CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

Société anonyme au capital de 2.318.466.600 euros
Siège social : 91-93, Boulevard Pasteur – 75015 Paris

R.C.S. PARIS B 784 608 416
Siret : 784 608 416 00011 – APE : 651 D

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

En application de son règlement nº 98-01 la Commission des opérations de bourse a enregistré le présent document de référence le 22 octobre 2001 sous le numéro R.01-453. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des opérations de bourse.

Ce document de référence a été établi par la Caisse Nationale de Crédit Agricole et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement, effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société, n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais auprès de la Caisse Nationale de Crédit Agricole, 91-93, boulevard Pasteur, 75710 Paris Cedex 15.

TABLE DES MATIÈRES

PREAMBULE – AVERTISSEMENTS 6

CHAPITRE I **PERSONNES RESPONSABLES DU DOCUMENT ET PERSONNES RESPONSABLES DE LA REVISION DES COMPTES** 7
1.1 **PERSONNES RESPONSABLES DU DOCUMENT** 7
1.2 **ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU DOCUMENT** 7
1.3 **COMMISSAIRES AUX COMPTES** 7
1.4 **PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION** 9

CHAPITRE II **RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES EMIS** 10

CHAPITRE III **RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE ET SON CAPITAL** 11
3.1 **HISTORIQUE ET PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE CREDIT AGRICOLE** 11
3.1.1 **Contexte historique** 11
3.1.2 **Présentation de la Société et du Groupe CNCA** 11
3.1.2.1 *Structure du Groupe Crédit Agricole avant et après les Opérations* 12
3.1.2.2 *La CNCA* 13
3.1.2.3 *Les filiales et participations de la CNCA* 13
3.1.2.4 *Les Caisses Régionales* 15
3.1.2.5 *La Fédération Nationale du Crédit Agricole* 17
3.2 **RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE** 17
3.2.1 **Dénomination sociale, siège social et administration** 17
3.2.2 **Forme juridique et législation applicable** 17
3.2.3 **Date de constitution et durée de la Société** 18
3.2.4 **Objet social** 18
3.2.5 **Registre du Commerce et des Sociétés et Numéro d'Immatriculation** 18
3.2.6 **Consultation des documents sociaux** 18
3.2.7 **Exercice social** 18
3.2.8 **Répartition statutaire des bénéfices** 18
3.2.9 **Assemblées générales** 19
3.2.9.1 *Convocations aux assemblées* 19
3.2.9.2 *Participation aux assemblées* 19
3.2.9.3 *Conditions d'exercice du droit de vote* 19
3.2.9.4 *Cession et transmission des actions* 20
3.2.9.5 *Identification des actionnaires* 20
3.2.9.6 *Déclarations de franchissements de seuil* 20
3.3 **RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE** 21
3.3.1 **Modifications du capital et des droits attachés aux actions** 21
3.3.2 **Forme et mode d'inscription en compte des actions** 21
3.3.3 **Acquisition par la Société de ses propres actions** 21
3.3.4 **Montant du capital** 21
3.3.5 **Capital autorisé mais non émis** 21
3.3.6 **Evolution du capital** 22
3.4 **REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE DE LA CNCA** 23
3.4.1 **Répartition du capital et des droits de vote au 30 septembre 2001** 23
3.4.2 **Modifications intervenues dans la répartition du capital au cours des trois dernières années** 24
3.4.3 **Répartition du capital et des droits de vote à l'issue des apports effectués conformément au Protocole** 24
3.4.4 **Actionnaire de contrôle de la CNCA à l'issue des Opérations** 24
3.5 **MARCHE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE LA CNCA** 24
3.5.1 **Instruments financiers de la Société déjà admis aux négociations sur un marché réglementé au 30 septembre 2001** 24
3.5.2 **Marché des actions de la Société** 24
3.5.3 **Mécanisme de liquidité antérieur à la réalisation des Opérations** 25
3.6 **DIVIDENDES DE LA CNCA** 25
3.6.1 **Dividendes par action pour les cinq derniers exercices** 25
3.6.2 **Politique de distribution** 25
3.6.3 **Délai de prescription** 26
3.7 **LE PROTOCOLE** 26
3.7.1 **Modification du taux de décentralisation** 26
3.7.2 **Constitution d'un Fonds pour Risques Bancaires de Liquidité et de Solvabilité** 26
3.7.3 **Constitution d'un Fonds de Recherche, de Développement et d'Investissement** 26
3.7.4 **Apports à la CNCA par les Caisses Régionales de leurs participations au capital des Filiales Apportées** 27
3.7.5 **Prise de participation de la CNCA au capital des Caisses Régionales** 27
3.7.6 **Constitution du Holding de Contrôle et apport des titres CNCA détenus par les Caisses Régionales** 29
3.7.7 **Mécanisme de liquidité sur les titres du Holding de Contrôle** 29
3.7.8 **Introduction en bourse de la CNCA** 30
3.7.9 **Les relations internes au Groupe Crédit Agricole** 30

CHAPITRE IV **RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE** 32
4.1 **INTRODUCTION** 32
4.1.1 **Présentation générale du Groupe CNCA** 32
4.1.2 **Présentation générale des activités du Groupe CNCA** 33
4.1.3 **Liens opérationnels et fonctionnels entre le Groupe CNCA et les Caisses Régionales** 34
4.1.4 **Les chiffres clés du Groupe CNCA** 34
4.2 **STRATEGIE** 35
4.2.1 **Une stratégie de croissance dans l'ensemble des métiers du Groupe Crédit Agricole** 36
4.2.1.1 *Conforter la position de leader dans la banque de proximité en France* 36
4.2.1.2 *Poursuivre la croissance dans la gestion d'actifs, assurances et banque privée* 36
4.2.1.3 *Acquérir une position forte auprès de la grande clientèle* 37
4.2.2 **Développer des partenariats stratégiques** 37
4.2.3 **Accélérer la construction de la dimension européenne** 37
4.2.4 **Bâtir une organisation de groupe performante autour d'une conception cohérente et intégrée du métier bancaire** 38
4.3 **PRESENTATION DE L'ACTIVITE** 39
4.3.1 **La banque de proximité en France** 40
4.3.1.1 *Clients* 41
4.3.1.2 *Réseau de distribution* 43
4.3.1.2.1 Le réseau d'agences 44
4.3.1.2.2 La « banque à accès multiple » 44
4.3.1.3 *La collecte de ressources* 45
4.3.1.4 *L'offre de crédit* 46
4.3.1.5 *Moyens de paiement* 50
4.3.1.6 *Placement de produits d'assurance IARD* 51
4.3.2 **Gestion d'actifs, assurances et banque privée** 51
4.3.2.1 *Gestion d'actifs* 52
4.3.2.1.1 Clients 53
4.3.2.1.2 Réseaux de distribution 53
4.3.2.1.3 Produits et services 53
4.3.2.2 *Produits d'assurances (assurance-vie, prévoyance et assurance IARD)* 54
4.3.2.2.1 Assurance-vie et prévoyance 54
4.3.2.2.1.1 *Clients* 55
4.3.2.2.1.2 *Réseaux de distribution* 55
4.3.2.2.1.3 *Produits et services* 55
4.3.2.2.2 Assurance IARD 56
4.3.2.3 *La banque privée* 58
4.3.2.3.1 Clients 58
4.3.2.3.2 Produits et services 58
4.3.2.3.3 Réseaux de distribution 58
4.3.3 **La banque de grande clientèle** 59
4.3.3.1 *La banque de financement* 59
4.3.3.1.1 Les grands financements et crédits syndiqués 61
4.3.3.1.2 Les financements d'actifs 62
4.3.3.1.3 Les financements structurés 63
4.3.3.2 *La banque de marché et d'investissement* 63
4.3.3.2.1 Les métiers de marché 63
4.3.3.2.2 La banque d'investissement 65
4.3.4 **La banque de détail à l'étranger** 66
4.3.4.1 *La banque de détail à l'étranger* 67
4.3.4.2 *Autres partenariats dans les autres domaines d'activité* 68
4.3.5 **Gestion pour compte propre et divers** 69
4.3.5.1 *Autres participations* 69

4.3.5.2 *Gestion pour compte propre* ... 70
4.4 **LES RELATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES INTERNES AU GROUPE CREDIT AGRICOLE** ... 70
4.4.1 **Mécanisme d'épargne-avances (transformation par la CNCA de l'épargne collectée par les Caisses Régionales)** ... 70
4.4.2 **Secteur « monétaire »** ... 71
4.5 **PASSAGE A L'EURO** ... 71
4.6 **RESSOURCES HUMAINES** ... 72
4.6.1 **Effectifs** ... 72
4.6.2 **Structure des effectifs et impact sur les coûts** ... 72
4.6.3 **Niveaux de rémunération** ... 73
4.6.4 **Formation** ... 73
4.6.5 **Relations sociales** ... 73
4.6.6 **Réduction du temps de travail et semaine de 35 heures** ... 73
4.7 **IMMOBILIER** ... 74
4.8 **DEPENDANCES DE LA CNCA** ... 74
4.9 **LITIGES ET FAITS EXCEPTIONNELS** ... 74
4.10 **SYSTEMES D'INFORMATION** ... 75
4.11 **CONTROLE INTERNE** ... 76
4.11.1 **Au niveau des entités du Groupe CNCA** ... 77
4.11.2 **Au niveau de la CNCA** ... 77
4.11.3 **L'Inspection Générale** ... 78
4.12 **ORGANISATION DE LA DEONTOLOGIE ET CONFORMITE** ... 78
4.13 **LA GESTION DES RISQUES DE CREDIT, DE MARCHE ET OPERATIONNELS** ... 78
4.13.1 **Les moyens de la gestion des risques de crédit, de marché et opérationnels** ... 79
4.13.1.1 *La Direction Centrale des Risques Bancaires* ... 79
4.13.1.2 *Le dispositif de surveillance des risques au sein du Groupe CNCA* ... 79
4.13.1.3 *Le dispositif de surveillance des risques des Caisses Régionales* ... 80
4.13.1.4 *La modernisation du système d'information du Groupe CNCA : le projet SIRIS* ... 80
4.13.2 **Les risques de contrepartie** ... 81
4.13.2.1 *Définition* ... 81
4.13.2.2 *Les risques de contrepartie du Groupe CNCA* ... 81
4.13.2.2.1 Principes généraux ... 81
4.13.2.2.2 Méthodologie de mesure des risques de contrepartie sur opérations de marché ... 81
4.13.2.2.3 Méthodologie de notation interne applicable à la grande clientèle ... 82
4.13.2.2.4 Suivi des grands risques de contrepartie ... 82
4.13.2.2.5 Suivi des risques-pays ... 82
4.13.2.3 *Suivi des grands risques de contrepartie des Caisses Régionales* ... 82
4.13.2.4 *Diversification des risques* ... 82
4.13.2.5 *Provisionnement et recouvrement* ... 93
4.13.3 **Les risques de marché** ... 97
4.13.3.1 *Procédures d'engagement et de surveillance des risques* ... 97
4.13.3.2 *Méthodologie de mesure des risques* ... 98
4.13.3.3 *Exposition aux risques de marché du Groupe CNCA* ... 99
4.13.4 **Les risques opérationnels** ... 99
4.14 **LES RISQUES FINANCIERS STRUCTURELS** ... 99
4.14.1 **Le risque de liquidité** ... 100
4.14.2 **Le risque de taux** ... 100
4.14.3 **Le risque de change** ... 101
4.15 **DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DU CONTROLE DE GESTION** ... 101
4.16 **CAPITAUX PROPRES, CAPITAUX PERMANENTS, ADEQUATION DES FONDS PROPRES ET RENDEMENTS DES FONDS PROPRES** ... 101
4.16.1 **Capitaux propres** ... 101
4.16.2 **Capitaux permanents** ... 102
4.16.3 **Adéquation des fonds propres** ... 102
4.16.4 **Rendement des fonds propres** ... 105
4.17 **DONNEES CHIFFREES COMPLEMENTAIRES SUR L'ACTIVITE** ... 105
4.17.1 **Actifs productifs d'intérêts moyens – Marges et écarts** ... 105
4.17.2 **Actif – Portefeuille de titres** ... 106
4.17.3 **Ventilation par monnaie des éléments d'actif et de passif** ... 107
4.17.4 **Engagements hors-bilan** ... 107
4.18 **ELEMENTS D'APPRECIATION COMPLEMENTAIRES SUR LE GROUPE CNCA** ... 108
4.18.1 **Rôle d'organe central de la CNCA** ... 108
4.18.2 **Relations avec les Caisses Régionales** ... 108

CHAPITRE V **PATRIMOINE – SITUATION FINANCIERE – RESULTATS** ... 109
5.1 **CHIFFRES CLES** ... 109
5.1.1 **Chiffres clés *pro forma* consolidés** ... 109
5.1.2 **Ventilation des résultats consolidés *pro forma* par pôle d'activité** ... 111
5.1.2.1 *Composition des pôles d'activité* ... 111
5.1.2.2 *Résultats pro forma par pôle d'activité* ... 112
5.1.3 **Résumé des principes d'établissement des comptes *pro forma* consolidés** ... 113
5.1.4 **Résumé des effets des hypothèses *pro forma*** ... 114
5.1.5 **Eléments non intégrés dans les hypothèses *pro forma*** ... 116
5.2 **COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS *PRO FORMA* ET LA SITUATION FINANCIERE *PRO FORMA*** ... 117
5.2.1 **Environnement économique et financier** ... 117
5.2.2 **Introduction** ... 118
5.2.3 **Structure du Groupe CNCA après les Opérations** ... 119
5.2.3.1 *Général* ... 119
5.2.3.2 *Relations financières entre le Groupe CNCA et les Caisses Régionales* ... 119
5.2.4 **Précisions concernant certains aspects des principes comptables** ... 120
5.2.4.1 *Consolidation des sociétés d'assurance* ... 120
5.2.4.2 *Fonds pour risques bancaires généraux sur épargne logement* ... 121
5.2.4.3 *Traitement des impôts différés* ... 121
5.2.4.4 *Nouvelle présentation des titres à revenu variable* ... 121
5.2.4.5 *Provision pour intérêts sur créances douteuses et litigieuses* ... 121
5.2.5 **Commentaires sur les résultats** ... 122
5.2.5.1 *Premier semestre 2001 comparé avec premier semestre 2000* ... 122
5.2.5.1.1 Analyse du compte de résultat consolidé *pro forma* ... 122
5.2.5.1.1.1 *Produit net bancaire* ... 122
5.2.5.1.1.2 *Résultat brut d'exploitation* ... 125
5.2.5.1.1.3 *Coût du risque* ... 125
5.2.5.1.1.4 *Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence* ... 126
5.2.5.1.1.5 *Résultat net sur actifs immobilisés* ... 126
5.2.5.1.1.6 *Résultat net exceptionnel* ... 126
5.2.5.1.1.7 *Impôt sur les bénéfices* ... 126
5.2.5.1.1.8 *Dotations nettes aux Fonds pour Risques Bancaires Généraux* ... 126
5.2.5.1.1.9 *Résultat net* ... 126
5.2.5.1.2 Analyse des résultats par pôle d'activité ... 127
5.2.5.1.2.1 *Banque de proximité en France* ... 127
5.2.5.1.2.2 *Banque de grande clientèle* ... 128
5.2.5.1.2.3 *Gestion d'actifs, assurances et banque privée* ... 129
5.2.5.1.2.4 *Banque de détail à l'étranger* ... 130
5.2.5.1.2.5 *Gestion pour compte propre et divers* ... 131
5.2.5.2 *Exercice 2000 comparé avec exercice 1999* ... 131
5.2.5.2.1 Analyse du compte de résultat consolidé *pro forma* ... 131
5.2.5.2.1.1 *Produit net bancaire* ... 131
5.2.5.2.1.2 *Résultat brut d'exploitation* ... 134
5.2.5.2.1.3 *Coût du risque* ... 135
5.2.5.2.1.4 *Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence* ... 135
5.2.5.2.1.5 *Résultat net sur actifs immobilisés* ... 135
5.2.5.2.1.6 *Résultat net exceptionnel* ... 135
5.2.5.2.1.7 *Impôt sur les bénéfices* ... 136
5.2.5.2.1.8 *Dotations nettes aux Fonds pour Risques Bancaires Généraux* ... 136
5.2.5.2.1.9 *Résultat net* ... 136
5.2.5.2.2 Analyse des résultats par pôle d'activité ... 136
5.2.5.2.2.1 *Banque de proximité en France* ... 136
5.2.5.2.2.2 *Banque de grande clientèle* ... 137
5.2.5.2.2.3 *Gestion d'actifs, assurances et banque privée* ... 139
5.2.5.2.2.4 *Banque de détail à l'étranger* ... 140
5.2.5.2.2.5 *Gestion pour compte propre et divers* ... 141
5.2.5.3 *Exercice 1999 comparé avec exercice 1998* ... 141
5.2.5.3.1 Produit net bancaire ... 141
5.2.5.3.2 Résultat brut d'exploitation ... 143

5.2.5.3.3 Coût du risque ... 143
5.2.5.3.4 Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence ... 143
5.2.5.3.5 Résultat net sur actifs immobilisés ... 143
5.2.5.3.6 Résultat net exceptionnel ... 143
5.2.5.3.7 Impôt sur les bénéfices ... 143
5.2.5.3.8 Dotations nettes aux fonds pour risques bancaires généraux ... 144
5.2.5.3.9 Résultat net ... 144
5.2.5.4 Résultats des Caisses Régionales ... 144
5.2.6 Situation financière ... 146
5.2.6.1 Actif ... 146
5.2.6.2 Passif ... 147
5.2.7 Allocation des fonds propres par pôle d'activité ... 148
5.3 COMPTES CONSOLIDES POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 1998, 1999 ET 2000 ... 149
5.3.1 Bilans consolidés de la CNCA et de ses filiales ... 150
5.3.2 Hors bilan consolidé de la CNCA et de ses filiales 152
5.3.3 Compte de résultat consolidé de la CNCA et de ses filiales ... 153
5.3.4 Annexe aux comptes consolidés de la CNCA et de ses filiales ... 154
5.3.5 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés annuels ... 217
5.3.5.1 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ... 217
5.3.5.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 1999 ... 218
5.3.5.3 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 1998 ... 219
5.4 COMPTES INTERMEDIAIRES CONSOLIDES ... 220
5.4.1 Bilans consolidés de la CNCA et de ses filiales aux 30 juin 2001, 31 décembre 2000 et 30 juin 2000 221
5.4.2 Hors bilans consolidés de la CNCA et de ses filiales aux 30 juin 2001, 31 décembre 2000 et juin 2000 ... 223
5.4.3 Comptes de résultat consolidés de la CNCA et de ses filiales aux 30 juin 2001, 31 décembre 2000 et 30 juin 2000 ... 224
5.4.4 Annexe aux comptes consolidés de la CNCA et de ses filiales aux 30 juin 2001, 31 décembre 2000 et 30 juin 2000 ... 225
5.4.5 Rapports d'audit des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires consolidés ... 271
5.4.5.1 Rapport d'audit des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires consolidés arrêtés au 30 juin 2001 ... 271
5.4.5.2 Rapport d'audit des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire consolidée arrêtée au 30 juin 2000 ... 272
5.5 COMPTES CONSOLIDES PRO FORMA POUR LES EXERCISES CLOS LES 31 DECEMBRE 1998, 1999 ET 2000 ... 273
5.5.1 Bilans consolidés *pro forma* du Groupe CNCA aux 31 décembre 2000, 1999 et 1998 ... 273
5.5.2 Hors bilans *pro forma* du Groupe CNCA aux 31 décembre 2000, 1999 et 1998 ... 274
5.5.3 Comptes de résultat consolidés *pro forma* du Groupe CNCA aux 31 décembre 2000, 1999 et 1998 ... 274
5.5.4 Annexes aux comptes consolidés *pro forma* de la CNCA et de ses filiales aux 31 décembre 2000, 1999 et 1998 ... 275
5.5.5 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pro forma pour les exercices clos les 31 décembre 1998, 31 décembre 1999 et 31 décembre 2000 ainsi que pour les comptes intermédiaires *pro forma* consolidés arrêtés aux 30 juin 2000 et 30 juin 2001 ... 299
5.6 COMPTES CONSOLIDES PRO FORMA SEMESTRIELS DE LA CNCA (30 JUIN 2000 ET 30 JUIN 2001) ... 302
5.6.1 Bilans consolidés *pro forma* du Groupe CNCA aux 30 juin 2001, 31 décembre 2000 et 30 juin 2000 ... 302
5.6.2 Hors bilans consolidés *pro forma* du Groupe CNCA aux 30 juin 2001, 31 décembre 2000 et 30 juin 2000 ... 303
5.6.3 Comptes de résultat consolidés *pro forma* du Groupe CNCA aux 30 juin 2001, 31 décembre 2000 et 30 juin 2000 ... 304
5.6.4 Annexe aux comptes consolidés semestriels *pro forma* du Groupe CNCA ... 305
5.6.5 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires *pro forma* consolidés arrêtés aux 30 juin 2000 et 30 juin 2001 ... 329
5.7 COMPTES SOCIAUX DE LA CNCA ... 330
5.7.1 Comptes sociaux abrégés de la CNCA aux 30 juin 2001, 31 décembre 2000 et 30 juin 2000 ... 330
5.7.1.1 Bilan ... 330
5.7.1.2 Hors bilan ... 331
5.7.1.3 Compte de résultat ... 331
5.7.1.4 Variation des capitaux propres ... 331
5.7.1.5 Titres de participation et de filiales au 30 juin 2001 ... 332
5.7.2 Comptes sociaux abrégés de la CNCA aux 31 décembre 1999 et 1998 ... 333
5.7.2.1 Bilan ... 333
5.7.2.2 Hors bilan ... 334
5.7.2.3 Compte de résultat ... 334
5.7.3 Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et semestriels de la CNCA ... 334
5.7.3.1 Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires de la CNCA arrêtés au 30 juin 2001 ... 334
5.7.3.2 Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de la CNCA pour l'exercice clos le 31 décembre 2000 ... 336
5.7.3.3 Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires de la CNCA arrêtés au 30 juin 2000 ... 337
5.7.3.4 Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de la CNCA pour l'exercice clos le 31 décembre 1999 ... 338
5.7.3.5 Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de la CNCA pour l'exercice clos le 31 décembre 1998 ... 339
5.8 INFORMATION COMPLEMENTAIRES ... 340
5.8.1 Périmètre d'intégration fiscale ... 340
5.8.2 Principes de présentation retenus concernant les entreprises d'assurance intégrées globalement dans les comptes consolidés du Groupe CNCA ... 340
5.8.3 Définition des « avances consolidables » ... 341
CHAPITRE VI RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ADMINISTRATION ET LA DIRECTION DE LA SOCIETE ... 342
6.1 COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION A L'ISSUE DE L'INTRODUCTION EN BOURSE DE LA CNCA ... 342
6.1.1 Conseil d'administration ... 342
6.1.2 Présidence du conseil d'administration et Direction générale ... 342
6.1.3 Comités du conseil d'administration ... 342
6.2 COMPOSITION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION A LA DATE D'ENREGISTREMENT DU DOCUMENT ... 344
6.2.1 Conseil d'administration ... 344
6.2.2 Direction générale ... 345
6.3 INTERETS DES DIRIGEANTS ... 346
6.3.1 Rémunération des dirigeants ... 346
6.3.2 Options consenties aux administrateurs et principaux dirigeants ... 346
6.3.3 Opérations réalisées avec les membres des organes d'administration et de direction qui ne présentent pas le caractère d'opérations courantes 346
6.3.4 Prêts et garanties consentis à des administrateurs et membres des organes de direction ... 346
6.4 SCHEMAS D'INTERESSEMENT DU PERSONNEL ... 347
6.4.1 Contrats d'intéressement et de participation ... 347
6.4.2 Options consenties aux salariés ... 347
CHAPITRE VII EVOLUTIONS RECENTES ET PERSPECTIVES D'AVENIR ... 348
7.1 EVOLUTIONS RECENTES ... 348
7.2 PERSPECTIVES D'AVENIR ... 348

Préambule – Avertissements

A la date d'enregistrement du présent document de référence (le « **Document** »), les actions de la Caisse Nationale de Crédit Agricole[1] (ci-après la « CNCA » ou la « Société ») ne sont pas admises aux négociations sur un marché réglementé. Le capital de la Société est détenu à hauteur de 90,2% par les 48 Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel (les « **Caisses Régionales** »). Ces dernières sont contrôlées par les 2.672 Caisses Locales de Crédit Agricole Mutuel (les « **Caisses Locales** ») et leurs quelques cinq millions et demi de sociétaires. Par ailleurs, 9,8%[2] du capital de la CNCA sont détenus par les salariés et anciens salariés du Groupe Crédit Agricole (tel que défini ci-après) ou leurs ayant-droits, ainsi que par les administrateurs des Caisses Régionales.

La CNCA et les Caisses Régionales[3] ont approuvé un protocole d'accord (le « **Protocole** ») prévoyant les opérations (les « Opérations ») devant intervenir au sein du Groupe Crédit Agricole à l'issue desquelles les actions de la CNCA seront négociées sur un marché réglementé (cf. *infra* § 3.7 pour une description détaillée des Opérations).

A l'issue des Opérations, le groupe constitué par la CNCA, l'ensemble de ses filiales consolidées et ses participations de 25% au capital de chacune des Caisses Régionales[4] (le « **Groupe CNCA** ») sera contrôlé par les Caisses Régionales, ces dernières détenant indirectement, par l'intermédiaire d'un holding de contrôle, environ 70% du capital de la CNCA, le solde étant détenu par le public (en ce compris les salariés, les anciens salariés, leurs ayant-droits, les administrateurs des Caisses Régionales et les sociétaires du Groupe Crédit Agricole).

Le Groupe CNCA, les Caisses Locales, les Caisses Régionales et leurs filiales et organismes mutualistes rattachés sont ci-après collectivement désignés le « Groupe Crédit Agricole ». Les comptes du Groupe Crédit Agricole pour l'exercice clos au 31 décembre 2000 ont été publiés au Bulletin des annonces légales obligatoires du 4 juillet 2001 et figurent dans le prospectus émis par la CNCA ayant reçu le visa nº 01-482 de la Commission des opérations de bourse en date du 2 mai 2001.

La réalisation des Opérations reste, à la date d'enregistrement du présent Document, subordonnée notamment à l'approbation des Opérations par les assemblées générales et spéciales des différentes entités concernées, et à l'obtention des autorisations requises de la part des autorités compétentes (cf. *infra* § 3.7).

La CNCA, le Groupe CNCA et le Groupe Crédit Agricole sont décrits dans le présent Document dans la configuration qui sera la leur à l'issue des Opérations. Les différences avec la configuration actuelle sont précisées en tant que de besoin.

Des comptes consolidés *pro forma* de la CNCA sont présentés afin de donner une représentation de la Société telle qu'elle devrait être après la réalisation des Opérations. L'ensemble des informations financières décrites comme « *pro forma* » ont été établies sur une base consolidée, en anticipant les apports à la CNCA des participations des Caisses Régionales au capital de sept des principales filiales du Groupe Crédit Agricole et les prises de participations par la CNCA au capital des Caisses Régionales (cf. *infra* § 3.7). Les informations financières *pro forma* ne sont fournies qu'à titre indicatif, et peuvent s'avérer difficilement comparables avec les informations financières publiées concernant le Groupe CNCA. Ces informations financières *pro forma* ont fait l'objet d'un examen par les commissaires aux comptes de la CNCA (cf. *infra* § 5.3). Il ne peut être donné aucune garantie que ces informations correspondent à ce que la situation financière et les résultats de la CNCA auraient réellement été si le Groupe CNCA avait eu au cours des exercices concernés la configuration qui sera la sienne à l'issue des Opérations.

Le présent Document contient des indications sur les objectifs du Groupe CNCA en termes d'activité et de résultats. Par nature, ces objectifs pourraient ne pas être réalisés et les projections sur lesquelles ils sont fondés pourraient s'avérer erronées.

Le présent Document ne constitue pas une offre ou une invitation visant à la souscription d'actions ou d'autres valeurs mobilières de la CNCA, ou de l'une quelconque des entités du Groupe Crédit Agricole.

---

(1) Le conseil d'administration de la CNCA a décidé dans sa séance du 18 octobre 2001 de proposer à l'assemblée générale mixte de la CNCA appelée à se réunir le 29 novembre 2001 de modifier la dénomination sociale de la CNCA pour adopter celle de « Crédit Agricole S.A. ».

(2) Incluant les 0,6% détenus par le FCPR CNCA Transactions.

(3) Les données du présent Document reposent sur l'hypothèse d'une participation de l'ensemble des Caisses Régionales aux Opérations. A la date d'enregistrement du présent Document, quatre Caisses Régionales n'ont pas encore approuvé définitivement le Protocole. Le conseil d'administration de ces Caisses Régionales se réunira à cet effet avant fin octobre 2001.

(4) A l'exception de la Caisse Régionale de la Corse (cf. infra § 3.7.5 et § 4.9).

Chapitre I – Personnes responsables du document et personnes responsables de la révision des comptes

1.1 PERSONNES RESPONSABLES DU DOCUMENT

Monsieur Marc BUÉ, Président du conseil d'administration de la Caisse Nationale de Crédit Agricole et Monsieur Jean Laurent, Directeur Général de la Caisse Nationale de Crédit Agricole.

1.2 ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU DOCUMENT

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ; elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Le Président du Conseil d'Administration,
Marc BUÉ

Le Directeur Général
Jean LAURENT

1.3 COMMISSAIRES AUX COMPTES

Désignés pour six ans par l'assemblée générale ordinaire du 31 mai 1994 et renouvelés pour six ans par l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2000.

Titulaires

- BARBIER FRINAULT et AUTRES
  Société représentée par
  René PROGLIO et Valérie MEEUS
  41, rue Ybry
  92576 Neuilly-sur-Seine Cedex
- SELARL « Cabinet Alain LAINE »
  Société représentée par Alain LAINE
  2, rue du Colonel Moll
  75017 Paris

Suppléants

- M. Alain GROSMANN
  41, rue Ybry
  92576 Neuilly-sur-Seine Cedex
- Cabinet MAZARS et GUERARD
  125, rue de Montreuil
  75011 Paris

Avis des responsables des comptes

En notre qualité de commissaires aux comptes de la Caisse Nationale de Crédit Agricole et en application du règlement nº 98-01 de la Commission des opérations de bourse, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques donnés dans le présent document de référence établi à l'occasion de l'introduction en bourse de la Caisse Nationale de Crédit Agricole.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité de Monsieur Marc Bué, Président du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Crédit Agricole et de Monsieur Jean Laurent, Directeur Général de la Caisse Nationale de Crédit Agricole. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le présent document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. Ce document de référence ne contient pas de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré.

Comptes annuels de la Caisse Nationale de Crédit Agricole

Les comptes annuels pour les exercices clos les 31 décembre 1998, 31 décembre 1999 et 31 décembre 2000, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France et ont été certifiés sans réserve.

Notre rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2000 en date du 14 mars 2001 comporte une observation, qui, sans remettre en cause notre opinion, attire l'attention des actionnaires sur la note 2 de l'annexe qui expose les changements de présentation des comptes résultant de l'application par anticipation des dispositions du règlement CRC 2000-03 relatif aux documents de synthèse des établissements de crédit.

Comptes intermédiaires de la Caisse Nationale de Crédit Agricole

Les comptes intermédiaires aux 30 juin 2000 et 30 juin 2001, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France et ont été certifiés sans réserve.

Notre rapport sur les comptes intermédiaires arrêtés au 30 juin 2001 en date du 12 septembre 2001 comporte une observation, qui, sans remettre en cause notre opinion, attire l'attention des actionnaires sur les notes 2.6, 2.7, 17, 18 et 34 de l'annexe qui exposent les changements effectués, à la suite, notamment, d'une demande de justification formulée par la Commission des opérations de bourse, sur les méthodes de constitution de la provision épargne-logement et leur impact sur les comptes au 30 juin 2001 :

- seule la part de la provision épargne-logement couvrant un risque économique ou de taux global est maintenue en Fonds pour Risques Bancaires Généraux ;
- la partie correspondant à un risque de perte interne au Groupe Crédit Agricole résultant de ses mécanismes financiers figure désormais dans les provisions pour risques et charges.

Comptes consolidés de la Caisse Nationale de Crédit Agricole

Les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 1998, 31 décembre 1999 et 31 décembre 2000, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve.

Notre rapport sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2000 en date du 14 mars 2001 comporte une observation, qui, sans remettre en cause notre opinion, attire l'attention des actionnaires sur les notes 2.2 et 20 de l'annexe qui exposent le changement de méthode résultant de l'application des nouvelles règles de consolidation définies par le règlement CRC 99-07 du 24 novembre 1999 et sur la note 2.1 de l'annexe qui mentionne les changements de présentation des comptes résultant de l'application par anticipation du règlement CRC 2000-04 relatif aux documents de synthèse consolidés des établissements de crédit.

Comptes intermédiaires consolidés de la Caisse Nationale de Crédit Agricole

Les comptes intermédiaires consolidés aux 30 juin 2000 et 30 juin 2001, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France, et ont été certifiés sans réserve.

Notre rapport sur les comptes intermédiaires consolidés arrêtés au 30 juin 2000 en date du 20 septembre 2000 comporte une observation, qui, sans remettre en cause notre opinion, attire l'attention des actionnaires sur les notes 2.2 et 20 de l'annexe qui exposent le changement de méthode résultant de l'application des nouvelles règles de consolidation définies par le règlement CRC 99-07 du 24 novembre 1999.

Notre rapport sur les comptes intermédiaires consolidés arrêtés au 30 juin 2001 en date du 12 septembre 2001 comporte une observation, qui, sans remettre en cause notre opinion, attire l'attention des actionnaires sur les notes 1.2, 2.1.6, 2.1.7, 2.2, 17, 18, 20 et 36 de l'annexe qui exposent les changements effectués, à la suite, notamment, d'une demande de justification formulée par la Commission des opérations de bourse, sur les méthodes de constitution de la provision épargne-logement et leur impact sur les comptes au 30 juin 2001 :

- seule la part de la provision épargne-logement couvrant un risque économique ou de taux global est maintenue en Fonds pour Risques Bancaires Généraux. Cette provision ne donne plus lieu à constitution d'un impôt différé ;
- la partie correspondant à un risque de perte interne au Groupe Crédit Agricole résultant de ses mécanismes financiers figure désormais dans les provisions pour risques et charges.

Comptes *pro forma* de la Caisse Nationale de Crédit Agricole

Les comptes *pro forma* pour les exercices clos les 31 décembre 1998, 31 décembre 1999 et 31 décembre 2000 ainsi que pour les comptes *pro forma* intermédiaires aux 30 juin 2000 et 30 juin 2001 présentés dans le paragraphe 5.5 du présent document de référence, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un examen par nos soins selon les normes de la profession applicables en France. Ces comptes *pro forma* ont été établis pour présenter les effets, d'une part, de la détention directe ou indirecte par la Caisse Nationale de Crédit Agricole, à la suite d'apports de titres et d'augmentations de capital, de (i) 100% du capital de cinq filiales (Segespar, Sofinco, Crédit Agricole Indosuez Cheuvreux, Crédit Agricole Indosuez Cheuvreux Gestion, Banque de Financement et de Trésorerie), et (ii) de 97,5% du capital de Predica et de 60% du capital de Pacifica et, d'autre part, de la prise de participation par la Caisse Nationale de Crédit Agricole dans chaque Caisse Régionale (à l'exception de la Caisse Régionale de la Corse) à hauteur de 25% devant intervenir dans le cadre des Opérations. Au terme de cet examen qui a fait l'objet d'un rapport inclus dans le paragraphe 5.5, à notre avis, les conventions retenues constituent une base raisonnable pour présenter les effets des Opérations dans les comptes *pro forma*, leur traduction chiffrée est appropriée et les méthodes comptables utilisées sont conformes à celles suivies pour l'établissement des comptes consolidés de la Caisse Nationale de Crédit Agricole.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans ce document de référence établi à l'occasion des opérations envisagées.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 22 octobre 2001.

Les Commissaires aux Comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES — SELARL « CABINET ALAIN LAINE »

Valérie Meeus — René Proglio — Alain Lainé

1.4 PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Patrice VINCENT
Chef du service synthèse et information financière
Caisse Nationale de Crédit Agricole
91-93 boulevard Pasteur
75015 Paris
Téléphone: 01.43.23.56.68
e-mail : patrice.vincent@ca-cnca.fr

Chapitre II – Renseignements relatifs aux titres émis

Non applicable.

Chapitre III – Renseignements de caractère général concernant la Société et son capital

3.1 HISTORIQUE ET PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ ET DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

3.1.1 Contexte historique

Les principales étapes de la constitution de la Société et du Groupe Crédit Agricole sont résumées ci-après :

- 1894 : Loi fondatrice du 5 novembre permettant la création de « sociétés de crédit agricole », dénommées Caisses Locales, entre les agriculteurs membres d'un syndicat professionnel.
- 1899 : Loi du 31 mars fédérant les Caisses Locales en *Caisses Régionales de Crédit Agricole* et précisant leur statut de sociétés coopératives.
- 1920 : Loi du 5 août créant *l'Office National du Crédit Agricole*, établissement public chargé de répartir les avances de l'Etat, ainsi que de contrôler et de coordonner l'action des Caisses Locales et des Caisses Régionales.
- 1926 : Transformation de *l'Office National du Crédit Agricole* en *Caisse Nationale de Crédit Agricole* (CNCA).
- 1935 : Création du *Fonds Commun de Garantie des Caisses Régionales de Crédit Agricole*, ayant pour rôle de garantir la liquidité des dépôts de fonds reçus par les Caisses Régionales, ainsi que les opérations de crédit réalisées par ces dernières.
- 1945 : Création de la *Fédération Nationale du Crédit Agricole*, instance représentative et professionnelle des Caisses Régionales.
- 1959 : Décret du 8 juin autorisant le Crédit Agricole à prêter pour l'habitation principale des ruraux non agricoles, amorce d'une extension continue de ses compétences en matière de crédit qui s'achèvera en 1991 par l'accès au rang de banque de plein exercice.
- 1984 : Loi nº 84-46 du 24 janvier 1984, dite Loi Bancaire, attribuant à la CNCA le rôle d'organe central du Groupe Crédit Agricole et agréant la CNCA en qualité de banque mutualiste ou coopérative.
- 1988 : Loi nº 88-50 du 18 janvier 1988 opérant la « mutualisation » de la CNCA. Celle-ci absorbe le *Fonds Commun de Garantie des Caisses Régionales de Crédit Agricole* et est transformée, à compter du 1er février 1988, en société anonyme régie par la loi nº 66-537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales et les actions de la Société sont cédées par l'Etat, à hauteur d'environ 90% aux Caisses Régionales, au prorata de leur total de bilan au 31 décembre 1986, et à hauteur d'environ 10% aux salariés du Groupe Crédit Agricole.
- 1991 : Levée des dernières limitations réglementaires de compétence en matière de prêts, après la perte du monopole de la distribution des prêts bonifiés à l'agriculture.

3.1.2 Présentation de la Société et du Groupe CNCA

Le Groupe Crédit Agricole a décidé de se doter d'une société cotée représentative de sa puissance financière et de la diversité de ses activités. Le Protocole approuvé par la CNCA et les Caisses Régionales[5] prévoit les Opérations devant intervenir au sein du Groupe Crédit Agricole à l'issue desquelles les actions de la CNCA seront négociées sur le Premier Marché d'Euronext Paris S.A. (« **Euronext Paris** ») (cf. *infra* § 3.7 pour une description détaillée du Protocole). La réalisation des Opérations reste, à la date d'enregistrement du présent Document, subordonnée à la levée d'un certain nombre de conditions suspensives (cf. *infra* § 3.7).

A l'issue des Opérations, le Groupe CNCA regroupera, autour de la CNCA, ses filiales consolidées (dont les Filiales Apportées, définies au § 3.1.2.1 ci-après, aujourd'hui détenues conjointement avec les Caisses Régionales et qui seront détenues à 100%[6] par la CNCA à l'issue des Opérations) et des participations de 25% au capital de chacune des Caisses Régionales[7].

Les paragraphes suivants décrivent le processus devant conduire à la constitution du Groupe CNCA et des entités le composant : la CNCA, ses filiales et participations, et les Caisses Régionales, dont la CNCA détiendra 25%[7] du capital à l'issue des Opérations.

(5) Cf. infra §.3.7 – Les données du présent Document reposent sur l'hypothèse d'une participation de l'ensemble des Caisses Régionales aux Opérations. A la date d'enregistrement du présent Document, quatre Caisses Régionales n'ont pas encore approuvé définitivement le Protocole. Le conseil d'administration de ces Caisses Régionales se réunira à cet effet avant fin octobre 2001.

(6) A l'exception de Predica dont la CNCA ne détiendra que 97,5% du capital et de Pacifica dont la CNCA ne détiendra directement que 60% du capital à l'issue des Opérations. Les participations minoritaires détenues par Groupama dans Predica et indirectement dans Pacifica (50% de la société Amacam SA détenant 40% du capital de Pacifica) pourraient être cédées à la CNCA dans les mois qui viennent.

(7) A l'exception de la Caisse Régionale de la Corse (cf. infra § 3.7.5 et § 4.9).

3.1.2.1 Structure du Groupe Crédit Agricole avant et après les Opérations

Les Opérations s'articuleront autour de cinq axes principaux :

(i) apports à la CNCA par les Caisses Régionales, en échange d'actions nouvelles de la CNCA, de la totalité de leurs participations détenues directement ou indirectement au capital de sept des principales filiales du Groupe Crédit Agricole (Predica, Pacifica, Banque de Financement et de Trésorerie (« **BFT** »), Crédit Agricole Indosuez Cheuvreux (« **CAI Cheuvreux** »), Crédit Agricole Indosuez Cheuvreux Gestion (« **CAICG** »), Crédit Agricole Asset Management et Sofinco) (les « **Filiales Apportées** ») (cf. *infra* § 3.7.4) ;

(ii) prise de participation par la CNCA de 25% au capital de chacune des Caisses Régionales (à l'exception de la Caisse Régionale de la Corse (cf. *infra* § 4.9)), dans le cadre d'augmentations de capital par émission de certificats coopératifs d'associés (« **CCA** ») (cf. *infra* § 3.1.2.4) qui lui seront réservées et/ou de l'acquisition de certificats coopératifs d'investissement existants (« **CCI** ») (cf. *infra* § 3.7.5) ;

(iii) constitution d'une société holding (le « **Holding de Contrôle** ») à laquelle sera apportée l'intégralité des titres CNCA détenus par les Caisses Régionales à l'issue de l'introduction en bourse de la CNCA (cf. *infra* § 3.7.6) ;

(iv) modification des statuts de la CNCA et mise en place de nouvelles règles de fonctionnement au sein du Groupe Crédit Agricole ; et

(v) introduction en bourse de la CNCA sur le Premier Marché d'Euronext Paris. Les opérations liées à l'introduction en bourse de la CNCA conduiront à l'établissement d'une note d'opération préliminaire et d'une note d'opération définitive qui seront soumises au visa de la Commission des opérations de bourse.

Les schémas ci-après présentent la structure du Groupe Crédit Agricole avant et après les Opérations.

Structure actuelle

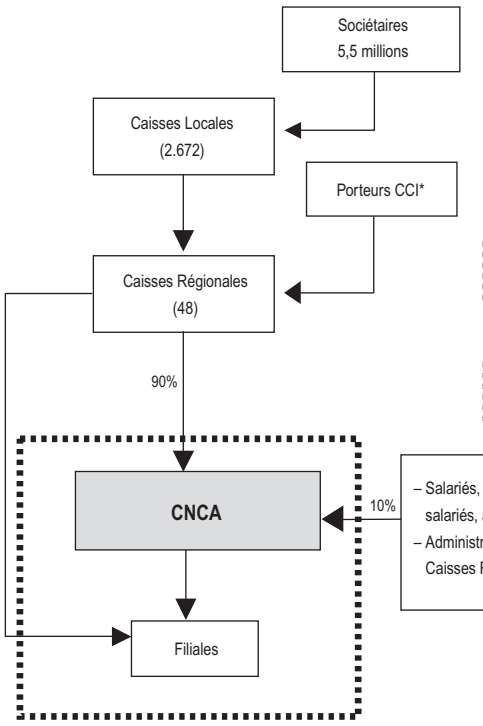

Structure à l'issue des Opérations

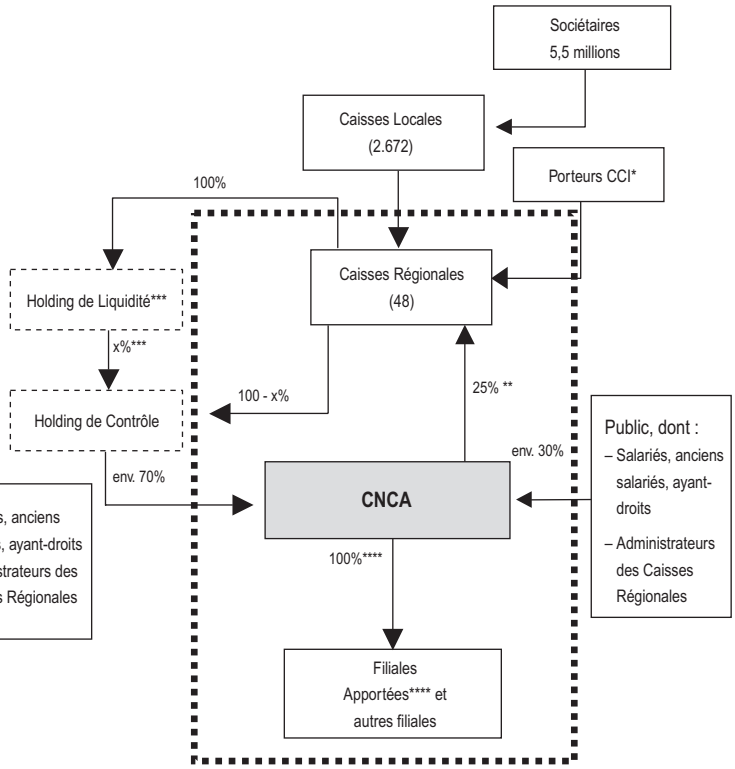

▪▪▪▪ *Périmètre de consolidation de la CNCA.*

* *Certificats coopératifs d'investissement (cf. infra § 3.1.2.4) ; seules 18 Caisses Régionales ont des CCI en circulation.*

** *La prise de participation de la CNCA au capital de chacune des Caisses Régionales (à l'exception de la Caisse Régionale de la Corse, cf. infra § 3.7.5 et § 4.9) sera effectuée par voie de souscription de CCA émis par les Caisses Régionales et/ou, le cas échéant, par voie d'acquisition de CCI (cf. infra § 3.1.2.4 et 3.7.5).*

*** *Cf. infra § 3.7.*

**** *A l'exception de Predica dont la CNCA ne détiendra que 97,5% du capital et de Pacifica dont la CNCA ne détiendra directement que 60% du capital à l'issue des Opérations. Les participations minoritaires détenues par Groupama dans Predica et indirectement dans Pacifica (50% de la société Amacam SA détenant 40% du capital de Pacifica) pourraient être cédées à la CNCA dans les mois qui viennent.*

3.1.2.2 La CNCA

La CNCA assure trois missions principales au sein du Groupe Crédit Agricole :

- banque centrale du Groupe Crédit Agricole, la CNCA en garantit l'unité financière ; elle gère la trésorerie du Groupe Crédit Agricole et assure la péréquation nationale des ressources d'épargne collectées par les Caisses Régionales ; en contrepartie, elle leur accorde des avances pour financer leurs prêts à moyen et long terme (pour une description détaillée du mécanisme d'épargne-avances en vigueur au sein du Groupe Crédit Agricole, cf. *infra* § 4.4.1) ;

- garante de la cohérence du développement commercial du Groupe Crédit Agricole, la CNCA conçoit, avec ses filiales, les produits commercialisés par les Caisses Régionales et coordonne la définition et la mise en œuvre de la stratégie commerciale du Groupe Crédit Agricole. Elle est aussi responsable de ses filiales et du développement international ;

- organe central du réseau constitué par les Caisses Régionales, les Caisses Locales et les établissements de crédit créés par ces caisses pour effectuer des opérations de banque avec leurs clients, la CNCA représente les établissements de crédit qui lui sont affiliés auprès de la Banque de France, du Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement et, sous réserve des règles propres aux procédures disciplinaires, de la Commission Bancaire (les procédures disciplinaires peuvent être directement engagées à l'encontre de l'établissement concerné, l'organe central étant simplement informé de l'existence d'une telle procédure).

La CNCA est également chargée de veiller à la cohésion du réseau et de s'assurer du bon fonctionnement de ses établissements affiliés. A cette fin, elle prend toutes mesures nécessaires, notamment pour garantir la liquidité et la solvabilité de chacun de ces établissements comme de l'ensemble du réseau[(8)].

Elle veille en outre à l'application des dispositions législatives et réglementaires propres à ses établissements affiliés et exerce un contrôle administratif, technique et financier sur leur organisation et leur gestion. Elle peut pour ce faire effectuer des contrôles sur place, qui peuvent être étendus à leurs filiales directes ou indirectes, ainsi qu'à celles des établissements qui leur sont affiliés. Pour assurer cette mission, la CNCA dispose d'un service spécialisé, l'Inspection Générale, placé directement sous l'autorité du Directeur Général de la CNCA (cf. *infra* § 4.11.3).

Dans le cadre de ces attributions, la CNCA peut prendre les sanctions prévues par les textes législatifs et réglementaires propres au Groupe Crédit Agricole. Elle peut ainsi, dans le cas où le conseil d'administration d'une Caisse Régionale cesserait ses fonctions ou prendrait des décisions contraires aux dispositions légales ou réglementaires ou à ses instructions, nommer une commission chargée de la gestion provisoire de la Caisse Régionale concernée en attendant la désignation d'un nouveau conseil d'administration. De même, les directeurs généraux des Caisses Régionales peuvent être révoqués par décision du Directeur Général de la CNCA, après avis du conseil d'administration de cette dernière.

Après en avoir informé la Commission Bancaire et sous réserve des compétences propres du Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement, la CNCA peut, lorsque la situation financière des établissements concernés le justifie, décider la fusion de deux ou plusieurs personnes morales qui lui sont affiliées, la cession totale ou partielle de leur fonds de commerce ainsi que leur dissolution. Les organes dirigeants des personnes morales concernées doivent toutefois avoir été consultés au préalable. La CNCA est le cas échéant chargée de la liquidation des établissements de crédit qui lui sont affiliés ou de la cession totale ou partielle de leur fonds de commerce.

3.1.2.3 Les filiales et participations de la CNCA

La CNCA exerce l'essentiel de ses activités commerciales au travers de ses filiales (pour une description de l'activité des filiales, cf. *infra* § 4.3), à l'exception de son activité de banque de proximité principalement exercée par les Caisses Régionales (cf. *infra* § 4.3.1).

Les Opérations prévoient l'apport à la CNCA par les Caisses Régionales de la totalité de leurs participations directes ou indirectes au capital des Filiales Apportées qui seront ainsi détenues et consolidées à 100%[(9)] par la CNCA (pour une description des opérations d'apport, cf. *infra* § 3.7.4).

La CNCA détient également un certain nombre de participations dans d'autres sociétés françaises et dans des sociétés étrangères (cf. *infra* § 4.3.4).

La CNCA consolidait, au 31 décembre 2000, 179 sociétés, en France et à l'étranger.

L'organigramme ci-après présente les filiales et participations de la CNCA à l'issue des Opérations, sur la base des pourcentages au 30 juin 2001 pour les filiales autres que les Filiales Apportées.

---

(8) Dans le cadre des Opérations, la CNCA procédera à l'individualisation comptable d'un montant de 609,8 millions d'euros (4 milliards de francs) pour la constitution d'un Fonds pour Risques Bancaires de Solvabilité et de Liquidité, alimenté à hauteur de 75% par la CNCA et de 25% par les Caisses Régionales (cf. infra § 3.7.2).

(9) A l'exception de Predica dont la CNCA ne détiendra que 97,5% du capital et de Pacifica dont la CNCA ne détiendra directement que 60% du capital à l'issue des Opérations. Les participations minoritaires détenues par Groupama dans Predica et indirectement dans Pacifica (50% de la société Amacam SA détenant 40% du capital de Pacifica) pourraient être cédées à la CNCA dans les mois qui viennent.

Structure du Groupe CNCA après la réalisation des Opérations

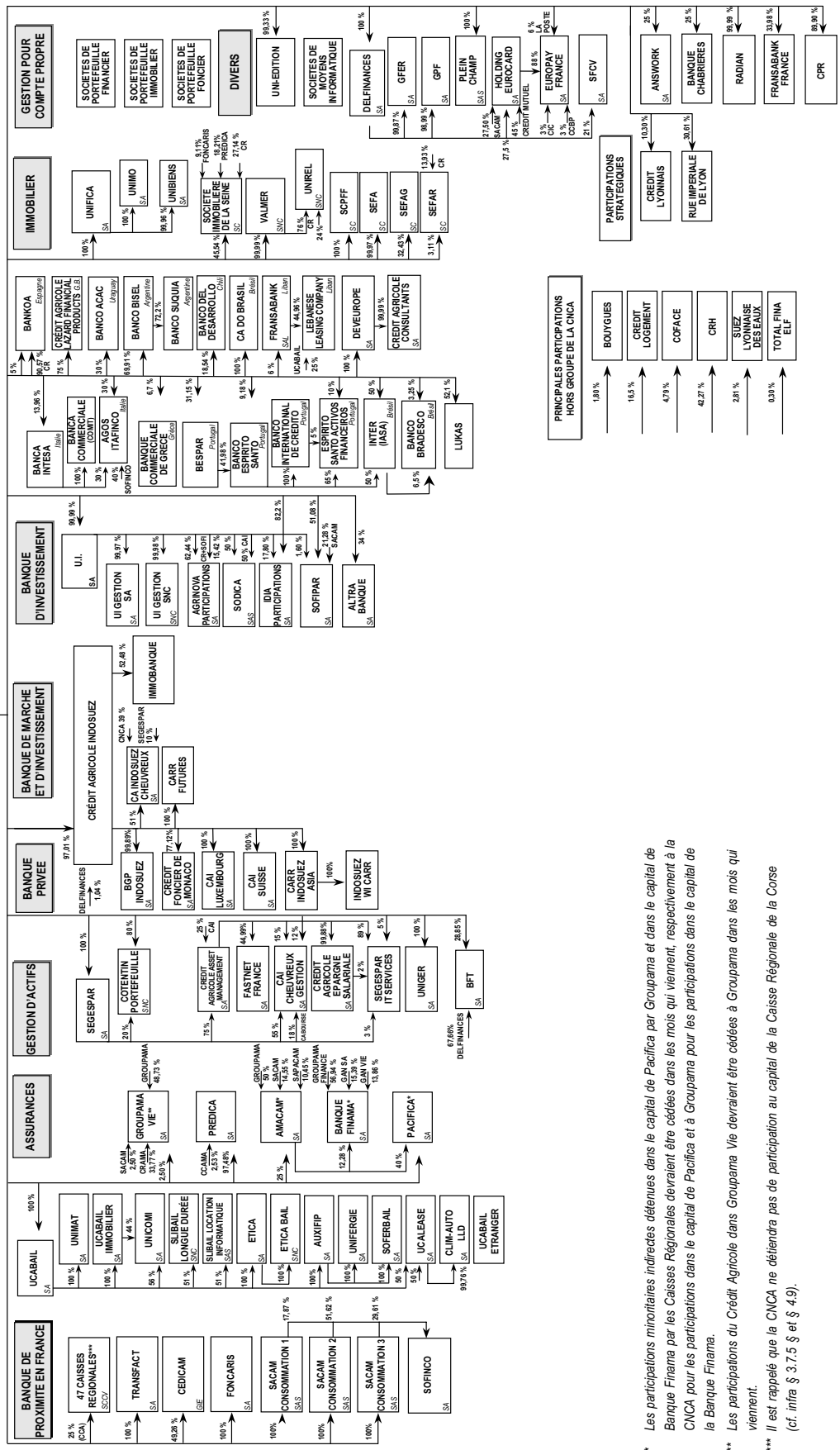

* *Les participations minoritaires indirectes détenues dans le capital de Pacifica par Groupama et dans le capital de Banque Finama par les Caisses Régionales devraient être cédées dans les mois qui viennent, respectivement à la CNCA pour les participations dans le capital de Pacifica et à Groupama pour les participations dans le capital de la Banque Finama.*

** *Les participations du Crédit Agricole dans Groupama Vie devraient être cédées à Groupama dans les mois qui viennent.*

*** *Il est rappelé que la CNCA ne détiendra pas de participation au capital de la Caisse Régionale de la Corse (cf. infra § 3.7.5 § et § 4.9).*

3.1.2.4 Les Caisses Régionales

A l'issue des Opérations, la CNCA détiendra une participation de 25% au capital de chacune des Caisses Régionales[10] sous forme de CCA et/ou de CCI.

Conformément à la loi, le nom de « *Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel* » est réservé aux Caisses Régionales recevant des avances de la CNCA et fonctionnant sous son contrôle. A la date d'enregistrement du présent Document, il existe 48 Caisses Régionales.

Organisation et fonctionnement

Les Caisses Régionales sont des sociétés coopératives à capital variable, soumises notamment aux articles L. 512-20 et suivants du Code monétaire et financier relatifs au Crédit agricole, aux articles L. 231-1 et suivants du Code de commerce relatifs aux sociétés à capital variable, et aux dispositions de la loi nº 47-1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération.

Chaque Caisse Régionale est agréée, avec l'ensemble des Caisses Locales qui lui sont affiliées, en qualité de banque coopérative ou mutualiste, conformément aux dispositions du décret nº 84-708 du 24 juillet 1984, et est à ce titre soumise à la réglementation bancaire (et notamment aux règles prudentielles), ainsi qu'à l'ensemble des règles comptables définies par le Comité de la Réglementation Comptable.

Outre les contrôles de la Commission Bancaire, s'appliquant à tous les établissements de crédit, les Caisses Régionales sont soumises au contrôle de la CNCA en sa qualité d'organe central. Elles sont tenues de lui fournir tous documents, informations et justifications, destinés à permettre un contrôle administratif, technique et financier sur leur organisation et leur gestion. Leur comptabilité doit être tenue conformément aux prescriptions des autorités comptables et bancaires et suivant les instructions de la CNCA.

Les comptes des Caisses Régionales doivent être contrôlés par au moins deux commissaires aux comptes désignés après avis de la Commission Bancaire (un seul lorsque leur total de bilan est inférieur à un seuil fixé par le Comité de la Réglementation Comptable). Ils vérifient la sincérité des informations destinées au public, et leur concordance avec lesdits comptes.

Les Caisses Régionales sont administrées par un conseil d'administration, dont les membres sont élus par l'assemblée générale de leurs sociétaires, ainsi que par un président et un directeur général non administrateur. La nomination du directeur général de chaque Caisse Régionale est soumise à l'agrément de la CNCA.

Les dispositions des articles L. 225-38 à L. 225-43 du Code de commerce relatifs aux conventions réglementées sont applicables aux Caisses Régionales.

Capital

Le capital des Caisses Régionales est composé de parts sociales nominatives souscrites par les sociétaires et cessibles. Leur cession est soumise à l'agrément du conseil d'administration de la Caisse Régionale concernée. Il peut également comprendre des CCI et des CCA.

Les Caisses Régionales ne peuvent admettre comme sociétaires que les Caisses Locales, les groupements agricoles ou leurs membres, les collectivités, associations et organismes dont la liste est fixée par décret, ainsi que les artisans ruraux n'employant pas plus de deux ouvriers de façon permanente. Toutefois, leurs statuts peuvent également prévoir la possibilité d'admettre comme sociétaires les personnes pour lesquelles elles ont effectué des opérations de banque ou connexes aux opérations de banque.

Les Caisses Régionales peuvent en outre admettre comme associés, dans les conditions fixées par leurs statuts, des personnes physiques ou morales qui n'ont pas vocation à recourir à leurs services ou dont elles n'utilisent pas le travail mais qui entendent contribuer par l'apport de capitaux à la réalisation des objectifs des Caisses Régionales. La fraction des droits de vote détenue par ce type d'associés est cependant limitée par la loi, et ne peut en aucun cas excéder 49%. Les statuts fixent en outre la quotité maximale du capital que peuvent détenir ces associés. Seules quelques Caisses Régionales ont prévu cette possibilité dans leurs statuts. Les statuts des Caisses Régionales peuvent également prévoir la possibilité d'émettre des parts sociales à intérêt prioritaire sans droit de vote bénéficiant d'une rémunération prioritaire, ainsi que des parts à avantages particuliers.

Les parts sociales des Caisses Régionales sont majoritairement détenues par les 2.672 Caisses Locales qui leur sont affiliées, à l'exception des parts sociales (représentant toujours une fraction très minoritaire du capital) détenues par des sociétaires personnes physiques ou morales (notamment des coopératives). Les Caisses Locales sont, comme les Caisses Régionales, des sociétés coopératives à capital variable. Elles obéissent globalement au même régime juridique que celui des Caisses Régionales, notamment quant à la qualité requise pour être sociétaire, et sont également soumises au contrôle de la CNCA. Les Caisses Locales ont actuellement environ cinq millions et demi de sociétaires.

Le capital des Caisses Régionales est variable, c'est-à-dire susceptible d'augmentation par des versements successifs des sociétaires, l'admission de nouveaux sociétaires ou l'incorporation au capital de sommes prélevées sur les réserves (si les statuts le prévoient), et de diminution par la reprise totale ou partielle des apports. Cette reprise des apports ne peut toutefois avoir pour conséquence, sans autorisation préalable de la CNCA, de réduire le capital social en deçà des trois quarts du montant le plus élevé atteint depuis la constitution de la société, et ne saurait en tout état de cause le réduire en deçà du quart du montant le plus élevé atteint depuis la création de la société. En cas de dissolution, les parts sociales ne confèrent pas de droit sur l'actif net subsistant après extinction du passif et remboursement du capital effectivement versé. Celui-ci doit être placé en dépôt, sans intérêt, à la CNCA, jusqu'à ce que le montant puisse être mis, au fur et à mesure des besoins, à la disposition de toute Caisse Régionale qui se constituerait pour remplacer la Caisse dissoute dans le même département. En conséquence, les parts sociales sont émises à la valeur nominale et ne peuvent être remboursées au-delà de cette valeur nominale.

(10) A l'exception de la Caisse Régionale de la Corse (cf. infra § 3.7.5 et § 4.9).

Chaque sociétaire a droit à une voix quel que soit le nombre de parts sociales qu'il possède, les sociétaires collectifs bénéficiant en outre d'un certain nombre de voix supplémentaires attribuées proportionnellement au nombre de parts sociales qu'ils détiennent.

L'intérêt des parts, qui est fixé annuellement par l'assemblée générale pour l'exercice écoulé, ne peut excéder le taux moyen de rendement des obligations des sociétés privées publié par le ministre chargé de l'économie.

Parallèlement aux parts sociales, le capital de 18 Caisses Régionales est constitué de CCI et/ou de CCA, dont les caractéristiques et les modalités d'émission sont régies par les titres II *quater et quinquies* de la loi du 10 septembre 1947. Les Caisses Régionales ayant émis des CCI sont soumises aux obligations liées au statut d'émetteur faisant appel public à l'épargne. Tous les CCI émis par ces 18 Caisses Régionales sont aujourd'hui négociés sur le Second Marché d'Euronext Paris. L'émission de ces titres a permis à ces Caisses Régionales de renforcer leurs fonds propres et d'améliorer leurs ratios financiers, condition essentielle de leur développement, en faisant appel aux marchés financiers tout en préservant le contrôle des sociétaires. Les CCA et les CCI à ce jour émis par les Caisses Régionales, représentent selon les cas, entre 10 et 50% du capital de chaque Caisse Régionale concernée.

Le tableau ci-après présente les Caisses Régionales ayant des CCI et/ou des CCA en circulation, ainsi que le nombre de ces titres et le pourcentage du capital représenté par ces titres au 30 septembre 2001 :

Caisse régionale	Nombre de CCI/CCA[11]	% du capital
Aquitaine	812.000	10,9%
Alpes Provence	778.475	13,8%
Centre Loire	713.977	23,2%
Normandie Seine	1.053.618	23,2%
Sud Rhône Alpes	825.000	23,7%
Midi	1.271.003	26,0%
Touraine et Poitou	1.320.777	26,5%
Nord	1.179.128	31,3%
Brie	1.263.889	32,1%
Paris et Ile-de-France	8.927.328	32,2%
Ille-et-Vilaine	1.966.743	35,5%
Pas-de-Calais	1.616.588	36,9%
Loire Haute-Loire	2.266.836	37,3%
Loire Atlantique	1.455.897	39,2%
Morbihan	1.796.694	39,5%
Somme	1.663.145	41,4%
Toulouse et Midi Toulousain	1.497.005	42,8%
Oise	2.582.821	46,0%

Données au 30 septembre 2001.

Les CCI et les CCA sont des valeurs mobilières sans droit de vote émises pour la durée de la société et représentatives de droits pécuniaires attachés à une part de capital. A la différence des parts sociales, ils confèrent à leurs détenteurs un droit sur l'actif net de la société dans la proportion du capital qu'ils représentent. Les deux catégories de titres sont très proches, leur différence tenant principalement à la qualité de leurs détenteurs. Les CCI sont émis au profit de titulaires n'ayant pas à justifier de la qualité de sociétaire, et sont librement négociables. Les CCA ne peuvent en revanche être souscrits et détenus que par les sociétaires de la Caisse Régionale émettrice et des Caisses Locales qui lui sont affiliées. Ces titres ont donc pour vocation de collecter des fonds propres auprès des sociétaires des Caisses Régionales. Les CCI, les CCA et les parts sociales à intérêt prioritaire ne peuvent représenter ensemble plus de 50% du capital d'une Caisse Régionale. Les CCA et les CCI détenus par l'organe central d'un réseau mutualiste ne sont cependant pas pris en compte pour le calcul de ce plafond. Cette exception permettra à la CNCA, ayant acquis une part sociale dans chaque Caisse Régionale, de prendre, conformément au Protocole, une participation de 25% au capital de chacune des Caisses Régionales (à l'exception de la Caisse Régionale de la Corse (cf. *infra* § 3.7.5 et § 4.9)) à l'occasion d'augmentations de capital réservées réalisées sous la forme d'émission de CCA et/ou, le cas échéant, de l'acquisition de CCI existants (cf. *infra* § 3.7.5)[12]. L'émission des CCA réservée à la CNCA donnera lieu à une consultation préalable des porteurs de CCI et de CCA. La rémunération de ces titres est fixée annuellement par l'assemblée générale des sociétaires et doit être au moins égale à celle des parts sociales.

En cas de nouvelles émissions de CCI ou de CCA, les titulaires de certificats de la catégorie concernée bénéficient d'un droit préférentiel de souscription à titre irréductible qui peut être supprimé par une décision de leur assemblée spéciale.

Activités

Les Caisses Régionales sont des établissements de crédit et à ce titre réalisent toutes opérations de crédit, de prise de participation, de finance, de courtage et d'assurances.

(11) Seule la Caisse Régionale de Loire-Haute Loire a, à la date d'enregistrement du Document, émis des CCA.

(12) La CNCA ne détient, à la date d'enregistrement du présent Document, aucune participation dans les Caisses Régionales, à l'exception d'une participation indirecte au capital des Caisses Régionales de Champagne Bourgogne, Martinique, Guadeloupe et de la Corse.

3.1.2.5 La Fédération Nationale du Crédit Agricole

L'ensemble des Caisses Régionales s'est groupé en 1945 au sein d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901, la Fédération Nationale du Crédit Agricole (« **FNCA** »). La FNCA constitue l'instance de réflexion et d'expression des Caisses Régionales et du Groupe Crédit Agricole. Elle joue un rôle de chambre professionnelle. A ce titre, la FNCA assure la synthèse des débats nés du terrain, ce qui fait d'elle une force de proposition et d'orientation. La FNCA représente les Caisses Régionales et le Groupe Crédit Agricole auprès des pouvoirs publics, des organisations professionnelles et des instances du monde coopératif et mutualiste. Elle remplit des fonctions de services aux Caisses Régionales, notamment dans le domaine de la formation professionnelle et de la gestion des ressources humaines des Caisses Régionales(13), en contribuant à la définition du statut de leurs personnels, des grilles de rémunération, et des actions de formation à mettre en place.

3.2 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE

En application du Protocole (cf. *infra* § 3.7), certaines des dispositions des statuts de la Société seront appelées à être modifiées par une assemblée générale mixte des actionnaires convoquée par le conseil d'administration de la Société pour le 29 novembre 2001. Les résolutions modifiant ces dispositions statutaires ont été arrêtées lors du conseil d'administration du 18 octobre 2001. Ces résolutions seront adoptées, pour celles directement liées à l'introduction en bourse, sous la condition suspensive de la première cotation des actions de la Société sur le Premier Marché d'Euronext Paris. Aux termes du Protocole, les Caisses Régionales seront engagées à voter en faveur de ces résolutions.

Les principales modifications statutaires envisagées sont les suivantes :

- l'instauration de droits de vote proportionnels au nombre d'actions détenues par les actionnaires ;
- l'adoption d'une nouvelle dénomination sociale : « Crédit Agricole S.A. » ;
- le droit pour la Société de faire usage des dispositions légales en matière d'identification de ses actionnaires ;
- l'introduction d'obligations déclaratives statutaires dans le cadre de franchissements de seuil de détention d'actions ou de droits de vote ;
- la suppression des catégories d'actions et de toute clause d'agrément et de préemption ; et
- le droit pour les actionnaires de détenir leurs actions au nominatif ou au porteur.

La description ci-dessous indique, en tant que de besoin, les modifications statutaires envisagées.

3.2.1 Dénomination sociale, siège social et administration

Caisse Nationale de Crédit Agricole – en abrégé « CNCA »
91-93, boulevard Pasteur
75015 Paris

Le conseil d'administration de la CNCA réuni dans sa séance du 18 octobre 2001 a décidé de proposer à l'assemblée générale mixte de la CNCA appelée à se réunir le 29 novembre 2001 de changer la dénomination sociale de la Société pour adopter celle de « Crédit Agricole S.A. ».

3.2.2 Forme juridique et législation applicable

La CNCA est une société anonyme à conseil d'administration régie par le droit commun des sociétés commerciales et notamment le Livre deuxième du Code de commerce.

Elle est également soumise aux dispositions du Code monétaire et financier, en ce qu'il codifie notamment :

- les dispositions des lois nº 84-46 du 24 janvier 1984 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit et nº 96-597 du 2 juillet 1996 relative à la modernisation des activités financières ;
- une partie des dispositions du Livre V du Code rural ancien ; et
- une partie des dispositions de la loi nº 88-50 du 18 janvier 1988 relative à la mutualisation de la CNCA.

Enfin, elle reste soumise aux dispositions non abrogées du Livre V du Code rural ancien.

La CNCA est enregistrée sur la liste des établissements de crédit dans la catégorie des banques mutualistes ou coopératives depuis le 17 novembre 1984. A ce titre, elle est soumise aux contrôles des autorités de tutelle bancaires et notamment de la Commission Bancaire.

A compter de l'admission de ses actions aux négociations sur le Premier Marché d'Euronext Paris, la CNCA sera soumise à la réglementation boursière en vigueur, notamment pour ce qui concerne les obligations d'information du public.

(13) La CNCA dispose de sa propre convention collective.

3.2.3 Date de constitution et durée de la Société

La CNCA est issue de la transformation de l'établissement public industriel et commercial du même nom en société anonyme, réalisée par la loi nº 88-50 du 18 janvier 1988 relative à la mutualisation de la CNCA (cf. *supra* § 3.1.1).

Elle prendra fin le 31 décembre 2086, sauf prorogation ou dissolution anticipée décidée par l'assemblée générale extraordinaire.

3.2.4 Objet social

La CNCA a pour objet de faciliter et de promouvoir l'activité et le développement des Caisses Régionales et de l'ensemble du Groupe Crédit Agricole.

A cet effet :

- elle exerce la fonction de caisse centrale et assure l'unité financière du Groupe Crédit Agricole dans ses relations avec l'extérieur, dans le but d'optimiser la gestion financière des capitaux gérés et de procéder à la redistribution des ressources collectées ;
- elle reçoit et gère les excédents de dépôts et d'épargne des Caisses Régionales ainsi que l'épargne collectée par celles-ci pour son compte ;
- elle consent des avances aux Caisses Régionales pour faciliter le financement de leurs prêts à moyen et long terme. Elle s'assure que les risques de transformation sont couverts pour la CNCA, ses filiales et les Caisses Régionales ;
- elle met en œuvre les mécanismes de garantie de certaines opérations des Caisses Régionales ;
- elle négocie et conclut en son nom et pour le compte des sociétés du Groupe Crédit Agricole les accords de portée nationale ou internationale qui engagent le crédit du Groupe Crédit Agricole. Elle signe toute convention nationale avec l'Etat ;
- elle réalise, tant en France qu'à l'étranger, toutes opérations de banque, de finance, de crédit, de prise de participations, de service d'investissement ou de services connexes au sens du Code monétaire et financier, de cautionnement, d'arbitrage, de courtage et de commission, soit pour son propre compte, soit pour le compte de tiers, dans le respect des compétences propres des Caisses Régionales ;
- en qualité d'organe central du Groupe Crédit Agricole, elle veille, conformément aux dispositions du Code monétaire et financier, à la cohésion du réseau du Groupe Crédit Agricole, au bon fonctionnement des établissements de crédit qui le composent, au respect des dispositions législatives et réglementaires qui leur sont propres en exerçant sur ceux-ci un contrôle administratif, technique et financier ; elle garantit la liquidité et la solvabilité tant de l'ensemble du réseau que de chacun des établissements qui lui sont affiliés ;
- et, de façon générale, elle effectue toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, de même que toutes prestations de services se rattachant directement ou indirectement à son objet social, dès lors qu'elles seront utiles à sa réalisation.

3.2.5 Registre du Commerce et des Sociétés et Numéro d'Immatriculation

La Société est immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 784 608 416.

Code APE : 651 D.

3.2.6 Consultation des documents sociaux

Les documents juridiques relatifs à la CNCA devant être mis à la disposition des actionnaires, conformément à la réglementation applicable, peuvent être consultés au siège social, 91-93, boulevard Pasteur à Paris (15$^{(e)}$).

3.2.7 Exercice social

L'exercice social de la Société commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

3.2.8 Répartition statutaire des bénéfices

Le bénéfice de l'exercice s'entend des produits nets de l'exercice, déduction faite des frais généraux et autres charges de la Société, y compris tous les amortissements et provisions jugés nécessaires par le conseil d'administration.

Conformément aux statuts de la Société, il est effectué un prélèvement de 5% au moins sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi dit « réserve légale ». Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint le dixième du capital social.

Le solde augmenté, le cas échéant, du report bénéficiaire, constitue le bénéfice distribuable, que l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice pourra utiliser afin de :

- doter un ou plusieurs fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, avec ou sans affectation spéciale ; et/ou
- distribuer un dividende aux actionnaires, proportionnellement au nombre d'actions qu'ils détiennent.

L'assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividendes, une option pour le paiement du dividende ou des acomptes sur dividendes, soit en numéraire, soit en actions.

3.2.9 Assemblées générales

Les dispositions statutaires décrites ci-dessous sont celles qui ont été arrêtées par le conseil d'administration du 18 octobre 2001 et qui devraient être adoptées, sous la condition suspensive de la première cotation des actions de la Société sur le Premier Marché d'Euronext Paris, par l'assemblée générale mixte des actionnaires convoquée par le conseil d'administration pour le 29 novembre 2001.

3.2.9.1 Convocations aux assemblées

Les assemblées générales sont convoquées conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Les assemblées sont réunies au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Les actionnaires peuvent, sous certaines conditions, demander l'inscription à l'ordre du jour de projets de résolution. Ces projets doivent être envoyés par lettre recommandée au siège social dans un délai de dix jours à compter de la publication de l'avis de réunion.

3.2.9.2 Participation aux assemblées

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement, par procuration ou par correspondance, sous réserve :

- pour les titulaires d'actions nominatives, de leur inscription en compte sur les registres de la Société ; et
- pour les propriétaires de titres au porteur, du dépôt, aux lieux indiqués dans l'avis de convocation, d'un certificat de l'intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte de la date du dépôt jusqu'au lendemain de celle de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion de l'assemblée. Le conseil d'administration peut réduire ces délais au profit de l'ensemble des actionnaires.

L'actionnaire, à défaut d'assister personnellement à l'assemblée, peut choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- donner une procuration écrite à un autre actionnaire ou à son conjoint ; ou
- voter par correspondance ; ou
- adresser une procuration à la Société sans indication de mandat, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Les propriétaires d'actions de la Société n'ayant pas leur domicile sur le territoire français peuvent être inscrits en compte et représentés à l'assemblée par tout intermédiaire inscrit pour leur compte et bénéficiant d'un mandat général de gestion des titres, sous réserve que l'intermédiaire ait préalablement déclaré au moment de l'ouverture de son compte auprès de la Société ou de l'intermédiaire financier teneur de compte, conformément aux dispositions légales et réglementaires, sa qualité d'intermédiaire détenant des titres pour compte d'autrui.

3.2.9.3 Conditions d'exercice du droit de vote

A la date du présent Document, les droits de vote attachés aux actions de la CNCA détenues par les Caisses Régionales sont, aux termes de l'article L. 512-48 du Code monétaire et financier, répartis pour un tiers par parts égales entre les Caisses Régionales et pour deux tiers proportionnellement au nombre d'actions détenues par chacune d'entre elles. Cette répartition des droits de vote, inspirée de la règle du droit coopératif « un homme, une voix », permet de limiter les disparités entre Caisses Régionales provenant de leur souscription initiale au capital de la CNCA au prorata de leur total de bilan.

Les modifications statutaires qui devraient être adoptées par l'assemblée générale mixte du 29 novembre 2001 mettront fin à ce mode de répartition des droits de vote attachés aux actions CNCA détenues par les Caisses Régionales. En effet, les Caisses Régionales ayant fait apport de l'intégralité de leurs actions CNCA au Holding de Contrôle (cf. *infra* § 3.7), l'article L. 512-48 du Code monétaire et financier se trouvera sans application[(14)]. A l'issue des Opérations, chaque actionnaire de la CNCA aura alors autant de voix qu'il possédera d'actions libérées des versements exigibles.

Le vote ou le pouvoir émis par un intermédiaire qui, soit ne s'est pas déclaré comme tel conformément aux dispositions légales et réglementaires ou aux dispositions des statuts, soit n'a pas révélé l'identité des propriétaires des titres, ne peut être pris en compte.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la Société dans les conditions fixées par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Dans toutes les assemblées générales, les droits de vote attachés aux actions grevées d'usufruit sont exercés par l'usufruitier.

En cas de vote par pouvoir sans indication de mandataire, le président émet un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés ou agréés par le conseil d'administration, mais défavorable à tous les autres projets de résolution.

La formule de procuration est établie conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

---

(14) Son mécanisme se trouvera néanmoins reproduit au sein du Holding de Contrôle, cf. infra § 3.7.

3.2.9.4 Cession et transmission des actions

A la date d'enregistrement du présent Document, les actions de la Société sont divisées en deux catégories A et B, les actions de catégorie A ne pouvant être souscrites, acquises et détenues que par les Caisses Régionales. Les modifications statutaires arrêtées par le conseil d'administration du 18 octobre 2001 et qui devraient être adoptées par l'assemblée générale mixte de la Société convoquée pour le 29 novembre 2001 mettront fin à l'existence de ces deux catégories d'actions, sous la condition suspensive de la première cotation des actions de la Société sur le Premier Marché d'Euronext Paris.

Par ailleurs, ces mêmes modifications statutaires prévoient la suppression du droit de préemption accordé aux Caisses Régionales et de la procédure d'agrément existant à la date d'enregistrement du présent Document. Les actions de la Société seront alors librement cessibles et négociables.

3.2.9.5 Identification des actionnaires

Les actions de la Société donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

A l'issue de l'introduction en bourse, les actions de la CNCA étant négociées sur un marché réglementé, tout intermédiaire pourra être inscrit pour le compte des propriétaires de titres n'ayant pas leur domicile sur le territoire français, au sens de l'article 102 du Code civil. Cette inscription pourra être faite sous la forme d'un compte collectif ou en plusieurs comptes individuels correspondant chacun à un propriétaire. L'intermédiaire inscrit sera tenu, au moment de l'ouverture de son compte auprès soit de la Société, soit de l'intermédiaire financier habilité teneur de compte, de déclarer sa qualité d'intermédiaire détenant des titres pour le compte d'autrui.

Dès l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions statutaires qui devraient être adoptées par l'assemblée générale mixte du 29 novembre 2001, la Société pourra procéder à l'identification de tout détenteur de titres conférant, immédiatement ou à terme, le droit de vote dans ses assemblées, par l'intermédiaire de la procédure prévue aux articles L. 228-2 et suivants du Code de commerce.

La Société sera en droit, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur, de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à l'organisme chargé de la compensation des titres le nom et l'année de naissance ou, s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination et l'année de constitution, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses assemblées ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et le cas échéant les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

La Société, au vu de la liste transmise par l'organisme de compensation, aura la faculté de demander dans les mêmes conditions, soit par l'entremise de cet organisme, soit directement, aux personnes figurant sur cette liste et dont la Société estime qu'elles pourraient être inscrites pour compte de tiers les mêmes informations concernant les propriétaires des titres. Ces personnes seront tenues, si elles ont la qualité d'intermédiaire, de révéler l'identité des propriétaires de ces titres. L'information sera fournie directement à l'intermédiaire financier habilité teneur de compte, à charge pour ce dernier de la communiquer, selon le cas, à la société émettrice ou à l'organisme compensateur.

La Société pourra en outre demander à toute personne morale propriétaire de ses actions et possédant des participations dépassant 2,5% du capital ou des droits de vote de lui faire connaître l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers de son capital social ou de ses droits de vote.

En cas de violation de ces obligations, les actions ou les titres donnant accès immédiatement ou à terme au capital et pour lesquels ces obligations n'ont pas été respectées, seront privés des droits de vote pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à la date de régularisation de l'identification, et le paiement du dividende correspondant sera différé jusqu'à cette date.

En outre, au cas où la personne inscrite méconnaîtrait sciemment ces obligations, le tribunal dans le ressort duquel la Société a son siège social pourra, sur demande de la Société ou d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5% du capital, prononcer la privation totale ou partielle, pour une durée totale ne pouvant excéder cinq ans, des droits de vote attachés aux actions ayant fait l'objet d'une demande d'information de la Société et, éventuellement et pour la même période, du dividende correspondant.

3.2.9.6 Déclarations de franchissements de seuil

A la date d'enregistrement du présent Document, les statuts de la Société ne contiennent pas de dispositions relatives aux obligations de déclaration de franchissement de seuils.

Dès l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions statutaires qui devraient être adoptées par l'assemblée générale mixte du 29 novembre 2001, les déclarations de franchissements de seuils devront être effectuées dans les conditions décrites ci-après.

Outre les seuils prévus par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui viendra à détenir, directement ou indirectement, un nombre d'actions représentant 0,5% du capital ou des droits de vote, sera tenue, dans les cinq jours à compter du jour de l'inscription en compte des titres qui lui permettent d'atteindre ou de franchir ce seuil, de déclarer à la Société par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée au siège social, le nombre total des actions et des droits de vote qu'elle possède, ainsi que le nombre total des titres donnant accès à terme au capital et des droits de vote qui y sont potentiellement attachés.

Cette déclaration devra être renouvelée dans les conditions mentionnées ci-dessus chaque fois que la part du capital ou des droits de vote détenue franchira à la hausse ou à la baisse un multiple de 0,5% du capital ou des droits de vote.

Le non-respect des obligations de déclaration de franchissement de seuils qui précèdent sera sanctionné, pour les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée, par la privation du droit de vote dans les conditions prévues par la loi, dans la mesure où un ou plusieurs actionnaires détenant 2% au moins du capital ou des droits de vote en feraient la demande lors de l'assemblée générale.

3.3 RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

3.3.1 Modifications du capital et des droits attachés aux actions

Toute modification du capital ou des droits attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

3.3.2 Forme et mode d'inscription en compte des actions

A la date d'enregistrement du présent Document, les statuts de la Société prévoient que les actions de la Société ne peuvent être détenues que sous la forme nominative.

Les modifications statutaires qui devraient être adoptées par l'assemblée générale mixte du 29 novembre 2001, sous la condition suspensive de la première cotation des actions de la Société sur le Premier Marché d'Euronext Paris, prévoient que les actions pourront, au choix du titulaire, être détenues sous la forme nominative ou au porteur et donneront lieu à une inscription en compte dans les conditions, et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Conformément à ces dispositions, les droits des titulaires des actions de la Société seront représentés par une inscription à leur nom :

- soit chez l'intermédiaire habilité de leur choix pour les titres au porteur ;
- soit auprès de la Société ou d'un mandataire de celle-ci pour les titres inscrits sous la forme nominative pure ou, s'ils le souhaitent, chez l'intermédiaire de leur choix et auprès de la Société ou d'un mandataire de celle-ci pour les titres inscrits sous la forme nominative administrée.

Pour les titres dont le propriétaire n'a pas son domicile sur le territoire français, tout intermédiaire peut être inscrit tel que décrit ci-dessus (cf. *supra* § 3.2.9.5) pour le compte de ce propriétaire. L'intermédiaire inscrit est tenu, au moment de l'ouverture de son compte, de déclarer sa qualité d'intermédiaire détenant des titres pour compte d'autrui.

3.3.3 Acquisition par la Société de ses propres actions

Les résolutions arrêtées par le conseil d'administration de la CNCA du 18 octobre 2001 et qui seront soumises à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale mixte convoquée pour le 29 novembre 2001 prévoient la mise en place d'un programme de rachat d'actions autorisant la CNCA à procéder au rachat de ses propres titres conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, sous la condition suspensive de la première cotation des actions de la Société sur le Premier Marché d'Euronext Paris. Ce programme sera décrit dans la note d'opération préliminaire relative à l'introduction en bourse de la CNCA qui sera soumise au visa de la Commission des opérations de bourse.

3.3.4 Montant du capital

A la date d'enregistrement du présent Document, le capital social de la Société se décompose comme suit :

Nombre d'actions : 77.282.220, dont 69.724.719 actions de catégorie A et 7.557.501 actions de catégorie B.

Valeur nominale : 30 euros.

Montant du capital : 2.318.466.600 euros, entièrement libéré.

Conformément au Protocole (cf. *infra* § 3.7), les Caisses Régionales et la CNCA concluront 48 traités d'apport aux termes desquels chacune des Caisses Régionales apportera à la CNCA l'intégralité des titres qu'elles détiennent directement ou indirectement au capital des Filiales Apportées, contre l'émission d'actions CNCA nouvelles. Après approbation de ces apports, réalisation des augmentations de capital consécutives et division de la valeur nominale des actions CNCA par dix décidée par l'assemblée générale mixte de la CNCA convoquée pour le 29 novembre 2001, le capital social de la Société sera composé comme suit :

Nombre d'actions : 955.310.360 toutes de même catégorie.

Valeur nominale : 3 euros.

Montant du capital : 2.865.931.080 euros, entièrement libéré.

3.3.5 Capital autorisé mais non émis

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 20 octobre 1999 a autorisé le conseil d'administration de la CNCA, pour une durée de trois ans, à augmenter le capital social d'une somme de 364.876.830 euros au maximum, en une ou plusieurs fois, par émission de 12.162.561 actions nouvelles à souscrire en numéraire et à libérer en espèces.

Compte tenu des augmentations de capital déjà réalisées en application de cette autorisation, 1.430.605 actions nouvelles peuvent encore être émises par le conseil d'administration sur la base de cette autorisation.

3.3.6 Evolution du capital

Tableau récapitulatif

Date	Nature de l'opération	Montant nominal de l'augmentation de capital	Montant cumulé de la prime d'émission	Nombre d'actions émises	Montants successifs du capital (en F puis en euros)	Nombre cumulé d'actions
31 décembre 1995	Capital au 31 décembre 1995				6.595.444.200	32.977.221
16 juin 1996	Paiement du dividende en actions *(assemblée générale du 23 mai 1996)*....	269.883.800	484.441.421	1.347.419	6.865.328.000	34.326.640
26 juin 1996	Augmentation de capital réservée à Groupama SA au prix de 620,60 F par action *(assemblée générale du 23 mai 1996)*.....	32.226.800	67.772.960,40	161.134	6.897.554.800	34.487.774
24 juillet 1996	Augmentation de capital réservée au FCPR CNCA Transactions au prix de 620,60 F par action *(assemblée générale du 16 juillet 1996)*.....	96.680.600	203.319.301,80	483.403	6.994.235.400	34.971.177
23 septembre 1996	Augmentation de capital au prix de 620,60 F par action *(assemblée générale du 16 juillet 1996)*.....	1.410.933.800	2.967.193.781,40	7.054.669	8.405.169.200	42.025.846
25 mars 1997	Augmentation de capital au prix de 677,30 F par action *(assemblée générale du 16 juillet 1996)*.....	716.040.200	1.708.829.937,30	3.580.201	9.121.209.400	45.606.047
25 juin 1997	Paiement du dividende en actions *(assemblée générale du 21 mai 1997)*....	286.144.400	615.210.460	1.430.722	9.407.353.800	47.036.769
19 novembre 1997	Paiement d'un acompte sur dividende en actions *(assemblée générale du 19 novembre 1997)*.....	272.214.000	661.480.020	1.361.070	9.679.567.800	48.397.839
24 juin 1998	Augmentation de capital au prix de 799,10 F par action *(assemblée générale du 27 mai 1998)*.....	1.797.617.600	5.384.763.520,80	8.988.088	11.477.185.400	57.385.927
24 juin 1998	Augmentation de capital réservée au FCPR CNCA Transactions, au prix de 799,10 F par action *(assemblée générale du 27 mai 1998)*.....	50.060.000	149.954.730	250.300	11.527.245.400	57.636.227
24 juin 1998	Paiement du dividende en actions *(assemblée générale du 27 mai 1998)*....	265.327.800	689.852.280	1.326.639	11.792.573.200	58.962.866
15 mars 1999	Conversion du capital en euros ayant entraîné une réduction de capital[15].....			0	1.768.885.980	58.962.866
23 juin 1999	Paiement du dividende en actions *(assemblée générale du 20 mai 1999)*....	69.951.810	207.523.703	2.331.727	1.838.837.790	61.294.593
5 novembre 1999	Augmentation de capital au prix de 150,08 euros par action (conseil d'administration du 27 octobre 1999)	159.898.950	640.022.197,20	5.329.965	1.998.736.740	66.624.558
6 juin 2000	Augmentation de capital au prix de 151,57 euros par action (conseil d'administration du 26 avril 2000)[16].....	162.059.730	656.720.045,87	5.401.991	2.160.796.470	72.026.549
28 juin 2000	Paiement du dividende en actions *(assemblée générale du 25 mai 2000)*....	80.004.600	285.349.740	2.666.820	2.240.801.070	74.693.369
4 juillet 2001	Paiement du dividende en actions *(assemblée générale du 22 mai 2001)*....	77.665.530	331.372.928	2.588.851	2.318.466.600	77.282.220
29 novembre 2001	Augmentation de capital à intervenir le 29 novembre 2001 consécutivement à l'apport des participations des Caisses Régionales dans les Filiales Apportées, (cf. *infra* § 3.7.4).....	547.464.480	1.193.614.684	18.248.816	2.865.931.080	95.531.036
29 novembre 2001	Division de la valeur nominale des actions par dix.....	—	—	—	2.865.931.080	955.310.360

(15) L'assemblée générale extraordinaire du 27 mai 1998 a autorisé le conseil d'administration à convertir en euros le montant de la valeur nominale des actions ainsi que le montant nominal du capital social de la Société. Conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire susvisée, le conseil d'administration du 27 janvier 1999 a décidé de convertir en euros la valeur nominale de l'action et du capital social de la Société à compter du 15 mars 1999. La valeur nominale des actions ayant été fixée à 30 euros (au lieu de 200 francs), cette opération a nécessité une réduction de capital d'un montant de 28.880.215,04022 euros (189.441.792,17140 francs). Cette somme a été, conformément à la loi, affectée à un compte de réserves indisponibles. En conséquence, le capital de la Société au 15 mars 1999 s'élevait à un montant de 1.768.885.980 euros, divisé en 58.962.866 actions de 30 euros chacune.

(16) En vertu de la délégation de l'assemblée générale de la CNCA du 20 octobre 1999.

3.4 RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE DE LA CNCA

3.4.1 Répartition du capital et des droits de vote au 30 septembre 2001

Au 30 septembre 2001, le capital de la Société est détenu à 90,22% conjointement par les 48 Caisses Régionales, elles-mêmes contrôlées par les 2.672 Caisses Locales et leurs quelque 5,5 millions de sociétaires. Le reste du capital de la Société est détenu par le FCPR *CNCA Transactions* (cf. *infra* § 3.5.3) et par environ 55.000 actionnaires, les salariés, anciens salariés (ou leurs ayant-droits) et administrateurs du Groupe Crédit Agricole détenant soit directement, soit au travers de Fonds Communs de Placement, 9,78% du capital.

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'actions et le pourcentage du capital détenus par chacune des Caisses Régionales et par les autres actionnaires au 30 septembre 2001.

Répartition du capital de la CNCA au 30 septembre 2001

Actionnaire	Nombre d'actions au 30 septembre 2001	Pourcentage du capital
Caisses Régionales:		
Centre-Est	4.158.158	5,38%
Centre France	2.777.101	3,59%
Aquitaine	2.729.200	3,53%
Nord Est	2 718.596	3,52%
Paris et Ile-de-France	2.650.480	3,43%
Anjou et Maine	2.406.345	3,11%
Alpes Provence	2.172.057	2,81%
Sud Rhône Alpes	2.058.497	2,67%
Centre Loire	2.009.250	2,60%
Pyrénées Gascogne	1.880.757	2,43%
Provence Côte d'Azur	1.829.053	2,37%
Midi	1.749.967	2,26%
Charente Maritime et Deux Sèvres	1.712.943	2,22%
Normandie Seine	1.710.479	2,21%
Touraine et Poitou	1.593.696	2,06%
Lorraine	1.592.576	2,06%
Charente Périgord	1.570.871	2,03%
Finistère	1.549.652	2,01%
Nord	1.542.334	2,00%
Ille-et-Vilaine	1.530.445	1,98%
Val de France	1.473.261	1,90%
Champagne-Bourgogne	1.468.842	1,90%
Crédit Agricole Normand	1.383.790	1,79%
Des Savoie	1.381.530	1,79%
Franche-Comté	1.326.616	1,72%
Alsace-Vosges	1.280.485	1,65%
Quercy Rouergue	1.266.169	1,64%
Loire Haute-Loire	1.231.239	1,59%
Loire Atlantique	1.230.620	1,59%
Morbihan	1.222.517	1,58%
Pas-de-Calais	1.212.071	1,57%
Côtes d'Armor	1.179.699	1,54%
Brie	1.146.658	1,48%
Sud Alliance	1.126.114	1,46%
Centre Ouest	1.112.893	1,44%
Toulouse et Midi Toulousain	1.029.272	1,34%
Gard	968.179	1,25%
Vendée	946.480	1,22%
Sud Méditerranée	907.682	1,18%
Somme	878.949	1,13%
Oise	850.674	1,11%
Cantal	689.016	0,89%
Côte-d'Or	684.222	0,89%
Calvados	649.330	0,84%
Réunion	496.710	0,64%
Guadeloupe	242.105	0,31%
Corse	235.282	0,31%
Martinique	161.857	0,21%
TOTAL Caisses Régionales	**69.724.719**	**90,22%**
Personnes physiques (salariés, anciens salariés ayant droits et administrateurs)	5.883.613	7,61%
F.C.P.E. (actionnariat salarié)	1.191.991	1,55%
F.C.P.R. *CNCA Transactions*[17]	481.897	0,62%
TOTAL GENERAL	**77.282.220**	**100%**

(17) Cf. infra § 3.5.3.

La part du capital et des droits de vote détenus à titre personnel par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction de la Société est inférieure à 1%.

La CNCA et les sociétés dans lesquelles elle détient une participation de plus de 50% n'ont acquis ni ne détiennent dans leur portefeuille aucune action de la CNCA.

3.4.2 Modifications intervenues dans la répartition du capital au cours des trois dernières années

La répartition du capital de la Société a évolué comme suit depuis le 31 décembre 1998 :

	31 décembre 1998		31 décembre 1999		31 décembre 2000		30 septembre 2001	
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre d'actions	% du capital	Nombre d'actions	% du capital	Nombre d'actions	% du capital
Caisses Régionales	53.237.779	90,29	59.991.311	90,04	67.232.334	90,01	69.724.719	90,22
Personnes physiques (salariés, anciens salariés, ayant droits, administrateurs)	3.915.809	6,64	4.985.029	7,48	5.727.253	7,66	5.883.613	7,61
FCPE (actionnariat salarié)	1.038.272	1,76	1.110.045	1,67	1.194.614	1,60	1.191.991	1,55
FCPR *CNCA Transactions***	609.815	1,03	377.039	0,57	378.034	0,51	481.897	0,62
Groupama*	161.134	0,27	161.134	0,24	161.134	0,22	0	0
Total	58.962.809	100	66.624.558	100	74.693.369	100	77.282.220	100

* *Au mois de juin 2001, Groupama a cédé sa participation dans la CNCA à Delfinances, société holding détenue par la CNCA ; cette participation a été reclassée fin juillet 2001 auprès des Caisses Régionales et du FCPR CNCA Transactions.*

** *Cf. infra § 3.5.3.*

3.4.3 Répartition du capital et des droits de vote à l'issue des apports effectués conformément au Protocole

En application du Protocole (cf. *infra* § 3.7), les Caisses Régionales apporteront à la CNCA l'intégralité des titres qu'elles détiennent directement ou indirectement au capital des Filiales Apportées. Les Caisses Régionales apporteront également au Holding de Contrôle l'intégralité des actions CNCA reçues en rémunération des apports des titres des Filiales Apportées ainsi que l'intégralité des actions CNCA détenues avant les Opérations qui ne seront pas cédées lors de l'introduction en bourse.

Dès lors, les Caisses Régionales détiendront, au travers du Holding de Contrôle, environ 70% du capital et des droits de vote de la CNCA et disposeront ainsi du pouvoir de contrôle sur les décisions requérant l'accord des actionnaires, telles que la nomination et la révocation des membres du conseil d'administration, la distribution de dividendes, la renonciation au droit préférentiel de souscription et l'approbation des augmentations de capital, l'approbation des opérations de fusion, consolidation, prise de contrôle ou autres combinaisons entre sociétés.

La part du capital et des droits de vote détenue par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction de la Société demeurera inférieure à 1%.

3.4.4 Actionnaire de contrôle de la CNCA à l'issue des Opérations

A l'issue des Opérations, les Caisses Régionales détiendront ensemble indirectement environ 70% du capital de la CNCA au travers du Holding de Contrôle (cf. *infra* § 3.7). Conformément aux statuts du Holding de Contrôle, les actions détenues par les Caisses Régionales au capital du Holding de Contrôle seront inaliénables pour une période de cinq ans (sauf exceptions, cf. *infra* § 3.7.6), les cessions d'actions étant, passée cette date, soumises à un droit de préemption.

3.5 MARCHÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE LA CNCA

3.5.1 Instruments financiers de la Société déjà admis aux négociations sur un marché réglementé au 30 septembre 2001

73 lignes obligataires émises par la CNCA sont admises aux négociations sur le Premier Marché d'Euronext Paris pour un encours global au 30 juin 2001 de 19,6 milliards d'euros dont 10 lignes de titres subordonnés remboursables pour un montant de plus de 2 milliards d'euros.

Par ailleurs, cinq lignes d'Euros Medium Term Notes (« **EMTN** ») émises par la CNCA sont admises aux négociations de la Bourse de Luxembourg, pour un encours global de plus de 1,8 milliards d'euros au 30 septembre 2001 :

- une ligne d'EMTN à 5 ans émise en juin 1999 pour un montant total de 500 millions de dollars US ;
- une ligne d'EMTN à 8 ans émise en septembre 1999 pour un montant de 15 millions d'euros ;
- une ligne d'EMTN à 7 ans émise en juillet 2000 pour un montant total de 600 millions d'euros ;
- une ligne d'EMTN à 3 ans à taux variable émise en juin 2001 pour un montant de 700 millions d'euros ;
- une ligne d'EMTN à 10 ans émise en septembre 2001 pour un montant total de 35 millions d'euros.

3.5.2 Marché des actions de la Société

A la date d'enregistrement du présent Document, les actions de la Société ne sont admises à la cote officielle d'aucune bourse de valeurs en France ou à l'étranger.

3.5.3 Mécanisme de liquidité antérieur à la réalisation des Opérations

En 1988 et 1990, dans le cadre des opérations conduisant à la mutualisation de la CNCA, l'Etat a procédé, en application de la loi n° 88-50 du 18 janvier 1988, à la cession d'actions de la CNCA aux salariés et anciens salariés du Groupe Crédit Agricole.

Afin d'assurer à ces derniers une certaine liquidité des titres qu'ils détiennent, un prix de négociation des actions CNCA est déterminé (le « **Prix de Référence** »)(18) tous les six mois, en mars et en septembre de chaque année, en fonction de la variation de la situation nette consolidée au cours du semestre, sous le contrôle des Commissaires aux comptes de la Société.

Cette liquidité est actuellement assurée, en cas d'insuffisance des ordres d'achat provenant des salariés du Groupe Crédit Agricole, par l'intermédiaire d'un Fonds Commun de Placement à Risque (le FCPR *CNCA Transactions*), financé par les Caisses Régionales et Crédit Agricole Asset Management et dont le règlement a été approuvé par la Commission des opérations de bourse le 15 avril 1988. Au 30 septembre 2001, ce FCPR, dont l'actif était plafonné par son règlement à 76,22 millions d'euros (*500 millions de francs*), détenait, 481.897 actions CNCA soit 0,62% du capital, représentant une valeur totale de 90.852.041,41 euros par application du Prix de Référence déterminé sur la base des comptes au 30 juin 2001.

Evolution du prix de négociation de l'action CNCA

	1998	1999		2000		2001
Date de l'arrêté comptable utilisé pour la fixation du Prix de Référence	31/12	30/06	31/12	30/06	31/12	30/06
Prix de Référence (coupon attaché)	868,90 francs*	131,61 euros	150,08 euros	151,57 euros	169,49 euros	188,53 euros

* *Soit 132,46 euros.*

Volumes des transactions (en nombre d'actions) réalisées dans le cadre du mécanisme de liquidité par ses bénéficiaires

	1998	1999	2000	2001*
Ventes	289.483	218.246	110.971	58.393
Achats	345.919	470.757	170.845	470
TOTAL	635.402	689.003	281.816	58.863

* *Au 31 juillet 2001.*

Le mécanisme de liquidité décrit ci-dessus n'a pas vocation à perdurer après la cotation des actions CNCA, dans la mesure où la liquidité des titres sera alors assurée par le marché. En outre, le FCPR *CNCA Transactions* sera, en raison de l'admission des actions CNCA aux négociations sur le Premier Marché Euronext Paris, dissout et liquidé. A cette occasion, les actions CNCA détenues par le FCPR et le solde éventuel des liquidités seront distribués aux Caisses Régionales et à Crédit Agricole Asset Management à proportion de leur participation et ce, à titre de distribution d'actifs et de boni de liquidation.

Cependant, afin d'assurer aux salariés une certaine continuité des conditions de liquidité de leurs titres, le Protocole prévoit qu'une dernière fenêtre de liquidité offrant des conditions similaires à celles qu'offrait le FCPR *CNCA Transactions* sera ouverte pour une période de 15 jours à l'issue d'une période de six semaines suivant la date de première cotation de l'action CNCA (cf. *infra* § 3.7.8).

3.6 DIVIDENDES DE LA CNCA

3.6.1 Dividendes par action pour les cinq derniers exercices

	1996 (francs)	1997 (francs)	1998 (francs)	1998 (euros)	1999 (euros)	2000 (euros)
Dividende brut par action	30,00	60,00	47,23	7,20	8,25	8,25
Dividende net par action	20,00	40,00	31,49	4,80	5,50	5,50
Avoir fiscal	10,00	20,00	15,74	2,40	2,75	2,75
Montant des dividendes distribués (hors avoir fiscal) (en millions)	912	1.909	1.857	283	366	410,8

3.6.2 Politique de distribution

La politique de distribution des dividendes est définie par le conseil d'administration de la Société : elle peut prendre en compte, notamment, les résultats et la situation financière de la Société ainsi que les politiques de distribution de dividendes des principales sociétés françaises et des entreprises internationales du secteur. La Société ne peut pas garantir le montant des dividendes qui pourront être versés au titre d'un exercice quelconque.

(18) Conformément à la méthode de calcul prévue dans la note d'information portant le visa COB n° 88-41, et reprise dans l'arrêté du 19 janvier 1990 du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget.

3.6.3 Délai de prescription

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits au profit de l'Etat.

3.7 LE PROTOCOLE

Le Protocole approuvé par les Caisses Régionales[19] et la CNCA prévoit la réalisation des opérations décrites dans la présente section.

Les dispositions du Protocole resteront en vigueur pendant une durée de dix ans à compter de la date du règlement-livraison des actions CNCA cédées et/ou émises dans le cadre de l'introduction en bourse de la CNCA.

Le Protocole se renouvellera ensuite par tacite reconduction pour des périodes successives de cinq ans chacune, à défaut de dénonciation faite, soit par la CNCA, soit par le Holding de Contrôle, au moins 18 mois avant chacune des échéances de la convention.

Les principales dispositions du Protocole sont résumées ci-après.

3.7.1 Modification du taux de décentralisation

La CNCA et les Caisses Régionales sont convenues de porter, à compter du 31 décembre 2001, le taux de décentralisation de $33^{1/3}$% à 50%, c'est-à-dire le taux de rétrocession à chaque Caisse Régionale, à prix coûtant et aux caractéristiques de liquidité et de durée de chaque produit d'épargne, des sommes collectées par les Caisses Régionales auprès de leur clientèle, et qui sont inscrites au bilan de la CNCA, conformément au mécanisme d'épargne-avances (cf. *infra* § 4.4.1).

3.7.2 Constitution d'un Fonds pour Risques Bancaires de Liquidité et de Solvabilité

Les Caisses Régionales et la CNCA sont convenues de constituer un fonds pour risques bancaires de liquidité et de solvabilité (le « **Fonds pour Risques Bancaires de Liquidité et de Solvabilité** ») doté à l'origine de 609,8 millions d'euros (*4 milliards de francs*). Ce fonds est destiné à permettre à la CNCA de mettre en œuvre la solidarité interne au Groupe Crédit Agricole et d'assurer son rôle d'organe central en intervenant en faveur de celles des Caisses Régionales qui viendraient à connaître des difficultés. La convention relative au Fonds pour Risques Bancaires de Liquidité et de Solvabilité restera en vigueur pendant une période de cinq ans à compter de l'introduction en bourse de la CNCA. A l'expiration de cette période de cinq ans, une nouvelle convention pourra être conclue après examen de la situation et du bilan de fonctionnement du Fonds pour Risques Bancaires de Liquidité et de Solvabilité.

Aux termes du Protocole, la CNCA sera engagée à contribuer à hauteur de 75% du montant de la dotation de 609,8 millions d'euros (*4 milliards de francs*), les Caisses Régionales s'engageant quant à elles, collectivement, à hauteur de 152,4 millions d'euros (*1 milliard de francs*), selon une répartition identique à celle du fonds de garantie des dépôts institué à l'article L. 312-4 du Code monétaire et financier.

La contribution des Caisses Régionales au Fonds pour Risques Bancaires de Liquidité et de Solvabilité prendra la forme d'une cotisation versée à la CNCA préalablement à l'introduction en bourse de la CNCA. Simultanément, la CNCA procédera à l'individualisation dans ses comptes de la part de la dotation initiale lui incombant.

Sauf circonstances très exceptionnelles, il est prévu que les interventions du Fonds pour Risques Bancaires de Liquidité et de Solvabilité auprès des Caisses Régionales en difficulté ou au titre de la solidarité interne du Groupe Crédit Agricole soient couvertes par les produits financiers générés par les sommes allouées au Fonds pour Risques Bancaires de Liquidité et de Solvabilité. En cas d'épuisement des ressources du Fonds pour Risques Bancaires de Liquidité et de Solvabilité, celles-ci seront complétées par la CNCA pour la durée de la convention relative au Fonds pour Risques Bancaires de Liquidité et de Solvabilité.

Les décisions d'utilisation seront prises par la Direction Générale de la CNCA au fur et à mesure de l'apparition de sinistres justifiant l'intervention de la CNCA dans le cadre du Fonds pour Risques Bancaires de Liquidité et de Solvabilité.

3.7.3 Constitution d'un Fonds de Recherche, de Développement et d'Investissement

La CNCA et les Caisses Régionales ont également prévu de constituer préalablement à l'introduction en bourse de la CNCA un fonds de recherche, de développement et d'investissement (le « **Fonds de Recherche, de Développement et d'Investissement** ») destiné à permettre au Groupe Crédit Agricole de développer des projets significatifs mettant en œuvre les nouvelles technologies de l'information et de la communication et à partager les moyens correspondants au sein d'une structure commune aux Caisses Régionales et à la CNCA.

Le Fonds de Recherche, de Développement et d'Investissement sera constitué sous forme de société par actions simplifiée à conseil d'administration. Avant de lancer tout projet important, le Fonds de Recherche, de Développement et d'Investissement le présentera pour décision aux instances nationales du Groupe Crédit Agricole.

La CNCA prendra en charge 51% de la dotation initiale de 152,4 millions d'euros (*1 milliard de francs*) du Fonds de Recherche, de Développement et d'Investissement, le solde étant apporté par les Caisses Régionales au travers d'un holding commun.

La définition détaillée de l'objet et des missions du Fonds de Recherche, de Développement et d'Investissement fera l'objet d'une convention spécifique.

---

(19) Les données du présent Document reposent sur l'hypothèse d'une participation de l'ensemble des Caisses Régionales aux Opérations. A la date d'enregistrement du présent Document, quatre Caisses Régionales n'ont pas encore approuvé définitivement le Protocole. Le conseil d'administration de ces Caisses Régionales se réunira à cet effet avant fin octobre 2001.

3.7.4 Apports à la CNCA par les Caisses Régionales de leurs participations au capital des Filiales Apportées.

Les Caisses Régionales sont convenues d'apporter à la CNCA, contre des actions nouvelles CNCA, la totalité des titres qu'elles détiennent directement ou indirectement au capital des Filiales Apportées : Crédit Agricole Asset Management (au travers de leur participation dans Segespar), Predica, Pacifica, BFT, Sofinco (au travers de leur participation dans Sacam Consommation 1, Sacam Consommation 2 et Sacam Consommation 3), CAI Cheuvreux (en direct et au travers de leur participation dans Crédit Agricole Bourse et Segespar) et CAICG (au travers de Crédit Agricole Bourse, de Crédit Agricole Asset Management et de CAI Cheuvreux).

Le tableau ci-après présente un résumé des conditions de ces apports.

Filiale	Nombre d'actions apportées par les Caisses Régionales	% du capital de la filiale	Nombre d'actions CNCA remises en rémunération de l'apport	% du capital de la CNCA (avant prise en compte de l'augmentation de capital réservée aux salariés)
Segespar*	65.106	49,99	3.727.030	3,90
Crédit Agricole Bourse**	1.403.296	99,99	1.346.059	1,41
Predica	10.231.164	48,74	8.594.090	9,00
Pacifica	1.899.994	38,00	265.245	0,28
BFT	500.385	28,43	298.672	0,31
Sacam Consommation 1***	283.677	49,50	722.341	0,76
Sacam Consommation 2***	812.933	49,10	2.073.816	2,17
Sacam Consommation 3***	467.336	49,20	1.187.680	1,24
CAI Cheuvreux****	33.757	0,95	33.910	0,04
Total théorique			**18.248.843**	**19,10**
Total après gestion des rompus			**18.248.816**	**19,10**

* *Détenant des participations dans CAI Cheuvreux et Crédit Agricole Asset Management.*

** *Détenant des participations dans CAI Cheuvreux et CAICG.*

*** *Détenant des participations dans Sofinco.*

**** *Détenant une participation dans CAICG.*

Autorisations administratives

Les engagements d'apport des Caisses Régionales sont soumis à la condition suspensive de l'obtention des autorisations administratives requises au titre de la réglementation bancaire (autorisation du Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement) ou de la réglementation des assurances (autorisation du Ministre de l'Economie et des Finances) françaises ainsi que de toute autre autorisation requise au titre des réglementations étrangères applicables.

Approbation des apports

La CNCA et chacune des Caisses Régionales apporteuses concluront des traités d'apport fixant les termes et conditions des apports des titres des Filiales Apportées à la CNCA. Les résolutions fixant les conditions de ces apports et des augmentations de capital de la CNCA en résultant ont été arrêtées par le conseil d'administration du 18 octobre 2001 et seront soumises à l'approbation de l'assemblée générale mixte de la Société convoquée par le conseil d'administration pour le 29 novembre 2001. Chacune des Caisses Régionales sera engagée dans le Protocole à approuver au cours de cette assemblée générale les apports de titres réalisés au bénéfice de la CNCA par les autres Caisses Régionales.

Régime fiscal des apports

A l'effet de placer les plus-values latentes attachées aux titres des Filiales Apportées qu'elles apporteront à la CNCA sous le régime de sursis d'imposition prévu à l'article 210 B du Code général des impôts, les Caisses Régionales ont déposé auprès du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie un dossier en vue de l'obtention de l'agrément prévu au paragraphe 3 dudit article.

3.7.5 Prise de participation de la CNCA au capital des Caisses Régionales

Niveau et forme de la prise de participation de la CNCA

La CNCA et les Caisses Régionales sont convenues de faire en sorte que la CNCA détienne 25% du capital de chacune de celles-ci, à l'exception toutefois de la Caisse Régionale de la Corse[20].

Afin de préserver la structure actuelle de contrôle des Caisses Régionales par les associés que sont aujourd'hui les Caisses Locales, cette prise de participation s'effectuera au travers de la souscription par la CNCA de CCA (cf. *supra* § 3.1.2.4) et, le cas échéant, de l'acquisition par la CNCA de CCI auprès de Caisses Locales dans les conditions décrites ci-après.

(20) La situation financière et juridique de la Caisse Régionale de la Corse ne permet pas aujourd'hui de procéder à l'émission de CCA. La CNCA étudiera le moment venu l'opportunité d'une prise de participation de 25% au capital de la Caisse Régionale de la Corse selon des modalités similaires à celles retenues pour les autres Caisses Régionales (cf. infra § 4.9).

Modalités de la prise de participation de la CNCA

Préalablement à la souscription des CCA, la CNCA acquerra la qualité d'associé des Caisses Régionales en souscrivant, à la valeur nominale, à une part sociale émise par chacune d'entre elles.

Cas général – Sous réserve du cas particulier de celles des Caisses Régionales ayant émis des CCI et pour lesquelles serait mise en œuvre la mesure d'accompagnement décrite ci-après, la CNCA acquerra sa participation au capital de chacune des Caisses Régionales en souscrivant à une augmentation de capital réservée de chacune des Caisses Régionales[21] sous forme de CCA d'un montant lui permettant de détenir 25% du capital de la Caisse Régionale émettrice, sous réserve d'approbation par chacune des assemblées générales des Caisses Régionales et, pour les Caisses Régionales ayant émis des CCI ou CCA, des assemblées spéciales de porteurs de CCA et de CCI.

Le prix d'émission des CCA a été déterminé :

- pour celles des Caisses Régionales n'ayant pas émis de CCI admis aux négociations sur un marché réglementé, à une valeur déterminée par application d'une approche multicritères combinant :
  - — l'application d'un multiple au résultat net 2000 (méthode affectée d'une pondération de 25%) ;
  - — l'application d'un multiple aux fonds propres 2000, ce multiple étant déterminé à partir d'une analyse de régression entre multiple des fonds propres et rendement des fonds propres conduite sur un échantillon de banques européennes (méthode affectée d'une pondération de 25%) ;
  - — le calcul de l'actif net comptable corrigé[22] (méthode affectée d'une pondération de 50%) ;
- pour celles des Caisses Régionales ayant émis des CCI admis aux négociations sur un marché réglementé, à une valeur déterminée par le maximum entre :
  - — la moyenne arithmétique des moyennes, pondérées par les volumes, sur 1, 3, 6 et 9 mois, des cours de bourse moyens des CCI émis par la Caisse Régionale considérée, calculée à la date du 30 juin 2001 ;
  - — l'application d'une approche multicritères appliquée de la manière suivante :
    - ✓ l'application d'un multiple au résultat net 2000 (méthode affectée d'une pondération de 25%),
    - ✓ l'application d'un multiple aux fonds propres 2000, ce multiple étant déterminé à partir d'une analyse de régression entre multiple des fonds propres et rendement des fonds propres conduite sur un échantillon de banques européennes (méthode affectée d'une pondération de 25%),
    - ✓ le calcul de l'actif net comptable corrigé (méthode affectée d'une pondération de 50%).

Tant pour les Caisses Régionales dont les titres sont négociés sur un marché réglementé que pour les autres Caisses Régionales dont les titres ne sont pas négociés sur un marché réglementé, la valeur déterminée par l'approche multi-critères a été affectée d'une décote globale de 20%, traduisant l'absence de droit de vote et l'illiquidité des CCA.

L'émission de ces CCA sera décidée par chacune des assemblées générales sous la double condition suspensive (i) de l'apport au Holding de Contrôle des titres CNCA détenus à l'issue des cessions des actions CNCA réalisées par les Caisses Régionales dans le cadre de l'introduction en bourse de la CNCA, et (ii) du règlement-livraison des actions CNCA cédées dans le cadre de l'introduction en bourse de la CNCA.

La CNCA souscrira les CCA et en libérera le prix d'émission à la date de réalisation de la dernière de ces conditions suspensives.

La souscription des CCA sera financée principalement par voie d'émission de titres subordonnés remboursables.

Cas particulier : mise en œuvre d'un mécanisme de liquidité sur les CCI de certaines Caisses Régionales — Les Caisses Régionales ayant procédé à l'émission de CCI auront la faculté, à l'occasion des opérations conduisant à l'introduction en bourse de la CNCA, de prévoir des mesures d'accompagnement destinées aux porteurs de CCI. L'une de ces mesures consistera en une majoration du premier dividende mis en paiement en faveur des porteurs de CCI postérieurement à l'introduction en bourse de la CNCA. L'autre mesure consistera en une liquidité offerte aux porteurs de CCI, réalisée au prix d'émission des CCA souscrits par la CNCA (tel qu'indiqué ci-dessus). Cette liquidité, si le conseil d'administration de la Caisse Régionale opte pour cette mesure d'accompagnement, sera assurée, sous forme d'un ordre permanent d'achat, par voie d'acquisitions de CCI sur le marché par une ou plusieurs Caisses Locales sociétaires de la Caisse Régionale considérée. Un communiqué sera publié à cette occasion et mis à la disposition des porteurs de CCI de la Caisse Régionale concernée. Les CCI acquis par la ou les Caisses Locales se présentant à l'achat seront, dans la limite d'un nombre de CCI représentant 25% du capital de la Caisse Régionale, cédés à la CNCA après (i) le règlement livraison des actions CNCA cédées dans le cadre de l'introduction en bourse de la CNCA et (ii) l'apport au Holding de Contrôle des actions CNCA détenues par les Caisses Régionales à l'issue de ces cessions. Si le nombre de CCI ainsi acquis est inférieur à 25% du capital, le solde de la participation de la CNCA sera acquis par voie de souscription de CCA dans les conditions visées ci-dessus.

(21) A l'exception de la Caisse Régionale de la Corse (cf. infra §.4.9).

(22) Actif net comptable corrigé des plus-values latentes et du Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG).

Maintien du niveau de participation de la CNCA

La CNCA et les Caisses Régionales ont également prévu compte tenu du souhait des Caisses Régionales de continuer à faire évoluer leur capital, le maintien de la participation de la CNCA au capital des Caisses Régionales à un niveau au moins égal à 25% du capital, sans que cette participation n'excède significativement et durablement ce seuil.

Dividendes

Dans un souci d'harmonisation des politiques de distribution de dividendes mises en œuvre par les Caisses Régionales, le Protocole prévoit que :

- chacune des Caisses Régionales proposera à l'assemblée générale de ses sociétaires de distribuer aux porteurs de CCA un montant annuel conforme aux pratiques du marché (en moyenne de l'ordre de 30%) de la fraction du résultat net correspondant à la quote-part du capital représentée par ces titres, sous réserve des décisions liées à la situation financière de la Caisse Régionale considérée et dont la CNCA aurait à connaître en sa qualité d'organe central ;

- en outre, pour les Caisses Régionales ayant émis des CCI, le dividende distribué aux porteurs de CCA ne pourra être inférieur à celui distribué aux porteurs de CCI[23].

3.7.6 Constitution du Holding de Contrôle et apport des titres CNCA détenus par les Caisses Régionales

Le contrôle des Caisses Régionales sur la CNCA sera exercé à travers une société commune, SAS Rue La Boëtie (le « **Holding de Contrôle** ») à laquelle les Caisses Régionales apporteront l'intégralité des actions CNCA qu'elles détiendront à l'issue de l'introduction en bourse de la CNCA (cet apport excluant par conséquent les titres CNCA cédés sur le marché lors de l'introduction en bourse de la CNCA).

Le Holding de Contrôle a pour vocation de permettre d'assurer la pérennité du contrôle des Caisses Régionales sur la CNCA après l'ouverture de son capital résultant de son introduction en bourse, et d'unifier la représentation et l'expression des Caisses Régionales lors des assemblées générales de la CNCA.

Conformément au Protocole, la FNCA a constitué le Holding de Contrôle le 5 octobre 2001 sous la forme d'une société par actions simplifiée, avec un capital initial de 38.120 euros libéré en numéraire. Le Holding de Contrôle aura pour objet exclusif « la détention d'un nombre d'actions et autres valeurs mobilières émises par la CNCA lui conférant à tout moment plus de 50% des droits de vote et du capital de la CNCA » (cf. *supra* § 3.3.4). Ses statuts prévoient que le Président du Holding de Contrôle sera de droit le Président de la FNCA et que le Secrétaire Général sera de droit le Secrétaire Général de la FNCA.

Conformément au Protocole, les Caisses Régionales concluront préalablement à l'introduction en bourse de la CNCA les traités d'apports aux termes desquels elles s'engageront à apporter au Holding de Contrôle l'intégralité des actions CNCA qu'elles détiendront à l'issue de l'introduction en bourse de la CNCA, sous la condition suspensive du règlement-livraison des actions CNCA dans le cadre de celle-ci. Elles se sont également engagées, sous la même condition suspensive, à approuver ces apports et à procéder à l'augmentation de capital du Holding de Contrôle destinée à rémunérer les Caisses Régionales apporteuses, au cours de l'assemblée générale du Holding de Contrôle qui se tiendra à cet effet au plus tard le 29 novembre 2001.

Au plan fiscal, l'apport des titres CNCA reçus par les Caisses Régionales en rémunération de l'apport des titres des Filiales Apportées à la CNCA ne remettra pas en cause le régime de sursis d'imposition mentionné au paragraphe 3.7.4 ci-dessus, sous réserve de l'obtention d'un agrément spécifiquement demandé par les Caisses Régionales à cet effet (cf. *supra* § 3.7.4). L'apport du solde des titres CNCA détenus par les Caisses Régionales sera placé de plein droit sous le régime de sursis d'imposition prévu à l'article 210 B du Code général des impôts.

Par dérogation expresse aux dispositions de l'article L. 225-122 du Code de commerce et, afin de préserver le mode de répartition des droits de vote qui existait avant les Opérations au sein de la CNCA entre les Caisses Régionales, les statuts du Holding de Contrôle prévoient que les droits de vote attachés aux actions émises par la Société seront répartis de la façon suivante entre les associés :

- un tiers par parts égales entre les associés,

- les deux tiers restant proportionnellement au nombre d'actions du Holding de Contrôle détenues par chacun des associés.

Conformément à ses statuts, le Holding de Contrôle ne peut avoir pour actionnaires que les sociétés justifiant du statut de Caisse Régionale, la société constituée par les Caisses Régionales pour assurer la liquidité de leur participation dans le Holding de Contrôle (le Holding de Liquidité, cf. *infra* § 3.7.7) et la SAS Ségur[24] à condition que ces dernières aient pour seuls actionnaires des Caisses Régionales. Les statuts du Holding de Contrôle prévoient en outre une inaliénabilité des actions détenues par les Caisses Régionales pendant une durée de cinq ans à compter de la date de réalisation des apports d'actions CNCA, sauf au profit du Holding de Liquidité dans les conditions définies par une Convention de Liquidité (cf. *infra* § 3.7.7). A l'issue de cette période, des cessions à des Caisses Régionales pourront avoir lieu en dehors du cadre du Holding de Liquidité et de la Convention de Liquidité, sous réserve toutefois du droit de préemption statutaire des associés du Holding de Contrôle.

3.7.7 Mécanisme de liquidité sur les titres du Holding de Contrôle

A l'effet d'assurer une certaine liquidité aux titres du Holding de Contrôle détenus par les Caisses Régionales à la suite de l'apport de leurs actions CNCA au Holding de Contrôle, tout en garantissant le contrôle permanent et intégral du Holding de Contrôle (et donc de la CNCA) par les Caisses Régionales, les Caisses Régionales se sont engagées à constituer au plus tard le 31 octobre 2001 une société commune (le « **Holding de Liquidité** ») au travers de laquelle sera organisée une procédure permettant aux Caisses Régionales de céder ou d'acquérir des actions du Holding de Contrôle.

---

(23) Compte non tenu, le cas échéant et s'agissant de la première distribution intervenant après la cotation de la CNCA, de la majoration visée

(24) Société holding détenue à 100 % par les Caisses Régionales.

Le mécanisme de liquidité des titres du Holding de Contrôle est fixé dans une convention de liquidité, qui sera conclue entre le Holding de Liquidité et les Caisses Régionales concomitamment à la constitution du Holding de Liquidité (la « **Convention de Liquidité** »). Aux termes de cette convention, le Holding de Liquidité déterminera, le 31 mars et le 30 septembre de chaque année, le prix, calculé par transparence de l'action CNCA, auquel il proposera aux Caisses Régionales de leur acheter ou de leur vendre des actions du Holding de Contrôle. Le Holding de Liquidité procédera aux acquisitions et cessions d'actions du Holding de Contrôle, dans la limite de ses capacités financières et du nombre d'actions qu'il sera en mesure de vendre aux Caisses Régionales, les répartitions s'effectuant, en cas d'excès du nombre d'actions offertes ou demandées, en proportion des offres ou des demandes formulées par les Caisses Régionales.

Le Holding de Liquidité cessera néanmoins d'acquérir des actions du Holding de Contrôle dès lors qu'il aura atteint une participation dans le Holding de Contrôle égale à la plus faible participation détenue par une Caisse Régionale dans le Holding de Contrôle. La reprise du mécanisme de liquidité supposera alors l'acquisition par une ou plusieurs Caisses Régionales d'actions du Holding de Contrôle auprès du Holding de Liquidité, de telle sorte que ce dernier détienne une participation inférieure à la plus faible participation détenue par une Caisse Régionale dans le Holding de Contrôle.

Enfin, aux termes de la Convention de Liquidité, une Caisse Régionale ne pourra :

(i) abaisser sa participation en dessous de 0,20% du capital du Holding de Contrôle, ou

(ii) détenir une part relative dans le capital du Holding de Contrôle inférieure à 75% ou supérieure à 125% de sa part relative initiale dans le capital du Holding de Contrôle.

3.7.8 Introduction en bourse de la CNCA

Sous réserve de la réalisation ou de l'approbation sous condition suspensive (suivant le cas) des opérations décrites ci-dessus, et de la décision d'admission des actions de la CNCA aux négociations sur le Premier Marché d'Euronext Paris, il sera procédé à l'introduction en bourse de la CNCA.

Préalablement à l'introduction en bourse de la CNCA, il sera procédé à la suppression du mécanisme de liquidité dont bénéficient à ce jour (i) les personnes physiques (salariés, anciens salariés, administrateurs et ayant-droits) détenant des actions CNCA, et (ii) les fonds communs de placement d'entreprise investis en actions CNCA dont les parts sont détenues par les personnes physiques susvisées. Les conditions de suppression de ce mécanisme sont décrites au § 3.5 du présent Document.

Afin d'assurer aux salariés une transition organisée du mécanisme de liquidité dont ils bénéficient actuellement, le Protocole prévoit qu'une dernière fenêtre de liquidité, offrant des conditions similaires à celles qu'offrait le mécanisme de liquidité pour les actions détenues préalablement à l'introduction en bourse par l'intermédiaire du FCPR *CNCA Transactions*, sera ouverte pour une période de 15 jours à l'issue d'une période de six semaines suivant la date de première cotation. Cette dernière fenêtre de liquidité permettra aux salariés de céder leurs titres sur la base de la dernière valeur de l'action CNCA arrêtée par le conseil d'administration de la CNCA. La liquidité des titres aux conditions anciennes sera alors assurée par une société en nom collectif (SNC) créée à cet effet par les Caisses Régionales et Crédit Agricole Asset Management. Le capital social de cette SNC, par analogie avec la composition du capital social du FCPR *CNCA Transactions*, sera détenu à hauteur de 10% par Crédit Agricole Asset Management et de 90% par les Caisses Régionales, la répartition du capital entre ces dernières étant identique à celle du Holding de Contrôle. En outre, une garantie sera donnée à la SNC par chacun des associés aux fins de couvrir les éventuelles pertes résultant de l'acquisition des titres CNCA dans le cadre de la fenêtre de liquidité, puis de leur cession.

L'acquisition des actions CNCA par la SNC dans le cadre de la fenêtre de liquidité sera financée par apports en compte courant des associés à proportion de leur participation au capital.

Les actions CNCA acquises par la SNC dans le cadre de l'ouverture de la dernière fenêtre de liquidité pourraient être destinées *(i)* à une cession ultérieure sur le marché, après une période de blocage, pour accroître le flottant ou *(ii)* à un apport au Holding de Contrôle pour renforcer le contrôle des Caisses Régionales sur la CNCA via le Holding de Contrôle ou *(iii)* à une détention durable par la SNC.

3.7.9 Les relations internes au Groupe Crédit Agricole

Les Caisses Régionales et la CNCA sont convenues que les relations internes au Groupe Crédit Agricole seront, à compter de l'introduction en bourse de la CNCA, régies par les stipulations du Protocole décrites ci-après.

Relations opérationnelles entre la CNCA et les Caisses Régionales

Aux termes du Protocole, la CNCA et les Caisses Régionales sont convenues que les évolutions futures de leurs relations opérationnelles se feront en cohérence avec les évolutions du marché, pour améliorer la compétitivité du Groupe Crédit Agricole et en préservant les équilibres et les responsabilités financières et opérationnelles de chacune. Ces évolutions feront l'objet de conventions.

Relations entre les Filiales Apportées et les Caisses Régionales

Les Caisses Régionales distribuent pour l'essentiel les produits de marque Crédit Agricole conçus par les Filiales Apportées et celles-ci diffusent pour l'essentiel leurs produits par le réseau des Caisses Régionales. Aux termes du Protocole, il est prévu que les Filiales Apportées offriront aux Caisses Régionales leurs meilleures conditions en termes de qualité et de prix des produits et services, et de commissionnement des actes de distribution.

Représentation des Caisses Régionales dans les organes sociaux des Filiales Apportées

Aux termes du Protocole, la CNCA et les Caisses Régionales sont convenues que la détention par la CNCA de l'intégralité du capital des Filiales Apportées ne doit pas conduire à mettre un terme à la participation des Caisses Régionales à la définition *(i)* de la politique menée par les Filiales Apportées et surtout *(ii)* des produits et services conçus par les Filiales Apportées dans un souci de répondre aux attentes des Caisses Régionales et de leur clientèle.

En conséquence, la CNCA et les Caisses Régionales sont convenues que *(i)* les Caisses Régionales demeureront représentées dans les organes sociaux des Filiales Apportées, aux côtés de la CNCA qui désignera la majorité des membres de ces organes dans le respect des équilibres actuels des conseils, et *(ii)* les Caisses Régionales pourront chacune acquérir, postérieurement à l'introduction en bourse de la CNCA, deux actions des sociétés Predica, Pacifica, BFT, Sofinco, Crédit Agricole Asset Management, CAI Cheuvreux et CAICG.

La désignation des administrateurs représentant les Caisses Régionales, qui auront la qualité de Président ou de Directeur Général de Caisse Régionale, se fera sur proposition des Caisses Régionales (par l'intermédiaire du Holding de Contrôle).

Liens commerciaux

Afin de maintenir la souplesse de l'organisation et du fonctionnement actuels de ces relations commerciales, et considération prise du maintien d'une représentation des Caisses Régionales au conseil d'administration des Filiales Apportées, la CNCA et les Caisses Régionales sont convenues que les principes suivants régiront les relations commerciales entre les Filiales Apportées de la CNCA et les Caisses Régionales :

(i) concertation permanente, de manière à (x) assurer une offre de produits et de services répondant aux attentes de la clientèle des Caisses Régionales, et à (y) déterminer la mise en œuvre opérationnelle la mieux adaptée à leur commercialisation ;

(ii) collaboration commerciale conçue par les intervenants comme s'inscrivant dans un partenariat de long terme ;

(iii) fixation des commissions et tarification des services (x) à des conditions fixées par référence aux conditions de marché permettant aux Caisses Régionales de faire face à la concurrence des autres réseaux bancaires, (y) de nature à permettre à chacune des parties de bénéficier des fruits de la commercialisation des produits et services, dans le respect des équilibres des Filiales Apportées et (z) garantissant aux Caisses Régionales qu'aucun autre réseau de distribution y compris le cas échéant celui détenu en propre par l'une des Filiales Apportées, ne bénéficie de conditions ou de produits plus avantageux ;

(iv) décentralisation et délégation de la gestion des produits et services dans un souci de renforcer la proximité avec la clientèle des Caisses Régionales et de responsabiliser les Caisses Régionales en matière de qualité de souscription et de gestion des contrats ;

(v) mise en place d'actions de formation (définies en commun) des personnels des Caisses Régionales destinées à favoriser la commercialisation des produits et services des Filiales Apportées ;

(vi) maintien d'un droit exclusif des Caisses Régionales sur leur clientèle, sans transfert au bénéfice des Filiales Apportées, sauf accord dérogatoire prévoyant une rémunération spécifique des Caisses Régionales au titre d'un tel transfert.

Chapitre IV – Renseignements concernant l'activité

4.1 INTRODUCTION

*Le terme « Groupe CNCA » désigne le groupe constitué par la CNCA, ses filiales consolidées à l'issue des Opérations et ses participations de 25% au capital de chacune des Caisses Régionales (à l'exception de la Caisse Régionale de la Corse) (*cf. *supra* § 3.7.5*). Le terme « Groupe Crédit Agricole » désigne l'ensemble constitué par le Groupe CNCA, les Caisses Régionales, les Caisses Locales et leurs filiales.*

4.1.1 Présentation générale du Groupe CNCA

Le Groupe Crédit Agricole, première banque française, deuxième banque européenne et sixième banque dans le monde par le montant de ses capitaux propres au 31 décembre 2000 (*source : The Banker*), a décidé d'introduire en bourse la CNCA, société représentative de sa puissance financière et de l'étendue de ses activités. Les activités du Groupe CNCA sont regroupées dans cinq principaux pôles correspondant à ceux du Groupe Crédit Agricole : la banque de proximité en France, principal métier du Groupe Crédit Agricole où celui-ci est le numéro un avec 16 millions de clients particuliers et un réseau de près de 7.700 agences ; la gestion d'actifs, les assurances et la banque privée, dont le Groupe CNCA poursuit activement le développement et qui représentaient ensemble 211,6[(25)] milliards d'euros d'actifs gérés au 31 décembre 2000 ; les activités à destination de la grande clientèle en France et à l'international sur lesquelles le Groupe CNCA, implanté dans plus de soixante pays, occupe des positions de premier plan, notamment sur les marchés d'actions et de taux en Europe, et en matière de financement maritime et aéronautique ; la banque de détail à l'étranger ; et les activités de gestion pour compte propre et diverses autres activités regroupant notamment les activités de la CNCA en tant que banque centrale du Groupe Crédit Agricole et les participations du Groupe CNCA, autres que dans la banque de détail à l'étranger.

A l'issue des Opérations décrites au paragraphe 3.7, le Groupe CNCA regroupera, outre son périmètre actuel d'activités, les opérations des Filiales Apportées qui seront alors détenues à 100%[(26)], et des participations de 25% au capital de chacune des Caisses Régionales[(27)].

Le graphique ci-dessous illustre la structure du Groupe CNCA après la réalisation des Opérations, sur la base des pourcentages au 30 juin 2001 pour les filiales autres que les Filiales Apportées.

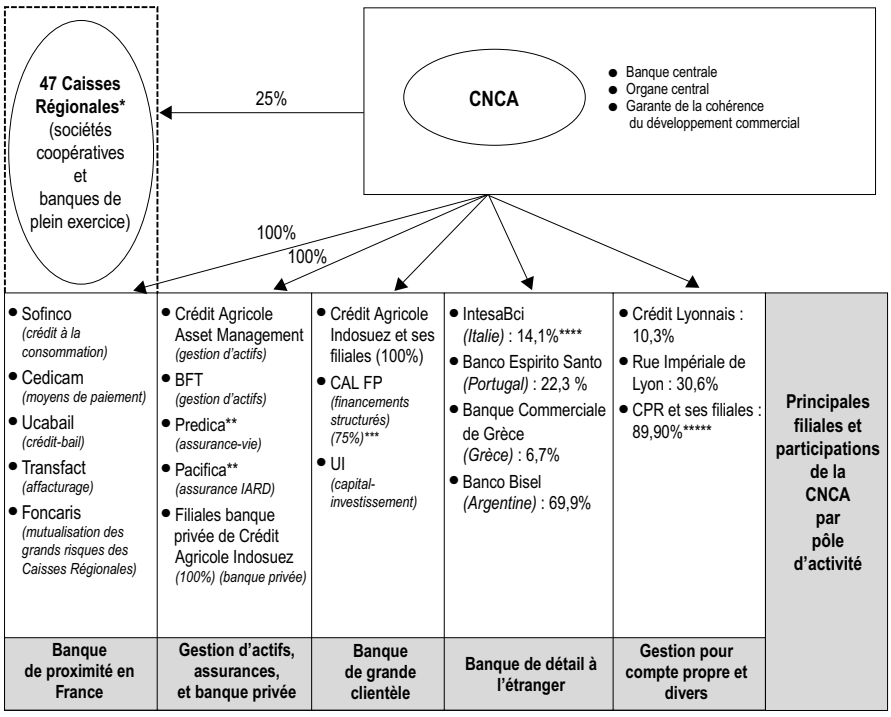

* *Il est rappelé que la CNCA ne détiendra pas de participation au capital de la Caisse Régionale de la Corse (cf. supra § 3.7.5 et infra § 4.9).*

** *A l'issue des Opérations, la CNCA ne détiendra que 97,5% du capital de Predica et ne détiendra directement que 60% du capital de Pacifica. Les participations minoritaires détenues par Groupama dans Predica et indirectement dans Pacifica (50% de la société Amacam SA détenant 40% du capital de Pacifica) pourraient être cédées à la CNCA dans les mois qui viennent.*

*** *Pourcentage d'intérêt, représentant 50% en pourcentage de contrôle.*

**** *Pourcentage d'intérêt, représentant 16,1% en pourcentage de contrôle.*

***** *Les résultats de CPR et de ses filiales sont affectés provisoirement au pôle gestion pour compte propre et divers.*

(25) Auxquels s'ajoutent 9,3 milliards d'euros pour CPR Asset Management dont les résultats sont actuellement affectés au pôle gestion pour compte propre et divers.

(26) A l'exception de Predica dont la CNCA ne détiendra que 97,5% du capital et de Pacifica dont la CNCA ne détiendra directement que 60% du capital à l'issue des Opérations. Les participations minoritaires détenues par Groupama dans Predica et indirectement dans Pacifica (50% de la société Amacam SA détenant 40% du capital de Pacifica) pourraient être cédées à la CNCA dans les mois qui viennent.

(27) A l'exception de la Caisse Régionale de la Corse (cf. supra § 3.7.5 et infra § 4.9).

4.1.2 Présentation générale des activités du Groupe CNCA

A travers la structure décrite au paragraphe 4.1.1 ci-dessus, le résultat du Groupe CNCA comprendra, à l'issue des Opérations, 100% des revenus de quatre des cinq pôles d'activités mentionnés ci-dessus : le pôle gestion d'actifs, assurances et banque privée, le pôle banque de grande clientèle, le pôle banque de détail à l'étranger et le pôle gestion pour compte propre et divers. Les activités du pôle banque de proximité en France demeureront principalement exercées par les Caisses Régionales. Néanmoins, les résultats du Groupe CNCA dans ce pôle comprendront, d'une part 25% de ceux des Caisses Régionales par mise en équivalence et, d'autre part, les revenus des Filiales Apportées et des autres filiales de la CNCA rattachées au pôle de banque de proximité en France. L'activité de la CNCA en tant que banque centrale du Groupe Crédit Agricole, bien qu'elle soit étroitement liée à l'activité de banque de proximité en France, du fait notamment du mécanisme d'épargne-avances (cf. *infra* § 4.4.1), est inclue dans le pôle gestion pour compte propre et divers.

Ces cinq pôles d'activités sont organisés comme suit :

- ***le pôle banque de proximité en France*** regroupe l'offre de produits et de services bancaires et d'assurances aux particuliers, agriculteurs, professionnels, collectivités locales et petites et moyennes entreprises en France. Dans ce pôle, le Groupe CNCA a réalisé en 2000 un produit net bancaire *pro forma* de 812 millions d'euros, soit 14,2% du produit net bancaire *pro forma* du Groupe CNCA et un résultat courant avant impôt *pro forma* de 503 millions d'euros, soit 26,2% du résultat courant avant impôt *pro forma* du Groupe CNCA. Compte tenu de la structure du Groupe Crédit Agricole et du rôle de la CNCA auprès des Caisses Régionales (pour une description de ce rôle, cf. *infra* § 4.1.3 et § 4.3.1), la présentation de l'activité du Groupe CNCA dans ce pôle ne peut être envisagée sans celle de l'activité du Groupe Crédit Agricole dans son ensemble. Même si les activités du Groupe CNCA et du Groupe Crédit Agricole dans la banque de proximité en France sont intégrées d'un point de vue opérationnel, il est rappelé que les résultats du Groupe CNCA n'incluent les résultats des Caisses Régionales qu'à hauteur de 25%, ces dernières étant consolidées par mise en équivalence, et que les activités de la CNCA en tant que banque centrale du Groupe Crédit Agricole, y compris celles effectuées dans le cadre du pôle banque de proximité en France, font partie du pôle gestion pour compte propre et divers du Groupe CNCA. Le Groupe Crédit Agricole est le premier banquier de proximité en France avec 16 millions[28] de clients particuliers, des parts de marché respectivement de 21,4% et de 16,5% dans la collecte bancaire et les crédits aux particuliers, aux professionnels et aux entreprises (*source : Banque de France*) et de 24,3% des cartes bancaires sur la base du nombre de cartes émises au 31 décembre 2000 (*source : Groupement des Cartes Bancaires*), et un réseau de près de 7.700 agences. Avec près de 47.000 clients entreprises et une part de marché de 12,2% sur les crédits aux entreprises[29], le Groupe Crédit Agricole est la première banque de financement des entreprises en France (*source : Banque de France*) ;

- ***le pôle gestion d'actifs, assurances et banque privée*** regroupe l'offre de services de gestion d'actifs aux particuliers, entreprises et institutionnels, les produits d'assurances, (assurance-vie, prévoyance et assurance IARD) et les activités de banque privée, en France et à l'international. Dans ce pôle, le Groupe CNCA a réalisé en 2000 un produit net bancaire *pro forma* de 1.388 millions d'euros, soit 24,3% du produit net bancaire *pro forma* du Groupe CNCA, et un résultat courant avant impôt *pro forma* de 598 millions d'euros, soit 31,1% du résultat courant avant impôt *pro forma* du Groupe CNCA. Les actifs sous gestion dans ce pôle représentaient 211,6 milliards d'euros au 31 décembre 2000 et la filiale de gestion d'actifs de la CNCA, Crédit Agricole Asset Management, figure parmi les premières sociétés de gestion d'actifs françaises sur la base de ses actifs sous gestion au 31 décembre 2000 ; le Groupe CNCA est également parmi les premiers bancassureurs en France avec 10,9% de part de marché sur la base des encours gérés en assurance-vie au 31 décembre 2000 (*source : FFSA*) ; dans le domaine de la banque privée, il dispose, outre sa présence en France, de fortes implantations dans trois places majeures, en Suisse, au Luxembourg et à Monaco. Dans le domaine de l'assurance IARD, le Groupe CNCA, s'appuyant sur le réseau des Caisses Régionales, s'est imposé en dix ans parmi les premiers bancassureurs IARD des particuliers en France (*source : La Tribune de l'assurance*) avec, au 31 décembre 2000, 442,0 millions d'euros de primes encaissées au cours de l'année et 2,4 millions de contrats en portefeuille ;

- ***le pôle banque de grande clientèle*** regroupe la banque de financement et la banque de marché et d'investissement (incluant également les services financiers), à destination des grandes entreprises et des institutionnels, en France comme à l'international. Dans ce pôle, le Groupe CNCA a réalisé en 2000 un produit net bancaire *pro forma* de 2.976 millions d'euros, soit 52,0% du produit net bancaire *pro forma* du Groupe CNCA, et un résultat courant avant impôt *pro forma* de 817 millions d'euros, soit 42,6% du résultat courant avant impôt *pro forma* du Groupe CNCA. Le Groupe CNCA occupe une position de numéro un en Europe sur les émissions primaires court terme souveraines libellées en euros (*source : interne fondée sur les statistiques 2000 des Trésors européens*) et est un acteur important sur les marchés de capitaux européens. Il figure également parmi les grands intervenants sur le marché des grands financements et financements spécialisés. En 2000, sur les marchés primaires actions, l'alliance conclue entre Crédit Agricole Indosuez et Lazard figurait au premier rang des chefs de file teneurs de livres pour les émissions françaises d'actions (en incluant les opérations avec droit préférentiel de souscription) avec une part de marché de 16,8% (*source : Thomson Financial*). Crédit Agricole Indosuez a été classé, quant à lui, au sixième rang sur le marché français des fusions-acquisitions en 2000 (*source : Thomson Financial*) ;

- ***le pôle banque de détail à l'étranger*** regroupe les participations de la CNCA dans plusieurs banques de détail de premier rang à l'étranger. La CNCA est notamment l'actionnaire de référence d'IntesaBci, première banque italienne par son total de bilan au 31 décembre 2000 (*source : The Banker*), avec un pourcentage de contrôle de 16,1%, et détient une participation de 22,3% dans Banco Espirito Santo, seconde banque privée portugaise sur la base de sa part de marché crédits-dépôts (*source : rapport annuel BES*), avec lesquelles la CNCA a développé des partenariats commerciaux ;

(28) Hors clients de Sofinco.

(29) Encours de plus de 76.224 euros déclarés à la centrale des risques Banque de France pour les entreprises de 10 salariés et plus.

- ***le pôle gestion pour compte propre et divers*** regroupe d'une part les participations de la CNCA en France (notamment au capital du Crédit Lyonnais et de la Rue Impériale de Lyon) et, d'autre part, les activités de banque centrale de la CNCA comprenant notamment la centralisation de la trésorerie des Caisses Régionales et la gestion actif-passif des ressources du Groupe Crédit Agricole, résultant en particulier du mécanisme d'épargne-avances entre la CNCA et les Caisses Régionales décrit au § 4.4.1 ci-dessous.

Par ses parts de marché, le Groupe CNCA occupe ainsi aujourd'hui une position de référence sur de nombreux marchés. Alors que le secteur bancaire connaît actuellement une phase de concentration, le Groupe CNCA est bien évidemment soumis, comme les autres grands établissements de crédit, à une forte pression commerciale de la part de ses concurrents. Cette concurrence accrue sur les marchés de la CNCA pourrait, le cas échéant, avoir des conséquences sur le nombre de ses clients, ses parts de marché ou le niveau de ses marges, ou justifier la réalisation d'investissements supplémentaires.

Comme tout établissement bancaire, l'activité et les résultats du Groupe CNCA sont par ailleurs influencés par l'évolution économique générale et les cycles que connaissent les économies, en France comme à l'international. Tout ralentissement de l'économie présente ainsi des conséquences sur l'activité du secteur bancaire, quel que soit le type de clientèle considérée (entreprises, particuliers, ou autres).

4.1.3 Liens opérationnels et fonctionnels entre le Groupe CNCA et les Caisses Régionales

Doté d'une structure décentralisée décrite dans le graphique du paragraphe 4.1.1 ci-dessus, le Groupe CNCA intègre l'ensemble de ses activités grâce aux liens opérationnels et fonctionnels étroits qui l'unissent aux Caisses Régionales. Les principaux liens sont résumés ci-après (pour une description détaillée de ces liens, cf. *supra* § 3.1.2.2 et *infra* § 4.4.1) :

- les Caisses Régionales assurent la gestion de la relation avec la clientèle de la banque de proximité en France en s'appuyant sur le Groupe CNCA ;

- la CNCA, en tant que garante de la cohérence du développement commercial du Groupe Crédit Agricole, coordonne la définition et la mise en œuvre de la stratégie commerciale au sein du Groupe Crédit Agricole dont elle est ainsi le moteur ;

- en tant que banque centrale du Groupe Crédit Agricole, la CNCA centralise et inscrit à son bilan les excédents de trésorerie et l'ensemble de l'épargne bancaire collectée par les Caisses Régionales en son nom et refinance les crédits à moyen et long terme consentis par les Caisses Régionales sur les avances de la CNCA ;

- en tant qu'organe central du réseau constitué par elle-même, les Caisses Régionales et les Caisses Locales, la CNCA veille à la cohésion et au bon fonctionnement de ce réseau et est chargée d'assurer la liquidité et la solvabilité de chacun des établissements le constituant ;

- les filiales de la CNCA conçoivent et gèrent un certain nombre de produits et services répondant aux besoins de la clientèle des Caisses Régionales et utilisent le réseau des Caisses Régionales pour distribuer leurs produits et services, soit à titre exclusif, soit en complément de leur propre réseau de distribution, et plus marginalement d'autres réseaux de distribution.

Aux termes du Protocole, la CNCA et les Caisses Régionales sont convenues que les relations internes au Groupe Crédit Agricole seront régies par les stipulations du Protocole décrites au § 3.7.9.

Compte tenu des liens qui unissent fortement les entités du Groupe CNCA aux Caisses Régionales, la description des activités du Groupe CNCA rend parfois nécessaire une description de l'activité des Caisses Régionales et de celle du Groupe Crédit Agricole dans son ensemble, tout particulièrement dans le pôle de la banque de proximité en France comme indiqué ci-dessus. La description des activités du Groupe CNCA dans le présent chapitre IV précise donc en tant que de besoin si l'activité est exercée directement par la CNCA, ou indirectement par l'intermédiaire de ses filiales, ou encore par les Caisses Régionales.

4.1.4 Les chiffres clés du Groupe CNCA

Les comptes *pro forma* du Groupe CNCA sont présentés au chapitre V.

Si le Groupe Crédit Agricole et le Groupe CNCA *pro forma* sont comparables en termes de taille de bilan, ils se différencient en termes de résultats, comme l'illustrent les tableaux ci-dessous, compte tenu de la consolidation par mise en équivalence des Caisses Régionales dans les comptes *pro forma* du Groupe CNCA et de la répartition de l'activité de banque de proximité en France entre le Groupe CNCA et les Caisses Régionales évoquée ci-dessus.

Bilan au 31 décembre 2000 (milliards d'euros)	**Groupe CNCA *pro forma***	**Groupe Crédit Agricole**
Total bilan	488,2	535,7
Actifs clientèle (y compris crédit-bail)	69,2	253,8
Opérations internes au Groupe Crédit Agricole*	147,0	N.A.
Comptes créditeurs de la clientèle	191,5	250,1
Placements des entreprises d'assurances	72,1	72,1

* *Avances et comptes créditeurs des Caisses Régionales.*

N.A. = non applicable.

Au 30 juin 2001, le total du bilan *pro forma* du Groupe CNCA s'élevait à 505,1 milliards d'euros (*3.314 milliards de francs*), ses encours de prêts bruts *pro forma* à la clientèle à 76,7 milliards d'euros (*503,5 milliards de francs*), le total des dépôts *pro forma* de la clientèle à 201,7 milliards d'euros (*1.322,8 milliards de francs*) et ses capitaux propres (hors FRBG) *pro forma* à 16,1 milliards d'euros (*105,9 milliards de francs*).

Au 30 juin 2001, le ratio d'adéquation des fonds propres (CAD) *pro forma* du Groupe CNCA était de 8,41%. A la même date, le ratio international de solvabilité du Groupe Crédit Agricole était de 10% et son ratio sur noyau dur (*Tier* 1) de 9,8%.

Résultats 2000 (milliards d'euros)	**Groupe CNCA *pro forma***	**Groupe Crédit Agricole**
Produit net bancaire	5,7	15,7
Résultat net part du groupe	1,4	2,8

Au cours de l'exercice 2000, le Groupe CNCA a réalisé un produit net bancaire *pro forma* de 5,720 milliards d'euros (*37,522 milliards de francs*) contre 5,465 milliards d'euros en 1999 (*35,844 milliards de francs*), un résultat brut d'exploitation *pro forma* de 1,799 milliard d'euros (*11,798 milliards de francs*), un résultat courant avant impôt *pro forma* de 1,920 milliard d'euros (*12,595 milliards de francs*) et un résultat net part du groupe *pro forma* de 1,374 milliard d'euros (*9,011 milliards de francs*) contre 1,100 milliards d'euros (*7,213 milliards de francs*) en 1999.

Au cours du premier semestre 2001, le Groupe CNCA a réalisé un produit net bancaire *pro forma* de 3,078 milliards d'euros (*20,19 milliards de francs*) contre 3,035 milliards d'euros au premier semestre 2000, un résultat brut d'exploitation *pro forma* de 0,966 milliards d'euros (*6,338 milliards de francs*), un résultat courant avant impôt *pro forma* de 1,288 milliard d'euros (*8,449 milliards de francs*) et un résultat net part du groupe *pro forma* de 0,771 milliard d'euros (*5,055 milliards de francs*) contre 0,706 milliard d'euros au premier semestre 2000.

4.2 STRATEGIE

Etroitement lié au monde agricole et rural depuis son origine, le Groupe Crédit Agricole a su élargir son champ d'action, la levée des entraves réglementaires lui permettant au fil des ans d'étendre le champ de compétence des Caisses Régionales. Ainsi, tout en restant le banquier privilégié de l'agriculture, le Groupe Crédit Agricole a su devenir le partenaire de tous les acteurs économiques. C'est en 1991, au terme d'une ultime extension de son champ de compétence, qu'il a pu affirmer sa volonté de devenir une banque universelle.

En 1988, la CNCA, qui était alors un établissement public, a été rachetée à l'Etat par les Caisses Régionales. Cette « mutualisation » de la CNCA a permis au Groupe Crédit Agricole d'affirmer une stratégie de développement dans tous les métiers de la banque et de l'assurance. Dans cette perspective et en complément d'une croissance interne soutenue, le Groupe Crédit Agricole a choisi d'engager une politique active de croissance externe : l'acquisition de la Banque Indosuez, en 1996, lui a permis de développer ses positions tant auprès des grandes clientèles, sur les marchés et à l'international, qu'en matière de gestion d'actifs ; de même, la prise de contrôle de Sofinco, en 1999, lui a permis de se renforcer significativement dans le domaine du crédit à la consommation. Dans le même temps, le Groupe Crédit Agricole a conduit une démarche destinée à conforter son développement et plus particulièrement sa dimension européenne. Cette orientation stratégique s'est traduite, au cours des dernières années, d'une part par des prises de participations ou l'acquisition de banques à réseau bien implantées sur leur marché domestique, et d'autre part par des partenariats et des coopérations avec d'autres grands acteurs financiers, constituant ainsi les bases d'un véritable réseau d'alliances.

En une décennie, le Groupe Crédit Agricole a véritablement changé de dimension : fort des positions d'exception conquises dans la banque de proximité en France, il a développé des positions significatives dans l'assurance, la gestion d'actifs et auprès des grandes clientèles, tout en construisant sa dimension européenne. Dans le même temps, son expansion et ses performances lui ont permis d'accroître régulièrement sa puissance et sa solidité financières.

Une volonté réaffirmée de développement

Figurant aujourd'hui au premier rang des banques françaises et parmi les dix premières dans le monde par le montant de ses capitaux propres (*source : The Banker*), le Groupe Crédit Agricole entend valoriser tous ses atouts pour amplifier son développement dans chacun de ses grands domaines d'activité. Il a choisi, en effet, de poursuivre la construction « d'un groupe bancaire leader en France, à dimension européenne, à vocation mondiale ».

C'est à cette ambition, exprimée dans le Projet de Groupe 2000, que répond le projet d'introduction en bourse de la CNCA : celle-ci permettra de doter le Groupe CNCA de ressources complémentaires et de moyens d'action élargis pour mettre en œuvre sa stratégie.

Cette volonté de conquête et d'ouverture du Groupe Crédit Agricole vers de nouveaux développements est fidèle aux valeurs qui ont accompagné chaque étape de son histoire et qui ont été le support de ses succès, qu'il s'agisse de valeurs d'entreprise – esprit de service, proximité, recherche constante de compétitivité – ou de valeurs mutualistes – responsabilité, solidarité. L'équilibre entre ces valeurs donne un sens à l'engagement du Groupe Crédit Agricole dans un projet associant élus, sociétaires et collaborateurs.

C'est pourquoi le Groupe CNCA souhaite aujourd'hui pouvoir conjuguer les atouts du marché avec ceux du mutualisme du Groupe Crédit Agricole, atout majeur et facteur de compétitivité.

Associant toutes les composantes du Groupe Crédit Agricole, l'ensemble constitué par la CNCA, les Filiales Apportées et 25% du capital de chacune des Caisses Régionales[30], sera représentatif de la diversité des métiers et deviendra l'instrument privilégié de la mise en œuvre de cette stratégie en même temps que le vecteur de communication du Groupe Crédit Agricole auprès des investisseurs.

(30) A l'exception de la Caisse Régionale de la Corse (cf. supra § 3.7.5 et infra § 4.9).

Les Caisses Régionales continueront naturellement à exercer leur rôle d'actionnaires en accompagnant la stratégie du Groupe Crédit Agricole et en veillant à la progression régulière de son activité et de ses performances. Ainsi, l'ensemble des actionnaires de la CNCA investira dans un groupe orienté vers l'obtention de résultats récurrents et le développement d'importants relais de croissance.

4.2.1 Une stratégie de croissance dans l'ensemble des métiers du Groupe Crédit Agricole

La stratégie du Groupe Crédit Agricole vise à amplifier son développement autour des axes suivants : conforter son leadership dans la banque de proximité en France, renforcer ses positions dans la gestion d'actifs, les assurances et la banque privée et auprès de la grande clientèle.

4.2.1.1 Conforter la position de leader dans la banque de proximité en France

Première banque de proximité en France, le Groupe Crédit Agricole occupe aujourd'hui des positions de leader sur l'ensemble des métiers de la banque de proximité : il est ainsi le premier financier de l'économie française, avec près de 16,5% des crédits *(source : Banque de France)*, ainsi que la première banque de financement de l'agriculture *(source : Rica)* et des entreprises *(source : Banque de France)*. Base de l'activité du Groupe Crédit Agricole, la banque de proximité est à la fois sa priorité stratégique et le socle de ses développements futurs, grâce au potentiel de distribution constitué par le premier réseau bancaire français et à la récurrence des résultats générés par ce métier.

La conduite de ces activités et la mise en œuvre des développements techniques et commerciaux est exercée pour l'essentiel par les Caisses Régionales. Elle est aussi partagée et soutenue par la CNCA qui, outre son rôle d'organe central de réseau, coordonne la mise en œuvre de la stratégie commerciale, définit les orientations et les plans d'action commerciale, apporte l'expertise de ses filiales, contribuant ainsi à enrichir l'offre globale de services financiers.

Le Groupe Crédit Agricole entend porter plus haut son leadership dans la banque de proximité en France en déployant toute la puissance de son organisation unie et décentralisée, associée au dynamisme commercial des Caisses Régionales. Fondement du développement du groupe, cette logique de proximité a permis au Groupe Crédit Agricole d'étendre progressivement son offre de services bancaires et financiers, en apportant des réponses originales aux besoins exprimés par ses clients. Fort d'une base de clientèle exceptionnelle en France, le Groupe Crédit Agricole réaffirme sa volonté d'exercer tous les métiers de la banque et de l'assurance, dans le cadre d'une relation de proximité, à la fois globale et personnalisée, avec l'ensemble de ses clients.

Aujourd'hui, le Groupe Crédit Agricole propose à tous ses clients – agriculteurs, particuliers, professionnels, entreprises – une gamme de produits et de services couvrant l'ensemble de leurs besoins en matière de banque : épargne, crédit, moyens de paiement, gestion de trésorerie, notamment. Le Groupe Crédit Agricole offre également à sa clientèle de particuliers une gamme complète de produits d'assurances, qu'il s'agisse d'assurance-vie ou d'assurance IARD.

Le Groupe Crédit Agricole entend conforter ce leadership et continuer à développer ses positions :

- en s'appuyant sur l'étendue de ses savoir-faire pour élargir encore la gamme et la qualité de son offre et répondre ainsi aux besoins de ses clients, en termes d'offre globale de produits financiers de bancassurance. Dans un environnement domestique extrêmement concurrentiel, la capacité d'intégrer différents services bancaires est en effet un atout essentiel pour fidéliser les clients, diversifier les sources de revenus et contribuer à en augmenter la part désintermédiée ;

- en valorisant la densité et la proximité du réseau des Caisses Régionales, le premier réseau bancaire en France, pour continuer à développer la relation commerciale et le conseil personnalisé auprès de ses différentes clientèles ;

- en déployant le modèle de distribution multicanal de la Banque à Accès Multiple – téléphone, Minitel, Internet, TV interactive – pour proposer à tous ses clients une offre de services financiers attrayante, accessible et compétitive. La mise en œuvre de ce modèle de distribution lancée depuis plus de cinq ans, permet aujourd'hui au Groupe Crédit Agricole d'être le leader en France dans la banque à distance *(source : MMXI Europe)*.

Face à l'accélération des nouvelles technologies de la communication, le Groupe Crédit Agricole s'est engagé dans une politique de développement cohérente, structurée par la création d'un fonds de recherche, de développement et d'investissement destiné à développer des projets significatifs mettant en œuvre les nouvelles technologies et à partager, au sein d'une structure commune entre la CNCA et les Caisses Régionales, les initiatives et moyens correspondants.

4.2.1.2 Poursuivre la croissance dans la gestion d'actifs, les assurances et la banque privée

Le Groupe CNCA a progressivement constitué un pôle de gestion d'actifs qui, avec près de 170[(31)] milliards d'euros d'actifs gérés au 31 décembre 2000, principalement par Crédit Agricole Asset Management, figure en bonne place dans les classements européens. Couvrant l'ensemble des produits et des types de clientèles, Crédit Agricole Asset Management entend renforcer sa présence prioritairement en Europe, dans la perspective d'une consolidation de ce métier à l'échelle du marché de l'euro, en développant de façon ciblée ses positions en Asie et en Amérique du Nord. En Europe, au cours de la période récente, Crédit Agricole Asset Management a noué un partenariat avec Dresdner Bank dans la gestion alternative. Elle s'est également attachée à renforcer son implantation au Royaume-Uni en procédant à l'acquisition d'une société spécialisée dans la gestion de taux, Premium Management Limited.

(31) Auxquels s'ajoutent 9,3 milliards d'euros pour CPR Asset Management dont les résultats sont actuellement affectés au pôle gestion pour compte propre et divers.

Elle s'appuie pour cela sur la performance reconnue de ses processus de gestion, sur la puissance du réseau de distribution du Groupe Crédit Agricole, et sur les complémentarités avec les autres métiers, comme les activités de marché ou l'assurance-vie. Ainsi, par exemple, Crédit Agricole Asset Management travaille en Europe du Sud, en collaboration avec Crédit Agricole Indosuez, à créer des entités juridiques communes ; elle distribue notamment ses produits en Grèce, en prolongement de l'alliance stratégique entre le Groupe CNCA et la Banque Commerciale de Grèce.

Avec la Banque de Gestion Privée Indosuez (« **BGP Indosuez** ») et les filiales de banque privée de Crédit Agricole Indosuez, le Groupe Crédit Agricole dispose d'un dispositif technique et commercial dans ce métier, couvre six pays et rassemble 42,5 milliards d'euros d'actifs sous gestion au 31 décembre 2000.

Dans un marché en croissance, où l'expertise technique et la qualité de service jouent un rôle de plus en plus grand, le métier de banque privée se développera en profitant notamment des atouts importants que lui offre son intégration au sein du Groupe Crédit Agricole : le potentiel commercial que représentent la clientèle des Caisses Régionales, l'appui technique et commercial des métiers de gestion d'actifs et d'intervenants sur les marchés financiers, l'adossement en termes de moyens permettant les adaptations nécessaires des systèmes d'information aux exigences propres de la clientèle et au contexte réglementaire de plus en plus contraignant.

4.2.1.3 Acquérir une position forte auprès de la grande clientèle

Pleinement intégrée et adossée au Groupe Crédit Agricole, Crédit Agricole Indosuez conduit, avec les Caisses Régionales et les filiales, le projet de conquête du Groupe Crédit Agricole en direction de la grande clientèle. Elle mène ses propres développements avec le double objectif de conquérir une position forte auprès de la grande clientèle française tout en poursuivant sa croissance sur les marchés européens et internationaux.

La stratégie dans les activités de marché et de grande clientèle repose sur un ensemble de savoir-faire de Crédit Agricole Indosuez, qu'il s'agisse des activités de marché ou de la banque d'investissement et de financement, soutenu par une large présence internationale dans 60 pays.

Sur les marchés de capitaux, Crédit Agricole Indosuez a l'ambition d'être un intervenant de premier rang en Europe sur l'ensemble des marchés et des clients, d'acquérir des positions de référence sur les marchés des Etats-Unis et du Japon, afin de servir les besoins de la clientèle sur certains produits ciblés. En outre, Crédit Agricole Indosuez souhaite tirer parti de sa présence et de son expertise sur des marchés régionaux ou locaux et offrir à la clientèle internationale un accès privilégié sur ces places.

Avec CAI Cheuvreux, pôle d'intermédiation sur actions, Crédit Agricole Indosuez étend régulièrement sa présence en Europe, récemment à Londres et aux Pays Bas. Il s'affirme comme un courtier majeur de l'Europe continentale, en couvrant environ 90% de la capitalisation boursière de cette zone.

Présent dans l'exploitation bancaire auprès des 150 premières entreprises françaises, Crédit Agricole Indosuez entend développer ses positions en intensifiant sa présence commerciale et ses prestations de services auprès de ses différents segments de clientèle.

Outre ses activités de banque commerciale, Crédit Agricole Indosuez offre à sa clientèle une gamme complète de produits spécialisés de financements d'actifs (aéronautique, maritime, projets, acquisitions-LBO, crédit-export) où l'expertise du groupe est mondialement reconnue.

La croissance des activités de conseil en *corporate finance* s'organise autour de la recherche de transactions à valeur ajoutée, le renforcement d'une expertise sectorielle et l'acquisition d'une dimension européenne, notamment au travers d'un renforcement en Europe du Sud, et sur le marché primaire actions, de la valorisation du partenariat avec Lazard qui a permis, dès la première année, de se hisser au premier rang des chefs de file teneurs de livres sur le marché des émissions françaises d'actions (en incluant les opérations avec droit préférentiel de souscription) avec 16,8% de part de marché en 2000 *(source : Thomson Financial)*.

4.2.2 Développer des partenariats stratégiques

Par ailleurs, le Groupe Crédit Agricole conforte ses stratégies de développement par une politique de prise de participations permettant d'asseoir des partenariats stratégiques.

Cette politique s'est traduite par l'entrée de la CNCA au capital du Crédit Lyonnais et la participation au groupe d'actionnaires partenaires constitué lors de la privatisation de cet établissement. Cet investissement répond à la volonté du Groupe Crédit Agricole de développer des coopérations avec le Crédit Lyonnais dans une perspective à long terme. Les relations avec Lazard s'inscrivent quant à elles dans le cadre d'un accord souple et non exclusif qui porte sur les produits dérivés, à travers Crédit Agricole Lazard Financial Products (« **CAL FP** »), ainsi que sur le marché primaire actions. L'entrée récente de la CNCA au capital de la société Rue Impériale de Lyon marque l'intérêt du Groupe Crédit Agricole pour les activités de capital développement sur lesquelles il entend renforcer les positions déjà acquises, notamment par l'intermédiaire de sa filiale spécialisée Union d'Etudes et d'Investissements (« **UI** »).

4.2.3 Accélérer la construction de la dimension européenne

Pour répondre à la dynamique du marché européen des services financiers, accélérée par la mise en place de l'euro, le Groupe Crédit Agricole a entrepris depuis dix ans de se développer hors du marché national au travers du Groupe CNCA. Cette démarche exprime l'ambition de tous les métiers du Groupe Crédit Agricole en permettant :

- d'améliorer la position concurrentielle des activités de banque commerciale, en favorisant l'accompagnement international de ses clients et en élargissant la gamme des produits et services à leur disposition ;
- de trouver des relais de croissance dans les pays d'Europe où le Groupe Crédit Agricole peut valoriser l'expertise acquise en France et profiter ainsi de leur potentiel de développement ;

- de réaliser des économies d'échelle en amortissant les processus de conception, de fabrication et de gestion des produits sur une plus grande échelle.

Le Groupe CNCA construit ainsi progressivement sa dimension européenne, pour le compte du Groupe Crédit Agricole, par une démarche cohérente, qui tient compte de la diversité de ses métiers et des opportunités du marché. Elle se traduit :

- par la croissance organique de la plupart de ses filiales (Crédit Agricole Indosuez, CAI Cheuvreux, Predica, Ucabail, Sofinco et Crédit Agricole Asset Management), qui, chacune, développent leur réseau en Europe, en s'efforçant de rechercher au sein du Groupe Crédit Agricole des complémentarités commerciales et des économies de structures ;

- par la constitution d'un réseau d'alliances, en recherchant des prises de participations dans le capital de grandes banques européennes et en développant des partenariats.

Le Groupe CNCA est ainsi présent au capital de IntesaBci en Italie, du Banco Espirito Santo au Portugal, de la Banque Commerciale de Grèce et plus récemment de Lukas et d'EFL en Pologne, établissements bancaires ou spécialisés de premier plan dans leurs pays respectifs qui contribuent à associer étroitement le Groupe Crédit Agricole au potentiel de croissance des services bancaires dans ces pays.

Avec chacune de ces banques, dans différents métiers, le Groupe Crédit Agricole a su nouer, dans la durée, des relations équilibrées et durables. Ces relations ont donné naissance à des coopérations qui permettent au Groupe Crédit Agricole, en valorisant son expertise, de tirer parti de la croissance de nouveaux marchés. C'est le cas, par exemple, de Sofinco qui a construit un réseau d'implantations et de partenariats dans 7 pays européens. A ce jour, la politique du Groupe Crédit Agricole a permis de concrétiser des partenariats dans 12 pays d'Europe qui concernent l'ensemble des métiers : crédit à la consommation, assurance-vie, leasing, financements structurés, gestion d'actifs et *futures*.

4.2.4 Bâtir une organisation de groupe performante autour d'une conception cohérente et intégrée du métier bancaire

Le Groupe Crédit Agricole s'est donné, à travers le Projet de Groupe 2000, une ambition de développement rentable et maîtrisé.

Dans cette perspective, l'organisation et la gouvernance du Groupe Crédit Agricole sont destinées à favoriser la réalisation des choix collectifs, l'efficacité de chaque entreprise et la réactivité de l'ensemble.

En s'affirmant comme une banque universelle, présente auprès de toutes les clientèles et sur l'ensemble des métiers de banque et d'assurances, le Groupe Crédit Agricole est fidèle à sa vocation : celle d'une banque proche de ses clients, capable d'accompagner l'évolution de leurs besoins. A travers le Projet de Groupe 2000, le Groupe Crédit Agricole a exprimé ses ambitions de croissance, il a souligné également sa volonté d'exploiter au mieux les atouts originaux sur lesquels reposent ses développements :

- son organisation décentralisée, qui favorise la capacité d'initiative et la connaissance du client ;

- la volonté continue d'améliorer la qualité et la compétitivité des processus de conception, de gestion et de distribution des produits et services financiers ;

- la capacité d'organiser les complémentarités commerciales et les transferts de compétences entre les différentes entités du Groupe Crédit Agricole.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent les politiques de regroupement de Caisses Régionales et de rationalisation des systèmes informatiques, qui contribuent à la compétitivité commerciale et économique du Groupe Crédit Agricole dans la banque de proximité en France. Ce processus a permis de passer de 94 Caisses Régionales en 1988 à 48 en 2001, pour un objectif final de 30 à 40. La convergence des systèmes d'information vers 5 à 7 systèmes nationaux d'ici à 5 ans doit permettre quant à elle d'optimiser les investissements informatiques du Groupe Crédit Agricole tout en accélérant la mise en marché des offres.

C'est également dans cette perspective que le Groupe Crédit Agricole constitue des lignes de métiers cohérentes et intégrées, par exemple dans les services financiers aux émetteurs ou dans la conservation, pour doter ces métiers de la taille et des moyens nécessaires à leurs ambitions de croissance en Europe.

Enfin, la CNCA veille à adapter en permanence l'organisation et les procédures du groupe aux exigences d'un grand établissement bancaire à dimension européenne. C'est ainsi que certaines fonctions transversales comme l'inspection, le contrôle des risques, la gestion des équilibres financiers ou la déontologie sont centralisées et renforcées.

Engagées depuis déjà plusieurs années, ces actions contribuent à améliorer progressivement et régulièrement les performances économiques et financières du Groupe Crédit Agricole, qu'il s'agisse du coefficient d'exploitation ou des ratios de retour sur actifs ou sur fonds propres.

CONCLUSION

Dans un environnement qui évolue rapidement et profondément, le Groupe Crédit Agricole entend valoriser tous ses atouts et se donner les moyens nécessaires pour amplifier son développement. Il dispose, à cet égard, d'un potentiel considérable. Par sa taille et sa force d'attraction, il est en mesure de jouer un rôle actif dans le mouvement de recomposition du paysage bancaire européen. La CNCA abordera cette phase nouvelle avec un objectif de croissance durable et régulière de sa rentabilité. L'ouverture au marché lui permettra, dans cette perspective, d'accéder à des moyens supplémentaires pour financer sa croissance et d'effectuer des acquisitions en titres.

4.3 PRESENTATION DE L'ACTIVITE

Le tableau ci-après présente – avec l'indication de leurs produit net bancaire *pro forma* et résultat courant avant impôt *pro forma* pour l'exercice 2000 – les pôles d'activités du Groupe CNCA et les principaux produits et services offerts dans chacun de ces pôles par la CNCA et ses filiales.

BANQUE DE PROXIMITE EN FRANCE **PNB 2000* : 812 millions d'euros** **Résultat courant avant impôt pro forma 2000 : 503 millions d'euros**	**GESTION D'ACTIFS, ASSURANCES ET BANQUE PRIVEE** **PNB 2000 : 1.388 millions d'euros** **Résultat courant avant impôt pro forma 2000 : 598 millions d'euros**	**BANQUE DE GRANDE CLIENTELE** **PNB 2000 : 2.976 millions d'euros** **Résultat courant avant impôt pro forma 2000 : 817 millions d'euros**	**BANQUE DE DETAIL A L'ETRANGER** **PNB 2000 : 324 millions d'euros** **Résultat courant avant impôt pro forma 2000 : (34) millions d'euros**	**GESTION POUR COMPTE PROPRE ET DIVERS** **PNB 2000 : 220 millions d'euros** **Résultat courant avant impôt pro forma 2000 : 36 millions d'euros**
Collecte de ressources • Comptes courants, comptes à vue • Comptes sur livret, comptes titres • Epargne-logement • Placement d'OPCVM • Placement de produits d'assurance-vie • Placement d'actions et d'obligations – PEA – conservation de titres **Financements** • Crédits à l'habitat • Crédits personnels • Crédit à la consommation • Crédits aux entreprises et aux professionnels • Crédits aux agriculteurs • Crédits aux collectivités locales • Crédit-bail • Affacturage **Moyens de paiement** • Cartes de paiements, de retrait, de crédit • Gestion de la monétique et des flux financiers **Mutualisation des grands risques des Caisses Régionales** • Foncaris **Placement de produits d'assurance-vie et IARD*****	**Gestion d'actifs** • OPCVM • Plans d'épargne entreprise, plans d'épargne retraite • Gestion diversifiée • Gestion alternative • Gestion sous mandat pour compte de tiers **Assurance-vie** • Contrats d'assurance-vie-épargne • Contrats d'épargne retraite • Contrats d'assurance santé et arrêt de travail • Contrats de prévoyance-décès **Assurance IARD** • Contrats d'assurance IARD • Contrats Garantie des Accidents de la Vie **Banque privée** • Gestion d'actifs • Conseil patrimonial • Ingénierie financière	**Banque de financement** • Crédits, directs ou syndiqués • Financements spécialisés (financements aéronautiques, financements maritimes, financements de projets, financements immobiliers) • Financements d'acquisitions et LBO • Financements structurés **Banque de marché et d'investissement :** ***Métiers de marché*** • Intermédiation et trading d'actions • Emission, trading et vente de produits de change, de taux d'intérêt et de crédit • *Futures* et options • Crédits et produits structurés • Gestion d'actifs dépréciés ***Banque d'investissement*** • Conseil en fusions-acquisitions • Primaire Actions • Epargne salariale à effet de levier • Placements privés, conseil aux fonds d'investissement • Capital – investissement ***Services financiers*** • Conservation de titres • Administration de fonds • Services aux émetteurs	**Banque de détail à l'étranger**** • Italie (IntesaBci) • Portugal (Banco Espirito Santo) • Grèce (Banque Commerciale de Grèce) • Argentine (Banco Bisel) • Brésil (Banco Bradesco) • Uruguay (Banco Acac) • Chili (Banco del Desarrollo) • Pologne (Lukas) • Maroc (Wafabank) • Liban (Banque Libano-Française, Fransabank) • Arabie Saoudite (Bank Al Saudi Al Fransi)	**Banque centrale** • Centralisation de trésorerie • Mécanisme d'épargne-avances **Participations stratégiques** • Crédit Lyonnais • Rue Impériale de Lyon **Autres participations**** • CPR **Divers** • Immobilier

* *Le PNB 2000 du Groupe CNCA dans le pôle banque de proximité en France n'intègre pas la contribution des Caisses Régionales (intégrées par mise en équivalence dans le résultat d'exploitation). Le PNB 2000 du Groupe Crédit Agricole dans le pôle banque de proximité en France s'élève à 10,5 milliards d'euros.*

** *Description limitée aux principales participations de la CNCA.*

*** *L'activité de placement de ces produits, effectuée principalement par les Caisses Régionales, est intégrée dans le pôle de banque de proximité en France, tandis que leur conception et leur gestion sont intégrées dans le pôle gestion d'actifs, assurances et banque privée.*

4.3.1 La banque de proximité en France

Le pôle banque de proximité en France regroupe l'offre de produits et services bancaires et d'assurances aux particuliers, professionnels, entreprises et collectivités locales en France. Cette offre comprend la collecte de dépôts bancaires, le placement d'actions, d'obligations, d'OPCVM et de produits d'assurance-vie, les crédits, dominés par les prêts à l'habitat et le crédit à la consommation, ainsi qu'une offre de moyens de paiement et de produits d'assurance IARD.

Les tableaux ci-dessous présentent les parts de marché des principaux produits et services du Groupe Crédit Agricole dans la banque de proximité sur la base des encours au 31 décembre 2000.

			31 décembre 2000
	Encours (en milliards d'euros)	**Part de marché** (%)	**Positionnement**
Collecte :		—	—
Collecte bancaire et obligataire	221,5		—
dont collecte bancaire	201,3	21,4	N°1 (source : Banque de France)
OPCVM	34,2	11,8	N°2 *(source : Europerformance)*
Assurance-vie	70,3	10,9	N°3 *(source : FFSA)*
Total	**325,8***	**15,9****	—

Ce tableau présente des informations relatives au Groupe Crédit Agricole et non au Groupe CNCA (cf. supra § 4.1.3).

* *En raison des conventions d'arrondis.*

** *Source : Banque de France, Europerformance, FFSA.*

(en milliards d'euros)	31 décembre 2000 **Encours**
Crédits :	
Habitat	83,5
Consommation	17,6
Entreprises et coopératives	29,6
Professionnels (dont agriculteurs)	40,6
Collectivités locales	15,7
Crédit-bail	5,0
Affacturage	0,7
Autres crédits	2,3
Total	**195,0**

Ce tableau présente des informations relatives au Groupe Crédit Agricole et non au Groupe CNCA (cf. supra § 4.1.3).

Au 31 décembre 2000, la part de marché du Groupe Crédit Agricole dans le crédit habitat aux ménages s'élève à 24,6% sur la base de ses encours sur ce type de crédits, ce qui lui confère une position de numéro un sur ce marché (*source : Banque de France*).

			31 décembre 2000
	Nombre (en millions)	**Part de marché** (%)	**Positionnement**
Comptes services*	6,1	—	—
Cartes	11,1	—	—
*dont cartes bancaires de paiement***	9,2	24,3***	N°1 *(source : Groupement des Cartes Bancaires)*

Ce tableau présente des informations relatives au Groupe Crédit Agricole et non au Groupe CNCA (cf. supra § 4.1.3).

* *Comptes équipés d'une convention de compte services (cf. infra § 4.3.1.1).*

** *Hors cartes Mozaïc de retrait.*

*** *Sur l'ensemble des cartes bancaires.*

Avec 325,8 milliards d'euros d'encours collectés (collecte bancaire et obligataire, OPCVM, assurance-vie) et 195 milliards d'euros d'encours de crédit au 31 décembre 2000, le Groupe Crédit Agricole est le premier banquier de proximité en France. En outre, avec 11,1 millions de cartes émises au 31 décembre 2000, le Groupe Crédit Agricole occupe une place de numéro un sur le marché des cartes bancaires.

Métier historique du Groupe Crédit Agricole, la banque de proximité en France est à la fois sa priorité stratégique et le socle de ses développements futurs, grâce aux résultats récurrents qu'elle génère. Mise en œuvre pour l'essentiel par les Caisses Régionales, la stratégie de

ce pôle est développée en commun par la CNCA, ses filiales et les Caisses Régionales qui contribuent à son déploiement au sein du Groupe Crédit Agricole. L'activité de banque de proximité en France présente en effet la spécificité d'associer les Caisses Régionales, les filiales de la CNCA et la CNCA :

- les Caisses Régionales constituent le principal réseau de distribution des produits et services proposés par le Groupe CNCA dans ce pôle et le pivot essentiel de la relation commerciale avec les clients de la banque de proximité. Elles sont notamment responsables de la décision d'octroi et de la distribution des crédits, de la collecte des dépôts et de produits d'épargne pour le compte de la CNCA, de la distribution de valeurs mobilières de placement, de produits d'assurances et d'autres produits et services offerts par le Groupe Crédit Agricole à la clientèle du pôle banque de proximité ;

- les filiales de la CNCA conçoivent et gèrent des produits et services complémentaires distribués en France par le réseau des Caisses Régionales, à l'exception de Sofinco qui dispose en outre de son propre réseau de distribution. Il s'agit principalement des crédits à la consommation (Sofinco), des services de gestion d'actifs (Crédit Agricole Asset Management, BFT et CPR), des produits d'assurance-vie (Predica), des produits d'assurance-non vie (Pacifica), des produits de crédit-bail (groupe Ucabail), des cartes bancaires (Cedicam) et, dans une moindre mesure, des produits d'affacturage (Transfact) et de services aux entreprises (Crédit Agricole Indosuez) ;

- la CNCA coordonne la mise en œuvre de la stratégie commerciale au sein du Groupe Crédit Agricole notamment par la définition des orientations et des plans marketing, des plans d'action commerciale et des plans de communication. Le Groupe CNCA conçoit en outre l'ensemble des gammes de produits d'épargne bancaire commercialisés par les Caisses Régionales et définit les gammes de prêts à moyen et long terme à la clientèle, commercialisés par les Caisses Régionales. A partir de cette offre unifiée de produits et de services, la CNCA définit les différents volets du marketing *mix* (offre produit, prix, logistique, communication nationale) en liaison avec les Caisses Régionales ;

- Foncaris, filiale à 100% de la CNCA, offre également aux Caisses Régionales la couverture à 50% de leurs grands risques de contrepartie(cf. *infra* § 4.13.1.3).

Le Groupe Crédit Agricole entend conforter sa position de premier financier de l'économie française en développant de nouvelles cibles clientèles, en améliorant la qualité et la complémentarité de ses canaux de distribution, et en déclinant auprès de ses clients une offre globale de produits et services financiers.

Compte tenu des liens entre la CNCA et les Caisses Régionales décrits ci-dessus et détaillés au § 4.1.3, et du rôle de la CNCA en qualité de banque centrale du Groupe Crédit Agricole (cf. *infra* § 4.4.1), l'activité de la CNCA dans le pôle banque de proximité en France est intrinsèquement et intimement liée à celle des Caisses Régionales. Ces liens impliquent, en ce qui concerne le pôle banque de proximité en France, de présenter également et concomitamment l'organisation, les fonctions et les activités des Caisses Régionales. La présente section décrit ainsi tant l'activité du Groupe CNCA que celle des Caisses Régionales, en précisant en tant que de besoin, si elle est exercée par la CNCA et ses filiales ou par les Caisses Régionales.

4.3.1.1 Clients

Avec 16 millions de clients particuliers pour le pôle de banque de proximité en France à fin 2000, le Groupe Crédit Agricole est la première banque de proximité en France (*source : Operbac*). Le Groupe Crédit Agricole segmente sa clientèle de banque de proximité en quatre marchés : les particuliers, les professionnels (agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales), les entreprises et les collectivités locales (communes, départements, régions, établissements publics). Les chargés de clientèle sont spécialisés par marché aux fins d'une meilleure adéquation aux attentes des clients. Sur chacun de ces marchés, le Groupe Crédit Agricole mène une politique active de meilleure connaissance du client par une segmentation de la clientèle en groupes de clients homogènes en termes de surface financière et de besoins, qui a pour but d'adapter les services, les produits et les réseaux de vente. Grâce au dynamisme commercial du réseau des Caisses Régionales, le Groupe Crédit Agricole a su conquérir, avec une présence effective de moins de dix ans sur certains marchés, des positions fortes sur chacun de ses marchés :

- le Groupe Crédit Agricole est la première banque française sur le marché des *particuliers*, avec un taux de pénétration de 28,6% en nombre de clients en 1999 (*source : Sofres*). Sur ce segment de clientèle, le Groupe Crédit Agricole s'appuie sur son principal atout concurrentiel, le réseau de distribution des 48 Caisses Régionales qui comptait près de 7.700 agences au 31 décembre 2000, soit le réseau bancaire le plus dense en France (*source : Banque de France*). Au 31 décembre 2000, la clientèle des Caisses Régionales se segmentait en trois catégories de clients : (i) la clientèle haut de gamme[(32)], (ii) la clientèle intermédiaire[(33)], à fort potentiel de rentabilité, ces deux catégories représentant, avec 2,99 millions de ménages, 40% de la clientèle des particuliers des Caisses Régionales en nombre de ménages, et (iii) la clientèle grand public[(34)]. Par ailleurs, le Groupe Crédit Agricole mène une politique de développement active auprès des jeunes de 25 ans et moins, cible sur laquelle sa présence est en constante progression : à fin 2000, 3,5 millions d'entre eux étaient clients du Groupe Crédit Agricole, et le taux de pénétration s'élevait à 18,0% (*source : Groupe Crédit Agricole*). Le Groupe Crédit Agricole met également l'accent sur l'augmentation du nombre de produits par client, tels que les conventions de comptes. Au 31 décembre 2000, 6,1 millions de clients du Groupe Crédit Agricole (contre 1,7 million en 1996), disposaient d'un « compte services » tarifé leur donnant accès, à partir de leur compte de dépôt à vue, à une offre globale de produits d'épargne, à une ouverture de crédit et à divers services bancaires et parabancaires. A la même date, le taux d'équipement en comptes services représentait environ 48% de la totalité des comptes de dépôt à vue.

(32) Clientèle haut de gamme : dont l'actif financier est supérieur à 152.450 euros.

(33) Clientèle intermédiaire : dont l'actif financier est compris entre 30.490 euros et 152.450 euros.

(34) Clientèle grand public : dont l'actif financier est inférieur à 30.490 euros.

Le tableau ci-dessous présente le taux d'équipement en comptes services des clients de la banque de proximité en France du Groupe Crédit Agricole aux dates indiquées.

(%)	31 décembre 1996	31 décembre 1997	31 décembre 1998	31 décembre 1999	31 décembre 2000
Taux d'équipement en comptes services (*en pourcentage des comptes de dépôt à vue*).....	13,3	19,2	28,2	40,2	47,6

Par ailleurs, le Groupe Crédit Agricole a lancé, en 2000, un programme d'animation et de fidélisation de la clientèle baptisé TLJ (Tous Les Jours des avantages), géré par le Cedicam, qui permet à ses clients, principalement les utilisateurs de cartes bancaires, d'acquérir des bons de réduction qu'ils peuvent utiliser, à leur convenance, auprès des commerçants partenaires de cette opération. Plus de quarante grandes enseignes de distribution et plus de 250.000 clients participaient à ce programme au 30 juin 2001, et le million de clients devrait être dépassé en 2002. En 2000, le nombre de produits vendus par client (défini par la détention d'un compte à vue) s'élevait à 6,7 (la carte bancaire étant considérée comme un produit à part entière indépendant du compte de dépôt à vue).

- sur le marché des *professionnels*, grâce à la densité du réseau des Caisses Régionales et à son ancrage dans la vie économique locale, le Groupe Crédit Agricole est, avec 750.000 clients, le banquier d'un professionnel sur trois en France (commerçants, artisans, professions libérales) (*source : TMO*). Premier banquier de l'agriculture avec 550.000 clients agriculteurs au 31 décembre 2000 (*source : Recensement agricole Agrest et BVA*), le Groupe Crédit Agricole a su accompagner les mutations d'un secteur important pour l'économie française. Le taux de pénétration du Groupe Crédit Agricole dans le secteur agricole s'élevait à plus de 90% en 2000 (*source : BVA*) et la part de marché dans le crédit aux agriculteurs à plus de 80% en 1999 (*source : Rica 1999*). Le Groupe Crédit Agricole est en mesure de répondre à l'ensemble des besoins professionnels et privés des agriculteurs et de la clientèle rurale. En 2000, le Groupe Crédit Agricole présentait également un taux de pénétration de 32% sur le marché des artisans et commerçants (*source : TMO*), lui conférant la première place sur ce marché, et un taux de pénétration de 26% sur le marché des professions libérales (*source : TMO*). L'objectif stratégique du Groupe Crédit Agricole sur le marché des professionnels est de conforter son développement commercial en s'appuyant sur les trois axes suivants : assurer le renouvellement du portefeuille de clients, intensifier l'équipement des clients pour répondre à leurs besoins tant privés que professionnels et industrialiser les processus de traitement. Le renouvellement de la clientèle se fait par le ciblage des clientèles porteuses de développement. La maîtrise du risque, élément déterminant de la rentabilité de la relation commerciale, est assurée par la connaissance individualisée des clients (grâce à une analyse financière effectuée au moyen de logiciels installés sur les postes de travail et complétée par l'accès à des bases de données externes) et le *scoring* de projets spécifiques.

- sur le marché des *entreprises,* le Groupe Crédit Agricole a su s'imposer, en moins de dix ans, avec près de 47.000 clients au 31 décembre 2000 et une part de marché des crédits aux entreprises de 12,2% sur la base des encours de crédit[35] au 31 décembre 2000, comme la première banque de financement des entreprises (*source : Banque de France*) grâce à l'appui de ses filiales qui lui permettent d'enrichir et d'adapter en permanence sa gamme de produits et de services. Le Groupe Crédit Agricole détient en 2000 une part de marché de 12% dans les placements réalisés auprès des entreprises (*source : ASFI*) et de 4,8% sur le marché de l'épargne salariale entreprise (*source : ASFI*). Sur l'ensemble des entreprises, le taux de pénétration du Groupe Crédit Agricole s'élève à 25% (*source : Sofrès 2001*), et sa part de marché (en nombre de comptes titres) à 18% (*source : TMO-CSA 2001*). Le Groupe Crédit Agricole assure une large couverture du marché des entreprises en termes de taille d'entreprises et de secteur d'activité.

  Le graphique ci-dessous présente le taux de pénétration des Caisses Régionales sur le marché des entreprises par tranche d'effectifs.

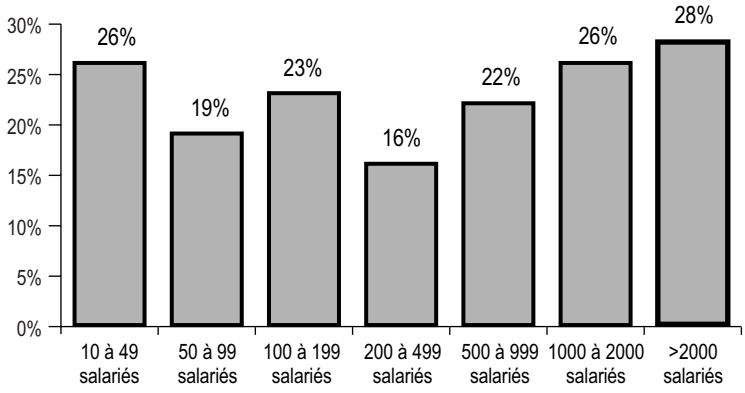

(Source : Sofrès et Banque de France.)

(35) Encours de plus de 76.224 euros déclarés à la centrale des risques Banque de France pour les entreprises de 10 salariés et plus.

Le tableau ci-dessous présente la répartition par secteur d'activité de la clientèle entreprises (de plus de 10 salariés) des Caisses Régionales dans la banque de proximité en France au 31 décembre 2000.

	En pourcentage du nombre total de clients entreprises
Industries (hors industries agro-alimentaires)	26
Services	23
Commerce de gros	20
Construction	12
Commerce de détail	11
Industries agro-alimentaires	8
Total	100

(Source : Banque de France 2000)

- sur le marché des *collectivités locales*, le Groupe Crédit Agricole figure parmi les trois premiers en France avec près de 21.700 collectivités locales et établissements publics locaux clients au 31 décembre 2000 (*source : Groupe Crédit Agricole*). Grâce au réseau des Caisses Régionales et au soutien des filiales du Groupe CNCA, le Groupe Crédit Agricole s'est imposé comme un partenaire privilégié du développement économique régional, en jouant un rôle majeur dans le financement des collectivités locales et des établissements publics locaux de toutes tailles.

Dans le cadre de la gestion de sa relation avec sa clientèle, le Groupe Crédit Agricole met l'accent sur le développement des techniques de gestion et de connaissance des clients et sur les programmes d'animation et de fidélisation. Le Groupe Crédit Agricole a ainsi engagé depuis plusieurs années la mise en œuvre de techniques de gestion de la relation client au travers de la création d'entrepôts de données, de l'automatisation de la gestion de l'action commerciale et de la gestion des contacts en mode multicanal. Ces techniques, intégrant les concepts de « banque à accès multiple » (cf. *infra* § 4.3.1.2.2), ont pour objet d'optimiser les contacts avec les clientèles cibles en utilisant les canaux les plus appropriés et les plus efficaces et de donner aux chargés de clientèle des informations très fines leur permettant de contacter leurs cibles de clients avec les meilleures chances de succès. Ces développements permettront également d'adapter les canaux à utiliser en fonction de la rentabilité (et du risque potentiel) de la clientèle. Ainsi, le client pourra être contacté, par exemple à partir d'un événement (tel que l'échéance d'un prêt) pour se voir proposer un produit adapté à sa situation du moment (nouveau prêt ou épargne programmée), et avec le ou les moyens les plus adaptés en efficacité et en coût (téléphone, mailing, Internet ou face-à-face). Des techniques statistiques sont utilisées afin d'anticiper les attentes et besoins de la clientèle, tels les indicateurs « d'appétence » qui mesurent pour un client la probabilité de souscrire à une offre et permettent ainsi de réduire les coûts de marketing direct. Ces techniques sont mises en œuvre pour cibler des ménages lors de campagnes d'équipement en crédit à la consommation ou des professionnels pour des crédits d'exploitation. Elles sont également utilisées pour évaluer le risque, notamment par l'estimation de la probabilité de la défaillance de paiement d'un client.

Dans le domaine des risques, le Groupe CNCA et les Caisses Régionales ont mis en place une série d'outils de mesure des risques et de notation de la clientèle permettant à la fois d'améliorer l'évaluation du risque de crédit par les conseillers et de dégager du temps commercial pour les clientèles à fort potentiel (cf. *infra* § 4.13 et suivants).

Le tableau ci-après présente, pour les encours agrégés[(36)] des Caisses Régionales, les taux de créances douteuses et litigieuses en pourcentage des encours et leur taux de couverture, aux dates indiquées :

(%)	**31 décembre 1996**	**31 décembre 1997**	**31 décembre 1998**	**31 décembre 1999**	**31 décembre 2000**
Taux de créances douteuses et litigieuses	7,9	7,2	6,4	5,5	4,8
Taux de couverture	63,7	66,2	67,8	67,5	66,9

4.3.1.2 Réseau de distribution

Dans la banque de proximité en France, la distribution des produits et services bancaires et d'assurances du Groupe CNCA est assurée à plus de 90% par l'intermédiaire du réseau des Caisses Régionales, pivot essentiel de la relation avec le client. Dès 1995, le Groupe CNCA et les Caisses Régionales ont développé une offre de « banque à accès multiple » via des canaux de distribution complémentaires au réseau d'agences des Caisses Régionales, tels que le téléphone, le Minitel, l'Internet ou la télévision interactive. Le Groupe Crédit Agricole est ainsi le numéro un de l'ensemble des médias financiers interactifs sur la base du nombre de pages vues, avec plus de 160 millions de pages vues au cours de l'année 2000 (*source : MMXI*).

(36) Données non consolidées et non auditées.

4.3.1.2.1 Le réseau d'agences

Le réseau d'agences des Caisses Régionales constitue le principal atout concurrentiel du Groupe Crédit Agricole, celui de la proximité avec le client. Au 30 juin 2001, le réseau des 48 Caisses Régionales se composait de près de 7.700 agences (soit 22% de l'ensemble des guichets permanents en France (*source : Banque de France)*) dont environ 1.700 agences ouvertes certains jours par semaine en fonction des besoins de la clientèle, réparties sur l'ensemble du territoire national, ce qui place le Groupe Crédit Agricole au premier rang des banques françaises par la taille de son réseau (*source : Banque de France*). Parmi ces agences figurent 172 agences dédiées à la clientèle des entreprises, comprenant plus de 600 chargés de clientèle spécialisés. S'agissant des collectivités locales, 120 chargés de clientèle spécialisés couvrent l'ensemble des départements. Historiquement implanté en zone rurale où l'ancienneté et le maillage de son réseau lui assurent des positions très fortes, le Groupe Crédit Agricole poursuit activement son développement urbain avec 2.838 agences implantées en zones urbaines et péri-urbaines. Le Groupe Crédit Agricole complète son réseau par un renforcement de ses implantations dans les plus grandes agglomérations. Il expérimente, notamment dans les grandes villes, de nouveaux types d'agences dans lesquelles des automates à fonctions multiples accessibles sur des plages horaires étendues permettent aux clients d'effectuer leurs opérations courantes, permettant ainsi au personnel de se consacrer exclusivement à la vente et au conseil, et d'augmenter la sécurité et la productivité commerciale.

Les agences sont relayées par un parc de 8.800 automates bancaires, représentant 25%[(37)] du parc installé des distributeurs automatiques de billets en France en 2000 (*source : Groupement des Cartes Bancaires),* à partir desquels les clients peuvent effectuer le retrait d'espèces et la consultation de leurs comptes. En outre, en zone rurale, plus de 10.000 « points verts » installés chez des commerçants fournissent à la clientèle du Groupe Crédit Agricole un service de retrait d'espèces qui permet d'offrir, à moindre coût, un service de proximité dans des zones à faible densité de population.

Au sein du réseau des Caisses Régionales, 40.000 personnes environ sont en contact quotidien avec la clientèle. Ces personnes sont le plus souvent spécialisées par segment de clientèle. La formation interne des chargés de clientèle du Groupe Crédit Agricole contribue à l'adaptation permanente des forces commerciales à l'évolution des métiers de la banque de proximité. Le maintien d'un réseau dense demeure une priorité pour le Groupe Crédit Agricole qui poursuit son optimisation par des mesures d'adaptation et de rénovation des agences visant à accroître la qualité de l'accueil tout en augmentant leur rentabilité. En outre, le Groupe Crédit Agricole poursuit une politique de réduction des effectifs administratifs de ses agences au bénéfice des effectifs commerciaux.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution comparée des effectifs globaux, des effectifs commerciaux et non commerciaux (bancaires, informatiques et en moyens généraux) des Caisses Régionales, sur la base des effectifs de 1995.

%	1995/1996	1995/1997	1995/1998	1995/1999	1995/2000
Variation des effectifs globaux	(0,20)	(0,94)	(0,48)	(0,35)	1,21
Variation des effectifs commerciaux	1,36	1,56	3,35	4,62	6,91
Variation des effectifs non commerciaux	(2,45)	(4,53)	(6,00)	(5,79)	(7,00)

4.3.1.2.2 La « banque à accès multiple »

Avec la mise en œuvre du concept de « banque à accès multiple », le Groupe Crédit Agricole vise, depuis 1995, à organiser, en complément de l'agence qui demeure le pivot de la relation avec la clientèle, une nouvelle proximité avec les clients, plus personnalisée et plus active, en leur permettant d'utiliser indifféremment toutes les technologies de la banque à distance (Internet, téléphone, Minitel, télévision interactive) pour s'informer et réaliser des transactions. Ainsi, le Groupe Crédit Agricole poursuit une industrialisation des opérations courantes au profit du conseil et des opérations à plus forte rentabilité. A cette fin, le Groupe Crédit Agricole privilégie une tarification à l'utilisation plutôt qu'à l'abonnement et s'efforce d'homogénéiser la tarification et le niveau d'information de l'ensemble de ces canaux.

Banque par téléphone. Fil Vert, le service de banque automatique par téléphone du Groupe Crédit Agricole, est disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et permet aux clients d'obtenir le solde de leur compte, l'état de leurs dernières écritures et le montant de leurs achats par carte. En moyenne, six millions d'appels téléphoniques par mois ont été enregistrés au cours de l'année 2000.

Depuis cinq ans, le Groupe Crédit Agricole a mis en place 38 plate-formes téléphoniques destinées à gérer la relation à distance avec ses clients, tout en dégageant du temps commercial pour les agences. Dans un premier temps, le Groupe Crédit Agricole a souhaité répondre aux attentes de disponibilité et de qualité de la clientèle, en offrant des accès directs performants, en particulier pour les opérations de gestion courante. Progressivement, les centres d'appel ont élargi leur périmètre de compétence pour couvrir désormais toutes les opérations à valeur ajoutée pertinentes sur le canal téléphone, et notamment la bourse et l'assurance. Désormais, les plate-formes téléphoniques participent à la production commerciale (prospection, prise de rendez-vous, vente de produits simples, après-vente), suivant la stratégie multicanal du groupe. Elles développent de plus en plus les appels aux clients basés sur la gestion événementielle client/produit et ultérieurement l'accueil et le traitement des contacts clients par *e-mail*, se positionnant ainsi comme un « centre de contact multicanal ».

Banque en ligne. Outre son service Minitel qui a enregistré quatre millions de consultations par mois en moyenne au cours de l'année 2000, le Groupe Crédit Agricole a développé son offre sur Internet et la décline en fonction des besoins de toutes les catégories de clientèle. Conformément à sa stratégie consistant à privilégier la proximité de la relation client, ces services ont fait l'objet d'un développement commun aux Caisses Régionales et sont déclinés par chacune des Caisses Régionales sur leur propre portail Internet.

(37) Sur les communes de plus de 20.000 habitants en zones urbaines et péri-urbaines.

La banque en ligne du Groupe Crédit Agricole est la première banque en ligne française avec en moyenne 630.000 visiteurs uniques[38] par mois au 30 juin 2001, en doublement au cours du premier semestre 2001, ce qui la place au premier rang des sites financiers internet (*source : MMXI Europe*). La stratégie du Groupe CNCA vise à élargir en permanence le périmètre des produits et services offerts par la banque en ligne (notamment par le site « creditagricole.fr ») qui incluent aujourd'hui la consultation de comptes, les virements bancaires, la souscription de contrats d'assurance, les opérations boursières (aujourd'hui, plus de 50% des ordres de bourse des clients sont passés en ligne) et les simulations de crédit. Les filiales de banque de proximité de la CNCA offrent également leurs produits via Internet, à la fois sur leurs propres sites, et via le(s) site(s) de banque en ligne. Le Groupe Crédit Agricole a également développé « pleinchamp.com », une communauté virtuelle destinée à tous les acteurs de la filière agricole.

Par ailleurs, début 2001, le Groupe Crédit Agricole a conclu avec TF1 un partenariat exclusif pour une période de cinq ans portant sur la création de « Crédit Agricole avec tf1.fr », portail Internet à contenu généraliste destiné au grand public et permettant à chaque Caisse Régionale d'enrichir son propre portail de contenus complémentaires (informations, services de banque et d'assurances en ligne, services et informations de proximité). Le déploiement de ces portails, dont les premiers ont été lancés en juillet 2001, devrait s'achever en avril 2002.

Télévision interactive. Le Groupe Crédit Agricole a été la première banque française à développer un service de télévision interactive permettant d'accéder aux mêmes opérations et informations que celles disponibles sur Internet. Au cours de l'année 2000, environ 50.000 personnes ont fréquenté mensuellement la chaîne « CA TV » sur TPS (*source : TPS*).

4.3.1.3 La collecte de ressources

Le Groupe Crédit Agricole est le premier collecteur de dépôts et d'épargne *(source : Banque de France)* en France avec 51,7 milliards d'euros de dépôts à vue et 12,5 milliards d'euros de comptes à terme et bons d'épargne au 31 décembre 2000. Grâce à sa forte présence auprès de la clientèle de particuliers et d'entreprises, le Groupe Crédit Agricole occupe la première place des banques françaises sur le marché de la collecte bancaire avec une part de marché de 21,4% sur la base des encours au 31 décembre 2000 dans la banque de proximité (*source : Banque de France*). En terme d'encours de collecte, la clientèle intermédiaire[39] représente environ 50% des encours de collecte (hors Sofinco) au 31 décembre 2000, contre respectivement environ 35% pour la clientèle haut de gamme[40] et 15% pour la clientèle grand public[41].

Les produits de collecte à destination des particuliers, sont composés de produits « liquides » (livrets, Codevi), de comptes à terme et de bons d'épargne, et, pour une part importante, de produits à long terme, tels les plans d'épargne logement et les plans d'épargne populaires.

Le Groupe Crédit Agricole propose également à sa clientèle de particuliers une gamme d'OPCVM (SICAV ou FCP) dont certains peuvent être logés dans des plans d'épargne en actions, et une gamme de produits d'assurance-vie.

Les produits de placement offerts aux entreprises comprennent les dépôts à terme, les certificats de dépôts négociables ainsi que les OPCVM, de trésorerie notamment.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation par type de produits des ressources collectées par le Groupe Crédit Agricole aux dates indiquées.

	31 décembre 1998		**31 décembre 1999**		**31 décembre 2000**		**30 juin 2001**	
	Mds euros	%	Mds euros	%	Mds euros	%	Mds euros	%
Collecte bancaire	193,9	71,1	203,3	68,5	201,3	65,8	198,9	64,9
OPCVM	24,9	8,7	31,5	10,6	34,2	11,2	33,4	10,9
Assurance-vie	55,0	20,2	61,9	20,9	70,3	23	74,4	24,2
Total	**273,8**	**100**	**296,7**	**100**	**305,8**	**100**	**306,7**	**100**

Ce tableau présente des informations relatives au Groupe Crédit Agricole et non au Groupe CNCA (cf. supra § 4.1.3).

La collecte bancaire ou bilantielle

Le Groupe Crédit Agricole gère 40 millions de comptes de dépôt, dont 16 millions de comptes de dépôts à vue parmi lesquels 13 millions concernent la clientèle des particuliers, et offre à sa clientèle une gamme très diversifiée de produits monétaires et d'épargne.

Au 31 décembre 2000, les encours de collecte bancaire du pôle banque de proximité en France s'élevaient à 201,3 milliards d'euros (*1.320,4 milliards de francs*) auxquels s'ajoutent 20,0 milliards d'euros d'encours de valeurs mobilières, principalement des obligations émises par la CNCA.

La totalité de la collecte d'épargne (comptes sur livret (dont Codevi), épargne logement (comptes et plans), PEP) est centralisée au bilan de la CNCA, en application des mécanismes financiers internes au Groupe Crédit Agricole, ainsi que l'excédent de la collecte monétaire (dépôts à vue, comptes à terme et bons d'épargne) non utilisée par les Caisses Régionales (cf. *infra* § 4.3.5.2 et 4.4.1). En outre, la CNCA émet des obligations à long terme qui contribuent au financement des avances consenties aux Caisses Régionales.

(38) Hors activité à distance des filiales de la CNCA (Sofinco et Crédit Agricole Indosuez, notamment).

(39) Clientèle intermédiaire : dont l'actif financier est compris en 30.490 et 152.450 euros.

(40) Clientèle haut de gamme : dont l'actif financier est supérieur à 152.450 euros.

(41) Clientèle grand public: dont l'actif financier est inférieur à 30.490 euros.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation par type de produits de la collecte bancaire du Groupe Crédit Agricole aux dates indiquées.

	31 décembre 1998		31 décembre 1999		31 décembre 2000		30 juin 2001	
	Mds euros	% du total	Mds euros	% du total	Mds euros	% du total	Mds euros	% du total
Dépôts à vue	47,2	24,3	52,2	25,6	51,7	25,7	50,7	25,5
Comptes à terme, bons d'épargne et bons de caisse	12,1	6,2	11,1	5,5	12,5*	6,2	14,1	7,1
Comptes sur livret	34,8	18,0	36,6	18,0	36,7	18,2	36,3	18,3
Epargne logement	62,3	32,1	66,5	32,7	68,0	33,8	68,1	34,2
Plans d'épargne populaires et assimilés	37,5	19,4	36,9	18,2	32,4	16,1	29,6	14,9
Total collecte bancaire	**193,9**	**100**	**203,3**	**100**	**201,3**	**100**	**198,8**	**100**

Ce tableau présente des informations relatives au Groupe Crédit Agricole et non au Groupe CNCA (cf. supra § 4.1.3).

* *Dont 6,4 milliards d'euros de collecte d'épargne à moyen terme.*

Sur la base de ses encours au 31 décembre 2000, le Groupe Crédit Agricole détenait des positions fortes sur chacune des catégories de produits visées ci-dessus, avec des parts de marché de 30,8% pour l'épargne logement (comptes et plans) et de 50,4% pour les plans d'épargne populaires (PEP) le plaçant en première position sur ces deux marchés, de 14,8% pour les comptes sur livret (y compris les livrets A et Bleu), le plaçant en deuxième position sur ce marché, et de 18,9% pour les comptes à terme, bons de caisse et d'épargne (*source : Banque de France*).

En matière de collecte bancaire, la stratégie du Groupe Crédit Agricole s'appuie sur ses capacités d'innovation en matière de produits d'épargne qui lui permettent d'enrichir et de personnaliser sa gamme de produits. Ainsi, en 2000, le Groupe Crédit Agricole a lancé un nouveau type de placement, les PEP indexés sur indice boursier (DJ Eurostoxx 50), qui bénéficient du cadre fiscal favorable du PEP, tout en offrant la possibilité de profiter du dynamisme des valeurs mobilières sans risque en capital et avec une rémunération minimale garantie.

Placement d'OPCVM, d'autres valeurs mobilières de placement et de produits d'assurance-vie

En complément de la gamme de produits de collecte de dépôts des Caisses Régionales, le Groupe CNCA conçoit et gère des OPCVM, autres valeurs mobilières de placement et produits d'assurance-vie (pour une description des produits et services offerts, cf. *infra* § 4.3.2.2). Les Caisses Régionales les placent auprès de leur clientèle, et perçoivent une commission à ce titre.

- *OPCVM*

  Au 31 décembre 2000, l'encours des OPCVM détenus par la clientèle des Caisses Régionales s'élevait à 34,2 milliards d'euros, soit près de 10% de l'épargne collectée. Sur la base de ces encours, le Groupe CNCA détenait 11,8% du marché des OPCVM (*source : Europerformance*).

- *Autres valeurs mobilières – PEA*

  Le Groupe CNCA occupe la première place sur ce marché avec une part de marché de 30,7% en nombre de PEA (*source : Banque de France*). Avec une croissance moyenne annuelle de 24,9% entre 1996 et 2000, le nombre de PEA est passé de 0,79 million de comptes en 1996 à 1,11 million en 1998 pour atteindre 1,92 million en 2000. Au 31 décembre 2000, les encours placés dans le cadre de plans d'épargne en actions (PEA) s'élevaient à 21,4 milliards d'euros.

- *Produits d'assurance-vie*

  Le Groupe CNCA propose à la clientèle de la banque de proximité une gamme de produits diversifiés développés par Predica, comprenant des contrats d'assurance-vie en francs ou en unités de compte, des contrats destinés à préparer la retraite ou la transmission d'un patrimoine et des contrats de prévoyance décès, santé et dépendance (pour une description de l'offre de produits assurance-vie du Groupe CNCA, cf. *infra* § 4.3.2.2.1).

Sur ce marché, la stratégie du Groupe CNCA met l'accent sur la complémentarité des produits d'assurance-vie avec son offre de services bancaires et financiers. Predica, d'une part, conçoit les produits, les programmes informatiques et leurs moyens logistiques et, d'autre part, gère le marketing, la communication, les risques techniques et la politique financière en matière d'assurance-vie. Parallèlement, le Groupe CNCA s'appuie sur le réseau des Caisses Régionales pour conseiller les clients et distribuer les produits conçus par Predica.

4.3.1.4 L'offre de crédits

Au 31 décembre 2000, l'encours (net des provisions) des crédits à la clientèle du pôle banque de proximité en France du Groupe Crédit Agricole s'élevait à 195 milliards d'euros (*1.279,4 milliards de francs*), dont 17,6 milliards d'euros en crédits à la consommation comprenant 6,0 milliards d'euros de crédits consentis directement par Sofinco. Au 31 décembre 2000, l'encours de crédit du pôle banque de proximité en France du Groupe CNCA était de 69,1 milliards d'euros.

A la même date, la CNCA avait consenti 146,9 milliards d'euros d'avances et autres concours aux Caisses Régionales qui ont servi principalement à financer les crédits à moyen et long terme accordés par les Caisses Régionales à leur clientèle.

Le Groupe Crédit Agricole a développé une gamme de crédits adaptés aux besoins de chacun de ses segments de clientèle : la clientèle de particuliers, avec une offre de crédit dominée par le crédit à l'habitat et dans une moindre mesure, par le crédit à la consommation, la clientèle

des entreprises et professionnels avec, outre les crédits traditionnels, le crédit-bail et l'affacturage, et la clientèle des collectivités locales avec une gamme de crédits adaptés à leurs besoins de financement et des instruments de gestion de leur dette.

Le tableau ci-dessous présente les encours de crédits à la clientèle de la banque de proximité en France du Groupe Crédit Agricole, ventilés par type de clients et de crédits aux dates indiquées.

	31 décembre 1998		31 décembre 1999		31 décembre 2000		30 juin 2001	
	Mds euros	%	Mds euros	%	Mds euros	%	Mds euros	%
Crédit à l'habitat	72,6	44,3	78,9	43,2	83,5	42,8	84,8	42,7
Crédit à la consommation	9,7	5,9	16,0	8,8	17,6*	9,0	19,0	9,5
Entreprises**	20,7	12,7	26,1	14,3	29,6	15,2	29,7	14,9
Agriculteurs	24,6	15,0	25,4	13,9	25,3	13,0	25,5	12,9
Professionnels	15,9	9,7	14,9	8,2	15,3	7,8	15,7	7,9
Collectivités locales	14,1	8,6	15,2	8,3	15,7	8,0	15,7	7,9
Crédit-bail	4,3	2,6	4,1	2,2	5,0	2,6	5,1	2,6
Autres crédits	1,9	1,2	2,0	1,1	3,0	1,6	3,1	1,6
Total	**163,8**	**100**	**182,6**	**100**	**195,0**	**100**	**198,6**	**100**

Ce tableau présente des informations relatives au Groupe Crédit Agricole et non au Groupe CNCA (cf. supra § 4.1.3).

Voir § 4.13 pour les encours propres du Groupe CNCA.

* *Dont 6 milliards d'euros distribués par Sofinco et 1,5 milliard d'euros gérés pour le compte des Caisses Régionales par Sofinco.*

** *Hors Crédit Agricole Indosuez.*

En matière de délai d'octroi de crédit, le fonctionnement décentralisé du Groupe Crédit Agricole est un atout important, la décision de crédit étant prise au niveau de chaque Caisse Régionale avec des délégations au niveau des agences. En outre, ces délais sont encore réduits par des pratiques spécifiques pour le financement du machinisme agricole ou pour les dépenses d'équipement des autres professionnels.

Le crédit aux particuliers

En terme d'encours de crédit, la clientèle intermédiaire[42] représente au 31 décembre 2000, environ 49% des encours de crédits accordés par les Caisses Régionales contre respectivement 46% en clientèle grand public[43] et 5% en clientèle haut de gamme[44].

Le crédit à l'habitat

Avec un encours de crédits à l'habitat de 83,5 milliards d'euros (*547,5 milliards de francs*) au 31 décembre 2000 sur l'ensemble du pôle de banque de proximité en France, le Groupe Crédit Agricole est la première banque de financement du logement en France avec une part de marché de 24,6% sur la base des encours de crédit aux ménages au 31 décembre 2000 (*source : Banque de France*) : il finance en moyenne un foyer sur quatre (*source : Groupe Crédit Agricole*). Le crédit à l'habitat constitue l'activité principale du Groupe Crédit Agricole en matière de crédit dans la banque de proximité en France avec 42,7% de l'encours total de crédit au 30 juin 2001. Le crédit à l'habitat est à la fois un outil de conquête de nouveaux clients et de fidélisation de la clientèle existante. La stratégie du Groupe Crédit Agricole est donc de conforter ses parts de marché sur ce type de prêts, tout en préservant ses marges.

Environ 85% de l'encours des crédits à l'habitat est constitué de crédits à taux fixe, le solde portant sur des taux révisables. Le poids des crédits à taux révisables a tendance à s'accroître et est évalué à 19% des productions commerciales en 2000.

Pour cette activité, le Groupe Crédit Agricole met à profit sa forte présence auprès de la clientèle de particuliers et l'importance de ses ressources d'épargne longue, en particulier en épargne logement. En outre, le réseau des Caisses Régionales, qui distribue la totalité du crédit à l'habitat, lui apporte un avantage concurrentiel essentiel pour ce type de crédits : la proximité et la connaissance du client.

La gamme de crédits à l'habitat du Groupe Crédit Agricole permet aux chargés de clientèle, grâce à des outils élaborés de simulation, d'adapter leur offre à la situation de chacun de leurs clients. Ainsi, pour la première acquisition, « Cap Primo » offre un prêt à taux zéro, des durées longues et des assurances adaptées. Lorsqu'il s'agit d'un renouvellement, « Cap Mobilité » associe crédit revente et lissage des mensualités. Le Groupe Crédit Agricole offre aussi un crédit « Cap Investisseur » pour les investissements immobiliers et un crédit « Cap Travaux » pour le financement des travaux.

Le crédit à la consommation

L'activité du Groupe Crédit Agricole dans le domaine du crédit à la consommation est exercée par les Caisses Régionales et par Sofinco, filiale de la CNCA.

(42) Clientèle intermédiaire : dont l'actif financier est compris en 30.490 et 152.450 euros.

(43) Clientèle grand public : dont l'actif financier est inférieur à 30.490 euros.

(44) Clientèle haut de gamme : dont l'actif financier est supérieur à 152.450 euros.

Au 31 décembre 2000, les encours de crédit à la consommation du Groupe Crédit Agricole dans le pôle de banque de proximité en France s'élevaient à 17,6 milliards d'euros, dont les deux tiers consentis par les Caisses Régionales (incluant 1,5 milliard géré par Sofinco pour le compte des Caisses Régionales) et 6,0 milliards d'euros portés par Sofinco. Sur la base de ses encours de crédit à la consommation, le Groupe Crédit Agricole détient une part de marché de 16,9% en 2000 (*source : Banque de France)*.

Les encours gérés en France par Sofinco au 31 décembre 2000 s'élevaient à 9,5 milliards d'euros auprès d'environ 2,6 millions de clients, dont 6,0 milliards pour compte propre inscrits à son bilan et le solde pour le compte de tiers dans le cadre des partenariats décrits ci-dessous. Sofinco a accordé, en 2000, 4,2 milliards d'euros de crédits. Sur la base de ses encours de crédit à la consommation au 31 décembre 2000, Sofinco se situait au deuxième rang des établissements financiers spécialisés dans ce secteur (*source : ASF*), accédant en outre, selon un récent sondage, à la première place pour la notoriété spontanée auprès des particuliers (*source : Ipsos*).

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des encours bruts gérés par Sofinco aux dates indiquées.

(en milliards d'euros)	31 décembre 1997	31 décembre 1998	31 décembre 1999	31 décembre 2000
Encours gérés par Sofinco	6,5	7,5	8,5	9,5*

* *Dont 1,5 milliards d'euros gérés pour le compte des Caisses Régionales.*

La stratégie du Groupe CNCA met l'accent sur la rapidité et la qualité du service offert à la clientèle grâce à l'expertise développée par Sofinco en matière de sélection des risques, de gestion de la relation client et d'organisation des forces commerciales et grâce à un système d'information performant qui permet un traitement des dossiers à l'échelle industrielle.

Par l'intermédiaire de Sofinco, le Groupe CNCA a développé une large gamme de produits de financement destinés aux particuliers comprenant notamment des crédits traditionnels, affectés ou non affectés, et des crédits *revolving*.

Les crédits de Sofinco sont distribués au travers du réseau propre de Sofinco (39% des crédits accordés en 2000), mais également par l'intermédiaire de points de vente agréés tels que les magasins d'équipement des ménages (23% des crédits accordés en 2000) ou les concessions automobiles (31% des crédits accordés en 2000).

Au 31 décembre 2000, le coût du risque de Sofinco s'est élevé à moins de 1% des encours consolidés de Sofinco, ce qui le place dans les meilleurs de la profession. A la même date et pour la deuxième année consécutive, les créances douteuses et litigieuses représentaient moins de 5% des encours consolidés totaux bruts de Sofinco.

Avec 98 agences en France, dont 65 agences pour les particuliers, 23 agences spécialisées en financement automobile et 10 en financement d'équipement des ménages, le réseau de distribution de Sofinco est complété par des canaux de vente à distance, tels que Internet, le téléphone et le Minitel.

Sofinco a également conclu de nombreux partenariats avec plusieurs des principaux acteurs de la grande distribution (tels que Castorama, Cora, Darty, Décathlon, Intermarché et La Samaritaine), de l'automobile (tels que Fiat, BMW et Honda) ou de grands institutionnels (banques, compagnies d'assurances, caisses de retraite), comme AGF Banque, GMF, Generali, Crédit Lyonnais, American Express Bank, Fortis Banque ou AGRR, qui distribuent les produits de Sofinco dans leurs réseaux sous leur propre marque. L'ensemble de ces partenariats représente 32% des crédits accordés en France par Sofinco en 2000, dont 16% avec les partenaires automobiles, 9% avec la grande distribution et 7% avec les partenaires institutionnels. Le développement de cette activité s'explique par le souci des entreprises de créer des offres spécifiques, adaptées à leurs besoins, par les savoir-faire acquis par Sofinco, notamment en matière de marketing relationnel et de contrôle du risque, et par la grande variété et la souplesse des montages juridiques et financiers proposés pour assurer la pérennité des accords négociés.

Le Groupe CNCA fait également bénéficier les Caisses Régionales de l'expertise de Sofinco dans le domaine du crédit à la consommation. Sofinco assure notamment la gestion de la carte de crédit *revolving* « Open », distribuée au sein du réseau des Caisses Régionales. Au 31 décembre 2000, l'encours des crédits « Open » consentis et portés par les Caisses Régionales s'établissait à environ 1,5 milliard d'euros, pour un parc de cartes comprenant près de 748.000 unités. Sofinco assure la gestion de ces crédits ainsi que, dans la plupart des cas, leur recouvrement et fournit aux Caisses Régionales tous les outils de mesure et de suivi du risque.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de comptes-cartes « Open » aux dates indiquées.

(en milliers)	31 décembre 1996	31 décembre 1997	31 décembre 1998	31 décembre 1999	31 décembre 2000
Nombre de comptes-cartes « Open ».....	283	589	833	1.007	1.153

Par ailleurs, avec l'appui du Groupe CNCA, Sofinco prolonge ses activités en développant un réseau de filiales à l'international, principalement en Europe avec une présence dans sept pays à la fin de l'année 2000. L'exportation de ses savoir-faire lui permet de gérer un encours de plus de 3 milliards d'euros à l'international au 31 décembre 2000 (cf. *infra* § 4.3.4).

Professionnels et entreprises

Historiquement présent sur le marché du crédit aux agriculteurs où il occupe la première place avec 25,3 milliards d'euros d'encours de crédit au 31 décembre 2000 représentant une part de marché de 80% des crédits (*source : Rica*), le Groupe Crédit Agricole a su diversifier sa clientèle et l'étendre aux autres catégories de professionnels (artisans, commerçants, professions libérales) et aux entreprises et coopératives.

La gamme des crédits aux professionnels et aux entreprises couvre tous les besoins des clients et notamment les emprunts à court et à moyen termes, prêts réglementés ou bonifiés, le crédit-bail et l'affacturage.

Le crédit aux professionnels et aux entreprises

Au 31 décembre 2000, les encours de crédit aux professionnels et aux entreprises consentis par les Caisses Régionales s'élevaient à 44,9 milliards d'euros (hors agriculteurs), soit 23% des encours de crédits du pôle banque de proximité en France.

Grâce à la proximité du réseau des Caisses Régionales et à son ancrage dans la vie locale, le Groupe Crédit Agricole est très actif sur le marché du crédit aux professionnels. Avec des encours de crédits de 15,3 milliards d'euros au 31 décembre 2000, le Groupe Crédit Agricole détient la première place sur le marché de l'ensemble des entrepreneurs individuels avec une part de marché de 41,2% au 31 décembre 2000 (*source : Banque de France*). Sur ce marché, le Groupe Crédit Agricole propose des offres de prêts à moyen et long terme et une gamme de produits et services bancaires visant à faciliter la relation bancaire au quotidien et adaptés à l'exercice des métiers respectifs de chacune des catégories de ses clients. Sur le marché plus spécifique des agriculteurs, le Groupe Crédit Agricole poursuit l'élargissement de sa gamme de financement (avec notamment Agilor pour le financement du machinisme agricole et le crédit global d'investissement *revolving* à moyen terme permettant, grâce à la souplesse des produits proposés (en termes de taux, de périodicité de remboursement, de durée et de disponibilité), de répondre aux variations de revenus des agriculteurs.

Présent sur le marché des entreprises depuis seulement 1991, date à laquelle il a acquis le statut de banque de plein exercice, le Groupe Crédit Agricole s'est imposé en moins de dix ans comme la première banque de financement des entreprises, avec 29,6 milliards d'euros d'encours de crédit aux entreprises(45) au 31 décembre 2000 (hors Crédit Agricole Indosuez) (*source : Banque de France*).

Afin de renforcer sa position sur le segment des professionnels et des entreprises en répondant à leurs besoins et attentes spécifiques, le Groupe Crédit Agricole s'est engagé dans une politique innovante dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication. La clientèle des entreprises et des professionnels a ainsi accès à de nombreux services bancaires sur Internet, comprenant notamment un service de signature électronique qui leur permet de sécuriser leurs déclarations de TVA, l'accès direct à la salle de marché du Groupe CNCA grâce au service en ligne « CA Ch@nge » et le transfert de fichiers sur Internet avec le service Web-Edi qui permet aux entreprises de dématérialiser leurs échanges avec leur banque à moindre coût. En outre, le Groupe CNCA a lancé en novembre 2000, avec France Telecom, Cap Gemini Ernst & Young, BNP Paribas et la Société Générale, Answork, une place de marché dédiée au commerce inter-entreprises qui permet aux entreprises d'organiser leurs échanges de biens et services de fonctionnement en ligne.

Le crédit-bail

Au 31 décembre 2000, les encours de crédit-bail du pôle banque de proximité en France s'élevaient à plus de 5,3 milliards d'euros. Le Groupe CNCA exerce cette activité principalement par l'intermédiaire de sa filiale Ucabail, qui intervient en appui des Caisses Régionales, au travers de ses 19 délégations régionales.

Sur la base de sa production de prêts en 2000, Ucabail était le premier opérateur français dans le secteur du crédit-bail immobilier, avec une part de marché de 13%, et le troisième opérateur français dans le secteur du crédit-bail mobilier et de la location financière, avec une part de marché de 9,5% (*source : ASF*).

Le tableau ci-dessous présente les encours bruts d'Ucabail aux dates indiquées.

(en milliards d'euros)	31 décembre 1998	31 décembre 1999	31 décembre 2000
France	4,3	4,7	5,3
Total Groupe*	4,4	4,8	5,5

* *Les encours d'Ucabail hors de France sont rattachés au pôle banque de détail à l'étranger.*

Le tableau ci-dessous présente la répartition des encours bruts d'Ucabail au 31 décembre 2000, par type d'opération.

	31 décembre 2000
Crédit-bail immobilier	34%
Crédit-bail matériel	28%
Crédit-bail services publics	26%
Location informatique	7%
International	3%
Location longue durée	2%
Total	100%

(45) Encours de plus de 76.224 euros déclarés à la centrale des risques Banque de France pour les entreprises de 10 salariés et plus.

Par l'intermédiaire d'Ucabail, le Groupe CNCA offre une large gamme de services de crédit-bail, adaptée aux besoins de la clientèle, comme le crédit-bail mobilier et la location financière pour les besoins de financement d'équipement des entreprises, des professionnels, des agriculteurs et des particuliers, le crédit-bail immobilier et le crédit-bail services publics adapté aux besoins des collectivités locales. Les équipements financés comprennent notamment les équipements informatiques, de bureautique, d'imagerie médicale, de restauration collective ou de transport public. Le Groupe CNCA propose également des services de location opérationnelle informatique et des services de location longue durée automobile. Dans ces deux secteurs, le Groupe CNCA a développé un partenariat avec le Crédit Lyonnais par l'intermédiaire de deux sociétés spécialisées créées avec Ucabail.

Le tableau suivant présente la ventilation des encours bruts de crédit-bail du Groupe CNCA (y compris les encours gérés dans le pôle banque de grande clientèle), aux dates indiquées.

(en millions d'euros)	31 décembre 1998	31 décembre 1999	31 décembre 2000	30 juin 2001
Crédit-bail immobilier	1.994	2.252	2.530	2.776
Crédit-bail mobilier (location avec option d'achat et opérations assimilées)	2.384	2.810	3.553	3.741
Total	**4.378**	**5.062**	**6.083**	**6.517**

L'affacturage

Au 31 décembre 2000, les encours de créances d'affacturage (nets des provisions) du pôle banque de proximité en France s'élevaient à 722,5 millions d'euros, représentant une part de marché de 5% pour le Groupe CNCA (*source : ASF*).

Les services d'affacturage à la clientèle de la banque de proximité sont fournis par le Groupe CNCA par l'intermédiaire de sa filiale spécialisée Transfact et sont proposés aux clients entreprises et professionnels exclusivement au travers du réseau des Caisses Régionales. Quatre types de services sont ainsi proposés aux entreprises : un financement, une garantie, un service de comptabilité et des prestations de recouvrement de créances. En outre, Transfact a développé un système d'affacturage en ligne qui permet aux professionnels et aux entreprises de mobiliser leurs factures en ligne sous 48 heures.

En 2000, dans le cadre des partenariats conclus entre le Groupe Crédit Agricole et le Crédit Lyonnais, Transfact a signé un accord avec la société Eurofactor, issue de la fusion de la SFF et de Slifac. Ce partenariat porte sur la constitution d'une plate-forme informatique dont l'objectif est de permettre à Transfact de réduire ses coûts de production de façon significative et de réaliser les développements nécessaires à la mise en œuvre de sa nouvelle stratégie marketing.

Le crédit aux collectivités locales

Au 31 décembre 2000, les encours de crédits du Groupe Crédit Agricole aux collectivités locales s'élevaient à 15,7 milliards d'euros portés par les Caisses Régionales et 1,8 milliard d'euros portés par la BFT, filiale de la CNCA. Grâce à la densité de son réseau d'agences et à une offre de produits et de services adaptée aux besoins des collectivités locales de toutes tailles, le Groupe Crédit Agricole est bien implanté sur ce marché sur lequel il occupait la troisième place au 31 décembre 2000 sur la base de ses encours de crédits (*source : Groupe Crédit Agricole*).

Le Groupe Crédit Agricole propose aux communes une gamme complète de produits de financement selon leur taille et leur spécificité : des formules à taux fixe pour les communes rurales de moins de 3.500 habitants et des formules à taux variable « plafonné » pour les villes de 3.500 à 30.000 habitants et les communautés de 10.000 à 50.000 habitants. Sur cette dernière catégorie de communes, l'accent est mis sur deux produits compétitifs : les prêts à annuités réduites et les prêts à durée ajustable, ainsi que sur l'équipement en lignes de trésorerie des clientèles désireuses d'engager une politique dynamique de gestion de leur dette.

Sur le segment des grandes collectivités (moyennes et grandes villes, communautés urbaines, départements, régions et grands établissements publics), le Groupe Crédit Agricole propose un ensemble de financements sur mesure en s'appuyant sur les synergies métiers au sein du Groupe CNCA, et notamment l'expertise de Crédit Agricole Indosuez et de la BFT, et comprenant, en particulier, des financements, des dérivés de taux, des opérations de structuration, de montage et de syndication d'opérations, des émissions obligataires, des prêts longue durée et du crédit-bail énergie et immobilier pour les grands projets d'équipement relatifs à l'énergie et à l'environnement.

Le tableau ci-dessous présente la répartition en pourcentage des encours de crédit aux collectivités locales du pôle banque de proximité en France, au 31 décembre 2000, par catégorie d'emprunteur.

	Communes	Intercom-munalités	Départements	Etablissements publics	Régions
Encours de crédit	62%	19%	9%	7%	3%

4.3.1.5 Moyens de paiement

Les moyens de paiement offerts par le Groupe Crédit Agricole comprennent une large gamme de cartes bancaires et des produits et services de monétique et de gestion des flux financiers à destination des professionnels et des entreprises. La gestion de l'ensemble de ces produits est assurée par le Cedicam, un groupement d'intérêt économique créé par la CNCA et les Caisses Régionales.

Cartes bancaires

Avec 11,1 millions de cartes (dont 9,2 millions de cartes bancaires de paiement hors cartes Mozaïc de retrait) incluant 8,9 millions de cartes utilisables à l'étranger émises au 31 décembre 2000, soit une part de marché de 24,3% sur l'ensemble des cartes bancaires, le Groupe Crédit Agricole occupe la première place sur le marché (*source : Groupement des Cartes Bancaires*). La stratégie du Groupe Crédit Agricole en ce domaine met l'accent sur la différenciation, la sécurisation et l'adaptation aux besoins de la clientèle. La gamme comprend ainsi 1,2 million de cartes de retrait, utilisables seulement sur les distributeurs de billets, 1,5 million de cartes « Mozaïc » destinées aux jeunes et déclinées en carte de retrait ou en carte de paiement, et 8,3 millions de cartes de paiement (principalement Eurocard-Mastercard). Ce dernier chiffre inclut les 148.000 cartes Gold, offrant des prestations d'assurance et d'assistance de haut niveau, ainsi que 748.000 cartes de crédit revolving « Open ». Le succès du service offert par la carte « Maestro », carte à autorisation systématique et interrogation de solde pour toute opération de retrait ou de paiement, a permis au Groupe Crédit Agricole de développer en toute sécurité son parc de cartes de paiement, qui représente, au 31 décembre 2000, 75,2% du total de son parc de cartes, contre 70% au 31 décembre 1998. Le Groupe Crédit Agricole détient une part de marché de 31% pour ce type de cartes (*source : Groupement des Cartes Bancaires*).

Le tableau ci-après présente le taux d'équipement en cartes bancaires des comptes de depôt à vue des clients de la banque de proximité en France aux dates indiquées.

	31 décembre 1996	31 décembre 1997	31 décembre 1998	31 décembre 1999	31 décembre 2000
Taux d'équipement en cartes bancaires.....	70%	74%	77%	80%	84%

Monétique et gestion des flux financiers

Le Groupe Crédit Agricole offre aux professionnels et aux entreprises une très large gamme de services de monétique et de gestion des flux financiers adaptés à leurs besoins comprenant des services d'acceptation des paiements (terminaux de paiement électronique pour les paiements par carte, porte-monnaie électronique, paiements électroniques sécurisés), de centralisation des traitements monétiques (collecte, traitement et recouvrement des paiements par carte bancaire) et de gestion des flux financiers, permettant aux entreprises clientes de disposer d'un interlocuteur commercial unique et d'avoir accès à la totalité des informations concernant l'ensemble de leurs comptes et opérations bancaires dans une seule Caisse Régionale ou chez Crédit Agricole Indosuez.

Sur le marché de l'acceptation des paiements dont les services permettent aux professionnels et entreprises d'accepter les moyens monétiques pour le règlement des achats et commandes de leurs clients, le Groupe Crédit Agricole se positionne comme deuxième opérateur national, avec 19,1% de parts de marché en nombre de factures reçues, et comme premier opérateur en montants avec 17,0% de parts de marché au 31 décembre 2000 (*source : Groupement des Cartes Bancaires*).

4.3.1.6 Placement des produits d'assurance IARD

Depuis le début des années 1990, le Groupe CNCA offre à la clientèle de la banque de proximité, en complément des produits d'assurance-vie proposés dans le cadre de sa gamme de produits bancaires et financiers aux particuliers telles que les assurances de comptes bancaires, de moyens de paiement ou de crédit, une gamme diversifiée de produits d'assurance IARD (Incendie, Accident, Risques Divers), comprenant notamment des produits d'assurance automobile, d'assurance multirisques habitation, de garantie des accidents de la vie, des produits d'assurance santé et de protection juridique.

Ces produits d'assurance IARD sont conçus par Pacifica, filiale de la CNCA[(46)], et exclusivement distribués par le réseau des Caisses Régionales. Au 31 décembre 2000, environ 2,4 millions de contrats figuraient au portefeuille pour un montant global de primes encaissées de 442 millions d'euros au cours de l'année 2000. Ces produits sont décrits au § 4.3.2.2.2.

4.3.2 La gestion d'actifs, les assurances et la banque privée

Ce pôle recouvre les activités du Groupe CNCA, en France et à l'étranger, dans les trois métiers de gestion d'actifs, d'assurances et de banque privée qui sont exercés principalement par Crédit Agricole Asset Management (filiale à 75% de Segespar – détenue à 100% par la CNCA à l'issue des Opérations et à 25% de Crédit Agricole Indosuez) et sa filiale Crédit Agricole Epargne Salariale (« **CAES** ») (pour l'offre spécifique en épargne salariale[(47)]), la BFT et la CPR pour les activités de gestion d'actifs, Predica et Pacifica pour les métiers d'assurance, Crédit Agricole Indosuez et ses filiales pour le métier de banque privée. Il est prévu aujourd'hui que CPR Asset Management, filiale de CPR, devienne une filiale de Segespar au cours du deuxième semestre 2001. Dans l'attente de ce rapprochement, les résultats des activités de gestion d'actifs de CPR sont provisoirement affectés au pôle gestion pour compte propre et divers (cf. *infra* § 5.2.5.1.2.5) aux côtés de l'ensemble du groupe CPR. Dans la mesure où ces activités relèvent principalement de la gestion d'actifs, celles-ci sont néanmoins décrites dans le pôle gestion d'actifs, assurances et banque privée.

La distribution à la clientèle des particuliers d'une grande partie des OPCVM, de la majorité des produits d'assurance-vie et de la totalité des produits d'assurance IARD étant confiée au réseau d'agences des Caisses Régionales, l'activité de placement de ces produits aux clients de la banque de proximité est intégrée dans celle du pôle banque de proximité décrit *supra* au paragraphe 4.3.1. Seule la conception et la gestion de ces produits sont donc intégrées dans l'activité du pôle gestion d'actifs, assurance et banque privée.

(46) A l'issue des Opérations, la CNCA ne détiendra directement que 60% du capital de Pacifica. La participation minoritaire détenue par Groupama indirectement dans Pacifica (50% de la société Amacam SA détenant 40% du capital de Pacifica), pourrait être cédée à la CNCA dans les mois qui viennent.

(47) Composant avec l'épargne retraite collective de Predica, l'offre d'épargne longue des salariés.

Au 31 décembre 2000, le montant total des capitaux gérés par le Groupe CNCA (après retraitement de l'assurance-vie gérée par Crédit Agricole Asset Management pour le compte de Predica) s'élevait à 211,6 milliards d'euros, ce qui place le Groupe CNCA parmi les tout premiers établissements français gestionnaires d'actifs avec une part de marché de 11,8% (*source : Europerformance*). A cette même date, avec un montant de primes encaissées au cours de l'année 2000 de 442 millions d'euros et 2,4 millions de contrats en portefeuille, le Groupe CNCA figurait parmi les dix premiers acteurs de l'assurance IARD des particuliers en France (*source : La Tribune de l'Assurance*).

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs gérés par le Groupe CNCA, aux dates indiquées.

	31 décembre 1998		**31 décembre 1999**		**31 décembre 2000**		**30 juin 2001**	
	Mds euros	%	Mds euros	%	Mds euros	%	Mds euros	%
Gestion d'actifs* **	84,4	60,1	94,0	48,4	98,8	48,9	99,6	45,7
Assurance-vie	55,0	17,4	62,0	32,0	70,3	31,7	74,4	34,1
Banque privée	30,2	22,5	38,0	19,6	42,5	19,4	44,0	20,2
Total	**169,6**	**100,0**	**194,0**	**100,0**	**211,6**	**100,0**	**218,0**	**100,0**

* *L'activité de gestion d'actifs fait l'objet d'un retraitement (déduction) pour tenir compte du fait qu'une partie des encours de l'assurance-vie est gérée par Crédit Agricole Asset Management pour le compte de Predica.*

** *La ligne « gestion d'actifs » n'inclut pas les encours gérés par CPR Asset Management pour compte de tiers. Ceux-ci s'élèvent à 9,3 milliards d'euros au 31 décembre 2000, et à 9,9 milliards d'euros au 30 juin 2001.*

4.3.2.1 Gestion d'actifs

Le métier de gestion d'actifs du Groupe CNCA est principalement exercé par l'intermédiaire de Crédit Agricole Asset Management. Les actifs gérés par Crédit Agricole Asset Management s'élevaient à 158 milliards d'euros au 31 décembre 2000, contre 144 milliards au 31 décembre 1999, faisant d'elle l'une des premières sociétés de gestion d'actifs françaises sur la base des actifs sous gestion.

Crédit Agricole Asset Management exerce son activité notamment dans le domaine de la gestion d'OPCVM destinés à la clientèle de particuliers, d'entreprises et d'investisseurs institutionnels et sous la forme de mandats de gestion pour le compte d'entreprises et d'institutions. Elle gère actuellement plus de 900 produits (OPCVM et mandats), investis en actions, en obligations, en actifs diversifiés ou en produits alternatifs et quantitatifs. Crédit Agricole Asset Management a été l'une des premières sociétés de gestion européennes à obtenir la certification AIMR-PPS et GIPS pour le calcul et la présentation de ses performances. Depuis avril 2000, elle est notée AA par l'agence Fitch-IBCA-AMR, ce qui correspond à un « niveau élevé de sécurité et de maîtrise du risque ». Crédit Agricole Asset Management s'appuie pour cela sur l'amélioration continue de ses processus de gestion, sur la puissance du réseau de distribution des Caisses Régionales auprès des particuliers, et sur les complémentarités avec les autres métiers du Groupe CNCA, comme les activités de marchés ou l'assurance-vie.

Le Groupe CNCA a également développé une activité de gestion d'actifs à destination des entreprises et des investisseurs institutionnels par l'intermédiaire, d'une part, de la BFT, filiale à 100% de la CNCA à l'issue des Opérations, orientée vers la clientèle d'entreprises, de collectivités locales et de petits et moyens investisseurs institutionnels et qui avait 9,6 milliards d'euros d'actifs sous gestion au 31 décembre 2000, et, d'autre part, de CPR, filiale à 100% [(48)]de Crédit Agricole Indosuez, spécialisée dans les investissements en produits actions, taux d'intérêt, et autres produits diversifiés et spécialisés (obligations à haut rendement, convertibles . . .) et dont l'encours géré s'élevait à 9,3 milliards d'euros au 31 décembre 2000.

Le Groupe CNCA exerce une partie de ses activités de gestion d'actifs à l'international, notamment en Asie où Crédit Agricole Asset Management est établi à Tokyo, Singapour et Hong-Kong et en Europe où le Groupe CNCA est présent à Londres, Milan et Madrid, cette présence étant renforcée par des bureaux de représentation ou des équipes commerciales en Suède, Finlande, au Benelux et en Allemagne. Couvrant l'ensemble des produits et des types de clientèles, Crédit Agricole Asset Management entend prioritairement renforcer sa présence en Europe, dans la perspective d'une concentration des acteurs de ce métier à l'échelle du marché de l'euro, tout en continuant à étudier les opportunités de développement de ses positions en Asie et aux Etats-Unis. Ainsi, en 2000, Crédit Agricole Asset Management a procédé à l'acquisition de Premium Management Ltd, une société de gestion britannique spécialisée dans la gestion de taux, et, en 2001, a pris une participation de 20% au capital d'Hermès, filiale de gestion d'actifs de la Banque Commerciale de Grèce.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des actifs gérés par Crédit Agricole Asset Management selon la localisation géographique des équipes, ainsi que le nombre de gérants, d'analystes et de stratégistes, au 30 juin 2001.

	Actifs gérés (Mds euros)	**Nombre de gérants, analystes et stratégistes***
Paris	150,8	107
Londres	5,0	23
Milan	2,6	5
Total Europe	158,4	135
Hong Kong	1,7	9
Tokyo	0,4	6
Singapour	0,3	5
Total Asie	2,4	20
Total	**160,8**	**155**

* *En ce compris les personnes affectées à la recherche.*

(48) A l'issue de l'offre publique de retrait décrite au §7.1.

4.3.2.1.1 Clients

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des encours gérés par Crédit Agricole Asset Management par type de clientèle, aux dates indiquées.

	31 décembre 1999 (en milliards d'euros)	(%)	31 décembre 2000 (en milliards d'euros)	(%)	30 juin 2001 (en milliards d'euros)	(%)
Particuliers*	30	20,8	39	24,7	38	23,6
Entreprises et Institutionnels	33	22,9	35	22,1	40	24,8
Groupe Crédit Agricole**	81	56,3	84	53,2	83	51,6
Total	**144**	**100,0**	**158**	**100,0**	**161**	**100,0**

* *Correspondant à la clientèle des Caisses Régionales.*

** *Environ 90% des encours moyens gérés par Crédit Agricole Asset Management pour le Groupe Crédit Agricole au cours du premier semestre 2001 l'étaient pour le compte de Predica (87% au cours de l'exercice 2000).*

S'appuyant sur ses propres équipes de commerciaux en France et à l'étranger, Crédit Agricole Asset Management cherche à développer sa part de marché auprès des particuliers et institutionnels en complément de celle apportée par les Caisses Régionales pour les particuliers en France.

Le Groupe CNCA est particulièrement présent sur le marché de la grande clientèle en France en matière de gestion d'actifs grâce à une étroite collaboration entre Crédit Agricole Asset Management et Crédit Agricole Indosuez.

Au 31 décembre 2000, les encours gérés pour le compte de clients étrangers (entreprises et institutionnels) s'élevaient à 10,6 milliards d'euros.

4.3.2.1.2 Réseaux de distribution

La commercialisation des produits de gestion d'actifs destinés aux particuliers est principalement assurée par l'intermédiaire du réseau des Caisses Régionales ; celle des produits de gestion d'actifs destinés aux entreprises et institutionnels est assurée par le réseau d'agences des Caisses Régionales et de Crédit Agricole Indosuez, ainsi que directement par les forces de vente des entités du pôle gestion d'actifs du Groupe CNCA (Crédit Agricole Asset Management, BFT) et CPR. En outre, le Groupe CNCA, et notamment Crédit Agricole Asset Management, développe des accords avec d'autres réseaux en France et à l'étranger, notamment à Hong-Kong et au Japon, ainsi que des accords de multi-gestion lui permettant d'accroître sa clientèle.

4.3.2.1.3 Produits et services

Le tableau ci-après présente la répartition des encours gérés par Crédit Agricole Asset Management, ventilés par types d'actifs, aux dates indiquées.

	31 décembre 1999 (en milliards d'euros)	(%)	31 décembre 2000 (en milliards d'euros)	(%)	30 juin 2001 (en milliards d'euros)	(%)
Monétaires	21	14,58	20	12,66	22	13,66
Obligations	78	54,17	83	52,53	85	52,80
Actions	45	31,25	55	34,81	54	33,54
Total	**144**	**100,00**	**158**	**100,00**	**161**	**100,00**

OPCVM

Le Groupe CNCA est le deuxième acteur sur le marché des OPCVM en France avec 11,8% de part de marché au 31 décembre 2000 sur la base des encours gérés (*source : Europerformance*).

Il gère financièrement et administrativement une large gamme d'OPCVM destinés aux particuliers, entreprises et institutionnels.

Fort de ses produits phares tels qu'Atout France (produits PEA axés sur les actions de sociétés françaises), représentant 3,2 milliards d'euros d'actifs gérés au 30 juin 2001, et Atout France/Europe (produits PEA axés sur les actions de sociétés françaises et européennes), représentant 4,6 milliards d'euros d'actifs gérés au 30 juin 2001, le Groupe CNCA continue d'adapter et d'étendre régulièrement sa gamme de produits en fonction des besoins de la clientèle et de l'évolution des exigences du marché. Ainsi, en 2000, Crédit Agricole Asset Management a lancé de nouveaux produits à destination des particuliers, comme le fonds « éthique » Atout Valeur (qui s'adresse aux investisseurs souhaitant diversifier leurs placements en actions françaises et européennes sur des sociétés qui privilégient la croissance durable de leurs bénéfices), la SICAV Atout France Asie (qui s'adresse aux investisseurs recherchant une diversification sur l'Asie dans le cadre du PEA), ou Indocam Innovation (un FCP investi à hauteur de 60% dans des sociétés françaises innovantes et dont les actions ne sont pas négociées sur un marché réglementé). La gamme de produits destinés aux grandes entreprises et institutionnels s'est également enrichie, notamment dans le risque de crédit, l'arbitrage de volatilité et la gestion diversifiée.

Le Groupe CNCA s'appuie sur l'expertise des équipes de gestion de ses filiales en France et à l'étranger et sur la palette d'instruments et de techniques qu'elles ont développés en matière de recherche pour offrir une gamme de produits plus sophistiqués à destination de sa clientèle

d'investisseurs avertis, tels que les produits de gestion alternative. La gamme de produits alternatifs offerte par le Groupe CNCA comprend tout à la fois des fonds basés sur des actifs européens et des fonds basés sur des actifs américains.

La gestion sous mandat pour le compte d'entreprises et d'institutionnels (134 mandats au 30 juin 2001), représentait plus de 40% du montant des actifs gérés pour cette catégorie de clientèle.

Epargne salariale

En matière d'épargne salariale, les capitaux gérés par Crédit Agricole Asset Management (par l'intermédiaire de sa filiale CAES) au travers de 163 fonds communs de placement entreprise (FCPE) (dont 37 sont dédiés aux titres d'une seule entreprise) s'élevaient à 3,7 milliards d'euros au 31 décembre 2000, dont 2,6 milliards d'euros en épargne salariale et 1,1 milliard d'euros en épargne retraite. Au 31 décembre 2000, le Groupe CNCA comptait 7.500 entreprises clientes, représentant plus de 400.000 salariés. Le Groupe CNCA accroît en permanence la qualité des services offerts aux clients dans ce domaine. Il a ainsi mis en place en 2000 une plate-forme téléphonique qui permet à l'ensemble des salariés des entreprises clientes d'obtenir toutes les informations relatives à leur situation personnelle en épargne salariale. Les nouvelles dispositions relatives à l'épargne salariale, issues de la loi du 19 février 2001, créent de nouvelles opportunités sur ce marché pour le Groupe CNCA en ouvrant l'épargne salariale aux petites et moyennes entreprises, marché cible de la clientèle entreprises du réseau des Caisses Régionales, et permettront d'accroître un marché déjà marqué par une très forte augmentation de l'épargne salariale et de l'épargne retraite en France.

4.3.2.2 Produits d'assurances (assurance-vie, prévoyance et assurance IARD)

Le Groupe CNCA propose une gamme complète de produits d'assurances (assurance-vie et prévoyance) conçus et gérés par Predica, filiale de la CNCA[49] créée en 1986, et de produits d'assurance IARD conçus et gérés par Pacifica[50].

4.3.2.2.1 Assurance-vie et prévoyance

Par l'intermédiaire de Predica, le Groupe CNCA couvre les besoins en assurances de personne des particuliers, des professionnels et des entreprises. Dans un cadre fiscal qui demeure en France avantageux et favorable à la collecte d'épargne sous forme d'assurance-vie, Predica propose une gamme de produits large et diversifiée, notamment en matière de contrats d'assurance-vie épargne (en francs et en unités de compte), de contrats d'épargne retraite et de contrats de prévoyance (individuels ou collectifs).

Au 31 décembre 2000, Predica gérait en France 8,4 millions de contrats (contre respectivement 8,0 millions, 7,8 millions et 7,4 millions de contrats en 1999, 1998 et 1997) pour un total d'encours gérés de 70,3 milliards d'euros (soit une augmentation de 13,6% par rapport à 1999). Sur la base des encours au 31 décembre 2000, Predica, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 10,1 milliards d'euros en 2000 (contre 7,2 milliards d'euros en 1999), détenait 10,9% du marché de l'assurance-vie en France et se situait au troisième rang des compagnies d'assurance-vie françaises et au premier rang des compagnies filiales d'établissements de crédit en France (*source : FFSA*).

Le tableau ci-après présente la progression des réserves de Predica aux dates indiquées.

(en millions d'euros)	31 décembre 1998	31 décembre 1999	31 décembre 2000	30 juin 2001
Provisions pour participations aux excédents*	929	1.002	1.147	1.256
Réserve de capitalisation	879	1.006	914	914
Plus-values des fonds de capitalisation	402	564	786	914
Total	**2.210**	**2.572**	**2.847**	**3.084****

* *Part des résultats revenants aux assurés.*

** *Soit 4,6% des provisions techniques.*

La marge de solvabilité[51] de Predica s'établit à 112,3% au 30 juin 2001 contre 116,2% au 31 décembre 2000.

(49) A l'issue des Opérations, la CNCA détiendra 97,5% du capital de Predica. La participation minoritaire détenue par Groupama dans Predica pourrait être cédée à la CNCA dans les mois qui viennent.

(50) A l'issue des Opérations, la CNCA ne détiendra directement que 60% du capital de Pacifica. La participation minoritaire détenue par Groupama indirectement dans Pacifica (50% de la société Amacam SA détenant 40% du capital de Pacifica) pourrait être cédée à la CNCA dans les mois qui viennent.

(51) La marge de solvabilité est un ratio réglementaire de couverture des risques des compagnies d'assurances par rapport à leurs fonds propres. Le minimum exigé est de 100%.

4.3.2.2.1.1 Clients

Le tableau ci-dessous présente le nombre de souscripteurs par type de clientèle, aux dates indiquées.

(en millions d'euros)	31 décembre 1998	31 décembre 1999	31 décembre 2000	30 juin 2001
Particuliers*	3,52	3,60	3,68	3,73
dont produits épargne	3,00	3,03	3,07	3,08
dont produits prévoyance	0,90	0,97	1,05	1,09
Professionnels (y compris agriculteurs) et entreprises	0,48	0,50	0,52	0,52
Total	**4,00**	**4,10**	**4,20**	**4,25**

* *Nombre total de clients, certains ayant à la fois des produits d'épargne et des produits de prévoyance.*

Sur le marché des particuliers, Predica offre une large gamme de produits couvrant l'ensemble des besoins de la clientèle dans le domaine de l'assurance-vie (tels que préparation à la retraite, préparation successorale et épargne) et de la prévoyance (tels que décès, dépendance et prévoyance).

Sur le marché des artisans, commerçants et professions libérales, Predica propose une offre de protection globale qui permet à ces professionnels de bénéficier de garanties complémentaires aux régimes sociaux obligatoires, en matière de retraite, d'assurance santé et d'arrêt de travail.

Sur le marché des agriculteurs, Predica a mis au point début 1998 un contrat de retraite complémentaire, dénommé Prediagri pour lequel la part de marché de production de Predica s'élève à 51% en 2000. Au 31 décembre 2000, Predica avait conclu 102.000 contrats de ce type, représentant 366 millions d'euros d'encours gérés. Une offre de protection globale est également proposée à cette clientèle par Predica intégrant, en complément de Prediagri, des assurances décès et arrêt de travail.

Sur le marché de la clientèle haut de gamme, Predica prévoit de lancer une gamme de produits spécifiques qui sera commercialisée par les Caisses Régionales et les différentes entités du Groupe CNCA.

Sur le marché des entreprises, Predica a développé une gamme de produits d'épargne retraite et de gestion des indemnités de fin de carrière qui permet aux chefs d'entreprise de préparer le départ à la retraite de leurs collaborateurs, tout en optimisant la gestion de leur masse salariale. Au 31 décembre 2000, les encours de ces produits atteignaient 1 milliard d'euros. Par ailleurs au sein du Groupe Crédit Agricole, un pôle d'expertise est dédié à l'épargne longue des salariés associant l'épargne retraite collective avec Predica et l'épargne salariale avec CAES, filiale spécialisée en ce domaine.

La gestion financière de ces produits est réalisée en commun par Predica, CAES et Crédit Agricole Asset Management.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des encours d'assurance-vie et de prévoyance de Predica en milliards d'euros par types de clients, aux dates indiquées.

(en milliards d'euros)	31 décembre 1998	31 décembre 1999	31 décembre 2000	30 juin 2001
Particuliers	45,3	50,6	57,3	60,6
Professionnels (y compris agriculteurs)	9,3	10,5	11,9	12,7
Entreprises	0,5	0,7	1,0	1,0
Total	**55,0***	**61,9***	**70,3***	**74,3***
dont encours de contrats en unités de compte	1,7	4,4	7,7	8,4

* *En raison des conventions d'arrondis.*

4.3.2.2.1.2 Réseaux de distribution

Les produits et services d'assurance-vie du Groupe CNCA sont commercialisés principalement par l'intermédiaire du réseau d'agences des Caisses Régionales, mais également par l'intermédiaire des autres réseaux de distribution du Groupe CNCA (notamment Crédit Agricole Indosuez et ses filiales).

La stratégie du Groupe CNCA dans le domaine de l'assurance-vie inclut le développement de ses activités à l'international, et notamment en Europe où Predica a acquis des participations significatives au capital de compagnies d'assurance-vie fortement implantées sur leur marché domestique (pour une description détaillée, cf. *infra* § 4.3.4.2).

4.3.2.2.1.3 Produits et services

Le succès du Groupe CNCA dans l'assurance-vie et la prévoyance repose sur une stratégie mettant l'accent sur la complémentarité des produits d'assurance-vie de Predica avec l'offre de services bancaires et financiers du Groupe CNCA et sur les synergies entre l'activité de Predica et celle des autres entités du Groupe CNCA, à travers une intégration, optionnelle ou automatique, des prestations de Predica aux autres produits bancaires.

Les produits d'assurance-vie et de prévoyance proposés par Predica peuvent être regroupés sous trois catégories :

- *la gamme assurance-vie épargne*, comportant des formules d'assurance-vie et de capitalisation conçues pour les particuliers désirant se constituer ou faire fructifier un capital, réaliser un placement en prévoyant sa transmission ou bénéficier d'avantages fiscaux. Au 31 décembre 2000, les encours de Predica gérés en assurance-vie épargne s'élevaient à 50,2 milliards d'euros. Le contrat Predige, dont la vocation est la valorisation d'une épargne et sa transmission, constitue, à côté d'autres produits tels Florige (gestion de patrimoine) et Predicis (bons de capitalisation), le produit phare de l'ensemble de la gamme, avec un encours de 29,6 milliards d'euros fin 2000, représentant 42% de l'ensemble des encours gérés par Predica ;

- *la gamme retraite*, offrant des contrats qui permettent aux particuliers, aux professionnels et aux agriculteurs de préparer individuellement leur retraite, en complément des régimes de base. Des produits d'épargne retraite complètent également l'offre de services aux entreprises. Au 31 décembre 2000, les encours de Predica gérés en assurance retraite s'élevaient à 17,5 milliards d'euros, dont 11,9 milliards d'euros pour le seul contrat Confluence destiné aux particuliers souhaitant préparer leur retraite ; et

- *la gamme prévoyance*, proposant des contrats d'assurance décès destinés à protéger la famille et le patrimoine personnel ou professionnel de l'assuré en cas de décès. Predica est devenu, en dix ans, l'un des premiers intervenants du marché de la prévoyance-décès individuelle, avec un portefeuille de plus de 2 millions de contrats qui a représenté en 2000 un volume de 130 millions d'euros de primes. En 2000, Predica a complété sa gamme prévoyance avec le lancement de l'Assurance Dépendance qui prévoit des prestations multiples, telles que le versement d'une rente en cas de dépendance totale (garantie de base) ou de dépendance partielle, un « capital équipement » permettant l'achat de matériels et équipements médicalisés, et la souscription possible à une assurance décès.

Les contrats de prévoyance décès de Predica peuvent aussi être intégrés aux produits bancaires classiques. Ainsi, 168.000 contrats de prévoyance ont été commercialisés en 2000 avec la carte Open proposée par le réseau des Caisses Régionales. De même, le Groupe CNCA a lancé plusieurs offres « croisées », telles que l'offre « protection famille » qui allie le contrat Garantie des Accidents de la Vie de Pacifica et le contrat Initial Valeur Prévoyance de Predica, ou l'assurance-décès attachée à la carte de paiement Décathlon gérée par Sofinco.

Predica s'intègre également de plus en plus fortement au dispositif d'assurances en couverture de crédits souscrites dans les Caisses Régionales au travers d'une co-assurance avec la CNP des risques décès et invalidité totale et d'une réassurance des risques incapacité et chômage, pour une quote-part de 35% en 2000, qui passera à 50% en 2002.

Malgré la prédominance des contrats en francs, les contrats en unités de compte, qui offrent de nombreux avantages pour les épargnants (arbitrages entre supports non imposés) représentaient 10,2% des encours de Predica au 31 décembre 2000 et 38,4% du chiffre d'affaires de Predica de l'année 2000, contre 6,6% des encours et 15% du chiffre d'affaires, respectivement en 1999 et en 1998.

Le tableau ci-dessous présente la répartition du chiffre d'affaires de Predica par type de produit au 30 juin 2001.

	30 juin 2001
Transmission de patrimoine	46%
Unités de comptes	24%
Préparation à la retraite	22%
Prévoyance	6%
Capitalisation	2%
Total*	**100%**

* *Soit 5,2 milliards d'euros.*

Avec la rénovation complète de son système informatique, Predica possède un véritable avantage compétitif. En effet, début 2000, Predica a achevé un vaste chantier destiné à moderniser celui-ci et à rénover l'ensemble de la filière assurance-vie du Groupe CNCA.

Le Groupe CNCA prévoit de développer son offre de produits d'assurance-vie et de prévoyance sur Internet.

4.3.2.2.2 Assurance IARD

Grâce à Pacifica et à son adossement sur le réseau des Caisses Régionales, le Groupe CNCA s'est imposé, en dix ans, parmi les dix premiers acteurs de l'assurance dommages des particuliers en France (*source : La Tribune de l'Assurance*) avec plus de 2,4 millions de contrats au 31 décembre 2000 et 442,0 millions d'euros de primes encaissées au cours de l'année dont 53,3% pour l'automobile (soit une part de marché de 2,8% *(source : Argus Automobile))* , 29,8% pour l'habitation (soit une part de marché de 4% *(source : interne basée sur le nombre de ménages recensés : Recensement 1999)* et 5% pour la Garantie Accidents de la Vie, en augmentation de 23,0% par rapport au 31 décembre 1999 et de 47,6% par rapport au 31 décembre 1998. Les produits d'assurance IARD sont conçus par Pacifica et exclusivement distribués par le réseau des Caisses Régionales.

Le tableau ci-dessous représente le nombre de contrats en portefeuille, le positionnement et la part de marché du Groupe CNCA par type de contrat, aux dates indiquées.

	Nombre de contrats au 30 juin 2001	Positionnement au 31 décembre 2000	Parts de marché au 31 décembre 2000
Automobile	862.296	n°9	2,8%*
Multirisque habitation	1.150.642	n°9	3,9%**
Protection juridique	303.839	—	—
Santé	61.909	—	—
Garantie des Accidents de la Vie	245.477	n°1(2)	93%***

* *Source : Argus des assurances.*

** *Source : Source interne basée sur le nombre de ménages recensés : Recensement 1999.*

*** *Source : FFSA.*

Sur le marché de l'assurance IARD, la stratégie du Groupe CNCA met l'accent sur l'innovation et l'élargissement de sa gamme de produits. Le Groupe CNCA estime être le premier en France à avoir lancé la formule du rééquipement à neuf dans l'assurance habitation, et le premier à avoir commercialisé en masse en 2000 un produit Garantie des Accidents de la Vie (GAV) ayant vocation à couvrir les accidents de la vie privée permettant de maintenir durablement, au-delà d'un seuil d'invalidité de 5%, le niveau de vie de la famille après un accident corporel. Ce nouveau contrat représente 90% des contrats GAV souscrits en France en 2000 et donne à Pacifica une part de marché de 93%, avec plus de 160.000 contrats en portefeuille au 31 décembre 2000 (245.000 au 30 juin 2001) (*source : FFSA*). Dans le domaine de la protection juridique, le Groupe CNCA se place également parmi les tous premiers acteurs du marché, avec près de 304.000 contrats à fin juin 2001, en progression de 20% depuis le 1er juillet 2000.

En outre, le Groupe CNCA commercialise depuis le premier semestre 2001 une offre spécifique pour les agriculteurs développée par Pacifica en coordination avec Predica, couvrant les assurances de la vie professionnelle, comme les assurances multirisques agricoles (responsabilité civile, protection juridique, bâtiments), machines agricoles, véhicules utilitaires, arrêts de travail, et les assurances de la vie privée, telles que les assurances retraite, décès, santé dépendance, garantie des accidents de la vie, habitation et véhicule personnel. Compte tenu de sa part de marché sur les produits bancaires classiques auprès de la clientèle des agriculteurs, cette offre présente un potentiel de croissance important.

La stratégie du Groupe CNCA met également l'accent sur la réactivité et la facilité d'accès à ses services. Les clients du Groupe CNCA ont ainsi à leur disposition dix plate-formes téléphoniques de gestion des sinistres, réparties sur toute la France et accessibles par numéro vert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et qui comptaient près de 300 collaborateurs au 31 décembre 2000. Plus de 332.099 sinistres ont ainsi été traités en 2000 par ces plate-formes. Depuis la création de Pacifica, une enquête annuelle est réalisée par un cabinet indépendant auprès d'un échantillon représentatif de 600 clients sinistrés et fait ressortir chaque année un indice de satisfaction aux environs de 95%. Le Groupe CNCA prévoit également de développer son offre de produits sur Internet.

Le tableau ci-dessous présente le chiffre d'affaires total du Groupe CNCA en assurance IARD, ainsi que celui de ses principaux produits et le nombre total de contrats en portefeuille, aux dates indiquées.

	31 décembre 1998		31 décembre 1999		31 décembre 2000		30 juin 2001	
	Millions euros	%	Millions euros	%	Millions euros	%	Millions euros	%
Chiffre d'affaires total :	298,2		357,7		442,0		273,9	
dont Automobile (hors catastrophe naturelle)	171,1	57,4	199,2	55,7	234,3	53,0	146,3	53,4
dont Multirisque Habitation (hors catastrophe naturelle et assistance)	96,4	32,3	114,7	32,1	131,2	29,7	78,3	28,6
Nombre total de contrats en portefeuille (en millions)	1,7	—	2,1	—	2,4	—	2,6	—

Une bonne maîtrise des frais généraux a permis à Pacifica de diviser par deux son ratio de frais généraux sur chiffre d'affaires (8,83% en 1995 contre 4,76% en 2000).

Le tableau ci-dessous présente le chiffre d'affaires et le ratio sinistres / cotisations de Pacifica aux dates indiquées.

	31 décembre 1998	31 décembre 1999	31 décembre 2000	30 juin 2001
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	298,2	357,7	442,0	273,9
Ratio sinistres / cotisations (en %)	66,7	74,7*	73,3	73,1

* *Hors événements climatiques exceptionnels.*

4.3.2.3 La banque privée

Au 31 décembre 2000, l'activité de banque privée du Groupe CNCA représentait 42,5 milliards d'euros d'actifs sous gestion. Cette activité est exercée essentiellement par les filiales de Crédit Agricole Indosuez qui disposent d'une offre globale répondant aux préoccupations patrimoniales et financières d'une clientèle haut de gamme.

4.3.2.3.1 Clients

La clientèle de la banque privée est une clientèle haut de gamme principalement d'origine européenne (à hauteur de 75% des encours gérés), mais aussi du Moyen-Orient en raison de la présence historique de Crédit Agricole Indosuez dans cette région. Environ 60% des comptes de la clientèle banque privée se situent dans une tranche de 100.000 dollars à 5 millions de dollars.

Le tableau ci-dessous présente les encours gérés dans le domaine de la banque privée et le nombre de comptes correspondant, aux dates indiquées.

	31 décembre 1998	**31 décembre 1999**	**31 décembre 2000**	**30 juin 2001**
Encours gérés (en milliards d'euros)	27,1	38	42,5	46,8*
Nombres de comptes (en milliers)	N.D.	73	79	N.D.

* *Dont 2,9 milliards d'euros correspondant à la gestion de fortune pour CAICG (intégré à compter du 30 juin 2001).*

N.D. = non disponible.

4.3.2.3.2 Produits et services

L'activité de banque privée propose à la clientèle du Groupe CNCA une offre de produits diversifiés allant des produits bancaires classiques aux opérations de marché plus sophistiquées (tels que les produits structurés avec un pôle de compétences spécialisé en Suisse) et incluant également une offre diversifiée en matière de produits de gestion (tels que les fonds de Crédit Agricole Asset Management et les fonds de tiers), ainsi qu'une offre en matière d'assurance-vie avec le support de Predica en France.

Par ailleurs, le Groupe CNCA met à la disposition de ses clients son expertise en matière d'ingénierie patrimoniale en France, par l'intermédiaire de la BGP Indosuez, et à l'étranger, avec des équipes dédiées dans chaque place qui bénéficient également de l'expérience de deux centres experts basés au Luxembourg et en Suisse.

Le Groupe CNCA propose à sa clientèle de banque privée une gestion personnalisée qui offre le choix entre une gestion conseillée laissant aux clients toute latitude pour décider leurs investissements et une gestion discrétionnaire où les décisions d'investissement sont prises par les gestionnaires de la banque privée dans le cadre de mandats de gestion précisant le profil de risque et les éventuelles restrictions et exclusions. En moyenne, la gestion discrétionnaire représente 15% à 20% des actifs gérés, mais des différences sensibles existent entre les places.

Le tableau ci-dessous présente la répartition par catégorie d'actifs des encours gérés par la banque privée du Groupe CNCA au 31 décembre 2000.

	31 décembre 2000
Dépôts	31%
OPCVM	28%
Obligations	22%
Actions	18%
Autres	1%
Total	**100%**

Le développement de l'activité banque privée du Groupe CNCA s'est également accompagné d'une offre de services par Internet, qui permet à la clientèle d'accéder à de nombreux services interactifs. Afin d'assurer une relation personnalisée et durable entre les investisseurs privés et la banque, les diverses offres Internet autorisent des opérations de consultation et de transaction.

4.3.2.3.3 Réseaux de distribution

L'activité de banque privée du Groupe CNCA est exercée essentiellement par les filiales de Crédit Agricole Indosuez et au travers du réseau de succursales de Crédit Agricole Indosuez en Europe, représentant au total plus de 1.000 professionnels.

En France, l'activité de banque privée du Groupe CNCA est exercée par l'intermédiaire de la BGP Indosuez. En Europe, le Groupe CNCA agit par l'intermédiaire de trois filiales de Crédit Agricole Indosuez en Suisse, à Monaco et au Luxembourg, qui représentent 82% des actifs sous gestion au 31 décembre 2000. La couverture de la clientèle européenne haut de gamme est complétée par des équipes dédiées localisées dans les implantations de Crédit Agricole Indosuez à Milan, Madrid, Londres, Gibraltar et Bruxelles.

- Créée fin 1999 par le rapprochement des activités de banque privée de la CNCA et de Crédit Agricole Indosuez, la *BGP Indosuez*, qui regroupe près de 250 chargés de relation et experts, est exclusivement dédiée à la gestion de patrimoine de la clientèle haut de gamme en France. Au 31 décembre 2000, les fonds sous gestion de la BGP Indosuez s'élevaient à 8,2 milliards d'euros. Son positionnement lui offre des perspectives de développement excellentes grâce à la mise en œuvre de moyens commerciaux propres et d'une coopération

étroite avec le réseau des Caisses Régionales. Vis-à-vis de celles-ci, la BGP Indosuez a défini et mis en place une double offre commerciale visant, d'une part, la clientèle traditionnelle et, d'autre part, une clientèle de chefs d'entreprise désireux de céder ou transmettre leur outil de travail.

- Avec 15,7 milliards d'euros d'actifs sous gestion au 31 décembre 2000 et plus de 350 professionnels auxquels s'ajoutent des équipes commerciales basées en Asie et au Moyen-Orient, *Crédit Agricole Indosuez (Suisse) SA* (« **CAI Suisse** ») estime figurer parmi les cinq premières banques étrangères en Suisse. Après avoir acquis en 2000 la filiale en Suisse de CIBC, les activités de CAI Suisse et de Banque CAI (Suisse) ont été fusionnées, renforçant significativement la position de CAI Suisse. Elle est principalement orientée vers l'activité de la banque privée pour laquelle elle offre une gamme complète de produits et de services avec une expertise particulière dans le domaine des produits structurés.

- Avec 6 milliards d'euros d'actifs sous gestion au 31 décembre 2000 et plus de 175 professionnels, *Crédit Foncier de Monaco* occupe une position de numéro deux dans la principauté (*source : Direction du Trésor et du Budget de Monaco*), position qu'elle a su développer et affirmer. Elle est tournée essentiellement vers une clientèle haut de gamme, de proximité et concentrée sur des zones géographiques limitrophes.

- Avec 5 milliards d'euros d'actifs sous gestion au 31 décembre 2000 et plus de 130 professionnels, *Crédit Agricole Indosuez Luxembourg* estime figurer dans le trio de tête des établissements bancaires étrangers au Luxembourg spécialisés en gestion de fortune. Le développement de Crédit Agricole Indosuez Luxembourg s'appuie sur le dynamisme d'une équipe commerciale couvrant les différents marchés de l'Europe de l'Ouest avec en outre un rôle de coordination de l'approche de la clientèle nordique pour l'ensemble du réseau. Disposant d'une gamme de produits étendue, ses équipes font bénéficier sa clientèle d'une forte expertise en matière de gestion patrimoniale et de services fiduciaires.

4.3.3 La banque de grande clientèle

Le pôle banque de grande clientèle du Groupe CNCA regroupe la banque de financement et la banque de marché et d'investissement (y compris le capital investissement et les services financiers). Ces activités sont principalement exercées par Crédit Agricole Indosuez (filiale contrôlée à 100% par la CNCA) et ses filiales, et, dans leur domaine respectif, par CAL FP, pour les financements structurés, ainsi que par le groupe UI pour l'activité de capital investissement.

Afin de coordonner l'ensemble des métiers de Crédit Agricole Indosuez et développer les synergies de commercialisation des produits et services auprès de sa clientèle de grandes entreprises et d'institutionnels français et internationaux, celle-ci a créé une fonction transversale spécifique, le Département de la Clientèle, qui englobe également les activités de banque commerciale et de syndication. En effet, la politique commerciale du Groupe CNCA dans la banque de grande clientèle consiste à optimiser l'usage des ressources de financement en fonction des objectifs de développement multi-métiers pour chaque client. Au 31 décembre 2000, le Département de la Clientèle suivait un « cœur de clientèle » composé d'une centaine de grands clients « *corporate* » en Europe, dont la moitié en France, sélectionnés en fonction de leur potentiel multi-métiers et segmentés chaque année selon des critères de taille et de revenus actuels ou futurs. Le Département de la Clientèle est également responsable du suivi de plus d'une soixantaine de clients dont le potentiel métiers doit être valorisé. Le Groupe CNCA étend progressivement ce modèle organisationnel sur ses implantations européennes (Milan, Madrid, Londres, Francfort et les pays nordiques). Enfin, la clientèle des institutionnels contribue à une part importante des revenus du pôle banque de grande clientèle, notamment dans les activités de marché.

Enfin, la base de clientèle en France est confortée par 600 entreprises régionales clientes, qui sont suivies par la Direction des Régions de France de Crédit Agricole Indosuez, au travers de 16 succursales et de cinq salles de marché régionales relayant la salle de Paris, dont les équipes travaillent en collaboration avec les Caisses Régionales.

Les banquiers conseils du Département de la Clientèle, de la Direction des Régions de France et les équipes internationales du Groupe CNCA ont à leur disposition des outils de pilotage de plus en plus fins, disponibles sur un Intranet, qui favorisent la vision transversale des activités clientèle, en permettant l'élaboration de plans d'actions multi-métiers et l'analyse de la rentabilité clientèle. Grâce à l'activité de Crédit Agricole Indosuez, le Groupe CNCA a réussi au cours des trois dernières années, dans le domaine de la banque de grande clientèle, à plus que doubler les revenus dégagés sur son « cœur de clientèle » grands clients en France. Cette croissance soutenue s'est accompagnée d'une augmentation du nombre de produits vendus par client.

Ainsi, la proportion des clients travaillant avec deux métiers ou plus de la banque de grande clientèle est passée de 40% en 1998 à presque 60% en 2000. Au total, cette stratégie a abouti à un rééquilibrage de l'activité sur son « cœur de clientèle » en France. En effet, la répartition des revenus générés par les grands clients français « cœur de clientèle » s'est inversée entre, d'une part, les revenus dérivés des activités de financement (38% en 2000 contre 57% en 1998) et, d'autre part, les revenus dérivés des activités de banque d'investissement et de marchés (62% en 2000 contre 43% en 1998).

La part du produit net bancaire de Crédit Agricole Indosuez réalisé en Europe est passée d'environ 57% en 1998 à environ 70% en 2000 et la part des activités à forte valeur ajoutée (activités de marché, financement d'actifs et banque d'investissement) est passée d'environ 75% en 1998 à environ 80% en 2000.

4.3.3.1 La banque de financement

Le Groupe CNCA offre à sa clientèle de grandes entreprises et d'institutionnels une large gamme de financements, comprenant notamment des crédits syndiqués et des financements spécialisés.

Le développement de cette activité s'appuie sur la forte implantation internationale de Crédit Agricole Indosuez et, en France, sur l'étroite collaboration entre Crédit Agricole Indosuez et les Caisses Régionales. Ainsi, en 2000, plus de 600 opérations communes ont été montées en

collaboration avec les Caisses Régionales sur les entreprises régionales clientes, générant 457 millions d'euros d'encours nouveaux. Par ailleurs, 914 millions d'euros d'encours nouveaux sur la grande clientèle ont été générés par Crédit Agricole Indosuez au profit des Caisses Régionales.

La priorité de développement en termes d'allocations d'actifs, des ressources humaines et d'investissements, est donnée aux financements d'actifs (qui représentent 38,6% des encours bruts après prise en compte des garanties de la banque de financement au 30 juin 2001) et aux financements accordés aux grands clients *corporate* et stratégiques (qui représentent, au 30 juin 2001, 27,5% des encours bruts après prise en compte des garanties des financements *corporate*). En outre, la répartition des encours illustre la priorité donnée aux financements de la zone Europe et la diversification des risques par secteurs d'activité.

Le tableau ci-après présente la répartition des encours bruts après prise en compte des garanties(52) de Crédit Agricole Indosuez au 30 juin 2001 par zone géographique et pays de risque.

	Répartition géographique par pays de risque	**Dont pays notés *Investment Grade***	**Dont pays notés *non Investment Grade***
Europe	49,5%	99,3%	0,7%
Asie / Australasie	21,7%	83,5%	16,5%
U.S.A.	14.2%	100%	0%
Moyen Orient	7,0%	28,1%	71,9%
Amérique Latine	5,3%	17,6%	82,4%
Afrique	2,3%	62,7%	37,3%
Total*	100%	86%	14%

* *Total des encours au 30 juin 2001 : 30,8 milliards d'euros.*

(52) Sont retenues en déduction du risque brut les garanties reçues d'Organismes d'assurances export et les signatures d'Etat des pays du G10 ou de l'Espace Economique Européen.

Le tableau suivant présente la répartition des encours bruts après prise en compte des garanties[53] de Crédit Agricole Indosuez au 30 juin 2001 par secteur d'activité.

Secteur d'activité*	**Encours bruts après prise en compte des garanties[53]** (en milliards d'euros)	%
Transport	5,4	17,6%
dont maritime		*12,1%*
dont aéronautique		*2,6%*
dont autres		*2,9%*
Energie	3,3	10,6%
Commerce	2,7	8,6%
Opérateurs télécom	2,0	6,3%
Administrations publiques	1,0	3,3%
Holdings	1,8	5,8%
Immobilier	1,8	5,8%
Banques et établissements financiers	0,5	1,6%
Construction et matériel de transport	0,8	2,7%
Négoce	1,2	3,7%
Agro-alimentaire	1,1	3,7%
Chimie	1,0	3,3%
Matériaux de base	1,0	3,2%
Métallurgie	1,0	3,4%
Communication	0,7	2,4%
Equipements électriques et électroniques	0,7	2,4%
Textile	0,6	1,9%
Autres industries	0,5	1,7%
BTP	0,5	1,7%
Conseil	0,5	1,8%
Hôtel loisirs	0,5	1,5%
Services publics	0,5	1,5%
Assurances	0,4	1,3%
Exploitation agricole	0,4	1,2%
Bois papier	0,3	0,9%
Locations	0,2	0,8%
Associations	0,0	0,1%
Autres institutions financières	0,1	0,2%
Fonds et gérants de fonds	0,0	0,1%
Equipementiers télécom	0,1	0,2%
Non ventilé	0,2	0,7%
Total**	30,8	100,0%

* *Cette ventilation par secteur d'activité est issue des bases de gestion de Crédit Agricole Indosuez. Les secteurs retenus sont légèrement différents de ceux issus de la comptabilité et présentés au §4.13 pour le Groupe CNCA consolidé.*

** *Total des encours au 30 juin 2001 : 30,8 milliards d'euros.*

4.3.3.1.1 Les grands financements et crédits syndiqués

Crédit Agricole Indosuez est très actif sur le marché des crédits syndiqués comme arrangeur ou teneur de livre, et occupait le troisième rang sur la zone Europe continentale en 1999, avec 22 opérations représentant un montant global de 36,6 milliards d'euros (*sources : LCP – Goldsheet/ Reuters*). En 2000, Crédit Agricole Indosuez est intervenu sur 40 opérations pour un montant total de 41,9 milliards d'euros. Il a notamment joué un rôle d'arrangeur pour Thomson CSF dans son acquisition de Racal (2,8 milliards d'euros) et syndiqué 3 milliards d'euros pour la Banque PSA, 1,5 milliard d'euros pour Air Liquide, et 1,5 milliard d'euros pour Euroclear. Au premier semestre 2001, Crédit Agricole Indosuez est intervenu comme arrangeur ou teneur de livre sur 18 opérations pour un montant total de 19,5 milliards d'euros.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de cette activité pour les périodes indiquées.

	1998	**1999**	**2000**	**1er semestre 2001**
Montant des opérations ayant fait l'objet d'une syndication (en milliards d'euros)	16,3*	36,6	41,9	19,5
Nombre d'opérations ayant fait l'objet d'une syndication	28	22	40	18

* *Sur la base du taux de change USD/FRF au 31 décembre 1998, soit 1 USD égal à 5,599 francs (1 euro = 6,55957).*

(53) Sont retenues en déduction du risque brut les garanties reçues d'organismes d'assurances export et les signatures d'Etat des pays du G10 ou de l'Espace Economique Européen.

En 2000, les opérations (hors Asie) ayant fait l'objet d'une syndication avec des clients *corporate* ont porté sur 17 milliards d'euros, dont 1,3 milliard d'euros n'ont pas été resyndiqués. Pour le 1er semestre 2001, ces chiffres sont respectivement de 5,3 milliards et de 0,56 milliard. Par ailleurs en 2000, Crédit Agricole Indosuez a procédé à des opérations de titrisation synthétique de crédits *corporate* pour un montant de 4 milliards d'euros.

4.3.3.1.2 Les financements d'actifs

Le Groupe CNCA a développé, par l'intermédiaire de Crédit Agricole Indosuez, une offre de financements spécialisés, comprenant une large palette de financements d'actifs, de financements de projets, de financements d'acquisitions et d'autres financements spécialisés diversifiés.

Sur ce métier pour lequel il dispose d'une expertise historique, le Groupe CNCA, par l'intermédiaire de Crédit Agricole Indosuez, couvre toute la gamme des financements d'actifs corporels et de la grande exportation et cela à l'échelle mondiale, principalement à partir de ses bases européennes (Paris, Londres, Milan, Madrid, Le Pirée, Stockholm, Helsinki, Oslo, Genève et Francfort), asiatiques (Tokyo, Singapour, Hong-Kong, Séoul, Taipei et Pékin), en Australie (Sydney) et aux Etats-Unis (New York et Chicago).

Le tableau ci-dessous présente, au 30 juin 2001, la répartition des encours bruts après prise en compte des garanties(54) des financements d'actifs de Crédit Agricole Indosuez par type de financement.

	30 juin 2001
Maritime	32%
Projets	18%
Crédits export	13%
Immobilier	11%
Acquisitions et LBO	9%
Négoce	8%
Aéronautique	7%
Divers	2%
Total*	**100%**

* *Soit 11,9 milliards d'euros d'encours bruts après prise en compte des garanties.*

Financements de projets et crédits export

Au 31 décembre 2000, les projets financés par Crédit Agricole Indosuez représentaient 4,3 milliards d'euros d'engagements. Crédit Agricole Indosuez s'appuie sur une équipe de 60 professionnels dans le monde et intervient en qualité d'arrangeur ou de co-arrangeur auprès d'une clientèle constituée de grands groupes industriels et d'organismes publics ou parapublics établis en Europe, mais aussi en Amérique du Nord, en Asie et en Amérique Latine ; il a ainsi été classé au quatrième rang mondial par le montant des financements de projets arrangés sur la zone Asie-Pacifique (*source : Infrastructure Journal*). Les principaux secteurs sur lesquels Crédit Agricole Indosuez intervient sont le gaz, le pétrole, la génération d'électricité, l'eau, le traitement des déchets, ainsi que les transports et les télécommunications.

Crédit Agricole Indosuez est également un acteur majeur dans les financements internationaux ; il figurait ainsi au troisième rang des banques françaises pour les crédits Coface avec 6,3 milliards d'euros de crédits arrangés en 2000 (*source : AFB Export*).

Financements aéronautiques et maritimes

Dans le *secteur du financement aéronautique*, Crédit Agricole Indosuez dispose d'une équipe dédiée d'une trentaine de spécialistes à Paris, New York, Tokyo, et Londres et intervient en qualité de conseiller financier, arrangeur et agent. Au 31 décembre 2000, Crédit Agricole Indosuez détenait dans ce secteur un portefeuille de crédits gérés de 3,7 milliards d'euros d'encours bruts correspondant au financement de 420 appareils et se situait ainsi au quatrième rang mondial en matière de crédit export aéronautique (*source : Airfinance Journal*). Les opérations de financement du secteur aéronautique sont en grande partie sécurisées par les agences de crédit export (notamment programme Airbus) (cf. *infra* § 4.13.2.4).

Dans le domaine des *financements maritimes*, Crédit Agricole Indosuez s'appuie sur une équipe dédiée de 25 spécialistes qui opèrent à partir de Paris et de certains centres régionaux importants (Hong-Kong, Le Pirée, Oslo et Londres). Crédit Agricole Indosuez intervient principalement en tant que conseiller financier, arrangeur d'affaires et agent. Au 31 décembre 2000, Crédit Agricole Indosuez détenait dans ce secteur un portefeuille de crédits gérés de 4,6 milliards d'euros correspondant au financement d'environ 700 navires de commerce et de transport de passagers auprès de 200 clients armateurs. Il s'est classé en 1999 au sixième rang mondial pour le nombre de transactions maritimes arrangées sur les cinq dernières années (*source : Lloyd's Shipping Economist*).

Financements d'acquisitions

Crédit Agricole Indosuez intervient activement sur le marché des financements d'acquisitions, tant en Europe qu'aux Etats-Unis. Crédit Agricole Indosuez participe à tout type de financements d'acquisitions, par exemple dans le cadre d'offres publiques d'achat ou d'opérations de LBO, sous forme de dette senior ou subordonnée.

En 2000, Crédit Agricole Indosuez a été dans cette activité le chef de file de quatre opérations importantes représentant un montant total de 1,7 milliard d'euros.

(54) Sont retenues en déduction du risque brut les garanties reçues d'organismes d'assurances export et les signatures d'Etat des pays du G10 ou de l'Espace Economique Européen.

Autres financements spécialisés

Crédit Agricole Indosuez est également actif dans le secteur de l'immobilier principalement en France (avec une activité de financement des projets immobiliers des entreprises et des institutionnels et une activité très ciblée de financement de promoteurs), du négoce international et dans le domaine du crédit-bail fiscal portant sur des actifs variés (tels que les « *car ferry* » ou les navires gaziers).

4.3.3.1.3 Les financements structurés

Le Groupe CNCA, par l'intermédiaire de CAL FP a mis en place une offre de financements structurés. Historiquement le premier exemple de la coopération entre Lazard et le Groupe CNCA, *CAL FP*, dont le capital est détenu à hauteur de 75% par la CNCA et de 25% par Lazard, a développé progressivement ses activités au cours des années. Installé à Londres, CAL FP, qui a reçu l'agrément de la Banque d'Angleterre en 1995, est également présent au travers de filiales ou succursales à New York, Singapour et Tokyo, et vient d'ouvrir un bureau de représentation à Sydney.

Bénéficiant de l'apport financier de la CNCA et de l'apport commercial de Lazard et orienté vers la fourniture à ses clients de solutions sur mesure à leurs problèmes financiers spécifiques, CAL FP propose à une clientèle de grands groupes et d'investisseurs institutionnels français et étrangers le montage d'opérations structurées basées sur l'utilisation des produits dérivés.

Les équipes de CAL FP (60 personnes à travers le monde) mettent en œuvre, sous le contrôle préalable des actionnaires, une approche intégrée, faisant appel à des spécialistes de diverses disciplines, pour mettre au point avec le client la solution la plus adaptée d'un point de vue financier, juridique, fiscal ou comptable.

Les positions résultant des opérations réalisées avec la clientèle sont gérées dans le souci d'une minimisation des risques financiers encourus, CAL FP ne prenant pas de positions pour son compte propre.

Doté de fonds propres réglementaires d'environ 150 millions de dollars, CAL FP réalise en moyenne une dizaine d'opérations nouvelles par an, en général de taille unitaire élevée. En 2000, le produit net bancaire et le résultat net de CAL FP se sont élevés respectivement à 58,1 millions de dollars et à 18,3 millions de dollars.

4.3.3.2 La banque de marché et d'investissement

4.3.3.2.1 Les métiers de marché

Avec des salles de marché sur l'ensemble des places importantes en Europe et dans le reste du monde, la banque de marché du Groupe CNCA, qui compte environ 3.000 collaborateurs, occupe une place de premier plan sur les marchés de capitaux. Crédit Agricole Indosuez a pour ambition de maintenir sa position d'intervenant de premier rang en Europe sur l'ensemble des produits et d'acquérir des positions de référence aux Etats-Unis et au Japon pour répondre aux besoins de la clientèle du Groupe Crédit Agricole, et enfin de tirer parti de sa présence sur de nombreux marchés locaux en y offrant, grâce à son expertise, un accès privilégié à sa clientèle internationale.

Les marchés sur lesquels interviennent les filiales de la CNCA recouvrent tout à la fois les marchés actions, au sein du pôle *Crédit Agricole Indosuez Equities*, les marchés de taux et de change, regroupés dans le pôle *Crédit Agricole Indosuez Fixed Income*, les marchés de *futures* regroupés au sein de sa filiale *Carr Futures* et les activités de marché de *CPR* (produits structurés, courtage en ligne et intermédiation sur produits hybrides).

Intermédiation et trading d'actions

Ce pôle regroupe pour l'Europe les activités de CAI Cheuvreux, et, pour l'Asie, les activités d'Indosuez W.I. Carr Securities (« **IWICS** »).

Europe

Par l'intermédiaire de CAI Cheuvreux, le Groupe CNCA intervient sur les marchés européens dans les domaines de l'intermédiation institutionnelle, de l'intermédiation pour le compte de la clientèle des Caisses Régionales et du *trading* d'actions et de dérivés sur actions pour le compte de sa clientèle (institutionnels et grandes entreprises) et pour compte propre.

CAI Cheuvreux est présent sur 14 marchés et ses 103 analystes assurent le suivi en matière de recherche de plus de 900 valeurs au 31 décembre 2000, représentant environ 90% de la capitalisation boursière en Europe continentale. La part du produit net bancaire réalisé par CAI Cheuvreux avec ses clients institutionnels sur des valeurs non françaises est passée de environ 20% en 1998 à environ 50% en 2000. Les équipes d'analystes de CAI Cheuvreux figurent régulièrement parmi les dix premiers courtiers sur l'ensemble de ces pays (2ème rang en France sur la recherche, 1er rang dans la plupart des pays nordiques, 5ème rang en Italie, 6ème en Espagne et Belgique) (*source : Reuters Survey*). En France, CAI Cheuvreux est l'un des premiers courtiers sur la base de sa part de marché et de la qualité de sa recherche (*source : Reuters Survey*). Le marketing de ses produits aux Etats-Unis et en Asie est relayé par des équipes de vente installées à New York, Tokyo et Singapour. CAI Cheuvreux a su développer depuis six ans une organisation structurée en Europe continentale autour d'un concept original de présence multi-locale qui offre une alternative à l'approche très intégrée de la plupart de ses concurrents. Afin d'étendre sa couverture des marchés européens, CAI Cheuvreux procède actuellement à l'ouverture d'une nouvelle implantation (qui comprendra une trentaine d'analystes et de vendeurs à fin 2001) au Royaume-Uni avec l'objectif de compléter son offre de produits actions européens.

En termes d'intermédiation, CAI Cheuvreux apporte aux Caisses Régionales son expertise en matière de traitement des ordres (près de 4 millions d'ordres ont ainsi été exécutés en 2000 pour les clients des Caisses Régionales). Par ailleurs, l'offre du Groupe CNCA sur les marchés actions s'est enrichie des services de CPR Online(55), service d'intermédiation en ligne sur produits financiers.

(55) Les résultats de CPR Online sont actuellement affectés au pôle gestion pour compte propre et divers.

Crédit Agricole Indosuez gère une activité de *trading* d'actions et de dérivés sur actions qui combine la vente à une clientèle d'investisseurs et d'entreprises de produits d'investissements et de couverture de leurs risques actions, et la gestion pour compte propre d'arbitrages sur marchés actions (arbitrages entre la valeur d'un indice et les valeurs composant cet indice ou arbitrages entre différentes valeurs dans le cadre d'opérations financières).

Ces activités sont réalisées par une équipe de 50 opérateurs basée à Paris qui gère, dans le cadre de limites de risques, des livres centralisés de transactions.

Asie

Le Groupe CNCA est également présent sur les marchés asiatiques par l'intermédiaire *IWICS* qui dispose de 11 bureaux en Asie et de deux bureaux de vente à Londres et à New-York permettant l'accès à 17 marchés. Ses 75 analystes assurent le suivi d'environ 600 valeurs. IWICS intervient dans les domaines de l'intermédiation pour une clientèle d'institutionnels internationaux (gestionnaires américains et européens), effectue des opérations de *trading* pour compte de clients (produits d'investissement) et pratique marginalement une activité de *trading* pour compte propre. Enfin, IWICS a lancé un service de courtage électronique international destiné aux institutionnels, dénommé Blink, opérationnel depuis le début de 2001.

Crédit Agricole Indosuez Fixed Income

Le pôle *Crédit Agricole Indosuez Fixed Income* couvre l'ensemble des activités de Crédit Agricole Indosuez en matière de *trading* et de vente de produits de change, de taux d'intérêt et de crédit, sur les principales places financières en Europe et dans le reste du monde grâce à un réseau de 20 salles de marché, soit environ 670 personnes.

Ces activités recouvrent des activités de court terme, des activités sur marchés obligataires et produits dérivés de taux d'intérêts long terme et des activités de crédit et de produits structurés.

Activités de court terme (activités de trésorerie, trading court terme, marchés émergents et change)

Outre la gestion des trésoreries du Groupe CNCA, les équipes de Crédit Agricole Indosuez interviennent sur les marchés monétaires court terme sur les devises majeures et sur les marchés émergents (activités de *trading* court terme en devises locales, activités obligataires et produits structurés sur les dettes souveraines des pays émergents).

Le Groupe CNCA occupait en 2000 une position de numéro un en Europe sur les émissions primaires court terme souveraines libellées en euros, avec une part de marché de 12% et une position prépondérante en Belgique, en Espagne, en France, en Italie et au Portugal (*source : interne fondée sur les statistiques 2000 des Trésors européens*).

Sur les activités de change, Crédit Agricole Indosuez a une position d'opérateur global sur les devises majeures à partir de ses principaux centres internationaux, notamment en Europe depuis Londres, aux Etats-Unis depuis New York et en Asie depuis Tokyo.

Crédit Agricole Indosuez est régulièrement récompensé pour la qualité de son service clientèle dans ce domaine : il a été ainsi classé deuxième selon le critère de la qualité de la couverture clientèle, troisième sur les stratégies de change proposées aux clients, sixième sur les activités de *trading* sur les marchés émergents, et septième pour la qualité de ses conseils sur le marché du change *spot* (*source : Global Investor FX Survey, mars 2001*).

Afin d'améliorer encore son service à la clientèle, Crédit Agricole Indosuez a développé une gamme d'outils transactionnels électroniques sur le change et a également investi dans la création de plates-formes électroniques externes traitant un ou plusieurs instruments de marché en se joignant à d'autres teneurs de marché de la place, telles que CFOWeb et Atriax.

Activités sur marchés obligataires et produits dérivés de taux d'intérêt long terme

Sur le marché primaire des emprunts libellés en euros d'émetteurs privés, le Groupe CNCA réalise un volume d'émissions obligataires, dirigées par l'intermédiaire de Crédit Agricole Indosuez, de l'ordre de 12 milliards d'euros en 2000.

Premier Spécialiste en Valeurs du Trésor (SVT) en France, Crédit Agricole Indosuez est également le premier intervenant sur la dette souveraine de la zone euro notamment avec une part de marché de l'ordre de 10% en Espagne et une place de quatrième dans le classement des Spécialistes en Titres d'Etat en Italie en 2000 (*source interne fondée sur les statistiques 2000 des Trésors européens*). Crédit Agricole Indosuez a obtenu en 2000 le statut de *Primary Dealer* en Belgique et au Portugal, qui consacre son expertise et sa capacité de placement de la dette en euros d'états européens autres que la France. Sur les produits dérivés de taux d'intérêt, Crédit Agricole Indosuez se positionne parmi les acteurs significatifs sur le marché de l'euro et a adopté une stratégie de service à sa clientèle sur le marché du dollar et du yen.

Afin d'améliorer son service à la clientèle, Crédit Agricole Indosuez est devenu l'un des membres actifs d'une nouvelle plate-forme de cotations interbancaires via Internet, « swapswire.com ». Ce site permet aux principaux teneurs de marché en swaps euro d'échanger leurs intérêts et de traiter « en ligne ».

Activités de crédit et de produits structurés

Ces activités correspondent à un pôle de développement où sont concentrées les expertises pour les activités de crédit sur les marchés obligataires, sur les marchés de crédits dérivés et de titrisation. Sur ce dernier segment, Crédit Agricole Indosuez se classe parmi les dix premières banques européennes pour les émissions d'ABS/MBS (*Asset-Backed Securities/Mortgage Backed Securities*) toutes devises confondues et s'est classé premier en Espagne et quatrième en Italie (*source : Capital Data Bondware*). En matière de produits structurés, Crédit Agricole Indosuez a rapproché ses compétences de celles de CPR pour offrir à sa clientèle des produits de gestion des risques multi sous-jacents à destination des investisseurs (tels que les produits à performance garantie) et des grandes entreprises (tels les produits de gestion des risques complexes et les dérivés climatiques).

Futures et options

Le Groupe CNCA, par l'intermédiaire de *Carr Futures*, développe une offre d'exécution et de compensation sur les marchés de *futures* et options. Avec 1.400 clients institutionnels dont 50% de banques, 40% de fonds opérant sur les *futures* et 10% d'entreprises, et l'accès à 60 marchés de *futures* et options, Carr Futures estime être parmi les premiers acteurs mondiaux sur le marché des *futures* et figure parmi les dix principaux intervenants sur les marchés où il est présent (notamment Chicago, Matif, Simex, Liffe et Eurex).

Services financiers

Les services financiers recouvrent les services de conservation institutionnelle, l'administration de fonds et les services aux émetteurs.

En matière de conservation, Crédit Agricole Indosuez figure à la première place en France dans l'enquête annuelle 2000 menée par Global Investor (Groupe Euromoney) sur la qualité de service des banques européennes assurant la conservation de valeurs françaises.

Les actifs conservés chez Crédit Agricole Indosuez et à la CNCA au 31 décembre 2000 sont respectivement de 179,2 milliards d'euros à la CNCA et 206,3 milliards d'euros chez Crédit Agricole Indosuez, soit un total de 385,5 milliards d'euros.

En matière d'administration de fonds, le Groupe CNCA a créé en partenariat avec Fortis un réseau européen, le réseau Fastnet, acteur important en Europe en termes d'actifs gérés (y compris ceux pour lesquels des contrats d'apport ont été signés). Le réseau Fastnet est en pleine expansion et a étendu sa couverture européenne (France, Luxembourg, Belgique, Pays-Bas) par l'ouverture en 2001 de centres en Italie, et en Irlande.

Le Groupe CNCA restructure actuellement ses activités en France en matière de conservation institutionnelle, d'administration de fonds et de services au émetteurs, afin d'accélérer son développement dans ces métiers et de construire une position de premier plan sur les marchés français et européens dans ce secteur. Trois sociétés filiales seront constituées avant la fin de l'année 2001, dédiées respectivement à la conservation et à la tenue de comptes titres pour la clientèle institutionnelle, aux services aux émetteurs (*corporate trust services*), et à l'administration de fonds, OPCVM ou mandats. Les deux premières sociétés seront détenues à 100% par le Groupe CNCA, la troisième sera détenue majoritairement aux côtés de Fortis. Ces trois sociétés, appelées à rendre des services complémentaires à la clientèle institutionnelle, seront ouvertes à d'éventuels partenariats.

Gestion d'actifs dépréciés

L'activité de gestion d'actifs dépréciés est une activité mondiale et transversale qui est en charge de la gestion et d'actifs dépréciés issus de Crédit Agricole Indosuez ou acquis dans le marché, en vue de leur assainissement ou d'un éventuel suivi.

Le portefeuille résiduel d'opérations porte sur un nominal de 562 millions d'euros au 30 juin 2001, représentant des risques *corporate* et souverains.

Le Groupe CNCA souhaite développer l'activité pour compte de tiers (par l'obtention de mandats de gestion, par la constitution de sociétés de cantonnement), ainsi que l'activité d'investissements en actifs dépréciés, (par achat sur le marché et/ou auprès des tiers), dans une logique opportuniste à contre-cycle et une perspective fondamentale à moyen et long terme.

4.3.3.2.2 La banque d'investissement

L'activité de banque d'investissement de Crédit Agricole Indosuez offre une large gamme de services et de produits aux grands clients du Groupe CNCA en Europe. La croissance rapide des activités de conseil et le succès de l'association avec Lazard dans le domaine de *l'Equity Capital Market*s en France ont incité le Groupe CNCA, en juillet 2000, à regrouper les activités *Corporate Finance, Equity Capital Markets* et *Placements Privés* au sein d'un métier unique : la banque d'investissement.

Les activités *Corporate Finance* regroupent les activités de conseil aux entreprises dans les domaines des fusions-acquisitions, restructurations, privatisations, transactions de gré à gré, mandats d'acquisition et de cession. Il est actuellement organisé en six secteurs stratégiques : (i) agro-alimentaire, distribution et biens de consommation, (ii) banques, (iii) assurances, (iv) services collectifs et services aux entreprises, (v) TMT (technologies, médias, télécommunications) et (vi) transports. En 2000, Crédit Agricole Indosuez a été classé au sixième rang sur le marché français des fusions-acquisitions pour un montant de 67,6 milliards euros et 40 opérations conseillées en 2000 (*source : Thomson Financial*). Il a assuré la direction ou le conseil d'opérations de rapprochements en Europe en étant notamment le conseil de l'américain McCormick pour l'acquisition de Ducros, de Lagardère pour l'alliance stratégique de Club Internet et Deutsche Telekom en 2000, et de Tetra Laval pour l'acquisition de Sidel en 2001.

Les activités *Equity Capital Markets* regroupent les opérations sur actions pour le compte des clients du Groupe CNCA, telles que les émissions d'actions et de titres donnant accès au capital, les introductions en bourse et privatisations, l'épargne salariale à effet de levier, les opérations secondaires et les opérations structurées sur actions et dérivés actions.

En novembre 1999, Crédit Agricole Indosuez a conclu avec Lazard Capital Markets une alliance en France dans le domaine des opérations sur actions pour la clientèle des entreprises. Cet accord se traduit par une coordination très étroite des équipes d'origination et d'exécution sur les mandats de chef de file, les équipes de recherche et de distribution restant indépendantes. En 2000, l'alliance Crédit Agricole Indosuez Lazard figurait au premier rang des chefs de file teneurs de livres en France sur le marché des émissions françaises d'actions (y compris les opérations avec droits préférentiels de souscription), avec une part de marché de 16,8% et 21 opérations dirigées en 2000 pour 5 milliards de dollars de garantie (*source : Thomson Financial*). L'alliance Crédit Agricole Indosuez Lazard a ainsi obtenu plusieurs mandats de chef de file dans d'importantes transactions, parmi lesquelles l'augmentation de capital d'AXA, l'introduction en bourse de Wanadoo et l'offre secondaire de Cap Gemini Ernst & Young en 2000, ainsi que l'émission d'obligations échangeables Artémis/PPR en 2001.

Le tableau ci-dessous présente les montants cumulés des opérations dirigées[56] par Crédit Agricole Indosuez pour les périodes indiquées.

(en millions de USD)	Exercice clos le 31 décembre 1998	1999	2000	Six mois clos le 30 juin 2001
Montant cumulé des opérations dirigées	1.915	1.637	5.037	3.113

Dans le cadre de ses activités *Equiy Capital Markets*, Crédit Agricole Indosuez met en place des produits à forte valeur ajoutée, notamment dans le domaine de l'épargne salariale à effet de levier international pour laquelle le Groupe CNCA détient une position de leader en France sur la base du montant des capitaux levés sur les opérations effectuées en 2000. Ces opérations font appel à toutes les compétences du Groupe CNCA : les activités de banque d'investissement de Crédit Agricole Indosuez, CAI Cheuvreux, les services financiers (tels que la conservation et l'administration de fonds), et Crédit Agricole Asset Management.

Les activités *Placements Privés* regroupent les placements privés d'actions pour le compte d'entreprises ou de fonds d'investissements et une activité de conseil plus particulièrement dédiée aux fonds de LBO.

Le capital-investissement

Le Groupe CNCA est présent dans le domaine du capital-investissement par l'intermédiaire d'UI et de structures dédiées au financement en fonds propres de certains secteurs d'activité.

UI se positionne sur deux métiers : les LBO et le capital-développement, et porte une attention particulière aux sociétés françaises se développant à l'international et notamment dans la zone euro. UI investit en fonds propres, principalement sous forme de participations minoritaires acquises aux côtés de co-investisseurs, dans des entreprises dont le chiffre d'affaires est compris entre 80 millions d'euros et 1,5 milliard d'euros.

Ses interventions, d'un montant unitaire compris entre 5 et 50 millions d'euros, se concentrent sur trois secteurs d'activité :

- l'industrie avec les biens et services à l'industrie, avec notamment des participations dans Oberthur Card Systems et Neopost,
- l'agro-alimentaire, avec notamment des participations dans Elior et Salins International Holding, et
- la santé et les cosmétiques, avec notamment des participations dans Marionnaud et Virbac.

En 2000, UI a cédé pour 151,3 millions d'euros de participations qui ont dégagé 80,5 millions d'euros de plus-values. Les nouveaux investissements réalisés se sont élevés à 169,4 millions d'euros. La valeur des investissements en fonds propres d'UI s'élevait au 31 décembre 2000 à 1,5 milliard d'euros, ce qui place UI parmi les premiers intervenants dans le domaine du capital-investissement en France (*source : AFIC*).

UI gère également un certain nombre de structures dédiées assurant un financement en fonds propres dans leur domaine d'intervention respectif : *IDIA Participations* (dédiée aux prises de participation dans les entreprises des secteurs de l'agro-alimentaire, de l'industrie et des biens et services à l'industrie), *Sofipar* (structure d'investissement en fonds propres ou dettes subordonnées à destination des groupes coopératifs agricoles et de leurs filiales), *Agrinova Participations* (capital-développement dans des entreprises des secteurs de l'agro-alimentaire, des biotechnologies et de la santé).

4.3.4 La banque de détail à l'étranger

Le pôle banque de détail à l'étranger regroupe les filiales et participations bancaires de la CNCA hors de France dont l'activité relève principalement de la banque de détail, ainsi que les produits des activités résultant de partenariats locaux à l'étranger dans les autres domaines d'activité.

(56) Sur la base des montants accrédités par Thomson Financial pour des opérations dirigées comme chef de file ou chef de file associé pour les tranches institutionnels et de particuliers.

4.3.4.1 La banque de détail à l'étranger

Sur le continent européen, et notamment en Europe du Sud, le Groupe CNCA, pionnier dans la mise en œuvre d'une politique de participations dans d'autres banques de détail, a affirmé en une décennie sa dimension européenne par une démarche cohérente, qui tient compte de la diversité de ses métiers et des opportunités du marché.

En effet, leader en France sur son métier d'origine, le Groupe CNCA entend jouer un rôle dans la recomposition du paysage bancaire européen : dans cette logique, il a procédé à des prises de participations stratégiques dans le capital de grandes banques européennes solidement implantées sur leur marché domestique qui, en permettant au Groupe CNCA de développer des courants d'affaires dans différents pays, dessinent progressivement un réseau d'alliances à l'échelle du continent européen.

Le Groupe CNCA est ainsi présent au capital d'IntesaBci en Italie, de Banco Espirito Santo au Portugal, de la Banque Commerciale de Grèce, et de Lukas en Pologne, établissements bancaires de premier plan dans ces quatre pays.

La poursuite de la construction de sa dimension européenne constitue une priorité stratégique. En effet, un certain nombre de métiers de la banque et de la finance obéissent désormais à une dynamique européenne, voire mondiale, que l'euro ne fera qu'accélérer. Ce développement européen constitue également un relais naturel de croissance pour d'autres métiers (cf. *infra* § 4.3.4.2).

En Italie, la CNCA, avec 16,1% de pourcentage de contrôle au 31 décembre 2000, est le principal actionnaire de IntesaBci, première banque italienne par son total de bilan de 332,3 milliards d'euros au 31 décembre 2000 (s*ource : The Banker*) et dont la capitalisation boursière s'élève à 28,2 milliards d'euros au 31 décembre 2000. La CNCA bénéficie, aux termes d'une convention d'actionnaires, d'une option lui permettant d'accroître sa participation à 18% des droits de vote de IntesaBci. Devenu le premier groupe bancaire italien, le groupe Intesa, dont le réseau regroupe avec la Comit (Banca Commerciale Italiana, acquise en 1999) et après réorganisation du réseau, environ 3.100 agences en Italie, détiendra une part de marché de l'ordre de 16% en dépôts et 17% en crédits. Il est numéro un dans les domaines de l'affacturage et de la gestion d'actifs (*source : IntesaBci*).

Au Portugal, Banco Espirito Santo (« **BES** »), dont la CNCA détient directement et indirectement 22,3% du capital au 31 décembre 2000, est la deuxième banque privée portugaise avec 14% des dépôts et des crédits et un réseau de 589 agences au Portugal (*source : rapport annuel BES*). Sa capitalisation boursière s'élève à 3,58 milliards d'euros au 31 décembre 2000. En 2000, le groupe BES a poursuivi sa croissance sur son marché domestique dans l'ensemble de ses métiers. Le développement international de BES a également été poursuivi par des acquisitions en Espagne dans les domaines du courtage et de la gestion de fonds et aux Etats-Unis.

En Grèce, la CNCA et la Banque Commerciale de Grèce ont signé un accord-cadre de partenariat. Celui-ci s'est traduit, en décembre 2000, par une prise de participation de la CNCA au capital de la Banque Commerciale de Grèce à hauteur de 6,7%. Fondée en 1907, la Banque Commerciale de Grèce dont la capitalisation boursière s'élève à 4,5 milliards d'euros au 31 décembre 2000, est, avec un réseau de 368 agences, la quatrième banque commerciale du pays par la taille de ses actifs (*source : rapport annuel Banque Commerciale de Grèce*). Elle détient une part de marché de 10,3% des dépôts et de près de 11% des crédits (*source : rapport annuel Banque Commerciale de Grèce*).

En Pologne, la CNCA a acquis la majorité du capital du groupe Lukas. Ce groupe compte 1.770 salariés et son total de bilan s'élève à environ 586 millions d'euros au 31 décembre 2000. Il est constitué de Lukas SA et de sa filiale Lukas Bank. Lukas SA, avec une part de marché de 22%, est leader dans le crédit à la consommation en Pologne *(source : Lukas)*. Son développement rapide est le fruit d'une stratégie de distribution multicanal s'appuyant notamment sur les nouvelles technologies. La société a également noué des partenariats avec de grandes marques de distribution et dispose d'un réseau de plus de 20.000 détaillants. Lukas Bank est une banque de détail qui connaît une forte croissance avec un réseau actuel de près de 100 agences. Cet accord permet à la CNCA de prendre position dans l'un des pays les plus dynamiques d'Europe Centrale, et à Sofinco d'élargir son dispositif en Europe.

En outre, la CNCA a signé un accord en vue de la prise de contrôle d'EFL, leader dans le leasing en Pologne, présent dans l'assurance et actif dans l'Internet pour les entreprises (cf. *infra* § 7.1).

Dans les autres pays du monde, deux logiques prédominent : accompagner à l'étranger les principaux clients français du Groupe Crédit Agricole ainsi que ses partenaires ou participer au développement de banques de réseaux solidement implantées sur leur marché comme c'est le cas en Amérique du Sud.

En Argentine, la CNCA détient depuis début 1999 le contrôle majoritaire (à hauteur de 69,9% du capital) de Banco Bisel. Tourné principalement vers la clientèle des ménages, des artisans, des exploitations agricoles et des entreprises, Banco Bisel poursuit activement une politique de développement par croissance externe avec l'acquisition de Banco Bersa (banque leader dans la province d'Entre Rios), la fusion avec Banco Comercial Israelita et la prise de contrôle de Banco Suquia (banque régionale basée à Cordoba). A la suite de ces opérations, Banco Bisel dispose d'un réseau de 350 agences et s'affirme ainsi comme la banque de proximité leader dans la partie argentine du « corridor du Mercosur » et se hisse parmi les principales banques du pays (huitième en volume de dépôts) (*source : BRCA*).

Au Brésil, présente aux côtés du groupe Espirito Santo depuis 1987, la CNCA a décidé, avec ses partenaires, d'échanger sa participation dans Banco Boavista contre une participation dans Banco Bradesco, première banque commerciale privée du pays avec un réseau de 2.588 agences, qui s'élève à 3,3% au 30 juin 2001. Cette banque, dont les actions sont négociées à la bourse de Sao Paulo, a une clientèle composée principalement de particuliers (près de 10 millions de personnes physiques) et d'entreprises. Au 31 décembre 2000, son total de bilan s'élevait à 52 milliards d'euros, ses fonds propres à 4,5 milliards d'euros et son résultat net à 959 millions d'euros.

Au Chili, la CNCA détient 18,5% du capital de Banco del Desarrollo qui, avec un réseau de 65 agences, est tourné principalement vers la clientèle des ménages, des professionnels et des micro-entreprises. Avec une part de marché 2,4% pour les dépôts et de 3,6% pour les crédits, cette banque se situe au dixième rang des banques privées chiliennes (*source : SBIF*).

En Uruguay, la CNCA détient 30% du capital de Banco Acac aux côtés de la coopérative Acac. Banco Acac, avec un réseau de 37 agences, s'adresse principalement à une clientèle de particuliers, de professionnels et d'entreprises.

La CNCA est enfin présente :

- au *Maroc,* par des partenariats dans les domaines du crédit à la consommation, de la gestion d'actifs et du courtage, avec la Wafabank (dont Crédit Agricole Indosuez détient 14%) ;

- au *Liban,* par des partenariats dans les domaines du leasing et de l'assurance-vie avec Fransabank SAL (dont elle détient 6%) et par une participation majoritaire de Crédit Agricole Indosuez dans la Banque Libano-Française (cinquième banque libanaise par le bilan, qui détient une part de marché de près de 8% en crédits et de 7% en dépôts) (*source : BLF et Fransabank*) ; et

- en *Arabie Saoudite,* par une participation détenue par Crédit Agricole Indosuez dans Al Bank Al Saudi Al Fransi (sixième banque saoudienne par le bilan, qui détient une part de marché de près de 9% en crédits) (*source : BSF, à partir des statistiques de la Saudi Arabian Monetary Agency*), associée à un contrat d'assistance technique.

Le tableau ci-dessous présente les participations du Groupe CNCA dans les banques de réseau à l'étranger et indique le rang et la part de marché de ces banques aux dates indiquées.

Banque	Pays	Année d'entrée au capital	Participation de la CNCA (% d'intérêt) au 30 juin 2001	Rang (total actifs)* au 31 décembre 2000	Part de marché (en % des dépôts)* au 31 décembre 2000	Parts de marché (en % des crédits)* au 31 décembre 2000
IntesaBci**	Italie	1990	14,1	n°1	15,6	16,9
Lukas	Pologne	2001	52,1	ND	1,4	22*****
Banco Espirito Santo	Portugal	1991	22,3	n°3	14,0	14,1
Banque Commerciale de Grèce	Grèce	2000	6,7	n°4	10,3	11
Banco Bisel	Argentine	1996	69,9	n°8	4,0	3,6
Banco Bradesco	Brésil	2000	3,3	n°3	14,0	15,4
Banco del Desarrollo	Chili	1986	18,5	n°10*	2,4	3,6
Banco Acac	Uruguay	1998	30,0	n°16*	2,3	2,9
Wafabank***	Maroc	1996	14,0	n°4	11,0	ND
Fransabank*	Liban	1984	6,0	n°6	5,8****	5,1****
Banque Libano-Française***	Liban	1975	51,0	n°5	7,2****	7,7****
Al Bank Al Saudi Al Fransi***	Arabie Saoudite	1978	31,1	n°6	8,0	9,1

* *Des banques privées (non étatiques).*

** *16,1% en pourcentage de contrôle.*

*** *Détenus au travers de Crédit Agricole Indosuez.*

**** *Parts de marché 1999.*

Sources : Chili – SBIF (Super Intendencia)
Brésil – Salomon Smith Barney
Grèce – CNCA (compilation)
Portugal – BES (rapport annuel 2000)
Argentine – BCRA (Banque Centrale de la République d'Argentine)
Italie – The Banker
Pologne – Lukas
Liban – BLF et Fransabank

***** *Crédit à la consommation.*

ND = non disponible.

4.3.4.2 Autres partenariats dans les autres domaines d'activité

Les filiales du Groupe CNCA, outre l'exportation de leur savoir-faire en Europe par la distribution (directement ou au travers de filiales intégralement détenues) de produits adaptés à la clientèle locale, ont également développé des partenariats locaux aux fins de trouver des relais de croissance dans les pays d'Europe. Elles ont bénéficié à cet égard des prises de participations et des partenariats noués dans la banque de réseau.

En Italie, la CNCA poursuit sa coopération avec le groupe IntesaBci par la mise en commun de moyens ou la création de sociétés communes dans des métiers spécialisés. Il en est ainsi :

- dans le domaine du crédit à la consommation, avec Agos Itafinco, société commune d'IntesaBci (30%), de Sofinco (40%) et de la CNCA (30%), qui a une part de marché de 6% au 31 décembre 2000 (*source : Assofin – Osservatorio)* ; et

- dans le domaine de la location longue durée avec Intesa Renting, nouvelle joint-venture entre le Groupe Crédit Agricole et le groupe IntesaBci qui a vu le jour en octobre 2000. Intesa Renting est détenue à 35% par Ucabail et à 65% par Intesa Leasing.

Sont également en chantier des coopérations industrielles dans deux autres métiers :

- la gestion administrative de fonds ; et
- la participation d'IntesaBci dans la plate-forme Answork qui permettra à IntesaBci de lancer une place de marché italienne.

Au Portugal, la coopération avec Banco Espirito Santo se prolonge dans la bancassurance au travers de Tranquilidade dont Predica détient indirectement 33% du capital, et dans le crédit à la consommation au travers de Credibom dont Sofinco détient 40%.

En Espagne :

- Sofinco a constitué avec Banco de Europa (groupe Caixa) une société commune intervenant dans le secteur du crédit à la consommation, dont le capital est détenu par Sofinco à hauteur de 45% ;
- Carr Futures a créé avec BBVA une société commune en Espagne dénommée "Altura", offrant aux clientèles espagnole, portugaise et latino-américaine une gamme complète de services d'exécution et de compensation sur l'ensemble des marchés organisés mondiaux.

En Grèce, le partenariat avec la Banque Commerciale de Grèce prévoit le développement de coopérations industrielles dans quatre activités :

- le crédit à la consommation : la création d'une filiale commune entre Sofinco et la Banque Commerciale de Grèce est à l'étude ;
- la bancassurance : une société commune, en cours de création, détenue à parité entre Predica et la Banque Commerciale de Grèce, entrera en activité en 2002 ; et
- la gestion d'actifs : Crédit Agricole Asset Management va entrer pour 20% au capital de la société de gestion d'actifs du groupe Banque Commerciale de Grèce. Une société commune sera également créée pour se développer sur le marché des institutionnels en Grèce.

En Allemagne, Crédit Agricole Asset Management a établi un partenariat avec la Dresdner Bank dans le domaine de la gestion d'actifs.

Aux Pays-Bas, Sofinco est active dans le crédit à la consommation au travers de Ribank, société qu'elle détient à 100%.

Au Luxembourg, Predica et Crédit Agricole Indosuez se sont associés en mars 2000 pour créer une nouvelle compagnie d'assurance-vie, Predicai Europe, qui vise le marché de la clientèle de banque privée européenne.

Cette stratégie de croissance sur les marchés européens et plus largement à l'international souhaitée par le Groupe CNCA suppose bien évidemment que celui-ci parvienne à identifier et à réaliser les acquisitions, partenariats ou joint-ventures satisfaisant à ses critères stratégiques et financiers. Par ailleurs, une telle stratégie n'est pas exempte de tout risque pour la CNCA et son cours de bourse, s'agissant en particulier des risques liés au financement de ces opérations de croissance, des difficultés éventuelles d'intégration de ces nouvelles activités au sein du Groupe CNCA ou des divergences de vues ou de stratégies pouvant apparaître avec ses partenaires.

4.3.5 Gestion pour compte propre et divers

Le pôle gestion pour compte propre et divers regroupe principalement les activités de gestion pour compte propre du Groupe CNCA (comprenant notamment les activités de la CNCA en tant que banque centrale du Groupe Crédit Agricole) et les participations et autres titres du Groupe CNCA autres que dans la banque de détail à l'étranger (notamment le Crédit Lyonnais).

4.3.5.1 Autres participations

Le Crédit Lyonnais

La CNCA a acquis une participation de 10% au capital du Crédit Lyonnais lors de sa privatisation en juin 1999 dans le cadre de la constitution du Groupement d'Actionnaires Partenaires (« **GAP** ») représentant au total 33% du capital et devant permettre au Crédit Lyonnais de disposer d'un actionnariat fort et stable, composé d'actionnaires confiants dans ses perspectives et désireux de s'y associer durablement par des partenariats. Les autres membres du GAP sont aujourd'hui AGF, Axa, Commerzbank, Banco Bilbao Vizcaya Argentaria et IntesaBci. Le CCF, qui faisait partie du GAP lors de sa constitution avec une participation de 1%, a cédé celle-ci aux autres membres du GAP consécutivement au changement de contrôle dont il a fait l'objet. Au 30 juin 2001, la CNCA détenait 10,3% du capital du Crédit Lyonnais.

Sélectionnée pour participer au GAP sur des critères économiques, financiers, industriels et commerciaux mais également stratégiques et concurrentiels, la CNCA a souscrit initialement un certain nombre d'engagements qui prévoient à l'heure actuelle, notamment, pour une période de deux années (soit du 28 juin 2001 au 28 juin 2003) un droit de préemption réciproque entre les membres du GAP et un droit de rachat de la participation d'un membre du GAP qui ferait l'objet d'un changement de contrôle.

Dans cette perspective, des partenariats importants ont été mis en place entre le Groupe CNCA et le Crédit Lyonnais dans les domaines du crédit à la consommation, de l'affacturage et du crédit-bail (cf. *supra* § 4.3.1.4).

Le Groupe CNCA a la volonté de poursuivre et de développer des coopérations avec le Crédit Lyonnais dans une perspective à long terme.

Rue Impériale de Lyon

La CNCA a négocié en décembre 2000 une prise de participation de 30% dans la société Rue Impériale de Lyon, le holding de contrôle d'Eurazeo détenant une participation dans la banque Lazard et divers intérêts et participations dans des sociétés industrielles et commerciales. La

CNCA et la Société Civile Haussmann Percier, holding de contrôle de la société Rue Impériale de Lyon, ont conclu un accord, dont l'échéance est fixée au 30 juin 2019, aux termes duquel les parties sont convenues de s'informer mutuellement de tout projet de cession de leur participation, chacune disposant d'un droit de préemption.

Cette prise de participation conforte des partenariats établis avec la banque Lazard dans les domaines des produits dérivés (CAL FP) et du marché primaire actions (alliance Crédit Agricole Indosuez/Lazard). L'entrée de la CNCA au capital de Rue Impériale de Lyon permettra à UI de développer des nouvelles relations d'affaires dans les activités de capital développement.

Autres participations

Outre ses participations au capital du Crédit Lyonnais et de Rue Impériale de Lyon décrites ci-dessus, la CNCA dispose de participations dont les résultats sont affectés au pôle gestion pour compte propre et divers. Les résultats de CPR et ses filiales sont actuellement affectés au pôle gestion pour compte propre et divers et ont vocation à être rattachés ultérieurement aux pôles respectifs dont dépend leur activité (notamment la gestion d'actifs pour CPR Asset Management, cf. *supra* § 4.3.2.1, et la banque de grande clientèle pour CPR Online, cf. *supra* § 4.3.3.2.1).

4.3.5.2 Gestion pour compte propre

La gestion pour compte propre du Groupe CNCA regroupe en particulier l'activité de banque centrale du Groupe Crédit Agricole exercée par la CNCA et constituée principalement par :

- le mécanisme d'épargne-avances (cf. *infra* § 4.4.1),
- le placement des excédents des Caisses Régionales et le refinancement de ces dernières (cf. *infra* § 4.4.2),
- le rôle d'intermédiaire de la CNCA pour les Caisses Régionales pour leurs opérations en devises.

En outre, la CNCA a investi une partie de ses fonds propres dans des titres de l'activité de portefeuille dont la valeur nette comptable s'élève à 1.178 milliards d'euros au 31 décembre 2000.

4.4 LES RELATIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES INTERNES AU GROUPE CREDIT AGRICOLE

4.4.1 Mécanisme d'épargne-avances (transformation par la CNCA de l'épargne collectée par les Caisses Régionales)

En tant que banque centrale des Caisses Régionales, la CNCA centralise les excédents de trésorerie de chacune des Caisses Régionales et 50% de l'épargne long terme collectée par celles-ci ($66^{2/3}$% jusqu'au 31 décembre 2001) et leur octroie des avances pour leur permettre d'assurer le financement de leurs crédits à moyen et long terme.

Ainsi, les dépôts relatifs aux produits d'épargne (tels que bons d'épargne et comptes à terme assimilés, comptes et plans d'épargne-logement, comptes sur livret, PEP) sont reçus par les Caisses Régionales au nom de la CNCA, qui les inscrit à son bilan. De même, les Caisses Régionales placent auprès de leur clientèle, pour le compte de la CNCA, les emprunts obligataires à long terme émis par celle-ci.

Toutefois, la collecte monétaire (dépôts à vue, dépôts à terme, bons de caisse) est effectuée en leur nom propre par les Caisses Régionales et inscrite à leur bilan.

Le tableau ci-dessous représente le total des encours d'épargne collectés par les Caisses Régionales aux dates indiquées.

(en millions d'euros)	31 décembre 1998	31 décembre 1999	31 décembre 2000	30 juin 2001
Total collecte d'épargne	159.326	163.100	158.905	154.168

Utilisant les ressources provenant de la collecte d'épargne, la CNCA consent des avances aux Caisses Régionales pour leur permettre d'assurer le financement de leurs crédits à moyen et long terme aux mêmes conditions de montant et de durée. Elle assure ainsi, pour le compte des Caisses Régionales, la gestion du risque de transformation à moyen et long terme porté par les crédits qu'elles ont consentis, et leur donne par là même la garantie d'une marge constante sur toute la durée des crédits ainsi refinancés. Le refinancement à moyen et long terme des Caisses Régionales constitue la première activité de la CNCA en terme bilantiel (et la plus ancienne).

Toutefois, pour associer les Caisses Régionales à la gestion et à l'optimisation du coût de la ressource d'épargne, trois réformes financières internes successives ont été mises en œuvre. Elles ont permis de restituer aux Caisses Régionales, sous forme d'avances, dites « ***avances-miroir*** » (de durées et de taux identiques aux ressources d'épargne collectées), 15%, puis 25% et, depuis le 1er janvier 1999, $33^{1/3}$% des ressources d'épargne qu'elles ont collectées et dont elles ont désormais la libre disposition. Ce taux de rétrocession à chaque Caisse Régionale, à prix coûtant (y compris les commissions de collecte) et aux caractéristiques de liquidité et de durée de chaque produit d'épargne, des sommes qu'elle a collectées auprès de sa clientèle, et qui sont inscrites au bilan de la CNCA, est dénommé taux de décentralisation.

En application du Protocole, la CNCA et les Caisses Régionales porteront, à compter du 31 décembre 2001, le taux de décentralisation de $33^{1/3}$% à 50% (cf. *infra* § 5.2.32).

La CNCA consent aux Caisses Régionales deux types d'avances :

- ***les avances-miroir précitées*** ;
- ***les avances traditionnelles*** qui refinancent, à hauteur de $66^{2/3}$% de la ressource d'épargne collectée par chaque Caisse Régionale (50% à compter du 31 décembre 2001), les crédits. Elles sont reversées au fur et à mesure du remboursement des crédits accordés, le risque de contrepartie étant porté *in fine* par les Caisses Régionales.

Le tableau ci-dessous présente les avances consenties aux Caisses Régionales, aux dates indiquées.

	31 décembre 1998		31 décembre 1999		31 décembre 2000	
	Mds euros	%	Mds euros	%	Mds euros	%
Avances-miroir	36,6	30,0	50,2	38,6	48,5	36,5
Avances traditionnelles	85,5	70,0	79,8	61,4	84,4	63,5
Total	**122,1**	**100,0**	**130,0**	**100,0**	**132,9**	**100,0**

Les Caisses Régionales disposent également d'un compte de trésorerie ouvert dans les livres de la CNCA qui enregistre tous les mouvements de fonds correspondant aux relations financières internes. Ce compte, qui peut être débiteur ou créditeur, est présenté au bilan de la CNCA sous l'intitulé « Opérations Internes au Groupe Crédit Agricole – Comptes Ordinaires ».

Enfin, la CNCA étant leur intermédiaire agréé par la Banque de France, les Caisses Régionales s'adressent à elle pour leurs opérations de change.

4.4.2 Secteur « monétaire »

Le secteur monétaire s'appuie sur la collecte des comptes ordinaires et à terme, d'une durée inférieure à deux ans, effectuée par les Caisses Régionales en leur nom propre[57]. En contrepartie, les Caisses Régionales accordent des crédits à court et moyen terme dits sur « ressources monétaires et propres ». L'excédent de ces ressources est centralisé à la CNCA qui en assure le placement sur le marché monétaire (conformément aux termes de l'article L. 512-45 du Code monétaire et financier).

4.5 PASSAGE A L'EURO

Dès 1995, le Groupe Crédit Agricole a pris conscience que l'ampleur et la complexité du projet de « passage à l'euro », et l'interdépendance de ses diverses entités, rendaient nécessaire une conduite du projet au niveau national pour maîtriser la qualité de la relation avec la clientèle, homogénéiser la formation du personnel, assurer la cohérence des évolutions, rechercher des solutions communes et réduire les risques.

Cette prise de conscience a donné lieu à la constitution d'un Comité de pilotage national créé au niveau des directions générales du Groupe CNCA, à la désignation de « Correspondants monnaie unique » dans chaque Caisse Régionale, filiale et filière métier de la CNCA, et à l'institution d'une équipe « Mission monnaie unique » notamment chargée de l'animation, de la coordination, de la promotion et du suivi du projet.

Le Groupe Crédit Agricole effectuera le basculement en euros de l'ensemble des opérations relatives à la banque de proximité, qu'il s'agisse des contrats ou des comptes des clients directs des Caisses Régionales ou des opérations pour ces mêmes clients gérés par Predica, Pacifica, Sofinco, le Cedicam ou les services de conservation de titres, selon les principes suivants

- le basculement sera fait par anticipation entre septembre et novembre 2001;
- toute la relation du Groupe Crédit Agricole avec un même client sera basculée en même temps, qu'elle soit initiée et gérée par une Caisse Régionale, ou par toute filiale ou entité du Groupe CNCA rattachée au pôle banque de proximité;
- en outre, toutes les opérations de relations financières entre les Caisses Régionales et la CNCA seront basculées sur ce même échéancier.

Cette anticipation du basculement est cohérente avec la position prise par l'ensemble des établissements bancaires et approuvée par le Comité national de l'euro.

Le coût global du passage à l'euro au titre des échéances 1999 et 2002 pour le Groupe CNCA est estimé à 1 milliard d'euros.

L'ampleur du bouleversement que constituera le passage à l'euro fiduciaire, pour l'ensemble des acteurs économiques, ne permet pas d'exclure le risque de défaillances de la part de fournisseurs et transporteurs de moyens de paiements, d'intermédiaires financiers ou d'autres intervenants avec lesquels le Groupe Crédit Agricole est en relation.

(57) Les dépôts éventuellement reçus par les Caisses Locales affiliées à une Caisse Régionale doivent être transmis immédiatement à ladite Caisse Régionale qui en assure la gestion.

4.6 RESSOURCES HUMAINES

4.6.1 Effectifs

Au 30 juin 2001, les effectifs *pro forma* du Groupe CNCA titulaires de contrats à durée indéterminée s'élevaient à 26.459 salariés (en équivalent temps plein).

Le tableau ci-après présente, en équivalent temps plein, les effectifs *pro forma* du Groupe CNCA, les effectifs des Caisses Régionales et les effectifs totaux du Groupe Crédit Agricole aux dates indiquées.

	31 décembre 1998	31 décembre 1999	31 décembre 2000	30 juin 2001
Total CNCA	1.740	1.711	1.724	1.724
Total filiales non employeurs*	1.473	1.488	1.545	1.569
Total filiales employeurs *dont :*	4.801	6.870	7.321	8.422
Groupe Crédit Agricole Indosuez	*3.997*	*3.920*	*4.122*	*5.083*
Groupe Sofinco	*—*	*1.976*	*2.059*	*2.120*
Predica	*185*	*195*	*219*	*227*
Pacifica	*109*	*119*	*127*	*139*
*Groupe ETICA***	*124*	*129*	*157*	*150*
Total Groupe CNCA France	**8.014**	**10.069**	**10.590**	**11.715**
Groupe CNCA Etranger	7.120	11.870	12.240	14.744
Total Groupe CNCA France + étranger	**15.134**	**21.939**	**22.830**	**26.459**
Caisses Régionales + SCT*** + FNCA	65.620	66.220	66.940	N.D.
Total Groupe Crédit Agricole France +étranger	**80.754**	**88.159**	**89.770**	

* *Le personnel des filiales non employeurs est mis à la disposition des filiales par la CNCA.*

** *Salariés propres des filiales d'Ucabail.*

*** *Services centraux titres.*

N.D. = non disponible.

La quasi-totalité des salariés du Groupe Crédit Agricole est sous contrat à durée indéterminée. Parmi ceux-ci, les cadres représentent 58% des effectifs *pro forma* du Groupe CNCA en France et 22% des effectifs des Caisses Régionales (31% au niveau des sièges et 15% au sein des réseaux).

Les effectifs du Groupe CNCA comptent, au 30 juin 2001, 318 fonctionnaires détachés auprès de la CNCA en application de la loi de mutualisation de 1988, ce détachement prenant fin en septembre 2003.

Le tableau ci-après présente la répartition géographique des effectifs du Groupe CNCA (en équivalent temps plein) aux dates indiquées.

	31 décembre 1998	%	31 décembre 1999	%	31 décembre 2000	%	30 juin 2001	%
Groupe CNCA France	8.014	53	10.069	46	10.590	46	11.715	44
Groupe CNCA Etranger *dont*:	7.120	47	11.870	54	12.240	54	14.744	56
Amérique du Sud	*—*	*—*	4.130*	19	4.130*	18	6.183*	24
Europe	2.300	15	3.240	15	3.760	17	4.166	16
Asie	2.360	16	1.730	8	1.660	7	1.668	6
Proche et Moyen Orient	1.180	8	1.060	5	1.050	5	1.087	4
USA	1.030	7	950	4	900	4	850	3
Autres	250	1	760	3	740	3	790	3
Total Groupe CNCA	**15.134**	**100**	**21.939**	**100**	**22.830**	**100**	**26.459**	**100**

* *Correspondant aux effectifs du groupe Banco Bisel, dont 2.567 salariés pour Banco Bisel au 30 juin 2001.*

L'augmentation des effectifs du Groupe CNCA observée au cours des dernières années est principalement due à la croissance organique de certains métiers et aux opérations de croissance externe (dont celles réalisées par Crédit Agricole Indosuez et Sofinco), notamment en Amérique du Sud et en Europe, avec un accroissement du nombre d'expatriés dans ces régions.

4.6.2 Structure des effectifs et impact sur les coûts

A l'instar des autres grandes banques françaises, l'âge moyen des effectifs du Groupe Crédit Agricole est relativement élevé (un tiers a plus de 50 ans et un quart moins de 35 ans).

En raison de cette pyramide des âges, le Groupe Crédit Agricole, et plus particulièrement les Caisses Régionales, ont beaucoup recruté depuis trois ans et envisagent, dans les prochaines années, de procéder à un renouvellement très important des effectifs, de 2005 à 2015, avec une attention toute particulière accordée à la qualification, à l'encadrement et à la formation.

Le Groupe Crédit Agricole a mis en place en 1999 un plan de préretraite pour trois ans permettant le départ anticipé des salariés à partir de 55 ans avec un système d'abondement des revenus jusqu'à la retraite. Ce plan a conduit à environ 2.000 départs en préretraite, provoquant une accélération du renouvellement des effectifs (5.800 recrutements en 2000).

Dans le Groupe CNCA, ces recrutements portent pour l'essentiel sur les métiers en forte croissance, les effectifs des métiers fonctionnels ou de *back office* étant stables ou en légère diminution. Les recrutements auxquels il serait nécessaire de procéder, à l'avenir, pourraient, le cas échéant, générer des charges supplémentaires pour le Groupe CNCA.

Pour des raisons historiques liées à son statut agricole, le Groupe Crédit Agricole participe à un système de prévoyance et de retraite agricoles qui lui permet d'externaliser les risques attachés à la pyramide des âges et à l'accroissement du nombre de retraités par rapport au nombre d'actifs notamment dans le réseau. Les filiales telles que CPR, Sofinco ou Crédit Agricole Indosuez sont assujetties aux règles de droit commun en matière de retraite.

4.6.3 Niveaux de rémunération

Les niveaux de rémunération moyens et les systèmes de bonus pour les différents métiers du Groupe CNCA sont comparables à ceux du marché. Dans le réseau des Caisses Régionales, les rémunérations variables commerciales représentent 10 à 20% des rémunérations de base.

Le personnel bénéficie d'un système de participation et d'intéressement (cf. *infra* § 6.4.1).

Par ailleurs, le Groupe Crédit Agricole attache une forte importance à l'actionnariat de ses salariés, les salariés et anciens salariés du Groupe Crédit Agricole détenant (avec les administrateurs des Caisses Régionales), soit directement, soit au travers de Fonds Communs de Placement, 9,8%[(58)] du capital de la CNCA.

4.6.4 Formation

La formation est un élément essentiel de la politique de ressources humaines du Groupe Crédit Agricole, qui lui consacre des efforts importants, notamment en matière commerciale et de formation au management. Le Groupe Crédit Agricole dispose à cet effet d'un institut de formation professionnelle d'entreprise (IFCAM) et de deux centres de formation en région parisienne.

4.6.5 Relations sociales

Le Groupe Crédit Agricole n'a pas connu de grèves, arrêts de travail importants ou autres conflits sociaux significatifs depuis 1988 (en dehors de mouvements sociaux ponctuels au cours de l'année 2000 en liaison avec la mise en place des 35 heures, mais qui n'ont pas affecté l'exploitation), et estime que les relations avec ses salariés sont satisfaisantes.

Le dialogue et la négociation avec les organisations syndicales et les institutions représentatives du personnel sont des éléments importants de la politique du Groupe Crédit Agricole en matière de ressources humaines. Le Groupe Crédit Agricole a ainsi institué de nombreuses instances de dialogue et de représentation, tant au niveau du groupe qu'au niveau des Caisses Régionales (sous l'égide dans ce cas de la FNCA). Par ailleurs, des périmètres de négociations sociales par métier permettent d'adapter au mieux le cadre social aux exigences de fonctionnement. Il existe un Comité de groupe au niveau du Groupe Crédit Agricole et la création d'un Comité d'entreprise européen est en cours de négociation avec les partenaires sociaux.

Les statuts des effectifs du Groupe CNCA en France dépendent des métiers pratiqués, 52% des effectifs étant soumis à la convention collective de l'Association Française des Banques, 31% à la convention collective propre à la CNCA, 6% à celle de l'assurance, 5% à celle des sociétés de bourse, 3% à celle applicable aux services financiers et 3% à d'autres conventions.

Les salariés des Caisses Régionales relèvent d'une convention collective propre qui sera renégociée au cours de l'année 2002. Par délégation des Caisses Régionales, la FNCA est chargée de la gestion et de la négociation de cette convention. Le Groupe Crédit Agricole considère que cette négociation, qui portera essentiellement sur le système de rémunération, ne constitue qu'un ajustement et ne devrait donc pas être source de conflits sociaux majeurs.

4.6.6 Réduction du temps de travail et semaine de 35 heures

A la suite de l'adoption de la législation sur les 35 heures, le Groupe Crédit Agricole a entamé, dès la fin de l'année 1998, des négociations différenciées au niveau de la CNCA, de chacune des filiales concernées et, pour les Caisses Régionales, de la FNCA qui ont abouti à des accords en vigueur depuis le 1er janvier 2000.

La réduction du temps de travail a pris la forme de l'octroi de jours de repos avec l'instauration de temps différenciés selon les emplois (par exemple, forfait jours pour 90% des cadres de la CNCA).

La mise en place des 35 heures a nécessité une adaptation des effectifs, surtout dans le réseau des Caisses Régionales. Compte tenu des politiques de modération salariale et de la résorption progressive des contrats à durée déterminée, le Groupe Crédit Agricole considère que l'alourdissement structurel des charges de personnel lié à la réduction du temps de travail sera limité.

(58) Incluant 0,6% détenus par le FCPR CNCA Transactions (cf. supra *§ 3.5.3).*

Par ailleurs, le Groupe Crédit Agricole estime que ces accords ont permis d'améliorer l'organisation du travail et ont fait l'objet d'une bonne réactivité des employés sans augmentation des heures supplémentaires.

4.7 IMMOBILIER

A la fin de l'année 2000, la CNCA et ses filiales utilisaient environ 300.000 m^2 de bureaux d'exploitation en région parisienne et étaient propriétaires de 68.505 m^2 dans 14 pays à l'étranger. Sur l'ensemble des immeubles localisés en région parisienne, environ 88% sont la propriété de la CNCA ou de ses filiales, et 12% sont loués auprès de tiers. La CNCA a mis en œuvre un programme de rénovation de ces immeubles et prévoit que fin 2002, 75% (70% aujourd'hui) des immeubles dont le Groupe CNCA est propriétaire seront neufs ou auront fait l'objet d'une rénovation lourde dans les cinq années précédentes, constituant ainsi un patrimoine conforme aux normes technologiques les plus récentes.

La CNCA privilégie depuis longtemps l'approche consistant à être propriétaire de ses locaux d'exploitation, ce qui l'a conduit à anticiper sur ses besoins et sur l'évolution du marché en Ile-de-France et a donné au Groupe CNCA une grande flexibilité dans l'usage de ses implantations et une bonne capacité d'adaptation aux changements des métiers.

La stratégie immobilière du Groupe CNCA est orientée vers la recherche de l'adéquation des coûts d'exploitation et des localisations à la nature des activités. Par une politique constante de réexamen des implantations, d'achats et d'arbitrages des immeubles non adaptés, la CNCA a ainsi concentré les locaux d'exploitation du Groupe CNCA sur trois « familles de sites » :

- Paris Rive Gauche et la Défense regroupant la CNCA, Crédit Agricole Indosuez et le pôle de la banque privée ;
- Saint-Quentin-en-Yvelines, qui accueille, notamment, les activités de *back office* et de logistique de la CNCA et de ses principales filiales ; et
- des implantations en première couronne Sud et Ouest.

Sur les 300.000 m^2 de bureaux d'exploitation du Groupe CNCA en région parisienne, Unifica, filiale à 100% de la CNCA, assure la gestion locative et technique de 180.000 m^2 pour une valeur nette comptable de 247 millions d'euros. Unifica intervient pour le compte des structures du Groupe Crédit Agricole (CNCA, Predica, Pacifica, FNCA et Caisses Régionales) afin d'assurer des missions de conseil immobilier, réaliser des opérations de recherche d'investissements, de montage d'affaires, de gestion locative ou encore des opérations techniques de rénovations de sièges sociaux.

4.8 DEPENDANCES DE LA CNCA

La CNCA n'est dépendante à l'égard d'aucun brevet ou licence et d'aucun contrat d'approvisionnement industriel, commercial ou financier.

4.9 LITIGES ET FAITS EXCEPTIONNELS

Il n'existe pas, à la date d'enregistrement du présent Document, de faits exceptionnels ou de litiges ayant eu, dans un passé récent, ou susceptibles d'avoir, une incidence significative sur la situation financière, l'activité ou les résultats du Groupe CNCA ou du Groupe Crédit Agricole.

Les principales procédures judiciaires et fiscales en cours impliquant des entités du Groupe CNCA ou des Caisses Régionales sont les suivantes :

Caisse Régionale de la Corse - Le 22 décembre 1998, la Caisse Régionale de la Corse a été mise en examen par le Parquet de Bastia dans le cadre de sa gestion passée des aides gouvernementales ou privées consenties aux agriculteurs corses. La Caisse Régionale de la Corse est représentée dans cette procédure par un administrateur judiciaire. En mai 1998, la CNCA a mis en place une commission de gestion provisoire qui se substitue depuis lors au conseil d'administration de la Caisse Régionale de la Corse, certains anciens administrateurs et anciens dirigeants ayant été mis en examen. La CNCA s'est constituée partie civile en juillet 1998. A la date d'enregistrement du présent Document, l'instruction est toujours en cours. La peine maximale pouvant être prononcée à l'encontre de la Caisse Régionale de la Corse, compte tenu des chefs de mise en examen, s'élève à 0,76 million d'euros. A la connaissance de la CNCA, aucune partie civile n'a, à la date d'enregistrement du présent Document, introduit de demande en dommages et intérêts à l'encontre de la Caisse Régionale de la Corse.

Dans le cadre de son rôle d'organe central du Groupe Crédit Agricole, la CNCA, garante de la liquidité et de la solvabilité de chacune des Caisses Régionales, a mis en œuvre les moyens nécessaires au redressement de la Caisse Régionale de la Corse. Le Groupe Crédit Agricole estime que l'essentiel des pertes de la Caisse Régionale de la Corse a déjà été constaté dans ses livres, soit un montant de 152,4 millions d'euros. La CNCA estime avoir démontré son absence de responsabilité dans les faits qui sont reprochés à la Caisse Régionale de la Corse et à ses dirigeants.

Caisse Régionale de l'Yonne et Eurocef – Des instructions ont été ouvertes à la suite des plaintes contre X déposées par la CNCA et la Caisse Régionale de l'Yonne en raison des dysfonctionnements constatés dans la gestion d'anciens dirigeants de celle-ci, et sont toujours en cours. Par ailleurs, la commission de gestion provisoire, qui avait été mise en place en juillet 1993 afin d'assurer le redressement de la Caisse Régionale de l'Yonne, a pris fin avec la fusion par absorption de la Caisse Régionale « Aube-Haute Marne ». La Caisse Régionale de l'Yonne, dont la santé financière est rétablie, est désormais dénommée CRCAM « Champagne-Bourgogne ». De son côté, la société Eurocef, mise en liquidation judiciaire en 1996, conteste les déclarations de créances faites par différentes sociétés du Groupe Crédit Agricole et demande le paiement de dommages-intérêts et de sommes découlant de clauses pénales au titre de conventions qui engageraient ces sociétés du Groupe Crédit Agricole. Le montant total des sommes demandées par la société Eurocef est de 21,8 millions d'euros. Les sociétés du Groupe Crédit Agricole concernées ont reconventionnellement demandé que ces conventions soient déclarées nulles. Le Tribunal de Commerce d'Auxerre a sursis à statuer jusqu'à ce que l'instance pénale impliquant les anciens dirigeants de la Caisse Régionale de l'Yonne et d'Eurocef ait trouvé une solution définitive.

Agena – IPFO, une filiale de Crédit Agricole Indosuez, a fait l'objet, en février 1994, d'une demande d'indemnisation d'un montant de 152,45 millions d'euros de la part de l'acquéreur de son ancienne filiale Agena sur le fondement d'une garantie de passif dont il était bénéficiaire. Cette société avait été acquise indirectement par la CNCA à l'occasion de l'acquisition d'Indosuez. Une partie du risque est garantie par la société Suez au titre de la garantie de passif accordée par cette dernière à la CNCA lors de la vente d'Indosuez. Des provisions ont été constituées pour couvrir les risques résiduels. Un arbitrage est en cours.

National Reserve Bank (NRB) – IIF, filiale de Crédit Agricole Indosuez, est créancière de NRB, filiale de Gazprom, à raison d'opérations de couverture de risque de change mises en place avant la mi-août 1998. A ce titre, NRB a été condamnée par des tribunaux new-yorkais à verser 120 millions de dollars en principal et intérêts. A raison des mesures conservatoires prises par IIF au titre de cette créance, NRB a fait condamner par un tribunal russe IIF et Crédit Agricole Indosuez en sa qualité de société mère au paiement de la somme de 75 millions de dollars. NRB a d'autre part elle-même fait procéder à des mesures conservatoires pour lesquelles Crédit Agricole Indosuez a engagé des procédures en vue d'en obtenir la levée. Compte tenu des provisions passées, Crédit Agricole Indosuez considère ne pas avoir de risque financier sur cette affaire.

Montlaur – Crédit Agricole Indosuez est l'un des défendeurs dans une action en soutien artificiel de crédit intentée en mars 1995 par les représentants de Montlaur contre 80 établissements financiers. Les demandeurs réclament 609,8 millions d'euros de dommages et intérêts aux banques assignées. La créance de Crédit Agricole Indosuez sur le groupe Montlaur (environ 11,6 millions d'euros) est intégralement provisionnée. Une transaction est actuellement recherchée.

SA Mescas – La société Mescas, filiale de Crédit Agricole Indosuez, a fait l'objet d'un redressement de l'administration fiscale relatif à l'exercice 1997. Ce redressement a pour fondement la remise en cause, par l'administration fiscale, du statut de la SNC Doumer, une société détenue à hauteur de 50% par Mescas qui a été créée avec le statut de société de construction vente et transformée en société de gestion patrimoniale au cours de l'exercice 1997. L'administration fiscale a notifié un redressement au titre de la dépréciation du stock immobilier enregistrée en charge, donnant lieu à un rappel, impôt et intérêts de retard, de 36,5 millions d'euros environ. Ce redressement est contesté et sera soumis à la Commission départementale des impôts. Le Groupe CNCA estimant avoir de bonnes chances de succès dans ce litige n'a pas à ce jour comptabilisé de provisions à ce titre.

Australie - En 1991, le Groupe CNCA a obtenu le remboursement de concours consentis à un conglomérat australien, moyennant la mise en jeu de garanties dont la constitution fait maintenant l'objet de contestations de la part des liquidateurs de la société devant la Cour suprême d'Australie occidentale. L'affaire est toujours pendante et devrait être examinée à la fin de l'année 2001. Le risque maximal s'élève pour le Groupe CNCA à environ 51,8 millions d'euros ; il fait l'objet de provisions qui, à ce jour, paraissent suffisantes.

SNGI – La société SNGI, holding financier et immobilier contrôlé par le Crédit Agricole Indosuez, et plusieurs de ses filiales font l'objet de redressements au titre des exercices 1996 à 2000. Le montant total des redressements notifiés, intérêts de retard et pénalités inclus s'élève à 90 millions d'euros. Ces redressements sont ou seront contestés et font l'objet de provisions qui, à ce jour, paraissent suffisantes.

CAI Cheuvreux – Une procédure disciplinaire au titre d'opérations réalisées au cours des exercices 1999 et 2000 par l'ancien département « Vente Convertibles et Produits Dérivés » de CAI Cheuvreux est actuellement en cours devant le Conseil des Marchés Financiers.

Sofinco – Sofinco a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des exercices 1997 et 1998. Ce contrôle a donné lieu le 20 juillet 2001, à une notification de redressement fiscal pour un montant de 63,2 millions d'euros, lié pour l'essentiel à un excédent de provisions invoqué par l'administration fiscale. Ce redressement est contesté par Sofinco.

Fonds « Turbo »/CPR – CPR a fait l'objet, au titre des exercices 1986 et 1988 à 1990, de plusieurs redressements contestant notamment les crédits d'impôts dégagés par certains fonds communs de placements dont elle était souscripteur. Ces redressements, qui font l'objet de provisions à hauteur de 28,0 millions d'euros, ont tous été contestés par CPR et des procédures contentieuses sont en cours.

Verte France - Entre décembre 1999 et août 2000, une cinquantaine de personnes physiques, débiteurs du Groupe Crédit Agricole, et trois associations menées par le Syndicat Verte France ont assigné la totalité des Caisses Régionales et 15 Caisses Locales en nullité devant le Tribunal de Grande Instance de Paris, au motif que la forme civile de ces sociétés ne leur permettrait pas d'exercer une activité commerciale et, par conséquent, une activité bancaire. Le Groupe Crédit Agricole considère que ces procédures ont une vocation principalement médiatique, et ne comportent pas de risques juridiques réels, ce que confirment deux arrêts de la Cour de Cassation du 17 juillet 2001.

Succursale de New York de Crédit Agricole Indosuez – Le 30 novembre 2000, la CNCA et Crédit Agricole Indosuez ont signé avec la *Federal Reserve Bank* de New York et le *Banking Department* de l'Etat de New York, un *Written Agreement* prévoyant l'audit et l'analyse par un cabinet indépendant des opérations de l'unité *Structured Finance International* de la succursale de New York de Crédit Agricole Indosuez, des normes et procédures de contrôle interne, de gestion des risques et d'audit de la succursale et de ses reporting réglementaires, ainsi qu'un programme de renforcement de ces normes, procédures et reporting. En application du *Written Agreement*, d'importantes modifications des procédures de contrôle de la succursale ont été mises en œuvre et Crédit Agricole Indosuez en poursuit l'amélioration, en coopération étroite avec les autorités américaines.

4.10 SYSTEMES D'INFORMATION

Les systèmes d'information du Groupe CNCA respectent l'organisation à la fois décentralisée et unie du groupe grâce aux deux principes suivants :

- chaque entité (CNCA, filiale, Caisse Régionale) a la pleine responsabilité de la mise en œuvre de son système d'information ;
- la cohérence et l'optimisation économique de l'ensemble sont assurées par la mise en place de structures de coopération, de normalisation et de partage, et d'associations d'utilisateurs.

La stratégie informatique du Groupe Crédit Agricole est élaborée dans le cadre du Comité stratégique de la technologie, composé de représentants du Groupe CNCA et de Directeurs des Caisses Régionales. La Direction des Réseaux et Systèmes d'Information de la CNCA contribue à l'élaboration de cette stratégie et est également responsable de la gestion des systèmes d'information de la CNCA.

Les mutations technologiques observées dans le domaine informatique au cours des dernières années ont permis au Groupe Crédit Agricole de mettre en œuvre une stratégie de mise en commun et de convergence des systèmes informatiques et des infrastructures utilisés au sein du groupe.

Ainsi, au niveau des Caisses Régionales, le Groupe Crédit Agricole a entamé, depuis 1994, un processus de regroupement des systèmes d'information grâce à l'institution de Systèmes d'Information Régionaux (« **SIR** ») qui regroupent plusieurs Caisses Régionales au sein de groupements d'intérêt économique (« **GIE** »). Ce processus de regroupement, dont l'accélération a été facilitée par le passage à l'an 2000 et le passage à l'euro, se traduit par une diminution régulière du nombre de SIR. Ainsi, de 45 en 1997, le nombre de SIR est passé à 25 en juin 2001, l'objectif du Groupe Crédit Agricole étant de réduire ce nombre à 7 maximum d'ici 5 ans.

Dans le même esprit, le Groupe Crédit Agricole a décidé de spécialiser ses trois centrales titres en deux ensembles à couverture nationale, l'un consacré aux services de valeurs mobilières et à l'épargne bancaire et salariale, l'autre aux activités d'assurances en relation avec les filiales du Groupe CNCA. Par ailleurs, en matière de tenue de comptes titres de particuliers, le Groupe Crédit Agricole a récemment conclu un accord avec BNP Paribas pour développer, par l'intermédiaire d'une filiale commune détenue à parité, un système informatique de tenue de comptes titres, sur la base des systèmes actuels du Groupe Crédit Agricole. La future plate-forme, qui devrait être opérationnelle en 2004, devrait traiter plus de six millions de comptes.

Au niveau des filiales du Groupe CNCA, en dehors des cas de regroupements d'activités, comme la création de la Direction des Services Financiers, les entités du Groupe CNCA exerçant des métiers différents, le partage de systèmes d'information est limité à des domaines particuliers tels que le système risques conçu en commun par la CNCA et Crédit Agricole Indosuez ou le partage de services de comptabilité entre plusieurs filiales.

Ce processus de regroupement des systèmes d'information du Groupe Crédit Agricole est complété par une stratégie de convergence de ces systèmes. Depuis une quinzaine d'années, le Groupe Crédit Agricole définit un cadre exhaustif de références valable pour toutes les entités du Groupe Crédit Agricole, permettant au travers de définitions informatiques, telles que des modèles de données ou d'architecture, de rendre les systèmes d'information compatibles et inter-opérants. Ces évolutions s'imposent dans un contexte bancaire où la force de vente doit pouvoir assembler des offres de plus en plus complexes fournies par des *back-offices* spécialisés et centralisés. A titre d'exemple, le programme baptisé « convergence » a permis une véritable reconstruction de l'ensemble des processus de gestion entre Predica, les Caisses Régionales et les services centraux de titres.

Enfin, la stratégie de regroupement des moyens au sein du Groupe Crédit Agricole se traduit également par un partage des infrastructures informatiques de production. Au niveau des Caisses Régionales, la mise en commun des moyens de production constitue une composante de la politique de réduction du nombre de SIR. Elle s'accompagne d'une politique de sécurisation systématique notamment par la mise en place progressive de centres de *back-up*. Au niveau du Groupe CNCA, un certain nombre de salles informatiques et un centre de *back-up* ont été mis en commun entre la CNCA et Crédit Agricole Indosuez.

Afin d'optimiser les performances de ses systèmes informatiques, le Groupe CNCA a mené des opérations de *benchmarking*. Par ailleurs, afin de mettre à profit sa surface d'achat, le Groupe Crédit Agricole négocie par le biais de groupements d'utilisateurs internes des contrats cadres d'achat avec ses principaux fournisseurs.

Le Groupe Crédit Agricole dispose d'infrastructures réseaux performantes pour assurer ses besoins de communication au sein du groupe et avec ses partenaires bancaires extérieurs. Les flux échangés entre le Groupe CNCA ou la CNCA et les Caisses Régionales sur Internet s'appuient sur le réseau fédérateur interne de protocole IP et un point d'accès unique à Internet géré par la CNCA et le Cedicam. Ce réseau de télécommunications s'appuie sur l'opérateur France Telecom, choisi à la suite d'un appel d'offre et de procédures de *benchmarking*. Dans le domaine de l'activité bancaire internationale, Crédit Agricole Indosuez gère un réseau de communication mondial qui s'appuie sur CAI Net (Global One). Ce réseau utilise des centres de communication névralgiques pour chaque continent, reliés entre eux par des lignes à haut débit (Paris et Londres pour l'Europe, Singapour et Hong-Kong pour l'Asie et New York pour l'Amérique).

Enfin, certaines filiales ont regroupé leurs moyens téléphoniques avec ceux de la CNCA.

4.11 CONTROLE INTERNE

Le Groupe CNCA a poursuivi le renforcement de son système de Contrôle Interne, en conformité avec les dispositions du Règlement n° 97-02 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière et les recommandations relatives au Contrôle Interne du Comité de Bâle.

Trois objectifs essentiels sont assignés au système de Contrôle Interne :

- un objectif de performance financière, par l'utilisation efficace et adéquate des actifs et ressources du Groupe CNCA, ainsi que la protection contre les risques de pertes ;
- un objectif de connaissance exhaustive, précise et régulière des données nécessaires à la prise de décision et à la gestion des risques ; et
- un objectif de respect des règles internes et externes.

Le système de Contrôle Interne du Groupe CNCA s'applique à un périmètre large qui, outre les filiales établissements de crédit françaises ou étrangères, englobe les sociétés contrôlées et les filiales dont l'activité est de nature à générer des risques (compagnies d'assurances et participations, par exemple). Ce principe, appliqué par chaque entité du Groupe CNCA à ses propres filiales, permet de décliner le Contrôle Interne selon une logique pyramidale.

La CNCA, en tant que société mère, a défini l'organisation générale du système de Contrôle Interne, les niveaux de responsabilité et les principes fondamentaux devant être respectés par chaque entité, et par le Groupe CNCA. L'architecture et les composantes du système de Contrôle Interne ont été formalisées et diffusées dans le Groupe CNCA en 1998 au travers d'une directive présentée au conseil d'administration.

Ce système repose sur l'articulation entre, d'une part, des dispositifs de contrôle interne relevant de chaque entité du Groupe CNCA et, d'autre part, un dispositif central, placé sous la responsabilité de la CNCA, l'ensemble étant soumis au contrôle de l'Inspection Générale et des fonctions déontologiques et de conformité.

4.11.1 Au niveau des entités du Groupe CNCA

Chaque entité du Groupe CNCA se doit d'appliquer un dispositif de Contrôle Interne recouvrant des obligations en matière :

- d'information de l'organe délibérant (stratégies en matière de risques, limites fixées aux prises de risques, activité et résultats du Contrôle Interne) ;
- d'implication directe de l'organe exécutif dans l'organisation et le fonctionnement du système de Contrôle Interne ;
- de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques mesurables (crédit, marché, pays, gestion actif/passif, risques de liquidité ; règlement-livraison) ;
- d'organisation et de moyens à mettre en œuvre en matière de maîtrise des risques opérationnels (tels que traitements opérationnels, qualité de l'information financière et comptable, processus informatiques, risques réglementaires et juridiques) ;
- de prévention du blanchiment d'argent ;
- d'organisation des contrôles, qui doivent comprendre des contrôles permanents et des contrôles périodiques et s'inscrire dans un processus dynamique et correctif ;
- de promotion de la culture de Contrôle Interne ;
- de responsabilité (l'efficacité et la cohérence du système de Contrôle Interne sont placées sous la responsabilité d'une personne) et de périmètre d'application (le système de Contrôle Interne est global et couvre tous les risques et toutes les activités).

A ces principes fondamentaux applicables par chaque entité du Groupe CNCA s'ajoutent des dispositions particulières qui prennent en compte les différents statuts ou métiers des sociétés comprises dans le périmètre de Contrôle Interne : établissements de crédits de droit français ou de droit étranger, compagnies d'assurances et sociétés de droit commun. Ce contrôle est exercé par une unité de contrôle des risques dans chaque entité, rattachée hiérarchiquement à sa direction générale et indépendante des équipes commerciales, habilitées à monter les dossiers d'engagement.

L'application de l'ensemble des règles définies ci-dessus est facilitée par la diffusion de recommandations nationales relatives au Contrôle Interne, actualisées chaque année par le Comité plénier de contrôle interne des Caisses Régionales, composé de cadres de direction et de responsables d'audit des Caisses Régionales, ainsi que de représentants de la CNCA et de son Inspection Générale.

4.11.2 Au niveau de la CNCA

Au niveau central, la CNCA, après avoir arrêté les modes de fonctionnement communs, assure une surveillance sur base consolidée, fondée sur :

- la centralisation, la consolidation et la surveillance des risques de crédit (y compris le risque pays et le risque de règlement-livraison) par la Direction Centrale des Risques Bancaires ;
- la centralisation, la consolidation et la surveillance des risques de marché par une unité spécialisée de la Direction Centrale des Risques Bancaires ;
- la centralisation, la consolidation et la surveillance des risques financiers structurels de taux d'intérêt global et de liquidité, par une unité spécialisée de la Direction de la Gestion Financière et le Comité Actif-Passif ;
- la normalisation des procédures comptables et le contrôle des informations ;
- la normalisation des procédures, la planification et le contrôle des informations budgétaires consolidées ; et
- le contrôle indépendant et périodique du bon fonctionnement des entités du Groupe CNCA et la surveillance de l'efficacité et de la cohérence de systèmes de Contrôle Interne considérés, individuellement ou globalement, par l'Inspection Générale de la CNCA.

Une ligne métier Audit-Inspection, rattachée à l'Inspection Générale de la CNCA, a été instaurée au sein du Groupe CNCA. Tout en maintenant distinctes les unités d'audit (absence de fusion des équipes), cette ligne métier concerne l'ensemble des auditeurs de la CNCA et de ses filiales.

La création de la ligne métier Audit-Inspection doit s'accompagner d'une mise à niveau des moyens et du professionnalisme des unités d'audit interne des entités, ainsi que d'un développement de pôles d'expertise communs.

Un comité de Contrôle Interne, à caractère décisionnel et à décisions exécutoires, a été également institué à la CNCA ainsi que dans chacune de ses filiales.

4.11.3 Inspection Générale

L'Inspection Générale de la CNCA est le niveau ultime de contrôle, au plan interne. Elle compte 70 personnes, et conduit ses missions de vérification sur l'ensemble des entités du Groupe Crédit Agricole, c'est-à-dire à la fois dans les Caisses Régionales et dans les unités et filiales du Groupe CNCA, y compris lorsque celles-ci disposent d'une inspection interne. Les vérifications périodiques consistent, au sein des entités auditées, à s'assurer du respect de la réglementation bancaire, à contrôler l'application des règles de fonctionnement interne du Groupe CNCA, à apprécier la sécurité et l'efficacité des procédures opérationnelles, à procéder à une révision de la qualité, de la cotation et de l'évaluation des risques ou des actifs et à vérifier la fiabilité de l'information comptable.

Par ailleurs, ces missions intègrent un examen critique du dispositif de Contrôle Interne mis en place par les entités auditées. Ces examens sont effectués en vue de s'assurer du contrôle raisonnable et permanent que ces dispositifs apportent en termes de sécurité des opérations, de maîtrise des risques et de respect des règles externes et internes. Au cours de l'année 2000, l'Inspection Générale de la CNCA s'est dotée d'une unité en charge notamment de la supervision du Contrôle Interne pour l'ensemble du Groupe Crédit Agricole, et a procédé à une évaluation du système de contrôle interne de chaque entité contrôlée (Caisses Régionales, CNCA, Crédit Agricole Indosuez et certaines filiales ayant ou non le statut d'établissement de crédit), par des missions ponctuelles dans certaines entités du Groupe Crédit Agricole, et par une mission transversale complémentaire dédiée à l'examen et à la vérification de l'adéquation du Contrôle Interne. L'Inspection Générale a conduit plus de 30 missions périodiques en 2000.

Les autres inspections générales ou départements d'audit interne des entités du Groupe Crédit Agricole ont mené des travaux similaires sur leur propre périmètre sous le contrôle hiérarchique de l'Inspection Générale.

4.12 ORGANISATION DE LA DEONTOLOGIE ET CONFORMITE

Les fonctions déontologie et conformité (*compliance*) sont présentes à la CNCA, dans ses filiales et dans chacune des Caisses Régionales. Ces fonctions sont exercées par 117 personnes au sein du Groupe CNCA et des Caisses Régionales, à temps plein ou à temps partiel.

A la CNCA, les fonctions déontologie et conformité (*compliance*) qui avaient été mises en place par la Direction Inspection Générale et Audit, sont progressivement transférées à un déontologue central, dont la fonction a été créée en mai 2001. Le déontologue, rattaché à la direction générale de la CNCA, coordonne l'activité des déontologues des filiales de la CNCA et a vocation à animer le réseau de ceux des Caisses Régionales.

La fonction du déontologue central comprend l'élaboration des règles internes de bonne conduite, leur diffusion et le contrôle de leur observation. Ces règles mettent l'accent sur la primauté de l'intérêt du client, l'intégrité des marchés financiers et le comportement du personnel. Elles n'incluent pas la prévention du blanchiment d'argent qui demeure sous la responsabilité de l'Inspection Générale.

Dans les filiales de services d'investissement et de gestion d'actifs du Groupe CNCA, la fonction déontologie et conformité est plus particulièrement développée pour répondre aux exigences des autorités de tutelle (en France, le Conseil des Marchés Financiers et la Commission des Opérations de Bourse).

En outre, toutes les Caisses Régionales se sont dotées d'un déontologue, responsable principalement du contrôle des services d'investissement (RSCI) qui est généralement le responsable de l'audit et du contrôle interne.

A la suite de l'introduction en bourse de la CNCA, un dispositif déontologique approprié sera mis en place afin de prévenir les conflits d'intérêt au sein du Groupe CNCA et d'assurer la primauté des objectifs de gestion de chaque entité.

Par ailleurs, des règles déontologiques spécifiques seront mises en place pour la prévention des délits d'initiés sur le titre CNCA, telles que la création de listes d'initiés et l'élaboration de règles en matière d'autorisations sur titres.

4.13 GESTION DES RISQUES DE CREDIT, DE MARCHE ET OPERATIONNELS

L'activité du Groupe CNCA comporte un certain nombre de risques inhérents, tels que le risque de crédit, le risque de marché et les risques opérationnels. Le risque de crédit se matérialise lorsque certaines contreparties ne sont plus en mesure de faire face à leurs obligations à l'égard du Groupe CNCA. Les risques de marché couvrent en particulier les risques de taux d'intérêt et de cours de change pouvant affecter la valeur instantanée des portefeuilles de négociation détenus par le Groupe CNCA. Les risques opérationnels auxquels le Groupe CNCA est exposé sont les risques de préjudice que pourrait subir le Groupe CNCA en raison soit de l'inadéquation ou de la défaillance de l'organisation, des procédures, des personnes, ou des systèmes, soit de la survenance d'événements extérieurs.

Les risques portés par la CNCA incluent les engagements directs de la CNCA et de ses filiales.

La CNCA n'est pas exposée au risque de contrepartie des opérations des Caisses Régionales avec la clientèle et des autres opérations initiées par les Caisses Régionales. En effet, ce sont elles, en tant qu'établissements de crédit de plein exercice, qui assument la pleine responsabilité des opérations qu'elles initient. Toutefois, au titre de ses missions d'organe central du Groupe Crédit Agricole, la CNCA garantit la liquidité et la solvabilité des membres de son réseau, principalement les Caisses Régionales. Ainsi la CNCA porte indirectement les risques des Caisses

Régionales. C'est pourquoi, aux risques du Groupe CNCA présentés dans cette section 4.13 sont jointes des présentations comparables des risques du Groupe Crédit Agricole.

Le tableau ci-dessous présente la part respective des encours nets du Groupe Crédit Agricole sur opérations avec la clientèle et crédit-bail attribuable au Groupe CNCA et aux Caisses Régionales.

	31 décembre 1999		31 décembre 2000	
	(en millions d'euros)	% du total	(en millions d'euros)	% du total
Groupe CNCA	53,3	23,1	69,1	27,2
Caisses Régionales	177,5	76,9	184,7	72,8
Total	**230,8**	**100**	**253,8**	**100**

4.13.1 Les moyens de la gestion des risques de crédit, de marché et opérationnels

4.13.1.1 La Direction Centrale des Risques Bancaires

La Direction Centrale des Risques Bancaires, qui rapporte à la Direction Générale de la CNCA, centralise, consolide et surveille les risques de crédit (y compris le risque-pays et le risque de règlement-livraison) et les risques de marché. Par ailleurs, la Direction Centrale des Risques Bancaires propose à la Direction Générale de la CNCA la stratégie de prise de risques du Groupe CNCA et définit des normes communes en cette matière. Elle participe au processus décisionnel et au suivi des grands risques individuels, pris ou portés par la CNCA ou éligibles à la garantie Foncaris.

La Direction Centrale des Risques Bancaires comporte un service « Contrôle filiales » qui définit et valide le dispositif de prise de risque et de mesure des risques de contrepartie et de marché et centralise et consolide ces risques pour la CNCA et ses filiales. Elle comprend également un service « Etudes et informations » qui réalise des études multisectorielles permettant d'apprécier les risques sectoriels, conjoncturels ou structurels et de positionner le Groupe Crédit Agricole par rapport à cette catégorie de risques, et un service « Systèmes d'informations et projets risques » qui pilote le projet de refonte du système d'information risques du Groupe CNCA et coordonne les projets risques pour le Groupe Crédit Agricole.

Enfin, la Direction Centrale des Risques Bancaires assure la gestion de Foncaris et comprend à cet effet un service « Secrétariat Général » et trois services d'instruction des dossiers.

4.13.1.2 Le dispositif de surveillance des risques au sein du Groupe CNCA

Il repose sur le principe d'une unité risques dans chaque entité opérationnelle, indépendante du *front office* et rattachée à la Direction Générale de l'entité.

Sur la base d'un principe général d'unicité de la filière risques, le Groupe CNCA met en place une organisation de cette filière fondée sur des principes de subsidiarité et de délégation entre la Direction Centrale des Risques Bancaires de la CNCA et les unités risques des entités, de transparence et de devoir d'alerte. Des contrats de délégation entre la Direction Centrale des Risques Bancaires et les unités risques des entités du Groupe CNCA sont en cours de mise en place, processus qui devrait être achevé à la fin 2001 (des contrats ont déjà été mis en place pour les sociétés Crédit Agricole Indosuez et Transfact et les contrats concernant Ucabail, Sofinco, BFT et Banco Bisel sont en cours de validation). Ces contrats précisent les responsabilités de chacun en matière de prévention, de gestion et de suivi des risques et d'alerte, le niveau des délégations, les obligations de *reporting* et les modalités de contrôle de ces délégations. Les contrats de délégation et les procédures régissant les relations entre la Direction Centrale des Risques Bancaires et une entité du Groupe CNCA sont spécifiques à cette entité bien qu'une trame et une présentation communes aient été adoptées.

Le ***Comité des Risques Nationaux et Internationaux***, présidé par le Directeur Général de la CNCA, fixe les grandes orientations stratégiques en matière de risques de contrepartie, de risques-pays, de risque de marché et des risques dans certains domaines d'activité. A cet effet, il (i) valide les stratégies risques présentées par les entités du Groupe CNCA, après avis de la Direction Centrale des Risques Bancaires, (ii) arrête, dans le cadre des stratégies qui lui sont présentées, les limites globales proposées par chaque entité (ces limites globales comprennent les limites cumulées sur les contreparties bancaires, les limites pays, les limites de risques de marché et les limites sur certains domaines d'activité) et (iii) valide, dans le cadre de la procédure *ad hoc* sur les syndications internes, la liste indicative des contreparties bénéficiaires ainsi que le montant de l'enveloppe à syndiquer auprès des Caisses Régionales. Le Comité des Risques Nationaux et Internationaux décide également la prise de risque sur les plus grandes contreparties non bancaires, les opérations spécifiques ou les affaires sensibles les plus importantes. A cet effet, il (i) fixe les limites individualisées des risques de crédit sur les plus grands clients du Groupe CNCA, et (ii) autorise les opérations ponctuelles qui porteraient l'exposition du Groupe CNCA au-delà d'un certain seuil ou porterait l'exposition de la filiale sur une même contrepartie au-delà de son niveau de délégation (ce dernier étant notamment fixé par rapport à ses fonds propres durs). Enfin, le Comité des Risques Nationaux et Internationaux opère le suivi des provisions et des passages en pertes et supervise le suivi des risques de contrepartie et de marché et des risques-pays[59].

(59) Compte tenu de son contrôle conjoint par ses deux actionnaires, CAL FP est soumis au contrôle d'une Commission des Risques composée paritairement de représentants de ceux-ci.

Le ***Comité des Normes et Méthodologies***, créé en octobre 2000 et présidé par le Directeur Central des Risques Bancaires de la CNCA, a pour rôle (i) de fixer les orientations des travaux normatifs et méthodologiques relatifs aux risques de contrepartie, de marché et aux risques-pays, (ii) d'arrêter, dans le cadre des dossiers qui lui sont présentés, les normes, référentiels et méthodologies applicables aux métiers de banque d'investissement et de grande clientèle du Groupe CNCA et (iii) de veiller à l'application des normes et méthodologies applicables aux métiers de grande clientèle.

Depuis sa création, les principaux dossiers instruits et validés par le Comité des Normes et Méthodologies ont porté sur la mesure du risque de contrepartie sur opérations de marché, la mesure générale du risque de taux d'intérêt, la simulation de scénarios de crise et les normes de notation interne des contreparties et des opérations.

4.13.1.3 Le dispositif de surveillance des risques des Caisses Régionales

Le principe fondamental est la responsabilisation des dirigeants des Caisses Régionales : les risques logés dans les Caisses Régionales sont décidés, suivis et gérés par les Caisses Régionales qui supportent le coût des sinistres éventuels. De même, la réglementation bancaire relative aux risques s'applique à chacune d'elles. Elles sont ainsi individuellement tenues au respect des ratios de solvabilité, des règles de division des risques et du contrôle interne.

La Direction Centrale des Risques Bancaires présente tous les trimestres à un comité présidé par le Directeur Général Adjoint en charge des Caisses Régionales, un tableau de bord d'indicateurs des risques de crédit des Caisses Régionales.

Un observatoire des risques a également été mis en place avec pour objectif d'anticiper l'apparition des risques dans les Caisses Régionales. Il présente tous les trimestres à un comité présidé par le directeur général de la CNCA en charge des relations avec les Caisses Régionales un autre tableau de bord d'indicateurs tels que le poids des clients notés 5 ou 6 par la Banque de France, le rythme d'évolution des crédits, les présomptions de défaut de provisionnement, ou bien encore le financement de jeunes entreprises ou de la promotion immobilière.

Par ailleurs, une mise en commun des informations sur les grandes entreprises clientes des Caisses Régionales et du Groupe CNCA est opérée sous la forme de *reportings* semestriels déclaratifs à la Direction Centrale des Risques Bancaires, qui assure la centralisation et le retour des informations aux entités déclarantes.

Enfin, les risques importants de crédit pris par les Caisses Régionales sur des contreparties entreprises et collectivités publiques doivent être garantis par Foncaris (à hauteur de 50%), un établissement de crédit filiale à 100% de la CNCA.

Chaque Caisse Régionale détermine, pour une période de six ans, le seuil d'éligibilité de ses engagements à la couverture de Foncaris. Ce seuil est au maximum égal à 20% des fonds propres de la Caisse Régionale. Il peut être sur option fixé à 10% ou 5% de ces fonds propres ou fixé en valeur absolue. Dans ce dernier cas, le seuil doit être au minimum de 12 millions d'euros. Les cotisations payées par les Caisses Régionales à Foncaris en rémunération de cette garantie sont calculées en multipliant une assiette égale aux encours auxquels on ajoute le quart des limites confirmées non utilisées par un taux de cotisation qui est fonction de la qualité de la contrepartie (sa notation), des garanties obtenues, de la durée des concours, et du partage des risques avec d'autres banques.

Lorsque Foncaris est saisi d'une demande de couverture par une Caisse Régionale dont les engagements totaux sur une contrepartie donnée ou un groupe lié de contreparties atteignent son seuil d'éligibilité, le dossier est analysé par un service instructeur de la Direction Centrale des Risques Bancaires qui soumet ses conclusions à un Comité décisionnel. En cas de défaut, la Caisse Régionale est indemnisée à hauteur de 50% de sa perte résiduelle après mise en jeu des sûretés et épuisement de tous les recours.

4.13.1.4 La modernisation du système d'information du Groupe CNCA : le projet SIRIS

En 1999, le Groupe CNCA a lancé le projet SIRIS (Système d'Information RISques) dont l'objectif est de mettre en place un nouveau système d'information risques offrant une solution intégrée crédit et marché, sur un périmètre limité dans un premier temps à la CNCA et à Crédit Agricole Indosuez, et qui sera ensuite étendu aux autres filiales du Groupe CNCA et aux grands risques de contrepartie des Caisses Régionales. Le projet SIRIS prévoit une organisation du système d'information risques « en étoile » autour de la CNCA qui implique l'harmonisation des bases de référentiel (tiers, produits, catégories de risques) et des échanges de données (structures de format et protocole d'échange homogène entre les entités).

La refonte du système d'information risques du Groupe CNCA au travers du projet SIRIS permettra (i) la gestion d'un référentiel « Tiers » central au moyen d'une remontée et d'une identification des données sur des identifiants centraux, (ii) l'agrégation des risques de contrepartie et de marché de la banque au niveau de chaque filiale et du périmètre de consolidation du Groupe CNCA et (iii) la gestion des autorisations et des engagements avec l'alimentation des systèmes de suivi opérationnels, la ventilation et le suivi du cycle de vie des limites et la saisie des dispositifs en central et en mode délocalisé.

La mise en place de SIRIS permettra également d'améliorer le dispositif de mesure et de contrôle des risques de marché et des risques de contrepartie.

Enfin, ce système d'information permettra une amélioration des dispositifs de *reporting*, des dispositifs d'alerte automatique en cas de dépassement ou d'atteinte d'un seuil critique et des moyens d'analyse et de recherche multicritères performants.

A ce jour, les progiciels ont été choisis et installés. La base centrale des contreparties sera mise en production à la CNCA pour la fin du premier semestre 2003 et une alimentation de cette base par les encours risqués communiqués par les différentes entités consolidées dans le Groupe CNCA sera réalisée progressivement à partir de cette date. Cette modernisation permettra d'intégrer les meilleures pratiques de marché en la matière.

4.13.2 Les risques de contrepartie

4.13.2.1 Définition

Un risque de crédit se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la banque. Cette contrepartie peut être une banque, une entreprise industrielle et commerciale, un pays, un fonds d'investissement ou une personne physique.

L'engagement qui la lie au Groupe CNCA peut figurer au bilan (prêt, titre de créances ou de propriété) ou au hors-bilan (contrat d'échange de performance ou garantie de bonne fin). Ce risque englobe également le risque de règlement-livraison inhérent à toute transaction nécessitant un échange de flux (espèce ou matière) en dehors d'un système sécurisé de règlement.

4.13.2.2 Les risques de contrepartie du Groupe CNCA

4.13.2.2.1 Principes généraux :

- le principe d'une limite de risque est appliqué à tout type de contrepartie : entreprise, banque, institution financière, entité étatique ou para-publique. De même, les interventions en risque sur des contreparties contrôlées ou résidant dans un pays n'appartenant pas au G10 ou à l'Espace Economique Européen sont plafonnées pays par pays, tous types d'interventions et d'opérations confondus. Ces « limites-pays » sont révisables annuellement ou à la demande ;

- des règles de division des risques sont mises en place afin que les limites sur les premières contreparties du Groupe CNCA n'atteignent pas le plafond réglementaire de 25% des fonds propres consolidés ;

- une règle de partage des risques est appliquée : la quote-part maximale du Groupe CNCA dans l'endettement bancaire d'une contrepartie importante ou d'un groupe lié de contreparties est limité à 33% ;

- un processus d'engagement encadré : toute décision d'engagement est prise soit par un comité décisionnel, soit par un délégataire. Par ailleurs, le dispositif de mesure et de surveillance des risques repose sur un dispositif de contrôle de premier et deuxième degrés, un *reporting* et une information régulière des autorités internes et externes ;

- le suivi des dépassements concerne les utilisations supérieures aux limites ;

- la gestion spécifique des affaires sensibles repose sur une identification en amont à partir des incidents ou de la situation financière des débiteurs et un suivi trimestriel dans le cadre d'instances dédiées à cet effet, destinées à décider du plan d'action et de la couverture des risques potentiels ;

- des revues périodiques de portefeuille par unité opérationnelle sont destinées à identifier les dossiers qui se dégradent, à actualiser la notation des contreparties ou à réviser la stratégie ;

- le *reporting* des expositions sur les plus grandes contreparties sur lesquelles le Groupe CNCA est engagé, consolidé par groupes par la Direction Centrale des Risques Bancaires, est présenté au Directeur Général et à l'organe délibérant (conseil d'administration de la CNCA plénier ou restreint). Son périmètre de couverture a été élargi et présente désormais, toutes entités confondues, les limites consolidées supérieures ou égales à 350 millions d'euros ou les encours cumulés supérieurs à 200 millions d'euros. De même, une revue des limites de banques est présentée au Directeur Général de la CNCA dans le cadre du Comité des Risques Nationaux et Internationaux.

4.13.2.2.2 Méthodologie de mesure des risques de contrepartie sur opérations de marché

Approche interne

Le Groupe CNCA utilise la méthode du risque courant pour mesurer les risques de crédit sur les instruments de hors-bilan (swaps ou produits dérivés par exemple). Ainsi, l'assiette du risque correspond à l'addition de la valeur de marché positive du contrat et d'un coefficient de majoration appliqué au nominal. Ce coefficient *add-on* représente le risque de crédit potentiel lié à la variation de la valeur de marché des instruments dérivés sur leur durée de vie restant à courir. Cet *add-on* est déterminé en fonction de la nature et de la durée résiduelle des contrats, sur la base d'une observation statistique de la dérive des sous-jacents.

Cette méthode est utilisée à des fins de gestion interne des risques de contrepartie dans le Groupe CNCA et se différencie de l'approche réglementaire.

Approche réglementaire

L'exposition du Groupe CNCA au risque de contrepartie sur instruments de hors bilan est mesurée également en fonction de l'approche réglementaire exigée par les ratios européen et international de solvabilité (cf. *infra* § 4.16.3).

Mise en place d'accords de collatéralisation

Afin de diminuer son exposition aux risques de contrepartie sur les instruments dérivés, les métiers de banque d'investissement du Groupe CNCA, au travers de Crédit Agricole Indosuez et de CAL FP, mettent en œuvre des contrats de collatéralisation avec leurs contreparties.

4.13.2.2.3 Méthodologie de notation interne applicable à la grande clientèle

Le Groupe CNCA a mis en place un système de notation des contreparties et des transactions applicable à la grande clientèle. Les notations sont proposées par le responsable de la relation commerciale avec la contrepartie concernée et sont validées par les unités de contrôle des risques. La permanence de la méthodologie de la notation est placée sous la responsabilité de la Direction Centrale des Risques Bancaires. La notation allie des critères financiers et qualitatifs.

Le système de notation applicable à la grande clientèle couvre 12 portefeuilles : entreprises, collectivités publiques, banques, assurances, fonds, immobilier, maritime, aéronautique, financements de projets, financements d'acquisitions, négoce et titrisation. La grille de notation, qui comportait jusqu'au milieu de l'année 2001 huit positions, va être étendue à 15 positions (dont une pour le niveau contentieux). Cette nouvelle grille sera définitivement arrêtée avant la fin de l'année 2001 et sa généralisation à l'ensemble du Groupe CNCA est prévue au début de l'année 2002. Par ailleurs, un groupe de travail a été constitué aux fins d'étendre ce système de notation à la clientèle d'entreprises et de collectivités locales des Caisses Régionales dont le système actuel est fondé sur huit positions : la base de Foncaris sert ainsi de test pour la mise en œuvre du système à 15 positions et 30% des engagements ont d'ores et déjà été testés.

La revue des notations a lieu au cours de la revue annuelle des portefeuilles et une seconde fois à l'occasion de la revue de chaque dossier. Les affaires sensibles notées E (à surveiller), F (en défaut) et Z (en contentieux) supérieures à 25 millions d'euros font par ailleurs l'objet d'une revue trimestrielle individualisée.

Le dispositif de notation peut ainsi, de façon opérationnelle, déclencher certains dispositifs d'alerte : identification de listes de surveillance, basculement en créance douteuse voire provisionnement spécifique.

4.13.2.2.4 Suivi des grands risques de contrepartie

Un suivi des grands risques est effectué par le rapprochement des utilisations en encours et des limites globales d'engagement consolidées au niveau du Groupe CNCA. Ces limites sont, après formalisation d'un dossier de demande par le *front-office*, soumises aux unités risques de chacune des entités pour avis. L'accord du *front-office*, conjointement avec l'avis favorable des unités risques, conditionne la mise en place opérationnelle de ces limites. En fonction des montants, la décision finale est du ressort soit de comités, soit de délégations individuelles, conformément aux principes exposés précédemment.

Les limites sont fixées en fonction des fonds propres consolidés du Groupe CNCA, pour le total des engagements pris sur une seule contrepartie ou sur un groupe lié de contreparties (ensemble d'entités juridiques françaises ou étrangères liées entre elles, quels que soient leur statut et leur activité économique, permettant la mesure de l'exposition totale aux risques de défaillance sur ce groupe du fait de celle de l'une ou plusieurs de ces entités). Le plafond d'engagements inclut l'ensemble des crédits accordés par le Groupe CNCA, mais également les opérations de haut de bilan, les portefeuilles d'obligations, les engagements hors-bilan et les risques de contrepartie liés à des opérations de marché. Les limites sont enregistrées au sein des systèmes d'information internes à chaque entité. Un *reporting* des limites les plus importantes est centralisé à la Direction Centrale des Risques Bancaires.

S'agissant des contreparties bancaires, elles font l'objet d'une revue annuelle et les dix premières contreparties bancaires de chaque entité opérationnelle font l'objet d'un *reporting* trimestriel auprès de la Direction Centrale des Risques Bancaires.

S'agissant des contreparties non bancaires, chaque entité transmet le montant de ses engagements par catégories de risques dès lors que le cumul sur une même contrepartie (ou sur un groupe lié de contreparties) dépasse le seuil le plus faible de 10% de ses fonds propres durs ou de 100 millions d'euros, et en tout état de cause, ses dix premiers engagements. Les grandes contreparties non bancaires, c'est-à-dire celles sur lesquelles les limites cumulées du Groupe CNCA dépassent 350 millions d'euros ou sur lesquelles les encours du Groupe CNCA dépassent 200 millions d'euros, font l'objet d'une actualisation de l'information financière, et d'un *reporting* trimestriel au Comité des Risques Nationaux et Internationaux et semestriel au conseil d'administration de la CNCA. Au 31 décembre 2000, les encours de bilan et hors-bilan du Groupe CNCA auprès de ces grandes contreparties s'élevaient à environ 37 milliards d'euros, pour 95 groupes. Les encours auprès des dix groupes les plus importants s'élevaient à environ 10 milliards d'euros au 31 décembre 2000.

4.13.2.2.5 Suivi des risques-pays

Des limites par pays sont mises en place et révisables annuellement ou à la demande. Les pays sont notés en fonction d'un système interne fondé sur des critères objectifs et, notamment, sur les notes attribuées par les agences de notation et la dimension économique du pays concerné. Chaque entité du Groupe CNCA fixe son dispositif de limites par pays dans le cadre des stratégies risques qui sont arrêtées par le Comité des Risques Nationaux et Internationaux. Les limites et encours sur risques-pays de toutes les entités concernées du Groupe CNCA font l'objet d'un *reporting* trimestriel auprès de la Direction Centrale des Risques Bancaires.

4.13.2.3 Suivi des grands risques de contrepartie des Caisses Régionales

Ce suivi est opéré notamment au travers de la filiale Foncaris qui, au 31 décembre 2000, garantissait à 50% les 5,76 milliards d'euros d'encours de crédit des Caisses Régionales sur leurs grands risques. A ce titre, ses engagements s'élevaient à cette date à 2,88 milliards d'euros. Les dix premiers risques de Foncaris représentaient 39% de ses engagements totaux. Sur ces dix engagements, neuf portaient sur des contreparties notées A ou B.

4.13.2.4 Diversification des risques

Le Groupe CNCA s'efforce de diversifier ses risques afin de limiter son exposition aux risques de crédit et de contrepartie en cas de défaillance d'une contrepartie, d'un secteur industriel ou d'un pays. Le Groupe CNCA surveille régulièrement le montant total de ses engagements (en tenant compte des méthodologies de calcul visées ci-dessus selon la nature des engagements) par contrepartie, par portefeuille d'opérations, par secteur économique et par pays. Les systèmes d'information comptables du Groupe CNCA ont été modifiés de manière à permettre au Groupe CNCA de se conformer à la recommandation conjointe de la Commission Bancaire et de la Commission des opérations de bourse sur l'information financière relative aux risques de crédit publiée en février 2000. Les ventilations sectorielles « comptables », prévues dans la recommandation, figurent dans l'annexe comptable.

Ventilation des risques par secteurs économiques

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des encours bruts du Groupe CNCA consolidé[60] aux dates indiquées.

Ventilation des encours du Groupe CNCA consolidé par secteurs économiques

	31 décembre 2000 (en millions euros)	En % du total
Activités financières (assurances*, OPCVM, holdings)	12.483	17,3
Particuliers	12.125	16,8
Crédit-bail	5.985	8,3
Administrations publiques	5.037	7,0
Transport (y compris *leasing* aéronautique)	4.338	6,0
Commerce de gros	2.610	3,6
Energie	2.300	3,2
Immobilier (SCI, promotion et crédit-bail)	1.667	2,3
Agro-alimentaire	1.233	1,7
Construction, travaux publics	1.226	1,7
Communication et médias	1.029	1,4
Chimie, pharmacie	1.007	1,4
Autres industries	808	1,1
Construction automobile et matériel de transport	703	1,0
Electronique, équipement électrique	645	0,9
Aviation et espace (hors *leasing* aéronautique)	602	0,8
Négoce de matières premières	500	0,7
Autres et non ventilés	16.759	23,3
Sous-total	***71.057***	***98,5***
Créances rattachées	1.115	1,5
Total des encours bruts	**72.172**	**100**

* *Dont environ 6 milliards d'euros pour les assurances au 31 décembre 2000.*

Le tableau ci-dessous présente la ventilation par secteurs économiques des encours bruts sur opérations avec la clientèle et de crédit-bail des Caisses Régionales et du groupe Crédit Agricole Indosuez aux dates indiquées. Cette ventilation, issue des bases de gestion, et non des états comptables, représente la grande majorité des encours sur opérations avec la clientèle et de Groupe Crédit Agricole, une telle ventilation des risques des autres entités du Groupe Crédit Agricole n'étant pas disponible.

Les secteurs économiques retenus sont des regroupements de code APE[61] ou des classifications équivalentes à l'étranger. Les encours ventilés sont bruts, avant garanties et provisions.

(60) Ce tableau présente des informations relatives au Groupe CNCA consolidé, les données au niveau du Groupe CNCA pro forma n'étant pas disponibles.

(61) Le code APE est attribué par l'INSEE en fonction de l'activité principale exercée.

Ventilation des encours bruts des Caisses Régionales et du groupe Crédit Agricole Indosuez par secteurs économiques.

	31 décembre 1999		31 décembre 2000	
	(en millions d'euros)	En % du total	(en millions d'euros)	En % du total
Particuliers	88.295	40,4	91.851	39,1
Agriculture, sylviculture et pêche	27.910	12,8	28.108	12,0
Activités financières (assurances, OPCVM, holdings)	15.982	7,3	20.311	8,7
Administrations publiques	18.254	8,3	19.220	8,2
Immobilier (SCI, promotion et crédit-bail)	7.621	3,5	7.961	3,4
Transport (y compris *leasing* aéronautique)	5.743	2,6	6.233	2,7
Commerce de gros alimentaire	2.458	1,1	5.271	2,2
Commerce de détail	4.747	2,2	4.920	2,1
Autres industries	4.119	1,9	4.549	1,9
Agro-alimentaire	3.522	1,6	4.297	1,8
Construction, travaux publics	3.175	1,5	4.025	1,7
Energie	2.901	1,3	2.509	1,1
Santé	2.112	1,0	2.144	0,9
Services publics marchands	1.615	0,7	1.670	0,7
Autres commerces gros (y compris intermédiaires)	3.152	1,4	1.613	0,7
Chimie, pharmacie	931	0,4	1.385	0,6
Communication et médias	974	0,5	1.061	0,5
Automobile	1.026	0,5	974	0,4
Electronique, équipement électrique	686	0,3	893	0,4
Aviation (hors *leasing* aéronautique)	529	0,2	614	0,3
Négoce de matières premières	786	0,4	500	0,2
Matériaux de base	287	0,1	313	0,1
Autres et non ventilés	21.838	10,0	24.203	10,3
Sous-total	***218.663***	***100***	***234.625***	***100***
Créances rattachées	3.744	1,7	4.087	1,7
Total des encours bruts	**222.407**		**238.712**	

Ce tableau présente des informations relatives aux Caisses Régionales et au groupe Crédit Agricole Indosuez et non au Groupe CNCA.

L'attribution de limites par secteur économique est ponctuelle : elle concerne des branches d'activité où le profil de risques est concentré ou se dégrade. C'est le cas par exemple du secteur des télécommunications (y compris les équipementiers).

Le risque agricole est limité du fait de la diversification des engagements entre les filières agricoles, du faible niveau des engagements unitaires et de la très bonne connaissance du secteur par le Groupe Crédit Agricole.

Les opérations de financements du secteur aéronautique sont en grande partie sécurisées par des agences de crédit export et les engagements nets bénéficient, en grande partie, d'hypothèques sur les avions. Au 30 juin 2001, le total des engagements nets de Crédit Agricole Indosuez dans ce secteur est de l'ordre de 1% des engagements clientèle totaux de Crédit Agricole Indosuez.

Ventilation des risques par agents économiques

Les tableaux ci-dessous présentent la ventilation par agents économiques des encours bruts, des encours douteux et des provisions sur opérations avec la clientèle et sur opérations de crédit-bail du Groupe CNCA *pro forma*, aux dates indiquées (pour une description des règles de déclassement en créances douteuses et des règles de provisionnement, voir *infra* § 4.13.2.5).

Groupe CNCA *pro forma*

			31 décembre 1999		
	Encours bruts (en millions d'euros)	**En % du total**	**Encours douteux** (en millions d'euros)	**Provisions** (en millions d'euros)	**Taux de couverture des encours douteux (%)**
Particuliers	9.813	16,1	611	398	65,1
Agriculteurs	3	0,0	3	21	700,0
Autres professionnels	298	0,5	57	30	52,6
Sociétés financières	7.757	12,7	540	454	84,1
Entreprises	21.602	35,3	1.403	872	62,2
Collectivités publiques	3.292	5,4	23	15	65,2
Autres agents économiques	12.605	20,6	1.354	675	49,9
Crédit-bail	5.131	8,4	172	147	85,5
Non ventilés et créances rattachées	618	1,0	92	328	356,5
Valeurs au bilan	**61.119**	**100,0**	**4.255**	**2.940**	**69,1**

	Encours bruts (en millions d'euros)	En % du total	31 décembre 2000 Encours douteux (en millions d'euros)	Provisions (en millions d'euros)	Taux de couverture des encours douteux (%)
Particuliers	12.184	16,8	718	471	65,6
Agriculteurs	479	0,7	49	42	85,7
Autres professionnels	398	0,6	43	43	100,0
Sociétés financières	8.087	11,2	409	390	95,4
Entreprises	24.695	34,2	1.136	806	71,0
Collectivités publiques	5.037	7,0	37	17	45,9
Autres agents économiques	14.253	19,7	1.282	722	56,3
Crédit-bail	5.985	8,3	179	154	86,0
Non ventilés et créances rattachées	1.116	1,5	388	393	101,3
Valeurs au bilan	**72.234**	**100,0**	**4.241**	**3.038**	**71,6%**

	Encours bruts (en millions d'euros)	En % du total	30 juin 2001 Encours douteux (en millions d'euros)	Provisions (en millions d'euros)	Taux de couverture des encours douteux (%)
Particuliers	13.208	17,2	1.141	845	74,1
Agriculteurs	824	1,1	43	25	58,1
Autres professionnels	1.226	1,6	26	33	126,9
Sociétés financières	8.756	11,4	488	447	91,6
Entreprises	13.530	17,6	649	634	97,7
Collectivités publiques	6.635	8,6	102	21	20,6
Autres agents économiques	24.911	32,5	1.749	681	38,9
Crédit-bail	6.424	8,4	187	168	89,8
Non ventilés et créances rattachées	1.248	1,6	489	476	97,3
Valeurs au bilan	**76.762**	**100,0**	**4.874**	**3.330**	**68,3**

Les tableaux ci-dessous présentent la ventilation par agents économiques des encours bruts, des encours douteux et des provisions sur opérations avec la clientèle et sur opérations de crédit-bail du Groupe Crédit Agricole, aux dates indiquées.

Groupe Crédit Agricole

	Encours bruts (en millions d'euros)	En % du total	31 décembre 1999 (retraité)* Encours douteux (en millions d'euros)	Provisions (en millions d'euros)	Taux de couverture des encours douteux (%)
Particuliers	81.920	34,0	2.241	1.308	58,4
Agriculteurs	29.858	12,4	1.502	739	49,2
Autres professionnels	19.634	8,1	1.439	775	53,9
Sociétés financières	7.767	3,2	540	455	84,2
Entreprises	60.590	25,1	4.622	3.080	66,6
Collectivités publiques	18.177	7,6	45	20	44,4
Autres agents économiques	14.089	5,8	1.427	711	49,8
Crédit-bail	5.162	2,1	182	158	86,8
Non ventilés et créances rattachées	3.989	1,7	2.119	2.371	111,8
Valeurs au bilan	**241.186**	**100,0**	**14.117**	**9.617**	**68,1**

Ce tableau présente des informations relatives au Groupe Crédit Agricole et non au Groupe CNCA.

* *Les chiffres dans ce tableau ainsi que tous les autres tableaux 1999 concernant le Groupe Crédit Agricole sont dérivés des états financiers retraités pour prendre en compte certains changements de principes et de présentation comptable pour l'exercice 2000. Les retraitements sont décrits au § 5.3.*

	31 décembre 2000				
	Encours bruts (en millions d'euros)	En % du total	Encours douteux (en millions d'euros)	Provisions (en millions d'euros)	Taux de couverture des encours douteux (%)
Particuliers	89.366	34,0	2.253	1.368	60,7
Agriculteurs	30.349	11,6	1.522	750	49,3
Autres professionnels	19.564	7,4	1.246	699	56,1
Sociétés financières	8.089	3,1	409	390	95,4
Entreprises	68.853	26,2	4.200	2.804	66,8
Collectivités publiques	20.379	7,7	53	23	43,4
Autres agents économiques	15.871	6,0	1.352	759	56,1
Crédit-bail	6.118	2,3	189	164	86,8
Non ventilés et créances rattachées	4.402	1,7	2.244	2.262	100,8
Valeurs au bilan	**262.991**	**100,0**	**13.468**	**9.219**	**68,5**

Ce tableau présente des informations relatives au Groupe Crédit Agricole et non au Groupe CNCA.

	30 juin 2001				
	Encours bruts (en millions d'euros)	En % du total	Encours douteux (en millions d'euros)	Provisions (en millions d'euros)	Taux de couverture des encours douteux (%)
Particuliers	92.788	34,3	2.803	1.771	63,2
Agriculteurs	30.965	11,4	1.634	732	44,8
Autres professionnels	20.192	7,5	1.195	672	56,2
Sociétés financières	8.691	3,2	489	447	91,4
Entreprises et autres agents économiques	84.999	31,4	5.418	3.308	61,1
Collectivités publiques	21.974	8,1	124	29	23,4
Crédit-bail	6.580	2,4	200	179	89,5
Non ventilés et créances rattachées	4.539	1,7	2.307	2.292	99,3
Valeurs au bilan	**270.728**	**100,0**	**14.170**	**9.430**	**66,5**

Ce tableau présente des informations relatives au Groupe Crédit Agricole et non au Groupe CNCA.

Ventilation géographique des risques

Les tableaux ci-dessous présentent la ventilation géographique des encours bruts, des encours douteux et des provisions sur opérations avec la clientèle et de crédit-bail du Groupe Crédit Agricole, aux dates indiquées.

Groupe Crédit Agricole

	31 décembre 1999 (retraité)				
	Encours bruts (en millions d'euros)	En % du total	Encours douteux (en millions d'euros)	Provisions (en millions d'euros)	Taux de couverture des encours douteux (%)
France (y compris DOM-TOM)	203.788	84,5	9.192	5.713	62,2
Autres pays de l'Espace Economique Européen (E. E. E.)	8.036	3,3	245	125	51,0
Autres pays d'Europe	3.352	1,4	612	484	79,1
Amérique du Nord	4.643	1,9	272	118	43,4
Amériques Centrale et du Sud	4.598	1,9	504	301	59,7
Afrique et Moyen-Orient	4.579	1,9	445	147	33,0
Asie et Océanie (hors Japon)	5.646	2,3	727	358	49,2
Japon	2.555	1,1	0	0	0
Non ventilés et créances rattachées	3.989	1,7	2.120	2.371	111,8
Valeurs au bilan	**241.186**	**100,0%**	**14.117**	**9.617**	**68,1**

Ce tableau présente des informations relatives au Groupe Crédit Agricole et non au Groupe CNCA.

	Encours bruts (en millions d'euros)	En % du total	31 décembre 2000 Encours douteux (en millions d'euros)	Provisions (en millions d'euros)	Taux de couverture des encours douteux (%)
France (y compris DOM-TOM)	217.968	82,8	8.520	5.240	61,5
Autres pays de l'Espace Economique Européen (E. E. E.)	10.028	3.8	339	191	56,3
Autres pays d'Europe	3.583	1,4	460	447	97,2
Amérique du Nord	5.175	2,0	381	145	38,1
Amériques Centrale et du Sud	5.787	2,2	478	366	76,6
Afrique et Moyen-Orient	5.468	2,1	517	261	50,5
Asie et Océanie (hors Japon)	6.340	2,4	529	307	58,0
Japon	4.240	1,6	0	0	0
Non ventilés et créances rattachées	4.402	1,7	2.244	2.262	100,8
Valeurs au bilan	**262.991**	**100,0**	**13.468**	**9.219**	**68,5**

Ce tableau présente des informations relatives au Groupe Crédit Agricole et non au Groupe CNCA.

	Encours bruts (en millions d'euros)	En % du total	30 juin 2001 Encours douteux (en millions d'euros)	Provisions (en millions d'euros)	Taux de couverture des encours douteux (%)
France (y compris DOM-TOM)	218.439	80,7	8.432	5.173	61,3
Autres pays de l'Espace Economique Européen (E. E. E.)	13.281	4,9	233	138	59,2
Autres pays d'Europe	3.877	1,4	585	462	79,0
Amérique du Nord	5.397	2,0	560	142	25,4
Amériques Centrale et du Sud*	8.692	3,2	770	552	71,7
Afrique et Moyen-Orient	6.699	2,5	621	355	57,2
Asie et Océanie (hors Japon)	6.421	2,4	662	317	47,9
Japon	3.383	1,2	—	—	—
Non ventilés et créances rattachées	4.539	1,7	2.307	2.292	99,3
Valeurs au bilan	**270.728**	**100,0**	**14.170**	**9 431**	**66,6**

Ce tableau présente des informations relatives au Groupe Crédit Agricole et non au Groupe CNCA.

* *L'augmentation des encours sur les Amériques Centrale et du Sud est due à la consolidation par intégration globale par Banco Bisel en 2001 de deux banques en Argentine, mises en équivalence en 2000 (cf. § 5.2.5.1.2.4).*

Au 30 juin 2001, 20% des encours bruts du Groupe Crédit Agricole en France et la quasi-totalité des encours bruts du Groupe Crédit Agricole hors de France sont des encours du Groupe CNCA.

Ventilation des risques par type de crédit

Les tableaux suivants présentent, pour le Groupe CNCA *pro forma*, la ventilation par type de crédit des encours bruts, des encours douteux et des provisions sur opérations avec la clientèle et de crédit-bail aux dates indiquées.

Ventilation des encours du Groupe CNCA *pro forma* par type de crédit

	31 décembre 1998				
	Encours bruts (en millions d'euros)	**En % du total**	**Encours douteux** (en millions d'euros)	**Provisions** (en millions d'euros)	**Taux de ouverture des encours douteux (%)**
Créances commerciales	704	1,2	0	0	NS
Autres concours à la clientèle *dont :*	47.342	84,1	2.575	1.267	49,2
Crédits à l'exportation	2.730	4,9	71	10	14,1
Crédits de trésorerie	4.926	8,7	23	17	73,9
Crédits à l'équipement	3.570	6,3	32	28	87,5
Crédits à l'habitat	990	1,8	156	49	31,4
Titres reçus en pension livrée	15.009	26,6	0	0	—
Clientèle financière	875	1,6	7	7	100,0
Affacturage	359	0,6	12	6	50,0
*Autres crédits**	18.883	33,6	2.274	1.150	50,6
Comptes ordinaires débiteurs	3.813	6,8	10	7	70,0
Opérations de crédit-bail et assimilées	4.474	7,9	180	142	78,9
Total	**56.333**	**100,0**	**2.765**	**1.416**	**51,2**

	31 décembre 1999				
	Encours bruts (en millions d'euros)	**En % du total**	**Encours douteux** (en millions d'euros)	**Provisions** (en millions d'euros)	**Taux de couverture des encours douteux (%)**
Créances commerciales	901	1,5	6	4	66,7
Autres concours à la clientèle *dont* :	50.810	83,1	4.011	2.734	68,2
Crédits à l'exportation	3.263	5,3	10	9	90,0
Crédits de trésorerie	10.289	16,8	460	330	71,7
Crédits à l'équipement	3.540	5,8	28	25	89,3
Crédits à l'habitat	1.128	1,8	193	66	34,2
Titres reçus en pension livrée	3.072	5,0	0	0	—
Clientèle financière	1.016	1,7	537	23	4,3
Affacturage	532	0,9	15	6	40,0
*Autres crédits**	27.970	45,8	2.768	2.275	82,2
Comptes ordinaires débiteurs	4.194	6,9	66	57	86,4
Opérations de crédit-bail et assimilées	5.214	8,5	172	146	84,9
Total	**61.119**	**100,0**	**4.255**	**2.941**	**69,1**

	31 décembre 2000				
	Encours bruts (en millions d'euros)	**En % du total**	**Encours douteux** (en millions d'euros)	**Provisions** (en millions d'euros)	**Taux de couverture des encours douteux (%)**
Créances commerciales	1.259	1,7	9	6	66,7
Autres concours à la clientèle *dont :*	60.618	84,0	3.988	2.831	71,0
Crédits à l'exportation	3.627	5,0	19	5	26,3
Crédits de trésorerie	14.374	19,9	532	375	70,5
Crédits à l'équipement	4.228	5,9	28	26	92,9
Crédits à l'habitat	1.159	1,6	201	64	31,8
Titres reçus en pension livrée	5.176	7,2	0	0	NA
Clientèle financière	1.342	1,9	440	1	0,2
Affacturage	703	1,0	42	7	16,7
*Autres crédits**	30.009	41,5	2.726	2.353	86,3
Comptes ordinaires débiteurs	4.274	5,9	65	47	72,3
Opérations de crédit-bail et assimilées	6.083	8,4	179	154	86,0
Total	**72.234**	**100,0**	**4.241**	**3.038**	**71,6**

(*) La majeure partie de ce montant (25.581 millions d'euros au 31 décembre 2000) provient des entités françaises et étrangères de Crédit Agricole Indosuez. Elle correspond pour une large part à des financements d'actifs et de projets, ainsi qu'à divers crédits corporate.

	30 juin 2001				
	Encours bruts (en millions d'euros)	**En % du total**	**Encours douteux** (en millions d'euros)	**Provisions** (en millions d'euros)	**Taux de couverture des encours douteux (%)**
Créances commerciales	1.749	2,3	25	19	76,0
Autres concours à la clientèle *dont* :	63.489	82,7	4.561	3.064	67,2
Crédits à l'exportation	4.245	5,5	22	10	45,4
Crédits de trésorerie	16.301	21,2	675	463	68,6
Crédits à l'équipement	4.850	6,3	28	26	92,9
Crédits à l'habitat	1.533	2,0	169	90	53,3
Titres reçus en pension livrée	3.757	4,9	0	0	—
Clientèle financière	1.290	1,7	471	1	0,2
Affacturage	703	0,9	42	7	16,7
Autres crédits	30.810	40,1	3.154	2.467	78,2
Comptes ordinaires débiteurs	5.007	6,5	101	78	77,2
Opérations de crédit-bail et assimilées	6.517	8,5	187	168	89,8
Total	**76.762**	**100,0**	**4.874**	**3.329**	**68,3**

Ventilation des encours du Groupe Crédit Agricole par type de crédit

Les tableaux ci-dessous présentent pour le Groupe Crédit Agricole la ventilation par type de crédit des encours bruts, des encours douteux et des provisions sur opérations avec la clientèle et de crédit-bail.

Groupe Crédit Agricole

	31 décembre 1998				
	Encours bruts (en millions d'euros)	**En % du total**	**Encours douteux** (en millions d'euros)	**Provisions** (en millions d'euros)	**Taux de couverture des encours douteux (%)**
Créances commerciales	2.163	1,0	139	102	73,6
Autres concours à la clientèle *dont* :	203.911	93,9	12.035	7.599	63,1
Crédits à l'exportation	2.873	1,3	98	32	32,5
Crédits de trésorerie	28.487	13,1	2.294	1.741	75,9
Crédits à l'équipement	67.724	31,2	4.178	2.795	66,9
Crédits à l'habitat	74.987	34,5	2.908	1.606	55,2
Titres reçus en pension livrée	8.697	4,0	0	0	—
Clientèle financière	873	0,4	7	7	100
Affacturage	359	0,2	12	6	50
Autres crédits	19.911	9,2	2.538	1.412	55,6
Comptes ordinaires débiteurs	6.543	3,0	1.006	801	79,6
Opérations de crédit-bail et assimilées	4.558	2,1	190	153	80,5
Total	**217.175**	**100,0**	**13.370**	**8.655**	**64,7**

Ce tableau présente des informations relatives au Groupe Crédit Agricole et non au Groupe CNCA.

	31 décembre 1999 (retraité)				
	Encours bruts (en millions d'euros)	**En % du total**	**Encours douteux** (en millions d'euros)	**Provisions** (en millions d'euros)	**Taux de couverture des encours douteux (%)**
Créances commerciales	2.445	1,0	139	98	70,5
Autres concours à la clientèle *dont :*	226.525	93,9	12.757	8.535	66,9
Crédits à l'exportation	3.414	1,4	34	29	85,3
Crédits de trésorerie	35.007	14,5	2.488	1.845	74,2
Crédits à l'équipement	73.342	30,4	3.963	2.651	66,9
Crédits à l'habitat	81.309	33,7	2.698	1.499	55,6
Titres reçus en pension livrée	3.095	1,3	0	0	—
Clientèle financière	1.016	0,4	537	22	4,1
Affacturage	532	0,2	15	6	40,0
Autres crédits	28.810	12,0	3.022	2.483	82,2
Comptes ordinaires débiteurs	6.970	2,9	1.039	826	79,5
Opérations de crédit-bail et assimilées	5.246	2,2	182	158	86,8
Total	**241.186**	**100,0**	**14.117**	**9.617**	**68,1**

Ce tableau présente des informations relatives au Groupe Crédit Agricole et non au Groupe CNCA.

	31 décembre 2000				
	Encours bruts (en millions d'euros)	**En % du total**	**Encours douteux** (en millions d'euros)	**Provisions** (en millions d'euros)	**Taux de couverture des encours douteux (%)**
Créances commerciales	2.816	1,1	130	89	68,5
Autres concours à la clientèle *dont :*	246.542	93,7	12.174	8.195	67,3
Crédits à l'exportation	3.772	1,4	42	25	59,5
Crédits de trésorerie	40.827	15,5	2.428	1.808	74,5
Crédits à l'équipement	77.702	29,5	3.738	2.464	65,9
Crédits à l'habitat	85.648	32,6	2.546	1.374	54,0
Autres crédits	31.419	11,9	2.937	2.516	85,7
Titres reçus en pension livrée	5.172	2,0	0	0	NS
Clientèle financière	1.341	0,5	441	1	NS
Affacturage	661	0,3	42	7	16,7
Comptes ordinaires débiteurs	7.418	2,8	974	771	79,2
Opérations de crédit-bail et assimilées	6.215	2,4	189	164	86,8
Total	**262.991**	**100,0**	**13.467**	**9.219**	**68,5**

Ce tableau présente des informations relatives au Groupe Crédit Agricole et non au Groupe CNCA.

NS = non significatif.

	30 juin 2001				
	Encours bruts (en millions d'euros)	**En % du total**	**Encours douteux** (en millions d'euros)	**Provisions** (en millions d'euros)	**Taux de couverture des encours douteux (%)**
Créances commerciales	3.296	1,2	156	103	66,0
Autres concours à la clientèle *dont* :	252.186	93,2	12.777	8.325	65,2
Crédits à l'exportation	4.389	1,6	44	27	61,3
Crédits de trésorerie	43.014	15,9	2.612	1.874	71,8
Crédits à l'équipement	79.122	29,2	3.764	2.418	64,2
Crédits à l'habitat	87.546	32,3	2.486	1.372	55,2
Autres crédits	32.368	12,0	3.358	2.626	78,2
Titres reçus en pension livrée	3.753	1,4	NS	NS	NS
Clientèle financière	1.290	0,5	471	1	NS
Affacturage	703	0,3	42	7	16,6
Comptes ordinaires débiteurs	8.575	3,2	1.037	823	79,4
Opérations de crédit-bail et assimilées	6.671	2,5	200	179	89,5
Total	**270.728**	**100,0**	**14.170**	**9.430**	**66,5**

Ce tableau présente des informations relatives au Groupe Crédit Agricole et non au Groupe CNCA.

NS = non significatif.

Ventilation des risques par durée résiduelle

Le tableau ci-dessous présente la ventilation par durée résiduelle des encours sur opérations avec la clientèle et opérations de crédit-bail du Groupe Crédit Agricole, aux dates indiquées.

Groupe Crédit Agricole : opérations avec la clientèle et crédit-bail

(en millions d'euros)	31 décembre 2000 ⩽ 3 mois	> 3 mois ⩽ 1 an	> 1 an ⩽ 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total	31 décembre 1999 (retraité)
Opérations avec la clientèle								
Créances commerciales	2.227	352	53	165	2.797	19	2.816	2.445
Autres concours à la clientèle	39.429	36.757	90.769	70.218	237.173	4.197	241.370	223.430
Titres reçus en pension livrée	5.172				5.172	0	5.172	3.095
Comptes ordinaires débiteurs	7.330	7.330				88	7.418	6.970
Total	54.158	37.109	90.822	70.383	252.472	4.304	256.776	235.940
Provisions	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	(9.055)	(9.459)
Valeurs nettes au bilan	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	247.721	226.481
Opérations de crédit-bail								
Crédit-bail immobilier	91	215	927	1.212	2.445	40	2.485	2.190
Crédit-bail mobilier, location avec option d'achat et opérations assimilées	326	517	2.389	441	3.673	57	3.730	3.056
Total	417	732	3.316	1.653	6.118	97	6.215	5.246
Provisions							(164)	(158)
Valeurs nettes au bilan							6.051	5.088
Total	**54.575**	**37.841**	**94.138**	**72.036**	**258.590**	**4.401**	**253.772**	**231.569**

Ce tableau présente des informations relatives au Groupe Crédit Agricole et non au Groupe CNCA.

N.D. = non disponible.

(en millions d'euros)	30 juin 2001 ⩽ 3 mois	> 3 mois ⩽ 1 an	> 1 an ⩽ 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total
Opérations avec la clientèle							
Créances commerciales	2.179	867	215	11	3.272	25	3.296
Autres concours à la clientèle	41.018	38.678	92.416	71.992	244.104	4.330	248.433
Titres reçus en pension livrée	3.753	N.D.	N.D.	N.D.	3.753	0	3.753
Comptes ordinaires débiteurs	8.481	N.D.	N.D.	N.D.	8.481	93	8.575
Total	55.431	39.545	92.630	72.004	259.609	4.448	264.057
Provisions	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	(9.252)
Valeurs nettes au bilan	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	254.805
Opérations de crédit-bail							
Crédit-bail immobilier	188	223	1.003	1.278	2.693	41	2.733
Crédit-bail mobilier, location avec option d'achat et opérations assimilées	405	682	2.336	465	3.887	51	3.938
Total	593	905	3.339	1.743	6.580	92	6.671
Provisions	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	(179)
Valeurs nettes au bilan	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	6.493
Total							**261.298**

Ce tableau présente des informations relatives au Groupe Crédit Agricole et non au Groupe CNCA.

N.D. = non disponible.

Le tableau ci-dessous présente les concours de la CNCA aux Caisses Régionales aux dates indiquées (d'après les comptes consolidés publiés par la CNCA).

Groupe CNCA consolidé

	31 décembre 1999 (retraité)				
(en millions d'euros)	≤ 3 mois	>3 mois ≤ 1 an	>1 an ≤ 5 ans	>5 ans	Total
Opérations internes au Groupe Crédit Agricole					
Comptes ordinaires	9.103	N.D.	N.D.	N.D.	9.103
Comptes et avances à terme	15.859	25.354	49.353	44.186	134.752
Prêts subordonnés	9	4	93	337	443
Total	24.971	25.358	49.446	44.523	144.298
Créances rattachées	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	50
Provisions	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.	(128)
Valeur nette au bilan	**N.D.**	**N.D.**	**N.D.**	**N.D.**	**144.220**

Ce tableau présente des informations relatives au Groupe CNCA consolidé, les données pro forma n'étant pas disponibles.

	31 décembre 2000						
(en millions d'euros)	≤ 3 mois	>3 mois ≤ 1 an	>1 an ≤ 5 ans	>5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total
Opérations internes au Groupe Crédit Agricole							
Comptes ordinaires	8.126				8.126	3	8.129
Comptes et avances à terme	16.595	26.603	49.342	45.972	138.512	81	138.593
Prêts subordonnés	9		285	58	352		352
Total	24.730	26.603	49.627	46 030	146.990	84	147.074
Provisions							(101)
Valeur nette au bilan							**146.973**

Ce tableau présente des informations relatives au Groupe CNCA consolidé, les données pro forma n'étant pas disponibles.

	30 juin 2001						
(en millions d'euros)	≤3 mois	>3 mois ≤ 1 an	>1 an ≤ 5 ans	>5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total
Opérations internes au Groupe Crédit Agricole							
Comptes ordinaires	5.441				5.441	3	5.444
Comptes et avances à terme	16.268	27.010	49.397	45.626	138.301	94	138.396
Prêts subordonnés			282	52	334	0	334
Total	21.709	27.010	49.679	45.678	144.076	97	144.174
Provisions							(101)
Valeur nette au bilan							**144.073**

Ce tableau présente des informations relatives au Groupe CNCA consolidé, les données pro forma n'étant pas disponibles.

4.13.2.5 Provisionnement et recouvrement

Les principes de provisionnement sont mis en application lors de la survenance d'incidents ou, en amont, lors des procédures de revues de portefeuilles. Dans ce cadre, les règles de déclassement en créances douteuses sont appliquées (basculement au-delà de trois mois de retard ou pour tout dossier performant ou non dont l'incertitude sur le recouvrement partiel ou total de la créance nécessite la constitution d'une provision).

Le provisionnement s'applique à l'ensemble des créances douteuses après examen individuel de la situation actif-passif de la contrepartie ainsi que des sûretés dont bénéficie la banque et en fonction des divers scénarios d'évolution (liquidation ou poursuite d'activité avec restructuration).

Par ailleurs, les risques-pays sont provisionnés après analyse des types d'opérations, de la durée des engagements, de leur nature (créances, titres, produits de marché) ainsi que de la qualité du pays.

S'agissant des procédures de recouvrement de créances, celles-ci consistent à décentraliser la fonction de recouvrement au niveau opérationnel : chaque entité recouvre ses propres créances, et l'organisation en place prévoit que ces fonctions sont gérées par une unité spécialisée, afin de déconnecter cette fonction de l'unité qui, antérieurement, avait initié la relation commerciale et en assurait le suivi. Lorsqu'un dossier est commun à plusieurs filiales du Groupe CNCA, l'entité chef de file prend en charge le traitement de la phase de recouvrement, en concertation avec les filiales concernées. Lorsqu'une Caisse Régionale est concernée, de la même façon, une interface est généralement assurée pour assurer la cohérence des actions, via les juristes conseils de la CNCA (et de sa filiale Foncaris) et l'entité chef de file du dossier concerné.

Le tableau suivant présente des données sur les provisions totales *pro forma* du Groupe CNCA pour les opérations de trésorerie et interbancaires, les opérations avec la clientèle, de crédit-bail, sur titres et divers, ainsi que pour les engagements hors-bilan, aux dates indiquées.

Groupe CNCA *pro forma*

(en millions d'euros)	31 décembre 1998	31 décembre 1999	31 décembre 2000	30 juin 2001
Provisions inscrites en déduction de l'actif				
Provisions sur créances douteuses et sur les opérations avec la clientèle	1.274	2.794	2.884	3.161
Provisions sur créances douteuses et sur les opérations de trésorerie et interbancaires	199	275	245	249
Provisions sur opérations de crédit-bail	142	147	154	168
Provisions sur portefeuilles titres	210	210	394	488
Provisions sur participations et autres titres détenus à long terme	586	640	384	373
Autres provisions	83	93	82	95
Sous-total	***2.494***	***4.159***	***4.143***	***4.534***
Provisions inscrites au passif				
Provisions sur risques-pays	816	390	449	580
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	251	170	261	219
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	104	155	186	176
Provisions pour instruments financiers	77	129	95	90
Autres risques et charges	1.398	1.720	1.831	2.795
Sous-total	***2.646***	***2.564***	***2.822***	***3.860***
Total	**5.140**	**6.723**	**6.965**	**8.394**

Le tableau suivant présente des données sur les provisions totales du Groupe Crédit Agricole pour les opérations de trésorerie et interbancaires, les opérations avec la clientèle, de crédit-bail, sur titres et divers, ainsi que pour les engagements hors-bilan, aux dates indiquées.

Groupe Crédit Agricole

(en millions d'euros)	31 décembre 1998	31 décembre 1999 (retraité)	31 décembre 2000	30 juin 2001
Provisions inscrites en déduction de l'actif				
Provisions sur créances douteuses sur les opérations avec la clientèle	8.501	9.459	9.055	9.251
Provisions sur créances douteuses sur les opérations de trésorerie et interbancaires	71	105	129	135
Provisions sur opérations de crédit-bail	154	158	164	179
Provisions sur portefeuilles titres	241	237	445	561
Provisions sur participations et autres titres détenus à long terme	652	746	477	465
Autres provisions	134	171	183	196
Sous-total	***9.751***	***10.875***	***10.453***	***10.787***
Provisions inscrites au passif				
Provisions sur risques-pays	816	390	449	581
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	357	275	359	325
Provisions pour engagements de retraite et assimilés	198	411	520	559
Provisions sur instruments financiers	85	90	107	99
Autres risques et charges	3.335	3.322	3.429	3.121
Sous-total	***4.791***	***4.488***	***4.864***	***4.685***
Total	**14.542**	**15.363**	**15.317**	**15.472**

Ce tableau présente des informations relatives au Groupe Crédit Agricole et non au Groupe CNCA.

Le tableau suivant présente le calcul du coût du risque *pro forma* du Groupe CNCA, aux dates indiquées.

Groupe CNCA *pro forma*

(en millions d'euros)	31 décembre 1998	31 décembre 1999	31 décembre 2000	30 juin 2000	30 juin 2001
Dotations aux provisions	**(2.114)**	**(1.543)**	**(1.318)**	**(515)**	**(806)**
Provisions sur créances douteuses	*(687)*	*(1.078)*	*(497)*	*(224)*	*(300)*
Autres provisions	*(1.427)*	*(465)*	*(821)*	*(291)*	*(506)*
Reprises de provisions	1.660	1.004	1.239	448	1026
Reprises de provisions sur créances douteuses	*720*	*472*	*712*	*248*	*505*
Autres reprises de provisions	*940*	*532*	*527*	*200*	*521*
Variation des provisions	(454)	(539)	(79)	(67)	220
Créances irrécouvrables non provisionnées	(38)	(19)	(99)	(40)	(53)
Créances irrécouvrables provisionnées	(348)	(341)	(646)	(155)	(362)
Récupérations sur créances amorties	57	51	132	26	31
Coût du risque	**(783)**	**(848)**	**(692)**	**(236)**	**(164)**

Aux 31 décembre 1998 et 31 décembre 1999, le coût du risque comprend les dotations aux provisions et les reprises de provisions sur intérêts sur créances douteuses. Au 30 juin 2000, le coût du risque comprend une partie de ces dotations et reprises.

Le tableau suivant présente le calcul du coût du risque du Groupe Crédit Agricole, aux dates indiquées.

Groupe Crédit Agricole

(en millions d'euros)	31 décembre 1999	31 décembre 2000	30 juin 2000	30 juin 2001
Dotations aux provisions	**(3.824)**	**(3.752)**	**(1.690)**	**(1.916)**
Provisions sur créances douteuses	*(3.117)*	*(2.638)*	*(1.252)*	*(1.291)*
Autres provisions	*(707)*	*(1.114)*	*(438)*	*(625)*
Reprises de provisions	4.174	4.160	1.855	2.398
Reprises de provisions sur créances douteuses	*3.096*	*3.158*	*1.391*	*1.482*
Autres reprises de provisions	*1.078*	*1.002*	*464*	*916*
Variation des provisions	350	408	165	482
Créances irrécouvrables non provisionnées	(87)	(164)	(68)	(80)
Créances irrécouvrables provisionnées	(1.476)	(1.517)	(584)	(605)
Récupérations sur créances amorties	122	193	46	50
Coût du risque	**(1.091)**	**(1.080)**	**(441)**	**(153)**

Ce tableau présente des informations relatives au Groupe Crédit Agricole et non au Groupe CNCA.

Le tableau suivant présente le montant des créances douteuses *pro forma* du Groupe CNCA sur les encours bruts sur opérations avec la clientèle et crédit-bail, aux dates indiquées.

Groupe CNCA *pro forma*

Créances douteuses totales sur opérations avec la clientèle et crédit-bail

(en millions d'euros)	31 décembre 1998	31 décembre 1999	31 décembre 2000	30 juin 2001
Encours créances clientèles bruts (y compris crédit-bail)	56.333	61 119	72.234	76.762
Créances douteuses	2.765	4 255	4.241	4.874
Provisions constituées	1.416	2.941	3.038	3.329
Taux de créances douteuses dans les encours bruts	4,9%	7,0%	5,9%	6,35%
Taux de couverture des créances douteuses	51,2%	69,1%	71,6%	68,3%

Le tableau suivant présente le montant des créances douteuses du Groupe Crédit Agricole sur les opérations avec la clientèle et crédit-bail, aux dates indiquées.

Groupe Crédit Agricole

Créances douteuses totales sur opérations avec la clientèle et le crédit-bail

(en millions d'euros)	31 décembre 1998	31 décembre 1999	31 décembre 2000	30 juin 2001
Encours créances clientèles bruts (y compris crédit-bail)	217.175	241.185	262.991	270.728
Créances douteuses	13.370	14.117	13.467	14.170
Provisions constituées	8.655	9.617	9.219	9.430
Taux de créances douteuses dans les encours bruts	6,16%	5,85%	5,12%	5,23%
Taux de couverture des créances douteuses	64,7%	68,1%	68,5%	66,5%

Ce tableau présente des informations relatives au Groupe Crédit Agricole et non au Groupe CNCA.

Le tableau suivant présente les variations des montants provisionnés *pro forma* du Groupe CNCA pour risque de crédit et risques-pays pour les opérations interbancaires, les encours bruts sur opérations avec la clientèle, de crédit-bail et autres, aux dates indiquées.

Groupe CNCA *pro forma*

Variation des provisions pour créances interbancaires, clientèle et risques-pays

(en millions d'euros)	31 décembre 1999	31 décembre 2000	30 juin 2001
Variation des provisions pour créances clientèle (y compris crédit-bail)			
Ouverture	1.416	2.941	3.038
Variation de périmètre	*430*	*56*	*241*
Dotations	*966*	*632*	*380*
Reprises et utilisations	*(446)*	*(706)*	*(531)*
Ecart de conversion	*211*	*116*	*167*
Autres mouvements	*364*	*(1)*	*34*
Clôture	2.941	3.038	3.329
Variation nette des provisions pour risques de crédit par type d'engagement			
Opérations avec la clientèle et crédit-bail	*1.525*	*97*	*291*
Opérations interbancaires	*76*	*(30)*	*4*
Autres	*64*	*(83)*	*96*
Total	1.665	(16)	391
Variation des provisions pour risques-pays (passif)			
Ouverture	816	390	449
Variation de périmètre	*0*	*0*	*0*
Dotations	*24*	*59*	*141*
Reprises et utilisations	*(43)*	*(15)*	*(34)*
Ecart de conversion	*36*	*15*	*24*
Autres mouvements	*(443)**	*0*	*0*
Clôture	390	449	580

* *En 1999, la définition des provisions pour risques-pays a été modifiée, les créances douteuses de contrepartie et de pays à risques font désormais l'objet d'un provisionnement en déduction d'actifs. Dès lors, les provisions risques-pays ne concernent plus que les risques sains. En 1999, les « autres mouvements » reflètent la réalisation de ce changement de présentation pour les provisions pour risques-pays existant avant cet exercice.*

S'agissant de Crédit Agricole Indosuez, les dotations aux provisions spécifiques qui représentaient 34,5% du résultat brut d'exploitation en 1999 ne représentent que 15,4% du résultat brut d'exploitation au 30 juin 2001. En revanche, les provisions générales et le FRBG s'accroissent sur la période et passent de 423 millions d'euros en 1999 à 655 millions d'euros en 2000.

Le tableau suivant présente les variations des montants provisionnés du Groupe Crédit Agricole pour risque de crédit et risques-pays pour les opérations de trésorerie et interbancaires, les opérations avec la clientèle, de crédit-bail et autres, aux dates indiquées.

Groupe Crédit Agricole
Variation des provisions, opérations interbancaires, crédit à la clientèle et risques-pays

(en millions d'euros)	31 décembre 1999 (retraité)	31 décembre 2000	30 juin 2001
Variation des provisions pour créances clientèle (y compris crédit-bail)			
Ouverture	8.655	9.617	9.219
Variation de périmètre	*427*	*54*	*278*
Dotations	*2.984*	*2.468*	*1.521*
Reprises et utilisations	*(3.027)*	*(3.034)*	*(1.754)*
Ecart de conversion (en 1999, dans autres mouvements)	*116*	*167*	
Autres mouvements	*578*	*(2)*	*0*
Clôture	9.617	9.219	9.430
Variation nette des provisions pour risques de crédit par type d'engagement			
Opérations avec la clientèle et crédit-bail	*962*	*398*	*211*
Opérations interbancaires	*34*	*25*	*6*
Autres	*128*	*(845)*	*118*
Total	1.124	(422)	335
Variation des provisions pour risques-pays (passif)			
Ouverture	816	390	449
Variation de périmètre	*0*	*0*	*0*
Dotations	*24*	*59*	*141*
Reprises et utilisations	*(43)*	*(15)*	*(34)*
Ecart de conversion (inclus dans « autres » mouvements en 1999)	*15*	*25*	
Autres mouvements	*(407)*	*0*	*0*
Clôture	390	449	581

Ce tableau présente des informations relatives au Groupe Crédit Agricole et non au Groupe CNCA.

4.13.3 Les risques de marché

Les risques de marché couvrent en particulier les risques de taux d'intérêt ou de cours de change pouvant affecter la valeur instantanée des portefeuilles de négociation détenus par le Groupe CNCA qui représentent la quasi-totalité des portefeuilles de négociation détenus par le Groupe Crédit Agricole. Le Groupe CNCA gère son exposition aux risques de marché en fixant des plafonds de risques et des méthodes de surveillance du respect de ces limites et en développant des méthodes de mesure des risques pour les différentes activités.

4.13.3.1 Procédures d'engagement et de surveillance des risques

Le contrôle des risques de marché au sein du Groupe CNCA repose sur un dispositif comprenant plusieurs niveaux :

- la Direction Centrale des Risques Bancaires est chargée d'exercer un contrôle global sur l'ensemble des risques de marché du Groupe CNCA, avec une mission d'information et d'alerte vis-à-vis de la Direction Générale de la CNCA ;
- pour ce faire, elle s'appuie sur les directions des risques qui existent au sein de chaque entité du Groupe CNCA porteuse de risques de marché et qui assument les fonctions de contrôle des risques, chacune sur son périmètre ;
- enfin, lorsque la taille de l'entité le justifie, ce qui est en particulier le cas pour le périmètre Crédit Agricole Indosuez, sa direction des risques s'appuie sur des équipes locales de contrôleurs de risques.

Le Groupe CNCA a mis en place des limites globales de marché pour chaque entité. Ces limites sont déclinées annuellement par facteur de risque (taux, action, change, marchandises) et, le cas échéant, par ligne de produit ou par zone géographique. Elles sont exprimées, soit en perte potentielle maximale théorique selon un intervalle de confiance donné (*value at risk*), soit en termes d'indicateurs de position (sensibilité, montant nominal) ou autres indicateurs jugés pertinents. Tout changement méthodologique de calcul d'indicateur utilisé dans la définition des limites entraîne de fait une révision de celles-ci. Par ailleurs, une limite de perte est fixée. Elle est exprimée en pourcentage de l'espérance de gain budgétée (produit net bancaire ou résultat brut d'exploitation).

Le dossier de demande de limite est instruit, au sein de chaque filiale, par le *front-office* des activités de marché. La demande est ensuite analysée par l'unité de contrôle des risques de la filiale qui la transmet, avec son avis formalisé et motivé, à son instance de décision ainsi qu'à la Direction Centrale des Risques Bancaires. L'instance décisionnelle de l'entité formule une recommandation en vue de la présentation au Comité des Risques Nationaux et Internationaux. Lorsqu'il s'agit d'une direction de la CNCA, le dossier de demande de limite est transmis à la Direction Centrale des Risques Bancaires. La Direction Centrale des Risques Bancaires émet un avis formalisé et motivé qui est transmis, préalablement à

la tenue du Comité, au président et au vice-président du Comité des Risques Nationaux et Internationaux. La présentation est faite par le responsable des risques de marché de l'entité concernée du Groupe CNCA.

Le suivi du respect des limites globales est en premier lieu de la responsabilité des filiales elles-mêmes, qui doivent organiser le suivi autour de trois pôles : le *front-office*, le *back-office* et les unités de contrôle des risques de marché. Au sein de la CNCA, la Direction Centrale des Risques Bancaires assure le suivi des limites allouées aux directions et le suivi du respect des limites globales des filiales, selon une périodicité adaptée à la nature et à l'importance de leurs activités de marché. Le suivi s'effectue à partir des *reportings* envoyés par les unités de contrôle des risques des filiales. Ces *reportings* sont destinés à la Direction Centrale des Risques Bancaires, qui en informe la Direction Générale de la CNCA lors d'une présentation trimestrielle au Comité des Risques Nationaux et Internationaux. La situation des risques de marché, l'utilisation des limites, les dépassements significatifs passés et en cours, l'analyse du produit net bancaire au regard des risques pris sont ainsi passés en revue. La Direction Centrale des Risques Bancaires présente, dans le cadre du rapport de contrôle interne, le montant et l'utilisation des limites, les dépassements significatifs passés et en cours et l'analyse du produit net bancaire au regard des risques pris. Ce rapport est transmis au responsable du Contrôle Interne qui est en charge de le présenter au conseil d'administration de la CNCA, une fois par semestre.

Par ailleurs, une procédure d'alerte liée aux limites opérationnelles allouées à des entités de la CNCA est mise en œuvre lorsqu'une limite de perte est atteinte à 80% ou, lorsqu'au niveau des limites globales allouées à une filiale, une limite globale en « *value at risk* » ou une limite de perte est atteinte à 80%. Les unités de contrôle des risques des entités doivent également informer la Direction Centrale des Risques Bancaires dans les meilleurs délais de tout événement majeur concernant l'utilisation des limites ou l'évolution des marchés.

4.13.3.2 Méthodologie de mesure des risques

Une mesure opérationnelle basée sur des indicateurs descriptifs de positions

Les risques de taux et de change sont mesurés dans un premier temps par des indicateurs de position. Le risque de taux fait l'objet d'une décomposition visant à appréhender ses composantes principales. Un calcul spécifique est ainsi appliqué au risque directionnel (résultant d'une translation parallèle de la courbe des taux), au risque de pente (résultant de la déformation de la courbe des taux) et au risque de *spread*. Pour le risque de change, les positions fermes sont exprimées sur la base d'un montant net nominal par devise.

Au niveau global, une mesure en « *value at risk* » (risque courant)

La mesure du risque pour les positions fermes de taux et de change est complétée par une approche en « *value at risk* ». Cette technique repose sur une approche statistique des comportements de marchés et des corrélations effectivement constatées sur ceux-ci, à partir d'un historique couvrant environ cinq années. Afin d'appréhender le risque avec une fréquence d'occurrence de deux à trois ans, la CNCA retient un intervalle de confiance égal à 99%. Ce modèle fait l'objet d'un *back-testing* (comparaison entre le résultat quotidien et la « *value at risk* » de la veille). Cela a permis de confirmer la validité de la méthode utilisée pour mesurer les risques de marché.

Cette mesure est complétée par une approche en « *worst case scenarios* » pour les instruments dérivés et les positions obligataires :

- les risques sur les portefeuilles d'options de taux et de change sont mesurés au travers de matrices fondées sur des scénarios d'évolution défavorable des sous-jacents et volatilités. Le risque est mesuré en « *worst case* » selon le même intervalle de confiance que mentionné ci-dessus ;

- les risques relatifs aux portefeuilles actions et dérivés sont mesurés par une « *value at risk* » issue de scénarios d'évolution défavorable des sous-jacents et volatilités, sur des horizons de risques adaptés à la liquidité de chaque marché ;

- le risque de variation des *spreads* émetteurs, qui impacte les positions obligataires comptabilisées en mode transactionnel ou placement, est mesuré au travers d'une approche en perte potentielle basée sur l'observation historique de la variation des *spreads* par *rating*. Les scénarios de variation ont été définis pour un horizon de dix jours et un intervalle de confiance de 99%. Ils recouvrent le risque général (mouvement général de marché sur les *spreads*) et le risque spécifique (mouvement du *spread* d'un émetteur isolé) ;

- les risques de matières premières sont mesurés par une « *value at risk* » globale qui correspond à une « *value at risk worst-case* » par famille de produits (scénario de variation de prix de trois écarts-types et de volatilité en fonction de l'échéance), complétée par des mesures de risques de décorrélation entre sous-jacents et entre échéances.

Enfin, la mesure des risques est complétée par des calculs de « *stress scenarios* » ou scénarios catastrophes reflétant des situations extrêmes de marché, appliqués de manière discrétionnaire et adaptés à la diversité des activités de marché.

4.13.3.3 Exposition aux risques de marché du Groupe CNCA

Les tableaux ci-dessous présentent le calcul de l'exposition du Groupe CNCA aux risques de marché sur les portefeuilles de négociation (change, taux, *spread* émetteur, actions, matières premières) selon la méthodologie décrite ci-dessus au 31 décembre 2000 et au 30 juin 2001. Cette exposition s'élevait à 285 millions d'euros *(1.868 millions de francs*) au 31 décembre 2000 et à 330 millions d'euros (*2.163 millions de francs*) au 30 juin 2001.

(en millions d'euros)	1er janvier – 31 décembre Minimum	Maximum	Moyenne	31 décembre 2000
Risque sur les positions fermes de taux	24,09	34,76	28,05	25,92
Risque sur les livres d'options de taux	9,76	15,85	11,59	13,26
Risque de *spreads* émetteurs	40,86	93,76	76,22	88,12
Risque sur les positions fermes de change	1,98	11,74	5,64	6,86
Risque sur les options de change	5,34	12,81	8,08	10,06
Risque actions et dérivés	30,18	125,16	53,05	125,16
Risque sur les matières premières	3,81	6,86	5,03	3,81
Risque sur les montages structurés	11,59	32,62	20,12	11,59
Risque global de marché	127,61	333,56	207,78	284,78

(en millions d'euros)	1er janvier – 30 juin 2001 Minimum	Maximum	Moyenne	30 juin 2001
Risque sur les positions fermes de taux	43,45	48,94	47,11	48,33
Risque sur les livres d'options de taux	16,92	26,37	22,41	26,37
Risque de *spreads* émetteurs	92,99	105,49	100,77	104,28
Risque sur les positions fermes de change	5,03	8,38	6,71	7,47
Risque sur les options de change	5,03	8,54	6,56	5,49
Risque actions et dérivés	125,47	142,54	131,26	125,47
Risque sur les matières premières	2,44	4,42	3,2	2,59
Risque sur les montages structurés	9,6	23,02	13,72	9,91
Risque global de marché*	300,93	367,70	331,71	329,91

Les tableaux ci-dessus présentent des informations relatives au Groupe CNCA consolidé et non au Groupe CNCA pro forma. S'agissant des risques de marché sur le Groupe CNCA pro forma, l'exposition aux risques de marché ne sera pas modifiée de manière significative dès lors que les activités de marché des filiales concernées par les Opérations ne le sont pas.

* *L'augmentation constatée est pour l'essentiel liée à un changement de périmètre.*

4.13.4 Les risques opérationnels

Le Groupe CNCA est confronté, comme toutes les autres banques, à divers risques opérationnels pouvant avoir un impact sur ses activités, ses résultats ou sa situation financière. Ces risques opérationnels peuvent comprendre :

- les risques liés au traitement des opérations et au fonctionnement des systèmes informatiques ;
- les risques liés au fonctionnement des systèmes de règlement/livraison relatifs aux recouvrements de fonds et de titres ;
- les risques liés à des modifications de l'environnement dans lequel opère le Groupe CNCA (juridique, fiscal, contractuel, réglementaire ou autre).

Une méthodologie d'approche de ces risques (identification, suivi, évaluation) est en cours de test auprès de quelques unités pilotes.

4.14 LES RISQUES FINANCIERS STRUCTURELS

Outre les risques de marché relatifs aux portefeuilles de négociation détenus par le Groupe CNCA décrits ci-dessus, les risques financiers structurels sont ceux auxquels est exposé le Groupe CNCA, principalement dans le cadre de son activité de banque commerciale et dans ses opérations pour compte propre, pour satisfaire ses obligations de paiement et lever les fonds nécessaires à ses opérations de financement, de marché et d'investissement. Il s'agit principalement du risque de liquidité, du risque structurel de taux d'intérêt et de taux de change.

Les relations financières entre les entités du Groupe Crédit Agricole, découlant de son organisation interne unie et décentralisée, permettent une centralisation des risques financiers dans des unités spécialisées, la supervision globale de l'ensemble de ces risques étant assurée par la CNCA.

Le conseil d'administration et l'exécutif de chaque entité sont totalement responsables de l'objet social et de l'activité de leur société, qu'ils développent dans le cadre des règles et relations financières internes.

Ainsi, le Groupe Crédit Agricole se caractérise par une forte cohésion financière et la diffusion limitée des risques financiers.

Le Comité Actif/Passif de la CNCA examine la politique de gestion de trésorerie (refinancements, placements et investissements) et de taux, et fixe les limites dans lesquelles doit s'exercer la gestion du risque de taux. Il oriente les politiques commerciales de manière à améliorer l'adéquation des caractéristiques (durées et natures de taux) de la collecte et du crédit.

Par ailleurs, la Direction de la Gestion Financière réunit aussi, en appui du Comité Actif/Passif, de manière apériodique, des groupes thématiques composés de responsables des filiales, pour éclairer les évolutions stratégiques :

- Groupe « Fonds Propres »,
- Groupe « Liquidité et Refinancement »,
- Groupe « Banque de détail »,
- Groupe « Banque de gros ».

Les Caisses Régionales gèrent le risque de taux issu de la transformation de leurs ressources monétaires et propres (dépôts à vue, épargne non centralisée à la CNCA, fonds propres) en prêts et en placements selon les règles financières fixées par la CNCA. Dans ce cadre, la CNCA offre un appui méthodologique aux Caisses Régionales et consolide régulièrement le risque de taux cumulé des Caisses Régionales qui est présenté trimestriellement au Comité Actif/Passif de la CNCA.

Les filiales ayant une activité sur les marchés financiers, en particulier Crédit Agricole Indosuez, gèrent leurs risques de taux dans le cadre de limites globales définies et supervisées par la CNCA.

Compte tenu de cette organisation et des règles financières internes au Groupe Crédit Agricole, la CNCA est en mesure de gérer la solvabilité du Groupe Crédit Agricole et de superviser la gestion du risque de taux au sein du Groupe Crédit Agricole.

4.14.1 Le risque de liquidité

Le Groupe CNCA est exposé, comme tous les établissements de crédit, au risque de ne pas disposer, à l'échéance, des fonds nécessaires pour faire face à ses engagements. Ce risque se réalise en cas, par exemple, de retrait massif des dépôts de la clientèle, d'une crise de confiance ou de liquidité générale du marché. La gestion du risque de liquidité se traduit par :

- la mesure de ce risque au travers de l'étude de l'amortissement des emplois et des ressources en fonction de leur échéancier contractuel, ce qui permet de mettre en évidence les exigibilités à différentes échéances, variables dans le temps ;
- une politique d'adossement des ressources les plus courtes à des actifs liquides et la mise en place d'opérations de couverture.

La CNCA est en charge de la gestion de la liquidité globale du Groupe Crédit Agricole au travers de l'organisation financière interne de ce dernier :

- les prêts à moyen et long terme des Caisses Régionales sont adossés à des avances au franc le franc de la CNCA, tandis que l'épargne à moyen et long terme est centralisée à la CNCA ; les Caisses Régionales sont donc exemptes de risque de liquidité sur ce compartiment épargne/avances dont la gestion est assurée par la CNCA ;
- les excédents et déficits en ressources du compartiment monétaire des Caisses Régionales sont transférés dans les livres de la CNCA qui gère ainsi le risque de liquidité en résultant.

De la même manière, la CNCA assure l'adossement en liquidité des filiales du Groupe CNCA. Des accords de refinancement matérialisent cet engagement de la CNCA vis-à-vis de ses filiales.

Cette organisation financière permet à la CNCA d'assurer la gestion du risque de liquidité du Groupe CNCA et d'être en mesure de respecter les règles prudentielles liées à la liquidité. Le coefficient de liquidité correspond au rapport entre les disponibilités et concours dont l'échéance est à court terme, d'une part, et les exigibilités à court terme, d'autre part. Il est calculé mensuellement, le seuil minimal étant de 100%. Le coefficient de liquidité de la CNCA[33] s'élevait à 214% au 31 décembre 2000 et à 142% au 30 juin 2001.

4.14.2 Le risque de taux

Par ailleurs, l'évolution des taux fait courir au porteur d'une créance ou d'une dette à taux fixe ou variable un risque de taux. Ainsi, les éléments du bilan et du hors-bilan sont mesurés en faisant apparaître les différences de durée et de nature de taux, sous forme d'échéanciers d'impasses selon les natures de taux.

La responsabilité de la gestion du risque de taux du Groupe Crédit Agricole est répartie entre la CNCA, les Caisses Régionales, et les filiales intervenant sur les marchés de capitaux, en particulier Crédit Agricole Indosuez, le tout sous la supervision de la CNCA, organe central garant de la solvabilité du réseau de ses affiliés.

(33) Calculé sur le périmètre de ses comptes individuels.

La CNCA adosse en taux ses filiales et l'ensemble des Caisses Régionales en ce qui concerne leur épargne et leurs prêts à moyen et long terme (compartiment épargne/avances). La gestion du risque de taux relève d'un Comité Actif/Passif se réunissant tous les trimestres sous la présidence du Directeur Général de la CNCA.

A cette occasion, les niveaux des risques de liquidité et de taux sont présentés, globalement et par type d'activité.

4.14.3 Le risque de change

L'organisation financière du Groupe Crédit Agricole conduit les Caisses Régionales à adosser à la CNCA leurs actifs et passifs en devises, ce qui les immunise du risque de change. L'activité de change de Crédit Agricole Indosuez induit des positions opérationnelles de change dont les limites sont définies et contrôlées par la CNCA. Au 31 décembre 2000, les exigences de fonds propres au titre du risque de change opérationnel de Crédit Agricole Indosuez s'élevaient à 35 millions d'euros.

Par ailleurs, la CNCA et Crédit Agricole Indosuez portent l'essentiel du risque de change structurel né des participations étrangères ou dotations en capital des succursales à l'étranger. La position de change structurelle déclarée prudentiellement pour le Groupe CNCA s'élevait, au 31 décembre 2000, à 2,49 milliards d'euros et à 2,53 milliards d'euros au 30 juin 2001. Le risque, à la baisse, de la parité contre euro des devises des filiales et participations libellées en « *monnaies out* » est pour une large part concentré sur les positions en dollar de Crédit Agricole Indosuez.

Au total, la CNCA consolide l'ensemble des positions de change générées par les différentes activités du Groupe Crédit Agricole et gère la position nette en résultant.

4.15 DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DU CONTROLE DE GESTION

La Direction de la Planification et du Contrôle de Gestion fait partie de la Direction de la Planification Stratégique et Participations France, laquelle est rattachée au Secrétariat Général Logistique et Organisation.

L'action de cette direction s'exerce sur le Groupe CNCA, le contrôle de gestion des Caisses Régionales étant de la compétence de la Direction des Relations avec les Caisses Régionales et le suivi du contrôle de gestion des filiales étrangères se faisant à travers la Direction des Participations Internationales.

La Direction de la Planification et du Contrôle de Gestion a pour missions :

- d'assurer le contrôle de gestion des unités de la CNCA ;
- d'assurer un contrôle de second degré sur la gestion des filiales du Groupe CNCA ;
- d'établir la planification à moyen terme du Groupe CNCA ;
- d'exercer un suivi mensuel d'activité et des moyens des unités ; et
- de mener des études ponctuelles et de participer aux projets impliquant la stratégie du Groupe CNCA et leur mise en œuvre.

4.16 CAPITAUX PROPRES, CAPITAUX PERMANENTS, ADEQUATION DES FONDS PROPRES ET RENDEMENTS DES FONDS PROPRES

4.16.1 Capitaux propres

Le tableau suivant présente des données sur les capitaux propres *pro forma* du Groupe CNCA, y compris le résultat de l'exercice après affectation, ainsi que les montants *pro forma* totaux de provisions.

Groupe CNCA pro forma
Capitaux propres et provisions

(en millions d'euros)	31 décembre 1998	31 décembre 1999	31 décembre 2000	30 juin 2001
Capitaux propres*	12.670	15.777	18.091	17.671
Provisions totales	5.140	6.723	6.965	8.394
Capitaux propres et provisions	17.810	22.500	25.056	26.065

* *Y compris intérêts minoritaires et FRBG.*

4.16.2 Capitaux permanents

Le tableau ci-dessous détaille la composition des capitaux permanents *pro forma* du Groupe CNCA consolidé au 31 décembre 2000 et au 30 juin 2001.

(en millions d'euros)	31 décembre 2000	30 juin 2001
Dettes à long terme (hors part à court terme) :		
emprunts obligataires	*19.686*	*18.661*
emprunts subordonnés	*12.423*	*12.967*
Sous-total	***32.109***	***31.628***
Titres assimilés à des fonds propres :		
titres subordonnés à durée indéterminée	*588*	*601*
titres subordonnés à intérêts progressifs	*0*	*0*
titres participatifs	*4*	*5*
titres de capital	*0*	*0*
Sous-total	***592***	***606***
Capitaux propres :		
fonds pour risques bancaires généraux	*2.583*	*1.528*
réserves et primes d'émission	*10.873*	*11.994*
capital souscrit	*2.241*	*2.318*
résultat de l'exercice	*1 374*	*771*
subventions d'investissement	*84*	*101*
intérêt minoritaires	*936*	*959*
Sous-total	***18.091***	***17.671***
Capitaux permanents	**50.792**	**49.905**

4.16.3 Adéquation des fonds propres

En 1988, le Comité sur les règles et pratiques de contrôle des opérations bancaires (dit « Comité de Bâle »), comprenant les représentants de banques centrales et d'autorités de surveillance du « Groupe des dix » (Allemagne, Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède) et du Luxembourg, a recommandé l'adoption d'un ensemble de normes de pondération du risque et de niveaux minimaux souhaitables de fonds propres réglementaires. Ces recommandations prévoyaient que les établissements de crédit à vocation internationale devaient disposer de fonds propres au minimum égaux à 8% du total de leurs risques de crédit, dont 4% en noyau dur (*Tier 1*). Ces recommandations ont été imposées au niveau européen avec l'adoption en 1989, par le Conseil des Communautés Européennes, de deux directives à vocation réglementaire définissant les normes d'adéquation des fonds propres aux risques de crédit au sein de la Communauté Européenne.

Les normes ainsi définies ont ensuite connu deux évolutions significatives : la première au niveau européen avec l'adoption de la « Directive européenne sur l'adéquation des fonds propres », la seconde au niveau international avec l'adoption par le Comité de Bâle de normes BRI (Banque de Règlements Internationaux) modifiées.

La Directive européenne sur l'adéquation des fonds propres

Aspects généraux

En 1993, la Directive sur l'adéquation des fonds propres des entreprises d'investissement et des établissements de crédit *(Capital Adequacy Directive*) a étendu aux risques de marché le champ d'application de la réglementation européenne en matière d'adéquation des fonds propres. Les dispositions des directives européennes en matière d'adéquation des fonds propres ont été transposées dans la réglementation française par une série de règlements adoptés par le Comité de la Réglementation Bancaire et Financière jusqu'en 1999 (ci-après collectivement dénommés « **Réglementation CAD** »).

Depuis le 1er janvier 1996, les banques françaises sont tenues par la Réglementation CAD de respecter des exigences de fonds propres au titre de leurs activités de marché, en complément des exigences préexistantes au titre de leurs activités de banque commerciale. En effet, outre le risque de crédit, la Réglementation CAD définit des normes applicables aux activités de marché des entreprises d'investissement afin de prendre en compte le risque de taux d'intérêt, le risque lié à l'évolution des marchés et le risque de livraison. Enfin, des exigences supplémentaires de fonds propres sont destinées à couvrir le risque de change de l'ensemble des activités, tant de marché que de banque commerciale. Tel que défini par la Réglementation CAD, le ratio d'adéquation des fonds propres (« **ratio CAD** ») d'une banque française est calculé en divisant le montant total des fonds propres disponibles (fonds propres relevant des *Tier 1* et *Tier 2* ainsi que certains éléments complémentaires) par les exigences de fonds propres au titre des différents types de risques encourus, chaque type de risque retenu étant pris en compte en fonction d'une pondération spécifique dont les taux sont définis par une grille prédéterminée. Conformément à la Réglementation CAD, le ratio CAD obtenu doit être au minimum égal à 100%.

« Ratio CAD » du Groupe CNCA sur une base *pro forma*

Le tableau ci-dessous détaille le calcul du ratio CAD du Groupe CNCA sur une base *pro forma* aux dates indiquées.

(en millions d'euros)	30 juin 2000	30 juin 2001
Risques de crédit	88.046	97.989
Risques de marché :		
Risques de taux	7.409	8.662
Risques actions	3.541	4.140
Risques de contrepartie	988	550
Risques de change	1.147	1.320
Risques sur produits de base	140	75
Risque de marché total	13.226	14.748
Capitaux propres exigés	101.272	112.737
Ratio CAD	**130,5**	**105,1**

La croissance du risque de crédit résulte à la fois du développement de l'activité de Sofinco (croissance de plus de 900 millions d'euros, y compris sur les encours de cartes bancaires, en un an), de la consolidation par intégration globale des filiales de Banco Bisel mises en équivalence en 2000, et surtout des encours du Crédit Agricole Indosuez, en croissance de plus de 5 milliards d'euros depuis le 30 juin 2000. La baisse du ratio CAD *pro forma* du Groupe CNCA est due principalement aux reprises sur les FRBG sur épargne-logement décrites au § 5.2.5.1.1.

Parallèlement, il importe de rappeler que les Caisses Régionales ont accordé à la CNCA leur garantie solidaire, à hauteur du total de leur capital et de leurs réserves, dans l'éventualité où elle ne pourrait pas faire face à ses obligations. Cette garantie constitue le pendant des engagements de la CNCA en tant qu'organe central, de maintenir la solvabilité et la liquidité des Caisses Régionales. Il existe ainsi une égalisation des niveaux de risques au sein du réseau du Groupe Crédit Agricole. Cette situation est reconnue par les agences de notation internationales qui accordent des notes identiques aux programmes d'émission de la CNCA et des Caisses Régionales notées.

Ratio de solvabilité européen des Caisses Régionales

En tant qu'établissement de crédit, chacune des Caisses Régionales doit respecter individuellement le ratio de solvabilité européen conformément aux normes posées par la Directive européenne sur l'adéquation des fonds propres. Le ratio de solvabilité européen qui existait avant le ratio CAD ne prenait pas en compte les risques de marché. Il est toujours applicable aux établissements de crédit ne portant pas des risques de marché significatif comme la plupart des Caisses Régionales, qui ne sont donc pas assujetties à la Réglementation CAD.

Le tableau ci-dessous présente la dispersion du ratio de solvabilité européen des Caisses Régionales (Caisse Régionale de la Corse exclue), aux dates indiquées.

(%)	31 décembre 1998	31 décembre 1999	31 décembre 2000	30 juin 2001
Plus haut	19,43	17,39	16,05	15,48
Moyen**	11,26	10,52	10,50	10,55
Plus bas	8,41	8,73	8,70	8,65

** *Moyenne arithmétique des ratios de solvabilité européens individuels.*

Le ratio international de solvabilité

Aspects généraux

En 1996, le Comité de Bâle a sensiblement modifié la définition des normes BRI afin de couvrir les risques des opérations de marché à l'instar des opérations de crédit. Cette nouvelle définition classe en risque de marché (i) les risques relatifs aux instruments de taux et aux actions détenus en portefeuille de négociation, et (ii) les risques de change et risques sur matières premières inscrits en compte. Conformément aux modifications de 1996, complétées en septembre 1997 par le Comité de Bâle, les normes BRI, tout en maintenant une exigence de fonds propres au regard des risques de crédit, imposent désormais aux établissements de crédit de quantifier en montants d'équivalent risques de crédit leurs risques de marché et de disposer de fonds propres au minimum égaux à 8% du total des risques de crédit et des risques de marché. La Commission Bancaire émet régulièrement des avis relatifs aux modalités d'application et de calcul du ratio international de solvabilité. Néanmoins, le ratio international de solvabilité n'a pas force réglementaire. Conformément à la réglementation, le Groupe CNCA calcule semestriellement le ratio CAD et non pas le ratio international de solvabilité.

Ratio international de solvabilité du Groupe Crédit Agricole

En application des recommandations BRI, le ratio international de solvabilité global du Groupe Crédit Agricole au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000 et au 30 juin 2001 était respectivement de 10,5%, 10,2% et 10,0% et son ratio de *Tier 1* était de 9,6% aux 31 décembre 1999 et 2000 et de 9,8% au 30 juin 2001.

Les tableaux ci-dessous détaillent les risques du Groupe Crédit Agricole mesurés en équivalent risque de crédit (après pondération liée à la contrepartie) et le niveau des fonds propres réglementaires calculé conformément aux recommandations BRI, aux dates indiquées.

(en millions d'euros)	31 décembre 1998	31 décembre 1999	31 décembre 2000	30 juin 2001
Risques				
Equivalent risque de crédit	205.478,6	224.393,5	244.490,8	255.658,4
Risque de marché:				
Risque de taux	10.438,0	14.497,7	16.534,0	18.782,1
Risque actions	7.034,5	6.437,4	6.742,0	6.702,6
Risque de change	2.024,5	1.195,8	869,6	1.317,4
Risque sur matières premières	0,0	0,0	88,3	76,2
Risque de marché total	19.497,0	22.131,0	24.233,9	26.878,3
Total	**224.975,6**	**246.524,5**	**268.724,7**	**282.536,7**

(en millions d'euros)	31 décembre 1998	31 décembre 1999	31 décembre 2000	30 juin 2001
Fonds Propres Disponibles :				
Tier 1	21.258,3	23.555,3	25.850,9	27.603,4
Tier 2	5.191,0	5.733,6	6.424,1	6.733,5
Tier 3	645,3	497,2	941,9	956,6
Déductions	2.302,4	3.877,4	5.854,9	7.027,5
Totaux fonds propres disponibles	24.792,2	25.908,6	27.361,9	28.266,0
Ratios :				
Ratio de solvabilité Tier 1	9,5%	9,6%	9,6%	9,8%
Ratio de solvabilité global	11,0%	10,5%	10,2%	10,0%

Ratio de solvabilité de Crédit Agricole Indosuez

Le ratio international de solvabilité de Crédit Agricole Indosuez au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000 était respectivement de 10,4% et 10,2% et son ratio de *Tier 1* était de 6,7% à ces deux dates.

Projet de réforme des normes BRI

En 1998, le Comité de Bâle a entamé des consultations aux fins de réformer les recommandations applicables en matière de ratios de solvabilité bancaire internationaux. Aux termes de cette réforme, l'accord actuellement en vigueur céderait la place à un nouvel accord basé sur une approche plus qualitative de la mesure des risques encourus.

Dans la dernière version en date de sa proposition, le Comité de Bâle propose d'évaluer le risque de crédit selon l'une des deux méthodes suivantes : l'une dite « standard », s'appuyant sur une matrice de pondération en fonction de notations externes des contreparties, distinguant les Etats, les banques, les collectivités publiques et les entreprises ; la seconde dite « alternative », reposant sur les notations internes des banques, tenues de prendre en compte la probabilité de défaut, l'exposition au risque et le taux de récupération de leurs crédits. En outre, le nouveau ratio couvrirait le risque opérationnel des banques, c'est-à-dire les risques de dysfonctionnement et les risques juridiques. Par ailleurs, la réforme insiste sur le rôle des procédures internes de contrôle de l'adéquation des capitaux et sur les obligations d'information sur la structure et l'allocation des fonds propres ainsi que sur l'exposition aux risques.

A la suite d'une consultation lancée en janvier 2001, le Comité de Bâle a reçu plus de 250 commentaires et a donc décidé d'entamer en janvier 2002 de nouvelles négociations avec le milieu bancaire. Un accord pourrait intervenir en 2002 et laisserait trois ans aux banques pour se conformer aux nouveaux standards internationaux ainsi définis. En l'état actuel des discussions, la CNCA ne peut se prononcer sur la probabilité de l'adoption d'une réforme des normes en matière de ratio de solvabilité, ni sur le contenu de cette réforme. Elle ne peut davantage se prononcer sur les effets d'une telle réforme sur sa situation financière ni sur les résultats de ses activités.

4.16.4 Rendement des fonds propres

Le tableau ci-dessous présente les ratios issus des comptes *pro forma* du Groupe CNCA.

Groupe CNCA *pro forma*

(en millions d'euros)	31 décembre 1999	31 décembre 2000	30 juin 2001
Résultat net consolidé	1.141	1.414	783
Part du groupe dans le résultat de l'exercice	1.100	1.374	771
Capitaux propres moyens du Groupe CNCA*	10.743	13.146	14.727
Rentabilité des capitaux propres moyens (en **%)****	10,6%	10,8%	10,7%
Situation nette***	13.339	15.508	16.143
Total actif en fin de période	471.714	488.221	505.144
Situation nette sur total actif (en %)	2,8%	3,2%	3,2%

(*) = capitaux propres au 31 décembre (n-1) hors résultat de l'année et hors FRBG + capitaux propres au 31 décembre (n) hors résultat de l'année et hors FRBG/2.

(**) = résultat net/capitaux propres moyens. Au 30 juin 2001: annualisé sur la base du nombre de jours exacts du semestre rapporté à l'année.

(***) = capitaux propres part du groupe (y compris le résultat) + intérêts minoritaires (y compris le résultat), hors FRBG.

4.17 DONNEES CHIFFREES COMPLEMENTAIRES SUR L'ACTIVITE

4.17.1 Actifs productifs d'intérêts moyens – Marges et écarts

Le tableau suivant présente les actifs *pro forma* productifs d'intérêts moyens du Groupe CNCA, les intérêts bruts *pro forma* perçus, le taux de rendement brut, le taux de rendement net et l'écart de rendement sur une base *pro forma*.

Groupe CNCA *pro forma*

(en millions d'euros, sauf pourcentages)	31 décembre 1999	31 décembre 2000	30 juin 2001
Actifs productifs d'intérêts moyens*	318.792	336.675	347.966
Intérêts bruts perçus	20.946	22.362	12.243
Marge nette d'intérêts	2.181	574	283
Taux de rendement brut***	6,57%	6,64%	7,10%**
Taux de rendement net****	0,68%	0,17%	0,16%**
Ecart de rendement*****	5,89%	6,47%	6,94%

* *Au 31 décembre : somme des actifs productifs d'intérêts au 31 décembre de l'année considérée et au 31 décembre de l'année précédente, divisée par deux. Au 30 juin 2001 : somme des actifs productifs d'intérêts au 30 juin 2001 et au 30 juin 2000 multipliée par le nombre de jours exact du semestre rapporté à l'année.*

** *Calculé sur une base annuelle en multipliant les sommes par le nombre de jours exact du semestre rapporté à l'année.*

*** *Intérêts bruts perçus sur actifs productifs d'intérêts moyens.*

**** *Marge nette d'intérêts sur actifs productifs d'intérêts moyens.*

***** *Taux de rendement brut moins taux de rendement net.*

La signification du taux de rendement net est fortement réduite par le fait que des charges d'intérêt comptabilisées dans la marge d'intérêt peuvent être compensées par la réalisation de produits enregistrés dans d'autres postes du produit net bancaire. Ainsi, au cours de l'exercice 2000, et pendant le premier semestre 2001, des opérations d'optimisation du bilan de la CNCA ont entraîné le dégagement de charges d'intérêt significatives, dont les contreparties, bien que constatées dans le produit net bancaire, n'ont pas le caractère de produits d'intérêts (cf. *infra* § 5.2.5.1.2.1).

4.17.2 Actif – Portefeuille de titres

Valeur nette au bilan et valeur estimative des titres du portefeuille du Groupe CNCA pro forma

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable *pro forma* et la valeur estimative *pro forma* des titres négociés et non négociés sur un marché réglementé, détenus par le Groupe CNCA aux dates indiquées.

Groupe CNCA *pro forma*

(en millions d'euros)	31 décembre 2000					31 décembre 1999
	Transaction	**Placement**	**Titres de l'activité de portefeuille**	**Investissement**	**Total**	**Total**
Effets publics et valeurs assimilées :						
Valeur brute:	13.934	6.042		8.053	28.029	35.178
dont surcote restant à amortir		0		122	122	320
dont décote restant à amortir		16		60	76	18
Créances rattachées		66		336	402	528
Provisions		(3)			(3)	(7)
Valeur nette au bilan	13.934	6.105		8.389	28.428	35.699
Obligations et autres titres à revenus fixes :						
Valeur brute:						
émis par organismes publics	2.818	2.317		1.431	6.566	7.894
autres émetteurs :	8.030	6.132		8.427	22.589	18.764
dont surcote restant à amortir		23		14	37	79
dont décote restant à amortir		28		102	130	129
Créances rattachées		118		262	380	759
Provisions		(202)		(7)	(209)	(176)
Valeur nette au bilan	10.848	8.365		10.113	29.326	27.241
Actions et autres titres à revenus variables :						
Valeur brute	14.365	8.611	2.144		25.120	24.113
Créances rattachées	0	0	8		8	0
Provisions		(69)	(112)		(181)	(26)
Valeur nette au bilan	14.365	8.542	2.040		24.947	24 087
Total des valeurs estimatives	**39.147**	**24.204**	**3.249**	**18.994**	**85.594**	**89.113**

(en millions d'euros)	30 juin 2001				
	Transaction	**Placement**	**Titres de l'activité de portefeuille**	**Investissement**	**Total**
Effets publics et valeurs assimilées :					
Valeur brute :	15.160	8.766		6.403	30.329
dont surcote restant à amortir		4		88	92
dont décote restant à amortir		8		28	36
Créances rattachées		67		151	218
Provisions		(1)			(1)
Valeur nette au bilan	15.160	8.832	0	6.554	30.546
Obligations et autres titres à revenus fixes :					
Emis par organismes publics	2.828	2.825		1.317	6.970
Autres émetteurs :	13.325	5.573		9.562	28.460
dont surcote restant à amortir		4		91	95
dont décote restant à amortir		6		82	88
Créances rattachées		148		234	382
Provisions		(251)		(12)	(263)
Valeur nette au bilan	16.153	8.295	0	11.101	35.549
Actions et autres titres à revenus variables :					
Valeur brute	16.558	5.919	2.145		24.622
Créances rattachées			21		21
Provisions		(86)	(138)		(224)
Valeur nette au bilan	16.558	5.833	2.028		24.419
Total des valeurs estimatives	**47.871**	**23.891**	**3.020**	**18.048**	**92.830**

Variations nettes des provisions sur titres

Le tableau ci-dessous fait apparaître les variations du montant des provisions afférentes aux titres de transaction, titres de placement, participations et activités de portefeuille du Groupe CNCA *pro forma*, aux dates indiquées.

Groupe CNCA *pro forma*

(en millions d'euros)	31 décembre 1999	31 décembre 2000	30 juin 2001
Ouverture	796	850	778
Dotations aux provisions	216	218	129
Reprises sur provisions et utilisations	(224)	(368)	(81)
Autres variations	62	78	35
Fin de l'année	850	778	861

4.17.3 Ventilation par monnaie des éléments d'actif et de passif

Le tableau suivant présente les contributions par devises au bilan *pro forma* du Groupe CNCA au 31 décembre 2000 et au 30 juin 2001.

Groupe CNCA *pro forma*

(en milliards d'euros)	31 décembre 2000		30 juin 2001	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Répartition des valeurs brutes en :				
Franc français	272,9	290,9	271,1	296,0
Euro	118,9	99,3	121,8	90,2
Autres devises in	9,6	4,4	10,9	4,4
Total zone euro	401,4	394,6	403,8	390,6
Autres devises de l'Union Européenne	7,1	9,7	8,8	14,3
Dollar US	51,9	66,2	58,4	78,8
Yen	11,6	7,2	16,4	8,1
Autres devises	16,2	10,5	17,7	13,3
Total	**488,2**	**488,2**	**505,1**	**505,1**

4.17.4 Engagements hors-bilan

Le tableau suivant présente les engagements hors bilan du Groupe Crédit Agricole aux dates indiquées.

Groupe Crédit Agricole

(en millions d'euros)	31 décembre 1998	31 décembre 1999 (retraité)	31 décembre 2000	30 juin 2001
Engagements donnés	79.978	93.915	103.131	117.177
Engagements de financement	51.257	60.280	64.807	71.351
Engagements en faveur d'établissements de crédit	8.792	3.036	2.406	2.821
Engagements en faveur de la clientèle	42.465	57.244	62.401	68.530
Engagements de garantie	26.263	30.460	33.105	34.531
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	9.072	10.503	10.413	11.419
Engagements d'ordre à la clientèle	17.191	19.957	22.692	23.112
Engagements donnés par les entreprises d'assurances	0	978	1.042	658
Engagements sur titres	2.458	2.197	4.177	10.637
Titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise	23	4	7	0
Autres engagements donnés	2.435	2.193	4.170	10.637
Engagements reçus	23.091	31.571	45.424	49.574
Engagements de financement	1.713	936	3.000	1.132
Engagements reçus d'établissements de crédit	1.694	916	3.000	1.099
Engagements reçus de la clientèle	19	20	0	33
Engagements de garantie	18.146	23.068	27.564	31.336
Engagements reçus d'établissements de crédit	5.313	4.108	3.347	4.324
Engagements reçus de la clientèle	12.833	18.960	24.217	27.012
Engagements reçus par les entreprises d'assurances	0	5.364	9.332	9.385
Engagements sur titres	3.232	2.203	5.528	7.721
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise	135	47	8	30
Autres engagements reçus	3.097	2.156	5.520	7.692

Ce tableau présente des informations relatives au Groupe Crédit Agricole et non au Groupe CNCA.

4.18 ELEMENTS D'APPRECIATION COMPLEMENTAIRES SUR LE GROUPE CNCA

4.18.1 Rôle d'organe central de la CNCA

En sa qualité d'organe central du réseau constitué par les Caisses Régionales, les Caisses Locales et leurs filiales respectives ayant le statut d'établissements de crédit (cf. *supra* § 3.1.2.2), la CNCA représente les établissements de crédit qui lui sont affiliés auprès des autorités de tutelle et garantit la liquidité et la solvabilité de chacun de ces établissements, et notamment celles des Caisses Régionales dont elle détiendra 25% du capital à l'issue des Opérations.(63) En corollaire de ces obligations de garantie, la CNCA est habilitée par les textes législatifs et réglementaires à exercer un contrôle administratif, technique et financier sur leur organisation et leur gestion.

Dans ce cadre, la CNCA a mis en place des outils de pilotage et de suivi de la gestion des Caisses Régionales, à travers notamment l'établissement de normes et procédures comptables communes, de tableaux de bord de gestion individuels et de comparaison des résultats des Caisses Régionales. La CNCA dispose également du droit d'effectuer des contrôles sur place et de certains pouvoirs de sanction. De plus, les Caisses Régionales établissent leurs propres comptes individuels ou consolidés et, en leur qualité d'établissements de crédit, sont individuellement soumises à la réglementation bancaire et tenues, notamment, de respecter les ratios de liquidité et de solvabilité prudentiels.

Les moyens de suivi, de contrôle et de sanction disponibles n'excluent toutefois pas l'éventualité de difficultés pouvant justifier la mise en jeu de la garantie légale de la CNCA. Ainsi, au titre de cette garantie, la CNCA a dû, dans le passé, mettre en œuvre les moyens nécessaires au redressement de certaines Caisses Régionales en difficulté, sous forme notamment de recapitalisation ou d'abandons de créances, et il ne peut être exclu que cette garantie doive être mise en œuvre à l'avenir.

Pour permettre à la CNCA d'assumer ses responsabilités d'organe central et de mettre en œuvre la solidarité interne au Groupe Crédit Agricole, le Protocole prévoit la constitution d'un Fonds pour Risques Bancaires de Liquidité et de Solvabilité avec une dotation de 609,8 millions d'euros qui sera individualisée dans les comptes de la CNCA et qui sera alimentée à hauteur de 75% par la CNCA et à hauteur de 25% par les Caisses Régionales (cf. *supra* § 3.7.2). Si une ou plusieurs Caisses Régionales venaient à connaître des difficultés financières, la garantie de la CNCA pourrait être mise en œuvre dans le cadre de ce Fonds pour Risques Bancaires de Liquidité et de Solvabilité. Bien que le Groupe CNCA n'ait pas connaissance, à la date d'enregistrement du présent Document, de faits susceptibles d'entraîner l'intervention du Fonds pour Risques Bancaires de Liquidité et de Solvabilité et anticipe que ses interventions éventuelles seront couvertes par les produits financiers générés par le placement des sommes allouées au Fonds pour Risques Bancaires de Liquidité et de Solvabilité, il ne peut être garanti que ces ressources n'aient pas à être utilisées ou, en cas d'épuisement de ces ressources, complétées par la CNCA.

4.18.2 Relations avec les Caisses Régionales

Absence de contrôle capitalistique des Caisses Régionales par la CNCA

Les revenus du Groupe CNCA dans le pôle de la banque de proximité en France et le pôle gestion pour compte propre et divers dépendent de façon significative des Caisses Régionales, dont la CNCA détiendra 25% du capital à l'issue des Opérations.(63) Les Caisses Régionales constituent en effet le principal réseau de distribution des produits et services offerts par le Groupe CNCA dans le pôle banque de proximité en France.

La participation de 25% de la CNCA au capital des Caisses Régionales prendra la forme de CCA et/ou de CCI qui sont des titres sans droit de vote et ne confèrent donc pas à leur détenteur les mêmes droits que des actions. Si elle participera aux assemblées de sociétaires du fait de la détention d'une part sociale, la CNCA n'exercera toutefois aucun contrôle sur les décisions requérant l'accord des sociétaires des Caisses Régionales.

Il reste que les relations entre la CNCA et les Caisses Régionales ne sauraient être résumées à ce seul lien en capital, dès lors que, d'une part, dans le cadre de la mission d'organe central qui lui est dévolue, un certain nombre de décisions des Caisses Régionales sont soumises à l'autorisation préalable de la CNCA (prise de participation dans des établissements de crédit ou sociétés d'assurance ou investissements à l'étranger, nomination du Directeur Général des Caisses Régionales ou modifications statutaires) et que, d'autre part, les Caisses Régionales détiennent, au travers du Holding de Contrôle, le contrôle majoritaire de la CNCA au développement de laquelle elles sont donc directement intéressées.

Relations avec les Caisses Régionales

Aux termes du Protocole, la CNCA et les Caisses Régionales conviendront que les relations internes au Groupe Crédit Agricole seront régies par les stipulations du Protocole décrites au § 3.7.9. De même, le Protocole prévoit que les évolutions futures des commissions de distribution et de tarification des produits et services entre les Caisses Régionales, d'une part, et la CNCA et ses filiales, d'autre part, seront fixées par référence aux conditions de marché, mais que les conditions précises feront l'objet de négociations au cas par cas entre les parties concernées.

Ces différentes relations sont en vigueur de longue date entre les entités concernées du Groupe Crédit Agricole. Le Groupe CNCA estime qu'elles sont réalisées à des conditions raisonnables et qu'elles devraient se poursuivre dans des conditions comparables à celles en vigueur, considération prise du souci des parties intéressées de maintenir l'harmonie et les équilibres existants au sein du groupe et des intérêts communs des Caisses Régionales et du Groupe CNCA compte tenu de la détention par les premières de 70% du capital de la CNCA. La modification des conditions financières de ces relations entre les Caisses Régionales et le Groupe CNCA, si elle intervient, pourra toutefois avoir des incidences sur les résultats du Groupe CNCA.

(63) À l'exception de la Caisse Régionale de la Corse (cf. supra § 3.7.5 et § 4.9).

Chapitre V – Patrimoine – Situation Financière – Résultats

5.1 CHIFFRES CLES

5.1.1 Chiffres clés *pro forma* consolidés

Les chiffres clés présentés dans le tableau ci-dessous sont extraits des comptes consolidés *pro forma* du Groupe CNCA présentés aux paragraphes 5.5 et 5.6, dont les principes d'établissement sont résumés au paragraphe 5.1.3. Ces comptes *pro forma* n'ont pas été audités mais ont fait l'objet d'un examen par les commissaires aux comptes de la CNCA. Ils pourraient toutefois ne pas correspondre à ce que les résultats du Groupe CNCA auraient réellement été si le Groupe CNCA avait eu au cours des exercices concernés la configuration qui sera la sienne à l'issue des Opérations et les tendances qui peuvent en être déduites ne correspondent pas nécessairement à ce que les performances du Groupe CNCA pourraient être à l'avenir.

Compte de résultat *pro forma* consolidé

(en millions d'euros)	Exercices clos le 31 décembre			Six mois clos le 30 juin	
	1998	1999	2000	2000	2001
			(*pro forma*, non-certifiés)		
Produits nets d'intérêts	1.510	2.181	574	791	283
Commissions nettes	(365)	(26)	383	149	188
Gains sur opérations des portefeuilles de négociation	1.393	1.736	2.160	1.045	1.308
Gains sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	450	318	1.263	328	512
Marge brute des activités d'assurances	913	861	733	451	518
Autres produits nets	224	395	607	271	269
Produit net bancaire	**4.125**	**5.465**	**5.720**	**3.035**	**3.078**
Charges générales d'exploitation	(2.305)	(3.222)	(3.676)	(1.759)	(1.977)
Dotations aux amortissements	(167)	(243)	(245)	(124)	(135)
Résultat brut d'exploitation	**1.653**	**2.000**	**1.799**	**1 152**	**966**
Coût du risque	(783)	(848)	(692)	(236)	(164)
Résultat d'exploitation	**870**	**1.152**	**1.107**	**916**	**802**
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	541	727	501	309	447
Résultat net sur actifs immobilisés	296	205	312	88	39
Résultat courant avant impôt	**1.707**	**2.084**	**1.920**	**1.313**	**1.288**
Résultat net exceptionnel	(66)	(342)	(217)	(116)	(16)
Impôt sur les bénéfices	(430)	(576)	62	(251)	(519)
Amortissement des écarts d'acquisition	(219)	(156)	(208)	(91)	(121)
Dotations nettes aux FRBG	(164)	131	(143)	(112)	151
Résultat net	**828**	**1.141**	**1.414**	**743**	**783**
Intérêts minoritaires	3	41	40	37	12
Résultat net part du groupe	**825**	**1.100**	**1.374**	**706**	**771**

Bilan consolidé *pro forma* résumé

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 1998	1999	2000 (*pro forma*, non certifiés)	Au 30 juin 2000	2001
Actif					
Opérations interbancaires et assimilées	97.673	106.791	98.484	114.990	104.968
Opérations internes au Groupe Crédit Agricole	130.727	144.241	146.980	146.568	144.080
Opérations avec la clientèle	50.585	53.111	63.267	58.984	67.083
Opérations de crédit-bail et assimilées	4.332	5.068	5.929	5.422	6.349
Opérations sur titres	37.470	51.328	54.273	46.193	59.968
Placements des entreprises d'assurances	56.640	63.395	72.085	69.906	76.412
Part des réassureurs dans les provisions techniques	115	172	91	116	98
Valeurs immobilisées	13.160	16.264	16.826	17.257	17.963
Ecarts d'acquisition	144	702	1.376	1.095	1.398
Comptes de régularisation et actifs divers	22.645	30.642	28.910	35.820	26.825
Total Actif	**413.491**	**471.714**	**488.221**	**496.351**	**505.144**
Passif					
Opérations interbancaires et assimilées	57.030	72.512	73.226	76.914	78.963
Opérations internes au Groupe Crédit Agricole	23.595	28.674	27.050	25.549	22.337
Comptes créditeurs de la clientèle	189.329	193.945	191.535	202.972	201.657
Dettes représentées par un titre	34.087	43.918	55.642	49.219	58.955
Provisions techniques des entreprises d'assurances	55.325	62.341	70.814	67.351	74.903
Comptes de régularisation et passifs divers	27.617	39.989	35.868	41.609	32.925
Provisions et dettes subordonnées	13.838	14.558	15995	15.117	17.733
FRBG	2.554	2.438	2.583	2.550	1.528
Intérêts minoritaires	691	1.342	936	1.192	959
Capitaux propres part du Groupe (hors FRBG)	9.425	11.997	14.572	13.878	15.184
Total Passif	**413.491**	**471.714**	**488.221**	**496.351**	**505.144**

Ratios clés *pro forma* consolidés

ROE (après impôt)(*)	n.d.	12,17%	12,35%	12,72%	12,35%
Ratio CAD	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	105%
Ratio CAD sur noyau dur	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	105%
Taux de créances douteuses dans les encours brutes	4,9%	7,0%	5,9%	6,65%	6,35%
Taux de couverture de créances douteuses	51,2%	69,1%	71,6%	68,9%	68,3%

n.d. = non disponible

* *Le ROE (return on equity) d'une année est égal au résultat net part du groupe de l'année considérée, avant amortissement des sur-valeurs, divisé par la moyenne arithmétique des capitaux propres part du groupe (hors FRBG) au 31 décembre de l'année précédente et de l'année pour laquelle le ROE est calculé. Le ROE pour un semestre est calculé de la même façon, puis annualisé en multipliant le résultat par deux. De plus, le taux de distribution semestriel est de 35% du résultat net.*

5.1.2 Ventilation des résultats consolidés *pro forma* par pôle d'activité

5.1.2.1 Composition des pôles d'activité

Dans ses comptes consolidés *pro forma*, le Groupe CNCA présente ses résultats par métier en fonction de cinq pôles. La composition de ces pôles a été affinée par rapport à la présentation des comptes publiés de la CNCA au 31 décembre 2000 qui, notamment, ne distinguaient que quatre pôles. Les cinq pôles d'activité de la CNCA sont :

- **la banque de proximité en France.** Ce pôle comprend les résultats des activités des filiales de la CNCA offrant des produits et services bancaires aux particuliers, professionnels, PME et collectivités locales en France (Sofinco pour le crédit à la consommation, Ucabail pour le crédit-bail, Transfact pour l'affacturage, le Cedicam pour la gestion des moyens de paiement), ainsi que la garantie de Foncaris sur des crédits distribués par la banque de proximité. Les Caisses Régionales et leurs filiales font partie de ce pôle. Néanmoins, l'impact de leur consolidation par mise en équivalence n'apparaît pas dans le produit net bancaire mais sous la rubrique « quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence » dans la mesure où elles seront détenues seulement à hauteur de 25% de leur capital par la CNCA;

- **la gestion d'actifs, les assurances et la banque privée.** Ce pôle comprend les résultats des activités de gestion d'actifs (gestion d'OPCVM et comptes gérés), exercées principalement par Crédit Agricole Asset Management et BFT, des activités d'assurance-vie (exercées par Predica), d'assurance IARD (exercées par Pacifica) et de banque privée (exercée principalement par des filiales de Crédit Agricole Indosuez : BGP Indosuez, CAI Suisse, Crédit Foncier de Monaco, CAI Luxembourg et, depuis le deuxième semestre 2000, CIBC Suisse devenue Banque CAI Suisse après sa fusion avec CAI Suisse au cours du premier semestre 2001). Dans l'attente de son rapprochement avec Crédit Agricole Asset Management, qui devrait intervenir au cours du deuxième semestre 2001, les résultats de CPR Gestion restent inclus dans le pôle gestion pour compte propre et divers aux côtés de l'ensemble du groupe CPR ;

- **la banque de grande clientèle.** Ce pôle se décompose en deux grandes activités : la banque de marchés et d'investissements qui comprend les résultats des activités « actions », des marchés de capitaux (dette/change), des services financiers de la banque d'investissement et des activités de capital investissement du groupe UI (UI, IDIA et Sofipar) et la banque de financement composée des résultats des financements d'actifs, de l'exploitation bancaire, des actifs dépréciés (*work-out*) de Crédit Agricole Indosuez et des activités de financements structurés de CAL FP ;

- **la banque de détail à l'étranger.** Ce pôle comprend les résultats des filiales intégrées globalement ou par mise en équivalence dont l'activité ressort, majoritairement, de la banque de détail à l'étranger (principalement en Italie (IntesaBci), en Argentine (Banco Bisel), au Portugal (BES) et les filiales étrangères de Sofinco et d'Ucabail), ainsi que les résultats des participations bancaires non consolidées de la CNCA ressortant de cette activité (dividendes versés par Bradesco, la Banque Commerciale de Grèce...). Le groupe polonais Lukas, lorsqu'il sera consolidé, à compter du 30 septembre 2001, sera également classé dans ce pôle ; et

- **le pôle gestion pour compte propre et divers.** Ce pôle comprend la charge des titres subordonnés remboursable (« **TSR** ») reputés avoir financé la participation de la CNCA dans les Caisses Régionales (cf. *infra* § 5.1.3), la fonction d'organe central de la CNCA, la gestion actif-passif (en particulier, la marge de transformation de la CNCA), et des opérations exceptionnelles, liées, notamment, à des changements de réglementations comptables ou de présentation (tels que les réserves de capitalisation des sociétés d'assurances) pour améliorer la lisibilité des comptes par métiers. Il comprend également les résultats de l'ensemble des activités du groupe CPR et de diverses autres sociétés du Groupe CNCA (Uni-Edition, sociétés immobilières d'exploitation portant des immeubles affectés à plusieurs pôles...), ainsi que les dividendes ou autres revenus et charges de la CNCA sur ses participations et autres titres non consolidés (hors la banque de réseau à l'étranger). Enfin, les résultats nets sur immobilisations financières sont par nature affectés à ce poste (dotations nettes et plus ou moins values de cessions de participations), de même que les provisions générales ou forfaitaires non attribuables à l'activité spécifique d'un pôle.

5.1.2.2 Résultats pro forma par pôle d'activité

(en millions d'euros)	Exercices clos le 31 décembre			Six mois clos le 30 juin	
	1998	1999	2000	2000	2001
		(*pro forma*, non certifiés)			
BANQUE DE PROXIMITE EN FRANCE					
Produit net bancaire	224	804	812	420	410
Charges de fonctionnement	(160)	(491)	(519)	(260)	(256)
Résultat brut d'exploitation	**64**	**313**	**293**	**160**	**154**
Coût du risque	(25)	(93)	(85)	(36)	(49)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	257	274	295	135	144
Résultat net sur actifs immobilisés	—	—	—	—	—
Résultat courant avant impôt	**296**	**494**	**503**	**259**	**249**
Résultat exceptionnel, impôts sur les bénéfices et dotations nettes aux FRBG	(21)	(88)	(95)	(51)	(37)
Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition	275	406	408	208	212
BANQUE DE GRANDE CLIENTELE					
Produit net bancaire	1.865	2.549	2.976	1.584	1.433
Charges de fonctionnement	(1.476)	(1.644)	(1.957)	(930)	(1.017)
Résultat brut d'exploitation	**389**	**905**	**1.019**	**654**	**416**
Coût du risque	(747)	(327)	(254)	(72)	(91)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	29	33	52	28	31
Résultat net sur actifs immobilisés	—	—	—	—	—
Résultat courant avant impôt	**(329)**	**611**	**817**	**610**	**356**
Résultat exceptionnel, impôts sur les bénéfices et dotations nettes aux FRBG	97	(192)	(352)	(252)	(104)
Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisitions	(232)	419	465	358	252
GESTION D'ACTIFS, ASSURANCES ET BANQUE PRIVEE					
Produit net bancaire	974	1.094	1.388	612	708
Charges de fonctionnement	(526)	(671)	(744)	(287)	(375)
Résultat brut d'exploitation	**448**	**423**	**644**	**325**	**333**
Coût du risque	(31)	(22)	(47)	(20)	(14)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	11	4	1	1	1
Résultat net sur actifs immobilisés	—	—	—	—	—
Résultat courant avant impôt	**428**	**405**	**598**	**306**	**320**
Résultat exceptionnel, impôts sur les bénéfices et dotations nettes aux FRBG	(158)	(103)	(148)	(72)	(66)
Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisitions	270	302	450	234	254
BANQUE DE DETAIL A L'ETRANGER					
Produit net bancaire	7	247	324	170	390
Charges de fonctionnement	(16)	(253)	(324)	(157)	(293)
Résultat brut d'exploitation	**(9)**	**(6)**	**0**	**13**	**97**
Coût du risque	(8)	(155)	(150)	(24)	(101)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	190	318	116	91	220
Résultat net sur actifs immobilisés	—	—	—	—	—
Résultat courant avant impôt	**173**	**157**	**(34)**	**80**	**216**
Résultat exceptionnel, impôts sur les bénéfices et dotations nettes aux FRBG	8	(40)	58	(34)	(10)
Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisitions	181	117	24	46	206
GESTION POUR COMPTE PROPRE ET DIVERS					
Produit net bancaire	1.055	771	220	249	137
Charges de fonctionnement	(294)	(406)	(377)	(249)	(171)
Résultat brut d'exploitation	**761**	**365**	**(157)**	**0**	**(34)**
Coût du risque	28	(251)	(156)	(84)	91
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	54	98	37	54	51
Résultat net sur actifs immobilisés	296	205	312	88	39
Résultat courant avant impôt	**1.139**	**417**	**36**	**58**	**147**
Résultat exceptionnel, impôts sur les bénéfices et dotations nettes aux FRBG	(587)	(366)	239	(71)	(167)
Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisitions	552	51	275	(13)	(20)

5.1.3 Résumé des principes d'établissement des comptes *pro forma* consolidés

Périmètre

Les comptes consolidés pro forma ont été établis en prenant pour hypothèse la réalisation des Opérations au 1er janvier 1998. Dans les comptes consolidés *pro forma*, les apports à la CNCA des participations des Caisses Régionales au capital de sept filiales (BFT, Crédit Agricole Asset Management, CAI Cheuvreux, Pacifica, Predica, CAICG et Sofinco) (les « Filiales Apportées») et les prises de participation par la CNCA au capital des Caisses Régionales (à l'exception de la Caisse Régionale de la Corse) sont réputés avoir eu lieu à cette date, à l'exception de l'apport des participations des Caisses Régionales dans Sofinco. Acquise par le Groupe CNCA en janvier 1999 à hauteur de 70% (c'est à dire y compris la part détenue en 1999 par les Caisses Régionales), Sofinco est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés *pro forma* à partir du 1er janvier 1999. Les titres des Filiales Apportées détenues conjointement par la CNCA et les Caisses Régionales sont rachetés sur la base de leurs capitaux propres consolidés dans le Groupe Crédit Agricole au 1er janvier 1998.

Les autres sociétés entrées dans le périmètre depuis le début 1998 sont intégrées dans les comptes consolidés *pro forma* à leurs dates respectives de première consolidation dans les comptes consolidés publiés du Groupe CNCA.

Toutes les sociétés cédées par le Groupe CNCA ou déconsolidées en 1998, 1999, et 2000 sont exclues du périmètre de consolidation dans les comptes consolidés *pro forma* dès le 1er janvier 1998.

Le tableau ci-dessous résume les entrées les plus significatives dans le périmètre au cours des trois derniers exercices, ainsi que la date à partir de laquelle les sociétés sont comprises dans les comptes consolidés *pro forma* et leur valeur d'entrée.

Exercice clos (en millions d'euros)	**Entrées significatives**	**Valeur d'entrée**	**Commentaires**
Déc-98	Caisses Régionales et filiales	6.860	Valeur de mise en équivalence des Caisses Régionales et de leurs filiales
	Predica	732	Différence de pourcentage
	Pacifica	21	Différence de pourcentage et passage de mise en équivalence à intégration globale
	Pôle CAIC/CAICG	36	Différence de pourcentage
	Pôle BFT	24	Différence de pourcentage
	Pôle CAAM	169	Différence de pourcentage
Déc-99	Groupe Sofinco	974	Acquisition de 70%
	Banco Bisel	97	Passage de mise en équivalence (30%) à intégration globale (61,6%)
Déc-00	Groupe Sofinco	495	Acquisition des 30% résiduels
	Banco Bisel	80	Intégration globale à 69,9% avec Bersa et Suquia mise en équivalence
	Banque CAI suisse	104	
	CPR	407	Taux de détention à 88,5% contre 29,7%

Financement et structure de l'acquisition des participations au capital des Caisses Régionales

Pour les besoins des comptes *pro forma*, l'acquisition des participations au capital des Caisses Régionales est réputée être financée par des TSR émis par la CNCA le 1er janvier 1998 pour un montant de 6,86 milliards d'euros avec une durée comprise entre 5 et 10 ans. Les TSR sont réputés porter intérêt à un taux fixe de 5%. L'acquisition est reputée être réalisée intégralement par la souscription des CCA nouvellement émis par les Caisses Régionales, et non pas par le rachat par la CNCA des CCI ramassés par les Caisses Régionales dans le cadre de la mise en oeuvre du mécanisme de liquidité. (cf. *supra* § 3.7.5)

Changements de principes comptables et de présentation par rapport aux comptes publiés

De façon générale, les changements de principes comptables opérés dans les comptes *pro forma* ont été introduits aux mêmes dates que dans les comptes publiés à l'exception de la consolidation globale des sociétés d'assurances. Dans les comptes consolidés publiés, les activités d'assurance-vie exercées par Predica sont consolidées par intégration globale à partir du 1er janvier 2000 (cf. *infra* § 5.2.4.1). Dans les comptes consolidés *pro forma*, cette méthode de consolidation est appliquée rétroactivement au 1er janvier 1998 à Predica, et également à Pacifica, la filiale d'assurance IARD, afin d'appliquer une méthode de consolidation identique à celle qui sera utilisée par la CNCA après sa cotation.

L'intégration dans le produit net bancaire des dotations aux provisions des intérêts sur créances douteuses et litigieuses est appliquée en 2000 dans les comptes *pro forma* alors qu'elle n'est pas appliquée dans les comptes publiés à cette date (cf. *infra* § 5.2.4.5). Ce changement de présentation entraîne une diminution du produit net bancaire de 104 millions d'euros en 2000 par rapport aux comptes publiés.

5.1.4 Résumé des effets des hypothèses *pro forma*

Les tableaux suivant présente les différences entre les comptes de résultats et bilans consolidés publiés et les comptes de résultats et bilans *pro forma*. Les principaux écarts sont détaillés dans les notes aux tableaux.

	Exercices clos le 31 décembre								
	1998			1999			2000		
(en millions d'euros)	Publié	Ecart	*Pro forma*	Publié[1]	Ecart	*Pro forma*	Publié	Ecart	*Pro forma*
Produits nets d'intérêts	1.867	(357)[2]	1.510	2.249	(68)[2]	2.181	1.022	(448)[2]	574
Commissions nettes	46	(411)[3]	(365)	17	(43)	(26)	461	(78)	383
Produits nets sur opérations financières	1.854	(11)	1843	2.057	(3)	2.054	3.417	6	3.423
Marge brute des activités d'assurances	—	913[4]	913	770	91	861	641	92	733
Autres produits nets	199	25	224	314	81	395	608	(1)	607
Produit net bancaire	**3.966**	**159**	**4.125**	**5.407**	**58**	**5.465**	**6.149**	**(429)**	**5.720**
Charges générales d'exploitation	(2.217)	(88)	(2.305)	(2.973)	(249)	(3.222)	(3.659)	(17)	(3.676)
Dotations aux amortissements	(163)	(4)	(167)	(230)	(13)	(243)	(245)	0	(245)
Résultat brut d'exploitation	**1.586**	**67**	**1.653**	**2.204**	**(204)**	**2.000**	**2.245**	**(446)**	**1.799**
Coût du risque	(787)	4	(783)	(807)	(41)	(848)	(781)	89[5]	(692)
Résultat d'exploitation	**799**	**71**	**870**	**1.397**	**(245)**	**1.152**	**1.464**	**(357)**	**1.107**
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	381	160[6]	541	366	361[6]	727	156	345[6]	501
Résultat net sur actifs immobilisés	318	(22)	296	210	(5)	205	313	(1)	312
Résultat courant avant impôt	**1.498**	**209**	**1.707**	**1.973**	**111**	**2.084**	**1.933**	**(13)**	**1.920**
Résultat net exceptionnel	(44)	(22)	(66)	(333)	(9)	(342)	(221)	4	(217)
Impôt sur les bénéfices	(450)	20	(430)	(677)	101[9]	(576)	(62)	124[9]	62
Amortissement des écarts d'acquisition	(216)	(3)	(219)	(117)	(39)	(156)	(201)	(7)[7]	(208)
Dotations nettes au FRBG	(170)	6	(164)	131	0	131	(143)	0	(143)
Résultat net	**618**	**210**	**828**	**977**	**164**	**1.141**	**1.306**	**108**	**1.414**
Intérêts minoritaires	49	(46)[8]	3	169	(128)[8]	41	334	(294)[8]	40
Résultat net part du groupe	**569**	**256**	**825**	**808**	**292**	**1.100**	**972**	**402**	**1.374**

(1) Les comptes publiés pour l'exercice 1999 sont ceux qui, lors de l'établissement des comptes de l'exercice 2000, ont fait l'objet de retraitements visant à les rendre comparables à ces derniers. Il s'agit en particulier de l'application du règlement n° 99-07 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux règles de consolidation des entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière. Ainsi, en particulier, la filiale d'assurance-vie Predica est consolidée par intégration globale dans les comptes de l'exercice 1999 présentés avec les comptes publiés pour l'exercice 2000.

(2) Les écarts sur les produits nets d'intérêts résultent, pour l'essentiel, de la rémunération des TSR réputés émis par la CNCA pour financer l'acquisition des CCA émis par les Caisses Régionales. Ces intérêts s'élevaient à 343 millions d'euros en 1998, 345 millions d'euros en 1999 et 349 millions d'euros en 2000.

(3) L'écart négatif de 411 millions d'euros sur le poste des commissions nettes résulte de la prise en compte à 100% des filiales du Groupe CNCA dès 1998, et de la consolidation par intégration globale de l'assurance-vie et de l'assurance IARD qui étaient mises en équivalence dans les comptes publiés.

(4) Représentent la consolidation par méthode d'intégration globale des sociétés d'assurances au 1er janvier 1998.

(5) L'écart sur le coût du risque en 2000 correspond principalement à l'effet du changement de présentation des provisions pour intérêts sur créances douteuses et litigieuses.

(6) Les écarts sur la quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence proviennent des résultats des Caisses Régionales, qui sont consolidées par mise en équivalence.

(7) L'écart sur l'amortissement des écarts d'acquisition en 2000 provient pour l'essentiel de l'hypothèse de construction des comptes pro forma consistant à ne pas faire apparaître, hors Sofinco, de nouveau *goodwill* ou *badwill* dans le traitement de l'apport des titres des Filiales Apportées. Ce traitement pourrait éventuellement être revu lors des Opérations.

(8) Les écarts représentent la réduction des intérêts minoritaires dans les Filiales Apportées pour lesquelles les Caisses Régionales sont réputées avoir apporté leurs participations à la CNCA.

(9) Les écarts correspondent principalement aux économies d'impôt liées à la charge d'intérêt sur les TSR finançant l'acquisition des prises de participations dans les Caisses Régionales.

(en millions d'euros)	Six mois clos le 30 juin 2000 Publié retraité [1]	Ecart	*Pro forma*	2001 Publié	Ecart	*Pro forma*
Produits nets d'intérêts [2]	962	(171)	791	456	(173)	283
Commissions nettes	187	(38)	149	239	(51)	188
Produits nets sur opérations financières	1.367	6	1.373	1.819	1	1.820
Marge brute des activités d'assurances[3]	399	52	451	453	65	518
Autres produits nets	274	(3)	271	267	2	269
Produit net bancaire	**3.189**	**(154)**	**3.035**	**3.234**	**(156)**	**3.078**
Charges générales d'exploitation	(1.747)	(12)	(1.759)	(1.967)	(10)	(1.977)
Dotations aux amortissements	(124)	0	(124)	(135)	0	(135)
Résultat brut d'exploitation	**1.318**	**(166)**	**1.152**	**1.132**	**(166)**	**966**
Coût du risque	(235)	(1)	(236)	(160)	(4)	(164)
Résultat d'exploitation	**1.083**	**(167)**	**916**	**972**	**(170)**	**802**
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence [4]	120	189	309	244	203	447
Résultat net sur actifs immobilisés	89	(1)	88	38	1	39
Résultat courant avant impôt	**1.292**	**21**	**1.313**	**1.254**	**34**	**1.288**
Résultat net exceptionnel	(115)	(1)	(116)	(16)	0	(16)
Impôt sur les bénéfices [5]	(314)	63	(251)	(580)	61	(519)
Amortissement des écarts d'acquisition	(91)	0	(91)	(117)	(4)	(121)
Dotations nettes au FRBG	(112)	0	(112)	150	1	151
Résultat net	**660**	**83**	**743**	**691**	**92**	**783**
Intérêts minoritaires [6]	135	(98)	37	110	(98)	12
Résultat net part du groupe	**525**	**181**	**706**	**581**	**190**	**771**

(1) Cf. infra § 5.4.

(2) Les écarts sur les produits nets d'intérêts résultent, pour l'essentiel, de la rémunération des TSR réputés émis par la CNCA pour financer l'acquisition des CCA émis par les Caisses Régionales. Ces intérêts s'élèvent à 171 millions d'euros en juin 2000 et 173 millions d'euros en juin 2001.

(3) L'écart positif sur la marge brute résulte de la consolidation par intégration globale de l'assurance dommages IARD mise en équivalence dans les comptes publiés.

(4) Les écarts sur la quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence proviennent des résultats des Caisses Régionales, qui sont consolidées par mise en équivalence.

(5) Les écarts correspondent principalement aux économies d'impôt liées à la charge d'intérêt sur les TSR finançant l'acquisition des prises de participations dans les Caisses Régionales.

(6) Les écarts représentent la réduction des intérêts minoritaires dans les Filiales Apportées pour lesquelles les Caisses Régionales sont réputées avoir apporté leurs participations à la CNCA.

(en millions d'euros)	31 décembre 1999 Publié retraité[1]	Ecarts[2]	*Pro Forma*	2000 Publié	Ecarts[2]	*Pro Forma*	30 juin 2000 Publié retraité[3]	Ecarts [2]	*Pro Forma*	2001 Publié	Ecarts[2]	*Pro forma*
ACTIF												
Opérations interbancaires et assimilées [4]	107.658	(867)	106.791	99.511	(1.027)	98.484	115.827	(837)	114.990	106.133	(1.165)	104.968
Opérations internes au Groupe Crédit Agricole	144.220	21	144.241	146.973	7	146.980	146.546	22	146.568	144.073	7	144.080
Opérations avec la clientèle	49.317	3.794	53.111	63.208	59	63.267	58.933	51	58.984	67.020	63	67.083
Opérations de crédit bail et assimilées	4.917	151	5.068	5.929	0	5.929	5.422	0	5.422	6.349	0	6.349
Opérations sur titres	51.352	(24)	51.328	54.259	14	54.273	46.208	(15)	46.193	59.971	(3)	59.968
Placements des entreprises d'assurances	63.047	348	63.395	71.671	414	72.085	69.528	378	69.906	75.954	458	76.412
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	50	122	172	55	36	91	50	66	116	63	35	98
Valeurs immobilisées [5]	8.756	7.508	16.264	8.983	7.843	16.826	9.607	7.650	17.257	9.907	8.056	17.963
Ecarts d'acquisition	410	292	702	1.305	71	1.376	1.094	1	1.095	1.327	71	1.398
Comptes de régularisation et actifs divers	30.502	140	30.642	28.599	311	28.910	35.647	173	35.820	26.415	410	26.825
TOTAL ACTIF	**460.229**	**11.485**	**471.714**	**480.493**	**7.728**	**488.221**	**488.862**	**7.489**	**496.351**	**497.212**	**7.932**	**505.144**

(en millions d'euros)	31 décembre 1999 Publié retraité[1]	Ecarts	*Pro forma*	2000 Publié	Ecarts	*Pro forma*	30 juin 2000 Publié retraité[3]	Ecarts	*Pro forma*	2001 Publié	Ecarts	*Pro forma*
PASSIF												
Opérations interbancaires et assimilées	71.894	618	72.512	73.228	(2)	73.226	76.916	(2)	76.914	78.962	1	78.963
Opérations internes au Groupe Crédit Agricole	28.674	0	28.674	27.050	0	27.050	25.549	0	25.549	22.337	0	22.337
Comptes créditeurs de la clientèle	193.824	121	193.945	191.536	(1)	191.535	202.973	(1)	202.972	201.662	(5)	201.657
Dettes représentées par un titre	41.409	2.509	43.918	55.642	0	55.642	49.242	(23)	49.219	58.988	(33)	58.955
Provisions techniques des entreprises d'assurances	61.911	430	62.341	70.386	428	70.814	66.934	417	67.351	74.411	492	74.903
Comptes de régularisation et passifs divers	40.150	(161)	39.989	36.100	(232)	35.868	41.963	(354)	41.609	33.265	(340)	32.925
Provisions et dettes subordonnées [6]	7.524	7.034	14.558	9.023	6.972	15.995	8.244	6.873	15.117	10.751	6.982	17.733
Fonds pour risques bancaires généraux	2.429	9	2.438	2.583	0	2.583	2.550	0	2.550	1.528	0	1.528
Intérêts minoritaires [7]	2.489	(1.147)	1.342	3.200	(2.264)	936	3.201	(2.009)	1.192	3.186	(2.227)	959
Capitaux propres part du groupe (hors FRBG) [8]	9.925	2.072	11.997	11.745	2.827	14.572	11.290	2.588	13.878	12.122	3.062	15.184
TOTAL PASSIF	**460.229**	**11.485**	**471.714**	**480.493**	**7.728**	**488.221**	**488.862**	**7.489**	**496.351**	**497.212**	**7.932**	**505.144**

(1) Cf. infra § 5.3

(2) Les évolutions du périmètre de consolidation ayant des impacts sur l'ensemble des postes du bilan sont les suivantes :

— Le groupe Sofinco est consolidé par la méthode proportionnelle à 35% dans les comptes publiés retraités en 1999 et par la méthode d'intégration globale dans les comptes pro forma 1999 ;

— Pacifica est consolidée par mise en équivalence dans les comptes publiés et par la méthode d'intégration globale dans les comptes pro forma.

(3) Cf. infra § 5.4.

(4) Les écarts représentent principalement le coût de refinancement cumulé des TSR venant en minoration des replacements interbancaires.

(5) Les écarts représentent la valeur de mise en équivalence des Caisses Régionales et de leurs filiales.

(6) Les écarts représentent les TSR réputés émis par la CNCA pour financer l'acquisition des CCA émis par les Caisses Régionales.

(7) Les écarts représentent la valeur des titres des Filiales Apportées.

(8) Les écarts représentent les primes d'émission représentatives des titres de capital CNCA émis pour l'acquisition des titres des Filiales Apportées.

5.1.5 Eléments non-intégrés dans les hypothèses *pro forma*

Les comptes consolidés *pro forma* n'intègrent pas certains éléments qui impacteront de manière récurrente le résultat de la CNCA après les Opérations :

- *la quote-part du résultat des Caisses Régionales mis en équivalence* sera augmentée du produit net du replacement des liquidités supplémentaires induites par les augmentations de capital consécutives à la prise de participation de la CNCA, à hauteur de 25%, dans le capital des Caisses Régionales (CCA) ;

- *la quote-part du résultat des Caisses Régionales mis en équivalence* sera impactée chaque second semestre par la variation de la quote-part de réserve mise en équivalence. Cette variation tient à la nature différente des titres de capital des Caisses Régionales (parts sociales, CCI et CCA) : les CCI et CCA sont émis avec une prime d'émission tandis que les parts sociales sont émises au nominal. Ce produit se constate avec un décalage d'un trimestre par rapport au paiement des dividendes.

- *l'impact du passage du taux de décentralisation de 66⅔% à 50%*. Ce passage se traduit par une baisse du résultat de la marge épargne-avances et par la perte de la rémunération nette sur le replacement des 383 millions d'euros des FRBG « épargne logement » transférés aux Caisses Régionales (cf. § 5.2.4.2). Toutefois, symétriquement, la CNCA récupère 25% de sa perte de résultat initiale au travers de la quote-part de résultat des Caisses Régionales mises en équivalence.

Le tableau suivant présente le détail de ces impacts sur le résultat *pro forma* de l'exercice 2000.

	Exercice clos le 31 décembre 2000	
(en millions d'euros)	**Total**	**Quote-part CNCA**
Placement des augmentations de capital CCA	191	48
Profit d'augmentation de la quote-part de réserve (Caisses Régionales)	60	60
Décentralisation (passage de $66^{2/3}$% à 50%) : impact direct CNCA	(44)	(44)
Décentralisation (passage de $66^{2/3}$% à 50%) : récupération (via les Caisses Régionales)	44	11
Total		**75**

Le résultat de la CNCA après les Opérations sera également marqué par l'impact récurrent du placement des liquidités provenant de la cession d'actions CNCA par les Caisses Régionales lors de l'introduction en bourse de la CNCA et de l'augmentation de capital réservée aux salariés prévue lors de l'introduction en bourse de la CNCA. Les montants en résultant dépendront, entre autres, du prix de l'introduction en bourse de la CNCA.

De plus, les capitaux propres du groupe CNCA, part du groupe, seront directement, sans effet sur le résultat, impactés par la variation des FRBG des Caisses Régionales. Chaque année, les dotations nettes aux FRBG, qui ont réduit le résultat net des Caisses Régionales tout en augmentant les fonds propres de base « Tier 1 » de ces dernières, seront intégrées, pour leur quote-part aux capitaux propres de la CNCA.

5.2 COMMENTAIRES SUR LES RESULTATS *PRO FORMA* ET LA SITUATION FINANCIERE *PRO FORMA*

Les commentaires ci-dessous portent sur les comptes consolidés pro forma du Groupe CNCA. Les commentaires précisent en tant que de besoin l'impact des hypothèses retenues dans l'élaboration des comptes pro forma. Comme indiqué ci-dessus, les données pro forma pourraient ne pas correspondre à ce que les résultats du Groupe CNCA auraient réellement été si le Groupe CNCA avait eu au cours des exercices concernés la configuration qui sera la sienne à l'issue des Opérations et les tendances qui peuvent en être déduites ne correspondent pas nécessairement à ce que les performances du Groupe CNCA pourraient être à l'avenir.

5.2.1 Environnement économique et financier

Les chiffres ci-dessous sont extraits de statistiques publiées par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et par la Banque de France.

Exercices 1998, 1999 et 2000

Les résultats du Groupe CNCA pour la période considérée, en particulier pour 1999 et le début de l'année 2000, ont bénéficié d'un environnement globalement favorable à l'activité bancaire.

Fortement affectée par les turbulences financières de 1997 et 1998, l'économie mondiale, sous l'effet d'une exceptionnelle vigueur de la demande interne américaine et d'une nouvelle relance budgétaire au Japon, a redémarré dès le printemps 1999, portant la croissance mondiale de 2,5% en 1998 à 3% en 1999 et à 4,5% en 2000. Après dix ans de performances, le dynamisme de l'économie américaine a néanmoins ralenti en 2000, tandis que dans la zone euro, la croissance s'est poursuivie durant le premier semestre 2000, grâce à la vigueur du commerce extérieur (soutenu par un euro faible) et à une demande intérieure robuste. Malgré des enquêtes et statistiques montrant un certain nombre de signes d'essoufflement, la croissance du PIB dans la zone euro était de 3,7% au premier semestre 2000 et 3,4% sur l'ensemble de l'année 2000, après avoir été de 2,4% en 1999. Dans ce contexte international globalement porteur, l'économie française a connu entre 1998 et 2000 une croissance soutenue à un taux supérieur à 3%.

Entre 1998 et 2000, les taux d'intérêt à long terme et à court terme se sont tendus. Alors que les taux d'intérêt à long terme, après avoir augmenté en 1999 et début 2000, ont significativement baissé à la fin 2000 du fait du ralentissement de l'économie américaine, les taux à court terme ont connu une évolution inverse, l'Euribor 3 mois ayant stagné (+13 points de base entre décembre 1998 et décembre 1999), et progressé de 149 points de base entre décembre 1999 et décembre 2000.

De 1998 à 2000, l'ensemble de ces facteurs a conduit à des efforts d'investissement significatifs des entreprises françaises. De fait, malgré un renchérissement des conditions de financement en 2000, le coût du crédit demeure plus faible en France que dans l'ensemble de la zone européenne. Les encours des prêts aux entreprises ont ainsi augmenté depuis 1998.

Les ménages français ont également été sensibles à cet environnement favorable. La croissance des crédits bancaires aux ménages est passée de 5,9% en 1998 à 9,2% en 1999. Cette croissance a cependant ralenti en 2000, la décélération portant à la fois sur les prêts de trésorerie (+ 8,2% en 2000 contre +12,5% en 1999) et sur les prêts à l'habitat (+6,9% en 2000 contre +8,5% en 1999).

La progression de la consommation, légèrement inférieure à celle du pouvoir d'achat du revenu disponible, a permis aux ménages de maintenir leur taux d'épargne à un haut niveau. La recherche de rendements nets attractifs a fortement influencé l'allocation de leur épargne qui s'est

principalement portée au cours des trois dernières années sur les valeurs mobilières, en particulier les OPCVM. Les encours gérés par ces dernières sont ainsi passés d'environ 48 milliards d'euros en 1998 à plus de 61 milliards d'euros en 2000. En conséquence de cette réorientation de l'épargne, les dépôts bancaires ont enregistré un développement moins soutenu que les années précédentes. Depuis 1999, l'épargne contractuelle (PEL et PEP) notamment connaît une baisse marquée tandis que les avoirs en comptes sur livrets sont restés stables.

Le marché de l'assurance-vie a suscité sur la même période un vif intérêt, les encours gérés ayant augmenté de 12% sur l'année 2000 contre 10,5% en 1999.

Après des années boursières 1998 et 1999 largement positives, dont ont bénéficié les produits actions et les activités de gestion d'actifs, les marchés d'actions ont enregistré un recul à partir de l'été 2000, particulièrement sur les valeurs technologiques. Le CAC 40 a terminé l'année 2000 au niveau de la fin 1999 (- 0,6% contre – 5,5% pour New York et – 10,20% pour Londres).

Premiers semestres 2000 et 2001

Le premier semestre 2000 avait été marqué par une conjoncture mondiale exceptionnellement favorable tant au plan économique que financier et boursier. A partir du second semestre, les performances se sont progressivement dégradées, d'abord sur les marchés boursiers, puis en terme de demande mondiale.

Le premier semestre 2001 a été marqué par un retournement brutal de la conjoncture américaine, où le secteur industriel est entré en récession tandis que les dépenses de consommation faisaient encore preuve de résistance. Face à la faiblesse du taux de croissance, la Réserve Fédérale a continué à baisser ses taux directeurs (300 points de base depuis le début de l'année 2001).

Par des effets de contagion successifs, la crise s'est diffusée dès le début de l'année dans l'économie mondiale sur un axe Amérique (Canada, Mexique) – Asie Pacifique, avant de toucher, au deuxième trimestre, le continent européen. L'inflexion de la croissance et les tensions sur les marchés financiers ont fragilisé la situation de pays aux finances publiques déséquilibrées (Turquie, Argentine, Brésil). La détérioration de l'environnement international et la fragilité persistante du système bancaire ont placé le Japon au bord de la récession.

Le retournement de la conjoncture aux Etats-Unis s'est traduit en Europe par un fort ralentissement des exportations, des reports ou annulation d'investissements et du déstockage. La consommation, affaiblie par une remontée transitoire de l'inflation est restée toutefois globalement vigoureuse. Au sein de la zone euro, le premier semestre a été marqué par la sous-performance de l'économie allemande, tandis que l'Espagne ou la France dégageaient des performances honorables (croissance de 0,5 % au premier trimestre en France). Le refroidissement du marché de l'emploi en Europe est venu toutefois ajouter aux incertitudes en fin de période.

Confrontée à des tensions inflationnistes au premier semestre 2001, la Banque Centrale Européenne s'est montrée vigilante n'abaissant son taux directeur que de 25 points de base au printemps. Sur les marchés financiers, les taux d'intérêt à long terme sont restés stables autour de 5 % tandis que les taux d'intérêt à trois mois refluaient modérément (4,5 % en moyenne). Quasi nul en début d'année, l'écart entre les taux d'intérêt à 10 ans et les taux d'intérêt à 3 mois s'établissait à 50 points de base à la fin du premier semestre. Les marchés d'actions ont continué de s'effriter dans le sillage des révisions à la baisse des anticipations de bénéfices.

5.2.2 Introduction

Au cours des exercices 1999 et 2000, le Groupe CNCA a connu une progression continue de son produit net bancaire et de ses résultats. Du fait notamment de la bonne tenue des marchés jusqu'à l'été 2000, la croissance a été particulièrement forte sur les produits nets sur opérations financières dont le montant est passé de 2,1 milliards d'euros en 1999 à 3,4 milliards d'euros en 2000. De plus, dans un environnement marqué par l'attrait des produits financiers et des placements d'assurance-vie, les particuliers ont réorienté leurs investissements vers des placements désintermédiés, ce qui explique la progression continue des commissions nettes qui atteignaient 383 millions d'euros à fin 2000. Cette progression a compensé une baisse des produits nets d'intérêt du Groupe CNCA résultant à la fois :

- de la réduction de ses excédents de ressources sur ses emplois en crédit, qui limite ses replacements de marché,
- du tassement de la marge du compartiment épargne-avances sous l'effet de la remontée des taux réglementés dans un contexte de forte concurrence sur le marché du crédit et, en particulier, de l'habitat , et de la politique de macro-couverture de ce compartiment,
- d'un coût plus élevé des ressources interbancaires levées par le Groupe CNCA (en particulier Crédit Agricole Indosuez), et
- de la prise en compte en produit net bancaire du provisionnement des intérêts sur créances douteuses et litigieuses dans les comptes 2000 *pro forma*.

Les résultats *pro forma* de 1999 ont fortement subi l'impact de la consolidation par la méthode de l'intégration globale de Banco Bisel, Sofinco, Agos, Itafinco et CPR. L'importance de cet impact rend difficile une comparaison des résultats *pro forma* de 1998 et 1999. Outre ces effets exceptionnels, les résultats de 1999 montrent une réduction de la marge d'intermédiation par rapport à 1998 (les produits d'intérêt ayant diminué du fait de l'augmentation du taux de décentralisation qui est passé de 25% à 33⅓% au premier janvier 1999) et un accroissement des commissions sur la gestion des OPCVM et sur les opérations sur titres, ainsi que des gains sur les portefeuilles de négociation.

Comme décrit ci-dessous, ces évolutions reflètent à la fois des évolutions économiques et des effets de changement de présentation comptable.

En outre, en 1999 et 2000, les excellents résultats des activités de marché ont entraîné une nette croissance des rémunérations variables du personnel. Les frais de fonctionnement ont donc été en hausse sur la période du fait de cette croissance des coûts liés à la préparation du passage à l'an 2000, des 35 heures et de l'euro, ainsi qu'aux recrutements sur les métiers de gestion d'actifs, de banque privée et de grande clientèle.

A partir du second semestre 2000, les performances se sont progressivement dégradées, d'abord sur les marchés boursiers, puis en terme de demande mondiale. Le premier semestre 2001 est caractérisé par un tassement très net de la croissance économique, des profits des entreprises orientés à la baisse, des marchés « actions » déprimés, des tensions sur les taux d'intérêt et les devises d'Amérique Latine. En conséquence, la plupart des grands groupes bancaires mondiaux ont annoncé des résultats en baisse sensible au premier semestre 2001.

Les métiers de la grande clientèle et de la banque privée du Groupe CNCA n'ont pas échappé à cette dégradation. Le produit net bancaire des filiales françaises du Groupe CNCA dans ces métiers a reculé globalement de 1% et leur résultat net de 8% entre le 30 juin 2000 et le 30 juin 2001.

Au niveau de la CNCA, la contraction de la marge d'intermédiation s'est poursuivie, mais à un rythme moins rapide. Par ailleurs, la CNCA a anticipé les conséquences de la décentralisation complémentaire (passage du taux de décentralisation de 66⅔% à 50%) et des Opérations.

Au total, le résultat net consolidé *pro forma*, part du groupe, s'est établi à 771 millions d'euros au premier semestre 2001 contre 706 millions d'euros au premier semestre 2000, soit une progression de 9,2 %.

5.2.3 Structure du Groupe CNCA après les Opérations

5.2.3.1 Général

A l'issue des Opérations, le Groupe CNCA comprendra outre ses activités actuelles, celles des Filiales Apportées et celles des Caisses Régionales dans la banque de proximité en France au travers des participations de 25% de la CNCA au capital de chacune des Caisses Régionales (à l'exception de la Caisse Régionale de la Corse). Les résultats des Caisses Régionales seront consolidés par mise en équivalence à hauteur de 25%.

5.2.3.2 Relations financières entre le Groupe CNCA et les Caisses Régionales

La formation des résultats *pro forma* du Groupe CNCA dépend à la fois des résultats opérationnels des cinq pôles d'activité et des flux financiers existant entre le Groupe CNCA et les Caisses Régionales. Les principaux flux financiers qui lient le Groupe CNCA et les Caisses Régionales et qui ont un impact significatif sur les résultats consolidés *pro forma* du Groupe CNCA sont les suivants :

- en tant que banque centrale du Groupe Crédit Agricole, la CNCA centralise les excédents de trésorerie et assure la liquidité des Caisses Régionales déficitaires en ressources courtes. Elle inscrit à son bilan l'ensemble de l'épargne bancaire collectée par les Caisses Régionales en son nom et émet des obligations à long terme du Groupe. Après centralisation, elle réalloue une partie de l'épargne ainsi centralisée aux Caisses Régionales par un système d'avances-miroir, au prix coûtant (y compris les commissions de collecte) et aux caractéristiques de liquidité et de durée de chaque produit d'épargne. Le pourcentage de l'épargne alloué aux Caisses Régionales (le taux de décentralisation) était de 25% en 1998 et de $33^{1/3}$% en 1999 et 2000, et sera de 50% à partir du 31 décembre 2001. La CNCA refinance également dans le cadre d'avances 50% ($66^{2/3}$% jusqu'au 31 décembre 2001 et 75% en 1998) des crédits à moyen et long terme des Caisses Régionales à la clientèle (aux mêmes conditions de montant et de durée que les prêts accordés par les Caisses Régionales à leurs clients). Pour une description plus détaillée de ces relations, cf. *supra* § 4.4.1;

- la CNCA verse une commission aux Caisses Régionales principalement pour la collecte de l'épargne ;

- les Caisses Régionales paient des commissions pour les services fournis par le Groupe CNCA, notamment au titre de la garantie de leurs grands risques par Foncaris, décrite au paragraphe 4.13.2.3 ; et

- les filiales de la CNCA versent aux Caisses Régionales des commissions pour l'utilisation du réseau des Caisses Régionales pour distribuer leurs produits et services.

Le tableau suivant présente les produits et charges d'intérêts et les commissions provenant des relations financières entre la CNCA et le réseau des Caisses Régionales, enregistrés dans les comptes *pro forma* du Groupe CNCA. Les chiffres dans le tableau n'intègrent pas les commissions versées par les filiales de la CNCA aux Caisses Régionales, car ces commissions sont éclatées par nature et ne sont pas enregistrées séparément dans les comptes du Groupe CNCA.

(en millions d'euros)	Exercices clos le 31 décembre 1998	1999	2000	Six mois clos le 30 juin 2000	2001
Intérêts sur opérations internes au Groupe Crédit Agricole					
Produits	7.488	7.332	5.960	3.364	3.166
Charges	(1.170)	(1.222)	(1.359)	(752)	(631)
Produits nets d'intérêts	6.318	6.110	4.601	2.612	2.535
Commissions sur opérations internes au Groupe Crédit Agricole					
Produits	51	64	68	34	30
Charges	(1.020)	(1.076)	(1.093)	(550)	(540)
Commissions nettes	(969)	(1.012)	(1.025)	(516)	(510)

Les intérêts reçus par la CNCA au titre des avances-miroir et des autres avances aux Caisses Régionales sont comptabilisés comme des intérêts sur opérations internes au Groupe Crédit Agricole dans les comptes *pro forma* du Groupe CNCA. En revanche, les intérêts payés par la CNCA au titre des produits d'épargne inscrits au bilan de celle-ci sont comptabilisés comme des intérêts sur opérations avec la clientèle (cf. note 15 aux comptes consolidés *pro forma*). Ces traitements sont identiques à ceux effectués dans les comptes publiés de la CNCA. Compte tenu de ce schéma économique et comptable, le Groupe CNCA est en position structurellement déficitaire en ce qui concerne les intérêts nets sur opérations avec la clientèle, position contrebalancée par la position structurellement bénéficiaire sur les intérêts nets sur opérations internes au Groupe Crédit Agricole.

La CNCA rémunère le placement par les Caisses Régionales de ses produits d'épargne par le versement de commissions. Bien que celles-ci constituent, pour la CNCA, l'une des composantes du coût de la ressource levée auprès de la clientèle, elles sont enregistrées dans ses comptes comme des charges sur opérations internes au Groupe Crédit Agricole. Cette situation, qui résulte de la structure du Groupe Crédit Agricole, a pour effet de rendre plus complexe la comparaison avec les banques à réseau centralisé.

Une augmentation du taux de décentralisation pourrait avoir un impact sur les résultats du Groupe CNCA. L'impact immédiat serait négatif, cette augmentation se substituant aux avances consenties aux Caisses Régionales, dont les taux incluent une marge de transformation, des avances-miroir consenties aux conditions de taux et de placement des produits d'épargne, avec en contrepartie, le transfert du risque de transformation aux Caisses Régionales. Néanmoins, l'objectif de la décentralisation est d'inciter davantage les Caisses Régionales à la collecte de ressources d'épargne moins coûteuse et de conforter leur marge sur les prêts à leur clientèle. A l'image des décentralisations précédentes, la réalisation de cet objectif devrait permettre d'augmenter le résultat brut d'exploitation et le résultat net du Groupe CNCA à terme.

Les Caisses Régionales perçoivent des dividendes en leur qualité d'actionnaires de la CNCA. Ces dividendes font partie du produit net bancaire des Caisses Régionales, dont les résultats sont consolidés par mise en équivalence dans les comptes *pro forma* du Groupe CNCA. Ces dividendes sont retraités et n'alimentent pas le résultat net du Groupe CNCA.

5.2.4 Précisions concernant certains aspects des principes comptables

5.2.4.1 Consolidation des sociétés d'assurances

Depuis le 1er janvier 2000, la réglementation relative aux comptes consolidés applicable aux établissements de crédit impose de consolider, par intégration globale et non plus par mise en équivalence, l'ensemble des filiales sous contrôle exclusif, y compris les entreprises à structure de comptes différente dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires et financières ou relevant d'activités connexes. Ainsi, dans ses comptes *pro forma* consolidés pour l'exercice 2000, la CNCA consolide par voie d'intégration globale, un certain nombre de sociétés, dont les plus importantes sont les sociétés d'assurance. Dans les comptes *pro forma* consolidés de la CNCA pour les exercices 1998 et 1999, les sociétés d'assurance sont consolidées par intégration globale pour permettre une comparaison avec les comptes *pro forma* pour l'exercice 2000.

La contribution des sociétés d'assurances au produit net bancaire comprend :

- la marge brute des activités d'assurances. Cette marge brute intègre le revenu des titres émis par des sociétés du Groupe CNCA et détenus par les sociétés d'assurances, pour un montant de 168 millions d'euros en 2000. Les revenus intra-groupe des sociétés d'assurance ainsi intégrés sont des charges d'intérêts pour d'autres sociétés du Groupe CNCA et sont donc automatiquement éliminés du produit net bancaire consolidé ; et

- les commissions de placement des produits d'assurances versées par les sociétés d'assurances du Groupe CNCA aux Caisses Régionales figurent en charges du poste commissions.

5.2.4.2 Fonds pour risques bancaires généraux sur épargne logement

Les fonds pour risques bancaires généraux (« **FRBG** ») sont dotés par les différents établissements de crédit qui font partie du Groupe CNCA conformément aux normes comptables, à la discrétion de leurs dirigeants, en vue de faire face à des charges ou à des risques dont la concrétisation est incertaine mais qui relèvent de l'activité bancaire. Les FRBG font partie des fonds propres de base, conformément à la réglementation applicable, aux fins du calcul des ratios prudentiels.

Dans les comptes du Groupe CNCA, une grande partie des FRBG porte sur les risques liés à l'épargne logement. Cette épargne repose sur un mécanisme à deux temps: une phase d'épargne préalable rémunérée à taux réduit ouvrant droit, à son terme, à l'octroi de prêts à taux préférentiels destinés à financer l'acquisition de logements. Les comptes et plans d'épargne logement ouverts pour la clientèle comportent ainsi, dès leur souscription, pour les établissements collecteurs, un engagement d'accorder des prêts à taux préférentiel à l'échéance de la phase d'épargne.

Compte tenu de la place importante prise par le Groupe Crédit Agricole dans la collecte de l'épargne logement et donc du poids que risque de représenter cet engagement sur son exploitation future, la CNCA a constitué une provision spécifique destinée à régulariser dans le temps les produits et charges issus des mécanismes de l'épargne logement pour la part de la collecte non-décentralisée aux Caisses Régionales par voie d'avances-miroir.

Cette provision, non déductible fiscalement, est classée dans les FRBG. Elle est dotée dans la phase d'épargne et calculée à partir de l'encours théorique des prêts que cette épargne est susceptible de créer, en appliquant à cet encours un taux de perte représentant la différence entre le coût de la ressource d'épargne logement et le taux des avances pour prêts, augmentée des frais de gestion. Les reprises de provisions sont enregistrées au moment où les prêts sont effectivement réalisés.

A partir du 30 juin 2001, les méthodes de constitution de la provision épargne logement sont modifiées : seule la part de la provision épargne logement couvrant un risque économique ou de taux global est maintenue en FRBG. Cette provision ne donne plus lieu à constitution d'un impôt différé ; la partie correspondant à un risque de perte interne au Groupe Crédit Agricole résultant de ses mécanismes financiers figure désormais dans les provisions pour risques et charges.

L'encours de provision pour risques épargne logement est inversement proportionnel aux taux de décentralisation. En effet, mécaniquement, il a baissé lors de l'augmentation du taux de décentralisation en 1999 (cf. *infra* § 5.2.5.2), et baissera de nouveau quand ce taux sera augmenté à l'issue des Opérations (cf. *supra* § 4.4.1). La baisse de l'encours de la provision se traduit en terme de résultat par une reprise de FRBG. Cette reprise est compensée par la charge exceptionnelle enregistrée en faveur des Caisses Régionales. Cette charge exceptionnelle s'explique par le fait que les Caisses Régionales financent les prêts légaux accordés au titre des plans et comptes d'épargne logement sur des avances-miroir pour une partie égale au taux de décentralisation. Une augmentation du taux de décentralisation a pour effet de réduire la partie du risque financier sur épargne logement portée par la CNCA et d'accroître la partie des risques de taux portée par les Caisses Régionales.

Au 31 décembre 2000, les FRBG sur épargne logement se sont élevés à 2,4 milliards d'euros, sur un FRBG total de 2,6 milliards d'euros, le solde représentant pour l'essentiel le FRBG de Crédit Agricole Indosuez. Au 30 juin 2001, les FRBG sur épargne logement se sont réduits à 901 millions d'euros, suite à la modification des méthodes de constitution décrite ci-dessus, et en anticipation de l'augmentation du taux de décentralisation à partir du 31 décembre 2001.

5.2.4.3 Traitement des impôts différés

A partir de l'exercice 2000, en application de la nouvelle méthodologie de consolidation pour les sociétés d'assurances, le Groupe CNCA n'enregistre plus d'impôts différés sur la réserve de capitalisation de ses filiales d'assurances. En appliquant cette nouvelle méthodologie en 2000, le Groupe CNCA a annulé des impôts différés passifs pour un montant de 380 millions d'euros.

5.2.4.4 Nouvelle présentation des titres à revenu variable

Le Groupe CNCA applique, dès l'exercice 2000, le Règlement n° 00-02 du 4 juillet 2000 du Comité de la Réglementation Comptable relatif à l'évaluation et à la comptabilisation des titres à revenu variable détenus par les entreprises relevant du CRBF. L'application de ce texte conduit à répartir les titres à revenu variable non plus en cinq mais en six catégories. Les plus ou moins-values et provisions sur titres de l'activité de portefeuille sont désormais classées dans le produit net bancaire, alors que celles relatives aux autres titres détenus à long terme sont classées dans le « résultat net sur actifs immobilisés ». Ce reclassement n'est pas rétropolé dans les comptes consolidés *pro forma* 1999 et 1998. L'effet de cette différence de présentation est d'augmenter le produit net bancaire de 525 millions d'euros en 2000.

5.2.4.5 Provision pour intérêts sur créances douteuses et litigieuses

Une nouvelle présentation des provisions pour intérêts sur créances douteuses et litigieuses est appliquée à partir de l'exercice 2000. Ainsi, dans les comptes consolidés *pro forma* pour 2000 et le premier semestre 2001, le Groupe CNCA déduit des produits d'intérêts les dotations aux provisions pour intérêts sur créances douteuses et litigieuses. Dans les comptes consolidés *pro forma* pour 1999 et 1998, ces dotations sont enregistrées dans le coût du risque, c'est-à-dire en dessous du résultat brut d'exploitation. L'effet de la nouvelle présentation est de diminuer le produit net bancaire de 104 millions d'euros en 2000 et de 110 millions d'euros au premier semestre 2001.

5.2.5 Commentaires sur les résultats

5.2.5.1 Premier semestre 2001 comparé avec le premier semestre 2000.

5.2.5.1.1 Analyse du compte de résultat consolidé *pro forma*

5.2.5.1.1.1 Produit net bancaire

Général

Le tableau ci-dessous présente le produit net bancaire *pro forma* du Groupe CNCA pour les six mois clos le 30 juin 2000 et les six mois clos le 30 juin 2001.

(en millions d'euros)	Six mois clos le 30 juin 2000	2001	Variation (en %)
Produits nets d'intérêts	791	283	(64,2)
Commissions nettes	149	188	26,2
Gains sur opérations des portefeuilles de négociation	1.045	1.308	25,2
Gains sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	328	512	56,1
Marge brute des activités d'assurances	451	518	14,9
Autres produits nets	271	269	(0,7)
Produit net bancaire	**3.035**	**3.078**	**1,4**

n.s. = non significatif.

Le produit net bancaire *pro forma* du Groupe CNCA a augmenté de 1,4%, passant de 3,04 milliards d'euros au premier semestre 2000 à 3,08 milliards d'euros au premier semestre 2001.

L'évolution du produit net bancaire *pro forma* s'explique par la diminution de 64,2% des produits d'intérêts nets, compensée par une progression de l'ensemble des autres éléments du produit net bancaire.

Produits nets d'intérêts

Les produits nets d'intérêts *pro forma* ont diminué de 64,2% à 283 millions d'euros au premier semestre 2001 par rapport à 791 millions d'euros au premier semestre 2000. Cette évolution s'explique par les éléments suivants. D'une part, l'excédent du compartiment épargne diminue de 23 milliards d'euros au premier semestre 2000 à 16 milliards d'euros au premier semestre 2001. Depuis le 30 juin 1999, non seulement les taux sont orientés à la hausse, mais en outre, la stratégie de couverture a été réorientée vers le raccourcissement de la position prêteuse à taux fixe. Cette stratégie s'est traduite, à nouveau, au premier semestre 2001, par le dénouement de swaps de macro couverture prêteurs à taux fixe qui couvraient les placements de trésorerie à court terme. Les charges afférentes à ces opérations ont représenté environ 50 millions d'euros. Cette charge a été compensée par des plus-values sur titres de l'activité de portefeuille qui ne se retrouvent pas dans les produits nets d'intérêts. Au total, la marge sur les replacements nets de l'excédent d'épargne (opérations en cash et en swaps de macro couverture) s'est réduite d'une manière significative. En revanche, la marge épargne-avances se stabilise. Le phénomène structurel de baisse du taux des avances semble enrayé. Le rendement moyen des avances s'améliore même de 2 centimes par rapport au 30 juin 2000.

Commissions nettes

Le tableau ci-dessous présente la composition des produits nets de commissions *pro forma* du Groupe CNCA pour les six mois clos le 30 juin 2000 et les six mois clos le 2001.

(en millions d'euros)	Six mois clos le 30 juin 2000	2001	Variation (en %)
Produits nets de gestion d'OPCVM et de titres pour le compte de la clientèle	457	406	(11,2)
Produits nets sur moyens de paiement	8	2	(75,0)
Assurance-vie	(230)	(200)	(13,0)
Autres produits (charges) nets de services financiers	63	27	(57,1)
Sous-total des prestations de services bancaires et financiers	**298**	**235**	**(21,1)**
Opérations avec les établissements de crédit	22	30	36,4
Opérations internes au Groupe Crédit Agricole	(516)	(510)	(1,2)
Opérations avec la clientèle	194	268	38,1
Opérations sur titres	205	144	(29,8)
Opérations de change	15	19	26,7
Opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors-bilan	(69)	2	n.s.
Commissions nettes	**149**	**188**	**26,2**

n.s. = non significatif.

Les commissions nettes *pro forma* ont généré un produit de 188 millions d'euros au premier semestre 2001, contre un produit de 149 millions d'euros au premier semestre 2000. Cette augmentation de 26,2 %, soit 39 millions d'euros, provient pour l'essentiel :

- des opérations avec la clientèle, sur lesquelles les commissions sont en hausse de 38,1%; et
- des opérations sur instruments financiers et autres (en augmentation de 71 millions d'euros) et des opérations de change (en augmentation de 4 millions d'euros).

En revanche, eu égard à la conjoncture boursière, les commissions sur les OPCVM diminuent de 11,2% à 406 millions d'euros au premier semestre 2001 contre 457 millions d'euros au premier semestre 2000. Les commissions sur opérations sur titres sont en baisse pour la même raison, diminuant de 29,8% de 205 millions d'euros au premier semestre 2000 à 144 millions d'euros au premier semestre 2001.

Produits nets sur opérations financières

Le tableau ci-dessous présente la composition des produits nets sur opérations financières *pro forma* du Groupe CNCA pour les six mois clos le 30 juin 2000 et les six mois clos le 30 juin 2001.

(en millions d'euros)	Six mois clos le 30 juin 2000	2001	Variation (en %)
Produits nets sur portefeuilles de négociation	**1.045**	**1.308**	**25,2**
Gains sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés			
Dotations ou reprises nettes aux provisions	(57)	(45)	(21,1)
Solde des plus et moins-values de cession sur titres de placement	385	323	(16,1)
Solde des plus et moins-values de cession sur titres de l'activité de portefeuille	0	234	n.s.
Gains sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	**328**	**512**	**56,1**

Les produits nets sur portefeuilles de négociation ont augmenté de 25,2%, de 1.045 millions d' euros au premier semestre 2000 à 1.308 millions d'euros au premier semestre 2001.

Les produits nets sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés ont augmenté de 56,1% de 328 millions d'euros au premier semestre 2000 à 512 millions d'euros au premier semestre 2001. Cette augmentation reflète essentiellement la variation des plus-values sur titres de l'activité de portefeuille dont une partie (50 millions d'euros) compense la charge liée au dénouement des swaps de macro couverture. En 2000, les titres de l'activité de portefeuille ont été classés en immobilisations et les plus-values sur titres de l'activité de portefeuille ont été enregistrées au résultat net sur actifs immobilisés.

Marge brute des activités d'assurances

Le tableau ci-dessous présente la composition de la marge brute d'assurances *pro forma* du Groupe CNCA pour les six mois clos le 30 juin 2000 et les six mois clos le 30 juin 2001.

(en millions d'euros)	Six mois clos le 30 juin 2000	2001	Variation (en %)
Primes nettes :			
Assurance-vie	5.597	5.093	(9,0)
Assurance non-vie	291	339	16,5
Total des primes nettes	**5.888**	**5.432**	**(7,7)**
Produits nets des placements et autres produits techniques	1.943	2.069	6,5
Total des produits techniques et financiers des produits d'assurances	**7.831**	**7.501**	**(4,2)**
« Sinistres » nets	(2.138)	(2.165)	1,3
Charges nettes des provisions techniques	(3.471)	(2.485)	(28,4)
Charges techniques	(1.771)	(2.371)	33,9
Total des charges techniques et financières des activités d'assurances	**(7.380)**	**(7.021)**	**(4,9)**
Opérations réciproques	0	38	n.s.
Marge brute des activités d'assurances	**451**	**518**	**14,9**

La marge brute des activités d'assurances *pro forma* a augmenté de 14,9% à 518 millions d'euros au premier semestre 2001 par rapport à 451 millions d'euros au premier semestre 2000, après. Cette progression reflète notamment :

- une baisse des primes nettes de 5.888 millions d'euros au premier semestre 2000 à 5.432 millions d'euros au premier semestre 2001, soit une baisse de 7,7%. Cette évolution reflète :

  — une baisse des primes nettes sur les produits d'assurance-vie de 5.597 millions d'euros au premier semestre 2000 à 5.093 millions d'euros au premier semestre 2001, soit une baisse de 9%, liée au recul du chiffre d'affaires sur les contrats en unités de compte qui sont en baisse de 44,6% (en raison de la conjoncture boursière) alors que les contrats en francs et euros se développent de 15,2%; et

  — une augmentation des primes nettes sur les produits d'assurance non-vie de 291 millions d'euros au premier semestre 2000 à 339 millions d'euros au premier semestre 2001, soit une augmentation de 16,5%. Cette évolution s'explique par la forte croissance des nouveaux contrats (et notamment des contrats Garanties des Accidents de la Vie), qui s'élèvent à 341.636 au 1er semestre 2001, soit une hausse de 31% par rapport au premier semestre 2000 ;

- une augmentation des produits nets des placements de 6,5%, de 1.943 millions d'euros à 2.069 millions d'euros ; et

- une baisse des charges nettes des provisions techniques de 28,4%, reflétant la diminution des primes nettes et la variation négative des contrats en unité de compte. En revanche, les charges techniques sont en hausse de 33,9%.

Autres produits nets

Les autres produits nets *pro forma* ont baissé de 271 millions d'euros au premier semestre 2000 à 269 millions d'euros au premier semestre 2001, soit une baisse de 0,7%.

5.2.5.1.1.2 Résultat brut d'exploitation

Général

Le résultat brut d'exploitation *pro forma* du Groupe CNCA a diminué de 16,1% à 966 millions d'euros au premier semestre 2001, par rapport à 1,152 milliards d'euros au premier semestre 2000. Cette évolution est due à une augmentation des charges de fonctionnement de 12,2%, ces charges atteignant 68,6% du produit net bancaire au premier semestre 2001, contre 62,0% du produit net bancaire au premier semestre 2000. Le tableau ci-dessous présente la ventilation des charges de fonctionnement *pro forma* du Groupe CNCA.

	Six mois clos le 30 juin				
	2000		2001		Variation
	(millions d'euros)	% du PNB	(millions d'euros)	% du PNB	(en %)
Frais de personnel	(1.005)	33,1	(1.118)	36,3	11,2
Autres frais administratifs	(754)	24,8	(859)	27,9	13,9
Charges générales d'exploitation	**(1.759)**	**58,0**	**(1.977)**	**64,2**	**12,4**
Dotations aux amortissements	(124)	4,1	(135)	4,4	8,9
Charges de fonctionnement	**(1.883)**	**62,0**	**(2.112)**	**68,6**	**12,2**
Résultat brut d'exploitation	**1.152**	**—**	**966**	**—**	**(16,1)**

Au total, les charges de fonctionnement ont augmenté de 12,2% passant de 1.883 millions d'euros au premier semestre 2000 à 2.112 millions d'euros au premier semestre 2001. Cette augmentation reflète notamment les éléments suivants :

- l'appréciation du cours moyen du dollar de 7,2% entre le 30 juin 2000 et le 30 juin 2001, sachant qu'à la fin de 2000, environ 36% des effectifs (6.929 personnes sur un total de 19.249) étaient employés à l'étranger, explique environ 2,5% de la hausse des charges ;
- le développement organique (par renforcement d'équipes ou créations de structures) des activités à l'étranger a entraîné, entre le 30 juin 2000 et le 30 juin 2001, une augmentation de plus de 5% des effectifs moyens de certaines filiales en développement (notamment Crédit Agricole Asset Management, Fasnet et CAI Cheuvreux) qui a pesé sur les charges ;
- la croissance externe de Banco Bisel (acquisition de deux banques (Suquia et Bersia) devant être fusionnées) et l'acquisition de CIBC Suisse, EPEM et Premium Management Limited expliquent la croissance des charges de fonctionnement, à hauteur de 5% ;
- les frais non récurrents en 2001 (coûts des consultants et honoraires sur des succursales, coûts de passage à l'euro, frais liés à des achats de partnership) et les économies exceptionnelles de charges en 2000 ont augmenté les frais de fonctionnement de 3% ; et
- à l'inverse, la réduction des rémunérations variables liées aux performances réalisées sur les activités de marché contribue à limiter les coûts de plus de 2%.

Frais de personnel

Les frais de personnel *pro forma* ont augmenté de 11,2%, de 1,0 milliard d'euros au premier semestre 2000 à 1,1 milliards d'euros au premier semestre 2001. Cette augmentation reflète principalement :

- le changement de périmètre de Banco Bisel ; et
- les investissements humains dans d'autres filiales du Groupe CNCA.

En pourcentage du produit net bancaire, les frais de personnel *pro forma* sont passés de 33,1% à 36,3%.

Autres frais administratifs

Les autres frais administratifs *pro forma* ont augmenté de 13,9%, de 0,8 milliard d'euros au premier semestre 2000 à 0,9 milliard d'euros au premier semestre 2001.

En pourcentage du produit net bancaire, les autres frais administratifs *pro forma* ont augmenté de 24,8% à 27,9%.

Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements *pro forma* ont augmenté de 8,9% au premier semestre 2001, passant à 135 millions d'euros au premier semestre 2001 par rapport à 124 millions d'euros au premier semestre 2000.

5.2.5.1.1.3 Coût du risque

Le coût du risque *pro forma*, qui recouvre non seulement les risques de contrepartie mais également les risques opérationnels et les provisions générales ou sectorielles, s'est élevé à 164 millions d'euros au premier semestre 2001, soit une baisse de 30,5% par rapport à 236 millions d'euros au premier semestre 2000.

Le coût du risque – dotations moins reprises plus pertes couvertes – « crédit » sur les seules créances douteuses et litigieuses a tendance à s'alourdir légèrement à 157 millions d'euros au premier semestre 2001 contre 131 millions d'euros au premier semestre 2000. Le taux de créances douteuses et litigieuses augmente sensiblement sur la zone Amérique (latine et du nord) passant de 7,8% au premier semestre 2000 à 9,5% au premier semestre 2001. Dans les autres pays en revanche, le pourcentage de créances douteuses et litigieuses a eu tendance à se réduire à 5,6% au premier semestre 2001 contre 6,1% au premier semestre 2000 (cf. *supra* § 4.13.2.4).

Pour leur part, les provisions générales « crédit » et, en particulier, les provisions pour risques-pays et la provision forfaitaire sur l'exploitation bancaire aux Etats-Unis, s'accroissent fortement. Les provisions pour risques-pays sont passées de 449 millions d'euros au 31 décembre 2000 à 580 millions d'euros au 30 juin 2001, suite à une décision de couvrir les risques en Argentine. Il convient de noter que la situation en Argentine s'est améliorée depuis la date de cette décision.

Toutefois, globalement, les provisions du passif sont en reprises nettes, à 15 millions d'euros au premier 2001, alors que les dotations nettes atteignaient 91 millions d'euros au premier semestre 2000. Cet écart de 106 millions d'euros est imputable pour la plupart à une reprise de provisions relatives aux risques de la CNCA en tant qu'organe central du Groupe Crédit Agricole, à hauteur de 122 millions (cf. § 5.2.5.1.2.5). Le solde trouve sa source dans la réduction de 42 millions du risque « d'exécution des engagements par signature » liée à une garantie de passif donnée à Bradesco suite aux évolutions des taux de change entre l'euro et le réal.

5.2.5.1.1.4 Quote part dans les résultats des sociétés mises en équivalence

La quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence *pro forma* a augmenté de 44,7% à 447 millions d'euros au premier semestre 2001, par rapport à 309 millions d'euros au premier semestre 2000.

L'évolution de ce poste s'explique, pour l'essentiel, par le résultat d'IntesaBci dont une partie importante résulte de plus-values de cessions d'agences.

Ce poste reflète également l'impact des résultats des Caisses Régionales, dont la quote-part est passée de 134 millions d'euros au premier semestre 2000 à 142 millions au premier semestre 2001.

5.2.5.1.1.5 Résultat net sur actifs immobilisés

Le résultat net sur actifs immobilisés fait apparaître un produit de 39 millions d'euros au premier semestre 2001 contre 88 millions au premier semestre 2000, soit une baisse de 55,7%. Au premier semestre 2001, le résultat sur immobilisations financières est constitué pour l'essentiel de plus-values de cessions immobilières (concernant les immeubles de la BFO, rue de Monceau, de la CNCA, rue Casimir-Perrier et de CAI Inde).

5.2.5.1.1.6 Résultat net exceptionnel

Le résultat net exceptionnel *pro forma* du Groupe CNCA a atteint une valeur négative de 16 millions d'euros au premier semestre 2001 comparée à une valeur négative de 116 millions au premier semestre 2000. Ce résultat reflète principalement l'anticipation de la décentralisation du FRBG épargne logement, avec la comptabilisation d'une charge à payer de 383 millions d'euros, et les modifications du taux de marge des Caisses Régionales sur les avances pour prêts épargne logement qui ont conduit à reprendre la provision pour risques et charges « épargne logement » à hauteur de 383 millions d'euros.

5.2.5.1.1.7 Impôt sur les bénéfices

Le Groupe CNCA a enregistré dans ses comptes une charge d'impôt *pro forma* de 519 millions d'euros au premier semestre 2001, par rapport à une charge *pro forma* de 251 millions d'euros au premier semestre 2000. Cette évolution s'explique par l'annulation de créances d'impôt différé suite aux reprises des provisions « épargne logement ». Hors ces opérations, l'impôt « économique » est en hausse de seulement 6,0%.

5.2.5.1.1.8 Dotations nettes aux Fonds pour Risques Bancaires Généraux

Les reprises nettes aux FRBG *pro forma* atteignent 151 millions d'euros au premier semestre 2001 contre une dotation nette de 112 millions d'euros au premier semestre 2000. Cette évolution s'explique par l'anticipation de la décentralisation conduisant à une reprise nette du FRBG « épargne logement » de 602 millions d'euros et de la création du Fonds pour Risques Bancaires de Liquidité et de Solvabilité d'un fonds de garantie interne conduisant à une dotation nette de 457 millions d'euros (cf. *supra* § 3.7.2.).

5.2.5.1.1.9 Résultat net

Le résultat net consolidé *pro forma,* part du groupe, du premier semestre 2001 s'élève à 771 millions d'euros, en augmentation de 9,2% par rapport à 706 millions d'euros au premier semestre 2000.

Ce montant est obtenu après déduction du résultat net consolidé *pro forma* global de la part des intérêts minoritaires, qui s'est élevé à 12 millions d'euros au premier semestre 2001 et 37 millions d'euros au premier semestre 2000. En pourcentage, la part des intérêts minoritaires a diminué de 5,0% du résultat net global au premier semestre 2000 à 1,5% au premier semestre 2001.

5.2.5.1.2 Analyse des résultats par pôle d'activité

5.2.5.1.2.1 Banque de proximité en France

(en millions d'euros)	Six mois clos le 30 juin 2000 (*pro forma*, non certifiés)	2001	Variation (en %)
Produit net bancaire	420	410	(2,4)
Charges de fonctionnement	(260)	(256)	(1,5)
Résultat brut d'exploitation	**160**	**154**	**(3,8)**
Coût du risque	(36)	(49)	36,1
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	135	144	6,7
Résultat net sur actifs immobilisés	—	—	—
Résultat courant avant impôt	**259**	**249**	**(3,9)**

Produit net bancaire

Le produit net bancaire *pro forma* du pôle banque de proximité en France s'est élevé à 410 millions d'euros au premier semestre 2001, en baisse de 2,4% par rapport à celui du premier semestre 2000. Le produit net bancaire du premier semestre 2001 intègre la déduction de la totalité des provisions pour intérêts sur créances douteuses et litigieuses. Au premier semestre 2000, la déduction rétroactive (pour les besoins des comptes *pro forma*) des provisions pour intérêts sur créances douteuses et litigieuses n'a pas pu être entièrement appliquée. Ainsi, le produit net bancaire de Sofinco en France baisse. Hors cet effet, le produit net bancaire de ce pôle aurait augmenté de l'ordre de 2%.

Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation *pro forma* de la banque de proximité en France est passé de 160 millions d'euros au premier semestre 2000 à 154 millions d'euros au premier semestre 2001.

Les charges de fonctionnement *pro forma* baissent de 1,5% à 256 millions d'euros au premier semestre 2001 par rapport à 260 millions d'euros au premier semestre 2000. Cette évolution s'explique par une dotation excessive des provisions « sociales » et des charges à payer au 30 juin 2000.

Coût du risque

Le coût du risque *pro forma* de ce pôle progresse de 36%, de 36 millions d'euros au premier semestre 2000 à 49 millions d'euros au premier semestre 2001. Cette augmentation de 13 millions d'euros s'explique essentiellement par la remise à niveau des provisions pour risque crédit d'une filiale du groupe Ucabail.

Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence

Les Caisses Régionales génèrent la quasi-totalité des résultats des sociétés mises en équivalence dans le pôle banque de proximité en France. La quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence passe de 135 millions d'euros au premier semestre 2000 à 144 millions d'euros au premier semestre 2001, soit une croissance de 6,7% Cette quote-part dans le résultat des Caisses Régionales est après impôt et FRBG. Le FRBG constitué par les Caisses Régionales pèse sur la quote-part à hauteur de 15 millions d'euros au premier semestre 2001 contre 68 millions d'euros sur l'ensemble de l'année 2000.

5.2.5.1.2.2 Banque de grande clientèle

(en millions d'euros)	Six mois clos le 30 juin 2000 (*pro forma*, non certifiés)	2001	Variation (en %)
Produit net bancaire	1.584	1.433	(9,5)
Charges de fonctionnement	(930)	(1.017)	9,4
Résultat brut d'exploitation	**654**	**416**	**(36,4)**
Coût du risque	(72)	(91)	26,4
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	28	31	10,7
Résultat net sur actifs immobilisés	—	—	—
Résultat courant avant impôt	**610**	**356**	**(41,6)**

La banque de grande clientèle est divisée en deux sous-pôles :

- la banque de marché et d'investissement :

(en millions d'euros)	Six mois clos le 30 juin 2000 (*pro forma*, non certifiés)	2001	Variation (en %)
Produit net bancaire	1.074	917	(15)
Charges de fonctionnement	(610)	(695)	14
Résultat brut d'exploitation	**464**	**222**	**(52)**
Coût du risque	37	1	(97)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	7	3	(57)
Résultat net sur actifs immobilisés	—	—	—
Résultat courant avant impôt	**508**	**226**	**(56)**
Divers	(230)	(75)	(67)
Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition	**278**	**151**	**(46)**

- la banque de financement :

(en millions d'euros)	Six mois clos le 30 juin 2000 (*pro forma*, non certifiés)	2001	Variation (en %)
Produit net bancaire	510	516	1
Charges de fonctionnement	(320)	(322)	1
Résultat brut d'exploitation	**190**	**194**	**2**
Coût du risque	(109)	(92)	(16)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	21	28	33
Résultat net sur actifs immobilisés	—	—	—
Résultat courant avant impôt	**102**	**130**	**27**
Divers	(21)	(29)	38
Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition	**81**	**101**	**25**

Produit net bancaire

Le produit net bancaire *pro forma* de la banque de grande clientèle a baissé de 10% à 1.433 millions d'euros au premier semestre 2001, par rapport à 1.584 millions d'euros au premier semestre 2000.

Les métiers de la banque de grande clientèle qui sont les plus affectés par la détérioration des conditions de marché sont ceux qui sont plus particulièrement liés, directement ou indirectement, aux évolutions boursières. Ainsi, les revenus nets du métier « actions » chutent de 36% en

raison des mauvaises performances d'IWICS et, dans une moindre mesure, de CAI Cheuvreux. Pour sa part, la banque d'investissement (pôle *Equity Capital Markets*) accuse une baisse de son produit net bancaire de 11%. En revanche, les activités bancaires à destination de la grande clientèle enregistrent une croissance satisfaisante du produit net bancaire (4% sur les financements bancaires) voire même forte (17% sur les financements d'actifs).

Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation *pro forma* de la banque de grande clientèle a diminué de 36%, de 654 millions d'euros au premier semestre 2000 à 416 millions d'euros au premier semestre 2001.

Les charges de fonctionnement *pro forma* ont augmenté de 9% à 1.017 millions d'euros au premier semestre 2001 par rapport à 930 millions d'euros au premier semestre 2000. Cette évolution est imputable aux variations de change (parité moyenne euro/dollar et livre), à l'accroissement des effectifs dont une partie est liée à la croissance interne à CAI Cheuvreux. En revanche, les rémunérations variables baissent eu égard à l'évolution du produit net bancaire. Elle tient également à l'engagement de charges informatiques et de restructurations. Dans ces conditions, le coefficient d'exploitation du pôle banque de grande clientèle s'établit à 71,0% au premier semestre 2001, contre 58,7% au premier semestre 2000.

Coût du risque

Le coût du risque *pro forma* de la banque de grande clientèle a augmenté de 26% de 72 millions d'euros au premier semestre 2000 à 91 millions d'euros au premier semestre 2001 sous l'effet de la dotation de provisions spécifiques fortement concentrées sur deux pays : les Etats-Unis et le Liban.

Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence augmente de 28 millions d'euros au premier semestre 2000 à 31 millions d'euros au premier semestre 2001.

5.2.5.1.2.3 Gestion d'actifs, assurances et banque privée

(en millions d'euros)	Six mois clos le 30 juin 2000 (*pro forma*, non certifiés)	2001 (*pro forma*, non certifiés)	Variation (en %)
Produit net bancaire	612	708	15,7
Charges de fonctionnement	(287)	(375)	30,7
Résultat brut d'exploitation	**325**	**333**	**2,5**
Coût du risque	(20)	(14)	(30,0)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	1	1	—
Résultat net sur actifs immobilisés	—	—	—
Résultat courant avant impôt	**306**	**320**	**4,6**

Produit net bancaire

Le produit net bancaire *pro forma* du pôle gestion d'actifs, assurances et banque privée a augmenté de 16% à 708 millions d'euros au premier semestre 2001, par rapport à 612 millions d'euros au premier semestre 2000. Cette croissance résulte notamment de :

- la croissance des encours gérés par le groupe Crédit Agricole Asset Management de 5,4% à 161 milliards d'euros au premier semestre 2001, contre 153 milliards d'euros au premier semestre 2000 ;
- le développement de 14,9% de la marge brute des activités d'assurances, suite à la croissance des encours gérés par Predica de 11% à plus de 74 milliards d'euros au 30 juin 2001 et l'augmentation du chiffre d'affaires de Pacifica de 31%.

En revanche, le métier de banque privée accuse une baisse de son produit net bancaire de 13% du fait des évolutions boursières.

Au 30 juin 2001, l'ensemble des encours gérés au sein de ce pôle (hors CPR Gestion) représente 218 milliards d'euros après élimination des doubles comptages (une partie de l'assurance-vie et de la banque privée est gérée par Crédit Agricole Asset Management sous forme d'épargne mobilière) contre 203 milliards d'euros au 30 juin 2000, soit une progression de 7,4%.

Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation *pro forma* du pôle gestion d'actifs, assurances et banque privée est passé de 325 millions d'euros au premier semestre 2000 à 333 millions d'euros au premier semestre 2001, soit une hausse de 2,5%. Les charges de fonctionnement *pro forma* ont augmenté de 31% à 375 millions d'euros au premier semestre 2001 par rapport à 287 millions d'euros au premier semestre 2000. Cette évolution reflète les investissements humains liés aux développements organiques (par renforcement d'équipes ou créations de structures) des activités à l'étranger qui conduisent à une augmentation des effectifs moyens de certaines filiales (notamment Crédit Agricole Asset Management, Fasnet, EPEM, SGR Italia) entre le 30 juin 2000 et le 30 juin 2001. Les frais de fonctionnement sont également affectés par l'intégration dans les comptes

de Crédit Agricole Asset Management de l'acquisition à 50% de CAAM SGR Italia qui a généré 4,5 millions d'euros de frais de fonctionnement au premier semestre 2001.

Coût du risque

Le coût du risque *pro forma* dans le pôle gestion d'actifs, assurances et banque privée a diminué de 20 millions d'euros au premier semestre 2000 à 14 millions d'euros au premier semestre 2001.

Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence *pro forma* dans le pôle gestion d'actifs, assurances et banque privée est stable à 1 million d'euros.

5.2.5.1.2.4 Banque de détail à l'étranger

La plupart des sociétés dont les résultats sont compris dans ce pôle étant consolidées par mise en équivalence, le produit net bancaire, le résultat brut d'exploitation et surtout le coefficient d'exploitation de ce pôle, sont peu significatifs.

(en millions d'euros)	Six mois clos le 30 juin 2000 (*pro forma*, non certifiés)	2001	Variation (en %)
Produit net bancaire	170	390	129,4
Charges de fonctionnement	(157)	(293)	86,6
Résultat brut d'exploitation	**13**	**97**	**n.s.**
Coût du risque	(24)	(101)	n.s.
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	91	220	141,8
Résultat net sur actifs immobilisés	—	—	—
Résultat courant avant impôt	**80**	**216**	**170,0**

Produit net bancaire

Le produit net bancaire *pro forma* du pôle banque de détail à l'étranger a progressé de 129%, à 390 millions d'euros au premier semestre 2001, contre 170 millions d'euros au premier semestre 2000, sous l'effet principalement de l'élargissement du périmètre du groupe Banco Bisel qui, au 30 juin 2001, intègre globalement et non plus par mise en équivalence, ses deux filiales bancaires (Suquia et Bersia). Cette intégration explique environ 167 millions d'euros de l'augmentation.

Par ailleurs, les filiales étrangères de Sofinco (dont Agos-Itafinco, filiale commune à Sofinco, la CNCA et IntesaBci, dont le produit net d'activité est en hausse de 12 millions d'euros) développent rapidement leurs activités.

Résultat brut d'exploitation

Les charges de fonctionnement *pro forma* du pôle banque de détail à l'étranger représentent 293 millions d'euros au premier semestre 2001 par rapport à 157 millions d'euros au premier semestre 2000. Cette augmentation est imputable à l'élargissement du périmètre du groupe Banco Bisel, qui explique environ 117 millions d'euros de la variation.

Coût du risque

Le coût du risque *pro forma* dans la banque de détail à l'étranger passe de 24 millions d'euros au premier semestre 2000 à 101 millions d'euros au premier semestre 2001. Le coût du risque au premier semestre 2001 reflète, pour l'essentiel, l'élargissement du périmètre du groupe Bisel, ainsi qu'un provisionnement forfaitaire sur l'Amérique du Sud.

Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence pro forma dans le pôle banque de détail à l'étranger a augmenté de 142%, passant de 91 millions d'euros au premier semestre 2000 à 220 millions d'euros au premier semestre 2001. La principale société ayant contribué à la formation de ce résultat sur cette période était IntesaBci dont une partie importante du résultat résulte de plus-values de cessions d'agences.

5.2.5.1.2.5 Gestion pour compte propre et divers

(en millions d'euros)	Six mois clos le 30 juin 2000 (*pro forma*, non certifiés)	2001	Variation (en %)
Produit net bancaire	249	137	(45,0)
Charges de fonctionnement	(249)	(171)	(31,3)
Résultat brut d'exploitation	**0**	**(34)**	**n.s.**
Coût du risque	(84)	91	n.s.
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	54	51	(5,6)
Résultat net sur actifs immobilisés	88	39	(55,7)
Résultat courant avant impôt	**58**	**147**	**153,4**

Produit net bancaire

Le produit net bancaire *pro forma* du pôle gestion pour compte propre et divers a diminué de 45% à 137 millions d'euros au premier semestre 2001 par rapport à 249 millions d'euros au premier semestre 2000, sous l'effet du changement de définition entre juin 2000 et juin 2001 du produit net d'activité de l'assurance. En effet, en juin 2001, le produit net d'assurances était réduit par 61 millions d'euros de certaines des commissions versées aux Caisses Régionales ; ces commissions ont réduit les frais généraux du même montant.

Le produit net bancaire de l'épargne-avances recule de 43 millions d'euros.

Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation *pro forma* de ce pôle est négatif de 34 millions d'euros au premier semestre 2001 contre un résultat nul au premier semestre 2000. Les charges de fonctionnement diminuent de 78 millions d'euros, soit de 31%, à 171 millions d'euros. L'explication est parallèle à celle donnée pour le produit net bancaire à hauteur de 61 millions d'euros.

Coût du risque

Le coût du risque *pro forma* du pôle gestion pour compte propre et divers passe d'une charge nette de 84 millions d'euros au premier semestre 2000 à un solde positif de 91 millions d'euros au premier semestre 2001. Il recouvre les provisionnements forfaitaires ne pouvant être affectés à un métier spécifique enregistrés tant par Crédit Agricole Indosuez que par la CNCA, ainsi que le provisionnement des risques CNCA sur les Caisses Régionales résultant de sa fonction d'organe central. A ce dernier titre, une provision forfaitaire dotée, en 1999 et 2000, en coût du risque a été reprise à hauteur de 122 millions d'euros pour couvrir, en partie, le FRBG « Fonds pour Risques Bancaires de Liquidités et de Solvabilité », doté par anticipation de 457 millions d'euros. L'ensemble des éléments non récurrents comptabilisés en totalité en coût du risque et en FRBG, nets des charges fiscales, représentent 29 millions d'euros.

5.2.5.2 Exercice 2000 comparé avec l'exercice 1999.

5.2.5.2.1 Analyse du compte de résultat consolidé *pro forma*

5.2.5.2.1.1 Produit net bancaire

Général

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du produit net bancaire *pro forma* du Groupe CNCA entre l'exercice clos le 31 décembre 1999 et l'exercice clos le 31 décembre 2000.

(en millions d'euros)	Exercices clos le 31 décembre 1999	2000	Variation (en %)
Produits nets d'intérêts	2.181	574	(73,7)
Commissions nettes	(26)	383	n.s.
Gains sur opérations des portefeuilles de négociation	1.736	2.160	24.4
Gains sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	318	1.263	297
Marge brute des activités d'assurances	861	733	(14,9)
Autres produits nets	395	607	53,7
Produit net bancaire	**5.465**	**5.720**	**4,7**

n.s. = non significatif.

Le produit net bancaire *pro forma* du Groupe CNCA a augmenté de 4,7% entre 1999 et 2000, passant de 5.465 milliards d'euros en 1999 à 5.720 milliards d'euros en 2000.

L'évolution du produit net bancaire *pro forma* s'explique pour l'essentiel par une importante croissance des gains sur opérations des portefeuilles de placement et de négociation, qui sont en augmentation de presque 1,4 milliard d'euros (dont 525 millions d'euros dus au changement de présentation des plus et moins-values sur les titres de l'activité de portefeuille). L'augmentation du produit net bancaire est également liée à une hausse significative des commissions nettes (qui ont augmenté de 409 millions d'euros). En revanche, le produit net bancaire pro forma a été significativement affecté en 2000 par une baisse de 1,6 milliard d'euros des produits nets d'intérêts, résultant principalement d'une érosion de la marge d'intermédiation et des effets de la politique de macro-couverture, et en moindre partie, de la nouvelle présentation des provisions pour intérêts sur créances douteuses et litigieuses. Enfin, le produit net bancaire reflète également un repli comptable de 128 millions d'euros de la marge brute des activités d'assurances, qui a baissé de 15% malgré une progression de 37% des primes nettes sur les nouveaux contrats d'épargne assurance-vie suite à une charge de 171 millions d'euros liée à un changement de principe comptable (cf. « Marge brute des activités d'assurances » ci-dessous).

Produits nets d'intérêts

Les produits nets d'intérêts *pro forma* ont baissé de 74% à 574 millions d'euros en 2000 par rapport à 2.181 millions d'euros en 1999. Cette baisse s'explique en partie par un changement de présentation comptable qui conduit, à partir de l'exercice 2000, à intégrer dans le calcul des produits nets d'intérêts les dotations aux provisions constituées sur les intérêts comptabilisés sur les créances douteuses et litigieuses. Ce changement de présentation conduit à minorer les produits nets d'intérêts de 104 millions d'euros en 2000. Hors cet effet comptable, la baisse des produits nets d'intérêts entre 1999 et 2000 s'explique principalement par:

- une réduction de la marge d'intermédiation. Les coûts marginaux de collecte se sont renchéris brutalement à partir du 1er juillet 2000 suite à la décision prise par les pouvoirs publics de relever la rémunération de l'épargne réglementée (de l'ordre de 75 centimes en moyenne) ce qui a conduit à un renchérissement immédiat de 25 centimes de la totalité de l'épargne bancaire. Peu après, la baisse des taux longs de marché a accentué la concurrence, déjà exacerbée, sur le marché de l'habitat. Aussi, les taux de marge du crédit ont eu tendance à s'effriter, alors que le coût d'épargne se renchérissait;

- une décision de gestion de la CNCA. En effet, la CNCA a choisi de sécuriser le produit net bancaire des années futures en adaptant ses couvertures longues, tant en titres d'investissement qu'en swaps de macro couverture, à la nouvelle donne financière (plus de crédits, moins d'épargne et une baisse de la marge globale). L'effet de la décision de retourner les swaps a été de diminuer les produits nets d'intérêts d'un montant de l'ordre de 450 millions d'euros (compensé en partie par l'augmentation des plus-values de cession sur les titres de l'activité de portefeuille) ; et

- la croissance des opérations de négociation et des portefeuilles de placement, d'investissement et de titres de l'activité de portefeuille, dont les revenus ne sont pas des revenus d'intérêt mais des revenus de plus-values de cession, et qui sont refinancées par des emprunts sur lesquels le Groupe CNCA paie des intérêts.

Commissions nettes

Le tableau ci-dessous présente la composition des produits nets de commissions *pro forma* du Groupe CNCA pour l'exercice clos le 31 décembre 1999 et l'exercice clos le 31 décembre 2000.

(en millions d'euros)	Exercices clos le 31 décembre 1999	2000	Variation (en %)
Produits nets de gestion d'OPCVM et de titres pour le compte de la clientèle	638	890	39
Produits nets sur moyens de paiement	14	17	21
Assurance-vie	(407)	(502)	23
Autres produits (charges) nets de services financiers	(40)	86	n.s.
Total des prestations de services bancaires et financiers	**205**	**491**	**140**
Opérations avec les établissements de crédit	26	32	23
Opérations internes au Groupe Crédit Agricole	(1.012)	(1.025)	1
Opérations avec la clientèle	341	392	15
Opérations sur titres	410	454	11
Opérations de change	28	39	39
Opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors-bilan	(24)	0	n.s.
Commissions nettes	**(26)**	**383**	**n.s.**

n.s. = non significatif.

Les commissions nettes *pro forma* ont généré un produit de 383 millions d'euros en 2000, contre une charge de 26 millions d'euros en 1999. Cette augmentation de 409 millions d'euros provient pour l'essentiel de :

- une progression des commissions nettes liées aux prestations de services bancaires et financiers de 205 millions d'euros en 1999 à 491 millions d'euros en 2000, soit une augmentation de 140%. La hausse des commissions sur prestations de services bancaires et financiers s'explique pour l'essentiel par une croissance de 39% des produits nets de gestion des OPCVM, de 638 millions d'euros en 1999 à 890 millions d'euros en 2000, liée à la performance exceptionnelle des marchés boursiers et des transferts d'épargne vers les OPCVM à l'échéance des PEP. La progression des produits nets de gestion des OPCVM a été compensée en partie par une hausse de

23% des charges des commissions de placements sur les produits d'assurance-vie, de 407 millions d'euros en 1999 à 502 millions d'euros en 2000. Cette hausse s'explique principalement par la croissance de 37% des primes nettes de l'activité d'assurances entre 1999 et 2000 ;

- dans une moindre partie, une augmentation de 15% des commissions sur opérations avec la clientèle (résultant notamment de bonnes performances de Crédit Agricole Indosuez) et une hausse de 11% des commissions de courtage sur les opérations sur titres (résultant d'une forte progression liée à la performance exceptionnelle des marchés boursiers).

Produits nets sur opérations financières

Le tableau ci-dessous présente la composition des produits nets sur opérations financières *pro forma* du Groupe CNCA pour l'exercice clos le 31 décembre 1999 et l'exercice clos le 31 décembre 2000.

(en millions d'euros)	Exercices clos le 31 décembre 1999	2000	Variation (en %)
Produits nets sur portefeuilles de négociation	**1.736**	**2.160**	**24**
Gains sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés			
Dotations ou reprises nettes aux provisions	51	(67)	n.s.
Solde des plus et moins-values de cession sur titres de placement	267	806	202
Solde des plus et moins-values de cession sur titres de l'activité de portefeuille	—	524	n.s.
Gains sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	**318**	**1.263**	**297**

n.s. = non significatif.

Les produits nets sur portefeuilles de négociation ont augmenté de 24%, de 1.736 millions de euros en 1999 à 2.160 millions d'euros en 2000, principalement grâce aux bonnes performances des marchés boursiers.

Les produits nets sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés ont augmenté de 297% de 318 millions d'euros en 1999 à 1.263 millions d'euros en 2000. Cette augmentation reflète des cessions de titres destinées à compenser la baisse des produits nets d'intérêts résultant des effets de la politique de macro-couverture décrite ci-dessus. Sur l'augmentation totale de 945 millions d'euros, environ 525 millions d'euros se trouvent en produit net bancaire suite à un changement de présentation comptable. En effet, les comptes consolidés *pro forma* 2000 reflètent l'application de la nouvelle présentation des titres de l'activité de portefeuille décrite ci-dessus. Ce reclassement n'a pas été fait dans les comptes consolidés *pro forma* 1999 et les plus et moins-values correspondantes sont donc comptabilisées dans le poste « résultat net sur actifs immobilisés ».

Marge brute des activités d'assurances

Le tableau ci-dessous présente la composition de la marge brute d'assurances *pro forma* du Groupe CNCA pour l'exercice clos le 31 décembre 1999 et l'exercice clos le 31 décembre 2000.

(en millions d'euros)	Exercices clos le 31 décembre 1999	2000	Variation (en %)
Primes nettes :			
Assurance-vie	7.216	9.956	38
Assurance non-vie	448	548	22
Total des primes nettes	**7.664**	**10.504**	**37**
Produits nets des placements et autres produits techniques	4.675	4.129	(12)
Total des produits techniques et financiers des produits d'assurances	**12.339**	**14.633**	**19**
« Sinistres » nets	(3.865)	(4.360)	13
Charges nettes des provisions techniques	(3.960)	(5.232)	32
Charges techniques	(3.654)	(4.219)	15
Total des charges techniques et financières des activités d'assurances	**(11.479)**	**(13.811)**	**20**
Opérations réciproques	1	(89)	n.s.
Marge brute des activités d'assurances	**861**	**733**	**(15)**

n.s. = non significatif.

La marge brute des activités d'assurance *pro forma* s'est repliée de 15% à 733 millions d'euros en 2000 par rapport à 861 millions d'euros en 1999, après une charge exceptionnelle affectant les comptes 2000 de 171 millions d'euros liée aux changements comptables ayant eu un impact de 89 millions d'euros sur les opérations réciproques et après une provision constituée par Predica au titre des moins-values éventuelles sur la réserve de capitalisation à hauteur de 82 millions d'euros. Hors cet effet, la marge d'assurances enregistrerait une progression de 5%. Cette progression reflète notamment :

- une augmentation significative (+37%) des primes nettes, due notamment à :
  - — la croissance de 38% des primes nettes sur les produits d'assurance-vie ; cette progression reflète le dynamisme de l'activité de Predica, qui a bénéficié du transfert des PEP bancaires vers les produits d'épargne assurance-vie ; et
  - — une croissance de 22% des primes nettes sur les produits d'assurance non-vie. Cet accroissement reflète notamment le lancement de la Garantie des Accidents de la Vie en 2000 ; et
- face à ces progressions, une augmentation de « sinistres » de 13%, une augmentation des charges nettes des provisions techniques de 32% (reflétant principalement une augmentation automatique des provisions assurance-vie engendrée par l'augmentation du nombre de nouveaux contrats souscrits) et une croissance des charges techniques de 15%.

Autres produits nets

Les autres produits nets *pro forma* ont augmenté de 395 millions d'euros en 1999 à 607 millions d'euros en 2000, soit une progression de 54%.

5.2.5.2.1.2 Résultat brut d'exploitation

Général

Le résultat brut d'exploitation *pro forma* du Groupe CNCA a diminué de 10% à 1,8 milliard d'euros en 2000, par rapport à 2,0 milliards d'euros en 1999. Cette diminution est due à une progression des charges de fonctionnement de 13%, ces charges passant de 63% du produit net bancaire en 1999 à 69% du produit net bancaire en 2000. Le tableau ci-dessous présente la ventilation des charges de fonctionnement *pro forma* du Groupe CNCA.

	Exercices clos le 31 décembre				
	1999		2000		Variation
	(millions d'euros)	% du PNB	(millions d'euros)	% du PNB	(en %)
Frais de personnel	1.899	35	2.135	37	12
Autres frais administratifs	1.323	24	1.541	27	16
Charges générales d'exploitation	**3.222**	**59**	**3.676**	**64**	**14**
Dotations aux amortissements	243	4	245	4	1
Charges de fonctionnement	**3.465**	**63**	**3.921**	**69**	**13**
Résultat brut d'exploitation	**2.000**	**—**	**1.799**	**—**	**(10)**

Calculée sur la base d'un produit net bancaire excluant l'effet négatif du changement de présentation des provisions pour intérêts sur créances douteuses et litigieuses, les charges de fonctionnement auraient représenté 63% du produit net bancaire en 1999 et 67% du produit net bancaire en 2000.

Frais de personnel

Les frais de personnel *pro forma* ont augmenté de 12%, de 1,9 milliard d'euros en 1999 à 2,1 milliards d'euros en 2000. Cette augmentation reflète principalement :

- une augmentation de plus de 99 millions d'euros des rémunérations variables liées aux excellents résultats des activités du marché actions ;
- une augmentation des effectifs moyens de plus de 3% ; et
- la mise en place des 35 heures dès le 1er janvier 2000.

En pourcentage du produit net bancaire, les frais de personnel *pro forma* ont progressé de 35% à 37%. Calculés sur la base d'un produit net bancaire excluant l'effet négatif du changement de présentation des provisions pour intérêts sur créances douteuses et litigieuses, les frais de personnel auraient représenté 35% du produit net bancaire en 1999 et 37% du produit net bancaire en 2000.

Autres frais administratifs

Les autres frais administratifs *pro forma* ont augmenté de 16%, de 1,3 milliard d'euros en 1999 à 1,5 milliard d'euros en 2000. Cette augmentation reflète principalement un accroissement des frais de sous-traitance dus aux travaux informatiques liés au passage à l'euro.

En pourcentage du produit net bancaire, les autres frais administratifs *pro forma* ont augmenté de 24% à 27%. Calculés sur la base d'un produit net bancaire excluant l'effet négatif du changement de présentation des provisions pour intérêts sur créances douteuses et litigieuses, les autres frais administratifs auraient représenté 24% du produit net bancaire en 1999 et 26% du produit net bancaire en 2000.

Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements *pro forma* sont restées relativement stables en 2000, progressant à 245 millions d'euros en 2000 par rapport à 243 millions d'euros en 1999.

5.2.5.2.1.3 Coût du risque

Le coût du risque *pro forma*, qui recouvre non seulement les risques de contrepartie mais également les risques opérationnels et les provisions générales ou sectorielles, s'est élevé à 692 millions d'euros en 2000, soit une baisse de 18% par rapport à 848 millions d'euros en 1999. Sur la baisse de 156 millions d'euros, 104 millions d'euros résultent du changement d'affectation (en diminution du produit net bancaire et non plus en coût du risque) des provisions pour intérêts sur créances douteuses et litigieuses. Le reste témoigne de la poursuite de l'amélioration de la qualité du portefeuille de crédits.

La diminution apparente de l'effort de provisionnement est limitée à 7,2% dans la mesure où Crédit Agricole Indosuez, la CNCA et, plus marginalement, les autres filiales françaises et étrangères, ont augmenté leurs dotations aux provisions générales et sectorielles qui dépassent 198 millions d'euros en 2000 contre 137 millions d'euros en 1999. C'est ainsi, par exemple, que les provisions au titre des risques-pays et des risques sectoriels atteignent 838 millions d'euros à fin 2000.

Pour leur part, les créances douteuses ne représentent plus que 5,9% des encours de crédits en 2000 contre 7,0% en 1999. Après étude approfondie des divers risques de contrepartie, le provisionnement des dossiers est réalisé avec la volonté de couvrir la totalité des pertes potentielles, appréciées de façon prudente et estimées à la date d'arrêté. C'est ainsi que le taux de provisionnement par rapport aux créances douteuses a été porté de 69,1% en 1999 à 71,6% en 2000. Les dotations sont essentiellement concentrées sur trois régions (Amérique du Nord, Moyen Orient et Amérique du Sud). En Amérique du Nord et au Moyen Orient, Crédit Agricole Indosuez a été confronté à une augmentation importante de ses risques, et en Amérique du Sud, les dotations reflètent la volonté de la CNCA de solder ses risques brésiliens.

5.2.5.2.1.4 Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence *pro forma* a baissé de 31% à 501 millions d'euros en 2000, par rapport à 727 millions d'euros en 1999.

La diminution de ce poste entre 1999 et 2000 s'explique, pour l'essentiel, par l'effet positif qui a été constaté en 1999, lors de l'offre publique d'échange de Banca Intesa sur Comit. Lors de cette opération, l'échange de 70% des titres Comit contre des titres Intesa s'est fait par une augmentation de capital d'Intesa à la valeur de marché des titres Comit échangés supérieure à la valeur retenue par celle-ci dans ses comptes. Cette opération, comptabilisée selon la méthode du « pooling d'intérêts » en Italie, a dû être retraitée dans les comptes du Groupe CNCA selon les principes comptables français, qui ne permettaient pas d'appliquer un « pooling d'intérêts» à l'opération (dès lors notamment que l'offre publique d'échange portait sur moins de 90% des titres). Le *goodwill* qui en découle est amorti sur une période de 20 ans directement dans la quote-part des résultats retraités d'Intesa.

Ce poste reflète également l'impact positif des résultats des Caisses Régionales, dont la quote-part est passée de 272 millions d'euros en 1999 à 299 millions en 2000 (cf. § 5.2.5.3).

5.2.5.2.1.5 Résultat net sur actifs immobilisés

Le résultat net sur actifs immobilisés fait apparaître un produit de 312 millions d'euros en 2000 contre 205 millions en 1999, soit une augmentation de 52%. Cette progression s'explique en majeure partie par la reprise de provisions sur titres de participations non-consolidés, qui a atteint 216 millions d'euros en 2000, contre une dotation nette de 26 millions d'euros en 1999. Cette reprise de provisions a compensé une baisse de plus-values nettes sur portefeuille de participations et des immobilisations de 230 millions d'euros en 1999 à 100 millions d'euros en 2000. Le résultat net sur actifs immobilisés en 2000 reflète également l'effet du changement de présentation comptable des gains sur titres de l'activité de portefeuille, qui sont comptabilisés dans le produit net bancaire à partir de l'exercice 2000.

5.2.5.2.1.6 Résultat net exceptionnel

Le résultat net exceptionnel *pro forma* du Groupe CNCA a atteint une valeur négative de 217 millions d'euros en 2000 comparée à une valeur négative de 342 millions en 1999. Ce résultat reflète principalement :

- des indemnités versées au titre de litiges, notamment sur les obligations convertibles, pour un montant de 107 millions d'euros ;
- une amende de place de 69 millions d'euros de la Direction de la Concurrence sur les crédits à l'habitat dont la moitié a été refacturée aux Caisses Régionales ;
- 45 millions d'euros de provisions exceptionnelles pour systèmes d'information et coûts de restructuration ;
- les cotisations au fonds de garantie des dépôts et titres, pour un montant de 10 millions d'euros.

5.2.5.2.1.7 Impôt sur les bénéfices

Le Groupe CNCA a enregistré dans ses comptes un crédit d'impôt *pro forma* de 62 millions d'euros en 2000, par rapport à une charge *pro forma* de 576 millions d'euros en 1999. Cette diminution s'explique par :

- la comptabilisation systématique des impôts différés conformément aux nouvelles normes comptables applicables pour la première fois en 2000; ce changement comptable (non récurrent) a amené le Groupe CNCA à annuler des impôts différés passif pour un montant de 380 millions d'euros et d'augmenter les impôts différés actif ;
- une augmentation de l'impôt courant de 5,6% malgré la baisse de 3,9% du résultat d'exploitation (après coût de risque) ; de fait, les impôts à taux minorés sont en progression sensible suite aux plus-values de cession sur les actifs immobilisés ;
- une baisse des taux d'imposition effectif (de 40% en 1999 à 37,77% en 2000) et des impôts différés (anticipation d'un an) de 36,7% à 35,43% ; et
- l'intégration fiscale qui a permis la compensation des bénéfices fiscaux de certaines entités avec les pertes fiscales d'autres sociétés générées au cours des derniers exercices

5.2.5.2.1.8 Dotations nettes aux Fonds pour Risques Bancaires Généraux

L'excédent des dotations sur les reprises des FRBG *pro forma* atteint 143 millions d'euros en 2000 contre une reprise nette de 131 millions d'euros en 1999. Hors effet de la décentralisation au 1er janvier 1999 qui a réduit la provision de la CNCA sur l'épargne logement, les FRBG auraient crû de 149 millions d'euros. Les dotations aux FRBG épargne logement s'élèvent à 62 millions d'euros en 2000 et la dotation que Crédit Agricole Indosuez a décidé de constituer à titre prudentiel compte tenu d'un environnement volatile atteint 69 millions d'euros en 2000.

5.2.5.2.1.9 Résultat net

Le résultat net consolidé *pro forma*, part du groupe, de l'exercice 2000 s'élève à 1.374 millions d'euros, en augmentation de 25% par rapport à 1.100 millions d'euros en 1999.

Ce montant est obtenu après déduction du résultat net consolidé *pro forma* global de la part des intérêts minoritaires, qui s'est élevée à 40 millions d'euros en 2000 et 41 millions d'euros en 1999. En pourcentage, la part des intérêts minoritaires a diminué de 3,59% en 1999 à 2,83% en 2000.

5.2.5.2.2 Analyse des résultats par pôle d'activité

5.2.5.2.2.1 Banque de proximité en France

(en millions d'euros)	Exercices clos le 31 décembre 1999 (*pro forma,* non certifiés)	2000 (*pro forma,* non certifiés)	Variation (en%)
Produit net bancaire	804	812	1
Charges de fonctionnement	(491)	(519)	6
Résultat brut d'exploitation	**313**	**293**	**(6)**
Coût du risque	(93)	(85)	(9)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	274	295	8
Résultat net sur actifs immobilisés	—	—	—
Résultat courant avant impôt	**494**	**503**	**2**

Produit net bancaire

Le produit net bancaire *pro forma* du pôle banque de proximité en France s'est élevé à 812 millions d'euros en 2000, en hausse de 1% par rapport à celui de 1999, après l'impact des provisions pour intérêts sur créances douteuses et litigieuses qui ont minoré le produit net bancaire d'environ 50 millions d'euros. Sur la base de comptes comparables, la croissance du produit net bancaire serait supérieure à 3%. Cette augmentation résulte de la forte croissance de l'activité, aussi bien dans le crédit à la consommation (+ 11%) que dans les financements du crédit-bail (+ 15% pour les encours et + 27% pour la production nouvelle). Cette forte croissance de l'activité ne s'est toutefois pas répercutée sur le produit net bancaire dans la mesure où, dans le même temps, les filiales de la banque de proximité en France ont été affectées par le renchérissement du coût de refinancement court à taux de marché (l'Euribor 1 an passe de 3,2% à 4,8%) et donc une érosion des marges.

Le produit net bancaire des principales filiales composant ce pôle a évolué de la façon suivante :

Avec une croissance de l'activité de 23%, le produit net d'activité de Transfact progresse de 20% sur un an, de 24 millions d'euros en 1999 à 29 millions d'euros en 2000.

Le groupe Ucabail enregistre une croissance de 27% de sa production globale, à 2,3 milliards d'euros, et de 15% de ses encours, à 5,5 milliards d'euros. Son produit net d'activité, à 94 milllions d'euros, ne progresse que de 2% sur un an eu égard à la baisse des marges, surtout en crédit-bail mobilier, et à la diminution des plus-values de cession sur actifs immobiliers.

Dans le crédit à la consommation en France, la croissance des encours de Sofinco s'établit à 11%. Elle ne permet toutefois pas de compenser le renchérissement du coût de refinancement enregistré tout au long de l'année. Le produit net d'activité global, à 494 millions d'euros, est en hausse de 3%, grâce à une augmentation de 14% des produits sur assurance décès invalidité assis sur l'encours de crédit.

Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation *pro forma* de la banque de proximité en France a légèrement diminué de 313 millions d'euros en 1999 à 293 millions d'euros en 2000.

Les charges de fonctionnement *pro forma* progressent de 5,7% à 519 millions d'euros en 2000 par rapport à 491 millions d'euros en 1999. Cette progression s'explique par une croissance forte des frais généraux d'Ucabail et de Sofinco suite aux développements encore plus rapides de leurs activités, induisant une progression des charges de sous-traitance, d'informatique (intensification du plan informatique lié à la préparation du passage à l'euro) et également pour le groupe Ucabail, du lancement du projet de redéploiement de ses « délégations » en Caisses Régionales. Les investissements, humains et matériels, importants de ces filiales conduisent mécaniquement à un affaiblissement momentané du coefficient d'exploitation du pôle banque de proximité en France à 63,9% en 2000, contre 61,1% en 1999.

Coût du risque

Le coût du risque *pro forma* de la banque de proximité en France diminue de 9%, de 93 millions d'euros en 1999 à 85 millions d'euros en 2000, sous l'effet du retraitement comptable des provisions sur intérêts sur créances douteuses et litigieuses qui ne font plus partie du coût du risque à partir de l'année 2000 (et qui sont désormais intégrées au produit net bancaire). Hors cet effet, le coût du risque augmenterait de l'ordre de 10 % sous l'effet de l'accroissement des provisions pour risques et charges incluant les provisions statistiques sur les encours de crédits. L'évolution des provisions sur créances douteuses et litigieuses traduit l'amélioration de la situation économique des clients des filiales de la banque de proximité en France de la CNCA. De plus, le coût du risque de la banque de proximité en France n'intègre pas les provisions, de même que le produit net bancaire et les frais généraux, des Caisses Régionales qui figurent sous la rubrique « quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence ».

Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence

Les Caisses Régionales génèrent la quasi-totalité des résultats des sociétés mises en équivalence dans le pôle banque de proximité en France. La quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence passe de 274 millions d'euros en 1999 à 295 millions d'euros en 2000, soit une croissance de 7,7 %. Cette quote part dans le résultat des Caisses Régionales est calculée après impôt et FRBG. Le FRBG constitué par les Caisses Régionales pèse sur la quote-part à hauteur de 68 millions d'euros.

5.2.5.2.2.2 Banque de grande clientèle

(en millions d'euros)	Exercices clos le 31 décembre 1999 (*pro forma*, non certifiés)	2000 (*pro forma*, non certifiés)	Variation (en %)
Produit net bancaire	2.549	2.976	17
Charges de fonctionnement	(1.644)	(1.957)	19
Résultat brut d'exploitation	**905**	**1.019**	**13**
Coût du risque	(327)	(254)	(22)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	33	52	58
Résultat net sur actifs immobilisés	—	—	—
Résultat courant avant impôt	**611**	**817**	**34**

La banque de grande clientèle est divisée en deux sous-pôles :

- la banque de marché et d'investissement :

(en millions d'euros)	Exercices clos le 31 décembre 1999 (*pro forma*, non certifiés)	2000 (*pro forma*, non certifiés)	Variation (en %)
Produit net bancaire	1 640	1 989	21
Charges de fonctionnement	(1 100)	(1 325)	20
Résultat brut d'exploitation	**540**	**664**	**23**
Coût du risque	(34)	14	(141)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	9	9	0
Résultat net sur actifs immobilisés	—	—	—
Résultat courant avant impôt	**515**	**687**	**33**
Divers	(192)	(319)	66
Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition	**323**	**368**	**14**

- la banque de financement :

(en millions d'euros)	Exercices clos le 31 décembre 1999	2000 (*pro forma*, non certifiés)	Variation (en %)
Produit net bancaire	909	987	9
Charges de fonctionnement	(544)	(632)	16
Résultat brut d'exploitation	**365**	**355**	**(3)**
Coût du risque	(293)	(268)	(9)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	24	43	79
Résultat net sur actifs immobilisés	—	—	—
Résultat courant avant impôt	**96**	**130**	**35**
Divers	1	(34)	n.s.
Résultat net avant amortissement des écarts d'acquisition	**97**	**96**	**(1)**

Produit net bancaire

Le produit net bancaire *pro forma* de la banque de grande clientèle a progressé de 16,8% à 2,98 milliards d'euros en 2000, par rapport à 2,55 milliards d'euros en 1999, après l'impact des provisions pour intérêts sur créances douteuses et litigieuses qui ont minoré le produit net bancaire d'environ 50 millions d'euros. Sur la base de comptes comparables, la croissance du produit net bancaire serait supérieure à 19%. Cette croissance soutenue de l'activité s'explique essentiellement par deux facteurs:

- une activité soutenue de l'ensemble des métiers dans le pôle banque de grande clientèle permet d'expliquer plus de 10% de la progression du produit net bancaire *pro forma* de 1999 à 2000. Cette activité soutenue reflète notamment :
  - — la forte croissance (17%) des activités de marchés, et notamment des activités actions, de courtage, de produits dérivés et des activités de change et de taux, et
  - — la forte progression (20%) des activités de banque d'investissement et de financement, due notamment à la performance des activités de financements d'actifs et à la très forte progression des revenus de primaire actions suite à l'association entre Crédit Agricole Indosuez et Lazard.
- l'évolution du dollar américain et des devises qui lui sont fortement liées a eu un effet positif sur la croissance du produit net bancaire *pro forma* : l'impact global des variations de change (15,6% en moyenne sur le dollar) peut être évalué à environ 6% de la croissance du produit net bancaire *pro forma* de ce pôle de 1999 à 2000.

Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation *pro forma* de la banque de grande clientèle a augmenté de 13%, de 905 millions d'euros en 1999 à 1,02 milliard d'euros en 2000.

Les charges de fonctionnement *pro forma* ont augmenté de 19% à 1,96 milliard d'euros en 2000 par rapport à 1,64 milliard d'euros en 1999. Cette évolution est imputable à hauteur de 3% aux variations de change (parité moyenne euro/dollar et livre), à hauteur de 2% à l'accroissement des effectifs dont une partie est liée à la croissance externe, et à hauteur de 2,7% à la hausse des rémunérations variables. Elle tient également à l'engagement de charges informatiques et de restructurations. Dans ces conditions, le coefficient d'exploitation du pôle banque de grande clientèle s'établit à 65,8% en 2000, contre 64,5% en 1999.

Coût du risque

Le coût du risque *pro forma* de la banque de grande clientèle a diminué de 22% de 327 millions d'euros en 1999 à 254 millions d'euros en 2000 sous l'effet, entre autre, du retraitement comptable des provisions sur intérêts sur créances douteuses et litigieuses (environ 50 millions d'euros) qui sont désormais intégrées au produit net bancaire. Hors cette modification comptable, le coût du risque ne diminuerait que de 7%. Les activités de financements d'actifs et d'exploitation bancaire ont enregistré un coût du risque qui s'est caractérisé en 2000 par une concentration de la sinistralité, d'une part, sur les portefeuilles de la banque commerciale exposés sur l'économie américaine dont la décélération a eu des effets sur la situation financière de certaines entreprises et, d'autre part, sur le risque libanais, ainsi que par des reprises de provisions sur les portefeuilles de la banque commerciale en Asie à la faveur de l'amélioration de la situation économique dans cette région et d'une attitude prudente sur les contreparties de cette zone.

Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence augmente de 33 millions d'euros en 1999 à 52 millions d'euros en 2000.

5.2.5.2.2.3 Gestion d'actifs, assurances et banque privée

(en millions d'euros)	Exercices clos le 31 décembre 1999 (*pro forma*, non certifiés)	2000[1] (*pro forma*, non certifiés)	Variation (en %)
Produit net bancaire	1.094	1.388	27
Charges de fonctionnement	(671)	(744)	11
Résultat brut d'exploitation	**423**	**644**	**52**
Coût du risque	(22)	(47)	114
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	4	1	(75)
Résultat net sur actifs immobilisés	—	—	—
Résultat courant avant impôt	**405**	**598**	**48**

(1) Ces chiffres n'intègrent pas les charges exceptionnelles de 171 millions d'euros enregistrées dans les comptes consolidés au titre de Predica ; ces charges sont intégrées dans le pôle gestion pour compte propre et divers.

Produit net bancaire

Le produit net bancaire *pro forma* du pôle gestion d'actifs, assurances et banque privée a augmenté de 26,9% à 1,39 milliards d'euros en 2000, par rapport à 1,09 milliard d'euros en 1999. Cette croissance résulte notamment de :

- une croissance significative des encours gérés par Crédit Agricole Asset Management de 9,7% à 158 milliards d'euros au 31 décembre 2000. En épargne salariale, en particulier, les actifs gérés ont augmenté de 28% sur la période et s'élèvent à 3,7 milliards d'euros au 31 décembre 2000 ;

- une progression rapide des encours gérés en assurance-vie. Ceux-ci ont augmenté de 13,6% sur un an et s'élèvent à 70,3 milliards d'euros au 31 décembre 2000, sous l'effet de la croissance de 38% du chiffre d'affaires (primes nettes) de Predica, de 7,2 milliards d'euros en 1999 à 10 milliards d'euros en 2000. Dans le même temps, les remboursements sur les contrats d'assurance-vie (dénommés « sinistres » en comptabilité d'assurances) n'atteignent que 4 milliards d'euros, soit moins de 40% des primes annuelles ; et

- une expansion de la banque privée en France, où la collaboration avec les Caisses Régionales est particulièrement fructueuse, et à l'étranger, avec notamment l'acquisition de CIBC en Suisse (dont les charges de fonctionnement étaient de l'ordre de 21 millions d'euros en 2000). Les encours gérés dans ce domaine se sont ainsi élevés à 42,5 milliards d'euros en 2000, soit une progression de 12,2% par rapport à 1999.

Au 31 décembre 2000, l'ensemble des encours gérés au sein de ce pôle (hors CPR Gestion) représente 211,6 milliards d'euros après élimination des doubles comptages (une partie de l'assurance-vie et de la banque privée est gérée sous forme d'épargne mobilière) contre 194 milliards d'euros au 31 décembre 1999, soit une progression de 9,2%.

Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation *pro forma* du pôle gestion d'actifs, assurances et banque privée est passé de 423 millions d'euros en 1999 à 644 millions d'euros en 2000, soit une hausse de 52%. Les charges de fonctionnement *pro forma* ont augmenté de 10,9% à 744 millions d'euros en 2000 par rapport à 671 millions d'euros en 1999. Cette évolution reflète la poursuite du développement international de Crédit Agricole Asset Management, au travers notamment de l'acquisition de la société britannique Premium Management Limited et de la banque privée, au travers notamment de l'acquisition de la banque privée de CIBC en Suisse (dont les charges de fonctionnement étaient de l'ordre de 21 millions d'euros en 2000). Les effectifs de ce pôle ont été renforcés de façon significative, près de la moitié de l'accroissement des effectifs étant imputable à CIBC (+ 100 personnes). Dans le même temps, les frais généraux de Predica sont en retrait suite à la diminution de la sous-traitance informatique avec la fin de la refonte du système d'information. Le développement des frais généraux chez Pacifica est également lié au développement de l'activité. Le coefficient d'exploitation du pôle gestion d'actifs, assurances et banque privée était de 53,6% en 2000, contre 61,3% en 1999.

Coût du risque

Le coût du risque *pro forma* dans le pôle gestion d'actifs, assurances et banque privée a augmenté de 22 millions d'euros en 1999 à 47 millions d'euros en 2000 en raison de risques opérationnels et de litiges survenus en 2000 dans certaines filiales de la banque privée.

Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part des sociétés mises en équivalence *pro forma* dans le pôle gestion d'actifs, assurances et banque privée diminue de 4 millions d'euros en 1999 à 1 million d'euros en 2000.

5.2.5.2.2.4 Banque de détail à l'étranger

La plupart des sociétés dont les résultats sont compris dans ce pôle étant consolidées par mise en équivalence, le produit net bancaire, le résultat brut d'exploitation et surtout le coefficient d'exploitation de ce pôle, sont peu significatifs.

(en millions d'euros)	Exercices clos le 31 décembre 1999 (*pro forma,* non certifiés)	2000	Variation (en %)
Produit net bancaire	247	324	31
Charges de fonctionnement	(253)	(324)	28
Résultat brut d'exploitation	**(6)**	**0**	**n.s**
Coût du risque	(155)	(150)	(3)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	318	116	(64)
Résultat net sur actifs immobilisés	—	—	—
Résultat courant avant impôt	**157**	**(34)**	**(122)**

n.s. = non significatif.

Produit net bancaire

Le produit net bancaire *pro forma* du pôle banque de détail à l'étranger a progressé de 31%, à 324 millions d'euros en 2000, contre 247 millions d'euros en 1999, sous l'effet de la hausse du dollar (+ 15,2%) et des devises liées (peso argentin notamment) et, surtout, d'une forte progression de l'activité à l'étranger du fait, en particulier, des partenariats avec Intesa dans le domaine du crédit à la consommation (Agos Itafinco).

Les filiales étrangères de Sofinco (dont Agos-Itafinco, filiale commune à Sofinco, la CNCA et IntesaBci) développent rapidement leurs activités et de ce fait le produit net bancaire croît de 35% à plus de 153 millions d'euros.

Dans le même temps, le produit net bancaire de Banco Bisel progresse de 29,5% à 220 millions d'euros, sous l'effet de sa forte activité et de la hausse du peso argentin lié par un « peg » au dollar.

En revanche, la structure brésilienne qui porte les 3,25% de titres de la banque de détail Bradesco fait apparaître un produit net bancaire négatif de 54 millions d'euros du fait de son refinancement en dollars. Courant du deuxième semestre 2001, les titres Bradesco devraient être portés directement par la CNCA, sans structure intermédiaire. La perte de change devrait ainsi disparaître.

Résultat brut d'exploitation

Les charges de fonctionnement *pro forma* du pôle banque de détail à l'étranger ont augmenté de 28% à 0,32 milliard d'euros en 2000 par rapport à 0,25 milliard d'euros en 1999. Cette augmentation est imputable à l'élargissement de l'activité et à l'appréciation du dollar et des monnaies qui lui sont associées. L'appréciation du peso argentin, notamment, a renchéri les charges de fonctionnement de 42 millions d'euros.

Coût du risque

Le coût du risque *pro forma* dans la banque de détail à l'étranger a diminué de 3% de 155 millions d'euros en 1999 à 150 millions d'euros en 2000. Le coût du risque en 2000 reflétait pour l'essentiel le provisionnement par la CNCA de la garantie de passif donnée à Bradesco sur son ancienne filiale à 50%, cédée par échange de titres (contre 3,25% du capital de Bradesco), alors que le coût du risque en 1999 reflétait, essentiellement, le provisionnement par cette filiale de ses risques clients. Pour sa part, le coût du risque de Banco Bisel et des filiales étrangères de Sofinco s'établit globalement à moins de 60 millions d'euros.

Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence *pro forma* dans le pôle banque de détail à l'étranger a diminué de 64%, passant de 318 millions d'euros en 1999 à 116 millions d'euros en 2000. Les principales sociétés ayant contribué à la formation de ces résultats sur cette période étaient IntesaBci et BES. En 2000, IntesaBci a contribué à hauteur de 136 millions d'euros aux résultats du pôle banque de détail à l'étranger, en réduction de 52,4% par rapport à 286 millions d'euros en 1999, sous l'effet de phénomènes comptables non récurrents liés au « pooling d'intérêts » utilisé en 1999 lors de l'offre publique d'échange de Intesa sur Comit et décrit *supra* au § 5.2.5.2.1.4.

5.2.5.2.2.5 Gestion pour compte propre et divers

(en millions d'euros)	Exercices clos le 31 décembre 1999 (*pro forma*, non certifiés)	2000 (*pro forma*, non certifiés)	Variation (en %)
Produit net bancaire	771	220	(71)
Charges de fonctionnement	(406)	(377)	7
Résultat brut d'exploitation	**365**	**(157)**	**n.s.**
Coût du risque	(251)	(156)	38
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	98	37	(62)
Résultat net sur actifs immobilisés	205	312	52
Résultat courant avant impôt	**417**	**36**	**(91)**

n.s. = non significatif.

Produit net bancaire

Le produit net bancaire *pro forma* du pôle gestion pour compte propre et divers a diminué de 71% à 220 millions d'euros en 2000, par rapport à 771 millions d'euros en 1999, sous le double effet de la réduction de la marge d'intermédiation (cf. *supra* § 5.2.5.2.1.1), et de l'affectation à ce pôle des 171 millions d'euros de charges exceptionnelles, liées à des changements de méthodes ou de présentation comptables, enregistrées dans les comptes consolidés au titre de Predica en 2000 (cf. *supra* § 5.2.5.2.1.1).

En revanche, l'augmentation en septembre 2000 de la participation du Groupe CNCA dans CPR de 29,7% à 88,5% suite à l'offre publique d'achat lancée par Crédit Agricole Indosuez n'a pas eu d'effet au niveau du produit net bancaire dans ce pôle puisque la CPR est consolidée dans les comptes *pro forma* par la méthode d'intégration globale depuis le 1er janvier 1999.

Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation *pro forma* de ce pôle est négatif de 157 millions d'euros en 2000 contre + 365 millions d'euros en 1999. Les charges de fonctionnement se réduisent de 29 millions d'euros, soit de 6,9% à 377 millions d'euros. La CPR représente 75% de cette variation ; ses charges d'explotation diminuent de 9,9% à 197 millions d'euros.

Coût du risque

Le coût du risque *pro forma* du pôle gestion pour compte propre et divers a diminué de 37,8%, de 251 millions d'euros en 1999 à 156 millions d'euros en 2000. Il recouvre les provisionnements forfaitaires ne pouvant être affectés à un métier spécifique enregistrés tant par Crédit Agricole Indosuez que par la CNCA ainsi que le provisionnement des activités hors métiers et de la fonction d'organe central qui après les Opérations seront du domaine du Fonds pour Risques Bancaires de Liquidité et de Solvabilité (cf. *supra* §3.7.2) qui sera doté de 609,8 millions d'euros.

5.2.5.3 Exercice 1999 comparé avec exercice 1998

5.2.5.3.1 Produit net bancaire

Général

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du produit net bancaire *pro forma* du Groupe CNCA entre l'exercice clos le 31 décembre 1998 et l'exercice clos le 31 décembre 1999.

(en millions d'euros)	Exercices clos le 31 décembre 1998	1999	Variation (en %)
Produits nets d'intérêts	1.510	2.181	44.4
Commissions nettes	(365)	(26)	n.s.
Produits nets sur opérations financières			
Gains sur opérations des portefeuilles de négociation	1.393	1.736	24,6
Gains sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	450	318	(29,3)
Marge brute des activités d'assurance	913	861	(5,7)
Autres produits nets	224	395	76,3
Produit net bancaire	**4.125**	**5.465**	**32,5**

n.s. = non significatif.

L'évolution du produit net bancaire sur cette période a été affectée par la consolidation par méthode d'intégration globale, à partir du 1er janvier 1999, de Banco Bisel et de Sofinco dont les produits nets bancaires s'élevaient à 802 millions d'euros. En excluant l'impact de ces effets, le

produit net bancaire aurait augmenté de 13%. Cette hausse, freinée cependant par l'augmentation du taux de décentralisation et la réduction de la marge d'intermédiation, s'explique essentiellement par les bons résultats de l'activité de placement d'actions et de gestion d'OPCVM et autres titres pour le compte de la clientèle, ainsi que les bons résultats sur les portefeuilles de négociation.

Produits nets d'intérêts

Les produits nets d'intérêts *pro forma* sont passés de 1,5 milliards d'euros en 1998 à 2,2 milliards d'euros en 1999, soit une augmentation de 44%, qui résulte principalement de l'intégration de Sofinco et de Banco Bisel, dont les produits nets d'intérêts s'élevaient à 647 millions d'euros en 1999.

En revanche, l'augmentation du taux de décentralisation au 1er janvier 1999 a eu un impact négatif d'environ 106 millions d'euros sur les produits nets d'intérêts.

La marge d'intermédiation a subi une réduction marquée en 1999, les coûts de collecte diminuant moins rapidement que les taux de crédit sensibles à la concurrence exacerbée. Cette évolution a été renforcée par une diminution des encours de crédits à taux élevés liée aux amortissements et remboursements des prêts consentis à la fin des années 80.

Dans ce contexte et pour alléger le coût futur des ressources, la CNCA a transformé ses titres émis en faveur de la Caisse de Refinancement de l'Habitat, parallèlement à l'offre publique d'échange de celle-ci. Le coût brut qui en découle, pour la CNCA, s'élève à 58 millions d'euros en 1999 contre 127 millions d'euros en 1998.

Commissions nettes

Les commissions nettes *pro forma ont généré une charge de 26 millions d'euros en 1999 contre une charge de 365 millions d'euros en 1998. Tandis que les charges de commissions étaient relativement stables, les produits de commissions bruts se sont élevés à 2.326 millions d'euros en 1999, soit une hausse de 16,3%. Cette progression résulte pour l'essentiel de :*

- l'accroissement de 33,7% des commissions liées à la gestion d'OPCVM et de titres pour le compte de la clientèle ; et
- l'augmentation de 193% des commissions sur opérations sur titres, liée à la performance des marchés boursiers.

Cette progression a été freinée par la diminution d'environ 15% des commissions sur opérations avec la clientèle.

Produits nets sur opérations financières

Le Groupe CNCA a réalisé une augmentation de 25% des gains nets sur les portefeuilles de négociation, de 1.393 millions d'euros en 1998 à 1.736 millions d'euros en 1999. Cette progression est due principalement à la bonne performance sur le marché actions, ainsi qu'aux bons résultats sur les opérations de change.

Sur les portefeuilles de placement et assimilés, le produit net est en diminution de 29,3%, passant de 450 millions d'euros en 1998 à 318 millions d'euros en 1999, en partie liée à la crise russe, et par conséquent, à la fermeture du pôle « marchés émergents » de Crédit Agricole Asset Management.

Marge brute des activités d'assurances

La marge brute des activités d'assurances *pro forma* a baissé d'environ 6%, de 913 millions d'euros en 1998 à 861 millions d'euros en 1999. Cette diminution, survenue nonobstant une progression de 17% des primes nettes, s'explique par:

- une augmentation de 4% des « sinistres » nets à 3.865 millions d'euros, dont 423 millions d'euros constatés sur l'assurance non-vie, en croissance par rapport à 240 millions d'euros en 1998, en raison des intempéries de la fin 1999 (les « sinistres » sur l'assurance-vie représentent le remboursement de l'épargne des clients) ;
- une augmentation des charges nettes des provisions techniques de 58%, à 3.960 millions d'euros en 1999, due notamment au développement rapide des contrats d'assurance-vie en unités de compte ; et
- un doublement des charges de placement à 747 millions d'euros en 1999.

Autres produits nets

Les autres produits nets *pro forma* ont augmenté de 224 millions d'euros en 1998 à 395 millions d'euros en 1999.

5.2.5.3.2 Résultat brut d'exploitation

Général

Le résultat brut d'exploitation *pro forma* s'élève à 2,0 milliards d'euros en 1999, soit une augmentation de 21% par rapport à 1998. Les frais de fonctionnement *pro forma* sont en progression de 40% par rapport à 1998.

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des frais de fonctionnement *pro forma* du Groupe CNCA.

	Exercices clos le 31 décembre				
	1998		1999		Variation
	(millions d'euros)	% du PNB	(millions d'euros)	% du PNB	(en %)
Frais de personnel	1.336	32	1899	35	42
Autres frais administratifs	969	23	1323	24	37
Charges générales d'exploitation	**2.305**	**56**	**3.222**	**59**	**40**
Dotations aux amortissements	167	4	243	4	46
Charges de fonctionnement	**2.472**	**60**	**3.465**	**63**	**40**
Résultat brut d'exploitation	**1.653**	**—**	**2.000**	**—**	**21**

L'augmentation de 40% des charges générales d'exploitation entre 1998 et 1999 résulte, d'une part, de l'élargissement du périmètre de consolidation à Sofinco (dont les charges d'exploitation s'élevaient à 346 milliards d'euros en 1999) et, d'autre part, à l'augmentation des rémunérations variables et des effectifs moyens, aux coûts de fermeture de certaines activités et à la préparation du passage à l'an 2000.

Les frais de personnel *pro forma* du Groupe CNCA ont augmenté de 42% entre 1998 et 1999 du fait notamment d'un accroissement des effectifs moyens (27%, y compris l'impact du changement de périmètre) et des rémunérations variables en raison des excellents résultats des activités du marché actions. Les autres frais administratifs pro forma ont augmenté de 354 millions d'euros, soit 37%, y compris l'impact du changement de périmètre, entre 1998 et 1999, leur part dans le produit net bancaire restant relativement stable (24% en 1999 contre 23% en 1998).

5.2.5.3.3 Coût du risque

Le coût du risque a légèrement augmenté, passant de 783 millions d'euros en 1998 à 848 millions d'euros en 1999. L'évolution résulte de deux effets inverses : une diminution du coût de risque due à l'amélioration de la situation économique générale, et une augmentation due à hauteur de 104 millions d'euros à l'élargissement du périmètre de consolidation (Sofinco, Banco Bisel).

La diminution de l'effort de provisionnement est due essentiellement à l'allégement du provisionnement réalisé en 1998 par Crédit Agricole Indosuez dans le cadre des crises asiatiques et russes. Les provisions au titre des risques-pays ont ainsi diminué de 426 millions d'euros entre 1998 et 1999, les risques russes et asiatiques étant transférés vers des comptes de provisions spécifiques pour créances douteuses.

5.2.5.3.4 Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence a progressé de 34,5%, de 541 millions d'euros à fin 1998 à 727 millions d'euros à fin 1999, en raison notamment de l'augmentation du résultat net des Caisses Régionales. La quote-part du résultat net des Caisses Régionales incluse dans ce poste s'élevait à 255 millions d'euros en 1998 et 272 millions d'euros en 1999.

5.2.5.3.5 Résultat net sur actifs immobilisés

Le résultat net sur actifs immobilisés est en diminution de 31%, de 296 millions d'euros en 1998 à 205 millions d'euros en 1999. Comme tous les groupes bancaires internationaux, dont les banques d'investissement, ayant subi l'impact de la crise financière russe, le Groupe CNCA a, en 1998, dégagé des plus-values sur son portefeuille.

5.2.5.3.6 Résultat net exceptionnel

Le résultat net exceptionnel est passé d'une valeur négative de 66 millions d'euros au 31 décembre 1998 à une valeur négative de 342 millions d'euros au 31 décembre 1999. Ce résultat négatif est principalement dû au transfert de la provision épargne logement dans le cadre de la décentralisation, cette charge étant compensée par la reprise sur FRBG décrite ci-dessous. Les autres charges exceptionnelles portent essentiellement sur des provisions pour le passage à l'euro, des départs à la préretraite et de coûts de restructuration.

5.2.5.3.7 Impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt dans les comptes consolidés *pro forma* du Groupe CNCA a augmenté de 34%, de 430 millions d'euros en 1998 à 576 millions d'euros en 1999. Cette augmentation est principalement due à la hausse de 22% du résultat courant, à la consolidation par intégration globale de Sofinco et à l'impact de la charge exceptionnelle pour le transfert du FRBG sur l'épargne logement.

5.2.5.3.8 Dotations nettes aux Fonds pour Risques Bancaires Généraux

Au 31 décembre 1998, la dotation nette aux FRBG est de 164 millions d'euros contre une reprise nette aux FRBG de 131 millions d'euros au 31 décembre 1999. La reprise représente la contrepartie de la charge exceptionnelle et de l'effet impôt liés au transfert de la provision épargne logement dans le cadre de la décentralisation.

5.2.5.3.9 Résultat net

Le résultat net consolidé *pro forma* global a progressé de 38%, de 828 millions d'euros en 1998 à 1.141 millions d'euros en 1999. Les intérêts minoritaires ayant augmenté de 3 millions d'euros à 41 millions d'euros au cours de cette même période, le résultat net consolidé *pro forma*, part du Groupe, a progressé de 33%, de 825 millions d'euros en 1998 à 1.100 millions d'euros en 1999.

5.2.5.4 Résultats des Caisses Régionales

La CNCA consolide les Caisses Régionales dans ses comptes par mise en équivalence. Elle comptabilise donc la quote-part de leur résultat correspondant à sa part de 25% dans leur capital.

Il n'existe pas de comptes consolidés de l'ensemble formé par les Caisses Régionales. En général, les résultats des Caisses Régionales sont affectés par les évolutions du contexte économique et financier en France, comme les résultats du Groupe CNCA. Les principaux facteurs ayant un impact sur les résultats des Caisses Régionales par rapport aux résultats du Groupe CNCA sont les suivants :

- l'évolution des taux courts et celle des coûts de la collecte monétaire sont reflétées d'une manière plus significative dans les résultats des Caisses Régionales; en revanche, les Caisses Régionales sont moins sensibles aux évolutions des taux longs et des coûts de la collecte d'épargne ;
- les Caisses Régionales sont moins affectées que le Groupe CNCA par les produits et charges liés à l'activité de transformation (bien que cet impact se réduise avec l'augmentation du taux de décentralisation) ;
- les Caisses Régionales sont quasiment isolées des évolutions du marché des changes, car leurs activités et celles de leurs filiales sont principalement situées en France et elles réalisent leurs opérations en devises par l'intermédiaire de la CNCA ;
- l'exposition des Caisses Régionales sur les prêts aux particuliers, aux entreprises et aux professionnels, par rapport aux encours totaux, est plus importante que pour le Groupe CNCA ;
- les Caisses Régionales encaissent des commissions sur certains des produits et services offerts à leur clientèle, tels que le courtage, les moyens de paiement et les Comptes Services Crédit Agricole, qui ne sont pas enregistrées dans le produit net bancaire du Groupe CNCA ; et
- le produit net bancaire des Caisses Régionales inclut les dividendes reçus par ces dernières au titre de leurs participations dans la CNCA (ces dividendes sont éliminés dans les comptes *pro forma* du Groupe CNCA au niveau de la quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence).

La répartition par métier des résultats du Groupe Crédit Agricole permet de donner une présentation de la formation du résultat de l'activité de banque de proximité en France à laquelle les Caisses Régionales appartiennent et dont elles constituent de loin la plus grande partie.

Les pôles de banque de proximité en France dans les comptes consolidés du Groupe Crédit Agricole et dans les comptes *pro forma* du Groupe CNCA comprennent exactement les mêmes éléments, à l'exception de deux principales différences :

- les Caisses Régionales n'interviennent dans le pôle banque de proximité du Groupe CNCA qu'au travers de la comptabilisation de la quote-part de résultat (découlant de leur consolidation par mise en équivalence dans les comptes de la CNCA) acquise au titre de leur détention de 25% de leur capital par la CNCA alors que la totalité de leur activité et donc de leurs résultats contribue à la formation de celui du pôle de banque de proximité en France du Groupe Crédit Agricole ;
- les Caisses Locales sont consolidées dans le Groupe Crédit Agricole, mais pas dans le Groupe CNCA *pro forma*.

Le tableau suivant présente les résultats comparés des pôles de banque de proximité en France du Groupe CNCA *pro forma* et du Groupe Crédit Agricole (retraités de la définition du pôle banque de proximité pour, entre autres, éliminer les résultats de l'activité de transformation de l'épargne) pour les exercices 1999 et 2000 et le premier semestre 2001.

	Groupe CNCA *pro forma*			Groupe Crédit Agricole		
	Exercice clos le 31 décembre		Six mois clos	Exercice clos le 31 décembre		Six mois clos
(en millions d'euros)	1999	2000	le 30 juin 2001	1999	2000	le 30 juin 2001
Produit net bancaire	804	812	410	9.811	10.214	5.143
Charges de fonctionnement	(491)	(519)	(256)	(6.499)	(6.685)	(3.418)
Résultat brut d'exploitation	**313**	**293**	**154**	**3.312**	**3.529**	**1.725**
Coût du risque	(93)	(85)	(49)	(719)	(738)	(248)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	274	295	144	0	0	0
Résultat net sur actifs immobilisés	0	0	0	0	0	0
Résultat courant avant impôt	**494**	**503**	**249**	**2.593**	**2.791**	**1.477**

Le produit net bancaire du pôle de banque de proximité en France du Groupe Crédit Agricole représente, en 2000, 10,2 milliards d'euros, en hausse de 4,1% par rapport à celui de 1999. Cette augmentation résulte d'évolutions contrastées :

- une forte croissance des commissions, notamment celles liées au développement des opérations avec la clientèle (gestion des comptes, courtage lié aux opérations sur titres, droits de garde, poursuite du déploiement du Compte Services Crédit Agricole, moyens de paiement et produits d'assurances) ;

- en revanche, sous la pression concurrentielle et le relèvement des taux de l'épargne réglementée, la marge d'intermédiation continue de s'éroder. S'agissant principalement des perturbations sur les taux longs et les produits d'épargne, cette pression affecte principalement le produit net bancaire du Groupe CNCA, et d'une manière moins significative le produit net bancaire des Caisses Régionales.

Le résultat brut d'exploitation s'accroît de 6,6% à 3,5 milliards d'euros au 31 décembre 2001. Les charges de fonctionnement restent maîtrisées sur la période ; elles s'élèvent à 6,7 milliards d'euros, en hausse modérée de 2,9%. En conséquence, le coefficient d'exploitation de la banque de proximité s'améliore de 66,2% à 65,4%.

Le coût du risque s'élève à 738 millions d'euros, dont une partie est constituée de provisions générales ou prudentielles.

Il en résulte un accroissement de 7,6% du résultat courant, qui ressort à 2,8 milliards d'euros.

Malgré l'absence de comptes consolidés pour l'ensemble formé par les Caisses Régionales, la CNCA a préparé, à titre indicatif, des estimations de certains indicateurs clés sur la base d'une agrégation des résultats figurant dans les comptes sociaux certifiés de chacune des Caisses Régionales. Ces indicateurs pourraient illustrer certaines tendances opérationnelles relatives aux Caisses Régionales. Néanmoins, ils pourraient ne pas correspondre aux indicateurs qui auraient résulté d'une consolidation réelle des résultats des Caisses Régionales. L'extraction des comptes sociaux certifiés des Caisses Régionales des chiffres utilisés dans le calcul de ces indicateurs a été faite par la CNCA, sans aucune validation par les commissaires aux comptes.

Les résultats des Caisses Régionales reflètent à la fois l'impact des opérations de banque de proximité effectuées par les Caisses Régionales et l'impact des opérations internes au Groupe Crédit Agricole. Comme indiqué ci-dessus, les dividendes reçus par les Caisses Régionales au titre de leurs participations au capital de la CNCA sont éliminés des comptes consolidés *pro forma* au niveau du poste « quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence » (ces dividendes se sont élevés à 0,3 milliards d'euros en 1999 et 0,4 milliards d'euros en 2000). En raison de l'importance de ces dividendes, les indicateurs sur les résultats combinés des Caisses Régionales ne doivent pas être utilisés comme un indicateur des évolutions des résultats des Caisses Régionales mises en équivalence dans les comptes consolidés *pro forma* du Groupe CNCA.

Les indicateurs présentés sont les suivants :

- La structure du produit net bancaire clientèle, indiquant la partie du produit net bancaire sur opérations avec la clientèle attribuable à la marge nette d'intérêts et aux commissions. La marge nette d'intérêt clientèle des Caisses Régionales résulte des éléments suivants :

  — les intérêts reçus sur l'ensemble des prêts à la clientèle,

  — les charges sur ressources clientèle,

  — les charges sur avances de la CNCA,

  — le produit net des opérations de trésorerie, et

  — le produit net des opérations de couverture.

Le tableau suivant présente la structure du produit net bancaire clientèle pour les exercices indiqués.

(en %)	Exercice clos le 31 décembre 1996	1997	1998	1999	2000
Commissions*	24,4	27,5	28,7	31,4	34,2
Marge nette d'intérêts	75,6	72,5	71,3	68,6	65,8
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

(*) Y compris commissions au titre de l'assurance décès invalidité (ADI).

- La marge d'intermédiation globale, égale à la marge nette d'intérêts divisée par les actifs productifs d'intérêts moyens (calculé sur la base des encours à l'ouverture et à la clôture de l'exercice). La marge d'intermédiation globale des Caisses Régionales était de 3,7% en 1996, de 3,4% en 1997, de 3,3% en 1998, de 3,0% en 1999 et de 2,9% en 2000.

- Le coefficient d'exploitation, égal pour une année donnée aux charges de fonctionnement divisés par le produit net bancaire de l'année considérée. Le coefficient d'exploitation global des Caisses Régionales était de 66,9% en 1996, de 66,3% en 1997 et 1998, de 64,3% en 1999 et de 62% en 2000. Dans un contexte de concurrence aiguë, la baisse du coefficient d'exploitation sur la période est due à la fois à une bonne maîtrise des charges des Caisses Régionales et à la croissance de leur produit net bancaire (y compris les dividendes reçus de la CNCA).

- Le coût du risque. Le tableau ci-après présente, pour les Caisses Régionales, les taux de créances douteuses et litigieuses sur encours bruts, et leur taux de couverture des créances douteuses et litigieuses aux dates indiquées, ainsi que le coût du risque crédit (calculé en pourcentage des encours bruts à la clientèle).

(en %)	31 décembre 1996	31 décembre 1997	31 décembre 1998	31 décembre 1999	31 décembre 2000
Taux de créances douteuses et litigieuses..	7,9	7,2	6,4	5,5	4,8
Taux de couverture	63,7	66,2	67,8	67,5	66,9
Coût du risque crédit	0,7	0,6	0,5	0,3	0,2*

(*) Le montant total du coût du risque en 2000 s'élève à 409 millions d'euros.

- Le ROE (*return on equity* ou rendement sur fonds propres), égal pour une année au résultat net part du groupe de l'année considérée, divisé par la moyenne arithmétique des capitaux propres part du groupe (hors FRBG) au 31 décembre de l'année précédente et de l'année pour laquelle le ROE est calculé. Le ROE global des Caisses Régionales était de 7,92% en 1996, de 8,32% en 1997, de 8,61% en 1998, de 8,84% en 1999 et de 10,39% en 2000.

5.2.6 Situation financière

Au 31 décembre 2000, le total du bilan du Groupe CNCA *pro forma* s'établit à 488.221 millions d'euros, par rapport à 471.714 millions d'euros au 31 décembre 1999 et 413.491 millions d'euros au 31 décembre 1998. Cette augmentation de 3,5% sur l'année 2000 reflète une activité commerciale soutenue, un développement du portefeuille titres principalement dû aux placements des filiales d'assurances et une contraction de l'activité interbancaire du Groupe CNCA.

Les postes d'actif et de passif présentés ci-dessous sont les plus significatifs du bilan. Pour une description plus détaillée, cf. *supra* § 4.13, § 4.16 et § 4.17.

5.2.6.1 Actif

Opérations de trésorerie et interbancaires

Au 31 décembre 2000, les opérations de trésorerie et interbancaires ont diminué à 98.484 millions d'euros par rapport à 106.791 millions d'euros au 31 décembre 1999, reflétant la réduction de l'excédent du Groupe CNCA consécutive aux évolutions différenciées de la collecte inscrite au bilan et des crédits (faible croissance de la collecte et progression rapide des crédits). Cette diminution concerne les placements de trésorerie et effets publics alors que les créances sur les établissements de crédit augmentent modérément à 67.069 millions d'euros. Au 30 juin 2001, les opérations de trésorerie et interbancaires s'élèvent à 104.968 millions d'euros, représentant une hausse de 6,6% par rapport au 31 décembre 2000.

Opérations internes au Groupe Crédit Agricole

Les opérations internes au Groupe Crédit Agricole, c'est-à-dire les comptes et avances à terme en faveur des Caisses Régionales, ont légèrement augmenté de 1,9% entre 2000 et 1999 (par rapport à une hausse de 10,3% en 1999). Cette augmentation reflète un accroissement de 5,9% de la partie des avances refinançant 66,67% des prêts à moyen et long terme à la clientèle des Caisses Régionales (par rapport à une augmentation de 2,2% entre 1998 et 1999) et une diminution de 3,3% des avances-miroir représentatives de 33⅓% de la collecte d'épargne des Caisses Régionales (contre une augmentation de 4,7% de 1998 à 1999 qui résultait du passage de la décentralisation de 25% à 33⅓%). Les opérations internes au Groupe Crédit Agricole ont diminué de 2% entre le 31 décembre 2000 et le 30 juin 2001, passant de 146.980 millions d'euros à 144.080 millions d'euros.

Opérations avec la clientèle

L'encours des prêts directs (y compris les opérations de crédit-bail) du Groupe CNCA *pro forma* a progressé de 18,9% à 69.196 millions d'euros à fin 2000 contre 58.179 millions d'euros à fin 1999. Cette augmentation est principalement la résultante de la demande soutenue de crédits de la part des entreprises (+ 14,8%) (cf. *supra* § 4.13.2.4) et de la hausse du dollar et des devises corrélées contre euro. L'encours de prêts directs (y compris les opérations de crédit-bail) est passé de 69.196 millions d'euros au 31 décembre 2000 à 73.432 millions d'euros au 30 juin 2001.

Opérations sur titres

Le portefeuille titres du Groupe CNCA *pro forma* s'élève à 126.358 millions d'euros au 31 décembre 2000 contre 114.723 millions d'euros au 31 décembre 1999 et est principalement constitué d'obligations et d'actifs représentatifs de contrats en unités de compte.

Le portefeuille titres du Groupe CNCA *pro forma*, hors les placements des entreprises d'assurances, représente 54.273 millions d'euros en 2000 contre 51.328 millions d'euros en 1999, soit une hausse de 5,7%. La croissance du portefeuille obligataire entre 1999 et 2000 résulte essentiellement de l'effet du développement des titres de placement. Quant à la croissance du portefeuille actions, elle provient du reclassement en 2000, en application du changement de réglementation comptable, d'une partie des « titres immobilisés de l'activité de portefeuille », classés auparavant en « valeur immobilisées », dans le portefeuille titres. Les placements des entreprises d'assurance ont pour leur part augmenté de 13,7% principalement sous l'effet des bons résultats de Predica. Au 30 juin 2001, le portefeuille titres du Groupe CNCA *pro forma* s'élève à 136.380 millions d'euros, en progression de 8% par rapport au 31 décembre 2000.

Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées comprennent les participations et parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme, les participations et parts dans les entreprises liées mises en équivalence et les immobilisations corporelles et incorporelles. Elles représentent 16.826 millions d'euros au 31 décembre 2000 par rapport à 16.264 millions d'euros au 31 décembre 1999, cet accroissement s'expliquant essentiellement par l'élargissement du périmètre du Groupe CNCA. Les valeurs immobilisées *pro forma* du Groupe CNCA ont progressé de 6,8% entre le 31 décembre 2000 et le 30 juin 2001, pour atteindre 17.963 millions d'euros au 30 juin 2001.

5.2.6.2 Passif

Opérations de trésorerie et interbancaires

Les opérations de trésorerie et interbancaires ont faiblement augmenté de 1% à 73.226 millions d'euros au 31 décembre 2000 par rapport à 72.512 millions d'euros au 31 décembre 1999 et leur part dans le bilan du Groupe CNCA *pro forma* a diminué au cours de cette même période. Au 30 juin 2001, les opérations de trésorerie et interbancaires s'élèvent à 78.963 millions d'euros en progression de 7,8% par rapport au 31 décembre 2001.

Opérations internes au Groupe Crédit Agricole

Les opérations internes au Groupe Crédit Agricole ont diminué, passant de 28.674 millions d'euros au 31 décembre 1999 à 27.050 millions d'euros au 31 décembre 2000. Les opérations internes au Groupe Crédit Agricole ont baissé de 27.050 millions d'euros au 31 décembre 2000 à 22.337 millions d'euros au 30 juin 2001.

Comptes créditeurs de la clientèle

Les comptes créditeurs de la clientèle comprennent les comptes ordinaires, les comptes d'épargne à régime spécial, les titres donnés en pension livrée, les comptes à terme et les bons de caisse. Les comptes créditeurs de la clientèle ont légèrement diminué de 1,2%, de 191.535 millions d'euros au 31 décembre 2000 par rapport à 193.945 millions d'euros au 31 décembre 1999. Cette diminution reflète principalement la croissance limitée des comptes ordinaires du fait, essentiellement, de la baisse générale de l'épargne, de la baisse des titres donnés en pension livrée et de la diminution de l'épargne à régime spécial. En revanche, les comptes à terme et bons de caisse ont progressé entre 1999 et 2000. Les comptes créditeurs de la clientèle ont augmenté de 5,3% entre le 31 décembre 2000 et le 30 juin 2001, pour atteindre 201.657 millions d'euros au 30 juin 2001.

Dettes représentées par un titre

Compte tenu de la diminution des comptes créditeurs de la clientèle, l'encours des dettes représentées par un titre augmente de 26,7%, à 55.642 millions d'euros au 31 décembre 2000 contre 43.918 millions d'euros au 31 décembre 1999. L'encours des dettes représentées par un titre s'élèvent à 58.955 millions d'euros au 30 juin 2001, contre 55.642 millions d'euros au 31 décembre 2000.

Capitaux propres

Les capitaux propres part du groupe du Groupe CNCA *pro forma* (hors FRBG) étaient de 14.572 millions d'euros au 31 décembre 2000 contre 11.997 millions d'euros au 31 décembre 1999. Les capitaux propres part du groupe (hors FRBG) sont en augmentation de 2.575 millions d'euros par rapport à 1999, ce qui s'explique par une augmentation de capital de la CNCA de 1.262 millions d'euros suite au paiement du dividende en actions et à une augmentation de capital en numéraire, la mise en réserves du résultat non distribué de l'exercice 1999, la nouvelle dotation au FRBG et l'augmentation du résultat du Groupe CNCA (cf. *supra* §4.16). Au 30 juin 2001, les capitaux propres part du Groupe CNCA *pro forma* (hors FRBG) sont de 15.184 millions d'euros, soit une hausse de 4,2% par rapport au 31 décembre 2000.

Engagements hors-bilan

Les engagements donnés ont augmenté de 11,2% entre 1999 et 2000, l'accroissement portant de façon similaire sur les engagements de financement et les engagements de garantie. Les engagements reçus ont pour leur part augmenté de 36,8%, du fait principalement des

engagements reçus par les entreprises d'assurance qui ont connu une hausse d'environ 175% entre 1999 et 2000. Les engagements donnés ont progressé de 15,8% entre le 31 décembre 2000 et le 30 juin 2001 tandis que les engagements reçus ont augmenté de 9,2% sur la même période.

5.2.7 Allocation des fonds propres par pôle d'activité

Le principe retenu est une allocation des fonds propres du Groupe CNCA sur la base des exigences prudentielles tant en matière bancaire qu'en matière d'assurances. Les encours risqués au sens des ratios de solvabilité sont pondérés en fonction de l'appréciation des risques afférents à chaque activité. (par exemple 5 % pour la banque de proximité en France, 7 % pour la banque de grande clientèle et 50% pour la valeur des titres détenus par les sociétés de portefeuille, UI, IDIA, par exemple). Pour les autres entités non bancaires (SCI, GIE de moyens, par exemple), l'allocation se fonde sur les fonds propres comptables.

Ce besoin de fonds propres ainsi calculé, est majoré des écarts d'acquisition, de 50% de la valeur des titres des sociétés mises en équivalence et des participations financières du groupe. Toutefois, pour les Caisses Régionales, le principe de transparence est appliqué : leurs encours risqués sont pris en compte à hauteur de 25%.

Les capitaux propres alloués sont déterminés hors FRBG et résultat de l'exercice. L'excédent (ou l'insuffisance) de capitaux propres réels par rapport aux capitaux propres alloués par métiers y compris le pôle gestion pour compte propre et divers fait l'objet d'une rémunération (ou d'une refacturation) différentielle égale à la rémunération des fonds propres minorée du replacement sans risque de ceux-ci.

Banque de proximité en France

Les fonds propres sont alloués à hauteur de 5% des risques pondérés.

Banque de grande clientèle

Ce pôle regroupe les activités de financement et de marché, et les activités d'investissement en fonds propres.

Les fonds propres alloués sont :

- fonction des encours risqués pour les activités de financement et de marché pour lesquels une pondération de 7% est retenue,
- fonction de 50% de la valeur de marché des titres détenues par les entités concernées exerçant des activités d'investissement en fonds propres (UI, IDIA...).

Le tableau ci-après présente les fonds propres alloués.

(en millions d'euros)	31 décembre 2000	30 juin 2001
Marché et investissements	**1.315**	**1.697**
CAI	699	1.052
Autres	616	645
Financements	**3.137**	**3.408**
CAI	2.466	2.659
Autres	671	749
Total	**4.452**	**5.105**

De plus, CAI a alloué ses fonds propres, pour 1999 et le 1er semestre 2000, à hauteur respectivement de 984 millions d'euros et 1.167 millions d'euros pour la banque de marchés et d'investissements et à hauteur de 2.185 millions d'euros et 2.344 millions d'euros pour la banque de financement.

Gestion d'actifs, assurances et banque privée

Les fonds propres alloués aux activités gestion d'actifs, assurances et banque privée représentent le montant le plus élevé entre, d'une part, l'exigence de fonds propres calculés sur la base 6% des encours pondérés et, d'autre part, un montant de 3 mois de charges d'exploitation, constituant la norme de ces activités. En outre, sont intégrés les exigences réglementaires propre à l'assurance majorées d'une marge prudentielle de 5%.

Banque de détail à l'étranger

Les fonds propres sont évalués à 6% des risques pondérés majorés de 50% de la valeur des sociétés mises en équivalence et des titres de participations dans des établissements financiers à l'étranger.

Gestion pour compte propre et divers

Les fonds propres alloués sont :

- de 6 ou 7% selon les risques liés aux encours affectés à ce pôle,
- de 50% de la valeur de marché des titres détenues par les entités exerçant des activités de portefeuille,

- les fonds propres comptables des entités de moyens (SCI, GIE informatiques...).

Les fonds propres ainsi calculés sont majorés de 50% de la valeur des sociétés mises en équivalence et des titres de participations dans des établissements de crédit en France.

Au 31 décembre 2000 et au 30 juin 2001, les capitaux propres alloués, avant résultat net avant amortissement des survaleurs, par métiers sont les suivants :

(en millions d'euros)	31 décembre 2000	30 juin 2001	Ecart
Banque de proximité en France	3.285	3.493	208
Banque de grande clientèle	4.452	5.105	653
Gestion d'actifs, assurances et banque privée	2.698	3.139	441
Banque de détail à l'étranger	2.177	2.688	511
Gestion pour compte propre et divers	844	1.477	633

La rentabilité par pôle d'activité

Eu égard, à la mise en place de l'allocation de fonds propres au 31 décembre 2000, la rentabilité ne peut être calculée que par rapport aux capitaux propres alloués avant résultat de l'exercice pour chacun des pôles d'activité. Le résultat retenu pour un pôle d'activité est le résultat avant amortissement des écarts d'acquisition, majoré (ou minoré) de la rémunération (ou refacturation) différentielle de l'excédent (ou du déficit) de fonds propres.

Le résultat constaté au 30 juin 2001 a été multiplié par deux pour le calcul de la rentabilité à cette date.

Commentaires sur les ROE par pôle d'activité

Banque de proximité en France

A 10,9% en 2000 et 10,8% au premier semestre 2001, le ROE est stable, les résultats et les fonds propres alloués ayant une évolution similaire.

Banque de grande clientèle

Passant de 10,3% au 31 décembre 2000 à 9,6% au 30 juin 2001, le ROE se dégrade conséquence d'une augmentation des fonds propres alloués liés à la progression des encours plus forte que celle du résultat.

Gestion d'actifs, assurances et banque privée

La rentabilité de ce pôle se dégrade pour atteindre 15,9% au 30 juin 2001 contre 16,8% au 31 décembre 2000, en raison d'une forte progression des fonds propres alloués. Cette évolution est partiellement due à la marge de solvabilité des assurances eu égard à la croissance des fonds gérés.

Banque de détail à l'étranger

L'évolution n'est pas significative en raison des modifications de périmètre intervenues, notamment sur Banco Bisel (cf. *supra* § 5.1.3).

5.3 COMPTES CONSOLIDES POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 1998, 1999 ET 2000

Les comptes consolidés de la CNCA pour les exercices clos les 31 décembre 1998, 1999 et 2000 ont été établis en francs français et certifiés par les commissaires aux comptes. Le texte de leurs rapports sur les comptes consolidés des exercices consolidés figurent au paragraphe 5.3.5 ci-dessous. Pour les besoins du présent Document :

— ces comptes ont été convertis en euros sur la base du taux officiel en vigueur depuis le 1er janvier 1999 de 6,55957 francs pour un euro ;

— ces comptes ont été compilés afin de fournir une comparaison en lecture directe sur trois exercices ;

Le retraitement des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 1999 a été effectué de la manière suivante :

— application des changements de méthodes de consolidation prescrites par le règlement CRC 99-07 : mise en intégration globale des filiales d'assurances et d'immobilier ; sont concernées les sociétés PREDICA et UNIMO ;

— mise en intégration globale de la CPR, car Crédit Agricole Indosuez est l'actionnaire de référence de cette société, actionnariat renforcé en novembre 2000 par l'OPA lancé par CAI sur les titres de CPR ;

— application des normes de présentation des états financiers consolidés prescrites par le règlement CRC 2000-04 (sauf l'imputation en PNB des flux de provisions pour intérêts sur créances douteuses ou litigieuses décalée au 1/1/2001).

5.3.1 Bilans consolidés de la CNCA et de ses filiales

	Notes	31.12.2000	31.12.1999 retraité	31.12.1999	31.12.1998
			(en millions d'euros)		
ACTIF					
Opérations interbancaires et assimilées		**99.511**	**107.658**	**100.557**	**98.145**
Caisse, banques centrales, C.C.P.		2.987	4.087	3.949	2.424
Effets publics et valeurs assimilées	5, 5.1, 5.2 et 5.3	28.428	35.703	32.265	25.666
Créances sur les établissements de crédit	3	68.096	67.868	64.343	70.055
Opérations internes au Crédit Agricole	**3**	**146.973**	**144.220**	**144.220**	**130.703**
Opérations avec la clientèle	**4, 4.1, 4.2 et 4.3**	**63.208**	**49.317**	**48.380**	**44.474**
Opérations de crédit-bail et assimilées	**4, 4.1, 4.2, 4.3 et 4.4**	**5.929**	**4.917**	**4.917**	**4.379**
Opérations sur titres		**54.259**	**51.352**	**48.786**	**37.528**
Obligations et autres titres à revenu fixe	5, 5.1 et 5.2	29.327	27.260	25.818	24.392
Actions et autres titres à revenu variable	5, 5.1 et 5.2	24.932	24.092	22.968	13.136
Placements des entreprises d'assurance	**38.1**	**71.671**	**63.047**		
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	**38.3**	**55**	**50**		
Valeurs immobilisées		**8.983**	**8.756**	**9.467**	**6.876**
Participations, parts dans des entreprises liées et autres titres détenus à long terme	6, 6.1 et 9	4.059	4.621	4.317	2.829
Participations et parts dans des entreprises liées mises en équivalence	7	3.250	2.551	3.734	2.783
Immobilisations corporelles et incorporelles	8 et 9	1.674	1.584	1.416	1.264
Ecarts d'acquisition	**12**	**1.305**	**410**	**388**	**141**
Comptes de régularisation et actifs divers	**5**	**28.599**	**30.502**	**29.631**	**22.628**
Autres actifs	10	18.083	20.364	19.420	17.618
Autres actifs d'assurance	38.2	314	171		
Comptes de régularisation	10	10.202	9.967	10.211	5.010
Total actif		**480.493**	**460.229**	**386.346**	**344.874**

	Notes	31.12.2000	31.12.1999 retraité	31.12.1999	31.12.1998
			(en millions d'euros)		
PASSIF					
Opérations interbancaires et assimilées		**73.228**	**71.894**	**68.881**	**57.073**
Banques centrales, C.C.P.		13	113	113	183
Dettes envers les établissements de crédit	13	73.215	71.781	68.768	56.890
Opérations internes au Crédit Agricole	**13**	**27.050**	**28.674**	**28.674**	**23.595**
Comptes créditeurs de la clientèle		**191.536**	**193.824**	**191.228**	**189.317**
Comptes d'épargne à régime spécial	14, 14.1 et 14.2	136.886	139.474	139.474	132.616
Autres dettes	14, 14.1 et 14.2	54.650	54.350	51.754	56.701
Dettes représentées par un titre	**15 et 15.1**	**55.642**	**41.409**	**40.197**	**35.389**
Provisions techniques des entreprises d'assurance	**38.3**	**70.386**	**61.911**		
Comptes de régularisation et passifs divers		**36.100**	**40.150**	**36.685**	**20.874**
Autres passifs	16	24.191	28.775	26.000	14.023
Autres passifs d'assurance	38.4	285	227		
Comptes de régularisation	16	11.624	11.148	10.685	6.851
Provisions et dettes subordonnées		**9.023**	**7.524**	**7.202**	**6.946**
Provisions pour risques et charges	17	2.824	2.527	2.349	2.579
Dettes subordonnées	19	6.199	4.997	4.853	4.367
Fonds pour risques bancaires généraux	**18**	**2.583**	**2.429**	**2.429**	**2.554**
Intérêts minoritaires	**20**	**3.200**	**2.489**	**1.125**	**935**
Dans les réserves		2.866	2.320	991	886
Dans le résultat		334	169	134	49
Capitaux propres part du groupe (hors FRBG)	**20**	**11.745**	**9.925**	**9.925**	**8.191**
Capital souscrit		2.241	1.999	1.999	1.798
Primes d'émission		4.296	3.354	3.354	2.506
Subventions d'investissement		84	90	90	54
Réserves consolidées, écart de réévaluation, écart de conversion, différences sur mises en équivalence		4.152	3.674	3.674	3.264
Résultat de l'exercice		972	808	808	569
Total passif		**480.493**	**460.229**	**386.346**	**344.874**

5.3.2 Hors-bilan consolidé de la CNCA et de ses filiales

	31.12.2000	31.12.1999 retraité	31.12.1999	31.12.1998
		(en millions d'euros)		
ENGAGEMENTS DONNES	**75.107**	**64.324**	**69.739**	**58.304**
Engagements de financement	**38.592**	**32.766**	**32.958**	**31.123**
Engagements en faveur d'établissements de crédit	2.338	2.748	2.749	8.821
Engagements en faveur du Crédit Agricole	1.740	2.713	2.713	2.034
Engagements en faveur de la clientèle	34.514	27.305	27.496	20.268
Engagements de garantie	**31.317**	**28.588**	**34.991**	**24.812**
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	10.402	10.979	17.372	9.740
Engagements en faveur du Crédit Agricole	2.702	2.125	2.125	1.722
Engagements d'ordre de la clientèle	18.213	15.484	15.494	13.350
Engagements donnés par les entreprises d'assurance	**1.021**	**978**		
Engagements sur titres	**4.177**	**1.992**	**1.790**	**2.369**
Titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise	7	4		23
Autres engagements donnés	4.170	1.988	1.790	2.346
ENGAGEMENTS RECUS	**35.536**	**25.744**	**20.117**	**19.114**
Engagements de financement	**4.435**	**2.947**	**2.958**	**4.221**
Engagements reçus d'établissements de crédit	1.789	690	700	1.649
Engagements reçus du Crédit Agricole	2.646	2.237	2.238	2.552
Engagements reçus de la clientèle		20	20	20
Engagements de garantie	**16.264**	**15.427**	**15.299**	**11.849**
Engagements reçus d'établissements de crédit	2.627	3.405	3.286	4.757
Engagements reçus du Crédit Agricole	8	25	16	36
Engagements reçus de la clientèle	13.629	11.997	11.997	7.056
Engagements reçus par les entreprises d'assurance	**9.311**	**5.364**		
Engagements sur titres	**5.526**	**2.006**	**1.860**	**3.044**
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise	7			36
Autres engagements reçus	5.519	2.006	1.860	3.008

Hors-bilan : autres informations

— Opérations de change et emprunts en devises : note 23

— Opérations sur instruments financiers à terme : note 24

5.3.3 Compte de résultat consolidé de la CNCA et de ses filiales

	Notes	31.12.2000	31.12.1999 retraité	31.12.1999	31.12.1998
		(en millions d'euros)			
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	**25 & 26**			**2.525**	**2.016**
Intérêts et produits assimilés	**25 & 26**	**22.461**	**20.506**		
Intérêts et charges assimilées	**25 & 26**	**(21.439)**	**(18.257)**		
Revenus des titres à revenu variable	**26**	**212**	**119**		
Commissions nettes	**27 & 28**	**461**	**17**	**266**	**46**
Produits nets sur opérations financières	**29 & 30**			**1.836**	**1.854**
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	29	2.154	1.737		
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	30	1.263	320		
Autres produits nets d'exploitation bancaire		394	191	136	50
Marge brute des activités d'assurance	38.5	641	770		
Produits nets des autres activités		2	4		
Produit net bancaire		**6.149**	**5.407**	**4.763**	**3.966**
Charges générales d'exploitation	**31**	**(3.659)**	**(2.973)**	**(2.662)**	**(2217)**
Frais de personnel	31, 31.1 & 31.2	(2.124)	(1.782)	(1.631)	(1.312)
Autres frais administratifs	31.3	(1.535)	(1.191)	(1.031)	(905)
Dotations aux amortissements		**(245)**	**(230)**	**(197)**	**(163)**
Résultat brut d'exploitation		**2.245**	**2.204**	**1.904**	**1.586**
Coût du risque	32	(781)	(807)	(806)	(787)
Résultat d'exploitation		**1.464**	**1.397**	**1.098**	**799**
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	35	156	366	436	381
Résultat net sur actifs immobilisés	33	313	210	215	318
Résultat courant avant impôt	**37.2**	**1.933**	**1.973**	**1.749**	**1498**
Résultat net exceptionnel	36	(221)	(333)	(276)	(44)
Impôt sur les bénéfices	34	(62)	(677)	(549)	(450)
Amortissement des écarts d'acquisition		(201)	(117)	(112)	(216)
Dotations nettes aux fonds pour risques bancaires généraux		(143)	131	130	(170)
Résultat net		**1.306**	**977**	**942**	**618**
Intérêts minoritaires		334	169	134	49
Résultat net part du groupe		**972**	**808**	**808**	**569**
Résultat net part du groupe par action (en euros)		**13,02**		**12,13**	**9,65**

N.B. : Les sociétés d'assurance du Groupe Crédit Agricole détiennent dans leurs portefeuilles de placement des titres émis par d'autres sociétés du Groupe ; ces titres et leurs revenus sont éliminés des états financiers consolidés. Pour donner une vision économique réaliste de l'activité d'assurance dans le compte de résultat consolidé, les revenus (0,17 milliards d'euros) de ces titres ont été ensuite réintégrés dans la marge brute d'assurance, en contrepartie des produits d'intérêts.

5.3.4 Annexe aux comptes consolidés de la CNCA et de ses filiales

NOTE 1 – CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER

La CNCA est une société anonyme au capital de 2.318.466.600 euros (soit 77.282.220 actions nominatives de 30 euros) au 30 juin 2001

Les actions représentatives de ce capital sont, pour la plus grande partie, détenues par les Caisses Régionales (90,22%), le reste étant détenu par les salariés, anciens salariés, administrateurs du Crédit Agricole et FCP (9,78%).

Les Caisses Régionales sont des sociétés coopératives dont le statut et le fonctionnement sont notamment définis par le Code monétaire et financier (dispositions précédemment codifiées au sein du Code rural cf. supra § 3.1.2.4).

La CNCA coordonne leur action, leur octroie des avances au moyen des ressources qu'elles collectent en son nom, centralise leurs excédents de ressources monétaires et exerce à leur égard un pouvoir légal de tutelle conformément aux dispositions Code monétaire et financier et du Code rural ancien. Les spécificités de ces relations sont décrites ci-après au paragraphe : « Mécanismes financiers internes au Crédit Agricole ».

La loi n°84-46 du 24 janvier 1984 dite « Loi bancaire », aujourd'hui codifiée au sein du Code monétaire et financier, a confirmé la CNCA dans son rôle d'organe central au titre duquel elle représente les Caisses Régionales auprès de la Banque de France, du Comité des Etablissements de Crédit et de la Commission Bancaire.

Elle est chargée de veiller à la cohésion du réseau et à son bon fonctionnement, ainsi qu'au respect des normes de gestion destinées à en garantir la liquidité et la solvabilité.

Elle exerce un contrôle administratif, technique et financier sur l'organisation et la gestion des Caisses Régionales.

La CNCA a constitué un réseau de filiales pour prolonger, tant en France qu'à l'étranger, les activités du Crédit Agricole ou pour rendre des services plus larges à sa clientèle.

Les comptes consolidés présentés ci-après décrivent la situation financière et les résultats de l'ensemble constitué par la CNCA, ses succursales et ses filiales.

Mécanismes financiers internes au Crédit Agricole

Les mécanismes financiers qui régissent les relations réciproques au sein du Crédit Agricole lui sont spécifiques.

1.1 Comptes ordinaires des Caisses Régionales

Les Caisses Régionales ont un compte de trésorerie ouvert dans les livres de la CNCA, qui enregistre les mouvements de fonds correspondant aux relations financières internes. Ce compte, qui peut être débiteur ou créditeur, est présenté au bilan en : « Opérations internes au Crédit Agricole – Comptes ordinaires ».

1.2 Comptes et avances à terme

Les ressources d'épargne (emprunts obligataires, bons et comptes à terme assimilés, comptes et plans d'épargne-logement, comptes sur livrets, PEP, etc) sont collectées par les Caisses Régionales au nom de la CNCA Elles sont transférées à la CNCA et figurent à ce titre à son bilan. Elles financent les avances faites aux Caisses Régionales pour leur permettre d'assurer le financement de leurs prêts à moyen et long terrne.

Trois réformes financières internes successives ont été mises en œuvre. Elles ont permis de restituer aux Caisses Régionales, sous forme d'avances, dites « avances-miroir » (de durées et de taux identiques aux ressources d'épargne collectées), 15%, puis 25% et, à compter de l'exercice 1999, 33⅓% des ressources d'épargne qu'elles ont collectées et dont elles ont désormais la libre disposition.

Les comptes au 30 juin 2001 anticipent le nouveau taux de décentralisation prévu à 50%, pour ce qui concerne uniquement les provisions épargne-logement. La charge à payer qui résulte de ce changement est enregistrée en résultat exceptionnel (note 36).

Deux autres types d'avances sont à distinguer :

— les avances pour prêts bonifiés qui refinancent les prêts à taux réduits fixés par l'Etat : celui-ci verse à la CNCA une bonification pour combler la différence entre le coût de la ressource et le taux des prêts ;

— les avances pour autres prêts qui refinancent, à hauteur de 66%, les prêts non bonifiés : ces avances de la CNCA sont accordées aux Caisses Régionales sur justification de leurs engagements et ne peuvent être affectées qu'à la réalisation des prêts pour lesquels un accord préalable a été obtenu. Elles sont reversées au fur et à mesure du remboursement des prêts accordés.

Par ailleurs, des financements complémentaires à taux de marché peuvent être accordés aux Caisses Régionales par la CNCA.

1.3 Transfert de l'excédent des ressources monétaires des Caisses Régionales

Les ressources d'origine monétaire des Caisses Régionales (dépôts à vue, dépôts à terme et certificats de dépôt négociables), peuvent être utilisées par celles-ci au financement de leurs prêts. Les excédents sont obligatoirement transférés à la CNCA, où ils sont enregistrés dans des comptes ordinaires ou des comptes à terme parmi les « Opérations internes au Crédit Agricole ».

1.4 Placement des excédents de fonds propres des Caisses Régionales auprès de la CNCA

Les excédents peuvent être investis à la CNCA sous la forme de placements de 3 à 7 ans dont toutes les caractéristiques sont celles des opérations interbancaires du marché monétaire.

1.5 Mobilisation

Un mécanisme particulier de refinancement des crédits à court terme accordés par les Caisses Régionales à des emprunteurs de troisième catégorie permet à la CNCA de disposer de fonds éligibles à la Banque de France. Cette procédure crée des droits à mobilisation en faveur des Caisses Régionales.

1.6 Opérations en devises

La CNCA étant leur intermédiaire auprès de la Banque de France, les Caisses Régionales s'adressent à elle pour leurs opérations de change.

1.7 Comptes d'épargne à régime spécial

Les ressources d'épargne à régime spécial (comptes sur livrets, livrets d'épargne manuelle, d'épargne-entreprise, d'épargne populaire, Codevi, comptes et plans d'épargne-logement, plans d'épargne populaire, livret jeune) sont collectées par les Caisses Régionales pour le compte de la CNCA, où elles sont obligatoirement centralisées. La CNCA les enregistre à son bilan en « Comptes créditeurs de la clientèle ».

1.8 Titres à moyen et long terme émis par la CNCA

Ceux-ci sont placés principalement par les Caisses Régionales et figurent au passif du bilan de la CNCA, en fonction du type de titres émis, en « Dettes représentées par un titre » ou « Provisions et dettes subordonnées ».

NOTE 2 – PRINCIPES, METHODES COMPTABLES ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.1 Règles comptables communes aux comptes sociaux et aux comptes consolidés

Les opérations sont enregistrées dans le respect des principes comptables applicables aux établissements bancaires.

La présentation des états financiers consolidés de la CNCA au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999 est conforme à la réglementation du Comité de la Réglementation Bancaire relative à la consolidation des établissements de crédit et des maisons de titres. Cette présentation a cependant été adaptée pour tenir compte des particularités de l'activité du Groupe CNCA et de la structure du Crédit Agricole. Ainsi, les opérations spécifiques au Crédit Agricole résultant des mécanismes financiers internes décrits ci-avant ont été isolées au bilan sous la rubrique « Opérations internes au Crédit Agricole ». Les comptes de résultat du Groupe CNCA sont présentés sous la forme de soldes intérimaires de Gestion.

La présentation des états financiers consolidés de la CNCA au 31 décembre 2000 et au 30 juin 2001 est, elle, conforme aux dispositions des règlements 99.07 et 2000.04 du Comité de la Réglementation Comptable relatives à la consolidation des établissements de crédit et des maisons de titres.

2.1.1 Créances et engagements par signature

Les créances sur les établissements de crédit, les entités du Crédit Agricole et la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue et à terme pour les établissements de crédit; comptes ordinaires, comptes et avances à terme pour les opérations internes au Crédit Agricole ; créances commerciales, autres concours et comptes ordinaires pour la clientèle. Conformément aux dispositions réglementaires, la rubrique clientèle comporte en outre les opérations réalisées avec la clientèle financière.

Les prêts subordonnés, de même que les opérations de pension (matérialisées par des titres ou des valeurs), sont intégrés dans les différentes rubriques de créances, en fonction de la nature de la contrepartie (interbancaire, Crédit Agricole, clientèle).

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les engagements par signature comptabilisés au hors-bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.

Des provisions pour créances douteuses ou pour risques sont dotées lorsqu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer une part ou la totalité de leurs dettes ou de leurs engagements.

Les avances accordées par la CNCA aux Caisses Régionales ne représentent pas pour la CNCA un risque direct sur les bénéficiaires des prêts primaires distribués par les Caisses Régionales, mais éventuellement un risque indirect sur la solidité financière de celles-ci. A ce titre, la CNCA n'a pas constitué de provision sur les avances aux Caisses Régionales.

Par ailleurs, la CNCA applique les recommandations de la Commission Bancaire concernant le classement des créances impayées depuis plus de trois mois (six mois pour l'immobilier des particuliers) qui entrent dans la base provisionnable. Les intérêts sur créances douteuses sont intégralement provisionnés. Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

2.1.2 Intérêts pris en charge par l'Etat

Afin de permettre la distribution au secteur agricole et rural de prêts à taux réduits, fixés par l'Etat, ce dernier verse à la CNCA une bonification fondée sur la différence entre le coût des ressources empruntées par la CNCA et l'intérêt des prêts à moyen ou long terme que fixe l'Etat.

Les acomptes sur bonification reçus de l'Etat au cours de l'exercice ainsi que le solde de la bonification correspondant à la différence entre les acomptes reçus et le montant estimé de la bonification restant à encaisser au titre de l'exercice sont enregistrés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ».

Les modalités de ce mécanisme de compensation sont réexaminées périodiquement par l'Etat. La dernière révision a été faite au cours de l'exercice 1989.

Les nouvelles modalités de calcul ont supprimé le décalage existant jusqu'alors entre le coût des ressources pris en compte pour le calcul de la bonification et les charges financières enregistrées en comptabilité pour les ressources concernées. Ce décalage avait donné lieu à l'enregistrement à l'actif d'une « bonification à recevoir » dont les montants résiduels sont progressivement rapportés au compte de résultat.

En outre, depuis le 1er janvier 1990, la distribution des prêts bonifiés a été ouverte à d'autres établissements de crédit. La bonification concurrentielle est désormais égale, pendant toute la durée de vie du prêt bonifié, à la différence entre le taux retenu à l'adjudication et le taux de sortie du prêt bonifié applicable à l'emprunteur.

2.1.3 Portefeuilles de titres

La CNCA applique le règlement 90-01 du Comité de la Réglementation Bancaire (et ses modifications issues du règlement 2000.02 du Comité de la Réglementation Comptable à compter de l'exercice 2000), concernant :

— les valeurs mobilières françaises et étrangères,

— les Bons du Trésor,

— les titres de créances négociables émis en France ainsi que les instruments de même nature émis à l'étranger,

— les billets à ordre négociables.

Ces titres sont présentés dans les états financiers en fonction de leur nature : effets publics (Bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable. Ils sont classés dans les portefeuilles prévus par la réglementation (transaction, placement, investissement, activité de portefeuille, participation).

2.1.3.1 Titres de transaction

Sont détenus dans ce portefeuille des titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Sont également enregistrés dans ce portefeuille les titres détenus durant une période supérieure à six mois dans le cadre d'activités de mainteneur de marché ou lorsque leur détention est liée à une opération de couverture ou d'arbitrage.

Ces titres sont enregistrés pour leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite au compte de résultat en « Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation ».

Lorsque des titres de transaction sont reclassés dans les titres de placement ou d'investissement, ils le sont au prix de marché du jour du transfert.

2.1.3.2 Titres de placement

Sont considérés comme titres de placement les titres détenus durant une période supérieure à six mois, à l'exception des titres à revenu fixe destinés à être conservés jusqu'à leur échéance.

Des obligations en francs et en devises, des titres de SICAV et de Fonds Communs de Placement, constituent l'essentiel du portefeuille de titres de placement de la CNCA.

Obligations et autres titres à revenu fixe

Les obligations sont enregistrées au pied du coupon et leurs coupons courus non échus, sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe » pour l'exercice 2000 (et 1999 retraité), et sous la rubrique « Produits nets d'intérêts et revenus assimilés – Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe » pour les exercices 1999 et 1998.

La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie linéairement sur la durée de vie résiduelle du titre à l'exception des titres du marché interbancaire pour lesquels l'amortissement actuariel est pratiqué.

Actions et autres titres à revenu variable

Les actions sont inscrites au bilan pour leur valeur d'achat hors frais d'acquisition. Les revenus de dividendes attachés aux actions sont portés au compte de résultat sous la rubrique « Revenus des titres à revenu variable » pour l'exercice 2000 (et 1999 retraité), et sous la rubrique « Produits nets d'intérêts et revenus assimilés – Intérêts et produits assimilés sur obligations et autres titres à revenu fixe » pour les exercices 1999 et 1998.

Les revenus des SICAV et des Fonds Communs de Placement sont enregistrés au moment de l'encaissement sous la même rubrique.

A la clôture de l'exercice, lorsque la valeur probable de négociation d'une ligne ou d'un ensemble homogène de titres (calculée par exemple à partir des cours de bourse à la date d'arrêté) est inférieure à la valeur comptable, il est constitué une provision pour dépréciation. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

Les dotations et les reprises de provision pour dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession des titres de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés » pour l'exercice 2000 (et 1999 retraité), et sous la rubrique « Produits nets sur opérations financières – solde des opérations sur titre de placement » pour les exercices 1999 et 1998.

Les cessions de titres sont réputées porter sur les titres de même nature souscrits à la date la plus ancienne.

2.1.3.3 Titres de l'activité de portefeuille

L'activité de portefeuille telle que définie par le règlement 2000.02 du Comité de la Réglementation Comptable, consiste à investir, de façon régulière, une partie de ses actifs dans un portefeuille de titres pour en retirer un gain en capital à moyen terme sans intention d'investir durablement dans le développement du fonds de commerce de l'entreprise émettrice, ni de participer activement à sa gestion opérationnelle.

Des titres ne peuvent être affectés à ce portefeuille que si cette activité, exercée de manière significative et permanente dans un cadre structuré, procure à l'établissement une rentabilité récurrente, provenant principalement des plus values de cession réalisées.

Il ne s'agit en principe que de titres à revenu variable.

Leur évaluation est réalisée titre par titre. Ils figurent au bilan au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur d'utilité, laquelle est déterminée en tenant compte des perspectives d'évolution générale de la société dont les titres sont détenus et de l'horizon de détention de ces titres.

Pour les sociétés cotées, la valeur d'utilité correspond généralement à la moyenne des cours de bourse constatés sur une période suffisamment longue et tenant compte de l'horizon de détention.

La baisse ou la hausse du cours de bourse n'a donc pas nécessairement d'incidence sur la valeur d'inventaire.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation ainsi que les plus ou moins values de cession relatives à ces titres sont, pour l'exercice 2000 (et 1999 retraité) enregistrées sous la rubrique « Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés » du compte de résultat.

2.1.3.4 Titres d'investissement

Sont considérés comme titres d'investissement les titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les détenir de façon durable, en principe jusqu'à l'échéance.

Ces titres sont adossés en taux ou en liquidité. A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

Lorsque l'adossement en taux ou en liquidité ne répond plus aux règles fixées par la Commission Bancaire, les titres sont reclassés parmi les titres de placement.

La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie linéairement sur la durée de vie résiduelle du titre.

Il n'est pas constitué de provision pour dépréciation des titres d'investissement si leur valeur de marché est inférieure à leur prix de revient. En revanche, si la dépréciation est liée à un risque propre à l'émetteur du titre, une provision est constituée.

2.1.3.5 Autres titres détenus à long terme

Sont considérés comme des autres titres détenus à long terme, les titres détenus dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, mais sans influencer la gestion de cette dernière compte tenu du faible pourcentage de droits de vote détenus.

Leur évaluation est réalisée titre par titre.

Ces titres figurent au bilan au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur d'utilité. Celle ci représente ce que l'établissement accepterait de décaisser pour obtenir ces titres, s'il avait à les acquérir, compte tenu de son objectif de détention.

L'estimation de la valeur d'utilité peut se fonder sur divers éléments tels que la rentabilité et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice, ses capitaux propres, la conjoncture économique ou encore le cours moyen de bourse des derniers mois.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation ainsi que les plus ou moins values de cession relatives à ces titres sont enregistrées sous la rubrique « Gains ou pertes sur actifs immobilisés ».

2.1.3.6 Titres de participations non consolidées

Sont classés dans cette rubrique les titres dont la détention durable est estimée utile à l'activité de l'établissement, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres ou d'en assurer le contrôle

Les titres de participations non consolidées sont enregistrés, lors de leur entrée à l'actif, à leur coût historique (valeur d'achat frais exclus ou valeur d'apport).

Ils sont ensuite évalués en fonction de leur valeur d'usage et figurent au bilan au plus bas de leur coût historique ou de cette valeur d'usage. Une provision pour dépréciation est, le cas échéant, constatée après analyse au cas par cas en considérant, d'une part, le cours ou la valeur mathématique du titre et, d'autre part, les plus-values latentes éventuelles et les perspectives de la société portée.

Les dotations et les reprises de provisions pour dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession relatives à ces titres sont enregistrées sous la rubrique « Résultat net sur immobilisations financières, corporelles et incorporelles ».

2.1.3.7 Pensions livrées

Les titres donnés en pension livrée sont maintenus au bilan et le montant encaissé, représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension livrée ne sont pas inscrits au bilan mais le montant décaissé, représentatif de la créance sur le cédant, est enregistré à l'actif du bilan.

Les titres donnés en pension livrée font l'objet des traitements comptables correspondant à la catégorie de portefeuille dont ils sont issus.

2.1.4 Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit, les entités du Crédit Agricole et la clientèle sont présentées dans les états financiers selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue ou à terme pour les établissements de crédit; comptes ordinaires, comptes et avances à terme pour les opérations internes au Crédit Agricole ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dettes pour la clientèle (celle-ci inclut notamment la clientèle financière).

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.1.5 Dettes représentées par un titre

Les dettes représentées par un titre sont présentées selon la nature de leur support: bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables, emprunts obligataires, à l'exclusion des titres subordonnés qui sont classés dans les « Provisions et dettes subordonnées ».

Les intérêts courus non échus sont enregistrés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les primes d'émission ou de remboursement des emprunts obligataires sont amorties sur la durée de vie des emprunts concernés. La charge (ou le cas échéant le produit) correspondante est, pour l'exercice 2000 (et 1999 retraité) inscrite au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et charges assimilées sur obligations et autres titres à revenu fixe », et pour les exercices 1999 et 1998, sous la rubrique « Produits nets d'intérêts et revenus assimilés ».

Les frais d'émission sont généralement intégralement amortis la première année.

Les commissions de service financier, versées aux Caisses Régionales, sont comptabilisées en charges sous la rubrique: « Commissions nettes » à partir de l'exercice clos le 31 décembre 2000 et sous la rubrique « Commissions (Charges) » pour les exercices clos en 1999 et 1998.

2.1.6 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges comprennent notamment les provisions concernant des engagements par signature, des engagements de retraite et de congés fin de carrière, des litiges, des surcoûts anticipés au titre du passage à la monnaie unique et des risques divers.

Elles comprennent, également les risques-pays. L'ensemble de ces risques fait l'objet d'un examen trimestriel. Les provisions, dont le caractère est forfaitaire, sont constituées sur la base de la situation économique de chaque pays.

La CNCA a partiellement couvert les provisions constituées sur ces créances libellées en monnaies étrangères par achat de devises pour limiter l'incidence de la variation des cours de change sur le niveau de provisionnement.

La provision intitulée « risques internes épargne-logement », qui permet à la CNCA de couvrir les pertes futures liées aux mécanismes financiers internes de l'épargne-logement, est dotée dans la phase d'épargne et calculée à partir de l'encours théorique des prêts que cette épargne est susceptible de créer. Pour cela, il est appliqué à cet encours un « taux de perte interne » représentant la différence entre, d'une part, le coût de la ressource d'épargne-logement, incluant les commissions de placement et les frais de gestion, et, d'autre part, le taux des avances pour prêts légaux (note 17).

Les reprises de provisions sont enregistrées lors du constat théorique des pertes, soit 4 ans (CEL) ou 6 ans (PEL) après les dotations.

Cette provision était, dans les comptes clos jusqu'au 31 décembre 2000, incluse dans la provision épargne-logement constituée au sein du Fonds pour risques bancaires généraux.

A compter du 1er janvier 2001, la provision tient compte :

— de l'anticipation d'une nouvelle décentralisation à 50% de la collecte et des prêts épargne-logement, et des avances correspondantes vers les Caisses Régionales (note 1.2),

— d'une modification, décidée par le Conseil d'administration de la CNCA, des taux de marge crédits des Caisses Régionales pour la partie non décentralisée, qui entraîne une diminution du « taux de perte interne » anticipé sur l'épargne-logement.

Les conséquences de ces deux changements sont enregistrées en résultat exceptionnel (note 36).

2.1.7 Fonds pour Risques Bancaires Généraux

Ces fonds sont dotés par les différentes entités du Groupe CNCA, à la discrétion de leurs dirigeants, en vue de faire face à des charges ou à des risques dont la concrétisation est incertaine mais qui relèvent de l'activité bancaire.

Ils sont repris pour couvrir la concrétisation de ces risques en cours d'exercice.

En accord avec la Commission Bancaire, la provision pour régularisation des charges et produits d'épargne-logement (note 2.1.8) a été classée dans le FRBG pour les exercices 1998, 1999 et 2000.

Les méthodes de constitution de la provision épargne-logement ont été réexaminées, notamment à la demande de la Commission des Opérations de Bourse, tant pour les comptes individuels que pour les comptes consolidés.

La provision pour régularisation des charges et produits de l'épargne-logement, qui figurait au 31 décembre 2000 dans les Fonds pour risques bancaires généraux, a été scindée en deux parties :

— la partie correspondant à un « risque de perte interne » résultant des mécanismes financiers internes au Crédit Agricole figure désormais dans les provisions pour risques et charges (cf. paragraphe 2.1.6 et note 17),

— la partie de la provision épargne-logement couvrant un risque économique ou de taux global relevant de l'activité bancaire sur l'épargne-logement est, seule, maintenue en Fonds pour risques bancaires généraux (note 18).

Considérant le poids que risque de représenter l'engagement relatif à l'épargne-logement sur son exploitation future, la CNCA a constitué un Fonds pour risques bancaires généraux spécifique.

Compte tenu des réformes financières internes intervenues (note 1.2), la CNCA ne supporte plus le risque lié à cette activité pour la part de collecte qu'elle rétrocède aux Caisses Régionales.

Ce Fonds pour risques bancaires généraux (note 18), est doté dans la phase d'épargne et calculé à partir de l'encours théorique des prêts que cette épargne est susceptible de créer, en appliquant à cet encours un « taux de perte éventuelle » représentant la différence entre le taux de marché anticipé et le coût de l'épargne-logement.

Ce « taux de perte éventuelle » est évalué suivant la nature des ressources collectées et réestimé à chaque arrêté en fonction de l'évolution des variables prises en compte dans ce calcul.

Les reprises de ce Fonds pour risques bancaires généraux sont effectuées en fonction de l'horizon théorique de remboursement des prêts d'épargne-logement (4 ans pour le CEL, 6 ans pour le PEL).

2.1.8 Opérations sur les Instruments financiers à terme

Les opérations de couverture et de marché sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions des Règlements 88-02 et 92-04 du Comité de la Réglementation Bancaire. Les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits au hors-bilan pour la valeur nominale des contrats.

Les résultats afférents à ces opérations sont enregistrés en fonction de la nature de l'instrument et de la stratégie suivie :

Opérations de couverture :

Les gains ou pertes réalisés sur opérations de couverture affectées sont rapportés au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des produits et charges de l'élément couvert et sous la même rubrique comptable.

Les charges et les produits relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet la couverture et la gestion du risque de taux global de la CNCA sont inscrits sous la rubrique : « Intérêts et produits (charges) assimilé(e)s – Autres intérêts et produits (charges) assimilé(e)s » (« Produits nets d'intérêts et revenus assimilés – Autres intérêts et produits (charges) assimilé(e)s » pour les exercices 1999 et 1998). Les gains et les pertes latents ne sont pas enregistrés.

Opérations de marché :

Les instruments négociés sur un marché organisé ou assimilé ou inclus dans un portefeuille de transaction – au sens du Règlement 92-04 – sont évalués par référence à leur valeur de marché à la date de clôture.

Les gains ou les pertes (latents ou réalisés) sont portés au compte de résultat sous les rubriques correspondant à la nature des opérations : « Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation – Solde des opérations sur titres de transaction et instruments financiers à terme » (« Produits nets sur opérations financières – Solde des opérations sur titres de transaction et instruments financiers à terme » pour les exercices 1999 et 1998) et « Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation – Solde des opérations de change sur instruments financiers assimilés » (« Produits nets sur opérations financières – Solde des opérations de change sur instruments financiers assimilés » pour les exercices 1999 et 1998).

Les pertes ou profits relatifs à des instruments négociés sur des marchés peu liquides ou constituant des positions ouvertes isolées sont enregistrés dans les résultats au dénouement des contrats ou *pro rata temporis* selon la nature de l'instrument. En date d'arrêté, les pertes latentes éventuelles font l'objet d'une provision pour risques.

2.1.9 Opérations en devises

Les créances et les dettes monétaires ainsi que les contrats de change à terme figurant en engagements hors-bilan libellés en devises et qui correspondent à des opérations de couverture sont convertis au cours de change en vigueur à la date d'arrêté.

Les dotations aux succursales, les immobilisations des implantations à l'étranger, les titres de placement, d'investissement et de participation non consolidée en devises achetés contre francs sont convertis en francs au cours du jour de la transaction. Seul l'effet de change constaté sur les titres de placement est enregistré en compte de résultat.

Une provision peut cependant être constituée lorsque l'on constate une dépréciation durable du cours de change relatif aux participations non consolidées de la CNCA à l'étranger.

Les charges et les produits payés ou perçus sont enregistrés au cours du jour de la transaction ; les charges et produits courus mais non payés ou perçus sont convertis au cours de clôture.

A chaque arrêté, les opérations de change à terme sont évaluées au cours à terme restant à courir de la devise concernée. Les gains ou les pertes constatés sont portés au compte de résultat sous la rubrique : « Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation – Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés » (« Produits nets sur opérations financières – Solde des opérations de change sur instruments financiers assimilés » pour les exercices 1999 et 1998).

2.1.10 Intégration des succursales à l'étranger

Les succursales tiennent des comptabilités autonomes conformes aux règles comptables en vigueur dans les pays où elles sont implantées.

Lors de l'arrêté des comptes, les bilans et comptes de résultat des succursales sont retraités selon les règles comptables françaises, convertis en francs et intégrés à la comptabilité de leur siège après élimination des opérations réciproques.

Les règles de conversion en francs sont les suivantes :

— les postes de bilan autres que les dotations sont convertis au cours de clôture,

— les dotations sont converties au cours historique d'enregistrement,

— les charges et les produits sont convertis au cours moyen de la période.

Dans les comptes individuels, les gains ou pertes pouvant résulter de cette conversion sont enregistrés au bilan en « Comptes de tiers et divers » Dans les comptes consolidés, ces montants sont enregistrés en « Ecarts de conversion » et présentés dans les fonds propres du Groupe CNCA.

2.1.11 Comptabilisation et amortissement des immobilisations

Les terrains sont enregistrés à leur coût d'acquisition.

Les immeubles et le matériel d'équipement sont comptabilisés à leur coût historique diminué des amortissements ou des provisions pour dépréciation constitués depuis leur mise en service.

Les logiciels acquis font généralement l'objet d'un amortissement dérogatoire sur douze mois.

2.1.12 Réévaluation

La réévaluation légale de 1978 n'a pas eu d'incidence sur les comptes de la CNCA. Les autres réévaluations éventuellement constatées ne sont pas retraitées et sont présentées en réserves de réestimation.

2.1.13 Indemnités de départ à la retraite et congés de fin de carrière

Une provision destinée à couvrir les indemnités de départ à la retraite figure au passif du bilan en « Provisions pour risques et charges ». Cette provision est arrêtée au montant correspondant aux engagements concernant les personnels du Groupe CNCA, présents à la clôture de l'exercice, relevant de la Convention Collective du Groupe CNCA entrée en vigueur le 1er juillet 1990 et que ne couvrent pas les contrats passés avec une société d'assurance.

Une provision destinée à couvrir le coût des congés de fin de carrière figure sous la même rubrique « Provisions pour risques et charges ». Cette provision couvre le coût supplémentaire actualisé de l'accord du 1er octobre 1993 prorogé le 28 juin 1995 et de l'accord du 1er juillet 1997 prorogé le 25 novembre 1999. Ces accords permettent au personnel du Groupe CNCA âgé de 54 ans et plus de bénéficier d'une dispense d'activité.

2.1.14 Plans de retraite

Il existe divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent les sociétés « employeurs ». Les fonds sont gérés par des organismes indépendants et, par conséquent, les sociétés du Groupe CNCA n'ont pas de passif à ce titre autre que les cotisations à payer.

Les engagements de retraite complémentaires, qui génèrent des obligations pour les sociétés concernées, font l'objet de provisions déterminées à partir de la dette actuarielle représentative de ces engagements. Celles-ci figurent au passif du bilan en « Provisions pour risques et charges ».

2.1.15 Participation des salariés aux fruits de l'expansion et intéressement

La participation des salariés aux fruits de l'expansion est constatée dans le compte de résultat de l'exercice au titre duquel le droit des salariés est né.

Par un accord en date du 28 juin 1999, un intéressement a été mis en place.

La participation et l'intéressement figurent dans les « Frais de personnel ».

Dans les comptes consolidés, il est tenu compte du crédit d'impôt résultant du droit pour les sociétés de déduire la charge correspondante l'année suivante.

2.1.16 Charges et produits exceptionnels

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

2.1.17 Impôt

La CNCA a mis en place depuis 1990 un dispositif d'intégration fiscale. Au 30 juin 2001, 106 filiales ont signé une convention d'intégration fiscale avec la CNCA. Aux termes des accords conclus, chacune des sociétés intégrées constate dans ses comptes la dette d'impôt dont elle aurait été redevable en l'absence d'intégration fiscale.

La prise en compte d'impôts différés dans les comptes individuels, dans un souci de prudence, porte exclusivement sur les GIE. L'évaluation de ces impôts différés a été réalisée, dans les comptes individuels des sociétés membres en tenant compte de la date probable de paiement de l'impôt.

Pour les exercices clos à compter du 31 décembre 2000, les impôts différés ont été calculés en prenant en compte, au titre de l'exercice 2001, les contributions additionnelles de 6% et 3,33% et, au titre des exercices 2002 et suivants, les contributions additionnelles de 3% et 3,33% de l'impôt sur les sociétés.

Pour l'exercice 1999, les impôts différés ont été calculés au taux de 37,77%.

Pour l'exercice 1998, les impôts devant être décaissés avant le 1er janvier 2000 ont été calculés au taux de 40%, et le taux de 36,67% a été appliqué pour le calcul des impôts devant être décaissés au-delà de cette dernière date.

2.1.18 Engagements hors-bilan

Les droits ouverts aux Caisses Régionales dans le cadre de la mobilisation ne sont pas mentionnés au hors-bilan.

Comme indiqué à la note 1 (Cadre juridique et financier), la CNCA assure la fonction d'organe central du Crédit Agricole et, à ce titre, est soumise aux obligations prévues par la loi bancaire. Les engagements ainsi donnés figurent en hors-bilan. Il en est de même de ceux souscrits par les Caisses Régionales en application de la convention signée en 1988, par laquelle elles garantissent la solvabilité et la liquidité de l'organe central.

Le hors-bilan publiable ne fait mention ni des engagements sur instruments financiers à terme, ni des opérations de change. De même, il ne comporte pas les engagements reçus concernant les Bons du Trésor, les valeurs assimilées et les autres valeurs données en garantie.

Ces éléments sont toutefois détaillés dans l'annexe.

2.2 Règles comptables propres aux comptes consolidés

Application de la réglementation relative aux règles de consolidation

Le Groupe CNCA applique pour les comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2000 le règlement nº99-07 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux règles de consolidation des entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

En application des dispositions de ce règlement, les principes suivants ont été retenus :

— l'ensemble des filiales contrôlées exclusivement par la CNCA et relevant de secteurs d'activité se situant dans le prolongement des activités bancaires et financières ou d'activités connexes est consolidé par intégration globale. Il en est ainsi, notamment, des entreprises d'assurance, des sociétés de moyen et de promotion immobilière ;

— les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporaire est identifiée. Cependant, il a été dérogé à cette règle dans les cas particuliers où sa stricte application aurait conduit à ne pas donner une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du Groupe CNCA.

Les états financiers des entreprises consolidées sont retraités afin de les rendre conformes aux règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation du Groupe CNCA. En application des dispositions du règlement CRC nº 99-07, les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux activités non bancaires ont été maintenus dans les comptes consolidés du Groupe CNCA. Ainsi, l'activité d'assurance est intégrée dans les comptes consolidés selon les méthodes et principes comptables français définis par le Code des assurances, ainsi que par le règlement 2000-05 du Comité de la Réglementation Comptable, relatif aux règles de consolidation des entreprises d'assurance.

Application de la réglementation relative aux règles de présentation des documents de synthèse consolidés

Le Groupe CNCA applique, pour les comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2000, les dispositions du règlement 2000.04 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux documents de synthèse consolidés des entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

A cet effet, les provisions, pertes sur créances irrécupérables et récupérations sur créances amorties relatives aux intérêts sur créances douteuses figurent à compter du 1er janvier 2001 dans la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat et non plus dans la rubrique « Coût du risque ».

Changement de méthode relatif au fonds pour risques bancaires généraux épargne-logement

A la demande de la Commission des Opérations de Bourse, le Groupe CNCA ne constate plus, à compter de l'arrêté au 30 juin 2001, d'impôts différés relatifs aux Fonds pour risques bancaires généraux d'épargne-logement.

En conséquence, le stock d'impôts différés, existant au 31 décembre 2000, a fait l'objet d'une reprise par diminution des capitaux propres à hauteur de 2.154 millions de francs (cf note 20).

2.2.1 Principes et méthodes de consolidation

2.2.1.1 Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la CNCA et ceux de toutes les sociétés dont la consolidation a un impact significatif sur les comptes consolidés de l'ensemble.

En application des principes généraux définis par le règlement 99.07 du Comité de la Réglementation Comptable, le caractère significatif de cet impact peut être apprécié au travers de divers critères tels que l'importance du résultat ou des capitaux propres de la société à consolider par rapport au résultat ou aux capitaux propres de l'ensemble consolidé.

Le caractère significatif d'une société est présumé lorsqu'elle satisfait aux conditions suivantes :

— le total du bilan est supérieur à 10 millions d'euros (65 millions de francs environ) ou excède 1% du total de bilan de la filiale consolidée qui détient ses titres ;

— la CNCA détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote.

Les participations dans les sociétés industrielles dont les actions sont détenues dans le cadre d'opérations de financement ne sont pas comprises dans le périmètre de consolidation.

Les titres représentatifs de participations dans des SCI qui n'atteignent pas les seuils de consolidation, ainsi que les dotations, prêts et avances qui leur ont été accordés, sont classés à l'actif du bilan consolidé dans les valeurs immobilisées.

Le périmètre ainsi constitué répond aux dispositions de la réglementation bancaire.

2.2.1.2 Méthode de consolidation

2.2.1.2.1 Exercice 2000

— Les entreprises sur lesquelles le Groupe CNCA exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle exclusif sur une filiale s'apprécie par le pouvoir de diriger ses politiques financière et opérationnelle.

L'intégration globale consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale. La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat apparaît distinctement au passif du bilan et au compte de résultat consolidé.

— Les entreprises sur lesquelles le Groupe CNCA exerce une influence notable sont mises en équivalence.

L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur des titres la quote-part du Groupe CNCA dans les capitaux propres et le résultat des sociétés concernées.

— Les entreprises contrôlées conjointement avec d'autres associés sont consolidées par intégration proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, de sorte que les politiques financière et opérationnelle résultent de leur accord.

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres dans les comptes de la société consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans le bilan et le résultat de la société consolidée.

2.2.1.2.2 Exercices 1998 et 1999

Les entreprises à caractère financier dans lesquelles le Groupe CNCA détient un pourcentage de contrôle supérieur à 50% sont intégrées globalement.

Ont été considérés comme entreprises à caractère financier les établissements de crédit visés par la Loi Bancaire du 24 janvier 1984 aujourd'hui codifiée au sein du Code monétaire et financier et les entreprises dont l'activité principale constitue un prolongement de l'activité des établissements visés par cette même Loi.

L'intégration globale consiste à substituer à la valeur des titres chacun des éléments d'actif et de passif de chaque filiale. La part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et dans le résultat apparaît distinctement au passif du bilan et au compte de résultat consolidé.

Les entreprises non financières dans lesquelles le Groupe détient à titre permanent plus de 20% du capital et les entreprises à caractère financier dont le pourcentage de contrôle varie entre 20% et 50% sont mises en équivalence.

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur des titres la quote-part du Groupe dans les capitaux propres et le résultat des sociétés concernées.

Les entreprises contrôlées conjointement avec d'autres associés sont consolidées par intégration proportionnelle.

Cette méthode consiste à substituer à la valeur des titres dans les comptes de la société consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans le bilan et le résultat de la société consolidée.

2.2.2 Retraitements et éliminations

Les retraitements significatifs nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées sont effectués.

L'effet sur le bilan, le hors bilan et le compte de résultat consolidés des opérations internes au Groupe CNCA est éliminé.

Les plus ou moins-values provenant de cessions d'actifs entre les entreprises consolidées sont éliminées. Toutefois, les moins-values qui apparaissent justifiées sont maintenues et les plus-values résultant de cessions d'actifs à des prix de référence dont la détermination est externe au Groupe CNCA sont traitées comme des écarts de réévaluation. Elles sont reprises lors des cessions ultérieures au hors-Groupe CNCA.

Les provisions à caractère de réserve sont, après application éventuelle de l'imposition différée, reprises aux comptes de réserves et de résultat.

Les provisions à caractère général ou réglementées sont affectées, dans les comptes consolidés, aux rubriques appropriées en fonction des risques concernés

Le Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG) est maintenu par la CNCA dans les comptes consolidés.

2.2.3 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les états financiers des filiales étrangères sont convertis en francs selon les méthodes suivantes :

— les postes de bilan, autres que ceux constituant la situation nette, sont convertis au cours de clôture de l'exercice,

— les postes de situation nette sont convertis au cours historique,

— les charges et les produits sont convertis au cours moyen annuel.

Les différences entre le cours historique ou le cours moyen d'une part et le cours de clôture d'autre part, sont enregistrées en « Réserves consolidées » sous la rubrique « Ecart de conversion ».

2.2.4 Ecarts d'acquisition

Le solde des écarts constatés lors de l'acquisition de titres consolidés entre leur prix de revient et la quote-part de situation nette correspondante, pour la part non affectée à divers postes du bilan, est porté sous la rubrique « Ecarts d'acquisition » à l'actif du bilan consolidé.

Il n'est pas constaté de différence de première consolidation lors de la première consolidation de filiales créées par le Groupe CNCA.

Les durées d'amortissement des écarts d'acquisition constatées sur les filiales du Groupe CNCA sont déterminées en fonction de leur activité, de leur implantation géographique et des perspectives de retour sur investissement au moment de l'acquisition. Elles sont comprises entre 5 et 20 ans.

Les écarts d'acquisition négatifs sont enregistrés en provisions pour risques et charges.

2.2.5 Impôt différé

2.2.5.1 Principes généraux

Les différences temporaires résultant du décalage entre l'imposition (ou la déduction) d'une opération et l'exercice de rattachement comptable ont été dégagées, de même que les impôts afférents aux écritures de consolidation.

Les flux de la période ont été enregistrés en compte de résultat, selon la méthode du report variable.

En application de la règle de prudence, les déficits reportables ne sont pas retenus dans le calcul de l'impôt différé, sauf circonstances permettant de déterminer une très forte probabilité d'imputation sur des bénéfices fiscaux futurs.

Le calcul de l'impôt différé du Groupe CNCA a été effectué en prenant en compte :

— au titre de l'exercice 1998, les contributions additionnelles de 10% et de 15% de l'impôt sur les sociétés. En raison du caractère exceptionnel des majorations d'impôt sur les sociétés, les impôts devant être décaissés avant le 1er janvier 2000 ont été calculés au taux de 40% et le taux de 36,47% a été appliqué pour le calcul des impôts devant être décaissés au delà de cette dernière date. L'effet d'impôt relatif aux plus-values latentes sur OPCVM, constaté dans les comptes individuels a été extourné au franc le franc, dans les comptes consolidés ;

— au titre de l'exercice 1999, les contributions additionnelles de 10% et de 3,33% de l'impôt sur les sociétés. En raison du caractère exceptionnel des majorations d'impôt sur les sociétés, les impôts différés ont été calculés au taux de 37,77%. L'effet d'impôt relatif aux plus-values latentes sur OPCVM, constaté dans les comptes individuels, a été extourné au franc le franc dans les comptes consolidés ;

— à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2000, les contributions additionnelles de 6% et 3,33% et, au titre des exercices 2002 et suivants, les contributions additionnelles de 3% et 3,33% de l'impôt sur les sociétés.

L'évaluation des impôts différés a été réalisée en retenant la date probable de paiement de l'impôt.

Le cas échéant, il est tenu compte, dans la détermination de la situation fiscale des entités consolidées, de leur appartenance à un Groupe CNCA d'intégration fiscale. C'est notamment le cas pour Crédit Agricole Indosuez et certaines de ses filiales de même que pour les entités entrant ou sortant du périmètre d'intégration fiscale.

Le crédit net d'impôt différé figure à l'actif du bilan en « Comptes de tiers et divers ».

2.2.5.2 Principaux éléments

Les principaux éléments constitutifs de la fiscalité différée sont :

— en imposition, la plus-value latente sur le crédit-bail, les provisions déductibles à caractère de réserve, les coupons courus non échus sur les titres de placement, la neutralisation des économies sur les moins-values fiscales des parts d'OPCVM, les résultats et les subventions à amortir ;

— en déduction, les dotations aux amortissements et provisions déductibles ultérieurement, la provision pour « risques internes épargne-logement » enregistrée dans les comptes individuels de la CNCA, et les plus-values fiscales des parts d'OPCVM.

2.2.5.3 Impôt de distribution

La charge d'impôt différé liée aux distributions de dividendes intra-groupe connues à la date d'arrêté bénéficie principalement du régime des sociétés mères et filiales et porte sur des montants non significatifs. Elle n'est donc pas constatée.

Est néanmoins constaté l'impôt que supporteront les sociétés du Groupe CNCA lors de la distribution obligatoire des résultats des sociétés de statut SICOMI.

Aucune provision n'est constituée dans les comptes consolidés pour les impôts dus sur la distribution des réserves des filiales et participations, celles-ci étant considérées comme investies de manière permanente.

De même, le complément d'impôt sur les réserves de plus-values à long terme ayant supporté l'impôt et qui devrait être payé si ces réserves étaient distribuées, n'a pas été provisionné, celles-ci n'étant pas, en principe, distribuées par les sociétés.

2.2.6 Crédit-bail et opérations assimilées

Les encours, les revenus et les charges relatifs au crédit-bail et aux opérations assimilées sont isolés dans la présentation des comptes, et déterminées selon la comptabilité dite financière.

Les réserves latentes, constituées par l'excèdent des amortissements comptables sur l'amortissement financier du capital investi, sont réincorporées à l'actif sous la rubrique « Opérations de crédit-bail et assimilées ».

Les variations desdites réserves sont, après application de la fiscalité différée, enregistrées en compte de résultat.

Les immobilisations acquises en crédit-bail avec option d'achat par les entités consolidées sont classées au bilan sous la rubrique « Immobilisations ».

2.2.7 Autres éléments

2.2.7.1 Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont intégralement amortis, avec incidence fiscale, dès la première année.

2.2.7.2 Frais d'émission

Les frais d'émission d'emprunts obligataires sont intégralement amortis dès la première année, ce qui diffère de la méthode préférentielle préconisée par le règlement CRC n° 99-07.

2.2.7.3 Amortissements

Les amortissements dégressifs sont éventuellement maintenus dans les comptes consolidés lorsqu'ils correspondent à une dépréciation économiquement justifiée.

2.2.7.4 Ecarts d'évaluation

Aucun impôt différé passif n'est constaté sur les écarts d'évaluation lorsqu'ils concernent des actifs n'ayant pas vocation a être cédés.

NOTE 2.3 – PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

2.3.1 Evolution du périmètre de consolidation au cours de l'exercice 2000

Au 31 décembre 2000, le périmètre de consolidation comprend 179 filiales (contre 185 filiales au 31 décembre 1999).

Les principales modifications qu'il enregistre sur l'exercice sont les suivantes :

Filiales nouvellement consolidées au cours de l'exercice 2000 :

— Banque CAI Suisse,

— Cal Maurice,

— Crédit Agricole Financement (Suisse) SA,

— Credigen Bank,

— Doumer Euterpe,

— E.P.E.M.,

— Finconsum esc SA,

— Premium,

— Progica,

— Sacam Consommation 3.

Filiales sorties du périmètre au cours de l'exercice 2000 :

— BFC Ocean Indien,

— Dynabourse Arbitrage SNC,

— Euro Continental Venture,

— Holding Eurocard,

— Icare S.A. (Sofinco),

— La Henin Vie,

— Locamur Sofigros,

— Maderox,

— Monceau Finance et Participation,

— Multi S.A.,

— Procar,

— Sedecar,

— SNC Théorème,

— Sofegide,

— Sofinco Location,

— Sofilaro,

— Sofipar,

— Unibanque,

— Valmer.

Une filiale disparaît du périmètre de consolidation du fait de son absorption par une autre entité du Groupe :

— Dynamust a été absorbée par Idia.

Changement de méthode de consolidation au cours de l'exercice 2000 :

Beneficial Bank, CA do Brazil, Cie Parisienne de Réescompte, Credigen, Ribank, Sacam Consommation 1, Sacam Consommation 2, Sedef, Sofinco, Eda, Predica, Filease, Réunibail, Réuniroute, Sofincar, Sofinroute, Unimo, Bois Sauvage Nederland, Réunifinance, SCI de la Grande Verrière, SCI de l'Ecoute s'il pleut, SCI du Bois sauvage, SCI du Petit Bois, SCI du Rond Point, Sofinco Participations, Sofinrec, Valris Cogenec, Holding Cholet Dupont sont désormais consolidées par intégration globale.

Changement de mode de consolidation au cours de l'exercice 2000 :

Les filiales suivantes remontent sous forme de palier sous Banco Bisel : Banco de Entre Rios SA (Bersa), Banco Suquia.

Les filiales sous consolidées sous Finanziaria Indosuez Sim Spa sont désormais consolidées individuellement : Fidagest, Finanziaria Indosuez International LTD.

Société Immobilière Suisse auparavant sous consolidée chez CAI Suisse est désormais consolidée en direct.

CAI Securities Inc. auparavant sous consolidée chez Indosuez North America Holding est désormais consolidée en direct.

2.3.2 Evolution du périmètre de consolidation au cours de l'exercice 1999

Le périmètre comprend 185 filiales au 31 décembre 1999 contre 146 filiales au 31 décembre 1998. Les principales modifications qu'il enregistre sur l'exercice sont les suivantes :

Sociétés nouvellement consolidées au cours de l'exercice 1999 :

— BFT Gestion

— CAI (Suisse)

— SA Indosuez Management Luxembourg II

— Sacam Consommation 1

— Sacam Consommation 2

— CAIC Germany GmbH

— CAI Italia Sim SpA

— CAL Asia Pte Ltd

— Fastnet France SA

— Finasic

— ICF Cayman Holdings

— Indosuez Holding SCA II

— Inter Atlantico SA

— SCI Max Hymans

— Sofinco et les 32 entités composant le sous-groupe Sofinco

Sociétés sortant du périmètre au cours de l'exercice 1999 :

— CA Alternative Matières Premières

— Dyna Option GmbH

— Indosuez Beteiligungs & Verwaltungs (IBV)

— Indosuez Handels GmbH

— WI Carr Overseas Holding

— Emalis

Certaines filiales disparaissent du périmètre de consolidation du fait de leur absorption par d'autres entités du Groupe CNCA :

— BCAS a été absorbée par CAI (Suisse) SA

— BGP Gestion Privée a été absorbée par Gestion Privée Indosuez (GPI)

— BGP Luxembourg a fusionné avec CAI Luxembourg

— CASI a fusionné avec ICA, elle même sous-consolidée sous INAH

— CAI Espana SA a été absorbée par CAI (Espagne) – Succursale

— Idianova a fusionné avec Agrinova

Par ailleurs, certaines sociétés ont vu leur dénomination sociale changer durant l'exercice 1999 :

— BGP est devenue BGP Indosuez

— Indosuez Finance Gestion est devenue GPI

— IPFO Bail est devenue IPFO

— Unisam est devenue Indocam Investissements Techniques et Services

— Top Crédit est devenue Sofinco Participations

Changement de méthode de consolidation au cours de l'exercice 1999 :

Agos-Itafinco et Banco Bisel sont désormais consolidée par intégration globale.

Changement de mode de consolidation au cours de l'exercice 1999 :

Les filiales sous-consolidées sous CAL FP Holding sont désormais consolidées individuellement :

— CAL FP Bank

— CAL FP US

— CALIC

— CAL FP Frankfurt

La liste des filiales consolidées, les pourcentages de contrôle et d'intérêt du Groupe CNCA dans ces filiales et les variations du périmètre sont résumées dans les tableaux ci-après.

2.3.3 Evolution du périmètre de consolidation au cours de l'exercice 1998

Le périmètre comprend 146 filiales au 31 décembre 1998 contre 149 filiales au 31 décembre 1997.

Les principales modifications qu'il enregistre sur l'exercice sont les suivantes :

Sociétés nouvellement consolidées au cours de l'exercice 1998 :

— BGP Gestion Privée

— Banco Acac

— CAI Merchant Bank

— CAI Prefered Funding

— CDV International UK

— CDV Nordic AB

— Fastnet

— ICSESA

— Indocam Investment Services

— Indocam Securities Bermuda

— Indosuez Finance Gestion

Sociétés sortant du périmètre au cours de l'exercice 1998 :

— Euro Pacific Advisers

— Financo Servicios Financieros

— Gercasa

— Gercasa I (ex-Financo Financiaciones)

— Gercasa 4 (ex-Financo Hipotecario)

— Marcard Stein and Co.

— Transoption Finance

— Unirel

Certaines filiales disparaissent du périmètre de consolidation du fait de leur absorption par d'autres entités du Groupe CNCA :

— Dynabourse, Hayaux du Tilly ont été apportées à Crédit Agricole Indosuez Chevreux (CAIC)

— Fip SA a fusionné avec Auxifip SA

— Uniloisirs Investissement a fusionné avec Valmer SNC

— Financière Indosuez a fusionné avec Crédit Agricole Indosuez

— Indocam Asia SA a fusionné avec Indocam SA

Par ailleurs, certaines sociétés ont vu leur dénomination sociale changer durant l'exercice 1998 :

— Banco Ambrosiano Veneto devient groupe Intesa, après fusion avec le groupe Cariplo

— Agos devient Agos Itafinco

— Uniplan devient Crédit Agricole Épargne Salariale à la suite de la fusion avec Indosuez Épargne Salariale

— Locafrance SA devient I.P.F.O. Bail

— Carr Asset Management Inc devient Carr Global Advisors Inc.

— Cheuvreux de Virieu SA devient Crédit Agricole Indosuez Cheuvreux (CAIC)

— ICVG devient Crédit Agricole Indosuez Cheuvreux Gestion (CAICG)

Changement de méthode de consolidation au cours de l'exercice 1998 :

— Cogenec est en mise en équivalence

— Idianova et SNC Doumer sont désormais intégrées globalement

La liste des filiales consolidées, les pourcentages de contrôle et d'intérêt du Groupe CNCA dans ces filiales et les variations du périmètre sont résumées dans les tableaux ci-après.

2.3.4 Tableau

Périmètre de consolidation Groupe CNCA	(a)	(f)	(g)	Implantation	Méthode 31.12.2000	% de contrôle 31.12.2000	31.12.1999	31.12.1998	% d'intérêt 31.12.2000	31.12.1999	31.12.1998
Etablissements bancaires et financiers											
Agos Itafinco (ex – Agros)				Italie	Globale	70,0	70,0	30,0	54,2	47,9	35,8
Al Bank Al Saudi Al Fransi – BSF				Arabie Saoudite	equivalence	31,1	31,1	31,1	31,1	31,1	31,1
Altra Banque (ex – UI Banque)				France	equivalence	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0
Banco Acac			E	Uruguay	equivalence	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0
Banco Bisel	(1)			Argentine	Globale	69,9	61,6	30,0	69,9	61,6	30,0
Banque CAI Suisse	E	S(e)		Suisse	equivalence	100,0		100,0	100,0		88,8
Banque Française de l'Orient				France	Globale	100,0	40,0	40,0	99,3	46,6	46,6
Banque Libano-Française SAL				Liban	Globale	51,0	50,9	50,9	50,9	50,9	50,9
Benefecial Bank		E		Allemagne	Globale*	100,0	100,0		49,9	35,0	
BES (Banco Espírito Santo)	(b)			Portugal	equivalence	9,2	6,1	6,1	22,3	19,1	19,0
BFC Antilles Guyane				France	Globale	100,0	100,0	100,0	99,6	99,6	99,6
BFC Océan Indien	S(c)			France	equivalence		22,5	22,5		22,5	22,5
BFT (Banque de Financement et de Trésorerie)				France	Globale	67,7	68,3	68,9	67,7	68,3	68,9
BFT Gestion		E		France	Globale	100,0	100,0		67,7	68,3	
BGP Gestion Privée		S(e)	E	France	Globale			99,9			99,8
BGP Luxembourg		S(e)		Luxembourg	Globale			99,8			99,7
BGP Indosuez				France	Globale	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9
CA Alternative Matières Premières		S(d)		France	Globale			100			100
CA do Brasil				Brésil	Globale*	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CA Securities Incorporated (CASI)		S(e)		Etats-Unis	Globale			100			100
CAI Australia Ltd				Australie	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CAI Merchant Bank Singapore				Singapour	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CAI Turk Bank AS				Turquie	Globale	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9
CAL FP (Holding)				Royaume-Uni	Globale	50,0	50,0	60,0	75,0	75,0	75,0
CAL FP Bank				Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0		75,0	75,0	
CAL FP US				Etats-Unis	Globale	100,0	100,0		75,0	75,0	
Castofi		E		France	Proportionnelle	49,0	49,0		24,5	17,2	
CE Bail				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Cie Parisienne de Réescompte				France	Globale	88,5	29,7	29,7	88,5	29,7	29,7
CFI (Crédit Français International)				France	Globale	100,0	100,0	100,0	67,7	68,3	68,9
CLD de Basse-Terre (Guadeloupe)				France	Globale	97,7	97,7	97,7	97,7	97,7	97,7
CLD de Grande-Terre (Guadeloupe)				France	Globale	97,9	97,9	97,9	97,9	97,9	97,9
CLD de la Corse				France	Globale	99,7	99,7	99,0	99,7	99,7	99,0
CLD de la Martinique				France	Globale	85,6	85,3	85,4	85,6	85,3	85,4
CLD de l'Yonne				France	Globale	97,8	97,8	97,8	97,8	97,8	97,8
CNCA Securities				Jersey	Globale	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9
Cogenec				Monaco	Globale*	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Copagefi (Cie Parisienne de Gestion Financière)				France	Globale	100,0	100,0	100,0	99,5	99,4	99,4
Cotentin Portefeuille				France	Globale	100,0	100,0	100,0	90,0	90,0	90,0
Crédibom		E		Portugal	equivalence	40,0	40,0		20,0	14,0	
Crédigen		E		Hongrie	Globale*	100,0	80,0		49,9	28,0	
Crédigen Bank	E			Hongrie	Globale	100,0			49,9		
Crédit Agricole epargne Salariale				France	Globale	99,9	99,9	99,9	62,4	62,4	62,4
Crédit Agricole Financement	E			Suisse	equivalence	20,0			20,0		
Crédit Agricole Indosuez				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Indosuez Espana SA		S(e)		Espagne	Globale			100			100
Crédit Agricole Indosuez Luxembourg				Luxembourg	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Indosuez Mer Rouge				Djibouti	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Indosuez Suisse S.A.	(4)	E		Suisse	Globale	100,0	100,0		100,0	100,0	
Crédit Foncier de Monaco				Monaco	Globale	77,1	77,9	77,1	75,9	76,7	75,9
Crédit Foncier de Monaco France				France	Globale	100,0	100,0	100,0	87,2	87,6	87,3
Dynabourse Arbitrage	S(d)			France	Globale		100,00	100,0		60,0	60,0
Dyna Option Gmbh		S(d)		Allemagne	Globale			100,0			60,0
European Partnair Emerg. Mark. (EPEM)	E			Etats-Unis	Globale	58,0			36,3		
Fidagest	(2)			Italie	Globale	100,0			92,5		
Financière Lapérouse				France	Globale	77,2	77,2	77,2	77,2	77,2	77,2
Finanziaria Indosuez International Ltd	(2)			Gibraltar	Globale	100,0			100,0		
Finconsum ESC SA	E			Espagne	equivalence	45,0			22,5		
Foncaris				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Fransabank France				France	equivalence	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0
Gestion Privée Indosuez (GPI)				France	Globale	100,0	100,0	100,0	99,9	99,9	100,0
GFER (Groupement de Financement des Entreprises Régionales)				France	Globale	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9
GPF (Groupement des Provinces de France)				France	Globale	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0
Icare SA	S(c)	E		France	equivalence		40,4			15,5	
IIF BV (Indosuez International Finance BV)				Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	51,0	100,0	100,0	51,0
IIIS (Indocam International Investment Services)				France	Globale	99,9	99,9	99,9	62,5	62,5	62,4
Indocam				France	Globale	100,0	100,0	100,0	62,5	62,5	62,5
Indocam Hong Kong Ltd				Chine	Globale	100,0	100,0	100,0	62,5	62,5	62,5
Indocam Japan Ltd				Japon	Globale	75,0	75,0	100,0	46,9	46,9	62,5
Indocam Securities Bermuda			E	Bermudes	Globale	100,0	100,0	100,0	62,5	62,5	62,5
Indocam Singapore Ltd				Singapour	Globale	100,0	100,0	100,0	62,5	62,5	62,5
Indosuez Indonesia Bank				Indonésie	Globale	91,2	70,0	70,0	91,2	70,0	70,0
Indosuez Managament Luxembourg II		E		Luxembourg	Globale	100,0	100,0		100,0	100,0	
Intesa (groupe)				Italie	equivalence	16,1	15,0	26,5	14,0	12,9	19,3
Menafinance		E		France	Proportionnelle	50,0	50,0		25,0	17,5	
Népal Indosuez Bank				Népal	Globale	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0

Périmètre de consolidation Groupe CNCA	(a)	(f)	(g)	Implantation	Méthode 31.12.2000	% de contrôle 31.12.2000	31.12.1999	31.12.1998	% d'intérêt 31.12.2000	31.12.1999	31.12.1998
Premium	E			Royaume-Uni	Globale	100,0			62,5		
Radian				France	Globale	100,0	100,0	100,0	50,0	50,0	50,0
Ribank		E		Pays-Bas	Globale*	60,0	60,0		30,0	21,0	
Sacam Consommation 1		E		France	Globale*	50,0	50,0		50,0	50,0	
Sacam Consommation 2		E		France	Globale*	50,0	50,0		50,0	50,0	
Sacam Consommation 3	E			France	Globale	50,0			50,0		
Sedef		E		France	Globale*	100,0	100,0		49,9	35,0	
Segespar				France	Globale	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0
SFCV (Société Française du Chèque de Voyage)				France	equivalence	21,0	21,0	21,0	21,0	21,0	21,0
Sofilaro	S(d)			France	Proportionnelle		21,8	21,8		21,8	21,8
Sofinco		E		France	Globale*	99,9	70,1		49,9	35,0	
Transfact				France	Globale	77,3	66,0	63,7	77,3	66,0	63,7
Unibanque	S(d)			France	equivalence		100,0	100,0		100,0	100,0
Wafasalaf		E		Maroc	equivalence	33,9	33,4		16,9	11,7	
Sociétés de bourse											
CAI Cheuvreux				France	Globale	65,0	65,0	65,0	60,0	60,0	60,0
CAI International UK				Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	100,0	60,0	60,0	60,0
CAI Securities Inc.	(3)			Etats-Unis	Globale	100,0			100,0		
CAIC Germany GmbH		E		Allemagne	Globale	75,0	100,0		45,0	60,0	
CAIC Italia Sim SpA		E		Italie	Globale	100,0	100,0		60,0	60,0	
Carr Futures Chicago Inc.				Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Carr Futures Pte				Singapour	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Carr Futures SNC				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Carr Global Advisors Inc.				Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Carr Indosuez Asia				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Cheuvreux Nordic AB				Suède	Globale	81,4	91,2	85,7	48,9	54,7	51,5
Holding Cholet Dupont Gestion SA				France	Globale*	33,4	33,4	33,4	20,0	20,0	20,1
ICSESA (Indosuez Capital Services Espagne SA)				Espagne	Globale	100,0	100,0	100,0	60,0	60,0	60,0
Assurance											
Amacam				France	equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
EDA		E		France	Globale*	100,0	100,0		49,9	35,0	
La Hénin Vie	S(d)	E		France	equivalence		19,8			6,9	
Pacifica				France	equivalence	22,0	22,0	22,0	32,0	32,0	32,0
Predica				France	Globale*	48,7	48,7	48,7	48,7	48,7	48,7
Sociétés d'investissement											
Agrinova				France	Globale	62,4	62,4	57,4	62,4	62,4	57,4
Bespar				Portugal	equivalence	31,2	30,3	29,9	31,2	30,3	29,9
BFC Holding				France	Globale	99,6	99,5	99,5	99,3	99,3	99,3
CAL FP Frankfurt				Allemagne	Globale	100,0	100,0		75,0	75,0	
CAL Maurice	E			Île Maurice	Globale	100,0			75,0		
Calic				Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0		75,0	75,0	
Ceparfim				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Compagnie Française de l'Asie CFA				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Delfinances				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Doumer Euterpe	E			France	Globale	100,0			100,0		
Dynamust	S(e)			France	equivalence		32,3	32,2		32,2	32,2
Eurocontinental Ventures	S(d)			Luxembourg	equivalence		18,2	18,2		21,2	21,2
Finanziaria Indosuez SIM Spa	(2)			Italie	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Fininvest				France	Globale	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2
Fletirec				France	equivalence	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Holding Eurocard	S(d)			France	equivalence		27,5	27,5		27,5	27,5
Idia				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Idianova		S(e)		France	Globale			99,3			57,0
Immarex				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indosuez Air Finance SA				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indosuez Beteiligungs & Verwal (IBV)		S(d)		Allemagne	Globale			100,0			100,0
Indosuez Handels GmbH		S(d)		Allemagne	Globale			100,0			100,0
Indosuez Holding UK Ltd				Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indosuez North America Holding	(3)			Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
IPFO				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ligérienne Mobilière de Placement				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Maderox	S(d)			France	equivalence		99,8	99,8		99,8	99,8
Mescas				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Monceau Finance et Participation	S(d)			France	Globale		100,0	100,0		100,0	100,0
Sofipar	S(d)			France	equivalence		52,7	52,7		52,7	52,7
UI (Union d'etudes et d'Investissements)				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
WI Carr Overseas Holding		S(d)		Chine	Globale			100,0			100,0
Sociétés de crédit bail et de location											
Auxifip				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Climauto		E		France	Globale	99,9	99,9		74,9	67,5	
Ergifrance				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Etica				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Etica Bail				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Filease		E		Hongrie	Globale*	70,0	70,0		34,9	24,5	
Financière Immobilière Indosuez				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Immobanque				France	Globale	65,0	65,9	65,9	52,2	52,6	52,6
Leicer				Espagne	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Locamur Sofigros	S(d)			France	Globale		59,8	59,8		59,8	59,8
Réunibail		E		France	Globale*	52,0	52,0		26,0	18,2	
Réuniroute		E		France	Globale*	97,5	97,5		26,0	18,3	
Sedecar	S(d)	E		France	Proportionnelle		99,8			35,0	
Sofincar		E		France	Globale*	100,0	100,0		49,9	35,0	
Sofinco Location	S(d)	E		France	Proportionnelle		100,0			35,0	

Périmètre de consolidation Groupe CNCA	(a)	(f)	(g)	Implantation	Méthode 31.12.2000	% de contrôle 31.12.2000	31.12.1999	31.12.1998	% d'intérêt 31.12.2000	31.12.1999	31.12.1998
Sofinroute		E		France	Globale*	100,0	100,0		49,9	35,0	
Ucabail				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ucabail Immobilier				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ucabail Italia				Italie	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ucalease				France	Globale	100,0	100,0	100,0	75,0	67,5	100,0
Unicomi				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Unifergie				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Unimat				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Développement touristique et promotion immobilière											
SIS (Société Immobilière de la Seine)				France	Globale	54,6	54,6	54,6	63,5	63,5	63,5
Unifica				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Unimo				France	Globale*	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Valmer	S(d)			France	Globale		100,0	100,0		100,0	100,0
Divers											
Bois sauvage Nederland		E		Pays-Bas	Globale*	100,0	100,0		49,9	35,0	
CAI Cheuvreux Gestion				France	Globale	82,0	82,0	82,	54,4	54,4	54,4
CAI Preferred Funding				Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CAL Asia PTE Ltd		E		Singapour	Globale	100,0	100,0		75,0	75,0	
Cedicam				France	Globale	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0
Emalis (ex-Inal – Icla)		S(d)		France	Globale			100,0			100,0
Fastnet				Luxembourg	Globale	45,0	45,0	50,0	45,0	45,0	50,0
Fastnet France SA		E		France	equivalence	45,0	45,0		28,1	28,1	
Finasic		E		France	Globale	100,0	100,0		50,0	50,0	
Haussmann Patrimoine				France	Globale	99,9	99,9	99,9	99,7	99,7	99,9
Icare				Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
ICF Holdings		E		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0		100,0	100,0	
Indocam Investissements Techniques et Services (IITS)				France	Globale	99,0	99,0	100,0	63,4	63,4	64,0
Indocam Investment Services (IIS)				Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	62,5	62,5	62,5
Indosuez Holding SCA I & II				Luxembourg	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indosuez Management Luxembourg				Luxembourg	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Inter-Atlantico SA (IASA)	E			Brésil	Proportionnelle	50,0	38,4		61,1	43,6	
Multi SA	S(c)	E		France	equivalence		39,1			13,7	
Percinvest				Iles Vierges	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Procar	S(d)	E		France	equivalence		26,0			9,1	
Progica	E			France	Globale	100,0			100,0		
Réunifinance		E		France	Globale*	100,0	100,0		49,9	35,0	
Safec				Suisse	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI de la Grande Verrière				France	Globale*	100,0	100,0		49,9	35,0	
SCI de l'ecoute s'il pleut				France	Globale*	100,0	100,0		49,9	35,0	
SCI du Bois Sauvage				France	Globale*	100,0	100,0		49,9	35,0	
Groupe CNCA											
SCI du Petit Bois		E		France	Globale*	100,0	100,0		49,9	35,0	
SCI du Rond-Point		E		France	Globale*	100,0	100,0		49,9	35,0	
SCI Max Hymans		E		France	Globale	100,0	100,0		100,0	100,0	
SCI Pasteur 3				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI Quentyvel				France	Globale	96,7	96,7	96,7	96,7	96,7	96,7
SCI Raspail				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
SNC Doumer				France	Globale	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9
SNC Théorème	S(d)			France	Globale		99,9	99,9		99,9	99,8
Société Immoblière Suisse	(4)			Suisse	Globale	100,0			100,0		
Sofegide	S(d)	E		France	Proportionnelle		100,0			35,0	
Sofinco Participations		E		France	Globale*	100,0	100,0		49,9	35,0	
Sofinrec		E		France	Globale*	99,8	99,8		49,8	35,0	
UI Vavin 1				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Uni-Edition				France	equivalence	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Valris		E		France	Globale*	99,9	99,8		49,9	35,0	
Varmat				France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(a) Entrées (E) et sorties (S) du périmètre (exercice 2000)

(b) Entité consolidée en raison du contrôle effectif exercé par la CNCA via la société Bespar

(c) Société cédée au hors-groupe

(d) Entité déconsolidée en raison de son caractère non significatif

(e) Entité fusionnée avec une autre entité consolidée

(f) Entrées (E) et sorties (S) du périmètre (exercice 1999)

(g) Entrées (E) et sorties (S) du périmètre (exercice 1998)

(*) Changement de méthode de consolidation

(1) Consolidation sous forme de palier

(2) Entités constituant le palier Finanziaria Indosuez Sim Spa en n-1 et consolidées individuellement en n

(3) Entités constituant le palier Indosuez North America Holding en n-1 et consolidées individuellement en n

(4) Entités constituant le palier Crédit AgricoleIndosuez Suisse en n-1 et consolidéesindividuellement en n

NOTE 3 – CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT – ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE

	31/12/00							31/12/99
	⩽ 3 mois	> 3 mois ⩽ 1 an	> 1 an ⩽ 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total	retraité
					(en millions d'euros)			
Etablissements de crédit								
Comptes et prêts :								
– A vue	18 817				18 817	56	18 873	12 557
– A terme	18 034	6 299	2 871	823	28 027	670	28 697	29 426
Valeurs reçues en pension	14	32			46	4	50	1 616
Titres reçus en pension livrée	18 190	485			18 675	76	18 751	22 726
Prêts subordonnés	18	3	508	1 311	1 840	37	1 877	1 719
Total	**55 073**	**6 819**	**3 379**	**2 134**	**67 405**	**843**	**68 248**	**68 044**
Provisions							**(152)**	**(176)**
Valeurs nettes au bilan							**68 096**	**67 868**
Opérations internes au Crédit Agricole								
Comptes ordinaires	8 126				8 126	3	8 129	9 105
Comptes et avances à terme	16 595	26 603	49 342	45 972	138 512	81	138 593	134 798
Prêts subordonnés	9		285	58	352		352	445
Total	**24 730**	**26 603**	**49 627**	**46 030**	**146 990**	**84**	**147 074**	**144 348**
Provisions							**(101)**	**(128)**
Valeurs nettes au bilan							**146 973**	**144 220**

	31/12/99					
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total	31/12/98
			(en millions d'euros)			
Etablissements de crédit						
Comptes et prêts :						
– A vue	12 278				12 278	14 228
– A terme	19 339	6 560	1 659	743	28 301	33 315
Valeurs reçues en pension	1 323				1 323	2 066
Titres reçus en pension livrée	16 880	2 300	130	424	19 734	18 067
Prêts subordonnés	14	18	307	1 716	2 055	1 705
Total en principal	**49 833**	**8 879**	**2 096**	**2 883**	**63 691**	**69 381**
Créances rattachées	**828**	**816**				
Provisions	**(176)**	**(142)**				
Valeurs nettes au bilan					**64 343**	**70 055**
Opérations internes au Crédit Agricole						
Comptes ordinaires	9 103				9 103	5 218
Comptes et avances à terme	15 858	25 355	49 353	44 186	134 752	125 126
Prêts subordonnés	9	4	93	337	443	399
Total en principal	**24 971**	**25 359**	**49 446**	**44 522**	**144 298**	**130 743**
Créances rattachées					**50**	**46**
Provisions					**(128)**	**(86)**
Valeurs nettes au bilan					**144 220**	**130 703**

	31/12/98					
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total	31/12/97
	(en millions d'euros)					
Etablissements de crédit						
Comptes et prêts :						
– A vue	14 228				14 228	19 316
– A terme	22 331	6 904	3 083	997	33 315	33 687
Valeurs reçues en pension	1 875	191			2 066	1 783
Titres reçus en pension livrée	16 379	1 688			18 067	16 291
Prêts subordonnés	12	19	187	1 487	1 705	1 271
Total en principal	**54 825**	**8 802**	**3 270**	**2 484**	**69 381**	**72 348**
Créances rattachées					**816**	**640**
Provisions					**(142)**	**(159)**
Valeurs nettes au bilan					**70 055**	**72 829**
Opérations internes au Crédit Agricole						
Comptes ordinaires	5 218				5 218	3 604
Comptes et avances à terme	12 563	20 683	49 183	42 697	125 126	121 122
Prêts subordonnés	48	11	119	221	399	347
Total en principal	**17 829**	**20 694**	**49 302**	**42 918**	**130 743**	**125 073**
Créances rattachées					**46**	**52**
Provisions					**(86)**	**(78)**
Valeurs nettes au bilan					**130 703**	**125 048**

NOTE 3.1 – CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT – ANALYSE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

	31/12/00	31/12/99 retraité
	(en millions d'euros)	
France (y compris DOM, TOM)	47 528	47 429
Autres pays de l'Espace Economique Européen (E.E.E)	9 210	9 636
Autres pays d'Europe	1 799	843
Amérique du Nord	4 638	4 568
Amériques Centrale et du Sud	758	214
Afrique et Moyen-Orient	1 413	579
Asie et Océanie (hors Japon)	1 338	2 426
Japon	721	1 505
Total en principal	**67 405**	**67 200**
Créances rattachées	**843**	**844**
Provisions	**(152)**	**(176)**
Valeurs nettes au bilan	**68 096**	**67 868**

NOTE 4 – OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE ET CREDIT-BAIL – ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE

	31/12/00							31/12/99 retraité
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total	
	(en millions d'euros)							
Opérations avec la clientèle								
Créances commerciales	830	223	43	153	1 249	10	1 259	892
Autres concours à la clientèle	19 285	10 952	16 318	7 869	54 424	959	55 383	43 815
Titres reçus en pension livrée	5 172				5 172		5 172	3 072
Comptes ordinaires débiteurs	4 228	4 228	47	4 275	4 190			
Total	**29 515**	**11 175**	**16 361**	**8 022**	**65 073**	**1 016**	**66 089**	**51 969**
Provisions							**(2 881)**	**(2 652)**
Valeurs nettes au bilan							**63 208**	**49 317**
Opérations de crédit-bail								
Crédit bail immobilier	96	217	940	1 238	2 491	40	2 531	2 252
Crédit bail mobilier, LOA et opérations assimilées	294	458	2 302	440	3 494	58	3 552	2 810
Total	**390**	**675**	**3 242**	**1 678**	**5 985**	**98**	**6 083**	**5 062**
Provisions							**(154)**	**(145)**
Valeurs nettes au bilan							**5 929**	**4 917**
Total							**69 137**	**54 234**

Opérations avec la clientèle – Analyse par durée résiduelle

	31/12/99					31/12/98
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total	
	(en millions d'euros)					
Créances commerciales	557	207	126	1	891	704
Autres concours à la clientèle [(1)]	20 461	7 329	11 410	6 368	45 568	40 834
Crédit bail immobilier	129	153	800	1 123	2 205	1 994
Crédit bail mobilier, LOA et opérations assimilées	220	392	1 904	259	2 775	0 2 383
Sous-total	**21 367**	**8 081**	**14 240**	**7 751**	**51 439**	**45 915**
Comptes ordinaires débiteurs					4 140	3 813
Créances rattachées					**512**	**543**
Provisions					**(2 794)**	**(1 418)**
Valeurs nettes au bilan					**53 297**	**48 853**

(1) dont 2.782 millions d'euros de titres reçus en pension livrée.

	31/12/98					31/12/97
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total	
	(en millions d'euros)					
Créances commerciales	432	148	114	10	704	594
Autres concours à la clientèle[(1)]	20 092	5 477	9 267	5 998	40 834	36 447
Crédit bail immobilier	126	134	748	986	1 994	1 886
Crédit bail mobilier, LOA et opérations assimilées	223	342	1 682	136	2 383	2 204
Sous-total	**20 873**	**6 101**	**11 811**	**7 130**	**45 915**	**41 131**
Comptes ordinaires débiteurs					3 813	4 342
Créances rattachées					**543**	**705**
Provisions					**(1 418)**	**(1 560)**
Valeurs nettes au bilan					**48 853**	**44 618**

(1) dont 8.686 millions d'euros de titres reçus en pension livrée.

NOTE 4.1 – OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE ET CREDIT-BAIL – ANALYSE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE [1]

	31/12/00	31/12/99 retraité
	(en millions d'euros)	
France (y compris DOM, TOM)	31 286	23 888
Autres pays de l'Espace Economique Européen (E.E.E)	9 574	7 178
Autres pays d'Europe	3 191	3 332
Amérique du Nord	5 175	4 643
Amériques Centrale et du Sud	5 784	4 597
Afrique et Moyen-Orient	5 468	4 579
Asie et Océanie (hors Japon)	6 340	5 646
Japon	4 240	2 555
Total en principal	**71 058**	**56 418**
Créances rattachées	**1 114**	**613**
Provisions	**(3 035)**	**(2 797)**
Valeurs nettes au bilan	**69 137**	**54 234**

(1) Sans réallocation par zone géographique des garanties ou assurances crédit déplaçant le risque pour le Groupe CNCA.

Opérations avec la clientèle – Analyse par zone géographique [1]

	31/12/99	31/12/98
	(en millions d'euros)	
France (y compris DOM, TOM)	21 641	24 271
Autres pays de l'Union Européenne	7 555	4 775
Europe de l'Est	1 313	916
Autres pays d'Europe	3 231	942
Asie	6 968	5 648
Sous-continent Indien	269	238
Australasie – Océanie	674	415
Maghreb, Proche et Moyen-Orient	3 169	2 953
Amérique du Nord	4 730	4 441
Amériques Centrale et du Sud	4 596	3 943
Afrique	1 433	1 186
Total en principal	**55 579**	**49 728**
Créances rattachées	**512**	**543**
Provisions	**(2 794)**	**(1 418)**
Valeurs nettes au bilan	**53 297**	**48 853**

(1) Sans réallocation par zone géographique des garanties ou assurances crédit déplaçant le risque pour le Groupe CNCA.

NOTE 4.2 – OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE ET CREDIT-BAIL – ENCOURS DOUTEUX ET PROVISIONS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE (1)

	31/12/00			31/12/99 retraité		
	Encours Bruts	Encours Douteux	Provisions	Encours Bruts	Encours Douteux	Provisions
	(en millions d'euros)					
France (y compris DOM, TOM) ...	31 286	1 164	936	23 888	1 183	953
Autres pays de l'Espace Economique Européen (E.E.E)	9 574	322	184	7 178	212	109
Autres pays d'Europe	3 191	459	446	3 332	612	484
Amérique du Nord	5 175	381	145	4 643	272	118
Amériques Centrale et du Sud	5 784	475	363	4 597	503	300
Afrique et Moyen-Orient.....	5 468	517	261	4 579	445	147
Asie et Océanie (hors Japon).....	6 340	529	307	5 646	727	358
Japon	4 240			2 555		
Non ventilés et créances rattachées.....	1 114	389	393	613	88	328
Valeurs au bilan.....	**72 172**	**4 236**	**3 035**	**57 031**	**4 042**	**2 797**

(1) Sans réallocation par zone géographique des garanties ou assurances crédit déplaçant le risque pour le Groupe CNCA.

Opérations de crédit-bail – Réserves latentes par durée résiduelle

			31/12/99			
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total	31/12/98
	(en millions d'euros)					
Crédit bail immobilier	2	7	35	47	91	77
Crédit bail mobilier, LOA et opérations assimilées.....	16	46	144	29	235	281
Total	**18**	**53**	**179**	**76**	**326**	**358**

			31/12/98			
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total	31/12/97
	(en millions d'euros)					
Crédit bail immobilier	2	5	29	41	77	119
Crédit bail mobilier, LOA et opérations assimilées.....	21	57	182	21	281	245
Total	**23**	**62**	**211**	**62**	**358**	**364**

NOTE 4.3 – OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE ET CREDIT-BAIL – ANALYSE PAR AGENTS ECONOMIQUES

	31/12/00			31/12/99 retraité		
	Encours Bruts	Encours Douteux	Provisions	Encours Bruts	Encours Douteux	Provisions
	(en millions d'euros)					
Particuliers.....	12 125	716	470	5 970	430	266
Agriculteurs.....	479	49	42	3	3	3
Autres professionnels.....	398	43	43	286	57	29
Société financières.....	8 087	409	390	7 756	540	454
Entreprises	24 694	1 133	804	21 438	1 391	883
Collectivités publiques.....	5 037	37	17	3 369	23	15
Autres agents économiques.....	14 253	1 281	722	12 617	1 344	674
Credit-bail	5 985	179	154	4 979	166	145
Non ventilés et créances rattachées.....	1 114	389	393	613	88	328
Valeurs au bilan.....	**72 172**	**4 236**	**3 035**	**57 031**	**4 042**	**2 797**

NOTE 4.4 – OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE ET CREDIT-BAIL – RESERVES LATENTES PAR DUREE RESIDUELLE

	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	31/12/00 > 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total	31/12/99 retraité
			(en millions d'euros)			
Crédit bail immobilier	1	4	31	36	72	92
Crédit bail mobilier, LOA et opérations assimilées	20	45	152	38	255	234
Total	**21**	**49**	**183**	**74**	**327**	**326**

NOTE 5 – TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT, DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE ET D'INVESTISSEMENT

	Transaction	Placement	31/12/00 Titres de l'activité de portefeuille	Investissement	Total	31/12/99 retraité
			(en millions d'euros)			
Effets publics et valeurs assimilées :	**13 934**	**6 042**		**8 053**	**28 029**	**35 183**
– dont surcote restant à amortir				122	122	322
– dont décote restant à amortir		16		59	75	24
Créances rattachées		**66**		**336**	**402**	**528**
Provisions		**(3)**			**(3)**	**(8)**
Valeurs nettes au bilan	**13 934**	**6 105**		**8 389**	**28 428**	**35 703**
Obligations et autres titres à revenu fixe :						
Emis par organismes publics	2 818	2 317		1 431	6 566	7 894
Autres émetteurs	8 031	6 132		8 428	22 591	18 783
– dont surcote restant à amortir		23		14	37	79
– dont décote restant à amortir		28		102	130	129
Créances rattachées		**118**		**262**	**380**	**758**
Provisions		**(203)**		**(7)**	**(210)**	**(175)**
Valeurs nettes au bilan	**10 849**	**8 364**		**10 114**	**29 327**	**27 260**
Actions et autres titres à revenu variable :	**14 365**	**8 596**	**2 144**		**25 105**	**24 118**
Créances rattachées			8		8	
Provisions		(69)	(112)		(181)	(26)
Valeurs nettes au bilan	**14 365**	**8 527**	**2 040**		**24 932**	**24 092**
Valeurs estimatives	**39 148**	**24 190**	**3 249**	**18 994**	**85 581**	**89 142**

Le montant des titres d'investissement transférés pendant l'exercice en titres de placement s'élève à 3.787 millions d'euros.

Le montant des titres de transaction transférés pendant l'exercice en titres de placement s'élève à 213 millions d'euros.

Le montant des cessions de titres d'investissement intervenues avant l'échéance au cours de l'exercice s'est élevé à 19 millions d'euros, dégageant un résultat positif de 0,2 millions d'euros.

Titres de transaction, de placement et d'investissement

	31/12/99				31/12/98
	Transaction	Placement	Investissement	Total	
			(en millions d'euros)		
Effets publics et valeurs assimilées :	**15 069**	**1 899**	**14 782**	**31 750**	**25 092**
– dont surcote restant à amortir		7	314	321	473
– dont décote restant à amortir		(14)	35	21	16
Créances rattachées		**22**	**499**	**521**	**579**
Provisions		**(6)**		**(6)**	**(5)**
Valeurs nettes au bilan	**15 069**	**1 915**	**15 281**	**32 265**	**25 666**
Obligations et autres titres à revenu fixe :					
Emis par organismes publics	2 395	1 026	3 030	6 451	5 718
Autres émetteurs	4 758	4 776	9 248	18 782	18 230
– dont surcote restant à amortir		38	40	78	82
– dont décote restant à amortir		11	119	130	121
Créances rattachées		**118**	**629**	**747**	**586**
Provisions		**(159)**	**(3)**	**(162)**	**(142)**
Valeurs nettes au bilan	7 153	5 761	12 904	25 818	24 392
Actions et autres titres à revenu variable :	**12 930**	**10 061**		**22 991**	**13 199**
Créances rattachées				**0**	**0**
Provisions		**(23)**		**(23)**	**(63)**
Valeurs nettes au bilan	**12 930**	**10 038**		**22 968**	**13 136**
Valeurs estimatives	**35 153**	**18 976**	**28 946**	**83 075**	**66 339**

Le montant des titres de placement transférés pendant l'exercice en titres d'investissement s'élève à 48 millions d'euros.

Le montant des titres de transaction transférés pendant l'exercice en titres de placement s'élève à 119 millions d'euros.

Le montant des cessions de titres d'investissement intervenues avant l'échéance au cours de l'exercice s'est élevé à 599 millions d'euros dégageant un résultat positif de 2 millions d'euros.

	31/12/98				31/12/97
	Transaction	Placement	Investissement	Total	
			(en millions d'euros)		
Effets publics et valeurs assimilées :	6 344	4 557	14 191	25 092	26 825
– dont surcote restant à amortir		32	441	473	544
– dont décote restant à amortir		(13)	29	16	63
Créances rattachées		**59**	**520**	**579**	**572**
Provisions		**(5)**		**(5)**	**(1)**
Valeurs nettes au bilan	**6 344**	**4 611**	**14 711**	**25 666**	**27 396**
Obligations et autres titres à revenu fixe :					
Emis par organismes publics	3 258	880	1 580	5 718	10 069
Autres émetteurs	3 637	3 920	10 673	18 230	17 774
– dont surcote restant à amortir		18	64	82	119
– dont décote restant à amortir		(3)	124	121	53
Créances rattachées		**64**	**522**	**586**	**478**
Provisions		**(139)**	**(3)**	**(142)**	**(44)**
Valeurs nettes au bilan	**6 895**	**4 725**	**12 772**	**24 392**	**28 277**
Actions et autres titres à revenu variable :	**3 323**	**9 876**		**13 199**	**15 991**
Créances rattachées					**7**
Provisions		**(63)**		**(63)**	**(11)**
Valeurs nettes au bilan	**3 323**	**9 813**		**13 136**	**15 987**
Valeurs estimatives	**16 562**	**20 601**	**29 176**	**66 339**	**74 009**

Aucun titre de placement ou de transaction n'a été transféré pendant l'exercice en titres d'investissement.

Le montant des titres d'investissement transférés pendant l'exercice en titres de placement s'élève à 7 millions d'euros.

Le montant des titres de transaction transférés pendant l'exercice en titres de placement s'élève à 16 millions d'euros

Le montant des cessions de titres d'investissement intervenues avant l'échéance au cours de l'exercice s'est élevé à 136 millions d'euros dégageant un résultat positif de 2 millions d'euros.

NOTE 5.1 – VENTILATION DES TITRES COTES ET NON COTES A REVENU FIXE OU VARIABLE

	31/12/00				31/12/99 retraité			
	Obligations et autres titres à revenu fixe	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Total	Obligations et autres titres à revenu fixe	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Total
	(en millions d'euros)							
Titres cotés	26 101	28 029	17 006	71 136	20 175	35 183	14 311	69 669
Titres non cotés	3 056		8 099	11 155	6 502		9 807	16 309
Créances rattachées	**380**	**402**	**8**	**790**	**758**	**528**		**1 286**
Provisions	**(210)**	**(3)**	**(181)**	**(394)**	**(175)**	**(8)**	**(26)**	**(209)**
Valeurs nettes au bilan	**29 327**	**28 428**	**24 932**	**82 687**	**27 260**	**35 703**	**24 092**	**87 055**

La valorisation des OPCVM s'élève à 8.000 millions d'euros au 31 décembre 2000.

Les OPCVM de capitalisation représentent 7.591 millions d'euros dont France 7.178 M euros et étranger 413 M. euros.

Les OPCVM sous contrôle exclusif figurent à l'actif du bilan pour 4.752 millions d'euros. Leur valeur estimative au 31 décembre s'élève à 5.246 millions d'euros.

La répartition de l'ensemble des OPCVM par nature est la suivante au 31 décembre 2000 :

	Valeur d'inventaire	Valeur Liquidative
	(en millions d'euros)	
OPCVM monétaires	1 772	1 879
OPCVM obligataires	208	239
OPCVM actions	273	335
OPCVM autres	5 747	6 251
TOTAL	8 000	8 704

	31/12/99			31/12/98		
	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total
	(en millions d'euros)					
Titres cotés	18 731	13 184	31 915	13 622	3 852	17 474
Titres non cotés[1]	6 502	9 807	16 309	10 326	9 347	19 673
Créances rattachées	**747**	**0**	**747**	**586**	**0**	**586**
Provisions	**(162)**	**(23)**	**(185)**	**(142)**	**(63)**	**(205)**
Valeurs nettes au bilan	**25 818**	**22 968**	**48 786**	**24 392**	**13 136**	**37 528**

(1) dont OPCVM français de capitalisation au 31 décembre 1999 pour 8.866 millions d'euros.

NOTE 5.2 – EFFETS PUBLICS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE – ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE

				31/12/00				31/12/99 retraité
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total	
				(en millions d'euros)				
Obligations et autres titres à revenu fixe	5 119	4 484	12 347	7 207	29 157	380	29 537	27 435
Effets publics et valeurs assimilés	5 847	8 589	12 043	1 550	28 029	402	28 431	35 711
Provisions							**(213)**	**(183)**
Valeurs nettes au bilan							**57 755**	**62 963**

Cette ventilation inclut les titres de transaction dont la durée restant à courir n'est pas pertinente.

Obligations et autres titres à revenu fixe – Analyse par durée résiduelle

	31/12/99					
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total	31/12/98
			(en millions d'euros)			
Obligations et autres titres à revenu fixe	5 794	3 982	11 360	4 097	25 233	23 948
Créances rattachées					**747**	**586**
Provisions					**(162)**	**(142)**
Valeurs nettes au bilan					**25 818**	**24 392**

Cette ventilation inclut les titres de transaction dont la durée restant à courir n'est pas pertinente.

	31/12/98					
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total	31/12/97
			(en millions d'euros)			
Obligations et autres titres à revenu fixe	2 354	4 414	9 784	7 396	23 948	27 843
Créances rattachées					**586**	**478**
Provisions					**(142)**	**(44)**
Valeurs nettes au bilan					**24 392**	**28 277**

Cette ventilation inclut les titres de transaction dont la durée restant à courir n'est pas pertinente.

NOTE 5.3 – EFFETS PUBLICS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE – ANALYSE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

	31/12/00	31/12/99 retraité
	(en millions d'euros)	
France (y compris DOM, TOM)	24 382	37 731
Autres pays de l'Espace Economique Européen (E.E.E)	20 602	12 527
Autres pays d'Europe	188	296
Amérique du Nord	3 308	3 211
Amériques Centrale et du Sud	2 036	1 385
Afrique et Moyen-Orient	1 536	1 867
Asie et Océanie (hors Japon)	1 780	1 754
Japon	3 354	3 089
Total en principal	**57 186**	**61 860**
Créances rattachées	**782**	**1 286**
Provisions	**(213)**	**(183)**
Valeurs nettes au bilan	**57 755**	**62 963**

Effets Publics et valeurs assimilées – Analyse par durée résiduelle

	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	31/12/99 > 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total	31/12/98
			(en millions d'euros)			
Effets publics et valeurs assimilées	8 685	5 792	9 757	7 516	**31 750**	**25 092**
Créances rattachées					**521**	**579**
Provisions					**(6)**	**(5)**
Valeurs nettes au bilan					**32 265**	**25 666**

	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	31/12/98 > 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total	31/12/97
			(en millions d'euros)			
Effets publics et valeurs assimilées	3 792	5 395	9 157	6 748	**25 092**	**26 825**
Créances rattachées					**579**	**572**
Provisions					**(5)**	**(1)**
Valeurs nettes au bilan					**25 666**	**27 396**

NOTE 6 – TITRES DE PARTICIPATION, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME NON CONSOLIDES

Sont détaillées ci-après les participations non consolidées d'une valeur brute supérieure à 38 millions d'euros.

	Valeur brute comptable		% de capital détenu par des sociétés du Groupe CNCA	
	31/12/00	31/12/99 retraité	31/12/00	31/12/99 retraité
	(en millions d'euros)			
Banque Commerciale de Grèce	276		6,7	
Bradesco	322		4,0	
Crédit Logement	93	80	16,5	16,5
Crédit Lyonnais	987	882	10,3	10,0
Gercasa 1[(1)]	39	39	100,0	100,0
Gercasa[(1)]	93	93	100,0	100,0
La Rochette SA[(1)]	43	43	21,9	22,3
Northumbria Water group	42	42	3,6	3,6
Partran	63	63	33,3	33,3
Rallye	66		3,9	
SEFA[(1)]	82	82	100,0	100,0
Wafabank	43	30	13,3	11,2
Avances consolidables	300	593		
Autres titres	1 907	3 231		
Valeur brute[(2)]	**4 356**	**5 178**		
Provisions	(330)	(580)		
Créances rattachées	33	23		
Valeurs nettes au bilan	**4 059**	**4 621**		

(1) Titres non consolidés en application des réglements CRC 99-02 et 99-07.

(2) dont établissement de crédit 2.184 millions d'euros.

Titres de participation, de l'activité de portefeuille et de filiales non consolidées

Sont détaillées ci-après les participations non consolidées d'une valeur brute supérieure à 15 millions d'euros.

	Valeur brute comptable		% de capital détenu par des sociétés du Groupe CNCA	
	31/12/99	31/12/98	31/12/99	31/12/98
	(en millions d'euros)			
B.N.P.	40	40	0,2	0,4
Banco del Desarrollo	17	17	18,9	18,1
Bersa SA	29		65,1	
Bouygues	155	138	3,1	3,2
C.F.A.O.	18	18	5,0	5,0
Caisse de refinancement hypothécaire[1]	21	21	27,1	27,6
CIE Laitière Européenne		38		14,3
Coface	20	20	5,0	5,0
Crédit Logement	81		16,5	
Crédit Lyonnais	881		10,0	
Elf Aquitaine		91		0,6
ELIOR (ex : Bercy Management)	24	20	13,3	16,2
Gercasa 1[1]	39	39	100,0	100,0
Gercasa[1]	93	94	100,0	100,0
Foncière EURIS	39	40	6,8	6,8
Generali	64		0,2	
Groupe S-B	27	26	14,3	14,1
Inter-Atlantico SA[2]		29		10,9
La Rochette SA[1]	44	48	22,3	24,3
Loxaco	26		21,2	
Monceau Investment UK	36	36	100,0	100,0
Normandie Lait (ex Sogenor)[1]	16	16	43,6	44,6
Northumbria Water group	42		3,6	
Oberthur Smart Cards	23		7,8	
Poincaré Participation	22	22	27,8	27,8
Saint Gobain	77	75	0,6	0,6
SCI SIS De Sacy[1]	20	20	99,9	99,9
SCI SIS Miromesnil[1]	17	17	99,8	99,8
SEFA[1]	82	82	100,0	100,0
Sofipar 6 u[1]	31		100,0	
Suez Lyonnaise des Eaux	738	690	5,4	5,2
Totalfina	266		0,3	
Wafabank	30	18	11,2	10,4
Avances consolidables	**462**	**459**		
Autres titres	**1 385**	**1 208**		
Valeur brute	**4 865**	**3 322**		
Provisions	**(571)**	**(515)**		
Créances rattachées	**23**	**22**		
Valeurs nettes au bilan	**4 317**	**2 829**		

(1) Titres non consolidés en application de certaines dispositions de la loi du 3 janvier 1985.

(2) Sociétés consolidés en 1999.

NOTE 6.1 – VALEUR ESTIMATIVE DES TITRES DE PARTICIPATION

	31/12/00		31/12/99 retraité	
	Valeur au bilan	Valeur estimative	Valeur au bilan	Valeur estimative
	(en millions d'euros)			
Titres de participation et parts dans les entreprises liés non consolidées :				
– Titres non cotés	1 555	1 384	1 359	1 119
– Titres cotés	2 406	2 898	2 171	3 305
– Provisions	(297)		(457)	
Sous-total titres de participation	**3 664**	**4 282**	**3 073**	**4 424**
Autres titres détenus à long terme[(1)] :				
– Titres non cotés	88	72	604	670
– Titres cotés	7	5	451	1 008
– Provisions	(25)		(112)	
Sous-total autres titres détenus à long terme	**70**	**77**	**943**	**1 678**
Avances consolidables	**300**	**292**	**593**	**582**
Créances rattachées	**33**	**33**	**23**	**23**
Provisions sur avances consolidables	**(8)**		**(11)**	
Sous-total avances consolidables et créances rattachées	**325**	**325**	**605**	**605**
Total	**4 059**	**4 684**	**4 621**	**6 707**

Pour ce qui concerne les titres cotés la valeur estimative correspond à la valeur d'usage.

La valeur estimative des titres non cotés est déterminée par référence à la situation nette et aux perspectives de la société.

(1) Le libellé « autres titres détenus à long terme », prévu dans les nouvelles règles de comptabilisation des titres à revenu variable appliquées à partir du 1/1/2000, a été substitué dans cette note à l'ancienne appellation « Titres immobilisés de l'activité de portefeuille ». Les chiffres au 31/12/1999 n'ont pas été retraités de la scission intervenue en 2000 entre les « Autres titres détenus à long terme et les « Titres de l'activité de portefeuille ».

La valeur au bilan et la valeur estimative des "autres titres détenus à long terme" au 31/12/1999 correspond à celle des « titres immobilisés de l'activité de portefeuille » au 31/12/1999.

	31/12/99		31/12/98	
	Valeur au bilan	Valeur estimative	Valeur au bilan	Valeur estimative
	(en millions d'euros)			
Titres de participation et de filiales non consolidées :				
– Titres non cotés	1 292	1 010	1 077	713
– Titres cotés	2 055	3 165	906	1 654
– Provisions	(452)		(397)	0
Sous-total titres de participation	**2 895**	**4 175**	**1 586**	**2 367**
Titres de l'activité de portefeuille :				
– Titres non cotés	604	670	572	642
– Titres cotés	452	1 008	308	332
– Provisions	**(108)**		**(105)**	**0**
Sous-total titres de l'activité de portefeuille	**948**	**1 678**	**775**	**974**
Avances consolidables	**462**	**451**	**459**	**446**
Créances rattachées	**23**	**23**	**22**	**22**
Provisions sur avances consolidables	**(11)**		**(13)**	**0**
Sous-total avances consolidables et créances rattachées	**474**	**474**	**468**	**468**
Total	**4 317**	**6 327**	**2 829**	**3 809**

Pour ce qui concerne les titres cotés la valeur estimative est définie par rapport au cours du dernier jour du mois.

La valeur estimative des titres non cotés est déterminée par référence à la situation nette et aux perspectives de la société.

NOTE 7 – PARTICIPATIONS ET PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES MISES EN EQUIVALENCE

Sont détaillées ci-après les quote-parts d'une valeur supérieure à 38 millions d'euros

	Quotes-parts dans les sociétés mises en équivalence	
	31/12/00	31/12/99 retraité
	(en millions d'euros)	
Sociétés financières	**3 182**	**2 431**
Al Bank Al Saudi Al Fransi	342	277
B.E.S.	277	166
Crédit Agricole Financement (Suisse) SA	54	
Groupe Intesa	2 322	1 898
Filiales de Banco Bisel	131	
Autres	56	90
Sociétés non financières	**68**	**120**
Total sociétés mises en équivalence	**3 250**	**2 551**

Sont détaillées ci-après les quote-parts d'une valeur supérieure à 15 millions d'euros.

	Quote part dans les sociétés mises en équivalence	
	31/12/99	31/12/98
	(en millions d'euros)	
Sociétés financières	**2 563**	**1 693**
Agos Itafinco[1]		17
Al Bank Al Saudi Al Fransi	277	220
B.E.S.	166	168
Banco Bisel[1]		45
BESPAR		(40)
C.P.R.	133	157
CA do Brazil (ex UEP)		41
Carr Indosuez Asia (ex Seagrott &Campbell)		16
Groupe Intesa (ex Banco Ambrosiano Veneto)	1 899	1 006
Autres	88	63
Sociétés non financières	**1 171**	**1 090**
Flétirec	70	70
Pacifica	22	21
Prédica	984	903
Unimo	67	77
Autres	28	19
Total sociétés mises en équivalence	**3 734**	**2 783**

(1) Société en intégration globale en 1999.

NOTE 8 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	31/12/00			31/12/99 retraité
	Valeurs brutes	Amort.	Valeurs nettes	Valeurs nettes
	(en millions d'euros)			
Immobilisations corporelles :				
– d'exploitation	2 209	(922)	1 287	1 192
– données en location simple	441	(188)	253	246
Immobilisations incorporelles	366	(240)	126	145
Créances rattachées[1]	8		8	1
Total	**3 024**	**(1 350)**	**1 674**	**1 584**

	Valeurs brutes	31/12/99 Amort.	Valeurs nettes	31/12/98 retraité Valeurs nettes
		(en millions d'euros)		
Immobilisations corporelles :				
– d'exploitation	1 817	(737)	1 080	957
– données en location simple	431	(186)	245	230
Immobilisations incorporelles	220	(130)	90	76
Créances rattachées[1]	1		1	1
Total	**2 469**	**(1 053)**	**1 416**	**1 264**

	Valeurs brutes	31/12/98 Amort.	Valeurs nettes	31/12/97 retraité Valeurs nettes
		(en millions d'euros)		
Immobilisations corporelles :				
– d'exploitation	1 536	(579)	957	845
– données en location simple	403	(173)	230	275
Immobilisations incorporelles	221	(145)	76	80
Créances rattachées[1]	1		1	11
Total	**2 161**	**(897)**	**1 264**	**1 211**

(1) Loyers courus non échus sur les immobilisations données en location simple.

NOTE 9 – VARIATION DE L'ACTIF IMMOBILISE

	31/12/99 retraité	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions) (Echéances)	Ecarts de Conversion	Autres Mouvements	31/12/00
				(en millions d'euros)			
Titres de participation et parts dans les entreprises liées non consolidés :							
Valeur brute	3 530	(443)	2 771	(457)	10	(1 450)	3 961
Provision	(457)	(28)	(41)	229	(4)	4	(297)
Autres titres détenus à long terme[1] :							
Valeur brute	1 055	13	377	(203)		(1 147)	95
Provision	(112)		(5)	18		74	(25)
Avances consolidables :							
Valeur brute	593	13	90	(93)	4	(307)	300
Provision	(11)			3			(8)
Créances rattachées	23					10	33
Valeurs nettes au bilan	4 621	(445)	3 192	(503)	10	(2 816)	4 059
Immobilisations incorporelles	145	5	(23)	(5)	1	3	126
Immobilisations corporelles	1 438	51	82	(55)	11	13	1 540
Créances rattachées[2]	1					7	8
Valeurs nettes au bilan	1 584	56	59	(60)	12	23	1 674

(1) Le libellé « autres titres détenus à long terme », prévu dans les nouvelles règles de comptabilisation des titres à revenu variable appliquées à partir du 1/1/2000, a été substitué dans cette note à l'ancienne appellation « Titres immobilisés de l'activité de portefeuille ». Les chiffres au 31/12/1999 n'ont pas été retraités de la scission intervenue en 2000 entre les « Autres titres détenus à long terme » et les « Titres de l'activité de portefeuille » (cf. note 5).

La valeur au bilan et la valeur estimative des « autres titres détenus à long terme » au 31/12/1999 correspond à celle des « titres immobilisés de l'activité de portefeuille » au 31/12/1999.

(2) Loyers courus non échus sur les immobilisations données en location simple.

	31/12/98	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions) (Echéances)	Autres mouvements[2]	31/12/99
			(en millions d'euros)			
Titres de participation :						
Valeur brute	1 983	(91)	1 731	(415)	139	3 347
Provision	(397)	(24)	(150)	120	(1)	(452)
Titres de l'activité de portefeuille :						
Valeur brute	880	0	380	(222)	18	1 056
Provision	(105)	0	(29)	25	1	(108)
Avances consolidables :						
Valeur brute	459	(19)	83	(38)	(23)	462
Provision	(13)	0	(2)	0	4	(11)
Créances rattachées	22	0	0	0	1	23
Valeurs nettes au bilan	**2 829**	**(134)**	**2 013**	**(530)**	**139**	**4 317**
Immobilisations incorporelles	76	7	8	(8)	8	90
Immobilisations corporelles	1 187	100	(8)	(19)	65	1 325
Créances rattachées[1]	1				0	1
Valeurs nettes au bilan	**1 264**	**107**	**0**	**(27)**	**73**	**1 416**

(1) Loyers courus non échus sur les immobilisations données en location simple.

(2) La rubrique « autres mouvements » présente notamment l'effet des variations des cours de change sur la valeur des actifs immobilisés en devises.

	31/12/97	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions) (Echéances)	Autres mouvements[2]	31/12/98
			(en millions d'euros)			
Titres de participation :						
Valeur brute	1 951	243	485	(666)	(30)	1 983
Provision	(354)	(124)	(47)	118	10	(397)
Titres de l'activité de portefeuille :						
Valeur brute	615	12	490	(237)		880
Provision	(174)	(3)	(18)	90		(105)
Avances consolidables :						
Valeur brute	454	(39)	107	(63)		459
Provision	(15)	7	(10)	6	(1)	(13)
Créances rattachées	30				(8)	22
Valeurs nettes au bilan	**2 507**	**96**	**1 007**	**(752)**	**(29)**	**2 829**
Immobilisations incorporelles	80	(5)	21	(2)	(18)	76
Immobilisations corporelles	1 120	132	43	(95)	(13)	1 187
Créances rattachées[1]	11				(10)	1
Valeurs nettes au bilan	**1 211**	**127**	**64**	**(97)**	**(41)**	**1 264**

(1) Loyers courus non échus sur les immobilisations données en location simple.

(2) La rubrique « autres mouvements » présente notamment l'effet des variations des cours de change sur la valeur des actifs immobilisés en devises.

NOTE 10 – AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

	31/12/00	31/12/99 Retraite
	(en millions d'euros)	
Autres actifs[1]	**18 083**	**20 364**
Instruments conditionnels achetés	5 140	4 544
Gestion collective des titres CODEVI	3 072	3 492
Débiteurs divers	7 245	6 261
Comptes de règlements	2 584	6 064
Capital souscrit non versé	5	3
Actions propres	37	
Comptes de régularisation	**10 202**	**9 967**
Impôts différés	813	510
Comptes d'encaissement et de transfert	319	149
Comptes d'ajustement et comptes d'écarts	1 410	1 896
Produits à recevoir	5 104	6 254
Charges constatées d'avance	690	606
Gains latents et pertes à étaler sur instruments financiers à terme	417	131
Primes d'émission et de remboursement des emprunts obligataires	406	388
Autres comptes de régularisation	1 043	33
Valeurs nettes au bilan	**28 285**	**30 331**

(1) Les montants indiqués sont nets de provisions et incluent les créances rattachées.

	31/12/99	31/12/98
	(en millions d'euros)	
Autres actifs[1]	**19 420**	**17 618**
Instruments conditionnels achetés	4 489	2 696
Gestion collective des titres CODEVI	3 492	5 194
Comptes de règlements et débiteurs divers[2]	11 434	9 721
Capital souscrit non versé	5	7
Actions propres		
Comptes de régularisation	**10 211**	**5 010**
Impôts différés	942	1 003
Comptes d'encaissement et de transfert	148	171
Comptes d'ajustement et comptes d'écarts	1 813	190
Produits à recevoir	6 194	865
Charges constatées d'avance	566	171
Gains latents et pertes à étaler sur instruments financiers à terme	131	2 029
Primes d'émission et de remboursement des emprunts obligataires	388	264
Autres comptes de régularisation	29	317
Valeurs nettes au bilan	**29 631**	**22 628**

(1) les montants indiqués sont nets de provision et incluent les créances rattachées.
(2) dont « débiteurs divers » pour 5.686 millions d'euros au 31 décembre 1999.

NOTE 11 – PROVISIONS INSCRITES EN DEDUCTION DE L'ACTIF

	31/12/99 retraité	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et Utilisations	Ecarts de Conversion	Autres mouvements	31/12/00
				(en millions d'euros)			
Sur interbancaire	304		30	(85)	4		253
Sur créances clientèle	2 652	194	602	(681)	116	(2)	2 881
Sur opérations de crédit-bail	145	2	30	(24)		1	154
Sur portefeuilles titres (placement, TAP et investissement)	209		171	(105)	7	112	394
Sur participations et autres titres détenus à long terme	580	29	49	(262)	14	(80)	330
Autres	90	4	14	(27)	1		82
Total	**3 980**	**229**	**896**	**(1 184)**	**142**	**31**	**4 094**

	31/12/98	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et Utilisations	Autres mouvements	31/12/99
			(en millions d'euros)			
Sur interbancaire	228		51	(8)	33	304
Sur créances clientèle	1 274	286	912	(397)	574	2 649
Sur opérations de crédit-bail	144	2	43	(44)		145
Sur portefeuilles titres (placement et investissement)	210	1	43	(83)	20	191
Sur participations et TAP	515	24	171	(145)	6	571
Autres	86	13	28	(16)	(20)	91
Total	**2 457**	**326**	**1 248**	**(693)**	**613**	**3 951**

	31/12/97	Variations de périmètre	Dotations	Reprises	Autres mouvements	31/12/98
			(en millions d'euros)			
Sur interbancaire	237		64	(60)	(13)	228
Sur créances clientèle	1 401	30	510	(602)	(65)	1 274
Sur opérations de crédit-bail	159		28	(43)		144
Sur portefeuilles titres (placement et investissement)	56	(1)	178	(27)	4	210
Sur participations et TAP	543	119	76	(212)	(11)	515
Autres	71	1	19	(33)	28	86
Total	**2 467**	**149**	**875**	**(977)**	**(57)**	**2 457**

NOTE 12 – ECARTS D'ACQUISITION

	31/12/00			Valeurs nettes au 31/12/99 retraité
	Valeurs brutes	Amort.	Valeurs nettes	
		(en millions d'euros)		
Banque CAI Suisse	54	(1)	53	
B.E.S.	62	(5)	57	
Banco Bisel	24	(9)	15	16
Filiales de Banco Bisel	75	(4)	71	
C.P.R.	121	(20)	101	
Filiales de C.P.R.	172	(76)	96	22
Groupe Intesa (ex BAV)	331	(268)	63	75
Sofinco [2]	992	(205)	787	283
Autres sociétés [1]	165	(103)	62	14
Total	**1 996**	**(691)**	**1 305**	**410**

(1) Entités pour lesquelles l'écart d'acquisition pour le Groupe CNCA est inférieur à 38 millions d'euros.

(2) La part de l'écart d'acquisition net en 2000 revenant aux minoritaires s'élève à 393 millions d'euros.

	31/12/99			
	Valeurs brutes	Amort.	Valeurs nettes	Valeurs nettes au 31/12/98
	(en millions d'euros)			
Banco Bisel	20	(4)	16	0
Groupe Intesa (ex BAV)	307	(232)	75	137
Sofinco	323	(40)	283	0
Autres sociétés [1]	122	(108)	14	4
Total	**772**	**(384)**	**388**	**141**

(1) Entités pour lesquelles l'écart d'acquisition pour le Groupe CNCA est inférieur à 15 millions d'euros.

	31/12/98			
	Valeurs brutes	Amort.	Valeurs nettes	Valeurs nettes au 31/12/97
	(en millions d'euros)			
BGP Luxembourg	20	(18)	2	11
Crédit Agricole Indosuez	237	(237)		144
Groupe Intesa (ex BAV)	307	(170)	137	98
Autres sociétés [1]	100	(98)	2	4
Total	**664**	**(523)**	**141**	**257**

(1) Entités pour lesquelles l'écart d'acquisition pour le Groupe CNCA est inférieur à 15 millions d'euros.

NOTE 13 – DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT – ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE

	31/12/00							31/12/99
	≤3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	>5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total	retraité
	(en millions d'euros)							
Etablissements de crédit								
Comptes et emprunts :								
– A vue	13 541				13 541	13	13 554	9 251
– A terme	27 721	7 342	2 961	2 174	40 198	833	41 031	34 179
Valeurs données en pension	207		250	4 623	5 080	189	5 269	3 965
Titres donnés en pension livrée	13 214	90	2		13 306	55	13 361	24 386
Total	**54 683**	**7 432**	**3 213**	**6 797**	**72 125**	**1 090**		
Valeurs nettes au bilan							**73 215**	**71 781**
Opérations internes au Crédit Agricole								
Comptes ordinaires créditeurs	11 274				11 274	4	11 278	7 534
Comptes et avances à terme	3 914	2 944	7 100	1 478	15 436	336	15 772	21 140
Total	**15 188**	**2 944**	**7 100**	**1 478**	**26 710**	**340**		
Valeurs nettes au bilan							**27 050**	**28 674**

	≤3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	31/12/99 > 1 an ≤ 5 ans	>5 ans	Total	31/12/98
			(en millions d'euros)			
Etablissements de crédit						
Comptes et prêts :						
– A vue	8 953				8 953	10 715
– A terme	24 401	5 763	1 369	1 604	33 137	29 051
Valeurs données en pension	76	41	159	3 391	3 667	3 299
Titres donnés en pension livrée	21 991	71	29	92	22 183	13 023
Total en principal	**55 421**	**5 875**	**1 557**	**5 087**	**67 940**	**56 088**
Dettes rattachées					**828**	**802**
Valeurs nettes au bilan					**68 768**	**56 890**
Opérations internes au Crédit Agricole						
Comptes ordinaires créditeurs	7 534				7 534	3 126
Comptes et avances à terme	6 459	3 457	8 575	2 255	20 746	20 083
Total en principal	**13 993**	**3 457**	**8 575**	**2 255**	**28 280**	**23 209**
Dettes rattachées					**394**	**386**
Valeurs nettes au bilan					**28 674**	**23 595**

	≤3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	31/12/98 > 1 an ≤ 5 ans	>5 ans	Total	31/12/97
			(en millions d'euros)			
Etablissements de crédit						
Comptes et prêts :						
– A vue	10 715				10 715	12 033
– A terme	19 719	5 570	1 793	1 969	29 051	32 446
Valeurs données en pension	1 279	6	373	1 641	3 299	4 741
Titres donnés en pension livrée	10 848	2 150	21	4	13 023	18 486
Total en principal	**42 561**	**7 726**	**2 187**	**3 614**	**56 088**	**67 706**
Dettes rattachées					**802**	**749**
Valeurs nettes au bilan					**56 890**	**68 455**
Opérations internes au Crédit Agricole						
Comptes ordinaires créditeurs	3 126	0	0	0	3 126	5 404
Comptes et avances à terme	7 337	3 312	7 606	1 828	20 083	20 177
Total en principal	**10 463**	**3 312**	**7 606**	**1 828**	**23 209**	**25 581**
Dettes rattachées					**386**	**412**
Valeurs nettes au bilan					**23 595**	**25 993**

NOTE 14 – COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE – ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE

	≤3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	31/12/00 >5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total	31/12/99 retraité
				(en millions d'euros)				
Comptes ordinaires créditeurs	9 599				9 599	11	9 610	8 952
Comptes d'épargne à régime spécial :								
– A vue	47 499				47 499	6	47 505	47 361
– A terme	10 603	13 448	52 564	12 732	89 347	34	89 381	92 113
Autres dettes envers la clientèle	22 821	4 134	6 145	1 651	34 751	1 291	36 042	34 873
Titres donnés en pension livrée	8 960				8 960	38	8 998	10 525
Total	**99 482**	**17 582**	**58 709**	**14 383**	**190 156**	**1 380**		
Valeurs au bilan							**191 536**	**193 824**

	≤3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	31/12/99 > 1 an ≤ 5 ans	>5 ans	Total	31/12/98
			(en millions d'euros)			
Comptes ordinaires créditeurs	8 670				8 670	6 578
Comptes d'épargne à régime spécial :						
– A vue	47 356				47 356	45 079
– A terme	12 605	14 354	54 074	11 048	92 081	87 506
Autres dettes envers la clientèle[1]	24 391	6 902	7 820	2 395	41 508	48 375
Total en principal	**93 022**	**21 256**	**61 894**	**13 443**	**189 615**	**187 538**
Dettes rattachées					**1 613**	**1 779**
Valeurs au bilan					**191 228**	**189 317**

(1) dont 8 212 millions d'euros de titres donnés en pension livrée.

	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	31/12/98 > 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total	31/12/97
			(en millions d'euros)			
Comptes ordinaires créditeurs	6 578				6 578	6 367
Comptes d'épargne à régime spécial :						
– A vue	45 079				45 079	41 348
– A terme	7 517	14 638	57 796	7 555	87 506	80 965
Autres dettes envers la clientèle[1]	30 568	5 828	9 271	2 708	48 375	38 463
Total en principal	**89 742**	**20 466**	**67 067**	**10 263**	**187 538**	**167 143**
Dettes rattachées					**1 779**	**2 302**
Valeurs au bilan					**189 317**	**169 445**

(1) dont 14 034 millions d'euros de titres donnés en pension livrée.

NOTE 14.1 – COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE – ANALYSE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

	31/12/00	31/12/99 retraité
	(en millions d'euros)	
France (y compris DOM, TOM)	156 448	162 348
Autres pays de l'Espace Economique Européen (E.E.E)	10 578	10 396
Autres pays d'Europe	2 924	1 710
Amérique du Nord	2 530	3 605
Amériques Centrale et du Sud	3 166	2 533
Afrique et Moyen-Orient	9 006	7 439
Asie et Océanie (hors Japon)	4 156	3 739
Japon	1 348	433
Total en principal	**190 156**	**192 203**
Dettes rattachées	**1 380**	**1 621**
Valeurs nettes au bilan	**191 536**	**193 824**

	31/12/99	31/12/98
	(en millions d'euros)	
France (y compris DOM, TOM)	160 421	161 784
Autres pays de l'Union Européenne	10 677	8 741
Europe de l'Est	516	537
Autres pays d'Europe	1 234	1 850
Asie	3 812	2 506
Sous-continent Indien	137	215
Australie – Océanie	182	748
Maghreb, Proche et Moyen-Orient	6 079	4 794
Amérique du Nord	2 636	1 574
Amériques Centrale et du Sud	2 560	3 788
Afrique	1 361	1 001
Total en principal	**189 615**	**187 538**
Dettes rattachées	**1 613**	**1 779**
Valeurs au bilan	**191 228**	**189 317**

NOTE 14.2 – COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE – ANALYSE PAR AGENTS ECONOMIQUES

	31/12/00 (en millions d'euros)
Particuliers	156 064
Agriculteurs	60
Autres professionnels	450
Sociétés financières	13 891
Entreprises	7 456
Collectivités publiques	965
Autres agents économiques	11 270
Intérêts et divers	**1 380**
Valeurs nettes au bilan	**191 536**

La ventilation par agents économiques des comptes créditeurs de la clientèle n'est pas disponible pour 1999.

NOTE 15 – DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE – ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE

	31/12/00							
	≤ 3 mois	**> 3 mois ≤ 1 an**	**> 1 an ≤ 5 ans**	**> 5 ans**	**Total en principal**	**Dettes Rattachées**	**Total**	**31/12/99 retraité**
				(en millions d'euros)				
Bons de caisse	39	22	17		78	1	79	79
Titres du marché interbancaire	1 367	2 991	9		4 367	460	4 827	3 483
Titres de créances négociables :								
– Emis en France	9 146	1 783	2 173	491	13 593		13 593	8 991
– Emis à l'étranger	8 363	5 119	184		13 666		13 666	6 747
Emprunts obligataires (note 15.1)	703	1 124	8 782	11 976	22 585	753	23 338	21 923
Autres dettes	139				139		139	186
Valeurs au bilan					**54 428**	**1 214**	**55 642**	**41 409**

	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	31/12/99 > 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total	31/12/98
			(en millions d'euros)			
Bons de caisse	29	19	30		78	92
Titres du marché interbancaire	894	2 374	55		3 323	2 152
Titres de créances négociables :						
– Emis en France	5 378	569	1 683	629	8 259	4 883
– Emis à l'étranger	6 077	469	182	19	6 747	5 175
Emprunts obligataires (note 15.1)	1 343	1 560	8 906	8 978	20 787	22 051
Autres dettes	80				80	72
Total en principal	**13 801**	**4 991**	**10 856**	**9 626**	**39 274**	**34 425**
Dettes rattachées					**923**	**964**
Valeurs au bilan					**40 197**	**35 389**

	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	31/12/98 > 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total	31/12/97
			(en millions d'euros)			
Bons de caisse	41	26	25		92	70
Titres du marché interbancaire	874	1 164	102	12	2 152	1 827
Titres de créances négociables :						
– Emis en France	2 608	650	1 011	614	4 883	7 795
– Emis à l'étranger	2 174	2 905	53	43	5 175	5 672
Emprunts obligataires (note 15.1)	1 332	2 269	8 850	9 600	22 051	22 994
Autres dettes	68	4			72	70
Total en principal	**7 097**	**7 018**	**10 041**	**10 269**	**34 425**	**38 428**
Dettes rattachées					**964**	**1 017**
Valeurs au bilan					**35 389**	**39 445**

NOTE 15.1 – EMPRUNTS OBLIGATAIRES (EN MONNAIE D'EMISSION)

	Echéancier de l'encours au 31 décembre 2000[1].			Encours au 31/12/00	Encours retraité au 31/12/99
	≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans		
			(en millions d'euros)		
Franc français	**885**	**6 701**	**8 039**	**15 625**	**17 795**
– Taux fixe	804	5 936	7 185	13 925	14 429
– Taux variable	81	765	854	1 700	3 366
Euro	**290**	**1 117**	**3 533**	**4 940**	**1 687**
– Taux fixe	32	132	1 712	1 876	1 399
– Taux variable	258	985	1 821	3 064	288
Autres devises in	**108**	**421**		**529**	**529**
– Taux fixe	108	421		529	529
– Taux variable					
Total zone Euro	**1 283**	**8 239**	**11 572**	**21 094**	**20 011**
– Taux fixe	944	6 489	8 897	16 330	16 357
– Taux variable	339	1 750	2 675	4 764	3 654
Dollar	**545**	**440**		**985**	**1 132**
– Taux fixe		88		88	69
– Taux variable	545	352		897	1 063
Yen		**102**	**404**	**506**	
– Taux fixe		82	154	236	
– Taux variable		20	250	270	
Autres devises					**23**
– Taux fixe					23
– Taux variable					
Total en principal	**1 828**	**8 781**	**11 976**	**22 585**	**21 166**
– Taux fixe	944	6 659	9 051	16 654	16 449
– Taux variable	884	2 122	2 925	5 931	4 717
Dettes rattachées				**753**	**757**
Valeurs au bilan				**23 338**	**21 923**

(1) Avant prise en compte de toute opération de couverture pouvant modifier les caractéristiques des emprunts.

	Echéancier de l'encours au 31 décembre 1999 [1]			Encours au 31/12/99	Encours au 31/12/98
	≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans		
			(en millions d'euros)		
Franc français	**2 531**	**7 607**	**7 724**	**17 862**	**20 540**
– Taux fixe	1 939	5 886	7 053	14 878	15 597
– Taux variable	592	1 721	671	2 984	4 943
Euro	**56**	**403**	**1 229**	**1 688**	**0**
– Taux fixe	43	210	1 146	1 399	
– Taux variable	13	193	83	289	
Autres devises de l'U.E.	**0**	**504**	**25**	**529**	**854**
– Taux fixe		504	25	529	517
– Taux variable				0	337
Dollar	**293**	**392**	**0**	**685**	**531**
– Taux fixe	59	10		69	0
– Taux variable	234	382		616	531
Yen	**0**	**0**	**0**	**0**	**75**
– Taux fixe				0	75
– Taux variable				0	0
Autres devises	**23**	**0**	**0**	**23**	**51**
– Taux fixe	23			23	19
– Taux variable				0	32
Total en principal	**2 903**	**8 906**	**8 978**	**20 787**	**22 051**
– Taux fixe	2 064	6 610	8 224	16 898	16 208
– Taux variable	839	2 296	754	3 889	5 843
Dettes rattachées				**757**	**782**
Valeurs au bilan				**21 544**	**22 833**

(1) Avant prise en compte de toute opération de couverture pouvant modifier les caractéristiques des emprunts.

	Echéancier de l'encours au 31 décembre 1998 [1]			Encours au	Encours au
	≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	31/12/98	31/12/97
			(en millions d'euros)		
Franc français	**3 106**	**8 206**	**9 228**	**20 540**	**20 900**
– Taux fixe	1 079	5 961	8 557	15 597	15 544
– Taux variable	2 027	2 245	671	4 943	5 356
Ecu	**0**	**0**	**0**	**0**	**341**
– Taux fixe					341
– Taux variable					
Autres devises de l'U.E.	**325**	**158**	**371**	**854**	**811**
– Taux fixe	112	108	297	517	811
– Taux variable	213	50	74	337	0
Dollar	**6**	**525**	**0**	**531**	**695**
– Taux fixe				0	695
– Taux variable	6	525		531	0
Yen	**75**	**0**	**0**	**75**	**70**
– Taux fixe	75			75	70
– Taux variable				0	0
Autres devises	**32**	**19**	**0**	**51**	**177**
– Taux fixe		19		19	70
– Taux variable	32			32	107
Total en principal	**3 544**	**8 908**	**9 599**	**22 051**	**22 994**
– Taux fixe	1 266	6 088	8 854	16 208	17 531
– Taux variable	2 278	2 820	745	5 843	5 463
Dettes rattachées				**782**	**864**
Valeurs au bilan				**22 833**	**23 858**

(1) Avant prise en compte de toute opération de couverture pouvant modifier les caractéristiques des emprunts.

NOTE 16 – AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

	31/12/00	31/12/99 retraité	31/12/99	31/12/98
		(en millions d'euros)		
Autres passifs[1]	**24 191**	**28 775**	**26 000**	**14 023**
Opérations de contrepartie (titres de transaction)	5 667	6 965	6 893	5 487
Dettes représentatives de titres empruntés	3 740	8 900	8 870	1 843
Instruments conditionnels vendus	5 457	5 673	4 197	3 207
Comptes de règlements et créditeurs divers			6 015	3 458
Créditeurs divers	6 937	4 446		
Comptes de règlements	2 348	2 765		
Versements restant à effectuer	26	21	19	19
Autres	16	5	6	9
Comptes de régularisation	**11 624**	**11 148**	**10 685**	**6 851**
Comptes d'encaissement et de transfert	1 272	366	366	643
Comptes d'ajustement et d'écarts	1 002	2 119	1 830	1 434
Produits constatés d'avance	2 195	2 469	2 461	1 623
Charges à payer	6 340	6 026	5 860	919
Pertes latentes et gains à étaler sur instruments financiers	257	112	112	2 232
Autres comptes de régularisation	558	56	56	
Valeurs au bilan	**35 815**	**39 923**	**36 685**	**20 874**

(1) Les montants indiqués incluent les dettes rattachées.

NOTE 17 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	31/12/99 retraité	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecarts de conversion	Autres mouvements	31/12/00
				(en millions d'euros)			
Risques pays	390		59	(15)	15		449
Risques d'exécution des engagements par signature	170		192	(109)	2	6	261
Retraites et assimilées	147	7	48	(22)	1	4	185
Instruments financiers	130		28	(71)	2	6	95
Autres risques et charges[1]	1 690	55	795	(703)	15	(18)	1 834
Valeurs au bilan	**2 527**	**62**	**1 122**	**(920)**	**35**	**(2)**	**2 824**

(1) Ce poste comprend principalement :

– le provisionnement des surcoûts anticipés au titre du passage à la monnaie unique : 37 millions d'euros ;

– les provisions pour risques sectoriels et autres risques de crédit : 474 millions d'euros ;

– les provisions pour situation nette négative des participations : 31 millions d'euros ;

– les provisions pour retraite et congés de fin de carrière : 124 millions d'euros ;

– les provisions pour litiges divers : 794 millions d'euros ;

– les écarts d'acquisition passif : 7 millions d'euros.

	31/12/98	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et Utilisations	Autres mouvements	31/12/99
			(en millions d'euros)			
Risques pays	816		24	(43)	(407)	390
Risques d'exécution des engagements par signature	250	(88)	54	(54)	6	168
Retraites et assimilées	102	8	38	(11)	3	140
Instruments financiers	78		24	(25)	8	85
Autres risques et charges[1]	1 333	(29)	641	(520)	141	1 566
Valeurs au bilan	**2 579**	**(109)**	**781**	**(653)**	**(249)**	**2 349**

(1) Les montants indiqués comprennent notamment :

– le provisionnement des surcoûts anticipés au titre du passage à la monnaie unique,

– les provisions pour risques sectoriels,

– les provisions pour litiges divers,

– les provisions pour risques liés aux pays émergents.

– les écarts d'acquisition passif.

	31/12/97	Variations de périmètre	Dotations	Reprises	Autres mouvements	31/12/98
			(en millions d'euros)			
Risques pays	219		717	(113)	(7)	816
Risques d'exécution des engagements par signature	171	2	153	(67)	(9)	250
Retraites et assimilées	89	(4)	30	(13)		102
Instruments financiers	55		34	(6)	(5)	78
Autres risques et charges[1]	1 690	(32)	616	(887)	(54)	1 333
Valeurs au bilan	**2 224**	**(34)**	**1 550**	**(1 086)**	**(75)**	**2 579**

(1) Les montants indiqués comprennent notamment :

– le provisonnement des surcoûts anticipés au titre du passage à la monnaie unique,

– les provisions pour risques sectoriels,

– les provisions pour litiges divers,

– les provisions pour risques liés aux pays émergents.

NOTE 18 – FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX

	31/12/00	31/12/99 retraité	31/12/99	31/12/98	31/12/97
			(en millions d'euros)		
Epargne logement	2 408	2 346	2 346	2 466	2 306
CODEVI	24	25	25	42	43
Autres	151	58	58	46	30
Valeurs au bilan	**2 583**	**2 429**	**2 429**	**2 554**	**2 379**

NOTE 19 – DETTES SUBORDONNEES – ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE (EN MONNAIE D'EMISSION)

	31/12/00					
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total	31/12/99 retraité
			(en millions d'euros)			
Dettes subordonnées à terme :	**9**		**1 262**	**4 188**	**5 459**	**4 227**
– Franc français	9		756	2 519	3 284	2 905
– Euro et autres devises in			425	1 358	1 783	384
Total zone Euro	**9**		**1 181**	**3 877**	**5 067**	**3 289**
– Autres devises de l'U.E.						473
– Dollar			70	311	381	454
– Yen			11		11	11
– Autres devises						
Dettes subordonnées à durée Indéterminée :				588	588	620
– Franc français				484	484	513
– Euro et autres devises in				5	5	
Total zone Euro				**489**	**489**	**513**
– Autres devises de l'U.E.						5
– Dollar				5	5	5
– Yen				94	94	97
– Autres devises						
Titres et emprunts participatifs				**4**	**4**	**24**
Total en principal	**9**		**1 262**	**4 780**	**6 051**	**4 871**
Dettes rattachées					**148**	**126**
Valeurs au bilan					**6 199**	**4 997**

	31/12/99					
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total	31/12/98
			(en millions d'euros)			
Dettes subordonnées à terme :	**10**	**60**	**971**	**3 043**	**4 084**	**3 624**
– Franc français	10	8	535	2 377	2 930	2 728
– Euro			29	286	315	
– Autres devises de l'U.E.		52	396	25	473	509
– Dollar				355	355	250
– Yen			11		11	137
– Autres devises						
Dettes subordonnées à durée indéterminée :				620	620	607
– Franc français				513	513	511
– Autres devises de l'U.E.				5	5	4
– Dollar				5	5	17
– Yen				97	97	75
– Autres devises						
Titres et emprunts participatifs				**24**	**24**	**26**
Total en principal	**10**	**60**	**971**	**3 687**	**4 728**	**4 256**
Dettes rattachées					**125**	**110**
Valeurs au bilan					**4 853**	**4 367**

	31/12/98					
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total	31/12/97
			(en millions d'euros)			
Dettes subordonnées à terme :	**0**	**237**	**812**	**2 575**	**3 624**	**3 208**
– Franc français		72	466	2 190	2 728	2 030
– Autres devises de l'U.E.		37	337	135	509	613
– Dollar				250	250	190
– Yen		128	9		137	375
Dettes subordonnées à durée indéterminée :				**607**	**607**	**662**
– Franc français				511	511	574
– Autres devises de l'U.E.				4	4	0
– Dollar				17	17	18
– Yen				75	75	70
Titres et emprunts participatifs				**26**	**26**	**98**
Total en principal	**0**	**237**	**812**	**3 208**	**4 257**	**3 968**
Dettes rattachées					**110**	**132**
Valeurs au bilan					**4 367**	**4 100**

NOTE 20 – VARIATION DES CAPITAUX PROPRES HORS FRBG

	Capitaux propres hors FRBG (part du groupe)						
	Capital	Primes et réserves	Subvention	Ecart de conversion	Total	Total des intérêts minoritaires	Total des capitaux propres hors FRBG
				(en millions d'euros)			
Solde au 31 décembre 1998	**1 798**	**6 334**	**54**	**5**	**8 191**	**935**	**9 126**
Dividendes versés en 1999		(283)			(283)	(73)	(356)
Variation de capital	230				230		230
Conversion en Euro	(29)	29					
Variation des primes d'émission		847			847		847
Variation des réserves et primes de fusion							
Variation de l'écart de conversion				97	97	17	114
Variation des réserves de réestimation		(5)			(5)		(5)
Résultat de l'exercice 1999		808			808	134	942
Acompte sur dividende versé en 1999							
Autres variations		4	36		40	112	152
Solde au 31 décembre 1999	**1 999**	**7 734**	**90**	**102**	**9 925**	**1 125**	**11 050**
Solde au 31 décembre 1999 retraité	**1 999**	**7 734**	**90**	**102**	**9 925**	**2 489**	**12 414**
Dividendes versés en 2000		(366)			(366)	(150)	(516)
Variation de capital	242				242		242
Variation des primes d'émission		942			942		942
Variation des réserves et primes de fusion							
Variation de l'écart de conversion				77	77	23	100
Variation des réserves de réestimation		(5)			(5)		(5)
Résultat de l'exercice 2000		972			972	334	1 306
Acompte sur dividende versé en 2000							
Effet lié au changement de méthode de consolidation du groupe SOFINCO						708	708
Acquisition des minoritaires de C.P.R.						(329)	(329)
Effet lié à l'application du règlement CRC 99-07		(32)			(32)	(2)	(34)
Autres variations		(4)	(6)		(10)	127	117
Solde au 31 décembre 2000	**2 241**	**9 241**	**84**	**179**	**11 745**	**3 200**	**14 945**

Variation des capitaux propres

	Capitaux propres (part du groupe)				
	Capital	**Primes et réserves**	**Ecart de conversion**	**Total**	**Total des intérêts minoritaires**
			(en millions d'euros)		
Solde au 31 décembre 1998	**1 798**	**6 335**	**4**	**8 137**	**935**
Dividendes versés en 1999		(283)		(283)	(73)
Variation de capital	230			230	
Conversion en Euro	(29)	29			
Variation des primes d'émission		847		847	
Variation des réserves et primes de fusion					
Variation de l'écart de conversion			97	97	17
Variation des réserves de réestimation		(5)		(5)	
Résultat de l'exercice 1999		808		808	134
Acompte sur dividende versé en 1999					
Autres variations		4		4	112
Soldes au 31 décembre 1999	**1 999**	**7 735**	**101**	**9 835**	**1 125**

	Capitaux propres (part du groupe)				
	Capital	**Primes et réserves**	**Ecart de conversion**	**Total**	**Total des intérêts minoritaires**
			(en millions d'euros)		
Solde au 31 décembre 1997	**1 476**	**4 975**	**59**	**6 510**	**946**
Dividendes versés en 1998		(149)		(149)	(77)
Variation de capital	322			322	
Variation des primes d'émission		949		949	
Variation des réserves et primes de fusion					
Variation de l'écart de conversion			(55)	(55)	3
Variation des réserves de réestimation		(5)		(5)	
Résultat de l'exercice 1998		569		569	49
Acompte sur dividende versé en 1998					
Autres variations		(4)		(4)	14
Soldes au 31 décembre 1998	**1 798**	**6 335**	**4**	**8 137**	**935**

Répartition de la variation du capital selon ses origines

	31/12/98	**31/12/99**	**31/12/00**
		(en millions d'euros)	
Paiement du dividende en actions	40	70	80
Augmentation du capital en numéraire	282	160	162
Réduction du capital lors du passage à l'euro par augmentation du même montant d'un compte de réserve indisponible		(29)	

Répartition de la variation des primes selon leurs origines

	31/12/98	**31/12/99**	**31/12/00**
		(en millions d'euros)	
Paiement du dividende en actions	105	208	285
Augmentation du capital en numéraire	844	640	657
Augmentation d'un compte de réserve indisponible en contrepartie de la réduction du capital		29	

NOTE 20.1 – ACTIONS DE PREFERENCE

Entité émettrice	Date d'émission	Montant de l'émission (en millions de dollars)	31/12/00 (en millions d'euros)	31/12/99 retraité (en millions d'euros)
Indosuez Holding SCA 1	déc-91	23	161	149
Total		23	161	149

NOTE 21 – COMPOSITION DES FONDS PROPRES

	31/12/00	31/12/99 retraité	31/12/99	31/12/98
		(en millions d'euros)		
Capitaux propres hors FRBG	**14 945**	**12 414**	**10 960**	**9 072**
Fonds pour risques bancaires généraux	2 583	2 429	2 429	2 554
Dettes subordonnées	6 199	4 997	4 853	4 367
Autres fonds propres	**8 782**	**7 426**	**7 282**	**6 921**
Total des fonds propres	**23 727**	**19 840**	**18 242**	**15 993**

NOTE 22 – CONTRIBUTIONS PAR DEVISE AU BILAN CONSOLIDE

	ACTIF		PASSIF		ACTIF		PASSIF	
	31/12/00	31/12/99 retraité	31/12/00	31/12/99 retraité	31/12/99	31/12/98	31/12/99	31/12/98
				(en milliards d'euros)				
Franc français	265	249	283	277	186	254	214	268
Euro	119	124	100	102	115	4	93	4
Autres devises in	10	8	4	5	8	29	5	16
Total zone euro	**394**	**381**	**387**	**384**	**309**	**287**	**312**	**288**
Autres devises de l'Union Européenne	7	5	11	10	4	5	11	10
Dollar	52	47	66	50	46	36	47	38
Yen	12	11	7	4	11	7	4	2
Autres devises	15	16	9	12	16	10	12	7
Total	**480**	**460**	**480**	**460**	**386**	**345**	**386**	**345**

NOTE 23 – OPERATIONS DE CHANGE ET EMPRUNTS EN DEVISES NON DENOUES

	31/12/00		31/12/99 retraité[1]		31/12/99		31/12/98	
	A recevoir	A livrer	A recevoir	A livrer	A recevoir	A livrer	A recevoir	A livrer
				(en millions d'euros)				
Opérations de change au comptant :	**15 269**	**15 792**	**2 033**	**2 239**	**2 034**	**2 239**	**14 794**	**14 489**
Devises	10 816	10 406	1 294	1 561	1 295	1 561	13 659	13 750
Francs	4 453	5 386	739	678	739	678	1 135	739
Opérations de change à terme :	**310 639**	**310 393**	**277 278**	**278 276**	**277 281**	**278 279**	**251 786**	**251 468**
Devises	226 088	216 385	208 185	208 742	208 188	208 742	212 174	209 505
Francs	84 551	94 008	69 093	69 534	69 093	69 537	39 612	41 963
Prêts et emprunts en devises :	**3 075**	**938**	**1 352**	**530**	**1 352**	**530**	**2 182**	**1 142**
Total	**328 983**	**327 123**	**280 663**	**281 045**	**280 667**	**281 048**	**268 762**	**267 099**

(1) Le 31/12/99 retraité ne comprend pas les données de la C.P.R.

NOTE 24 – OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

		31/12/00 Opérations de couverture	Opérations autres que de couverture	Total	31/12/99 retraité[2]
		(en millions d'euros)			
Opérations fermes		**72 526**	**1 547 376**	**1 619 902**	**1 400 801**
Opérations sur marchés organisés[1]		**2 156**	**208 700**	**210 856**	**161 171**
Contrats à terme de taux d'intérêt		1 982	196 945	198 927	157 541
Contrats à terme de change		0	193	193	395
Instruments à terme sur actions et indices boursiers		174	11 562	11 736	3 235
Autres contrats à terme				0	
Opérations de gré à gré[1]		**70 370**	**1 338 676**	**1 409 046**	**1 239 630**
Swaps de taux		63 408	1 126 554	1 189 962	1 046 674
F.R.A.		1 228	121 750	122 978	125 385
Instruments à terme sur actions et indices boursiers			6 090	6 090	1 733
Autres contrats à terme		5 734	84 282	90 016	65 839
Opérations conditionnelles		**5 176**	**230 646**	**235 822**	**298 121**
Opérations sur marchés organisés		**1 032**	**6 377**	**7 409**	**25 946**
Instruments de taux d'intérêt à terme	Achetés		903	903	9 534
	Vendus		2 172	2 172	13 593
Instruments sur actions et indices boursiers	Achetés	30	1 454	1 484	1 311
	Vendus	30	1 567	1 597	1 095
Instruments de taux de change à terme	Achetés	483	145	628	205
	Vendus	489	136	625	208
Opérations de gré à gré		**4 144**	**224 269**	**228 413**	**272 174**
Option de swaps de taux	Achetés	71	23 748	23 819	10 567
	Vendus	289	26 266	26 555	8 599
Instruments de taux d'intérêt à terme	Achetés	1 166	54 688	55 854	40 491
	Vendus	1 626	52 590	54 216	46 201
Instruments sur actions et indices boursiers	Achetés	347	3 722	4 069	15 335
	Vendus	387	7 100	7 487	84 088
Instruments de taux de change à terme	Achetés	130	28 134	28 264	33 253
	Vendus	128	28 021	28 149	33 640
Autres instruments à terme	Achetés	0	0	0	
	Vendus			0	
Total		**77 702**	**1 778 022**	**1 855 724**	**1 698 922**

(1) Les montants indiqués sur les opérations fermes correspondent au cumul des positions prêteuses et emprunteuses (swaps de taux et options de swap de taux), ou au cumul des achats et ventes de contrats (autres contrats).

(2) Le 31/12/99 retraité ne comprend pas les données de la C.P.R.

	31/12/99			
	Sur marchés organisés	De gré à gré	Total	31/12/98
		(en millions d'euros)		
Contrats d'échange de taux et autres instruments financiers sur taux d'intérêt :				
– Swaps de taux – Prêteur		552 749	552 749	562 973
– Swaps de taux – Emprunteur		494 229	494 229	255 479
– Options de swaps de taux – Prêteur		10 567	10 567	17
– Options de swaps de taux – Emprunteur		8 599	8 599	17 169
– FRA – Achat		58 377	58 377	23 941
– FRA – Vente		67 007	67 007	46 708
– Inst. de taux d'intérêts à terme ferme – Achat	81 304		81 304	3 131
– Inst. de taux d'intérêts à terme ferme – Vente	76 237		76 237	8 346
– Inst. de taux d'intérêts à terme conditionnel – Achat	9 534	40 492	50 026	42 675
– Inst. de taux d'intérêts à terme conditionnel – Vente	13 594	46 201	59 795	46 986
Instruments financiers sur taux de change :				
– Inst. de taux de change à terme ferme – Achat	191	33 043	33 234	30 321
– Inst. de taux de change à terme ferme – Vente	204	32 796	33 000	25 924
– Inst. de taux de change à terme conditionnel – Achat	205	33 253	33 458	24 464
– Inst. de taux de change à terme conditionnel – Vente	208	33 640	33 848	24 914
Instruments financiers sur actions et indices boursiers :				
– Inst. sur act. et ind. bours. à terme ferme – Achat	2 673	814	3 487	1 726
– Inst. sur act. et ind. bours. à terme ferme – Vente	562	916	1 478	591
– Inst. sur act. et ind. bours. à terme conditionnel – Achat	1 311	15 336	16 647	3 766
– Inst. sur act. et ind. bours. à terme conditionnel – Vente	1 095	84 087	85 182	1 663
Autres instruments financiers à terme :				
– Autres instruments à terme ferme – Achat		2	2	2
– Autres instruments à terme ferme – Vente		1	1	
– Autres instruments à terme conditionnel – Achat			0	145
– Autres instruments à terme conditionnel – Vente			0	39
Total Achat / Prêteur	**95 218**	**744 633**	**839 851**	**693 161**
Total Vente / Emprunteur	**91 900**	**767 476**	**859 376**	**427 819**

	31/12/98			
	Sur marchés organisés	De gré à gré	Total	31/12/97
		(en millions d'euros)		
Contrats d'échange de taux et autres instruments financiers sur taux d'intérêt :				
– Swaps de taux – Prêteur		562 973	562 973	788 288
– Swaps de taux – Emprunteur		255 479	255 479	46 563
– Options de swaps de taux – Prêteur		17	17	3 258
– Options de swaps de taux – Emprunteur		17 169	17 169	3 294
– FRA – Achat		23 941	23 941	10 807
– FRA – Vente		46 708	46 708	22 024
– Inst. de taux d'intérêts à terme ferme – Achat	3 131		3 131	8 774
– Inst. de taux d'intérêts à terme ferme – Vente	8 339	7	8 346	16 816
– Inst. de taux d'intérêts à terme conditionnel – Achat	686	41 989	42 675	119 459
– Inst. de taux d'intérêts à terme conditionnel – Vente	634	46 352	46 986	59 727
Instruments financiers sur taux de change :				
– Inst. de taux de change à terme ferme – Achat	114	30 207	30 321	9 563
– Inst. de taux de change à terme ferme – Vente	265	25 659	25 924	9 465
– Inst. de taux de change à terme conditionnel – Achat	447	24 017	24 464	22 279
– Inst. de taux de change à terme conditionnel – Vente	1 964	22 950	24 914	23 245
Instruments financiers sur actions et indices boursiers :				
– Inst. sur act. et ind. bours. à terme ferme – Achat		1 726	1 726	1 591
– Inst. sur act. et ind. bours. à terme ferme – Vente	7	584	591	1 591
– Inst. sur act. et ind. bours. à terme conditionnel – Achat	90	3 676	3 766	6 344
– Inst. sur act. et ind. bours. à terme conditionnel – Vente	163	1 500	1 663	9 639
Autres instruments financiers à terme :				
– Autres instruments à terme ferme – Achat		2	2	2 242
– Autres instruments à terme ferme – Vente			0	1 305
– Autres instruments à terme conditionnel – Achat		145	145	67
– Autres instruments à terme conditionnel – Vente		39	39	1 652
Total Achat / Prêteur	**4 468**	**688 693**	**693 161**	**972 672**
Total Vente / Emprunteur	**11 372**	**416 447**	**427 819**	**195 321**

NOTE 24.1 – OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME – ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE

ENCOURS NOTIONNELS	Opérations de gré à gré			Opérations sur marchés organisés			31/12/00	31/12/99
	⩽ 1 an	> 1 an ⩽ 5 ans	> 5 ans	⩽ 1 an	> 1 an ⩽ 5 ans	> 5 ans	Total	retraité[1]
				(en millions d'euros)				
Instruments de taux d'intérêts :	690 434	481 692	301 248	159 343	42 660	0	1 675 377	1 458 587
– Futures				156 268	42 660		198 928	157 541
– F.R.A.	111 912	10 990	76				122 978	125 385
– Swaps de taux d'intérêts	516 902	397 399	275 651				1 189 952	1 046 674
– Options de taux	36 558	11 380	2 436				50 374	19 166
– Caps-floors-collars	17 845	59 716	22 604				100 165	86 693
– Autres instruments conditionnels	7 217	2 207	481	3 075			12 980	23 128
Instruments de devises & or :	72 804	42 043	31 592	1 319	127	0	147 885	133 540
– Opérations fermes de change	21 456	37 148	31 422	193			90 219	66 234
– Options de change	51 348	4 895	170	1 126	127		57 666	67 306
Autres Instruments :	6 880	9 909	857	14 745	71	0	32 463	106 795
– Dérivés sur actions & indices boursiers	6 786	9 909	857	14 720	71		32 344	106 792
– Dérivés sur métaux précieux	85						85	
– Dérivés sur produits de base	9			25			34	3
Sous-total	**770 118**	**533 644**	**333 697**	**175 407**	**42 858**	**0**	**1 855 725**	**1 698 922**
– Opérations de change à terme	604 520	15 575	937				621 032	555 554
Total général	**1 374 638**	**549 219**	**334 634**	**175 407**	**42 858**	**0**	**2 476 757**	**2 254 476**

(1) Le 31/12/99 retraité ne comprend pas les données CPR.

Opérations sur instruments financiers à terme – Opérations de gré à gré – Analyse par durée résiduelle[1]

ENCOURS NOTIONNELS	OPERATIONS EFFECTUEES DE GRE A GRE 31/12/99				31/12/98
	moins d'un an	de + 1an à 5 ans	plus de 5 ans	total	
			(en millions d'euros)		
Instruments de taux d'intérêts :	609 391	397 693	271 138	1 278 222	n.d.
– Futures					n.d.
– F.R.A.	116 510	8 799	76	125 385	n.d.
– Swaps de taux d'intérêts	457 990	335 840	253 147	1 046 977	n.d.
– Options de taux	13 969	7 631	613	22 213	n.d.
– Caps-floors-collars	20 922	45 423	17 302	83 647	n.d.
Instruments de devises & or :	81 444	32 442	18 845	132 731	n.d.
– Opérations de change à terme	1 700	198	30	1 928	n.d.
– Swaps de devises	13 589	31 506	18 815	63 910	n.d.
– Options de change	66 155	738		66 893	n.d.
Autres Instruments :	88 943	11 182	1 029	101 154	n.d.
– Dérivés sur actions & indices boursiers	88 940	11 182	1 029	101 151	n.d.
– Dérivés sur métaux précieux					n.d.
– Dérivés sur produits de base	3			3	n.d.

(1) L'analyse par durée résiduelle est pour partie issue d'informations de gestion.

Opérations sur instruments financiers à terme – Opérations sur marchés organisés et assimilés – Analyse par durée résiduelle[1]

ENCOURS NOTIONNELS	OPERATIONS SUR MARCHES ORGANISES ET ASSIMILES				
	31/12/99				31/12/98
	moins d'un an	de + 1an à 5 ans	plus de 5 ans	total	
			(en millions d'euros)		
Instruments de taux d'intérêts :	**157 778**	**22 738**	**152**	**180 668**	**n.d.**
– Futures	134 650	22 738	152	157 540	n.d.
– F.R.A.				0	n.d.
– Swaps de taux d'intérêts				0	n.d.
– Options de taux	23 128			23 128	n.d.
– Caps-floors-collars				0	n.d.
Instruments de devises & or :	**805**	**3**	**0**	**808**	**n.d.**
– Opérations de change à terme				0	n.d.
– Swaps de devises	395			395	n.d.
– Options de change	410	3		413	n.d.
Autres Instruments :	**5 142**	**499**	**0**	**5 641**	**n.d.**
– Dérivés sur actions & indices boursiers	5 142	499		5 641	n.d.
– Dérivés sur métaux précieux				0	n.d.
– Dérivés sur produits de base				0	n.d.

(1) L'analyse par durée résiduelle est pour partie issue d'informations de gestion.

NOTE 25 – PRODUITS NETS D'INTERETS ET REVENUS ASSIMILES

	31/12/00	31/12/99 retraité	31/12/99	31/12/98
		(en millions d'euros)		
Sur opérations avec les établissements de crédit	7 795	5 860	5 599	4 932
Sur opérations internes au Crédit Agricole	5 960	7 332	7 332	7 487
Sur opérations avec la clientèle	5 354	3 864	3 751	3 379
Sur opérations de crédit-bail et de location	532	408	408	360
Sur obligations et autres titres à revenu fixe (Note 26)	2 747	2 954	2 655	2 555
Revenus des titres à revenus variables			109	150
Autres intérêts et produits assimilés	73	88	86	469
Intérêts et produits assimilés	**22 461**	**20 506**	**19 940**	**19 332**
Sur opérations avec les établissements de crédit	(9 186)	(6 738)	(6 390)	(5 459)
Sur opérations internes au Crédit Agricole	(1 359)	(1 222)	(1 222)	(1 171)
Sur opérations avec la clientèle	(7 194)	(7 256)	(7 118)	(7 366)
Sur opérations de crédit-bail et de location	(199)	(108)	(108)	(89)
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	(3 483)	(2 912)	(2 556)	(2 541)
Autres intérêts et charges assimilées	(18)	(21)	(21)	(690)
Intérêts et charges assimilées	**(21 439)**	**(18 257)**	**(17 415)**	**(17 316)**
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	**1 022**	**2 249**	**2 525**	**2 016**

NOTE 26 – REVENUS DES TITRES

	Titres à revenu fixe		Titres à revenu variable	
	31/12/00	31/12/99 retraité	31/12/00	31/12/99 retraité
	(en millions d'euros)			
Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme			126	76
Titres de placement et titres de l'activité de portefeuille	555	526	86	43
Codevi	181	218		
Titres d'investissement	1 772	1 944		
Opérations diverses sur titres	239	266		
Revenus des titres	**2 747**	**2 954**	**212**	**119**

	Titres à revenu fixe		Titres à revenu variable	
	31/12/99	31/12/98	31/12/99	31/12/98
	(en millions d'euros)			
Titres de participation, part dans les entreprises liées et T.A.P.			90	117
Titres de placement	380	411	19	33
Codevi	218	238		
Titres d'investissement	1 797	1 851		
Opérations diverses sur titres	260	55		
Revenus des titres	**2 655**	**2 555**	**109**	**150**

NOTE 27 – PRODUITS NETS DES COMMISSIONS

	31/12/00			31/12/99 retraité		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
	(en millions d'euros)					
Sur opérations avec les établissements de crédit	70	(38)	32	66	(39)	27
Sur opérations internes au Crédit Agricole	68	(1 092)	(1 024)	64	(1 075)	(1 011)
Sur opérations avec la clientèle	487	(96)	391	468	(125)	343
Sur opérations sur titres	550	(96)	454	517	(107)	410
Sur opérations de change	44	(5)	39	30	(3)	27
Sur opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors bilan	61	(61)		70	(93)	(23)
Prestations de services bancaires et financiers (Note 28)	1 755	(1 186)	569	1 076	(832)	244
Produits nets des commissions	**3 035**	**(2 574)**	**461**	**2 291**	**(2 274)**	**17**

	31/12/99			31/12/98 retraité		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
	(en millions d'euros)					
Sur opérations avec les établissements de crédit	62	(39)	23	46	(36)	10
Sur opérations internes au Crédit Agricole	64	(1 076)	(1 012)	71	(1 026)	(955)
Sur opérations avec la clientèle	460	(124)	336	493	(94)	399
Sur opérations sur titres	487	(106)	381	508	(369)	139
Sur opérations de change	12	(2)	10	9	(18)	(9)
Sur opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors bilan	45	(83)	(38)	69	(108)	(39)
Prestations de services bancaires et financiers (Note 28)	1 009	(443)	566	808	(307)	501
Produits nets des commissions	**2 139**	**(1 873)**	**266**	**2 004**	**(1 958)**	**46**

NOTE 28 – PRESTATIONS DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS

	31/12/00	31/12/99 retraité	31/12/99	31/12/98
		(en millions d'euros)		
Produits nets de gestion d'OPCVM et de titres pour le compte de la clientèle	890	612	561	477
Produits nets sur moyens de paiement	17	14	14	18
Assurance-vie	(425)	(345)		
Autres produits (charges) nets de services financiers	87	(37)	(9)	6
Prestations de services bancaires et financiers	**569**	**244**	**566**	**501**

NOTE 29 – SOLDE DES OPERATIONS SUR PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION

	31/12/00	31/12/99 retraité
	(en millions d'euros)	
Solde des opérations sur titres de transaction et sur instruments financiers à terme	1 690	1 619
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés	464	118
Produits nets sur portefeuilles de négociation	**2 154**	**1 737**

	31/12/99	31/12/98
	(en millions d'euros)	
Solde des opérations sur titres de transaction et instruments financiers à terme	1 449	1 296
Solde des opérations sur titres de placement (Note 30)	262	453
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés	125	105
Produits nets sur opérations financières	**1 836**	**1 854**

NOTE 30 – SOLDE DES OPERATIONS SUR TITRES DE PLACEMENT ET DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE

	31/12/00	31/12/99 retraité
	(en millions d'euros)	
Dotations aux provisions	(157)	(46)
Reprises de provisions	90	97
Dotation ou reprise nette aux provisions	**(67)**	**51**
Titres de placement		
Plus-values de cession réalisées	908	628
Moins-values de cession réalisées	(103)	(359)
Solde des plus et moins-values de cession	**805**	**269**
Titres de l'activité de portefeuille		
Plus-values de cession réalisées	**569**	
Moins-values de cession réalisées	(44)	
Solde des plus et moins-values de cession	**525**	
Total	**1 263**	**320**

Solde des opérations sur titres de placement

	31/12/99	31/12/98
	(en millions d'euros)	
Dotations aux provisions	(35)	(110)
Reprises de provisions	76	16
Dotation ou reprise nette aux provisions	**41**	**(94)**
Plus-values de cession réalisées	546	620
Moins-values de cession réalisées	(325)	(73)
Solde des plus et moins-values de cession	**221**	**547**
Solde des opérations sur titres de placement	**262**	**453**

NOTE 31 – CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

NOTE 31.1 – FRAIS DE PERSONNEL

	31/12/00	31/12/99 retraité	31/12/99	31/12/98
		(en millions d'euros)		
Salaires et traitements	(1 473)	(1 235)	(1 137)	(946)
Charges sociales	(465)	(406)	(427)	(349)
Intéressement	(46)	(49)	(42)	(8)
Participation	(59)	(25)	(25)	(9)
Impôts et taxes sur rémunérations	(81)	(67)		
Frais de personnel	**(2 124)**	**(1 782)**	**(1 631)**	**(1 312)**

Au titre de l'exercice 2000, la rémunération des membres des organes d'administration et de direction de la CNCA et de Crédit Agricole Indosuez s'élève à 11 millions d'euros.

Au titre de l'exercice 1999, la rémunération des membres des organes d'administration et de direction de la CNCA et de Crédit Agricole Indosuez s'élève à 9 millions d'euros.

Au titre de l'exercice 1998, la rémunération des membres des organes d'administration et de direction de la CNCA et de Crédit Agricole Indosuez s'élève à 9 millions d'euros.

NOTE 31.2 – EFFECTIF MOYEN

Catégorie de personnel	31/12/00	31/12/99 retraité	31/12/99	31/12/98
Cadres	8 301	7 787	6 921	6 109
Agents de maîtrise	6 502	5 750	5 226	4 107
Employés	4 314	4 793	4 793	4 205
Total	**19 117**	**18 330**	**16 940**	**14 421**
dont : France	11 608	11 266		
Etranger	7 509	7 064		

NOTE 31.3 – AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS

	31/12/00	31/12/99 retraité
	(en millions d'euros)	
Impôts et taxes	(156)	(143)
Services extérieurs	(1 324)	(1 016)
Autres frais administratifs	(55)	(32)
Total	**(1 535)**	**(1 191)**

NOTE 32 – COUT DU RISQUE

	31/12/00	31/12/99 retraité	31/12/99	31/12/98
	(en millions d'euros)			
Dotations aux provisions	**(1 510)**	**(1 530)**	**(1 527)**	**(2 120)**
Provisions sur créances douteuses	(688)	(1 066)	(1 064)	(691)
Autres provisions	(822)	(464)	(463)	(1 429)
Reprises de provisions	**1 341**	**997**	**993**	**1 662**
Reprises de provisions sur créances douteuses	819	468	465	720
Autres reprises de provisions	522	529	528	942
Variation des provisions	**(169)**	**(533)**	**(534)**	**(458)**
Créances irrécouvrables non provisionnées	(99)	(18)	(18)	(38)
Créances irrécouvrables provisionnées	(643)	(295)	(293)	(348)
Récupérations sur créances amorties	130	39	39	57
Coût du risque	**(781)**	**(807)**	**(806)**	**(787)**

NOTE 33 – RESULTAT NET SUR ACTIFS IMMOBILISES

	31/12/00	31/12/99 retraité
	(en millions d'euros)	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
Dotations aux provisions		
Sur titres d'investissement	(5)	
Sur participations et autres titres détenus à long terme	(49)	(172)
Reprises de provisions		
Sur titres d'investissement	1	2
Sur participations et autres titres détenus à long terme	263	150
Dotation ou reprise nette aux provisions	210	(20)
Sur titres d'investissement	(4)	2
Sur participations et autres titres détenus à long terme	214	(22)
Plus-values de cession réalisées		
Sur titres d'investissement	9	12
Sur participations et autres titres détenus à long terme	117	391
Moins-values de cession réalisées		
Sur titres d'investissement	(2)	(15)
Sur participations et autres titres détenus à long terme	(27)	(181)
Solde des plus et moins-values de cession réalisées	**97**	**207**
Sur titres d'investissement	7	(3)
Sur participations et autres titres détenus à long terme	90	210
Solde (en perte) ou en bénéfice	**307**	**187**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES		
Plus-values de cession	14	24
Moins-values de cession	(8)	(1)
Solde (en perte) ou en bénéfice	**6**	**23**
Résultat net sur immobilisations	**313**	210

Résultat net sur immobilisations financières, corporelles et incorporelles

	Titres d'investissement	31/12/99 Participations et TAP	Total	Titres d'investissement	31/12/98 Participations et TAP	Total
			(en millions d'euros)			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Provisions						
Dotations aux provisions		(170)	**(170)**		(72)	**(72)**
Reprises de provisions		145	**145**		212	**212**
Dotation ou reprise nette aux provisions		**(25)**	**(25)**		**140**	**140**
Plus-values de cession réalisées	12	387	**399**	10	502	**512**
Moins-values de cession réalisées	(15)	(168)	**(183)**	(53)	(301)	**(354)**
Solde des plus et moins-values de cession	**(3)**	**219**	**216**	**(43)**	**201**	**158**
Solde (en perte) ou en bénéfice	**(3)**	**194**	**191**	**(43)**	**341**	**298**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES						
Dotation ou reprise nette aux provisions						
Plus-values de cession			**25**			**29**
Moins-values de cession			**(1)**			**(9)**
Solde (en perte) ou en bénéfice			**24**			**20**
Résultat net sur immobilisations			**215**			**318**

NOTE 34 – IMPOT SUR LES BENEFICES

	31/12/00	31/12/99 retraité	31/12/99	31/12/98
		(en millions d'euros)		
Impôt courant de l'exercice :	(396)	(421)		
* Sur le résultat ordinaire			(413)	(513)
* Sur le résultat exceptionnel			2	
Total de l'impôt courant	**(396)**	**(421)**	**(411)**	**(513)**
(Charge) ou produit d'impôt différé de l'exercice	334	(256)	(138)	63
Total	**(62)**	**(677)**	**(549)**	**(450)**

NOTE 35 – QUOTE-PART DANS LE RESULTAT DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

	31/12/00	31/12/99 retraité	31/12/99	31/12/98
		(en millions d'euros)		
Sociétés non financières	(16)	2	94	170
Sociétés financières	172	364	342	211
Total	**156**	**366**	**436**	**381**

NOTE 36 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/00 (en millions d'euros)
Pré-retraite et congés de fin de carrière	(4)
Euro	(7)
Systèmes d'informations et restructuration	(45)
Litiges	(107)
Cotisations au Fonds de garantie – dépôts et titres	(10)
Amende de place au titre de la direction de la concurrence	(69)
Divers	21
Total	**(221)**

NOTE 37 – INFORMATIONS RELATIVES AUX RESULTATS DES ACTIVITES BANCAIRES

NOTE 37.1 – PRODUIT NET BANCAIRE PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET ZONE GEOGRAPHIQUE[1]

	31/12/00					31/12/99 retraité
	Banque de proximité France	Banque des grandes clientèles	Gestion d'actifs et banque privée	Banque de détail à l'étranger, gestion pour compte propre et divers	Ensemble des métiers	Ensemble des métiers
	(en millions d'euros)					
France (y compris DOM, TOM)	1 280	1 395	968	128	3 771	3 478
Autres pays de l'Espace Economique Européen (E.E.E)		580	318	36	934	683
Autres pays d'Europe				264	264	219
Amérique du Nord		299	8	13	320	321
Amériques Centrale et du Sud				166	166	127
Afrique et Moyen-Orient		268	2	(40)	230	201
Asie et Océanie (hors Japon)		295	6	9	310	307
Japon		30	3	(8)	25	22
Non ventilés et organismes internationaux				129	129	49
Produit net bancaire	**1 280**	**2 867**	**1 305**	**697**	**6 149**	**5 407**

(1) La décomposition du produit net bancaire par secteur d'activité et zone géographique est pour partie issue d'informations de gestion.

NOTE 37.2 – RESULTAT COURANT AVANT IMPOT PAR SECTEUR D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2000[1]

	Banque de proximité France	Banque des grandes clientèles	Gestion d'actifs et banque privée	Banque de détail à l'étranger, gestion pour compte propre et divers	Ensemble des métiers
			(en millions d'euros)		
Produit net bancaire	**1 280**	**2 867**	**1 305**	**697**	**6 149**
Charges de fonctionnement	(685)	(1 874)	(695)	(650)	(3 904)
Résultat brut d'exploitation	**595**	**993**	**610**	**47**	**2 245**
Coût du risque	(201)	(252)	(47)	(281)	(781)
Résultat d'exploitation	**394**	**741**	**563**	**(234)**	**1 464**
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	1	49	5	101	156
Résultat net sur actifs immobilisés				313	313
Résultat courant avant impôt	**395**	**790**	**568**	**180**	**1 933**

(1) La décomposition du résultat courant avant impôt par secteur d'activité est pour partie issue d'informations de gestion.

Résultat courant avant impôt par secteur d'activité au 31 décembre 1999 retraité[1]

	Banque de proximité France	Banque des grandes clientèles	Gestion d'actifs et banque privée	Banque de détail à l'étranger, gestion pour compte propre et divers	Ensemble des métiers
			(en millions d'euros)		
Produit net bancaire	**1 201**	**2 437**	**1 128**	**641**	**5 407**
Charges de fonctionnement	(490)	(1 608)	(610)	(495)	(3 203)
Résultat brut d'exploitation	**711**	**829**	**518**	**146**	**2 204**
Coût du risque	(137)	(382)		(288)	(807)
Résultat d'exploitation	**574**	**447**	**518**	**(142)**	**1 397**
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	6	31	5	324	366
Résultat net sur actifs immobilisés				210	210
Résultat courant avant impôt	**580**	**478**	**523**	**392**	**1 973**

(1) La décomposition du résultat courant avant impôt par secteur d'activité est pour partie issue d'informations de gestion.

NOTE 37.3 – RESULTAT COURANT AVANT IMPOT PAR ZONE GEOGRAPHIQUE[1]

	31/12/00								31/12/99 retraité
	PNB	Charges de fonctionnement	Résultat brut d'exploitation	Coût du risque	Résultat d'exploitation	Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	Résultat net sur actif immobilisé	Résultat courant avant impôt	Résultat courant avant impôt
				(en millions d'euros)					
France (y compris DOM, TOM)	**3 771**	(2 289)	**1 482**	(427)	**1 055**	11	113	**1 179**	**1 611**
Autres pays de l'Espace Economique Européen (E.E.E)	**934**	(531)	**403**	(34)	**369**	130	2	**501**	**507**
Autres pays d'Europe	**264**	(158)	**106**	(2)	**104**	2	6	**112**	**85**
Amérique du Nord	**320**	(297)	**23**	(188)	**(165)**		11	**(154)**	**46**
Amériques Centrale et du Sud	**166**	(187)	**(21)**	9	**(12)**	(18)	172	**142**	**(257)**
Afrique et Moyen-Orient	**230**	(125)	**105**	(106)	**(1)**	52		**51**	**29**
Asie et Océanie (hors Japon)	**310**	(265)	**45**	(4)	**41**	4	3	**48**	**(19)**
Japon	**25**	(33)	**(8)**	1	**(7)**		1	**(6)**	**(1)**
Non ventilés et organismes internationaux	**129**	(19)	**110**	(30)	**80**	(25)	5	**60**	**(28)**
Résultat courant avant impôt	**6 149**	**(3 904)**	**2 245**	**(781)**	**1 464**	**156**	**313**	**1 933**	**1 973**

(1) La décomposition du résultat courant avant impôt par zone géographique est pour partie issue d'informations de gestion.

NOTE 38 – NOTES SPECIFIQUES A L'ACTIVITE D'ASSURANCE

Les méthodes et règles d'évaluation des postes spécifiques à l'activité d'assurance sont celles prévues par le Code des assurances, conformément à la réglementation française.

NOTE 38.1 – VENTILATION DES PLACEMENTS DES ENTREPRISES D'ASSURANCE

	31/12/00			31/12/99 retraité		
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
	(en millions d'euros)					
1. Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	1 610	1 600	1 615	1 136	1 134	1 099
2. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	2 307	2 306	3 752	1 997	1 980	3 613
3. Parts d'OPCVM autres que celles visées en 4	3 182	3 182	4 353	2 414	2 414	4 020
4. Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	6 370	6 370	7 261	6 308	6 308	6 931
5. Obligations et autres titres à revenu fixe	53 118	52 550	55 031	45 222	46 176	46 673
6. Prêts hypothécaires						
7. Autres prêts et effets assimilés	125	125	125	120	120	120
8. Dépôts auprès des entreprises cédantes						
9. Dépôts autres que ceux visés au 8, cautionnements en espèces et autres placements	348	347	348	2 745	2 743	2 483
10. Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	6 882	6 882	6 882	4 065	4 065	4 065
Total	**73 942**	**73 362**	**79 367**	**64 007**	**64 940**	**69 004**
Opérations réciproques		**(1 691)**			**(1 893)**	
Total		**71 671**			**63 047**	

NOTE 38.2 – VENTILATION DES AUTRES ACTIFS D'ASSURANCE

	31/12/00			31/12/99 retraité		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
	(en millions d'euros)					
Créances nées d'opérations d'assurance directe	210	4	214	155		155
Créances nées d'opérations de réassurance		98	98	2	73	75
Frais d'acquisition reportés						
Evaluations techniques de réassurance				(64)		(64)
Différence de conversion-actif	2		2	5		5
Autres actifs						
Total	**212**	**102**	**314**	**98**	**73**	**171**
Opérations réciproques						
Total			**314**			**171**

NOTE 38.3 – VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE

	31/12/00			31/12/99 retraité		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
			(en millions d'euros)			
Provisions pour primes non acquises		1	1			
Provisions d'assurance vie	61 146		61 146	55 878		55 878
Provisions pour sinistres	766	14	780	621	11	632
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes	1 243	44	1 287	1 067	31	1 098
Provisions pour égalisation	20	5	25	13	3	16
Autres provisions techniques	1	250	251		195	195
Total des provisions techniques brutes (hors contrats en unités de compte)	**63 176**	**314**	**63 490**	**57 579**	**240**	**57 819**
Provisions techniques des contrats en unités de compte	6 896		6 896	4 092		4 092
Total des provisions techniques d'assurance brutes	**70 072**	**314**	**70 386**	**61 671**	**240**	**61 911**
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	(55)		(55)	(50)		(50)
Total des provisions techniques nettes	**70 017**	**314**	**70 331**	**61 621**	**240**	**61 861**

NOTE 38.4 – VENTILATION DES AUTRES PASSIFS D'ASSURANCE

	31/12/00			31/12/99 retraité		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
			(en millions d'euros)			
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques			0			0
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	161	7	168	73	67	140
Dettes nées d'opérations de réassurance	1	116	117		87	87
Evaluations techniques de réassurance						
Report de commissions reçues des réassureurs						
Différence de conversion-passif						
Total	**162**	**123**	**285**	**73**	**154**	**227**
Opérations réciproques			**0**	**0**	**0**	**0**
Total			**285**	**73**	**154**	**227**

NOTE 38.5 – VENTILATION DE LA MARGE BRUTE DES ACTIVITES D'ASSURANCE

	31/12/00			31/12/99 retraité		
	Vie	**Non-vie**	**Total**	**Vie**	**Non-vie**	**Total**
			(en millions d'euros)			
Primes	9 957	163	10 120	7 222	128	7 350
Part réassurée des primes	(1)		(1)	(6)		(6)
Primes nettes	**9 956**	**163**	**10 119**	**7 216**	**128**	**7 344**
Produits des placements	4 132	19	4 151	4 010	16	4 026
Ajustement ACAV (plus values)	(43)		(43)	614		614
Autres produits techniques						
Total des produits techniques et financiers des produits d'assurance	**14 045**	**182**	**14 227**	**11 840**	**144**	**11 984**
Sinistres	(4 030)	(75)	(4 105)	(3 555)	(57)	(3 612)
Part réassurée des sinistres				5		5
Sinistres nets	**(4 030)**	**(75)**	**(4 105)**	**(3 550)**	**(57)**	**(3 607)**
Charges des provisions d'assurance et autres provisions techniques	(5 134)	(57)	(5 191)	(3 903)	(55)	(3 958)
Part réassurée des charges des provisions d'assurance et autres provisions techniques	5		5			
Charges nettes des provisions techniques	**(5 129)**	**(57)**	**(5 186)**	**(3 903)**	**(55)**	**(3 958)**
Participation aux résultats	(3 149)	(44)	(3 193)	(2 870)	(30)	(2 900)
Charges des placements	(693)	(3)	(696)	(741)	(3)	(744)
Ajustements ACAV (moins values)	(327)		(327)	(5)		(5)
Autres charges techniques						
Total des charges techniques et financières des activités d'assurance	**(13 328)**	**(179)**	**(13 507)**	**(11 069)**	**(145)**	**(11 214)**
Marge brute des activités d'assurance	**717**	**3**	**720**	**771**	**(1)**	**770**
Opérations réciproques			**(79)**			
Marge brute des activités d'assurance			**641**	**771**	**(1)**	**770**

5.3.5 Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés annuels de la CNCA

5.3.5.1 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2000

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Caisse Nationale de Crédit Agricole,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Caisse Nationale de Crédit Agricole établis en francs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2000, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés, établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

— les notes 2.2 et 20 de l'annexe qui exposent le changement de méthode résultant de l'application des nouvelles règles de consolidation définies par le règlement CRC 99-07 du 24 novembre 1999,

— la note 2.1 de l'annexe qui mentionne les changements de présentation des comptes résultant de l'application par anticipation du règlement CRC 2000-04 relatif aux documents de synthèse consolidés des établissements de crédit.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 14 mars 2001

Les Commissaires aux Comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES	CABINET ALAIN LAINE
Jean Autissier Valérie Meeus	Alain Lainé

5.3.5.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 1999

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Caisse Nationale de Crédit Agricole,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Caisse Nationale de Crédit Agricole établis en francs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1999, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés, établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 22 mars 2000

Les Commissaires aux Comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES
Jean Autissier Valérie Meeus

Alain LAINE

5.3.5.3 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 1998

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Caisse Nationale de Crédit Agricole,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Caisse Nationale de Crédit Agricole établis en francs, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 1998, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 24 mars 1999

Les Commissaires aux Comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES Jean Autissier	Alain LAINE

5.4 COMPTES INTERIMAIRES CONSOLIDES

Les comptes intérimaires consolidés de la CNCA couvrant la période du 30 juin 2000 au 30 juin 2001 ont été établis en francs français et audités par les commissaires aux comptes. Les textes de leurs rapports d'audit sur ces comptes intérimaires figurent au paragraphe 5.4.5 ci-dessous. Pour les besoins du présent Document :

— ces comptes ont été convertis en euros sur la base du taux officiel en vigueur depuis le 1er janvier 1999 de 6,55957 francs pour un euro ;

— ces comptes ont été compilés afin de fournir une comparaison en lecture directe sur trois exercices ;

Le retraitement des comptes consolidés au 30 juin 2000 a été effectué de la manière suivante :

— complément d'application des changements de méthode de consolidation prescrites par le règlement 99-07 : mise en intégration globale de la filiale d'immobilier UNIMO ;

— mise en intégration globale de la CPR , car Crédit Agricole Indosuez est l'actionnaire de référence de cette société, actionnariat renforcé en novembre 2000 par l'OPA lancé par CAI sur les titres de CPR ;

— complément d'application des normes de présentation des états financiers consolidés prescrites par le règlement CRC 2000-04 (imputation en PNB des flux de provisions pour intérêts sur créances douteuses ou litigieuses).

5.4.1 Bilans consolidés de la CNCA et de ses filiales aux 30 juin 2001, 31 décembre 2000 et 30 juin 2000

	Notes	30/06/2001	31/12/2000	30/06/2000 retraité	30/06/2000
			(en millions d'euros)		
ACTIF					
Opérations interbancaires et assimilées		**106 133**	**99 511**	**115 827**	**110 572**
Caisse, banques centrales, C.C.P.		3 096	2 987	3 796	3 611
Effets publics et valeurs assimilées	5, 5.1, 5.2 et 5.3	30 546	28 428	35 735	33 636
Créances sur les établissements de crédit	3	72 491	68 096	76 296	73 325
Opérations internes au Crédit Agricole	**3**	**144 073**	**146 973**	**146 546**	**146 546**
Opérations avec la clientèle	4, 4.1, 4.2 et **4.3**	**67 020**	**63 208**	**58 933**	**57 901**
Opérations de crédit-bail et assimilées	4, 4.1, 4.2, **4.3 et 4.4**	**6 349**	**5 929**	**5 422**	**5 422**
Opérations sur titres		**59 971**	**54 259**	**46 208**	**43 742**
Obligations et autres titres à revenu fixe	5, 5.1, 5.2 & 5.3	35 588	29 327	26 242	25 034
Actions et autres titres à revenu variable	5, 5.1 , 5.2 & 5.3	24 383	24 932	19 966	18 708
Placements des entreprises d'assurance	**38.1**	**75 954**	**71 671**	**69 528**	**69 528**
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	**38.3**	**63**	**55**	**50**	**50**
Valeurs immobilisées		**9 907**	**8 983**	**9 607**	**9 660**
Participations, parts dans des entreprises liées et autres titres détenus à long terme	6, 6.1 et 9	4 299	4 059	5 091	5 042
Participations et parts dans des entreprises liées mises en équivalence	7	3 729	3 250	2 914	3 127
Immobilisations corporelles et incorporelles	8 et 9	1 879	1 674	1 602	1 491
Ecarts d'acquisition	**12**	**1 327**	**1 305**	**1 094**	**1 072**
Comptes de régularisation et actifs divers		**26 415**	**28 599**	**35 647**	**34 253**
Autres actifs	10	15 686	18 083	23 393	22 585
Autres actifs d'assurance	38.2	191	314	156	156
Comptes de régularisation	10	10 538	10 202	12 098	11 512
Total actif		**497 212**	**480 493**	**488 862**	**478 746**

	Notes	30/06/2001	31/12/2000	30/06/2000 retraité	30/06/2000
		(en millions d'euros)			
PASSIF					
Opérations interbancaires et assimilées		**78 962**	**73 228**	**76 916**	**73 975**
Banques centrales, C.C.P.		35	13	356	356
Dettes envers les établissements de crédit	13	78 927	73 215	76 560	73 619
Opérations internes au Crédit Agricole	**13**	**22 337**	**27 050**	**25 549**	**25 549**
Comptes créditeurs de la clientèle		**201 662**	**191 536**	**202 973**	**200 999**
Comptes d'épargne à régime spécial	14, 14.1 et 14.2	135 917	136 886	137 179	137 179
Autres dettes	14, 14.1 et 14.2	65 745	54 650	65 794	63 820
Dettes représentées par un titre	**15 et 15.1**	**58 988**	**55 642**	**49 242**	**46 850**
Provisions techniques des entreprises d'assurance	**38.3**	**74 411**	**70 386**	**66 934**	**66 934**
Comptes de régularisation et passifs divers		**33 265**	**36 100**	**41 963**	**39 751**
Autres passifs	16	21 487	24 191	28 404	26 825
Autres passifs d'assurance	38.4	199	285	151	151
Comptes de régularisation	16	11 579	11 624	13 408	12 775
Provisions et dettes subordonnées		**10 751**	**9 023**	**8 244**	**8 007**
Provisions pour risques et charges	17	3 860	2 824	2 795	2 678
Dettes subordonnées	19	6 891	6 199	5 449	5 329
Fonds pour risques bancaires généraux	**18**	**1 528**	**2 583**	**2 550**	**2 550**
Intérêts minoritaires	**20**	**3 186**	**3 200**	**3 201**	**2 842**
Dans les réserves		3 076	2 866	3 066	2 733
Dans le résultat		110	334	135	109
Capitaux propres part du groupe (hors FRBG)	**20**	**12 122**	**11 745**	**11 290**	**11 289**
Capital souscrit		2 318	2 241	2 241	2 241
Primes d'émission		4 627	4 296	4 295	4 295
Subventions d'investissement		101	84	96	96
Réserves consolidées, écart de réévaluation, écart de conversion, différences sur mises en équivalence		4 495	4 152	4 133	4 132
Résultat de l'exercice		581	972	525	525
Total passif		**497 212**	**480 493**	**488 862**	**478 746**

5.4.2 Hors bilans consolidés de la CNCA et de ses filiales aux 30 juin 2001, 31 décembre 2000 et 30 juin 2000

	30/06/2001	31/12/2000	30/06/2000 retraité	30/06.2000
		(en millions d'euros)		
ENGAGEMENTS DONNES	**86 965**	**75 106**	**74 881**	**74 754**
Engagements de financement	**43 403**	**38 592**	**38 733**	**39 103**
Engagements en faveur d'établissements de crédit	2 773	2 338	1 677	2 086
Engagements en faveur du Crédit Agricole	1 280	1 740	3 002	3 002
Engagements en faveur de la clientèle	39 350	34 514	34 054	34 015
Engagements de garantie	**32 293**	**31 317**	**27 902**	**27 891**
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	11 286	10 402	9 373	9 352
Engagements en faveur du Crédit Agricole	2 589	2 702	2 389	2 389
Engagements d'ordre de la clientèle	18 418	18 213	16 140	16 150
Engagements donnés par les entreprises d'assurance	**633**	**1 021**	**1 019**	**1 019**
Engagements sur titres	**10 636**	**4 176**	**7 227**	**6 741**
Titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise		7	5	1
Autres engagements donnés	10 636	4 169	7 222	6 740
ENGAGEMENTS RECUS	**38 805**	**35 536**	**41 731**	**41 366**
Engagements de financement	**2 519**	**4 435**	**5 568**	**5 542**
Engagements reçus d'établissements de crédit	944	1 789	3 323	3 297
Engagements reçus du Crédit Agricole	1 543	2 646	2 245	2 245
Engagements reçus de la clientèle	32			
Engagements de garantie	**19 261**	**16 264**	**14 750**	**14 749**
Engagements reçus d'établissements de crédit	3 260	2 627	2 926	2 925
Engagements reçus du Crédit Agricole	9	8	18	18
Engagements reçus de la clientèle	15 992	13 629	11 806	11 806
Engagements reçus par les entreprises d'assurance	**9 360**	**9 311**	**13 630**	**13 630**
Engagements sur titres	**7 665**	**5 526**	**7 783**	**7 445**
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise		7		
Autres engagements reçus	7 665	5 519	7 783	7 445

Hors-bilan : autres informations

– Opérations de change et emprunts en devises : note 23

– Opérations sur instruments financiers à terme : note 24

5.4.3 Comptes de résultat consolidés de la CNCA et de ses filiales aux 30 juin 2001, 31 décembre 2000 et 30 juin 2000

	Notes	30/06/2001	31/12/2000	30/06/2000 retraité	30/06/2000
			(en millions d'euros)		
Intérêts et produits assimilés[1]	**25 & 26**	**12 241**	**22 357**	**11 025**	**10 840**
Intérêts et charges assimilées	**25 & 26**	**(11 785)**	**(21 439)**	**(10 063)**	**(9 758)**
Revenus des titres à revenu variable	**26**	**188**	**212**	**130**	**125**
Commissions nettes	**27 & 28**	**239**	**461**	**187**	**127**
Produits nets sur opérations financières	**29 & 30**				
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	29	1 308	2 154	1 038	953
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	30	511	1 263	329	303
Autres produits nets d'exploitation bancaire		78	394	143	141
Marge brute des activités d'assurance	38.5	453	641	399	399
Produits nets des autres activités		1	2	1	
Produit net bancaire		**3 234**	**6 045**	**3 189**	**3 130**
Charges générales d'exploitation	**31**	**(1 967)**	**(3 659)**	**(1 747)**	**(1 653)**
Frais de personnel	31, 31.1 & 31.2	(1 112)	(2 124)	(999)	(950)
Autres frais administratifs	31.3	(855)	(1 535)	(748)	(703)
Dotations aux amortissements		**(135)**	**(245)**	**(124)**	**(118)**
Résultat brut d'exploitation		**1 132**	**2 141**	**1 318**	**1 359**
Coût du risque[1]	32	(160)	(677)	(235)	(291)
Résultat d'exploitation		**972**	**1 464**	**1 083**	**1 068**
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	35	244	156	120	134
Résultat net sur actifs immobilisés	33	38	313	89	89
Résultat courant avant impôt		**1 254**	**1 933**	**1 292**	**1 291**
Résultat net exceptionnel	36	(16)	(221)	(115)	(147)
Impôt sur les bénéfices	34	(580)	(62)	(314)	(309)
Amortissement des écarts d'acquisition		(117)	(201)	(91)	(89)
Dotations nettes aux fonds pour risques bancaires généraux		150	(143)	(112)	(112)
Résultat net		**691**	**1 306**	**660**	**634**
Intérêts minoritaires		110	334	135	109
Résultat net part du groupe		**581**	**972**	**525**	**525**
Résultat net part du groupe par action (en euros)		**7,52**	**13,02**		**7,02**

N.B. : Les sociétés d'assurance du Crédit Agricole détiennent dans leurs portefeuilles de placement des titres émis par d'autres sociétés du Groupe CNCA; ces titres et leurs revenus sont éliminés des états financiers consolidés. Pour donner une vision économique réaliste de l'activité d'assurance dans le compte de résultat consolidé, les revenus (45 M euros) de ces titres ont été ensuite réintégrés dans la marge brute d'assurance, en contrepartie des produits d'intérêts

(1) Avant reclassement des provisions, pertes sur créances irrécupérables et récupérations sur créances amorties relatives aux intérêts sur créances douteuses, les rubriques coût du risque et intérêts et produits assimilés s'établissent ainsi :

	30/06/2001	31/12/2000	30/06/2000 retraité
Intérêts et produits assimilés	12 351	22 461	11 081
Coût du risque	(270)	(781)	(291)

5.4.4 Annexe aux comptes consolidés de la CNCA et de ses filiales aux 30 juin 2001, 31 décembre 2000 et 30 juin 2000

NOTE 1 – CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER

Cf. supra § 5.3.4, Note 1.

NOTE 2 – PRINCIPES, METHODES COMPTABLES ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Cf. supra § 5.3.4, Notes 2.1 à 2.2.7.4.

NOTE 2.3 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

2.3.1 – Evolution du périmètre de consolidation au 30 juin 2001

Au 30 juin 2001, le périmètre de consolidation comprend 178 filiales (contre 179 filiales au 31 décembre 2000).

Les principales modifications qu'il enregistre sur l'exercice sont les suivantes :

– **Filiales nouvellement consolidées au cours du premier semestre 2001 :**
Soferbail
Unibiens
Alsolia

– **Filiales sorties du périmètre au cours du premier semestre 2001 :**
Ucabail Italia
Varmat

Deux filiales disparaissent du périmètre de consolidation du fait de leur absorption par une autre entité du Groupe CNCA :

Haussmann Patrimoine a été absorbée par B.G.P.Indosuez
Banque CAI Suisse a été absorbée par CAI Suisse.

Par ailleurs, certaines sociétés ont vu leur dénomination changer durant le premier semestre 2001 :

Indocam devient Crédit Agricole Asset Management
GIE Indocam Investissements Techniques Services (IITS) devient Segespar Informatique Technique Services (SITS)
Fidagest SGR Spa devient C.A Asset Management Italia
Indocam Singapore LTD devient C.A Asset Management Singapore LTD
Indocam Hong Kong LTD devient C.A.Asset Management Hong Kong LTD
Indocam Japan LTD devient C.A.Asset Management Japon LTD
Indocam International Investissements Services (IIIS) devient C.A Asset Management U.S. Advisory Services
Intesa devient IntesaBci

2.3.2 Evolution du périmètre de consolidation au 30 juin 2000

Le périmètre comprend 181 filiales au 30 juin 2000 contre 185 filiales au 31 décembre 1999. Les principales modifications qu'il enregistre sur l'exercice sont les suivantes :

– **sociétés nouvellement consolidées au cours du premier semestre 2000 :**

– Credigen 2
– Finconsum Esc SA
– Sacam Consommation 3
– CAI Securities Inc.
– Progica

– **sociétés sortant du périmètre au cours du premier semestre 2000 :**

– BFC Océan Indien
– Icare SA
– La Hénin Vie
– Eurocontinental Ventures
– Holding Eurocard
– Sofipar
– Locamur Sofigros
– Valmer
– Multi SA

– changements de méthode de consolidation au cours du premier semestre 2000

Les filiales suivantes sont désormais consolidées par intégration globale :

- CA do Brasil
- Sacam Consommation 1
- Sacam Consommation 2
- Predica
- Sofinco et 23 autres sociétés appartenant au sous-groupe Sofinco

La liste des filiales consolidées, les pourcentages de contrôle et d'intérêt du Groupe CNCA dans ces filiales et les variations du périmètre sont résumées dans les tableaux ci-après.

2.3.3 Tableau

Périmètre de consolidation Groupe CNCA	(a)	Implantation	Méthode 30.06.01	% de contrôle 30.06.2001	31.12.2000	30.06.2000	31.12.1999	% d'intérêt 30.06.2001	31.12.2000	30.06.2000	31.12.1999
Établissements bancaires et financiers											
Agos Itafinco (ex-Agos)		Italie	Globale	70,0	70,0	70,0	70,0	54,2	54,2	54,3	47,9
Al Bank Al Saudi Al Fransi – BSF		Arabie Saoudite	Équivalence	31,1	31,1	31,1	31,1	31,1	31,1	31,1	31,1
Alsolia	E	France	Équivalence	34,0				17,0			
Altra Banque (ex-UI Banque)		France	Équivalence	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0
Banco Acac		Uruguay	Équivalence	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0
Banco Bisel	(1)	Argentine	Globale	69,9	69,9	69,8	61,6	69,9	69,9	69,8	61,6
Banque CAI Suisse	S(e)	Suisse	Équivalence		100,0				100,0		
Banque Française de l'Orient		France	Globale	100,0	100,0	40,0	40,0	99,3	99,3	46,6	46,6
Banque Libano-Française SAL		Liban	Globale	51,0	51,0	51,0	50,9	51,0	50,9	50,9	50,9
Beneficial Bank		Allemagne	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	49,9	49,9	49,9	35,0
BES (Banco Espírito Santo)	(b)	Portugal	Équivalence	9,2	9,2	9,6	6,1	22,3	22,3	23,2	19,1
BFC Antilles Guyane		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,6	99,6	99,6	99,6
BCF Océan Indien	S(c)	France	Équivalence				22,5				22,5
BFT (Banque de Financement et de Trésorerie)		France	Globale	67,7	67,7	68,1	68,3	67,7	67,7	68,1	68,3
BFT Gestion		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	67,7	67,7	68,1	68,3
BGP Indosuez		France	Globale	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9
C.A Asset Management Hong-Kong Ltd (ex-Indocam Hong-Kong Ltd)		Chine	Globale	100,0	100,0			62,5	62,5		
C.A Asset Management Italia (ex-Fidagest SGR Spa)		Italie	Globale	100,0	100,0			81,2	92,5		
C.A Asset Management Japan Ltd (ex-Indocam Japan Ltd)		Japon	Globale	100,0	75,0			62,5	46,9		
C.A Asset Management Singapore Ltd (ex-Indocam Singapore Ltd)		Singapour	Globale	100,0	100,0			62,5	62,5		
C.A Asset Management U.S. Advisory services (ex IIIS)		France	Globale	100,0	99,9			62,5	62,5		
CA do Brasil		Brésil	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CAI Australia Ltd		Australie	Globale	100,0	100,0			100,0	100,0		
CAI Merchant Bank Singapore		Singapour	Globale	100,0	100,0			100,0	100,0		
CAI Turk Bank AS		Turquie	Globale	99,9	99,9			99,9	99,9		
CAL FP (Holding)		Royaume-Uni	Globale	50,0	50,0	50,0	50,0	75,0	75,0	75,0	75,0
CAL FP Bank		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	75,0	75,0	75,0	75,0
CAL FP US		États-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	75,0	75,0	75,0	75,0
Castofi		France	Proportionnelle	49,0	49,0	49,0	49,0	24,5	24,5	24,5	17,2
CE Bail		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CLD de Basse Terre (Guadeloupe)		France	Globale	97,7	97,7	97,7	97,7	97,7	97,7	97,7	97,7
CLD de Grande Terre (Guadeloupe)		France	Globale	97,9	97,9	97,9	97,9	97,9	97,9	97,9	97,9
CLD de la Corse		France	Globale	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7
CLD de la Martinique		France	Globale	86,1	85,6	85,5	85,3	86,1	85,6	85,5	85,3
CLD de l'Yonne		France	Globale	93,4	97,8	97,8	97,8	93,4	97,8	97,8	97,8
CNCA Securities		Jersey	Globale	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9
Cogenec		Monaco	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Copagefi (Cie Parisienne de Gestion Financière)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,5	99,5	99,4	99,4
Cotentin Portefeuille		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	90,0	90,0	90,0	90,0
CPR (Cie Parisienne de Réescompte)		France	Globale	89,9	88,5	29,7	29,7	89,9	88,5	29,7	29,7
Credibom		Portugal	Équivalence	40,0	40,0	40,0	40,0	20,0	20,0	20,0	14,0
Credigen		Hongrie	Globale	100,0	100,0	92,9	80,0	49,9	49,9	46,4	28,0
Credigen2	E	Hongrie	Globale			84,9			42,5		
Credigen Bank		Hongrie	Globale	100,0	100,0			49,9	49,9		
Crédit Agricole Asset Management (ex-Indocam)		France	Globale	100,0	100,0			62,5	62,5		
Crédit Agricole Épargne Salariale		France	Globale	99,9	99,9	99,9	99,9	62,4	62,4	62,4	62,4
Crédit Agricole Financement		Suisse	Équivalence	20,0	20,0			20,0	20,0		
Crédit Agricole Indosuez		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Indosuez (Suisse) SA		Suisse	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Indosuez Luxembourg		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Indosuez Mer Rouge		Djibouti	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Foncier de Monaco		Monaco	Globale	77,1	77,1	77,1	77,9	75,9	75,9	75,9	76,7
Crédit Foncier de Monaco France		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	87,2	87,2	87,2	87,6
Crédit Français International CFI		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	67,7	67,7	68,1	68,3
Dynabourse Arbitrage		France	Globale			100,0	100,0			59,9	60,0
E.P.E.M.		États-Unis	Globale	100,0	58,0			62,5	36,3		
Ergifrance		France	Globale			100,0	100,0			100,0	100,0
Financière Lapérouse		France	Globale	77,2	77,2	77,2	77,2	77,2	77,2	77,2	77,2
Finanziaria Indosuez SpA		Italie	Globale			100,0	100,0			100,0	100,0
Finanziaria Indosuez International LTD		Gibraltar	Globale	100,0	100,0			100,0	100,0		
Finconsum	E	Espagne	Équivalence	45,0	45,0	45,0		22,5	22,5	22,5	
Foncaris		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Fransabank France		France	Équivalence	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0
Gestion Privée Indosuez (GPI)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,9	99,9	99,9	99,9
GFER (Groupement de Financement des Entreprises Régionales)		France	Globale	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9

Périmètre de consolidation Groupe CNCA	(a)	Implantation	Méthode 30.06.01	% de contrôle 30.06.2001	% de contrôle 31.12.2000	% de contrôle 30.06.2000	% de contrôle 31.12.1999	% d'intérêt 30.06.2001	% d'intérêt 31.12.2000	% d'intérêt 30.06.2000	% d'intérêt 31.12.1999
GPF (Groupement des Provinces de France)		France	Globale	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0
Icare SA	S(c)	France	Équivalence				40,4				15,5
IIF BV (Indosuez International Finance BV)		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
IIIS (Indocam International Investment Services)		France	Globale			99,9	99,9			62,5	62,5
Indocam		France	Globale			100,0	100,0			62,5	62,5
Indocam Hong Kong Ltd		Chine	Globale			100,0	100,0			62,5	62,5
Indocam Japan Ltd		Japon	Globale			75,0	75,0			46,9	46,9
Indocam Securities Bermuda		Bermudes	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	62,5	62,5	62,5	62,5
Indocam Singapore Ltd		Singapour	Globale			100,0	100,0			62,5	62,5
Indosuez Australia Ltd		Australie	Globale			100,0	100,0			100,0	100,0
Indosuez Euroturk Merchant Bank AS		Turquie	Globale			99,9	99,9			99,9	99,9
Indosuez Indonesia Bank		Indonésie	Globale	99,0	91,2	70,0	70,0	99,0	91,2	70,0	70,0
Indosuez Management Lux II		Luxembourg	Globale			100,0	100,0			100,0	100,0
Intesa (groupe)		Italie	Équivalence			12,5	15,0			14,3	12,9
IntesaBci		Italie	Équivalence	16,1	16,1			14,1	14,0		
Menafinance		France	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0	25,0	25,0	25,0	17,5
Népal Indosuez Bank		Népal	Globale	50,1	50,0	50,0	50,0	50,1	50,0	50,0	50,0
Premium		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0			62,5	62,5		
Radian		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	50,0	50,0	50,0	50,0
Ribank		Pays-Bas	Globale	100,0	60,0	60,0	60,0	49,9	30,0	30,0	21,0
Sacam Consommation 1		France	Globale	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0
Sacam Consommation 2		France	Globale	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0
Sacam Consommation 3	E	France	Globale	50,0	50,0	50,0		50,0	50,0	50,0	
Sedef		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	49,9	49,9	49,9	35,0
Segespar		France	Globale	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0
SFCV (Société Française du Chèque de Voyage)		France	Équivalence	21,0	21,0	21,0	21,0	21,0	21,0	21,0	21,0
Sofilaro		France	Proportionnelle			21,8	21,8			21,8	21,8
Sofinco		France	Globale	99,9	99,9	99,9	70,1	49,9	49,9	49,9	35,0
Transfact		France	Globale	100,0	77,3	66,0	66,0	100,0	77,3	66,0	66,0
Unibanque		France	Équivalence			100,0	100,0			100,0	100,0
Wafasalaf		Maroc	Équivalence	33,9	33,9	33,4	33,4	16,9	16,9	16,7	11,7
Sociétés de bourse											
CAI Cheuvreux		France	Globale	65,0	65,0	65,0	65,0	60,0	60,0	60,0	60,0
CAI International UK		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	60,0	60,0	60,0	60,0
CAI Securities Inc.	E	Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	
CAIC Germany GmbH		Allemagne	Globale	97,5	75,0	75,0	100,0	58,5	45,0	45,0	60,0
CAIC Italia Sim SpA		Italie	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	60,0	60,0	60,0	60,0
Carr Futures Chicago Inc.		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Carr Futures Pte		Singapour	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Carr Futures Snc		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Carr Global Advisors Inc.		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Carr Indosuez Asia		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Chevreux Nordic AB.		Suède	Globale	90,7	81,4	85,4	91,2	54,4	48,9	51,3	54,7
Holding Cholet Dupont Gestion SA		France	Globale	33,4	33,4	33,4	33,4	20,0	20,0	20,0	20,0
ICSESA (Indosuez Capital Services Espagne SA)		Espagne	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	60,0	60,0	60,0	60,0
Assurance											
Amacam		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Eda		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	49,9	49,9	49,9	35,0
La Hénin Vie	S(d)	France	Équivalence				19,8				6,9
Pacifica		France	Équivalence	22,0	22,0	22,0	22,0	32,0	32,0	32,0	32,0
Predica		France	Globale	48,7	48,7	48,7	48,7	48,7	48,7	48,7	48,7
Sociétés d'investissement											
Agrinova		France	Globale	62,4	62,4	62,4	62,4	62,4	62,4	62,4	62,4
Bespar		Portugal	Équivalence	31,2	31,2	31,2	30,3	31,2	31,2	31,2	30,3
BFC Holding		France	Globale	99,6	99,6	99,5	99,5	99,3	99,3	99,3	99,3
CAL FP Frankfurt		Allemagne	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	75,0	75,0	75,0	75,0
CAL Maurice		Ile Maurice	Globale	100,0	100,0			75,0	75,0		
Calic		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	75,0	75,0	75,0	75,0
Ceparfim		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Compagnie Française de l'Asie CFA		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Delfinances		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Doumer Euterpe		France	Globale	100,0	100,0			100,0	100,0		
Dynamust		France	Équivalence			32,3	32,3			32,3	32,2
Eurocontinental Ventures	S(d)	Luxembourg	Équivalence				18,2				21,2
Finanziaria Indosuez Sim Spa		Italie	Globale	100,0	100,0			100,0	100,0		
Fininvest		France	Globale	98,3	98,2	98,2	98,2	98,3	98,2	98,2	98,2
Fletirec		France	Équivalence	100,0	100,0			100,0	100,0		
Holding Eurocard	S(d)	France	Équivalence				27,5				27,5
Idia		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Immarex		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indosuez Air Finance SA		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Périmètre de consolidation Groupe CNCA	(a)	Implantation	Méthode 30.06.01	% de contrôle 30.06.2001	31.12.2000	30.06.2000	31.12.1999	% d'intérêt 30.06.2001	31.12.2000	30.06.2000	31.12.1999
Indosuez Holding UK Ltd		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indosuez North America Holding		États-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
IPFO		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ligérienne Mobilière de Placement		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Maderox		France	Équivalence			99,8	99,8			99,8	99,8
Mescas		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Monceau Finance et participation		France	Équivalence			100,0	100,0			100,0	100,0
Sofipar	S(d)	France	Équivalence				52,7				52,7
UI (Union d'Études et d'Investissements)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sociétés de crédit bail et de location											
Auxifip		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Climauto		France	Globale	99,9	99,9	99,9	99,9	74,9	74,9	74,9	67,5
Ergifrance		France	Globale	100,0	100,0			100,0	100,0		
Etica		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Etica Bail		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Filease		Hongrie	Globale	70,0	70,0	70,0	70,0	34,9	34,9	35,0	24,5
Financière Immobilière Indosuez		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Immobanque		France	Globale	65,0	65,0	65,0	65,9	52,2	52,2	52,2	52,6
Leicer		Espagne	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Locamur Sofigros	S(d)	France	Globale				59,8				59,8
Réunibail		France	Globale	52,0	52,0	52,0	52,0	26,0	26,0	26,0	18,2
Réuniroute		France	Globale	97,5	97,5	97,5	97,5	26,0	26,0	26,0	18,3
Sedecar		France	Globale			99,8	99,8			49,9	35,0
Soferbail	E	France	Globale	100,0				100,0			
Sofincar		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	49,9	49,9	49,9	35,0
Sofinco Location		France	Globale			100,0	100,0			49,9	35,0
Sofinroute		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	49,9	49,9	49,9	35,0
Ucabail		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ucabail Immobilier		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ucabail Italia	S(d)	Italie	Globale		100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0
Ucalease		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	75,0	75,0	75,0	67,5
Unicomi		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Unifergie		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Unimat		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Développement touristique et promotion immobilière											
SIS (Société Immobilière de la Seine)		France	Globale	54,6	54,6	54,6	54,6	63,5	63,5	63,5	63,5
Unifica		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Unimo		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Valmer	S(d)	France	Globale				100,0				100,0
Divers											
Bois Sauvage Nederland		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	49,9	49,9	49,9	35,0
CAI Cheuvreux Gestion		France	Globale	82,0	82,0	82,0	82,0	54,4	54,4	54,4	54,4
CAI Preferred Funding		États-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CAL Asia Pte Ltd		Singapour	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	75,0	75,0	75,0	75,0
Cedicam		France	Globale	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0
Credit Agricole Indosuez Merchant Bank		Singapour	Globale			100,0	100,0			100,0	100,0
Fastnet		Luxembourg	Globale	45,0	45,0	45,0	45,0	45,0	45,0	45,0	45,0
Fastnet France SA		France	Équivalence	45,0	45,0	45,0	45,0	28,1	28,1	28,1	28,1
Finasic		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	50,0	50,0	50,0	50,0
Fletirec		France	Equivalence			100,0	100,0			100,0	100,0
Haussmann Patrimoine	S(e)	France	Globale		99,9	99,9	99,9		99,7	99,7	99,7
Icare		États-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
ICF Holdings		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indocam Investissements techniques et Services (IITS)		France	Globale			99,0	99,0			63,4	63,4
Indocam Investment Services (IIS)		États-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	62,5	62,5	62,5	62,5
Indosuez Holding SCA I & II		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indosuez Management Luxembourg		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indosuez Management Luxembourg II		Luxembourg	Globale	100,0	100,0			100,0	100,0		
InterAtlantico SA (IASA)		Brésil	Proportionnelle	50,0	50,0	38,4	38,4	61,1	61,1	44,7	43,6
Multi SA	S(c)	France	Équivalence				39,1				13,7
Percinvest		Iles Vierges	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Procar		France	Équivalence			26,0	26,0			13,0	9,1
Progica	E	France	Globale	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	
Réunifinance		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	49,9	49,9	49,9	35,0
Safec		Suisse	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI de la Grande Verrière		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	49,9	49,9	49,9	35,0
SCI de l'Écoute s'il pleut		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	49,9	49,9	49,9	35,0
SCI du Bois Sauvage		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	49,9	49,9	49,9	35,0
SCI du Petit Bois		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	49,9	49,9	49,9	35,0
SCI du Rond-Point		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	49,9	49,9	49,9	35,0
SCI Max Hymans		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI Pasteur 3		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Périmètre de consolidation Groupe CNCA	(a)	Implantation	Méthode 30.06.01	% de contrôle 30.06.2001	31.12.2000	30.06.2000	31.12.1999	% d'intérêt 30.06.2001	31.12.2000	30.06.2000	31.12.1999
SCI Quentyvel		France	Globale	96,7	96,7	96,7	96,7	96,7	96,7	96,7	96,7
SCI Raspail		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Segespar Informatique Technique Services (SITS) (ex-IITS)		France	Globale	99,0	99,0			63,4	63,4		
SNC Doumer		France	Globale	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9
SNC Théorème		France	Globale			99,9	99,9			99,9	99,9
Société Immobilière Suisse		Suisse	Globale	100,0	100,0			100,0	100,0		
Sofegide		France	Globale			100,0	100,0			49,9	35,0
Sofinco Participations		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	49,9	49,9	49,9	35,0
Sofinrec		France	Globale	99,8	99,8	99,8	99,8	49,8	49,8	49,9	35,0
UI Vavin 1		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Uni-Edition		France	Équivalence	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Unibiens	E	France	Globale	100,0				100,0			
Valris		France	Globale	99,9	99,9	99,8	99,8	49,9	49,9	49,9	35,0
Varmat	S(d)	France	Globale		100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0

(a) Entrées (E) et sorties (S) du périmètre
(b) Entité consolidée en raison du controle effectif exercé par la CNCA via la société Bespar
(c) Société cédée au hors-groupe
(d) Entité déconsolidée en raison de son caractère non significatif
(e) Entité fusionnée avec une autre entité consolidée
(1) Consolidation sous forme de palier

NOTE 3 – CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT – ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE

	30/06/01							31/12/00
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total	Total
				(en millions d'euros)				
Etablissements de crédit								
Comptes et prêts :								
– A vue	18 934				18 934	46	18 980	18 873
– A terme	14 849	9 035	3 723	978	28 585	615	29 200	28 697
Valeurs reçues en pension	44				44	2	46	50
Titres reçus en pension livrée	21 537	911			22 448	54	22 502	18 751
Prêts subordonnés	5	9	462	1 396	1 872	47	1 919	1 877
Total	**55 369**	**9 955**	**4 185**	**2 374**	**71 883**	**764**	**72 647**	**68 248**
Provisions							**(156)**	**(152)**
Valeurs nettes au bilan							**72 491**	**68 096**
Opérations internes au Crédit Agricole								
Comptes ordinaires	5 441				5 441	3	5 444	8 129
Comptes et avances à terme	16 268	27 010	49 397	45 626	138 301	95	138 396	138 593
Prêts subordonnés			282	52	334		334	352
Total	**21 709**	**27 010**	**49 679**	**45 678**	**144 076**	**98**	**144 174**	**147 074**
Provisions							**(101)**	**(101)**
Valeurs nettes au bilan							**144 073**	**146 973**

	30/06/00					31/12/99	31/12/99
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total	retraité	
				(en millions d'euros)			
Etablissements de crédit							
Comptes et prêts :							
– A vue	18 882				18 882	12 278	12 278
– A terme	18 208	6 768	2 228	794	27 998	28 301	28 301
Valeurs reçues en pension	147	1			148	1 323	1 323
Titres reçus en pension livrée	19 630	1 303	47	2 945	23 925	19 734	19 734
Prêts subordonnés	19	8	468	1 284	1 779	1 685	2 054
Total en principal	**56 886**	**8 080**	**2 743**	**5 023**	**72 732**	**63 321**	**63 690**
Créances rattachées					**773**	**824**	**828**
Provisions					**(180)**	**(175)**	**(175)**
Valeurs nettes au bilan					**73 325**	**63 970**	**64 343**
Opérations internes au Crédit Agricole							
Comptes ordinaires	9 226				9 226	9 103	9 103
Comptes et avances à terme	16 841	26 886	48 655	44 662	137 044	134 752	134 752
Prêts subordonnés		7	105	221	333	443	443
Total en principal	**26 067**	**26 893**	**48 760**	**44 883**	**146 603**	**144 298**	**144 298**
Créances rattachées					**71**	**50**	**50**
Provisions					**(128)**	**(128)**	**(128)**
Valeurs nettes au bilan					**146 546**	**144 220**	**144 220**

NOTE 3.1 – CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT – ANALYSE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

	30/06/01	31/12/00
	(en millions d'euros)	
France & Autres pays de l'Espace Economique Européen (E.E.E)	54 961	56 738
Autres pays d'Europe	1 941	1 799
Amérique du Nord	4 184	4 638
Amériques Centrale et du Sud	843	758
Afrique et Moyen-Orient	874	1 413
Asie et Océanie (hors Japon)	2 868	1 338
Japon	6 212	721
Total en principal	**71 883**	**67 405**
Créances rattachées	**764**	**843**
Provisions	**(156)**	**(152)**
Valeurs nettes au bilan	**72 491**	**68 096**

NOTE 4 – OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE ET CREDIT-BAIL – ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE

	30/06/01							31/12/00
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total	Total
				(en millions d'euros)				
Opérations avec la clientèle								
Créances commerciales	913	627	191	1	1 732	17	1 749	1 259
Autres concours à la clientèle	20 514	11 959	17 849	8 261	58 583	1 087	59 670	55 383
Titres reçus en pension livrée	3 752				3 752		3 752	5 172
Comptes ordinaires débiteurs	4 957				4 957	50	5 007	4 275
Total	**30 136**	**12 586**	**18 040**	**8 262**	**69 024**	**1 154**	**70 178**	**66 089**
Provisions							**(3 158)**	**(2 881)**
Valeurs nettes au bilan							**67 020**	**63 208**
Opérations de crédit-bail								
Crédit-bail immobilier	189	229	1 016	1 302	2 736	40	2 776	2 531
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	370	618	2 237	464	3 689	52	3 741	3 552
Total	**559**	**847**	**3 253**	**1 766**	**6 425**	**92**	**6 517**	**6 083**
Provisions							**(168)**	**(154)**
Valeurs nettes au bilan							**6 349**	**5 929**
Total							**73 369**	**69 137**

Opérations avec la clientèle et crédit-bail – Analyse par durée résiduelle

	30/06/00					31/12/99	31/12/99
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 ans	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total	retraité	
				(en millions d'euros)			
Créances commerciales	702	391	255		1 348	890	891
Autres concours à la clientèle[1]	21 513	8 197	16 233	7 505	53 448	45 859	45 568
Crédit bail immobilier	127	164	1 006	1 056	2 353	2 204	2 205
Crédit bail mobilier, LOA et opérations assimilées	272	441	2 108	326	3 147	2 774	2 775
Sous-total	**22 614**	**9 193**	**19 602**	**8 887**	**60 296**	**51 727**	**51 439**
Comptes ordinaires débiteurs					5 137	4 016	4 140
Créances rattachées					**930**	**512**	**512**
Provisions					**(3 040)**	**(2 794)**	**(2 794)**
Valeurs nettes au bilan					**63 323**	**53 461**	**53 297**

(1) dont 3 995 millions d'euros de titres reçus en pension livrée.

NOTE 4.1 – OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE ET CREDIT BAIL – ANALYSE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE[1]

	30/06/01	31/12/00
	(en millions d'euros)	
France (y compris DOM, TOM)	28 942	31 286
Autres pays de l'Espace Economique Européen (E.E.E)	12 451	9 574
Autres pays d'Europe	3 546	3 191
Amérique du Nord	5 362	5 175
Amériques Centrale et du Sud	8 685	5 784
Afrique et Moyen-Orient	6 673	5 468
Asie et Océanie (hors Japon)	6 410	6 340
Japon	3 380	4 240
Total en principal	**75 449**	**71 058**
Créances rattachées	**1 246**	**1 114**
Provisions	**(3 326)**	**(3 035)**
Valeurs nettes au bilan	**73 369**	**69 137**

(1) Sans réallocation par zone géographique des garanties ou assurances crédit déplaçant le risque pour le Groupe CNCA.

	30/06/00 (en millions d'euros)
France (y compris DOM, TOM)	29 306
Autres pays de l'Union Européenne	9 593
Europe de l'Est	1 336
Autres pays d'Europe	1 417
Asie	6 710
Sous-continent Indien	505
Australasie – Océanie	640
Maghreb, Proche et Moyen-Orient	3 433
Amérique du Nord	5 524
Amériques Centrale et du Sud	5 258
Afrique	1 711
Total en principal	**65 433**
Créances rattachées	**930**
Provisions	**(3 040)**
Valeurs nettes au bilan	**63 323**

Sans réallocation par zone géographique des garanties ou assurances crédit déplaçant le risque pour le Groupe CNCA.

NOTE 4.2 – OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE ET CREDIT-BAIL – ENCOURS DOUTEUX ET PROVISIONS PAR ZONE GEOGRAPHIQUE(1)

	30/06/01			31/12/00		
	Encours Bruts	Encours Douteux	Provisions	Encours Bruts	Encours Douteux	Provisions
	(en millions d'euros)					
France (y compris DOM, TOM)	28 942	970	893	31 286	1 164	936
Autres pays de l'Espace Economique Européen (E.E.E)	12 451	215	131	9 574	322	184
Autres pays d'Europe	3 546	585	462	3 191	459	446
Amérique du Nord	5 362	560	142	5 175	381	145
Amériques Centrale et du Sud	8 685	768	550	5 784	475	363
Afrique et Moyen-Orient	6 673	621	355	5 468	517	261
Asie et Océanie (hors Japon)	6 410	662	317	6 340	529	307
Japon	3 380			4 240		
Non ventilés et créances rattachées	1 246	489	476	1 114	389	393
Valeurs au bilan	**76 695**	**4 870**	**3 326**	**72 172**	**4 236**	**3 035**

(1) Sans réallocation par zone géographique des garanties ou assurances crédit déplaçant le risque pour le Groupe CNCA.

Opérations de crédit bail – Réserves latentes par durée résiduelle

	30/06/00						
	⩽ 3 mois	> 3 mois ⩽ 1 an	> 1 an ⩽ 5 ans	> 5 ans	Total	31/12/99 retraité	31/12/99
	(en millions d'euros)						
Crédit bail immobilier	2	7	41	41	91	92	91
Crédit bail mobilier, LOA et opérations assimilées	17	49	147	35	248	234	235
Total	**19**	**56**	**188**	**76**	**339**	**326**	**326**

NOTE 4.3 – OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE ET CREDIT-BAIL – ANALYSE PAR AGENTS ECONOMIQUES

	30/06/01			31/12/00		
	Encours Bruts	Encours Douteux	Provisions	Encours Bruts	Encours Douteux	Provisions
	(en millions d'euros)					
Particuliers	13 141	1 137	841	12 125	716	470
Agriculteurs	824	43	25	479	49	42
Autres professionnels	1 226	26	33	398	43	43
Sociétés financières	8 756	488	447	8 087	409	390
Entreprises & Autres agents économiques	38 442	2 398	1 315	38 947	2 414	1 526
Collectivités publiques	6 635	102	21	5 037	37	17
Crédit-bail	6 424	187	168	5 985	179	154
Non ventilés et créances rattachées	1 247	489	476	1 114	389	393
Valeurs au bilan	**76 695**	**4 870**	**3 326**	**72 172**	**4 236**	**3 035**

NOTE 4.4 – OPERATIONS DE CREDIT-BAIL – RESERVES LATENTES PAR DUREE RESIDUELLE

	30/06/01					31/12/00
	⩽ 3 mois	> 3 mois ⩽ 1 an	> 1 an ⩽ 5 ans	> 5 ans	Total	
	(en millions d'euros)					
Crédit-bail immobilier	3	6	28	35	72	72
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	25	59	165	40	289	255
Total	**28**	**65**	**193**	**75**	**361**	**327**

NOTE 5 – TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT, DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE ET D'INVESTISSEMENT

	30/06/01					31/12/00
	Transaction	Placement	Titres de l'activité de portefeuille	Investissement	Total	
	(en millions d'euros)					
Effets publics et valeurs assimilées :	**15 160**	**8 766**		**6 403**	**30 329**	**28 029**
– dont surcote restant à amortir		4		88	92	122
– dont décote restant à amortir		8		28	36	75
Créances rattachées		**67**		**151**	**218**	**402**
Provisions		**(1)**			**(1)**	**(3)**
Valeurs nettes au bilan	**15 160**	**8 832**		**6 554**	**30 546**	**28 428**
Obligations et autres titres à revenu fixe :						
Emis par organismes publics	2 827	2 825		1 318	6 970	6 566
Autres émetteurs	13 325	5 602		9 571	28 498	22 591
– dont surcote restant à amortir		4		90	94	37
– dont décote restant à amortir		6		82	88	130
Créances rattachées		**149**		**234**	**383**	**380**
Provisions		**(251)**		**(12)**	**(263)**	**(210)**
Valeurs nettes au bilan	**16 152**	**8 325**		**11 111**	**35 588**	**29 327**
Actions et autres titres à revenu variable :	**16 558**	**5 883**	**2 145**		**24 586**	**25 105**
Créances rattachées			**21**		**21**	**8**
Provisions		**(86)**	**(138)**		**(224)**	**(181)**
Valeurs nettes au bilan	**16 558**	**5 797**	**2 028**		**24 383**	**24 932**
Valeurs estimatives	**47 871**	**23 885**	**3 020**	**18 057**	**92 833**	**85 581**

Le montant des titres d'investissement transférés pendant l'exercice en titres de placement s'élève à 160 millions d'euros.
Le montant des cessions de titres d'investissement intervenues avant l'échéance au cours de l'exercice s'est élevé à 5 millions d'euros

	Transaction	30/06/00 Placement	Investissement	Total	31/12/99 retraité	31/12/99
			(en millions d'euros)			
Effets publics et valeurs assimilées :	**14 064**	**2 530**	**16 649**	**33 243**	**31 750**	**31 750**
– dont surcote restant à amortir		(9)	282	273	321	321
– dont décote restant à amortir		(18)	28	10	21	21
Créances rattachées		**30**	**366**	**396**	**521**	**521**
Provisions		**(3)**		**(3)**	**(6)**	**(6)**
Valeurs nettes au bilan	**14 064**	**2 557**	**17 015**	**33 636**	**32 265**	**32 265**
Obligations et autres titres à revenu fixe :						
Emis par organismes publics	2 471	1 558	1 572	5 601	6 451	6 451
Autres émetteurs	5 041	4 859	8 999	18 899	18 782	18 782
– dont surcote restant à amortir		3	25	28	78	78
– dont décote restant à amortir		14	99	113	130	130
Créances rattachées		**441**	**278**	**719**	**747**	**747**
Provisions		**(178)**	**(7)**	**(185)**	**(162)**	**(162)**
Valeurs nettes au bilan	**7 512**	**6 680**	**10 842**	**25 034**	**25 818**	**25 818**
Actions et autres titres à revenu variable :	**8 853**	**9 914**		**18 767**	**22 991**	**22 991**
Créances rattachées						
Provisions		**(59)**		**(59)**	**(23)**	**(23)**
Valeurs nettes au bilan	**8 853**	**9 855**		**18 708**	**22 968**	**22 968**
Valeurs estimatives	**30 429**	**20 203**	**28 395**	**79 027**	**83 075**	**83 075**

Le montant des titres de placement transférés pendant l'exercice en titres d'investissement s'élève à 48 millions d'euros.

Le montant des titres de transaction transférés pendant l'exercice en titres de placement s'élève à 126 millions d'euros.

Le montant des cessions de titres d'investissement intervenues avant l'échéance au cours de l'exercice s'est élevé à 18 millions d'euros, dégageant un résultat positif de 0,2 millions d'euros.

NOTE 5.1 – VENTILATION DES TITRES COTES ET NON COTES A REVENU FIXE OU VARIABLE

	30/06/01 Obligations et autres titres à revenu fixe	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Total	31/12/00 Obligations et autres titres à revenu fixe	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Total
				(en millions d'euros)				
Titres cotés	32 678	25 478	19 461	**77 617**	26 101	28 029	17 006	**71 136**
Titres non cotés	2 790	4 851	5 125	**12 766**	3 056		8 099	**11 155**
Créances rattachées	**383**	**218**	**21**	**622**	**380**	**402**	**8**	**790**
Provisions	**(263)**	**(1)**	**(224)**	**(488)**	**(210)**	**(3)**	**(181)**	**(394)**
Valeurs nettes au bilan	**35 588**	**30 546**	**24 383**	**90 517**	**29 327**	**28 428**	**24 932**	**82 687**

La valorisation des OPCVM s'élève à 5 692 millions d'euros au 30/06/2001.

Les OPCVM de capitalisation représentent 4 998 millions d'euros dont France 4 822 millions d'euros et étranger 177 millions d'euros.

Les OPCVM sous contrôle exclusif figurent à l'actif du bilan pour 2 491 millions d'euros. Leur valeur estimative au 30 juin s'élève à 2 750 millions d'euros.

La répartition de l'ensemble des OPCVM par nature est la suivante au 30 juin 2001 :

	Valeur d'inventaire	Valeur liquidative
	(en millions d'euros)	
OPCVM monétaires	1 800	1 919
OPCVM obligataires	430	441
OPCVM actions	447	488
OPCVM autres	3 015	3 300
TOTAL	**5 692**	**6 148**

	30/06/00			31/12/99 retraité			31/12/99
	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Total	Total
				(en millions d'euros)			
Titres cotés	20 932	9 617	**30 549**	18 731	13 184	**31 915**	**31 915**
Titres non cotés [1]	3 568	9 150	**12 718**	6 502	9 807	**16 309**	**16 309**
Créances rattachées	**719**		**719**	**747**		**747**	**747**
Provisions	**(185)**	**(59)**	**(244)**	**(162)**	**(23)**	**(185)**	**(185)**
Valeurs nettes au bilan	**25 034**	**18 708**	**43 742**	**25 818**	**22 968**	**48 786**	**48 786**

(1) dont OPCVM français de capitalisation au 30 juin 2000 pour 8 519 millions d'euros.

NOTE 5.2 – EFFETS PUBLICS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE – ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE

	30/06/01							31/12/00
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Créances rattachées	Total	
				(en millions d'euros)				
Obligations et autres titres à revenu fixe	7 625	5 318	15 688	6 837	**35 468**	**383**	**35 851**	**29 537**
Effets publics et valeurs assimilés	4 643	11 944	9 282	4 460	**30 329**	**218**	**30 547**	**28 431**
Provisions							**(264)**	**(213)**
Valeurs nettes au bilan							**66 134**	**57 755**

Cette ventilation inclut les titres de transaction dont la durée restant à courir n'est pas pertinente.

Obligations et autres titres à revenu fixe – Analyse par durée résiduelle

	30/06/00						
	⩽ 3 mois	> 3 mois ⩽ 1 an	> 1 an ⩽ 5 ans	> 5 ans	Total	31/12/99 retraité	31/12/99
				(en millions d'euros)			
Obligations et autres titres à revenu fixe	5 911	5 454	9 080	4 055	**24 500**	**25 233**	**25 233**
Créances rattachées					**719**	**747**	**747**
Provisions					**(185)**	**(162)**	**(162)**
Valeurs nettes au bilan					**25 034**	**25 818**	**25 818**

Cette ventilation inclut les titres de transaction dont la durée restant à courir n'est pas pertinente.

NOTE 5.3 – EFFETS PUBLICS, OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE – ANALYSE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

	30/06/01	31/12/00
	(en millions d'euros)	
France (y compris DOM, TOM)	25 997	24 382
Autres pays de l'Espace Economique Européen (E.E.E)	20 583	20 602
Autres pays d'Europe	1 088	188
Amérique du Nord	5 693	3 308
Amériques Centrale et du Sud	2 541	2 036
Afrique et Moyen-Orient	651	1 536
Asie et Océanie (hors Japon)	4 376	1 780
Japon	4 868	3 354
Total en principal	**65 797**	**57 186**
Créances rattachées	**601**	**782**
Provisions	**(264)**	**(213)**
Valeurs nettes au bilan	**66 134**	**57 755**

Effets Publics et valeurs assimilées – Analyse par durée résiduelle

	30/06/00						
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total	31/12/99 retraité	31/12/99
				(en millions d'euros)			
Effets publics et valeurs assimilées	7 325	9 770	11 417	4 731	**33 243**	**31 750**	**31 750**
Créances rattachées					**396**	**521**	**521**
Provisions					**(3)**	**(6)**	**(6)**
Valeurs nettes au bilan					**33 636**	**32 265**	**32 265**

NOTE 6 – TITRES DE PARTICIPATION, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME NON CONSOLIDES

Sont détaillées ci-après les participations non consolidées d'une valeur brute supérieure à 38 millions d'euros

	Valeur brute comptable		% de capital détenu par des sociétés du groupe	
	30/06/01	31/12/00	30/06/01	31/12/00
	(en millions d'euro)			
Banque Commerciale de Grèce	276	276	6,7	6,7
Bradesco	276	322	3,3	4,0
Crédit International d'Egypte	52		75,0	
Crédit Logement	99	93	16,5	16,5
Crédit Lyonnais	987	987	10,3	10,3
Gercasa 1[(1)]	39	39	100,0	100,0
Gercasa[(1)]	93	93	100,0	100,0
La Rochette SA[(1)]	45	43	22,6	21,9
Lukas	210		52,1	
Northumbria Water group		42		3,6
Partran	63	63	33,3	33,3
Rallye		66		3,9
Rue Impériale de Lyon	591		30,6	
SEFA[(1)]	81	82	100,0	100,0
Wafabank	48	43	14,0	13,3
Avances consolidables	**284**	**300**		
Autres titres	**1 449**	**1 907**		
Valeur brute[(2)]	**4 593**	**4 356**		
Provisions	(318)	(330)		
Créances rattachées	24	33		
Valeurs nettes au bilan	**4 299**	**4 059**		

(1) Titres non consolidés en application des réglements CRC 99-02 et 99-07

(2) dont établissements de crédit 2 438 M d'euros au 30 juin 2001 et 2 184 M d'euros au 31 décembre 2000

Titres de participation, de l'activité de portefeuille et de filiales non consolidées

Sont détaillées ci-après les participations non consolidées d'une valeur brute supérieure à 15 millions d'euros

	Valeur brute comptable			% de capital détenu par des sociétés du groupe		
	30/06/00	31/12/99 retraité	31/12/99	30/06/00	31/12/99 retraité	31/12/99
	(en millions de francs)					
B.N.P.	40	40	40	0,2	0,2	0,2
Banco del Desarrollo	17	17	17	18,6	18,9	18,9
Bersa SA	28	29	29	65,1	65,1	65,1
Banco Suquia	178			72,2		
Bouygues	200	155	155	3,0	3,1	3,1
C.F.A.O.	18	18	18	5,0	5,0	5,0
Caisse de refinancement hypothécaire[1]	28	21	21	36,1	27,1	27,1
Coface	20	20	20	4,9	5,0	5,0
Crédit Logement	93	80	80	16,5	16,5	16,5
Crédit Lyonnais	920	881	881	10,0	10,0	10,0
ELIOR (ex :Bercy Management)	20	24	24	6,7	13,3	13,3
Gercasa 1[1]	39	39	39	100,0	100,0	100,0
Gercasa[1]	93	93	93	100,0	100,0	100,0
Foncière EURIS	39	39	39	6,8	6,8	6,8
Generali	64	64	64	0,2	0,2	0,2
Groupe S-B	27	27	27	14,2	14,3	14,3
La Rochette SA[1]	43	44	44	21,8	22,3	22,3
Loxaco	23	26	26	19,2	21,2	21,2
Marionnaud	23			10,7		
Monceau Investment UK	36	36	36	100,0	100,0	100,0
Neopost	25			9,4		
Normandie Lait (ex Sogenor)[1]	16	16	16	43,6	43,6	43,6
Northumbria Water group	42	42	42	3,6	3,6	3,6
Oberthur Smart Cards	23	23	23	7,8	7,8	7,8
Partran	63	63		33,3	33,3	
Poincaré Participation	22	22	22	27,8	27,8	27,8
Saint Gobain	97	77	77	0,8	0,6	0,6
SCI SIS De Sacy[1]	20	20	20	99,9	99,9	99,9
SCI SIS Miromesnil[1]	17	17	17	99,8	99,8	99,8
SEFA[1]	67	82	82	100,0	100,0	100,0
Sofipar[2]	64			51,1		
Sofipar 6 u[1]	30	31	31	100,0	100,0	100,0
Suez Lyonnaise des Eaux	870	738	738	4,1	5,4	5,4
Totalfina	266	266	266	0,3	0,3	0,3
Vivendi	39			0,1		
Wafabank	30	30	30	11,2	11,2	11,2
Avances consolidables	**527**	**462**	**462**			
Autres titres	**1 432**	**1 402**	**1 386**			
Valeur brute	**5 599**	**4 944**	**4 865**			
Provisions	(579)	(571)	(571)			
Créances rattachées	22	23	23			
Valeurs nettes au bilan	**5 042**	**4 396**	**4 317**			

(1) Titres non consolidés en application de certaines dispositions de la loi du 3 janvier 1985.

(2) Sociétés déconsolidées en 2000

NOTE 6.1 – VALEUR ESTIMATIVE DES TITRES DE PARTICIPATION

	30/06/01		31/12/00	
	Valeur au bilan	Valeur estimative	Valeur au bilan	Valeur estimative
	(en millions d'euros)			
Titres de participation et parts dans les entreprises liées non consolidés :				
– Titres non cotés	1 830	1 749	1 555	1 384
– Titres cotés	2 441	2 950	2 406	2 898
– Provisions	(293)		(297)	
Sous-total titres de participation	**3 978**	**4 699**	**3 664**	**4 282**
Autres titres détenus à long terme[(1)] :				
– Titres non cotés	30	17	88	72
– Titres cotés	8	7	7	5
– Provisions	(17)		(25)	
Sous-total autres titres détenus à long terme	**21**	**24**	**70**	**77**
Avances consolidables	**284**	**276**	**300**	**292**
Créances rattachées	**24**	**24**	**33**	**33**
Provisions sur avances consolidables	**(8)**		**(8)**	
Sous-total avances consolidables et créances rattachées	**300**	**300**	**325**	**325**
Total	**4 299**	**5 023**	**4 059**	**4 684**

Pour ce qui concerne les titres cotés la valeur estimative correspond à la valeur d'usage. La valeur estimative des titres non cotés est déterminée par référence à la situation nette et aux perspectives de la société.

(1) Le libellé « autres titres détenus à long terme », prévu dans les nouvelles règles de comptabilisation des titres à revenu variable appliquées à partir du 1/1/2000, a été substitué dans cette note à l'ancienne appellation « Titres immobilisés de l'activité de portefeuille ». Les chiffres au 31/12/1999 n'ont pas été retraités de la scission intervenue en 2000 entre les « Autres titres détenus à long terme » et les « Titres de l'activité de portefeuille » (cf. note 5).

	30/06/00		31/12/99 retraité		31/12/99	
	Valeur au bilan	Valeur estimative	Valeur au bilan	Valeur estimative	Valeur au bilan	Valeur estimative
	(en millions d'euros)					
Titres de participation et de filiales non consolidées :						
– Titres non cotés	1 739	1 487	1 359	1 119	1 292	1 010
– Titres cotés	2 177	3 779	2 068	3 206	2 055	3 165
– Provisions	(446)		(452)		(452)	
Sous-total titres de participation	**3 470**	**5 266**	**2 975**	**4 325**	**2 895**	**4 175**
Titres de l'activité de portefeuille :						
– Titres non cotés	606	520	604	670	604	670
– Titres cotés	550	1 192	451	1 008	452	1 008
– Provisions	(125)		(108)		(108)	
Sous-total titres de l'activité de portefeuille	**1 031**	**1 712**	**947**	**1 678**	**948**	**1 678**
Avances consolidables	**527**	**519**	**462**	**451**	**462**	**451**
Créances rattachées	**22**	**22**	**23**	**23**	**23**	**23**
Provisions sur avances consolidables	**(8)**		**(11)**		**(11)**	
Sous-total avances consolidables et créances rattachées	**541**	**541**	**474**	**474**	**474**	**474**
Total	**5 042**	**7 519**	**4 396**	**6 477**	**4 317**	**6 327**

Pour ce qui concerne les titres cotés la valeur estimative est définie par rapport au cours du dernier jour du mois.

La valeur estimative des titres non cotés est déterminée par référence à la situation nette et aux perspectives de la société.

NOTE 7 – PARTICIPATIONS ET PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES MISES EN EQUIVALENCE

Sont détaillées ci-après les quote parts d'une valeur supérieure à 38 millions d'euros

	Quote parts dans les Sociétés mises en équivalence	
	30/06/01	31/12/00
	(en millions d'euros)	
Sociétés financières	**3 671**	**3 182**
Al Bank Al Saudi Al Fransi	378	342
B.E.S.	258	277
Banque CAI Suisse SA	0	54
Groupe IntesaBci	2 965	2 322
Groupe Banco Bisel	0	131
Autres	70	56
Sociétés non financières	**58**	**68**
Total sociétés mises en équivalence	**3 729**	**3 250**

Sont détaillées ci-après les quote parts d'une valeur supérieure à 15 millions d'euros :

		Quote part dans les sociétés mises en équivalence	
	30/06/00	31/12/99 retraité	31/12/99
		(en millions d'euros)	
Sociétés financières	**2 942**	**2 564**	**2 563**
Al Bank Al Saudi Al Fransi	295	277	277
B.E.S.	186	166	166
C.P.R.	145	133	133
Carr Indosuez Asia (ex Seagrott & Campbell)	18		
Groupe Intesa (ex Banco Ambrosiano Veneto)	2 245	1 899	1 899
Autres	53	89	88
Sociétés non financières	**185**	**186**	**1 171**
Flétirec	71	70	70
Pacifica	23	22	22
Prédica[1]			984
Uni-édition	16		
Unimo	69	67	67
Autres	6	27	28
Total sociétés mises en équivalence	**3 127**	**2 750**	**3 734**

(1) Société en intégration globale en 2000.

NOTE 8 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Valeurs brutes	30/06/01 Amort.	Valeurs nettes	31/12/00 Valeurs nettes
		(en millions d'euros)		
Immobilisations corporelles :				
– d'exploitation	2 564	(1 073)	**1 491**	**1 287**
– données en location simple	456	(196)	**260**	**253**
Immobilisations incorporelles	476	(351)	**125**	**126**
Créances rattachées[1]	3		**3**	**8**
Total	**3 499**	**(1 620)**	**1 879**	**1 674**

(1) Loyers courus non échus sur les immobilisations données en location simple.

	Valeurs brutes	30/06/00 Amort.	Valeurs nettes	31/12/99 retraité Valeurs nettes	31/12/99 Valeurs nettes
			(en millions d'euros)		
Immobilisations corporelles :					
– d'exploitation	1 975	(860)	**1 115**	**1 082**	**1 080**
– données en location simple	440	(199)	**241**	**245**	**245**
Immobilisations incorporelles	337	(202)	**135**	**142**	**90**
Créances rattachées[1]				**1**	**1**
Total	**2 752**	**(1 261)**	**1 491**	**1 470**	**1 416**

(1) Loyers courus non échus sur les immobilisations données en location simple.

NOTE 9 – VARIATION DE L'ACTIF IMMOBILISE

	31/12/00	Variations de Périmètre	Augmentations (Acquisitions) (Echéances)	Diminutions (Cessions)	Ecarts de Conversion	Autres mouvements	30/06/01
				(en millions d'euros)			
Titres de participation et parts dans les entreprises liées non consolidés							
Valeur brute	3 961	(150)	729	(260)	(6)	(3)	**4 271**
Provision	(297)	(13)	(8)	24		1	**(293)**
Autres titres détenus à long terme[1] :							
Valeur brute	95		6	(13)		(50)	**38**
Provision	(25)		(4)	1		11	**(17)**
Avances consolidables :							
Valeur brute	300	(3)	109	(114)	1	(9)	**284**
Provision	(8)						**(8)**
Créances rattachées	33					(9)	**24**
Valeurs nettes au bilan	**4 059**	**(166)**	**832**	**(362)**	**(5)**	**(59)**	**4 299**
Immobilisations incorporelles	126	4	(7)	(1)	3		**125**
Immobilisations corporelles	1 540	100	112	(32)	25	6	**1 751**
Créances rattachées[2]	8					(5)	**3**
Valeurs nettes au bilan	**1 674**	**104**	**105**	**(33)**	**28**	**1**	**1 879**

(1) Le libellé « autres titres détenus à long terme », prévu dans les nouvelles règles de comptabilisation des titres à revenu variable appliquées à partir du 1/1/2000, a été substitué dans cette note à l'ancienne appellation « Titres immobilisés de l'activité de portefeuille ». Les chiffres au 31/12/1999 n'ont pas été retraités de la scission intervenue en 2000 entre les « Autres titres détenus à long terme » et les « Titres de l'activité de portefeuille » (cf. note 5).

(2) Loyers courus non échus sur les immobilisations données en location simple.

	31/12/99	31/12/99 Retraité	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions) (Echéances)	Autres mouvements[2]	30/06/00
				(en millions d'euros)			
Titres de participation :							
Valeur brute	3 347	3 427	(4)	822	(92)	(237)	3 916
Provision	(452)	(452)	12	(19)	22	(9)	(446)
Titres de l'activité de portefeuille :							
Valeur brute	1 056	1 055	(9)	273	(159)	(4)	1 156
Provision	(108)	(108)	3	(14)	7	(13)	(125)
Avances consolidables :							
Valeur brute	462	462	13	40	(25)	37	527
Provision	(11)	(11)			3		(8)
Créances rattachées	23	23				(1)	22
Valeurs nettes au bilan	4 317	4 396	15	1 102	(244)	(227)	5 042
Immobilisations incorporelles	90	142	5	(12)	(2)	2	135
Immobilisations corporelles	1 325	1 327	35	8	(27)	13	1 356
Créances rattachées[1]	1	1				(1)	
Valeurs nettes au bilan	1 416	1 470	40	(4)	(29)	14	1 491

(1) Loyers courus non échus sur les immobilisations données en location simple.

(2) La rubrique « autres mouvements » présente notamment l'effet des variations des cours de change sur la valeur des actifs immobilisés en devises.

NOTE 10 – AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

	30/06/01	31/12/00	30/06/00	31/12/99 retraité	31/12/99
			(en millions d'euros)		
Autres actifs[1]	15 686	18 083	22 585	19 590	19 420
Instruments conditionnels achetés	3 694	5 140	4 762	4 489	4 489
Gestion collective des titres CODEVI	2 427	3 072	3 266	3 491	3 492
Débiteurs divers	5 989	7 245			
Comptes de règlements	3 534	2 584			
Comptes de règlements et débiteurs divers[2]			14 552	11 605	11 434
Capital souscrit non versé	5	5	5	5	5
Actions propres	37	37			
Comptes de régularisation	10 538	10 202	11 512	9 817	10 211
Impôts différés	183	813	440	486	942
Comptes d'encaissement et de transfert	544	319	432	148	148
Comptes d'ajustement et comptes d'écarts	1 363	1 410	2 240	1 813	1 813
Produits à recevoir	5 317	5 104	6 786	6 235	6 194
Charges constatées d'avance	925	690	926	587	566
Gains latents et pertes à étaler sur instruments financiers à terme	747	417	252	131	131
Primes d'émission et de remboursement des emprunts obligataires	391	406	413	388	388
Autres comptes de régularisation	1 068	1 043	23	29	29
Valeurs nettes au bilan	26 224	28 285	34 097	29 407	29 631

(1) les montants indiqués sont nets de provision et incluent les créances rattachées.

(2) dont "débiteurs divers" pour 6 406 millions d'euros au 30 juin 2000.

NOTE 11 – PROVISIONS INSCRITES EN DEDUCTION DE L'ACTIF

	31/12/00	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et Utilisations	Ecarts de Conversion	Autres mouvements	30/06/01
				(en millions d'euros)			
Sur interbancaire	253	1	11	(17)	9		257
Sur créances clientèle	2 881	231	357	(513)	167	35	3 158
Sur opérations de crédit-bail	154	9	23	(17)		(1)	168
Sur portefeuilles titres (placement, TAP et investissement)	394		117	(56)	19	14	488
Sur participations et autres titres détenus à long terme	330	13	11	(25)		(11)	318
Autres	82	10	14	(13)	2	1	96
Total	**4 094**	**264**	**533**	**(641)**	**197**	**38**	**4 485**

	31/12/99	31/12/99 retraité	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et Utilisations	Autres mouvements	30/06/00
				(en millions d'euros)			
Sur interbancaire	303	303		2	(2)	5	308
Sur créances clientèle	2 649	2 649	143	266	(248)	82	2 892
Sur opérations de crédit-bail	145	145	2	11	(11)	1	148
Sur portefeuilles titres (placement et investissement)	191	191	1	72	(13)	(4)	247
Sur participations et TAP	571	571	(15)	34	(31)	20	579
Autres	92	92	2	6	(2)	2	100
Total	**3 951**	**3 951**	**133**	**391**	**(307)**	**106**	**4 274**

NOTE 12 – ECARTS D'ACQUISITION

	30/06/01			Valeurs nettes au 31/12/00
	Valeurs brutes	Amort.	Valeurs nettes	
		(en millions d'euros)		
Banque CAI Suisse	62	(5)	57	53
B.E.S.	62	(8)	54	57
Groupe Banco Bisel	132	(39)	93	86
Groupe C.P.R.	287	(104)	183	197
Groupe IntesaBci	425	(282)	143	63
Sofinco [2]	991	(267)	724	787
Autres sociétés [1]	187	(114)	73	62
Total	**2 146**	**(819)**	**1 327**	**1 305**

(1) Entités pour lesquelles l'écart d'acquisition pour le Groupe CNCA est inférieur à 38 millions d'euros.

(2) La part de l'écart d'acquisition net au 30 juin 2001 revenant aux minoritaires s'élève à 362 millions d'euros.

	30/06/00			Valeurs nettes au 31/12/99 retraité	Valeurs nettes au 31/12/99
	Valeurs brutes	Amort.	Valeurs nettes		
			(en millions d'euros)		
Banco Bisel	25	(6)	19	16	16
B.E.S.	88	(4)	84		
Groupe Intesa (ex BAV)	347	(250)	96	75	75
Sofinco	990	(143)	848	283	283
Autres sociétés [1]	147	(122)	25	14	14
Total	**1 597**	**(525)**	**1 072**	**388**	**388**

(1) Entités pour lesquelles l'écart d'acquisition pour le Groupe CNCA est inférieur à 15 millions d'euros.

NOTE 13 – DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT – ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE

	30/06/01							
	⩽ 3 mois	> 3 mois ⩽ 1 an	> 1 an ⩽ 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total	31/12/00
				(en millions d'euros)				
Etablissements de crédit								
Comptes et emprunts :								
– A vue	15 600				15 600	10	15 610	13 554
– A terme	29 229	8 330	2 615	2 255	42 429	739	43 168	41 031
Valeurs données en pension	51	257	231	4 485	5 024	47	5 071	5 269
Titres donnés en pension livrée	14 755	189	2	0	14 946	132	15 078	13 361
Total	**59 635**	**8 776**	**2 848**	**6 740**	**77 999**	**928**		
Valeurs au bilan							**78 927**	**73 215**
Opérations internes au Crédit Agricole								
Comptes ordinaires créditeurs	8 989				8 989		8 989	11 278
Comptes et avances à terme	2 556	2 668	6 812	1 007	13 043	305	13 348	15 772
Total	**11 545**	**2 668**	**6 812**	**1 007**	**22 032**	**305**		
Valeurs au bilan							**22 337**	**27 050**

	30/06/00						
	⩽ 3 mois	> 3 mois ⩽ 1 an	> 1 an ⩽ 5 ans	> 5 ans	Total	31/12/99 retraité	31/12/99
				(en millions d'euros)			
Etablissements de crédit							
Comptes et prêts :							
– A vue	12 780				12 780	8 953	8 953
– A terme	26 027	9 422	2 359	2 192	40 000	33 137	33 137
Valeurs données en pension	225	8	250	4 323	4 806	3 667	3 667
Titres donnés en pension livrée	11 676	937	83	2 418	15 114	22 183	22 183
Total en principal	**50 708**	**10 367**	**2 692**	**8 933**	**72 700**	**67 940**	**67 940**
Dettes rattachées					**919**	**828**	**828**
Valeurs nettes au bilan					**73 619**	**68 768**	**68 768**
Opérations internes au Crédit Agricole							
Comptes ordinaires créditeurs	9 491				9 491	7 534	7 534
Comptes et avances à terme	2 708	3 228	7 827	1 927	15 690	20 746	20 746
Total en principal	**12 199**	**3 228**	**7 827**	**1 927**	**25 181**	**28 280**	**28 280**
Dettes rattachées					**368**	**394**	**394**
Valeurs nettes au bilan					**25 549**	**28 674**	**28 674**

NOTE 14 – COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE – ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE

	30/06/01							
	⩽ 3 mois	> 3 mois ⩽ 1 an	> 1 an ⩽ 5 ans	>5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total	31/12/00
				(en millions d'euros)				
Comptes ordinaires créditeurs....	11 763				11 763	12	11 775	9 610
Comptes d'épargne à régime spécial : – A vue.....	47 260				47 260	680	47 940	47 505
– A terme	10 407	11 391	53 843	10 633	86 274	1 703	87 977	89 381
Autres dettes envers la clientèle	27 846	4 943	6 047	1 695	40 531	1 137	41 668	36 042
Titres donnés en pension livrée.	12 266				12 266	36	12 302	8 998
Total	**109 542**	**16 334**	**59 890**	**12 328**	**198 094**	**3 568**		
Valeurs au bilan.....							**201 662**	**191 536**

	30/06/00						
	⩽ 3 mois	> 3 mois ⩽ 1 an	> 1 an ⩽ 5 ans	> 5 ans	Total	31/12/99 retraité	31/12/99
			(en millions d'euros)				
Comptes ordinaires créditeurs.....	10 375				10 375	8 546	8 670
Comptes d'épargne à régime spécial : – A vue.....	46 518				46 518	47 356	47 356
– A terme.....	10 715	13 534	53 659	10 396	88 304	92 081	92 081
Autres dettes envers la clientèle[(1)].....	36 560	6 641	6 920	1 876	51 997	41 508	41 508
Total en principal.....	**104 168**	**20 175**	**60 579**	**12 272**	**197 194**	**189 491**	**189 615**
Dettes rattachées.....					**3 805**	**1 613**	**1 613**
Valeurs au bilan.....					**200 999**	**191 104**	**191 228**

(1) dont 14 512 M d'euros de titres donnés en pension livrée.

NOTE 14.1 – COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE – ANALYSE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

	30/06/01	31/12/00
	(en millions d'euros)	
France (y compris DOM, TOM).....	153 593	156 448
Autres pays de l'Espace Economique Européen (E.E.E).....	15 381	10 578
Autres pays d'Europe.....	2 915	2 924
Amérique du Nord.....	3 367	2 530
Amériques Centrale et du Sud.....	5 693	3 166
Afrique et Moyen-Orient.....	10 724	9 006
Asie et Océanie (hors Japon).....	5 218	4 156
Japon.....	1 203	1 348
Total en principal.....	**198 094**	**190 156**
Dettes rattachées.....	**3 568**	**1 380**
Valeurs au bilan.....	**201 662**	**191 536**

	30/06/00 (en millions d'euros)
France (y compris DOM, TOM)	161 191
Autres pays de l'Union Européenne	12 444
Europe de l'Est	524
Autres pays d'Europe	2 067
Asie	4 033
Sous-continent Indien	197
Australasie – Océanie	163
Maghreb, Proche et Moyen-Orient	7 376
Amérique du Nord	4 912
Amériques Centrale et du Sud	2 997
Afrique	1 290
Total en principal	**197 194**
Dettes rattachées	**3 805**
Valeurs au bilan	**200 999**

NOTE 14.2 – COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE – ANALYSE PAR AGENTS ECONOMIQUES

	30/06/01	31/12/00
	(en millions d'euros)	
Particuliers	156 227	156 064
Agriculteurs	175	60
Autres professionnels	701	450
Sociétés financières	18 557	13 891
Entreprises & Autres agents économiques	19 469	18 726
Collectivités publiques	2 965	965
Dettes rattachées	**3 568**	**1 380**
Valeurs au bilan	**201 662**	**191 536**

NOTE 15 – DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE – ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE

	30/06/01							
	⩽ 3 mois	> 3 mois ⩽ 1 an	> 1 an ⩽ 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total	31/12/00
				(en millions d'euros)				
Bons de caisse	36	25	12		73	1	74	79
Titres du marché interbancaire	2 810	2 782	9		5 601	494	6 095	4 827
Titres de créances négociables :								
– Emis en France	7 416	1 065	1 651	630	10 762		10 762	13 593
– Emis à l'étranger	13 644	5 383	175		19 202		19 202	13 666
Emprunts obligataires (note 15.1)	1 605	1 779	8 270	10 392	22 046	541	22 587	23 338
Autres dettes	139	129			268		268	139
Total	**25 650**	**11 163**	**10 117**	**11 022**	**57 952**	**1 036**	**58 988**	**55 642**

	30/06/00						
	⩽ 3 mois	> 3 mois ⩽ 1 an	> 1 an ⩽ 5 ans	> 5 ans	Total	31/12/99 retraité	31/12/99
			(en millions d'euros)				
Bons de caisse	23	39	15		77	78	78
Titres du marché interbancaire	270	3 515	371		4 156	3 323	3 323
Titres de créances négociables :							
– Emis en France	8 468	1 607	2 146	508	12 729	8 259	8 259
– Emis à l'étranger	3 717	2 810	185		6 712	6 747	6 747
Emprunts obligataires (note 15.1)	354	3 165	8 020	10 785	22 324	20 787	20 787
Autres dettes	103				103	80	80
Total en principal	**12 935**	**11 136**	**10 737**	**11 293**	**46 101**	**39 274**	**39 274**
Dettes rattachées					**749**	**923**	**923**
Valeurs au bilan					**46 850**	**40 197**	**40 197**

NOTE 15.1 – EMPRUNTS OBLIGATAIRES (EN MONNAIE D'EMISSION)

	Echéancier de l'encours au 30 juin 2001[1]			Encours au 30/06/01	Encours au 31/12/00
	⩽ 1 an	> 1 an ⩽ 5 ans	> 5 ans		
		(en millions d'euros)			
Franc français	**1 751**	**6 572**	**6 821**	**15 144**	**15 625**
– Taux fixe	1 708	5 807	5 967	13 482	13 925
– Taux variable	43	765	854	1 662	1 700
Euro	**109**	**1 707**	**3 304**	**5 120**	**4 940**
– Taux fixe	75	520	1 419	2 014	1 876
– Taux variable	34	1 187	1 885	3 106	3 064
Autres devises in	**108**	**436**	**13**	**557**	**529**
– Taux fixe	108	436	13	557	529
– Taux variable					
Total zone Euro	**1 968**	**8 715**	**10 138**	**20 821**	**21 094**
– Taux fixe	1 891	6 763	7 399	16 053	16 330
– Taux variable	77	1 952	2 739	4 768	4 764
Dollar	**245**	**487**	**6**	**738**	**985**
– Taux fixe	1	95	6	102	88
– Taux variable	244	392		636	897
Yen		**81**	**406**	**487**	**506**
– Taux fixe		19	35	54	236
– Taux variable		62	371	433	270
Autres devises					
– Taux fixe					
– Taux variable					
Total en principal	**2 213**	**9 283**	**10 550**	**22 046**	**22 585**
– Taux fixe	1 892	6 877	7 440	16 209	16 654
– Taux variable	321	2 406	3 110	5 837	5 931
Dettes rattachées				**541**	**753**
Valeurs au bilan				**22 587**	**23 338**

(1) Avant prise en compte de toute opération de couverture pouvant modifier les caractéristiques des emprunts.

	Echéancier de l'encours au 30 juin 2000 (1)			Encours au 30/06/00	Encours retraité au 31/12/99	Encours au 31/12/99
	⩽ 1 an	> 1 an ⩽ 5 ans	> 5 ans			
	(en millions d'euros)					
Franc français	**2 753**	**5 989**	**8 080**	**16 822**	**17 862**	**17 862**
– Taux fixe	1 317	5 176	7 409	13 902	14 878	14 878
– Taux variable	1 436	813	671	2 920	2 984	2 984
Euro	**274**	**1 137**	**2 437**	**3 848**	**1 688**	**1 688**
– Taux fixe	11	462	1 713	2 186	1 399	1 399
– Taux variable	263	675	724	1 662	289	289
Autres devises de l'U.E.		**529**		**529**	**529**	**529**
– Taux fixe		257		257	529	529
– Taux variable		272		272		
Dollar	**470**	**93**		**563**	**685**	**685**
– Taux fixe	55			55	69	69
– Taux variable	415	93		508	616	616
Yen		**273**	**268**	**541**		
– Taux fixe		124	77	201		
– Taux variable		149	191	340		
Autres devises	**21**			**21**	**23**	**23**
– Taux fixe	21			21	23	23
– Taux variable						
Total en principal	**3 518**	**8 021**	**10 785**	**22 324**	**20 787**	**20 787**
– Taux fixe	1 404	6 019	9 199	16 622	16 898	16 898
– Taux variable	2 114	2 002	1 586	5 702	3 889	3 889
Dettes rattachées				**574**	**757**	**757**
Valeurs au bilan				**22 898**	**21 544**	**21 544**

(1) Avant prise en compte de toute opération de couverture pouvant modifier les caractéristiques des emprunts.

NOTE 16 – AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

	30/06/01	31/12/00
	(en millions d'euros)	
Autres passifs [1]	**21 487**	**24 191**
Opérations de contrepartie (titres de transaction)	6 718	5 667
Dettes représentatives de titres empruntés	4 263	3 740
Instruments conditionnels vendus	3 020	5 457
Créditeurs divers	1 716	6 937
Comptes de règlements	5 652	2 348
Versements restant à effectuer	29	26
Autres	89	16
Comptes de régularisation	**11 579**	**11 624**
Comptes d'encaissement et de transfert	1 346	1 272
Comptes d'ajustement et d'écarts	987	1 002
Produits constatés d'avance	2 306	2 195
Charges à payer	6 031	6 340
Pertes latentes et gains à étaler sur instruments financiers	417	257
Autres comptes de régularisation	492	558
Valeurs au bilan	**33 066**	**35 815**

(1) Les montants indiqués incluent les dettes rattachées.

	30/06/00	31/12/99 retraité	31/12/99
		(en millions d'euros)	
Autres passifs [1]	**26 825**	**26 585**	**26 000**
Opérations de contrepartie (titres de transaction)	4 020	6 893	6 893
Dettes représentatives de titres empruntés	10 284	8 870	8 870
Instruments conditionnels vendus	5 436	4 197	4 197
Comptes de règlements et créditeurs divers	6 965	6 599	6 015
Versements restant à effectuer	103	21	19
Autres	17	5	6
Comptes de régularisation	**12 775**	**10 812**	**10 685**
Comptes d'encaissement et de transfert	849	366	366
Comptes d'ajustement et d'écarts	1 312	1 830	1 830
Produits constatés d'avance	2 663	2 461	2 461
Charges à payer	7 818	5 988	5 860
Pertes latentes et gains à étaler sur instruments financiers	97	112	112
Autres comptes de régularisation	36	55	56
Valeurs au bilan	**39 600**	**37 397**	**36 685**

(1) Les montants indiqués incluent les dettes rattachées.

NOTE 17 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	31/12/00	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et Utilisations [2]	Ecarts de conversion	Autres mouvements [3]	30/06/01
				(en millions d'euros)			
Risques pays	449		141	(34)	25		581
Risques d'exécution des engagements par signature	261	3	17	(66)	4		219
Retraites et assimilées	185	1	6	(14)	1	(4)	175
Instruments financiers	95		43	(49)	1		90
Autres risques et charges [1]	1 834	65	793	(877)	27	953	2 795
Valeurs au bilan	**2 824**	**69**	**1 000**	**(1 040)**	**58**	**949**	**3 860**

(1) Ce poste comprend principalement :

- *le provisonnement des surcoûts anticipés au titre du passage à la monnaie unique : 52 M d'euros*
- *les provisions pour risques sectoriels et autres risques de crédit : 593 M d'euros*
- *la provision couvrant le risque de perte lié aux mécanismes financiers internes de l'épargne – logement : 522 M d'euros*
- *les provisions pour situation nette négative des participations : 177 M d'euros*
- *les provisions pour retraite et congés de fin de carrière : 100 M d'euros*
- *les provisions pour litiges divers : 562 M d'euros*
- *la provision pour charges à payer suite à l'anticipation de la décentralisation complémentaire (passage du coefficient de décentralisation de 33,33% à 50%) (cf § 1.2) : 382 MF*
- *les écarts d'acquisition passif : 9 M d'euros*

(2) Dans les reprises et utilisations figure sur la ligne « Autres risques et charges » pour 383 M d'euros la constatation de la diminution du « taux de perte interne » suite à une décision du Conseil d'Administration de la CNCA en date du 21 février 2001 (cf § 2.1.6)

(3) Dans les autres mouvements figure sur la ligne « Autres risques et charges » pour 905 M d'euros l'effet du changement de méthode conduisant à séparer strictement le risque de perte lié aux mécanismes financiers internes de l'épargne logement, désormais affecté en provisions pour risques et charges, et le risque économique ou de taux maintenu en FRBG (cf § 2.1.6 et 8.1.7)

	31/12/99	31/12/99 retraité	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et Utilisations	Autres mouvements	30/06/00
				(en millions d'euros)			
Risques pays	390	390		59	(2)	9	456
Risques d'exécution des engagements par signature	168	170	3	31	(28)	1	177
Retraites et assimilées	140	143	7	8	(14)	(1)	143
Instruments financiers	85	84	0	11	(11)	1	85
Autres risques et charges [1]	1 566	1 610	26	378	(215)	18	1 817
Valeurs au bilan	**2 349**	**2 397**	**36**	**487**	**(270)**	**28**	**2 678**

(1) Les montants indiqués comprennent notamment :

- *le provisonnement des surcoûts anticipés au titre du passage à la monnaie unique,*
- *les provisions pour risques sectoriels,*
- *les provisions pour litiges divers,*
- *les provisions pour risques liés aux pays émergents,*
- *les écarts d'acquisition passif.*

NOTE 18 – FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX

	30/06/01	31/12/00
	(en millions d'euros)	
Epargne logement [1]	901	2 408
CODEVI	17	24
Autres [2]	610	151
Valeurs au bilan	**1 528**	**2 583**

(1) La provision pour régularisation des charges et produits de l'épargne logement qui figurait au 31 décembre 2000 dans le FRBG à été scindée en 2 parties :

- *la partie correspondant à un risque de perte résultant des mécanismes financiers internes au groupe Crédit Agricole figure désormais dans les provisions pour risques et charges*
- *seule la part de la provision épargne logement couvrant un risque économique ou de taux global relevant de l'activité bancaire sur l'épargne logement est maintenue en FRBG.*

(2) Les FRBG ont été dotés à hauteur de 457 M d'euros au 30 juin 2001 pour constituer le fonds de garantie qui sera mis en place après la signature du protocole d'accord entre les Caisses Régionales et la CNCA prévoyant la réalisation d'opérations préalables à l'introduction en bourse de la CNCA.

	30/06/00	31/12/99 retraité	31/12/99
	(en millions d'euros)		
Epargne logement	2 428	2 346	2 346
CODEVI	25	25	25
Autres	97	58	58
Valeurs au bilan	**2 550**	**2 429**	**2 429**

NOTE 19 – DETTES SUBORDONNEES – ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE (EN MONNAIE D'EMISSION)

	30/06/01					
	⩽ 3 mois	> 3 mois ⩽ 1 an	> 1 an ⩽ 5 ans	> 5 ans	Total	31/12/00
			(en millions d'euros)			
Dettes subordonnées à terme :		**116**	**1 189**	**4 796**	**6 101**	**5 459**
– Franc français			746	2 640	3 386	3 284
– Euro et autres devises in		116	355	1 737	2 208	1 783
Total zone Euro		**116**	**1 101**	**4 377**	**5 594**	**5 067**
– Autres devises de l'U.E.						
– Dollar			77	419	496	381
– Yen			11		11	11
– Autres devises						
Dettes subordonnées à durée indéterminée :				**601**	**601**	**589**
– Franc français				479	479	485
– Euro et autres devises in				9	9	5
Total zone Euro				**488**	**488**	**490**
– Autres devises de l'U.E.						
– Dollar				18	18	5
– Yen				95	95	94
– Autres devises						
Titres et emprunts participatifs				**5**	**5**	**4**
Total en principal		**116**	**1 189**	**5 402**	**6 707**	**6 051**
Dettes rattachées					**184**	**148**
Valeurs au bilan					**6 891**	**6 199**

	30/06/00						
	⩽ 3 mois	> 3 mois ⩽ 1 an	> 1 an ⩽ 5 ans	> 5 ans	Total	31/12/99 retraité	31/12/99
				(en millions d'euros)			
Dettes subordonnées à terme :	**62**	**8**	**1 272**	**3 204**	**4 546**	**4 152**	**4 084**
– Franc français	10	8	755	2 313	3 086	2 930	2 930
– Euro	52		505	522	1 079	383	315
– Autres devises de l'U.E.						473	473
– Dollar				369	369	355	355
– Yen			12		12	11	11
– Autres devises							
Dettes subordonnées à durée indéterminée :				**626**	**626**	**620**	**620**
– Franc français				517	517	513	513
– Autres devises de l'U.E.				5	5	5	5
– Dollar				5	5	5	5
– Yen				99	99	97	97
– Autres devises							
Titres et emprunts participatifs				**5**	**5**	**24**	**24**
Total en principal	**62**	**8**	**1 272**	**3 835**	**5 177**	**4 796**	**4 728**
Dettes rattachées					**152**	**125**	**125**
Valeurs au bilan					**5 329**	**4 921**	**4 853**

NOTE 20 – VARIATION DES CAPITAUX PROPRES HORS FRBG

	Capitaux propres hors FRBG (part du groupe)						
	Capital	Primes et réserves	Subvention	Ecart de conversion	Total	Total des intérêts minoritaires	Total des capitaux propres hors FRBG
				(en millions d'euros)			
Solde au 31 décembre 1999	**1 999**	**7 734**	**90**	**102**	**9 925**	**1 125**	**11 050**
Solde au 31 décembre 1999 retraité	**1 999**	**7 734**	**90**	**102**	**9 925**	**2 489**	**12 414**
Dividendes versés en 2000		(366)			(366)	(150)	(516)
Variation de capital	242				242		242
Variation des primes d'émission		942			942		942
Variation des réserves et primes de fusion							
Variation de l'écart de conversion				77	77	23	100
Variation des réserves de réestimation		(5)			(5)		(5)
Résultat de l'exercice 2000		972			972	334	1 306
Acompte sur dividende versé en 2000							
Effet lié au changement de méthode de consolidation du groupe SOFINCO						708	708
Acquisition des minoritaires de C.P.R.						(329)	(329)
Effet lié à l'application du règlement CRC 99-07		(32)	0		(32)	(2)	(34)
Autres variations		(4)	(6)		(10)	127	117
Solde au 31 décembre 2000	**2 241**	**9 241**	**84**	**179**	**11 745**	**3 200**	**14 945**
Dividendes versés en 2001		(411)			(411)	(201)	(612)
Variation de capital	77				77		77
Variation des primes d'émission		333			333		333
Variation des réserves et primes de fusion							
Variation de la subvention			17		17		17
Variation de l'écart de conversion				122	122	40	162
Variation des réserves de réestimation		(15)			(15)		(15)
Résultat du premier semestre 2001		581			581	109	690
Changement de méthode relatif au FRBG épargne logement		(328)			(328)		(328)
Autres variations		1			1	38	39
Solde au 30 juin 2001	**2 318**	**9 402**	**101**	**301**	**12 122**	**3 186**	**15 308**

Variation des capitaux propres

	Capitaux propres (part du groupe)					
	Capital	Primes et réserves	Ecart de conversion	Total	Total des intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
			(en millions d'euros)			
Solde au 31 décembre 1999	**1 999**	**7 735**	**101**	**9 835**	**1 125**	**10 960**
Solde au 31 décembre 1999 retraité	**1 999**	**7 735**	**101**	**9 835**	**2 161**	**11 996**
Dividendes versés en 2000		(366)		(366)	(130)	(496)
Variation de capital	242			242		242
Variation des primes d'émission		942		942		942
Variation des réserves et primes de fusion						
Variation de l'écart de conversion			48	48	16	64
Variation des réserves de réestimation		(2)		(2)		(2)
Résultat de l'exercice 2000		525		525	109	634
Acompte sur dividende versé en 2000						
Effet lié au changement de méthode de consolidation du groupe SOFINCO					680	680
Effet lié à l'application du règlement CRC 99-07		(31)		(31)		(31)
Autres variations					6	6
Soldes au 30 juin 2000	**2 241**	**8 803**	**149**	**11 193**	**2 842**	**14 035**

Répartition de la variation du capital selon ses origines

	31/12/99	30/06/00	31/12/00	30/06/01
		(en millions d'euros)		
Paiement du dividende en actions	70	80	80	78
Augmentation du capital en numéraire	160	162	162	0
Réduction du capital lors du passage à l'euro par augmentation du même montant d'un compte de réserve indisponible	(29)			

Répartition de la variation des primes selon leurs origines origines

	31/12/99	30/06/00	31/12/00	30/06/01
		(en millions d'euros)		
Paiement du dividende en actions	208	285	285	331
Augmentation du capital en numéraire	640	657	657	0
Augmentation d'un compte de réserve indisponible en contrepartie de la réduction du capital	29			

NOTE 20.1 – ACTIONS DE PREFERENCE

Entité émettrice	Date d'émission	Montant de l'émission (en millions de dollars)	30/06/01 (en millions d'euros)	31/12/00 (en millions d'euros)
Indosuez Holding SCA 1	Décembre 1991	150	177	161
Total		**150**	**177**	**161**

NOTE 21 – COMPOSITION DES FONDS PROPRES

	30/06/01	31/12/00	30/06/00	31/12/99 retraité	31/12/99
			(en millions d'euros)		
Capitaux propres	**15 308**	**14 945**	**14 035**	**11 996**	**10 960**
Fonds pour risques bancaires généraux	1 528	2 583	2 550	2 429	2 429
Dettes subordonnées	6 891	6 199	5 329	4 921	4 853
Autres fonds propres	**8 419**	**8 782**	**7 879**	**7 350**	**7 282**
Total des fonds propres	**23 727**	**23 727**	**21 914**	**19 346**	**18 242**

NOTE 22 – CONTRIBUTIONS PAR DEVISE AUX BILANS CONSOLIDES

	ACTIF		PASSIF	
	30/06/01	31/12/00	30/06/01	31/12/00
		(en milliards d'euros)		
Franc français	263	265	288	283
Euro	122	119	90	100
Autres devises in	11	10	5	4
Total zone euro	**396**	**394**	**383**	**387**
Autres devises de l'Union Européenne	9	7	14	11
Dollar	58	52	79	66
Yen	16	12	8	7
Autres devises	18	15	13	9
Total	**497**	**480**	**497**	**480**

	ACTIF			PASSIF		
	30/06/00	31/12/99 retraité	31/12/99	30/06/00	31/12/99 retraité	31/12/99
	(en milliards d'euros)					
Franc français	262	250	186	285	278	214
Euro	123	115	115	102	93	93
Autres devises in	9	8	8	5	5	5
Total zone euro	**394**	**373**	**309**	**392**	**376**	**312**
Autres devises de l'Union Européenne	6	4	4	9	11	11
Dollar	55	46	46	64	47	47
Yen	10	11	11	5	4	4
Autres devises	14	16	16	9	12	12
Total	**479**	**450**	**386**	**479**	**450**	**386**

NOTE 23 – OPERATIONS DE CHANGE ET EMPRUNTS EN DEVISES

	30/06/01		31/12/00	
	A recevoir	A livrer	A recevoir	A livrer
	(en millions d'euros)			
Opérations de change au comptant :	**91 941**	**90 407**	**15 269**	**15 792**
Devises	63 367	58 316	10 816	10 406
Francs	28 574	32 091	4 453	5 386
Opérations de change à terme :	**493 183**	**492 285**	**310 639**	**310 393**
Devises	374 409	363 411	226 088	216 385
Francs	118 774	128 874	84 551	94 008
Prêts et emprunts en devises :	**3 429**	**2 744**	**3 075**	**938**
Total	**588 553**	**585 436**	**328 983**	**327 123**

	30/06/00		31/12/99 retraité		31/12/99	
	A recevoir	A livrer	A recevoir	A livrer	A recevoir	A livrer
	(en millions d'euros)					
Opérations de change au comptant :	**29 957**	**30 509**	**2 034**	**2 239**	**2 034**	**2 239**
Devises	20 337	22 447	1 295	1 561	1 295	1 561
Francs	9 620	8 062	739	678	739	678
Opérations de change à terme :	**337 020**	**337 002**	**277 278**	**278 276**	**277 281**	**278 279**
Devises	252 375	240 145	208 185	208 742	208 188	208 742
Francs	84 645	96 857	69 093	69 534	69 093	69 537
Prêts et emprunts en devises :	**2 787**	**2 547**	**1 352**	**530**	**1 352**	**530**
Total	**369 764**	**370 058**	**280 664**	**281 045**	**280 667**	**281 048**

NOTE 24 – OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

		30/06/01 Opérations de couverture	30/06/01 Opérations autres que de couverture	30/06/01 Total	31/12/00
			(en millions d'euros)		
Opérations fermes		**76 254**	**1 754 521**	**1 830 775**	**1 619 902**
Opérations sur marchés organisés (1)		**3 295**	**276 217**	**279 512**	**210 856**
Contrats à terme de taux d'intérêt		3 238	264 262	267 500	198 927
Contrats à terme de change			1 614	1 614	193
Instruments à terme sur actions et indices boursiers		57	10 332	10 389	11 736
Autres contrats à terme			9	9	
Opérations de gré à gré (1)		**72 959**	**1 478 304**	**1 551 263**	**1 409 046**
Swaps de taux		67 006	1 195 542	1 262 548	1 189 962
F.R.A.		1 311	161 959	163 270	122 978
Instruments à terme sur actions et indices boursiers			8 165	8 165	6 090
Autres contrats à terme		4 642	112 638	117 280	90 016
Opérations conditionnelles		**4 821**	**249 237**	**254 058**	**235 822**
Opérations sur marchés organisés		**1 054**	**10 779**	**11 833**	**7 409**
Instruments de taux d'intérêt à terme	Achetés	28	2 300	2 328	903
	Vendus	29	3 518	3 547	2 172
Instruments sur actions et indices boursiers	Achetés	2	2 508	2 510	1 484
	Vendus	36	2 263	2 299	1 597
Instruments de taux de change à terme	Achetés	469	89	558	628
	Vendus	490	101	591	625
Opérations de gré à gré		**3 767**	**238 458**	**242 225**	**228 413**
Option de swaps de taux	Achetés	67	15 680	15 747	23 819
	Vendus	344	18 311	18 655	26 555
Instruments de taux d'intérêt à terme	Achetés	1 172	65 847	67 019	55 854
	Vendus	1 630	64 422	66 052	54 216
Instruments sur actions et indices boursiers	Achetés	54	6 218	6 272	4 069
	Vendus	315	15 209	15 524	7 487
Instruments de taux de change à terme	Achetés	92	26 503	26 595	28 264
	Vendus	93	26 266	26 359	28 149
Autres instruments à terme	Achetés		1	1	
	Vendus		1	1	
TOTAL		**81 075**	**2 003 758**	**2 084 833**	**1 855 724**

(1) Les montants indiqués sur les opérations fermes correspondent au cumul des positions prêteuses et emprunteuses (swaps de taux et options de swap de taux), ou au cumul des achats et ventes de contrats (autres contrats).

	30/06/00			31/12/99	
	Sur marchés organisés	De gré à gré	Total	retraité	31/12/99
			(en millions d'euros)		
Contrats d'échange de taux et autres instruments financiers sur taux d'intérêt :					
– Swaps de taux – Prêteur		679 838	679 838	552 749	552 749
– Swaps de taux – Emprunteur		483 718	483 718	493 924	494 229
– Options de swaps de taux – Prêteur		28 188	28 188	10 567	10 567
– Options de swaps de taux – Emprunteur		11 800	11 800	8 599	8 599
– FRA – Achat		57 192	57 192	58 377	58 377
– FRA – Vente		64 484	64 484	67 007	67 007
– Inst. de taux d'intérêts à terme ferme – Achat	127 415		127 415	81 304	81 304
– Inst. de taux d'intérêts à terme ferme – Vente	133 154		133 154	76 237	76 237
– Inst. de taux d'intérêts à terme conditionnel – Achat	1 680	41 384	43 064	50 026	50 026
– Inst. de taux d'intérêts à terme conditionnel – Vente	1 149	47 993	49 142	59 795	59 795
Instruments financiers sur taux de change :					
– Inst. de taux de change à terme ferme – Achat	23	38 260	38 283	33 234	33 234
– Inst. de taux de change à terme ferme – Vente	167	38 373	38 540	33 000	33 000
– Inst. de taux de change à terme conditionnel – Achat	602	40 349	40 951	33 458	33 458
– Inst. de taux de change à terme conditionnel – Vente	593	41 208	41 801	33 848	33 848
Instruments financiers sur actions et indices boursiers :					
– Inst. sur act. et ind. bours. à terme ferme – Achat	4 670	1 457	6 127	3 487	3 487
– Inst. sur act. et ind. bours. à terme ferme – Vente	6 222	56	6 278	1 478	1 478
– Inst. sur act. et ind. bours. à terme conditionnel – Achat	7 732	3 767	11 499	16 647	16 647
– Inst. sur act. et ind. bours. à terme conditionnel – Vente	6 839	4 402	11 241	85 182	85 182
Autres instruments financiers à terme :					
– Autres instruments à terme ferme – Achat		5	5	2	2
– Autres instruments à terme ferme – Vente		1	1	1	1
– Autres instruments à terme conditionnel – Achat					
– Autres instruments à terme conditionnel – Vente					
Total Achat / Prêteur	**142 122**	**890 440**	**1 032 562**	**839 851**	**839 851**
Total Vente / Emprunteur	**148 124**	**692 035**	**840 159**	**859 071**	**859 376**

NOTE 24.1 – OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME – ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE (JUIN 2001)

ENCOURS NOTIONNELS	Opérations de gré à gré			Opérations sur marchés organisés			30/06/01	31/12/00
	⩽ 1 an	> 1 an ⩽ 5 ans	> 5 ans	⩽ 1 an	> 1 an ⩽ 5 ans	> 5 ans	Total	
				(en millions d'euros)				
Instruments de taux d'intérêts :	756 741	502 284	334 266	241 691	31 683		1 866 665	**1 675 377**
– Futures				235 816	31 683		267 499	198 928
– F.R.A.	151 138	12 055	76				163 269	122 978
– Swaps de taux d'intérêts	548 397	405 790	308 362				1 262 549	1 189 952
– Options de taux	22 331	9 998	2 073				34 402	50 374
– Caps-floors-collars	24 358	69 757	22 776				116 891	100 165
– Autres instruments conditionnels	10 517	4 684	979	5 875			22 055	12 980
Instruments de devises & or :	79 179	54 571	36 484	2 543	220		172 997	**147 885**
– Opérations fermes de change	32 412	48 422	36 446	1 614			118 894	90 219
– Options de change	46 767	6 149	38	929	220		54 103	57 666
Autres Instruments :	8 903	19 926	1 134	15 156	51		45 170	**32 463**
– Dérivés sur actions & indices boursiers	8 807	19 926	1 134	15 147	51		45 065	32 344
– Dérivés sur métaux précieux	96						96	85
– Dérivés sur produits de base				9			9	34
Sous-total	**844 823**	**576 781**	**371 884**	**259 390**	**31 954**		**2 084 832**	**1 855 725**
– Opérations de change à terme	973 053	11 699	716				985 468	621 032
Total général	**1 817 876**	**588 480**	**372 600**	**259 390**	**31 954**		**3 070 300**	**2 476 757**

Opérations sur instruments financiers à terme – Opérations de gré à gré – Analyse par durée résiduelle[1] (juin 2000)

ENCOURS NOTIONNELS	OPERATIONS EFFECTUEES DE GRE A GRE					
	30/06/00				31/12/99 retraité	31/12/99
	moins d'un an	de + 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	total		
	(en millions d'euros)					
Instruments de taux d'intérêts :	**696 179**	**435 576**	**282 843**	**1 414 598**	**1 277 918**	**1 278 223**
– Futures						
– F.R.A.	111 632	9 968	76	121 676	125 385	125 385
– Swaps de taux d'intérêts	536 308	361 987	265 261	1 163 556	1 046 674	1 046 978
– Options de taux	27 123	11 838	1 028	39 989	22 212	22 213
– Caps-floors-collars	21 116	51 783	16 478	89 377	83 647	83 647
Instruments de devises & or :	**96 179**	**38 892**	**23 118**	**158 189**	**132 731**	**132 731**
– Opérations fermes de change	16 200	37 315	23 118	76 633	65 838	65 838
– Options de change	79 979	1 577		81 556	66 893	66 893
Autres Instruments :	**100**	**9 247**	**341**	**9 688**	**101 155**	**101 155**
– Dérivés sur actions & indices boursiers	94	9 247	341	9 682	101 152	101 152
– Dérivés sur métaux précieux						
– Dérivés sur produits de base	6			6	3	3

(1) L'analyse par durée résiduelle est pour partie issue d'informations de gestion

NOTE 24.2 – OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME – OPERATIONS SUR MARCHES ORGANISES ET ASSIMILES ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE (JUIN 2000)(1)

	OPERATIONS SUR MARCHES ORGANISES ET ASSIMILES					
	30/06/00				31/12/99 retraité	31/12/99
ENCOURS NOTIONNELS	moins d'un an	de + 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	total		
	(en millions d'euros)					
Instruments de taux d'intérêts :	**216 255**	**47 142**		**263 397**	**180 668**	**180 668**
– Futures	213 426	47 142		260 568	157 540	157 540
– F.R.A.						
– Swaps de taux d'intérêts						
– Options de taux	2 829			2 829	23 128	23 128
– Caps-floors-collars						
Instruments de devises & or :	**1 298**	**88**		**1 386**	**809**	**809**
– Opérations fermes de change	191			191	396	396
– Options de change	1 107	88		1 195	413	413
Autres Instruments :	**20 019**	**3 481**	**1 963**	**25 463**	**5 641**	**5 641**
– Dérivés sur actions & indices boursiers	20 019	3 481	1 963	25 463	5 641	5 641
– Dérivés sur métaux précieux						
– Dérivés sur produits de base						

(1) L'analyse par durée résiduelle est pour partie issue d'informations de gestion

NOTE 25 – PRODUITS NETS D'INTERETS ET REVENUS ASSIMILES

	30/06/01	31/12/00	30/06/00 retraité
	(en millions d'euros)		
Sur opérations avec les établissements de crédit	4 407	7 795	3 617
Sur opérations internes au Crédit Agricole	3 166	5 960	3 364
Sur opérations avec la clientèle	3 060	5 250	2 409
Sur opérations de crédit-bail et de location	314	532	247
Sur obligations et autres titres à revenu fixe (Note 26)	1 271	2 747	1 337
Autres intérêts et produits assimilés	23	73	51
Intérêts et produits assimilés	**12 241**	**22 357**	**11 025**
Sur opérations avec les établissements de crédit	(5 237)	(9 186)	(4 123)
Sur opérations internes au Crédit Agricole	(631)	(1 359)	(752)
Sur opérations avec la clientèle	(3 842)	(7 194)	(3 485)
Sur opérations de crédit-bail et de location	(112)	(199)	(97)
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	(1 947)	(3 483)	(1 577)
Autres intérêts et charges assimilées	(16)	(18)	(29)
Intérêts et charges assimilées	**(11 785)**	**(21 439)**	**(10 063)**
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	**456**	**918**	**962**

	30/06/00	30/06/99 retraité	30/06/99
	(en millions d'euros)		
Sur opérations avec les établissements de crédit	3 520	2 145	2 145
Sur opérations internes au Crédit Agricole	3 364	3 818	3 818
Sur opérations avec la clientèle	2 437	1 427	1 427
Sur opérations de crédit-bail et de location	247	190	190
Sur obligations et autres titres à revenu fixe (Note 26)	1 220	1 185	1 185
Revenus des titres à revenu variable (Note 26)	125	88	88
Autres intérêts et produits assimilés	52	77	77
Intérêts et produits assimilés	**10 965**	**8 930**	**8 930**
Sur opérations avec les établissements de crédit	(4 018)	(2 703)	(2 703)
Sur opérations internes au Crédit Agricole	(752)	(590)	(590)
Sur opérations avec la clientèle	(3 446)	(3 612)	(3 612)
Sur opérations de crédit-bail et de location	(97)	(41)	(41)
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	(1 416)	(958)	(958)
Autres intérêts et charges assimilées	(29)	(55)	(55)
Intérêts et charges assimilées	**(9 758)**	**(7 959)**	**(7 959)**
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	**1 207**	**971**	**971**

NOTE 26 – REVENUS DES TITRES

	Titres à revenu fixe			Titres à revenu variable		
	30/06/01	31/12/00	30/06/00 retraité	30/06/01	31/12/00	30/06/00 retraité
			(en millions d'euros)			
Titres de participation, parts dans les entreprises liées & autres titres détenus à long terme				146	126	117
Titres de placement & titres de l'activité de portefeuille	292	555	226	42	86	13
Codevi	76	181	91			
Titres d'investissement	755	1 772	930			
Opérations diverses sur titres	148	239	90			
Revenus des titres	**1 271**	**2 747**	**1 337**	**188**	**212**	**130**

	Titres à revenu fixe			Titres à revenu variable		
	30/06/00	30/06/99 retraité	30/06/99	30/06/00	30/06/99 retraité	30/06/99
			(en millions d'euros)			
Titres de participation, part dans les entreprises liées et T.A.P.				114	77	77
Titres de placement	180	214	214	11	11	11
Codevi	91	111	111			
Titres d'investissement	860	840	840			
Opérations diverses sur titres	89	20	20			
Revenus des titres	**1 220**	**1 185**	**1 185**	**125**	**88**	**88**

NOTE 27 – PRODUITS NETS DES COMMISSIONS

	30/06/01			31/12/00		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
	(en millions d'euros)					
Sur opérations avec les établissements de crédit	48	(18)	30	70	(38)	32
Sur opérations internes au Crédit Agricole	30	(540)	(510)	68	(1 092)	(1 024)
Sur opérations avec la clientèle	320	(52)	268	487	(96)	391
Sur opérations sur titres	188	(45)	143	550	(96)	454
Sur opérations de change	22	(3)	19	44	(5)	39
Sur opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors bilan	36	(34)	2	61	(61)	
Prestations de services bancaires et financiers (Note 28)	875	(588)	287	1 755	(1 186)	569
Produits nets des commissions	**1 519**	**(1 280)**	**239**	**3 035**	**(2 574)**	**461**

	30/06/00			30/06/99 retraité			30/06/99
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Net
	(en millions d'euros)						
Sur opérations avec les établissements de crédit	26	(16)	10	43	(20)	23	23
Sur opérations internes au Crédit Agricole	46	(780)	(734)	27	(706)	(679)	(505)
Sur opérations avec la clientèle	241	(50)	191	207	(64)	143	143
Sur opérations sur titres	280	(93)	187	268	(56)	212	212
Sur opérations de change	8	(2)	6	6	(1)	5	5
Sur opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors bilan	28	(93)	(65)	31	(56)	(25)	(25)
Prestations de services bancaires et financiers (Note 28)	838	(306)	532	451	(188)	263	263
Produits nets des commissions	**1 467**	**(1 340)**	**127**	**1 033**	**(1 091)**	**(58)**	**116**

NOTE 28 – PRESTATIONS DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS

	30/06/01	31/12/00	30/06/00 retraité	30/06/00	30/06/99 retraité	30/06/99
	(en millions d'euros)					
Produits nets de gestion d'OPCVM et de titres pour le compte de la clientèle	406	890	457	414	270	270
Produits nets sur moyens de paiement	2	17	8	8	9	9
Assurance vie	(200)	(425)	(230)			
Autres produits (charges) nets de services financiers	79	87	102	110	(16)	(16)
Prestations de services bancaires et financiers	**287**	**569**	**337**	**532**	**263**	**263**

NOTE 29 – SOLDE DES OPERATIONS SUR PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION

	30/06/01	31/12/00	30/06/00 retraité
		(en millions d'euros)	
Solde des opérations sur titres de transaction et sur instruments financiers à terme	1 265	1 690	853
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés	43	464	185
Produits nets sur portefeuilles de négociation	**1 308**	**2 154**	**1 038**

	30/06/00	30/06/99 retraité	30/06/99
		(en millions d'euros)	
Solde des opérations sur titres de transaction et instruments financiers à terme	773	1 250	1 250
Impôts et taxes sur rémunération			
Solde des opérations sur titres de placement (Note 30)	303	65	65
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés	180	(49)	(49)
Produits nets sur opérations financières	**1 256**	**1 266**	**1 266**

NOTE 30 – SOLDE DES OPERATIONS SUR TITRES DE PLACEMENT ET DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE

	30/06/01	31/12/00	30/06/00 retraité
		(en millions d'euros)	
Dotations aux provisions	(98)	(157)	(79)
Reprises de provisions	53	90	22
Dotation ou reprise nette aux provisions	**(45)**	**(67)**	**(57)**
Titres de placement			
Plus-values de cession réalisées	375	908	547
Moins-values de cession réalisées	(53)	(103)	(161)
Solde des plus et moins-values de cession	**322**	**805**	**386**
Titres de l'activité de portefeuille			
Plus-values de cession réalisées	234	569	
Moins-values de cession réalisées		(44)	
Solde des plus et moins-values de cession	**234**	**525**	
Total	**511**	**1 263**	**329**

Solde des opérations sur titres de placement

	30/06/00	30/06/99 retraité	30/06/99
		(en millions d'euros)	
Dotations aux provisions	(67)	(16)	(16)
Reprises de provisions	13	38	38
Dotation ou reprise nette aux provisions	**(54)**	**22**	**22**
Plus-values de cession réalisées	513	288	288
Moins-values de cession réalisées	(156)	(245)	(245)
Solde des plus et moins-values de cession	**357**	**43**	**43**
Solde des opérations sur titres de placement	**303**	**65**	**65**

NOTE 31 – CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

NOTE 31.1 – FRAIS DE PERSONNEL

	30/06/01	31/12/00	30/06/00 retraité	30/06/00	30/06/99 retraité	30/06/99
			(en millions d'euros)			
Salaires et traitements	(790)	(1 473)	(641)	(608)	(553)	(547)
Charges sociales	(240)	(465)	(227)	(259)	(211)	(208)
Intéressement	(17)	(46)	(68)	(67)	(9)	(8)
Participation	(21)	(59)	(17)	(16)	(9)	(9)
Impôts et taxes sur rémunérations	(44)	(81)	(46)			
Frais de personnel	**(1 112)**	**(2 124)**	**(999)**	**(950)**	**(782)**	**(772)**

Au titre du 1er semestre 2001, la rémunération des membres des organes d'administration et de direction de la CNCA et de Crédit Agricole Indosuez s'élève à 7 millions d'euros.

Au titre du 1er semestre 2000, la rémunération des membres des organes d'administration et de direction de la CNCA et de Crédit Agricole Indosuez s'élève à 5,6 millions d'euros.

NOTE 31.2 – EFFECTIF MOYEN DES 1ERS SEMESTRES 2000 ET 2001

Catégorie de personnel	30/06/01	31/12/00	30/06/00 retraité	30/06/00
Cadres	8 517	8 301	8 175	7 676
Agents de maîtrise(1)	5 679	6 502	5 829	5 413
Employés(1)	5 478	4 314	4 620	4 575
Total(2)	**19 674**	**19 117**	**18 624**	**17 664**
dont : France	12 196	11 608	11 454	
Etranger	7 478	7 509	7 170	

(1) Les variations des effectifs par catégories sur le 1er semestre 2001 s'expliquent notamment par le reclassement de 680 personnes du groupe CAI du poste agents de maîtrise au poste employés.

(2) L'augmentation globale des effectifs pour le 1er semestre 2001 prend en compte une correction de 209 personnes de CAI Yemen, omises au 31/12/2000.

NOTE 31.3 – AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS

	30/06/01	31/12/00	30/06/00 retraité
		(en millions d'euros)	
Impôts et taxes	(94)	(156)	(83)
Services extérieurs	(737)	(1 324)	(583)
Autres frais administratifs	(24)	(55)	(82)
Total	**(855)**	**(1 535)**	**(748)**

NOTE 32 – COUT DU RISQUE

	30/06/01	31/12/00	30/06/00 retraité	30/06/00	30/06/99 retraité	30/06/99
			(en millions d'euros)			
Dotations aux provisions	**(805)**	**(1 371)**	**(515)**	**(580)**	**(874)**	**(874)**
Provisions sur créances douteuses	(300)	(549)	(224)	(289)	(406)	(406)
Autres provisions	(505)	(822)	(291)	(291)	(468)	(468)
Reprises de provisions	**1 028**	**1 255**	**449**	**467**	**574**	**574**
Reprises de provisions sur créances douteuses	507	733	249	267	268	268
Autres reprises de provisions	521	522	200	200	306	306
Variation des provisions	**223**	**(116)**	**(66)**	**(113)**	**(300)**	**(300)**
Créances irrécouvrables non provisionnées	(53)	(99)	(40)	(40)	(4)	(4)
Créances irrécouvrables provisionnées	(361)	(592)	(155)	(164)	(121)	(121)
Récupérations sur créances amorties	31	130	26	26	14	14
Coût du risque	**(160)**	**(677)**	**(235)**	**(291)**	**(411)**	**(411)**

NOTE 33 – RESULTAT NET SUR ACTIFS IMMOBILISES

	30/06/01	31/12/00	30/06/00 retraité
		(en millions d'euros)	
Immobilisations financières			
Dotations aux provisions			
Sur titres d'investissement	(5)	(5)	(5)
Sur participations et autres titres détenus à long terme	(12)	(49)	(35)
Reprises de provisions			
Sur titres d'investissement		1	
Sur participations et autres titres détenus à long terme	25	262	33
Dotation ou reprise nette aux provisions	**8**	**209**	**(7)**
Sur titres d'investissement	(5)	(4)	(5)
Sur participations et autres titres détenus à long terme	13	213	(2)
Plus-values de cession réalisées			
Sur titres d'investissement	4	9	108
Sur participations et autres titres détenus à long terme	99	117	116
Moins-values de cession réalisées			
Sur titres d'investissement	(1)	(1)	(99)
Sur participations et autres titres détenus à long terme	(85)	(27)	(34)
Solde des plus et moins-values de cession réalisées	**17**	**98**	**91**
Sur titres d'investissement	3	8	9
Sur participations et autres titres détenus à long terme	14	90	82
Solde (en perte) ou en bénéfice	**25**	**307**	**84**
Immobilisations corporelles et incorporelles			
Plus-values de cession	14	14	7
Moins-values de cession	(1)	(8)	(2)
Solde (en perte) ou en bénéfice	**13**	**6**	
Résultat net sur immobilisations	**38**	**313**	**89**

Résultat net sur immobilisations financières, corporelles et incorporelles

	30/06/00			30/06/99 retraité			
	Titres d'investissement	Participations et TAP	Total	Titres d'investissement	Participations et TAP	Total	30/06/99 Total
	(en millions d'euros)						
Immobilisations financières							
Provisions							
Dotations aux provisions	(5)	(34)	(39)	(1)	(91)	(92)	(92)
Reprises de provisions		31	31		118	118	118
Dotation ou reprise nette aux provisions	**(5)**	**(3)**	**(8)**	**(1)**	**27**	**26**	**26**
Plus-values de cession réalisées	9	116	125	7	51	58	58
Moins-values de cession réalisées	(1)	(34)	(35)	(10)	(48)	(58)	(58)
Solde des plus et moins-values de cession	**8**	**82**	**90**	**(3)**	**3**		
Solde (en perte) ou en bénéfice	**3**	**79**	**82**	**(4)**	**30**	**26**	**26**
Immobilisations corporelles et incorporelles							
Dotation ou reprise nette aux provisions							
Plus-values de cession			9			19	19
Moins-values de cession			(2)			(2)	(2)
Solde (en perte) ou en bénéfice			**7**			**17**	**17**
Résultat net sur immobilisations			**89**			**43**	**43**

NOTE 34 – IMPOT SUR LES BENEFICES

	30/06/01	31/12/00	30/06/00 retraité	30/06/00	30/06/1999 retraité	30/06/99
			(en millions d'euros)			
Impôt courant de l'exercice :						
– Sur le résultat ordinaire				(281)	(233)	(235)
– Sur le résultat exceptionnel					(9)	(9)
Total de l'impôt courant	**(272)**	**(396)**	**(285)**	**(281)**	**(242)**	**(244)**
(Charge) ou produit d'impôt différé de l'exercice	(308)	334	(29)	(28)	(157)	(102)
Total	**(580)**	**(62)**	**(314)**	**(309)**	**(399)**	**(346)**

NOTE 35 – QUOTE-PART DANS LE RESULTAT DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

	30/06/01	31/12/00	30/06/00 retraité	30/06/00	30/06/1999 retraité	30/06/99
			(en millions d'euros)			
Sociétés non financières	(8)	(16)	3	5	7	58
Sociétés financières	252	172	117	129	125	125
Total	**244**	**156**	**120**	**134**	**132**	**183**

NOTE 36 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

	30/06/01	31/12/00	30/06/2000 retraité
		(en millions d'euros)	
Pré-retraite et congés de fin de carrière		(4)	
Euro	7	(7)	
Systèmes d'informations et restructuration		(45)	23
Litiges		(107)	(132)
Cotisations au Fonds de garantie – dépôts et titres	(3)	(10)	
Amende de place au titre de la direction de la concurrence		(69)	
Indemnisations des avoirs juifs	(8)		
Anticipation du passage de 33,33% à 50% du coefficient de décentralisation du compartiment épargne avance	(382)		
Diminution du "taux de perte interne"	383		
Divers	(13)	21	(6)
Total	**(16)**	**(221)**	**(115)**

NOTE 37 – INFORMATIONS RELATIVES AUX RESULTATS DES ACTIVITES BANCAIRES (30/06/2001)

Les éléments permettant de constituer la note 37 ne sont pas disponibles au 30/06/2001.

NOTE 38 – NOTES SPECIFIQUES A L'ACTIVITE D'ASSURANCE

Les méthodes et règles d'évaluation des postes spécifiques à l'activité d'assurance sont celles prévues par le Code des assurances, conformément à la réglementation française.

NOTE 38.1 – VENTILATION DES PLACEMENTS DES ENTREPRISES D'ASSURANCE

	30/06/00			31/12/99 retraité		
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
			(en millions d'euros)			
1-Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	1 269	1 259	1 257	1 136	1 134	1 099
2-Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	2 070	2 068	3 886	1 997	1 980	3 613
3-Parts d'OPCVM autres que celles visées en 4.	2 648	2 648	4 277	2 414	2 414	4 020
4-Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	6 303	6 303	6 985	6 308	6 308	6 931
5-Obligations et autres titres à revenu fixe	49 079	48 615	50 062	45 222	46 175	46 673
6-Prêts hypothécaires						
7-Autres prêts et effets assimilés	124	124	124	120	120	120
8-Dépôts auprès des entreprises cédantes						
9-Dépôts autres que ceux visés au 8, cautionnements en espèces et autres placements	2 407	2 405	2 442	2 745	2 743	2 483
10-Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	6 106	6 106	6 106	4 065	4 065	4 065
Total	**70 006**	**69 528**	**75 139**	**64 007**	**64 939**	**69 004**

	30/06/01			31/12/00		
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
	(en millions d'euros)					
1-Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	1 763	1 753	1 706	1 610	1 600	1 615
2-Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	2 777	2 755	3 762	2 307	2 306	3 752
3-Parts d'OPCVM autres que celles visées en 4.	3 616	3 616	4 506	3 182	3 182	4 353
4-Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	6 388	6 388	7 458	6 370	6 370	7 261
5-Obligations et autres titres à revenu fixe	56 002	55 421	57 539	53 118	52 550	55 031
6-Prêts hypothécaires	0	0	0	0	0	0
7-Autres prêts et effets assimilés	128	128	128	125	125	125
8-Dépôts auprès des entreprises cédantes	0	0	0	0	0	0
9-Dépôts autres que ceux visés au 8, cautionnements en espèces et autres placements	656	655	659	348	347	348
10-Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	7 002	7 002	7 002	6 882	6 882	6 882
Total	**78 332**	**77 718**	**82 760**	**73 942**	**73 362**	**79 367**
Opérations réciproques		**(1 764)**			**(1 691)**	
Valeur nette au bilan		**75 954**			**71 671**	

NOTE 38.2 – VENTILATION DES AUTRES ACTIFS D'ASSURANCE

	30/06/00			31/12/99 retraité		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
	(en millions d'euros)					
Créances nées d'opérations d'assurance directe	105	1	106	156		156
Créances nées d'opérations de réassurance		48	48	2	73	75
Frais d'acquisition reportés						
Comptes courants et caisse	(3)		(3)	(64)		(64)
Différence de conversion-actif	5		5	5		5
Autres actifs						
	107	49	156	99	73	172

	30/06/01			31/12/00		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
	(en millions d'euros)					
Créances nées d'opérations d'assurance directe	126	2	128	210	4	214
Créances nées d'opérations de réassurance		61	61		98	98
Frais d'acquisition reportés						
Evaluations techniques de réassurance						
Différence de conversion-actif	2		2	2		2
Autres actifs						
Total	**128**	**63**	**191**	**212**	**102**	**314**
Opérations réciproques						
Valeur nette au bilan			**191**			**314**

NOTE 38.3 – VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE

	30/06/00			31/12/99 retraité		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
	(en millions d'euros)					
Provisions pour primes non acquises						
Provisions d'assurance vie	58 625		58 625	55 878		55 878
Provisions pour sinistres	716	12	728	621	11	632
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes	1 129	21	1 150	1 067	31	1 098
Provisions pour égalisation	15	5	20	13	3	16
Autres provisions techniques	1	247	248	1	195	196
Total des provisions techniques brutes	**60 486**	**285**	**60 771**	**57 580**	**240**	**57 820**
Provisions techniques des contrats en unité de compte	6 163		6 163	4 091		4 091
Total des provisions techniques d'assurance brute	**66 649**	**285**	**66 934**	**61 671**	**240**	**61 911**
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	(50)		(50)	(50)		(50)
Total des provisions techniques nettes	**66 599**	**285**	**66 884**	**61 621**	**240**	**61 861**

	30/06/01			31/12/00		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
	(en millions d'euros)					
Provisions pour primes non acquises		2	2		1	1
Provisions d'assurance vie	64 879		64 879	61 146		61 146
Provisions pour sinistres	817	16	833	766	14	780
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes	1 326	18	1 344	1 243	44	1 287
Provisions pour égalisation	21	7	28	20	5	25
Autres provisions techniques	1	303	304	1	250	251
Total des provisions techniques d'assurance brutes (hors contrats en unités de compte)	**67 044**	**346**	**67 390**	**63 176**	**314**	**63 490**
Provisions techniques des contrats en unités de compte	7 021		7 021	6 896		6 896
Total des provisions techniques d'assurance brutes	**74 065**	**346**	**74 411**	**70 072**	**314**	**70 386**
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	(63)		(63)	(55)		(55)
Total des provisions techniques nettes	**74 002**	**346**	**74 348**	**70 017**	**314**	**70 331**

NOTE 38.4 – VENTILATION DES AUTRES PASSIFS D'ASSURANCE

	30/06/00			31/12/99 retraité		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
	(en millions d'euros)					
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques						
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	83		83	72	67	139
Dettes nées d'opérations de réassurance		67	67		87	87
Dettes envers des établissements de crédit						
Différence de conversion-passif	1		1			
Autres dettes						
Total	**84**	**67**	**151**	**72**	**154**	**226**

	30/06/01			31/12/00		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
	(en millions d'euros)					
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques						
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	109	1	110	160	7	167
Dettes nées d'opérations de réassurance	1	87	88	1	116	117
Evaluations techniques de réassurance						
Report de commissions reçues des réassureurs						
Différence de conversion-passif	1		1	1		1
Total	**111**	**88**	**199**	**162**	**123**	**285**
Opérations réciproques						
Valeur au bilan			**199**			**285**

NOTE 38.5 – VENTILATION DE LA MARGE TECHNIQUE ET FINANCIERE DES ACTIVITES D'ASSURANCE

	Vie				Non-vie				
	Prévoyance	Epargne	Autres	Total	Auto	M.R.H.	Autres	Total	Total Général
				(en millions d'euros)					
Primes	167	5 430		5 597			112	112	5 709
Part réassurée des primes									
Primes nettes	**167**	**5 430**		**5 597**			**112**	**112**	**5 709**
Produits des placements	42	1 819		1 861			8	8	1 869
Ajustement ACAV (plus values)		63		63					63
Autres produits techniques									
Total des produits techniques et financiers des produits d'assurance	**209**	**7 312**		**7 521**			**120**	**120**	**7 641**
Sinistres	(53)	(1 918)		(1 971)			(41)	(41)	(2 012)
Part réassurée des sinistes									
Sinistres nets	**(53)**	**(1 918)**		**(1 971)**			**(41)**	**(41)**	**(2 012)**
Charges des provisions d'assurance et autres provisions techniques	**(11)**	**(3 399)**		**(3 410)**			**(53)**	**(53)**	**(3 463)**
Part réassurée des charges des provisions d'assurance et autres provisions techniques									
Charges nettes des provisions techniques	**(11)**	**(3 399)**		**(3 410)**			**(53)**	**(53)**	**(3 463)**
Participation aux résultats	(37)	(1 505)		(1 542)			(21)	(21)	(1 563)
Charges des placements	(4)	(190)		(194)			(1)	(1)	(195)
Ajustements ACAV (moins values)		(9)		(9)					(9)
Autres charges techniques									
Total des charges techniques et financières des activités d'assurance	**(105)**	**(7 021)**		**(7 126)**			**(116)**	**(116)**	**(7 242)**
Marge technique et financière des activités d'assurance	**104**	**291**		**395**			**4**	**4**	**399**

Ventilation de la marge brute des activités d'assurance

	30/06/01			31/12/00			30/06/00 retraité		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
				(en millions d'euros)					
Primes	5 104	120	5 224	9 957	163	10 120	5 597	112	5 709
Part réassurée des primes	(11)		(11)	(1)		(1)			
Primes nettes	**5 093**	**120**	**5 213**	**9 956**	**163**	**10 119**	**5 597**	**112**	**5 709**
Produits des placements	2 036	9	2 045	4 132	19	4 151	1 861	8	1 869
Ajustements ACAV (plus values)	10		10	(43)		(43)	10		10
Autres produits techniques									
Total des produits techniques et financiers des produits d'assurance	**7 139**	**129**	**7 268**	**14 045**	**182**	**14 227**	**7 468**	**120**	**7 588**
Sinistres	(1 992)	(45)	(2 037)	(4 031)	(75)	(4 106)	(1 971)	(41)	(2 012)
Part réassurée des sinistres	3		3						
Sinistres nets	**(1 989)**	**(45)**	**(2 034)**	**(4 031)**	**(75)**	**(4 106)**	**(1 971)**	**(41)**	**(2 012)**
Charges des provisions d'assurance et autres provisions techniques	(2 405)	(56)	(2 461)	(5 134)	(57)	(5 191)	(3 411)	(53)	(3 464)
Part réassurée des charges des provisions d'assurance et autres provisions techniques	7		7	5		5			
Charges nettes des provisions techniques	**(2 398)**	**(56)**	**(2 454)**	**(5 129)**	**(57)**	**(5 186)**	**(3 411)**	**(53)**	**(3 464)**
Participation aux résultats	(1 690)	(18)	(1 708)	(3 149)	(44)	(3 193)	(1 542)	(21)	(1 563)
Charges des placements	(233)	(1)	(234)	(693)	(3)	(696)	(194)	(1)	(195)
Ajustements ACAV (moins values)	(424)		(424)	(327)		(327)	(9)		(9)
Autres charges techniques									
Total des charges techniques et financières des activités d'assurance	**(6 734)**	**(120)**	**(6 854)**	**(13 329)**	**(179)**	**(13 508)**	**(7 127)**	**(116)**	**(7 243)**
Marge brute des activités d'assurance	**405**	**9**	**414**	**716**	**3**	**719**	**341**	**4**	**345**
Opérations réciproques			**39**			**(78)**			**54**
Marge brute des activités d'assurance			**453**			**641**			**399**

5.4.5 Rapports d'audit des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires consolidés

5.4.5.1 Rapport d'audit des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires consolidés arrêtés au 30 juin 2001

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Caisse Nationale de Crédit Agricole,

A la suite de la demande qui nous a été faite en notre qualité de commissaires aux comptes et dans le cadre de la détermination du prix de négociation des actions de votre société réservées aux salariés du Crédit Agricole, nous avons effectué un audit des comptes intermédiaires consolidés de la Caisse Nationale de Crédit Agricole couvrant la période du 1er janvier 2001 au 30 juin 2001, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes intermédiaires consolidés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté de ces comptes intermédiaires et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes intermédiaires consolidés, établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

— Les notes 1.2, 2.1.6, 2.1.7, 2.2, 17, 18, 20 et 36 de l'annexe qui exposent les changements effectués, à la suite, notamment, d'une demande de justification formulée par la Commission des Opérations de Bourse, sur les méthodes de constitution de la provision épargne-logement et leur impact sur les comptes au 30 juin 2001 :

— Seule la part de la provision épargne-logement couvrant un risque économique ou de taux global est maintenue en Fonds pour Risques Bancaires Généraux. Cette provision ne donne plus lieu à constitution d'un impôt différé ;

— La partie correspondant à un risque de perte interne au groupe Crédit Agricole résultant de ses mécanismes financiers figure désormais dans les provisions pour risques et charges.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 12 septembre 2001

Les Commissaires aux Comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES Valérie Meeus	CABINET ALAIN LAINE Alain Lainé

5.4.5.2 Rapport d'audit des commissaires aux comptes sur la situation intermédiaire consolidée arrêtée au 30 juin 2000

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Caisse Nationale de Crédit Agricole,

En notre qualité de commissaires aux comptes et dans le cadre de la détermination du prix de négociation des actions de votre société réservées aux salariés du Crédit Agricole, nous vous présentons notre rapport relatif à la période close le 30 juin 2000 sur le contrôle des comptes semestriels consolidés de la Caisse Nationale de Crédit Agricole tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés au 30 juin 2000 ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés au 30 juin 2000, établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 2.2 et 20 de l'annexe qui exposent le changement de méthode résultant de l'application des nouvelles règles de consolidation définies par le CRC 99-07 du 24 novembre 1999.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 20 septembre 2000

Les Commissaires aux Comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES	CABINET ALAIN LAINE
Jean Autissier Valérie Meeus	Alain Lainé

5.5 COMPTES CONSOLIDES PRO FORMA POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 1998, 1999 ET 2000

5.5.1 Bilans consolidés pro forma du Groupe CNCA aux 31 décembre 2000, 1999 et 1998

	Notes	31.12.2000	31.12.1999 (en millions d'euros)	31.12.1998
ACTIF				
Opérations interbancaires et assimilées		**98 484**	**106 791**	**97 673**
Caisse, banques centrales, C.C.P.		2 987	4 101	2 435
Effets publics et valeurs assimilées	3 & 3.1	28 428	35 699	25 652
Créances sur les établissements de crédit		67 069	66 991	69 586
Opérations internes au Crédit Agricole		**146 980**	**144 241**	**130 727**
Opérations avec la clientèle		**63 267**	**53 111**	**50 585**
Opérations de crédit-bail et assimilées		**5 929**	**5 068**	**4 332**
Opérations sur titres		**54 273**	**51 328**	**37 470**
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 & 3.1	29 326	27 241	24 351
Actions et autres titres à revenu variable	3 & 3.1	24 947	24 087	13 119
Placements des entreprises d'assurance	**28.1**	**72 085**	**63 395**	**56 640**
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	**28.2**	**91**	**172**	**115**
Valeurs immobilisées		**16 826**	**16 264**	**13 160**
Participations, parts dans des entreprises liées et autres titres détenus à long terme	5	3.988	4.621	2.911
Participations et parts dans des entreprises liées mises en équivalence	4	11 164	10 019	8 937
Immobilisations corporelles et incorporelles	5	1 674	1 624	1 312
Ecarts d'acquisition	**7**	**1 376**	**702**	**144**
Comptes de régularisation et actifs divers		**28 910**	**30 642**	**22 645**
Autres actifs		17 992	20 388	17 796
Autres actifs d'assurance		422	237	114
Comptes de régularisation		10 496	10 017	4 735
Total actif		**488 221**	**471 714**	**413 491**

	Notes	31.12.2000	31.12.1999 (en millions d'euros)	31.12.1998
PASSIF				
Opérations interbancaires et assimilées		**73 226**	**72 512**	**57 030**
Banques centrales, C.C.P.		13	114	183
Dettes envers les établissements de crédit		73 213	72 398	56 847
Opérations internes au Crédit Agricole		**27 050**	**28 674**	**23 595**
Comptes créditeurs de la clientèle		**191 535**	**193 945**	**189 329**
Comptes d'épargne à régime spécial		136 887	139 484	132 616
Autres dettes		54 648	54 461	56 713
Dettes représentées par un titre	**8**	**55 642**	**43 918**	**34 087**
Provisions techniques des entreprises d'assurance	**28.2**	**70 814**	**62 341**	**55 325**
Comptes de régularisation et passifs divers		**35 868**	**39 89**	**27 617**
Autres passifs		23 923	28 607	20 386
Autres passifs d'assurance		313	252	235
Comptes de régularisation		11 632	11 130	6 996
Provisions et dettes subordonnées		**15 995**	**14 558**	**13 838**
Provisions pour risques et charges	9	2 822	2 564	2 646
Dettes subordonnées	11	13 173	11 994	11 192
Fonds pour risques bancaires généraux	**10**	**2 583**	**2 438**	**2 554**
Intérêts minoritaires	**12**	**936**	**1 342**	**691**
Dans les réserves		896	1 301	688
Dans le résultat		40	41	3
Capitaux propres part du groupe (hors FRBG)	**12**	**14 572**	**11 997**	**9 425**
Capital souscrit		2 241	1 999	1 798
Primes d'émission		6 012	4 822	3 488
Subventions d'investissement		84	90	54
Réserves consolidées, écart de réévaluation, écart de conversion, différences sur mises en équivalence		4 861	3 986	3 260
Résultat de l'exercice		1 374	1 100	825
Total passif		**488 221**	**471 714**	**413 491**

5.5.2 Hors-bilans pro forma du Groupe CNCA aux 31 décembre 2000, 1999 et 1998

	31.12.2000	31.12.1999 (en millions d'euros)	31.12.1998
ENGAGEMENTS DONNES	**75 517**	**67 925**	**58 328**
Engagements de financement	**38 981**	**36 040**	**30 968**
Engagements en faveur d'établissements de crédit	2 318	2 769	8 822
Engagements en faveur du Crédit Agricole	1 740	2 713	2 034
Engagements en faveur de la clientèle	34 923	30 558	20 112
Engagements de garantie	**31 317**	**28 853**	**24 722**
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	10 402	11 357	9 749
Engagements en faveur du Crédit Agricole	2 702	2 125	1 723
Engagements d'ordre de la clientèle	18 213	15 371	13 250
Engagements donnés par les entreprises d'assurance	**1 042**	**979**	**270**
Engagements sur titres	**4 177**	**2 053**	**2 368**
Titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise	7	4	23
Autres engagements donnés	4 170	2 049	2 346
ENGAGEMENTS RECUS	**35 557**	**25 984**	**23 610**
Engagements de financement	**4 435**	**3 175**	**4 220**
Engagements reçus d'établissements de crédit	2 928	918	1 649
Engagements reçus du Crédit Agricole	1 507	2 237	2 552
Engagements reçus de la clientèle		20	19
Engagements de garantie	**16 264**	**15 439**	**11 850**
Engagements reçus d'établissements de crédit	2 626	3 428	4 766
Engagements reçus du Crédit Agricole	9	18	28
Engagements reçus de la clientèle	13 629	11 993	7 056
Engagements reçus par les entreprises d'assurance	**9 332**	**5 364**	**4 495**
Engagements sur titres	**5 526**	**2 006**	**3 045**
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise	7		36
Autres engagements reçus	5 519	2 006	3 009

5.5.3 Comptes de résultat consolidés pro forma du Groupe CNCA aux 31 décembre 2000, 1999 et 1998

	Notes	31.12.2000	31.12.1999 (en millions d'euros)	31.12.1998
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés				
Intérêts et produits assimilés	15 & 16	22 362	20 946	19 319
Intérêts et charges assimilées	15 & 16	(21 788)	(18 765)	(17 809)
Revenus des titres à revenu variable	16	210	124	159
Commissions nettes	17 & 18	383	(26)	(365)
Produits nets sur opérations financières				
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	19	2 160	1 736	1 393
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	20	1 263	318	450
Autres produits nets d'exploitation bancaire		395	267	65
Marge brute des activités d'assurance	28.3	733	861	913
Produits nets des autres activités		2	4	
Produit net bancaire		**5 720**	**5 465**	**4 125**
Charges générales d'exploitation	21	(3 676)	(3 222)	(2 305)
Frais de personnel	21.1 & 21.2	(2 135)	(1 899)	(1 336)
Autres frais administratifs	21 3	(1 541)	(1 323)	(969)
Dotations aux amortissements		(245)	(243)	(167)
Résultat brut d'exploitation		**1 799**	**2 000**	**1 653**
Coût du risque	22	(692)	(848)	(783)
Résultat d'exploitation		**1 107**	**1 152**	**870**
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	25	501	727	541
Résultat net sur actifs immobilisés	23	312	205	296
Résultat courant avant impôt		**1 920**	**2 084**	**1 707**
Résultat net exceptionnel	26	(217)	(342)	(66)
Impôt sur les bénéfices	24	62	(576)	(430)
Amortissement des écarts d'acquisition		(208)	(156)	(219)
Dotations nettes aux fonds pour risques bancaires généraux		(143)	131	(164)
Résultat net		**1 414**	**1 141**	**828**
Intérêts minoritaires		40	41	3
Résultat net part du groupe		**1 374**	**1 100**	825

N.B. : Les sociétés d'assurance du Groupe Crédit Agricole détiennent dans leurs portefeuilles de placement des titres émis par d'autres sociétés du Groupe ; ces titres et leurs revenus sont éliminés des états financiers consolidés. Pour donner une vision économique réaliste de l'activité d'assurance dans le compte de résultat consolidé, les revenus (168 millions d'euros au 31.12.2000, 67 millions d'euros au 31.12.1999 et 67 millions d'euros au 31.12.1998) de ces titres ont été ensuite réintégrés dans la marge brute d'assurance, en contrepartie des produits d'intérêts.

5.5.4 Annexe aux comptes consolidés pro forma de la CNCA et de ses filiales aux 31 décembre 2000, 1999 et 1998

NOTE 1

1. PRINCIPES COMPTABLES

Le référentiel comptable du Groupe CNCA, de même que celui appliqué par l'ensemble du Groupe Crédit agricole, est celui des normes comptables applicables en France par les Etablissements de Crédit.

Les règles retenues pour l'établissement des comptes du Groupe CNCA suivent les principes édictés par le Conseil National de la Comptabilité, les règlements votés par le Comité de la Réglementation Comptable, ainsi que les règlements du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

2. LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation de la CNCA est établi conformément au paragraphe 100 du règlement CRC 99-07 ; toutes les entreprises sous contrôle exclusif, sous contrôle conjoint ou sous influence notable, sont consolidées, sous réserve que leur apport soit jugé significatif, et qu'elles n'entrent pas dans le cadre des exclusions prévues au paragraphe 101.

Les comptes consolidés pro forma du Groupe CNCA regroupent les comptes de la CNCA SA, de ses principales filiales et participations françaises et étrangères et les comptes des Caisses régionales mises en équivalence à hauteur de 25%.

La CNCA détient une part sociale de chacune des Caisses Régionales ; sa détention d'une partie de leur capital est faite par voie de Certificats Coopératifs d'Associés, titres sans droits de vote. L'influence notable, au sens de la définition des périmètres de consolidation, de la CNCA dans les Caisses Régionales ne relève donc pas des titres par elle détenus (qui lui confèrent un pourcentage significatif d'intérêts), mais de la fonction d'Organe central qui lui est confiée par la loi bancaire, et des responsabilités et obligations que lui attribue le Code rural.

Les Caisses locales ne peuvent appartenir au périmètre de consolidation de la CNCA car elles sont juridiquement les mères des Caisses régionales. Il n'y a pas de relations entre les Caisses locales et la CNCA.

Les filiales détenues conjointement par l'ensemble des CR (exemple : les Services Centraux de Titres) ne sont pas retenues dans le périmètre, car il n'existe pas d'influence au minimum notable entre chacune des Caisses et ces entités.

Par contre les filiales directes ou indirectes de chaque Caisse répondant aux critères de consolidation appartiennent au périmètre à hauteur d'un pourcentage de contrôle ramené à 25%.

La société holding qui détiendra le contrôle de la CNCA n'appartiendra pas au périmètre de consolidation de la CNCA.

3. LES METHODES ET PRINCIPES COMPTABLES DES COMPTES CONSOLIDES

3.1 Les méthodes appliquées

La nouvelle méthodologie des comptes consolidés (Règlement 99-07) est entrée en vigueur pour l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2000.

Considérant leur caractère significatif, et pour faciliter la lecture comparative des différents comptes *pro forma*, certains des changements prévus par la nouvelle méthodologie des comptes consolidés ont été appliqués *pro forma* dès le 31/12/1998. Il s'agit notamment du changement de méthode de consolidation (intégration globale au lieu de mise en équivalence) des sociétés contrôlées par la CNCA relevant de secteurs d'activité situés dans le prolongement des activités bancaires et financières.

Sont concernées les sociétés d'assurance et immobilières du Groupe CNCA.

Les autres changements introduits par la nouvelle méthodologie sont appliqués à partir de l'exercice 2000. Il s'agit principalement des évolutions relatives aux impôts différés : à compter du 1er janvier 2000, les actifs et passifs d'impôts différés issus de différences entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif et sa base fiscale sont généralisés.

Sont par ailleurs appliqués :

— à partir du 1er janvier 1998, le règlement CRC 2000-04. La nouvelle présentation imputant en PNB le provisionnement des intérêts sur CDL n'est cependant appliquée qu'à compter du 1er janvier 2000 ;

— à partir du 1er janvier 2000, le réglement CRC 2000-02 portant sur la comptabilisation des titres à revenu variable.

3.2. Les principes retenus

En complément des informations ci-dessus données sur les périmètres de consolidation, il convient de préciser que les « sorties » d'entités significatives survenues en 1999 et 2000 dans les périmètres de consolidation ont été rétropolées au 31/12/1998 (les sorties constatées au 30 juin 2001 n'ont pas été rétropolées car considérées comme non significatives).

Les sorties par fusion-absorption n'ont pas été rétropolées.

Les entités « entrées » dans le périmètre en 1999, 2000 ou 2001 sont prises en compte l'année effective de leur entrée.

Il a été estimé que ces principes donnent dans les comptes *pro forma* la meilleure image du Groupe CNCA dans sa configuration future, tout en respectant l'historique des opérations de croissance externe.

4. LES OPERATIONS LIEES A LA COTATION DE LA CNCA

Deux types d'opérations vont être réalisés :

— l'apport par les Caisses Régionales à la CNCA des titres des 7 filiales spécialisées (BFT, CA BOURSE, CAIC, PACIFICA, PREDICA, SEGESPAR et SOFINCO),

— la prise de participation de la CNCA dans chacune des Caisses Régionales à hauteur de 25%.

4.1. L'apport des titres des 7 filiales spécialisées

Les titres des 7 filiales spécialisées détenues conjointement par la CNCA et par les Caisses Régionales, sont rachetés sur la base de leurs capitaux propres consolidés dans le Groupe Crédit Agricole au 01/01/1998.

Cette valeur des titres est figée sur les 3 exercices suivants ; elle n'est pas réévaluée en fonction de l'évolution des quote-parts des situations nettes des exercices 1999, 2000 et 2001.

La valeur de ces titres n'est actualisée que de l'effet des mouvements sur le capital social de l'entité intervenus au cours de ces exercices.

Il a été décidé de ne faire apparaître aucun *goodwill* ou *badwill* dans le traitement *pro forma* de cette opération, pour ne pas influer sur la présentation des comptes.

L'opération est financée par une augmentation du capital de la CNCA (constatée intégralement en prime d'émission), et un échange avec les Caisses Régionales des titres ainsi créés contre ceux des 7 filiales.

4.2. La prise de participation de la CNCA à hauteur de 25% dans les Caisses Régionales

L'ensemble des titres (Certificats Coopératifs d'Associé) à émettre par les Caisses Régionales est évalué à environ 6,86 milliards d'euros ; la valeur de mise en équivalence des Caisses tient compte de cette évaluation, car, ici aussi, il a été convenu de ne faire apparaître ni *goodwill* ni *badwill*. La CNCA ne prend cependant pas de participation dans la Caisse Régionale de la Corse.

Cette prise de participation de la CNCA dans les CR est financée par une émission de Titres Subordonnés Remboursables rémunérés au taux de 5%. La simulation tient compte de l'effet de l'impôt calculé aux taux en vigueur.

5. POINTS TECHNIQUES PARTICULIERS

5.1. Le traitement des dividendes intra-groupe

Les flux de dividendes en provenance des filiales ou des Caisses Régionales sont pondérés en fonction du pourcentage d'intérêts, afin de tenir compte de la détention des titres par la CNCA.

Ce traitement a pour effet d'avoir seulement un impact en capitaux propres et aucun impact en résultat.

5.2. Relations CR/Holding de contrôle/CNCA

Les titres de la CNCA et ceux de la société Holding de contrôle détenus par les Caisses Régionales ne sont pas éliminés. Mais dans un souci de représentativité économique du résultat consolidé dégagé, les dividendes versés par la CNCA à la société holding puis reversés aux Caisses Régionales sont éliminés.

NOTE 2 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation Groupe CNCA *pro forma*	(a)	Implantation	Méthode 31.12.2000	% de contrôle 31.12.00	 31.12.99	 31.12.98	% d'intérêt 31.12.00	 31.12.99	 31.12.98
Etablissements bancaires et financiers									
51 Caisses Régionales au 31.12.2000		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Agos Itafinco		Italie	Globale	70,0	70,0	30,0	74,1	61,9	35,8
Al Bank Al Saudi Al Fransi – BSF		Arabie Saoudite	Équivalence	31,1	31,1	31,1	31,1	31,1	31,1
Altra Banque		France	Équivalence	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0
Banco Acac		Uruguay	Équivalence	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0
Banco Bisel	(4)	Argentine	Globale	69,9	61,6	30,0	69,9	61,6	30,0
Bankoa		Espagne	Équivalence	30,0	30,0	30,0	28,3	28,3	27,9
Banque CAI Suisse	E	Suisse	Équivalence	100,0			100,0		
Banque Chalus		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Banque Crédit Agricole Suisse		Suisse				100,0			100,0
Banque Française de l'Orient		France	Globale	100,0	40,0	40,0	99,3	46,6	46,6
Banque Libano-Française SAL		Liban	Globale	51,0	51,0	51,0	51,0	50,9	50,9
Beneficial Bank		Allemagne	Globale	100,0	100,0		99,8	70,0	
BES (Banco Espírito Santo)	(b)	Portugal	Équivalence	9,2	6,1	6,1	24,3	20,6	20,4
BFC Antilles Guyane		France	Globale	100,0	100,0	100,0	99,6	99,6	99,6
BFT (Banque de Financement et de Trésorerie)		France	Globale	96,6	97,5	98,2	96,6	97,5	98,2
BFT Gestion		France	Globale	100,0	100,0		96,6	97,5	
BGP Indosuez		France	Globale	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9
BGP Luxembourg		Luxembourg				99,8			99,7
CA do Brasil		Brésil	Globale*	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CAI Australia Ltd		Australie	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CAI Espana		Espagne				100,0			100,0
CAI Turk Bank AS		Turquie	Globale	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9
CAL FP (Holding)		Royaume-Uni	Globale	50,0	50,0	50,0	75,0	75,0	75,0
CAL FP BANK		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0		75,0	75,0	
CAL FP US		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0		75,0	75,0	
CASI (Crédit Agricole Securities Incorporated)		Etats-Unis				100,0			100,0
Castofi		France	Proportionnelle	49,0	49,0		48,9	34,3	
CE Bail		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CFI (Crédit Français International)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	96,6	97,5	98,2
CLD de Basse-Terre (Guadeloupe)		France	Globale	97,7	97,7	97,7	98,3	97,7	97,7
CLD de Grande-Terre (Guadeloupe)		France	Globale	97,9	97,9	97,9	98,4	97,9	97,9
CLD de la Corse		France	Globale	99,7	99,7	99,0	99,7	99,7	99,0
CLD de la Martinique		France	Globale	85,6	85,3	85,4	85,6	85,3	85,4
CLD de l'Yonne		France	Globale	97,8	97,8	97,8	97,8	97,8	97,8
CNCA Securities		Jersey	Globale	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9
Cofam		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Cogenec		Monaco	Globale*	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Copagefi (Cie Parisienne de Gestion Financière)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	99,5	99,4	99,4
Cotentin Portefeuille		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CPR (Compagnie Parisienne de Réescompte)		France	Globale	88,5	29,7	29,7	88,5	29,7	29,7
Crédibom		Portugal	Équivalence	40,0	40,0		39,9	28,0	
Crédigen		Hongrie	Globale	100,0	80,0		99,8	56,0	
Crédigen Bank	E	Hongrie	Globale	100,0			99,8		
Crédit Agricole Épargne Salariale		France	Globale	99,9	99,8	99,8	100,0	99,9	99,8
Crédit Agricole Financement	E	Suisse	Équivalence	20,0			40,0		
Crédit Agricole Indosuez		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Indosuez Luxembourg		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Indosuez Mer Rouge		Djibouti	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Indosuez Suisse S.A.	(7)	Suisse	Globale	100,0	100,0		100,0	100,0	
Crédit Foncier de Monaco		Monaco	Globale	77,1	77,9	77,1	75,9	76,7	75,9
Crédit Foncier de Monaco France		France	Globale	100,0	100,0	100,0	87,2	87,6	87,3
European Partnair Emerg. Mark. (EPEM)	E	Etats-Unis	Globale	58,0			58,0		
Fidagest	(5)	Italie	Globale	100,0			100,0		
Financière Lapérouse		France	Globale	77,2	77,2	77,2	77,2	77,2	77,2
Finanziaria Indosuez International Ltd	(5)	Gibraltar	Globale	100,0			100,0		
Finconsum ESC SA	E	Espagne	Équivalence	45,0			44,9		
Foncaris		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Fransabank France		France	Équivalence	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0
Gestion Privée Indosuez (GPI)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	99,9	99,9	100,0
GFER (Groupement de Financement des Entreprises Régionales)		France	Globale	100,0	100,0	99,9	100,0	100,0	99,9
GPF (Groupement des Provinces de France)		France	Globale	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0
IIF BV (Indosuez International Finance BV)		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	51,0	100,0	100,0	51,0
IIIS (Indocam International Investment Services)		France	Globale	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9

Périmètre de consolidation Groupe CNCA *pro forma*	(a)	Implantation	Méthode 31.12.2000	% de contrôle 31.12.00	 31.12.99	 31.12.98	% d'intérêt 31.12.00	 31.12.99	 31.12.98
Indocam		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indocam Hong Kong Ltd		Chine	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indocam Japan Ltd		Japon	Globale	75,0	75,0	100,0	75,0	75,0	100,0
Indocam Securities Bermuda		Bermudes	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indocam Singapore Ltd		Singapour	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indosuez Indonesia Bank		Indonésie	Globale	91,2	70,0	70,0	91,2	70,0	70,0
Indosuez Managament Luxembourg II		Luxembourg	Globale	100,0	100,0		100,0	100,0	
Intesa (groupe)		Italie	Équivalence	16,1	15,0	26,5	14,0	12,9	19,3
Menafinance		France	Proportionnelle	50,0	50,0		49,9	35,0	
Népal Indosuez Bank		Népal	Globale	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0
Premium	E	Royaume-Uni	Globale	100,0			100,0		
Radian		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ribank		Pays-Bas	Globale	60,0	60,0		59,9	42,0	
Sacam Consommation 1		France	Globale	100,0	100,0		100,0	100,0	
Sacam Consommation 2		France	Globale	100,0	100,0		100,0	100,0	
Sacam Consommation 3	E	France	Globale	100,0			100,0		
Sedef		France	Globale	100,0	100,0		99,8	70,0	
Segespar		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
SFCV (Société Française du Chèque de Voyage)		France	Équivalence	21,0	21,0	21,0	21,0	21,0	21,0
Sircam		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Sofinco		France	Globale	99,9	70,1		99,8	70,0	
Sofipaca		France	Équivalence	29,5	31,3	31,3	28,3	29,6	29,6
Transfact		France	Globale	77,3	66,0	63,7	77,3	66,0	63,7
Unicefi 33		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Wafa Salaf		Maroc	Équivalence	33,9	33,4		33,9	23,4	
Sociétés de bourse									
CAI Cheuvreux		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CAI Cheuvreux Italia SpA		Italie	Globale	100,0	100,0		100,0	100,0	
CAI Cheuvreux GmbH		France	Globale	75,0	100,0		75,0	100,0	
CAI International UK		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0		100,0	100,0	
Carr Futures Chicago Inc.		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Carr Futures Pte		Singapour	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Carr Futures SNC		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Carr Global Advisors Inc.		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Cheuvreux Nordic AB		Suède	Globale	81,4	91,2	85,7	81,4	91,2	85,7
Crédit Agricole Indosuez Securities	(6)	Etats-Unis	Globale	100,0		100,0			
ICSESA (Indosuez Capital Services Espagne SA)		Espagne	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Holding Cholet Dupont Gestion SA		France	Globale*	33,4	33,4	33,4	33,4	33,4	33,4
Assurance									
Amacam		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Arca		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
EDA		France	Globale	100,0	100,0		99,8	70,0	
Pacifica		France	Globale	60,0	60,0	60,0	70,0	70,0	70,0
Predica		France	Globale	97,5	97,5	97,4	97,5	97,5	97,4
Sté d'Assurances du CA Nord – Pas-de-Calais		France	Équivalence	27,5	25,0	25,0	25,5	24,3	21,8
Sud Alliance Courtage		France				25,0			24,6
Tranquilidade		Portugal	Équivalence	33,3	7,0	7,0	32,5	23,6	23,5
Sociétés d'investissement									
Agrinova		France	Globale	62,4	62,4	57,4	66,1	66,1	61,1
Bercy Investissements		France	Équivalence	25,0	25,0		25,0	25,0	
Bercy Participations		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Bespar		Portugal	Équivalence	31,2	30,3	29,9	31,2	30,3	29,9
BFC Holding		France	Globale	99,5	99,5	99,6	99,3	99,3	99,3
CAL FP Frankfurt		Allemagne	Globale	100,0	100,0		75,0	75,0	
CAL Maurice	E	Île Maurice	Globale	100,0			75,0		
Calic		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0		75,0	75,0	
Carr Indosuez Asia		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ceparfim		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Cofinep		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Compagnie Financière Midi Toulousain		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Compagnie Française de l'Asie CFA		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Bourse		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Delfinances		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Doumer Euterpe	E	France	Globale	100,0			100,0		
Dynamust	S(e)	France	Équivalence		32,2	32,2		47,8	47,8
Financière d'Aquitaine		France	Équivalence	32,5	32,5	32,0	30,5	30,5	29,5
Finanziaria Indosuez SIM Spa	(5)	Italie	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Fininvest		France	Globale	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2	98,2
Fletirec		France	Équivalence	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Icauna Finance		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	24,4	24,4	24,4
Icauna SARL		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Idia		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Idianova		France				99,3			60,7

Périmètre de consolidation Groupe CNCA *pro forma*	(a)	Implantation	Méthode 31.12.2000	% de contrôle 31.12.00	% de contrôle 31.12.99	% de contrôle 31.12.98	% d'intérêt 31.12.00	% d'intérêt 31.12.99	% d'intérêt 31.12.98
IPFO		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Immarex		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indosuez Air Finance SA		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indosuez Holding UK Ltd		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indosuez North America Holding	(6)	Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ligérienne Mobilière de Placement		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Mescas		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Midi Toulousain		France				25,0			25,0
Partran		Portugal	Équivalence	33,3	33,3	33,3	32,5	32,5	32,4
Prestimmo		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Sepi		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Socadif		France	Équivalence	36,1	36,1	36,1	31,0	31,1	31,1
Transimmo		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
UI (Union d'Études et d'Investissements)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Vauban Finance		France	Équivalence	33,3	33,3	33,3	30,8	30,4	30,4
Sociétés de crédit bail et de location									
Auxifip		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Climauto		France	Globale	99,9	99,9		99,8	84,9	
Ergifrance		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Etica		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Etica Bail		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Filease		France	Globale	70,0	70,0		69,9	49,0	
Financière Immobilière Indosuez		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Immobanque		France	Globale	65,0	65,9	65,9	52,2	52,6	52,6
Leicer		Espagne	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Locam		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Réunibail		France	Globale	52,0	52,0		51,9	36,4	
Réuniroute		France	Globale	97,5	97,5		52,0	36,5	
Sofincar		France	Globale	100,0	100,0		99,8	70,0	
Sofinroute		France	Globale	100,0	100,0		99,8	70,0	
Ucabail		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ucabail Immobilier		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ucabail Italia		Italie	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ucalease		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	85,0	100,0
Unicomi		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Unifergie		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Unimat		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Développement touristique et promotion immobilière									
SIS (Société Immobilière de la Seine)		France	Globale	72,8	72,8	72,8	79,2	79,1	79,2
Unifica		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Unimo		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Divers									
Alli Domes		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
AMT Gie		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Ariane Crédit		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Audience Marketing		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Avenue Paul Valery	(3)	France	Équivalence		25,0	25,0		25,0	25,0
Bersol		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Bois sauvage Nederland		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0		99,8	70,0	
CA Participations		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caapimmo 1		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caapimmo 2		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caapimmo 3		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caapimmo 4		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caapimmo 5		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caapimmo 6		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
CAI Cheuvreux Gestion		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CAI Merchant Bank Singapore		Singapour	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CAI Preferred Funding		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CAL Asia PTE Ltd		Singapour	Globale	100,0	100,0		75,0	75,0	
Camiscefi		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Camnord Investissement		France	Équivalence	25,0	25,0		15,5	16,3	
Cedicam		France	Globale	50,0	50,0	50,0	62,5	62,5	62,5
Centre France Location Immobilière (ex-Avenue Rapp)	(3)	France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Cirse		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	23,1	23,1	23,1
Creagrisere		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Defitech		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Defitech Progiciel Gestion (ex-Loire Delta 99)		France	Équivalence	25,0	25,0		25,0	25,0	
Defitech Routage et Communication		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	24,3	24,3
Defitech Solution Informatique (ex-Loire Informatique)		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	24,9	24,4	24,3
Europimmo		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0

Périmètre de consolidation Groupe CNCA *pro forma*	(a)	Implantation	Méthode 31.12.2000	% de contrôle 31.12.00	 31.12.99	 31.12.98	% d'intérêt 31.12.00	 31.12.99	 31.12.98
Everest		France				25,0			25,0
Fastnet France SA		France	Équivalence	45,0	45,0		45,0	45,0	
Fastnet Luxembourg		Luxembourg	Globale	45,0	45,0	50,0	45,0	45,0	50,0
Filcom		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Finasic		France	Globale	100,0	100,0		100,0	100,0	
Gestimocam		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Haussmann Patrimoine		France	Globale	99,9	99,9		99,7	99,7	
Icare		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
ICF Holdings		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0		100,0	100,0	
Immotaine		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Impact		France				25,0		25,0	
Indocam Investissements Techniques et Services (IITS)		France	Globale	99,0	99,0	100,0	99,0	99,0	100,0
Indocam Investment Services (IIS)		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indosuez Holding SCA I & II		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indosuez Management Luxembourg		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Inforsud FM		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	23,3	14,5	14,5
Inforsud Gestion		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	22,0	22,0	22,0
Inter-Atlantico (IASA)		Brésil	Proportionnelle	50,0	38,4		62,1	44,0	
Le Chesnay	(3)	France	Équivalence		25,0	25,0		25,0	25,0
Logitaine		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Madison SA		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	24,9
Mat Alli Domes		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Midi Toulousain Location	(2)	France	Équivalence		25,0	25,0		25,0	25,0
Midi Toulousain Développement		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Midi Toulousain Développement Immobilier		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Midi Toulousain Immobilier		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	24,7	24,6	24,6
Monecom	S(e)	France	Équivalence		25,0	25,0		25,0	25,0
Octomultiservices	(2)	France	Équivalence		25,0	25,0		25,0	25,0
Patrimocam		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Patrimocam 2	E	France	Équivalence	25,0			25,0		
Patrimoine Compagnie		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Patrimoine Couteliers	(1)	France	Équivalence		25,0	25,0		25,0	25,0
Patrimoine Launaguet	(1)	France	Équivalence		25,0			25,0	
Patrimoine Marengo	(1)	France	Équivalence		25,0			25,0	
Patrimoine Mercadier	(1)	France	Équivalence		25,0	25,0		25,0	25,0
Patrimoine Ponts Jumeaux	(1)	France	Équivalence		25,0			13,8	
Patrimoine Raymond Naves	(1)	France	Équivalence		25,0	25,0		16,2	16,2
Patrimoine Roquelaine	(1)	France	Équivalence		25,0	25,0		25,0	25,0
Patrimoine Rue du Gorp	(1)	France	Équivalence		25,0			25,0	
Patrimoine Saint Cyprien	(1)	France	Équivalence		25,0			25,0	
Patrimoine Urbain Vitry	(1)	France	Équivalence		25,0	25,0		25,0	25,0
Percinvest		Iles Vierges	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Port Saint-Sauveur	(2)	France	Équivalence		25,0	25,0		25,0	25,0
Progica SAS	E	France	Globale	100,0			100,0		
Reunifinance		France	Globale	100,0	100,0		99,8	70,0	
Routage Express Service	E	France	Équivalence	25,0			25,0		
Rue Desaix	(3)	France	Équivalence		25,0	25,0		25,0	25,0
Rue Michelet	(3)	France	Équivalence		25,0	25,0		25,0	25,0
Rue Monge	(3)	France	Équivalence		25,0	25,0		25,0	25,0
Rue Vincennes	(3)	France	Équivalence		25,0	25,0		25,0	25,0
Safec		Suisse	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sarl Prospective Informatique		France	Équivalence	25,0	25,0		25,0	25,0	
SCI Béarn Pays-Basque	S(e)	France	Équivalence		25,0	25,0		25,0	25,0
SCI Belle Plaine	S(e)	France	Équivalence		25,0	25,0		25,0	25,0
SCI Capimo		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
SCI Capucines		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
SCI du Bois Sauvage		France	Globale	100,0	100,0		99,8	70,0	
SCI du Midi Toulousain	(1)	France	Équivalence		25,0	25,0		25,0	25,0
SCI du Petit Bois		France	Globale	100,0	100,0		99,8	70,0	
SCI du Rond-Point		France	Globale	100,0	100,0		99,8	70,0	
SCI du Vivarais		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
SCI Ecoute s'il Pleut		France	Globale	100,0	100,0		99,8	70,0	
SCI Gascognes	S(e)	France	Équivalence		25,0	25,0		25,0	25,0
SCI Grande Verrière		France	Globale	100,0	100,0		99,8	70,0	
SCI Hautes Faventines		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
SCI Les Fauvins		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
SCI Les Palmiers du Petit Pérou		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
SCI Max Hymans		France	Globale	100,0	100,0		100,0	100,0	
SCI Pasteur 3		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI Paysagère		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
SCI Pyrénées-Atlantiques	S(e)	France	Équivalence		25,0	25,0		25,0	25,0
SCI Quentyvel		France	Globale	96,7	96,7	96,7	96,7	96,7	96,7
SCI Quercy		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
SCI Raspail		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Périmètre de consolidation Groupe CNCA *pro forma*	(a)	Implantation	Méthode 31.12.2000	% de contrôle 31.12.00	 31.12.99	 31.12.98	% d'intérêt 31.12.00	 31.12.99	 31.12.98
SCI Rethourie II	S(e)	France	Équivalence		25,0	25,0		25,0	25,0
SCI Turenne Wilson		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	24,8
Scica HL		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Scicam 13		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Sciomav		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
SNC Doumer		France	Globale	100,0	99,9	99,9	100,0	99,9	99,9
SNC Gascogne	(1)	France	Équivalence		25,0	25,0		7,5	7,5
SNC Gascogne 2	(1)	France	Équivalence		25,0	25,0		25,0	25,0
SNC ICAL		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
SNC Jarlandis	(1)	France	Équivalence		25,0	25,0		7,5	7,5
SNC SPI		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Société Immobilière de Picardie		France	Équivalence	25,0	25,0		25,0	25,0	
Société Immoblière Suisse	(7)	Suisse	Globale	100,0			100,0		
Société Picarde de Développement		France	Équivalence	25,0	25,0		25,0	25,0	
Sofinco Participations		France	Globale	100,0	100,0		99,8	70,0	
Sofinrec		France	Globale	99,8	99,8		99,7	69,9	
Toulouse Location Immobilière (ex-Midipole)	(2)	France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Toulouse Promotion Immobilière (ex-Patrimoine Saint-Ferréol)	(1)	France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	21,7	16,2	16,2
UI Vavin 1		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Uni-Edition		France	Équivalence	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Valris		France	Globale	99,9	99,8		99,8	69,9	
Varmat		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(a) Entrées (E) et sorties (S) du périmètre au 31.12.00

(b) Entité consolidée en raison du contrôle effectif exercé par la CNCA via la société Bespar

(c) Société cédée au hors-groupe

(d) Entité déconsolidée en raison de son caractère non significatif

(e) Entité fusionnée avec une autre entité consolidée

(*) Changement de méthode de consolidation

(1) Entités constituant le palier Toulouse Promotion Immobilière

(2) Entités constituant le palier Toulouse Location Immobilière

(3) Entités constituant le palier Centre France Location Immobilière

(4) Consolidation sous forme de palier

(5) Entités constituant le palier Finanziaria Indosuez Sim Spa en 1999 et consolidées individuellement en 2000

(6) Entités constituant le palier Indosuez North America Holding en 1999 et consolidées individuellement en 2000

(7) Entités constituant le palier Crédit Agricole Indosuez Suisse en 1999 et consolidées individuellement en 2000

NOTE 3 – TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT, DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE ET D'INVESTISSEMENT

	Transaction	Placement	31/12/00 Titres de l'activité de portefeuille	Investissement	Total	31/12/99 Total
			(en millions d'euros)			
Effets publics et valeurs assimilées :	**13 934**	**6 042**		**8 053**	**28 029**	**35 178**
– dont surcote restant à amortir		0		122	122	320
– dont décote restant à amortir		16		60	76	18
Créances rattachées		**66**		**336**	**402**	**528**
Provisions		**-3**			**-3**	**-7**
Valeurs nettes au bilan	**13 934**	**6 105**	**0**	**8389**	**28 428**	**35 699**
Obligations et autres titres à revenu fixe :						
Emis par organismes publics	2 818	2 317		1 431	6 566	7 894
Autres émetteurs	8 030	6132		8 427	22 589	18 764
– dont surcote restant à amortir		23		14	37	79
– dont décote restant à amortir		28		102	130	129
Créances rattachées		**118**		**262**	**380**	**759**
Provisions		**-202**		**-7**	**-209**	**-176**
Valeurs nettes au bilan	**10 848**	**8 365**	**0**	**10 113**	**29 326**	**27 241**
Actions et autres titres à revenu variable :	**14 365**	**8 611**	**2 144**		**25 120**	**24 113**
Créances rattachées			**8**		**8**	
Provisions		**(69)**	**(112)**		**(181)**	**(26)**
Valeurs nettes au bilan	**14 365**	**8 542**	**2 040**		**24 947**	**24 087**
Valeurs estimatives	**39147**	**4 204**	**3 249**	**18 994**	**85 594**	**89 113**

	Transaction	Placement	31/12/99 Titres de l'activité de portefeuille	Investissement	Total	31/12/98 Total
			(en millions d'euros)			
Effets publics et valeurs assimilées :	**18 223**	**2 173**		**14 782**	**35 178**	**25 078**
– dont surcote restant à amortir		7		313	320	473
– dont décote restant à amortir		(17)		35	18	43
Créances rattachées		**29**		**499**	**528**	**579**
Provisions		**(7)**			**(7)**	**(5)**
Valeurs nettes au bilan	**18 223**	**2 195**	**0**	**15 281**	**35 699**	**25 652**
Obligations et autres titres à revenu fixe :						
Emis par organismes publics	3 403	1 443		3 048	7 894	5 718
Autres émetteurs	4 756	4 761		9 247	18 764	18 188
– dont surcote restant à amortir		38		41	79	82
– dont décote restant à amortir		11		119	129	121
Créances rattachées		**130**		**629**	**759**	**586**
Provisions		**(174)**		**(2)**	**(176)**	**(141)**
Valeurs nettes au bilan	**8 159**	**6 160**	**0**	**12 922**	**27 241**	**24 351**
Actions et autres titres à revenu variable :	**13 124**	**10 989**			**24 113**	**13 182**
Créances rattachées					**0**	
Provisions		**(26)**			**(26)**	**(63)**
Valeurs nettes au bilan	**13 124**	**10 963**	**0**		**24 087**	**13 119**
Valeurs estimatives	**39 506**	**20 643**		**28 964**	**89 113**	**66265**

	Transaction	Placement	31/12/98 Titres de l'activité de portefeuille	Investissement	Total
			(en millions d'euros)		
Effets publics et valeurs assimilées :	**6 344**	**4 552**		**14 182**	**25 078**
– dont surcote restant à amortir		32		441	473
– dont décote restant à amortir		14		29	43
Créances rattachées		**59**		**520**	**579**
Provisions		**(5)**			**(5)**
Valeurs nettes au bilan	**6 344**	**4 606**	**0**	**14 702**	**25 652**
Obligations et autres titres à revenu fixe :					
Emis par organismes publics	3 258	880		1 580	5 718
Autres émetteurs	3 605	3 911		10 672	18 188
– dont surcote restant à amortir		18		64	82
– dont décote restant à amortir		(3)		124	121
Créances rattachées		**64**		**522**	**586**
Provisions		**(138)**		**(3)**	**(141)**
Valeurs nettes au bilan	**6 863**	**4 717**	**0**	**12 771**	**24 351**
Actions et autres titres à revenu variable :	**3 339**	**9 843**			**13 182**
Créances rattachées					**0**
Provisions		**(63)**			**(63)**
Valeurs nettes au bilan	**3 339**	**9 780**	**0**		**13 119**
Valeurs estimatives	**16 546**	**20 554**		**29 165**	**66 265**

Note 3.1 – Ventilation des titres cotés et non cotés à revenu fixe ou variable

	31/12/00 Obligations et autres titres à revenu fixe	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Total	31/12/99 Total
			(en millions d'euros)		
Titres cotés	26 099	28 029	17 007	71 135	68 806
Titres non cotés	3 056		8 113	11 169	17 143
Créances rattachées	**380**	**402**	**8**	**790**	**1 287**
Provisions	**(209)**	**(3)**	**(181)**	**(393)**	**(209)**
Valeurs nettes au bilan	**29 326**	**28 428**	**24 947**	**82 701**	**87 027**

La valorisation des OPCVM s'élève à 8.000 millions d'euros au 31 décembre 2000.

Les OPCVM de capitalisation représentent 7591 millions d'euros dont France 7.178 millions d'euros et étranger 413 millions d'euros.

Les OPCVM sous contrôle exclusif figurent à l'actif du bilan pour 4.749 millions d'euros. Leur valeur estimative au 31 décembre s'élève à 5.243 millions d'euros.

La répartition de l'ensemble des OPCVM par nature est la suivante au 31 décembre 2000 :

	Valeur d'inventaire	Valeur liquidative
	(en millions d'euros)	
OPCVM monétaires	1 687	1 789
OPCVM obligataires	203	233
OPCVM actions	257	319
OPCVM autres	5 703	6 208
Total	**7 850**	**8 549**

	31/12/99				31/12/98
	Obligations et autres titres à revenu fixe	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Total	Total
	(en millions d'euros)				
Titres cotés	19 798	35 178	13 830	68 806	42 550
Titres non cotés	6 860		10 283	17 143	19 616
Créances rattachées	**759**	**528**	**0**	**1 287**	**1 165**
Provisions	**(176)**	**(7)**	**(26)**	**(209)**	**(209)**
Valeurs nettes au bilan	**27 241**	**35 699**	**24 087**	**87 027**	**63 122**

La valorisation des OPCVM s'élève à 10.412 millions d'euros au 31 décembre 1999.

Les OPCVM de capitalisation représentent 9.799 d'euros dont France 9.589 millions d'euros et étranger 210 millions d'euros.

	31/12/98			
	Obligations et autres titres à revenu fixe	Effets publics et valeurs assimilées	Actions et autres titres à revenu variable	Total
	(en millions d'euros)			
Titres cotés	13 621	25 078	3 851	42 550
Titres non cotés	10 285		9 331	19 616
Créances rattachées	**586**	**579**	**0**	**1 165**
Provisions	**(141)**	**(5)**	**(63)**	**(209)**
Valeurs nettes au bilan	**24 351**	**25 652**	**13 119**	**63 122**

La valorisation des OPCVM s'élève à 9.246 millions d'euros au 31 décembre 1998

Les OPCVM de capitalisation représentent 8.650 millions d'euros dont France 8.598 millions d'euros et étranger 52 millions d'euros.

NOTE 4 – PARTICIPATIONS ET PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES MISES EN EQUIVALENCE

Sont détaillées ci-après les quote-parts d'une valeur supérieure à 38 millions d'euros :

	Quote parts dans les Sociétés mises en équivalence		
	31/12/00	31/12/99	31.12.98
		(en millions d'euros)	
Sociétés financières	**11 214**	**9 912**	**8 754**
Al Bank Al Saudi Al Fransi	342	277	220
Banco Bisel			45
B.E.S.	303	179	181
Bespar			(40)
CA do Brazil			41
Caisses Régionales et filiales	8 027	7 508	7 072
CPR			157
Groupe Intesa	2 321	1 899	1 008
Filiales de Banco Bisel	131		
Banque CAI Suisse	54		
Autres	36	49	70
Sociétés non financières	**(50)**	**107**	**183**
Unimo			77
Partran	(95)		
Autres	45	107	106
Total sociétés mises en équivalence	**11 164**	**10 019**	**8 937**

NOTE 5 – VARIATION DE L'ACTIF IMMOBILISE

	31/12/99	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions) (Échéances)	Ecarts de Conversion	Autres Mouvements	31/12/00
				(en millions d'euros)			
Titres de participation et parts dans les entreprises liées non consolidés							
Valeur brute	3 587	(381)	2 841	(454)	10	(1 659)	3 944
Provision	(524)	(22)	(39)	229	(4)	10	(350)
Autres titres détenus à long terme[1] :							
Valeur brute	1 045	0	376	(203)		(1 124)	94
Provision	(106)	(5)	(5)	18		73	(25)
Avances consolidables :							
Valeur brute	606		90	(93)	4	(307)	300
Provision	(11)		0	3	0		(8)
Créances rattachées	24					9	33
Valeurs nettes au bilan	**4 621**	**(408)**	**3 263**	**(500)**	**10**	**(2 998)**	**3 988**
Immobilisations incorporelles	148	2	(23)	(5)	1	2	125
Immobilisations corporelles	1 475	15	82	(55)	11	13	1 541
Créances rattachées[2]	1					7	8
Valeurs nettes au bilan	**1 624**	**17**	**59**	**(60)**	**12**	**22**	**1 674**

(1) La valeur au bilan et la valeur estimative des "autres titres détenus à long terme" au 31/12/1999 correspond à celle des "titres immobilisés de l'activité de portefeuille" au 31/12/1999.

(2) Loyers courus non échus sur les immobilisations données en location simple.

	31/12/98	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions) (Échéances)	Ecarts de Conversion	Autres Mouvements	31/12/99
				(en millions d'euros)			
Titres de participation et parts dans les entreprises liées non consolidés							
Valeur brute	2139	3 3	1 693	(406)	(8)	136	3 587
Provision	(469)	(18)	(151)	115	(2)	1	(524)
Autres titres détenus à long terme[1] :							
Valeur brute	870	2	379	(222)		16	1 045
Provision	(104)		(28)	25		1	(106)
Avances consolidables :							
Valeur brute	466	120	82	(40)	8	(30)	606
Provision	(13)	0	(2)	0	(1)	5	(11)
Créances rattachées	22					2	24
Valeurs nettes au bilan	**2 911**	**137**	**1 973**	**(528)**	**(3)**	**131**	**4 621**
Immobilisations incorporelles	127	33	(10)	(8)	8	(2)	148
Immobilisations corporelles	1184	263	(11,37)	(19)	26	32	1 475
Créances rattachées[2]	1					0	1
Valeurs nettes au bilan	**1 312**	**296**	**(21)**	**(27)**	**34**	**30**	**1 624**

(1) La valeur au bilan et la valeur estimative des "autres titres détenus à long terme" au 31/12/1999 correspond à celle des "titres immobilisés de l'activité de portefeuille" au 31/12/1999. La valeur au bilan et la valeur estimative des "autres titres détenus à long terme" au 31/12/1998 correspond à celle des "titres immobilisés de l'activité de portefeuille" au 31/12/1998.

(2) Loyers courus non échus sur les immobilisations données en location simple. Loyers courus non échus sur les immobilisations données en location simple

NOTE 6 – PROVISIONS INSCRITES EN DEDUCTION DE L'ACTIF

	31/12/99	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et Utilisations	Ecarts de Conversion	Autres mouvements	31/12/00
				(en millions d'euros)			
Sur interbancaire	275	0	29	(65)	6		245
Sur créances clientèle	2 794	56	602	(682)	116	(2)	2 884
Sur opérations de crédit-bail	147	0	30	(24)		1	154
Sur portefeuilles titres (placement, TAP et investissement)	210	(1)	171	(105)	7	112	394
Sur participations et autres titres détenus à long terme.	640	27	47	(263)	15	(82)	384
Autres	93	3	13	(28)	1	0	82
Total	**4 159**	**85**	**892**	**(1 167)**	**145**	**29**	**4 143**

	31/12/98	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et Utilisations	Ecarts de Conversion	Autres mouvements	31/12/99
				(en millions d'euros)			
Sur interbancaire	199		51	(8)	10	23	275
Sur créances clientèle	1 274	423	924	(402)	211	364	2 794
Sur opérations de crédit-bail	142	7	42	(44)		0	147
Sur portefeuilles titres (placement, TAP et investissement)	210	19	44	(83)	19	1	210
Sur participations et autres titres détenus à long terme.	586	18	172	(141)	2	3	640
Autres	83	16	29	(15)	3	(23)	93
Total	**2 494**	**483**	**1 262**	**(693)**	**245**	**368**	**4 159**

NOTE 7 – ECARTS D'ACQUISITION

	31/12/00			
	Valeurs brutes	Amort.	Valeurs nettes	Valeurs nettes au 31/12/1999
		(en millions d'euros)		
Banque CAI Suisse	54	(1)	53	
B.E.S.	64	(5)	59	
Banco Bisel	24	(9)	15	16
Filiales de Banco Bisel	75	(4)	71	
C.P.R.	121	(19)	102	
Filiales de C.P.R.	172	(75)	97	22
Groupe Intesa (ex BAV)	331	(268)	63	75
Sofinco	990	(205)	785	570
Tranquilidade	68	(6)	62	
Autres sociétés [1]	176	(107)	69	19
Total	**2075**	**(699)**	**1 376**	**702**

(1) Entités pour lesquelles l'écart d'acquisition pour le Groupe CNCA est inférieur à 38 millions d'euros.

	31/12/99			
	Valeurs brutes	Amort.	Valeurs nettes	Valeurs nettes au 31/12/1998
	(en millions d'euros)			
Groupe Intesa (ex BAV)	307	(232)	75	137
Sofinco	651	(81)	570	
Autres sociétés [1]	230	(173)	57	7
Total	**1 188**	**(486)**	**702**	**144**

(1) Entités pour lesquelles l'écart d'acquisition pour le Groupe CNCA est inférieur à 38 millions d'euros.

	31/12/98		
	Valeurs brutes	Amort.	Valeurs nettes
	(en millions d'euros)		
C A Indosuez	237	(237)	0
Groupe Intesa (ex BAV)	307	(170)	137
Autres sociétés [1]	126	(119)	7
Total	**670**	**(526)**	**144**

(1) Entités pour lesquelles l'écart d'acquisition pour le Groupe CNCA est inférieur à 38 millions d'euros.

NOTE 8 – DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE – ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE

	31/12/00							
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	>1 an ≤ 5 ans	>5 ans	Total en Principal	Dettes rattachées	Total	31/12/99
	(en millions d'euros)							
Bons de caisse	39	22	17		78	1	79	79
Titres du marché interbancaire	1368	2 991	9		4 368	460	4 828	3 483
Titres de créances négociables :								
– Emis en France	9 146	1 783	2 173	491	13 593		13 593	10 549
– Emis à l'étranger	8 363	5 119	183		13 665		13 665	8447
Emprunts obligataires	703	2 196	8 870	10 816	22 585	753	23 338	21 165
Autres dettes	139				139		139	195
Valeurs au bilan					**54 428**	**1 214**	**55 642**	**43 918**

	31/12/99							
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	>1 an ≤ 5 ans	>5 ans	Total en Principal	Dettes rattachées	Total	31/12/98
	(en millions d'euros)							
Bons de caisse	29	19	30		78	1	79	93
Titres du marché interbancaire	894	2 374	55		3 323	160	3 483	2 333
Titres de créances négociables :								
– Emis en France	6 839	998	2 055	657	10 549		10 549	4 883
– Emis à l'étranger	6 077	2 169	182	19	8 447		8 447	5 167
Emprunts obligataires	1 363	1 625	9 551	7 855	20 394	771	21 165	21 539
Autres dettes	181				181	14	195	72
Valeurs au bilan					**42 972**	**946**	**43 918**	**34 087**

	31/12/98					
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Dettes rattachées	Total
	(en millions d'euros)					
Bons de caisse	41	26	25		1	93
Titres du marché interbancaire	874	1 164	102	12	181	2 333
Titres de créances négociables :						
– Emis en France	2 608	650	1 011	614		4 883
– Emis à l'étranger	2 166	2 905	53	43		5 167
Emprunts obligataires	1 317	2 225	8 907	8 308	782	21 539
Autres dettes	68	4				72
Total en principal	**7 074**	**6 974**	**10 098**	**8 977**	**964**	**34 087**
Valeurs au bilan						**34 087**

NOTE 9 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	31/12/99	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et Utilisations	Ecarts de conversion	Autres mouvements	31/12/00
				(en millions d'euros)			
Risques pays	390		59	(15)	15		449
Risques d'exécution des engagements par signature	170		192	(109)	2	6	261
Retraites et assimilées	155		48	(22)	1	4	186
Instruments financiers	129		29	(71)	2	6	95
Autres risques et charges [1]	1 720	43	793	(707)	15	(33)	1 831
Valeurs au bilan	**2 564**	**43**	**1 121**	**(924)**	**35**	**(17)**	**2 822**

(1) Ce poste au 31.12.2000 comprend principalement :

— *le provisionnement des surcoûts anticipés au titre du passage à la monnaie unique : 37 millions d'euros*

— *les provisions pour risques sectoriels et autres risques de crédit : 474 millions d'euros*

— *les provisions pour situation nette négative des participations : 31 millions d'euros*

— *les provisions pour retraite et congés de fin de carrière : 124 millions d'euros*

— *les provisions pour litiges divers : 794 millions d'euros*

— *les écarts d'acquisitions passifs : 7 millions d'euros*

	31/12/98	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et Utilisations	Ecarts de conversion	Autres mouvements	31/12/99
				(en millions d'euros)			
Risques pays	816		24	(43)	36	(443)	390
Risques d'exécution des engagements par signature	251	(88)	54	(53)	3	3	170
Retraites et assimilées	104	20	40	(12)	2	1	155
Instruments financiers	77	45	24	(25)	1	7	129
Autres risques et charges [1][2]	1 398	83	807	(715)	84	63	1 720
Valeurs au bilan	**2 646**	**60**	**949**	**(848)**	**126**	**(369)**	**2 564**

(1) Ce poste au 31.12.1999 comprend principalement :

— *le provisonnement des surcoûts anticipés au titre du passage à la monnaie unique : 24 millions d'euros*

— *les provisions pour risques sectoriels et autres risques de crédits : 357 millions d' euros*

— *les provisions pour situation nette négative des participations : 6 millions d' euros*

— *les provisions pour retraite et congés de fin de carrière : 135 millions d'euros*

— *les provisions pour impôts : 256 millions d'euros*

— *les provisions pour litiges divers : 437 millions d'euros*

— *les écarts d'acquisition passif : 8 millions d'euros*

(2) Ce poste au 31.12.98 comprend principalement :

— *le provisonnement des surcoûts anticipés au titre du passage à la monnaie unique : 19 millions d'euros*

— *les provisions pour risques sectoriels et autres risques de crédit : 321 millions d'euros*

— *les provisions pour situation nette négative des participations : 5 millions d'euros,*

— *les provisions pour retraites et congés de fin de carrière : 98 millions d'euros,*

— *les provisions pour litiges divers : 244 millions d'euros,*

— *les provisions pour impôts : 179 millions d'euros.*

NOTE 10 – FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX

	31/12/00	31/12/99	31/12/98
		(en millions d'euros)	
Epargne logement	2 408	2 346	2 466
CODEVI	24	25	42
Autres	151	67	46
Valeurs au bilan	**2 583**	**2 438**	**2 554**

NOTE 11 – DETTES SUBORDONNEES – ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE (EN MONNAIE D'EMISSION)

			31/12/00			
	≤ 3 mois	**> 3 mois ≤ 1 an**	**> 1 an ≤ 5 ans**	**> 5 ans**	**Total**	**31/12/99**
			(en millions d'euros)			
Dettes subordonnées à terme :	**10**	**0**	**1 262**	**11 161**	**12 433**	**11 216**
— Franc français	10		756	9 493	10 259	9 908
— Euro et autres devises in			425	1 358	1 783	370
Total zone Euro	**10**	**0**	**1 181**	**10 851**	**12 042**	**10 278**
— Autres devises de l'U.E.					0	473
— Dollar			70	310	380	454
— Yen			11		11	11
— Autres devises					0	0
Dettes subordonnées à durée indéterminée :				588	588	646
— Franc français				485	485	539
— Euro et autres devises in				4	4	0
Total zone Euro				**489**	**489**	**539**
— Autres devises de l'U.E.					0	5
— Dollar				5	5	5
— Yen				94	94	97
— Autres devises					0	0
Titres et emprunts participatifs				**4**	**4**	**4**
Total en principal	**10**	**0**	**1 262**	**11 753**	**13 025**	**11 866**
Dettes rattachées					**148**	**128**
Valeurs au bilan					**13 173**	**11 994**

	31/12/99					31/12/98
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total	
			(en millions d'euros)			
Dettes subordonnées à terme :	**10**	**159**	**1 026**	**10 021**	**11 216**	**10 447**
— Franc français	10	7	535	9 356	9 908	9 551
— Euro et autres devises in			84	286	370	509
Total zone Euro	**10**	**7**	**619**	**9 642**	**10 278**	**10 060**
— Autres devises de l'U.E.		52	396	25	473	0
— Dollar		100		354	454	250
— Yen			11		11	137
— Autres devises					0	0
Dettes subordonnées à durée indéterminée :				**646**	**646**	**608**
— Franc français				539	539	511
— Euro et autres devises in					0	5
Total zone Euro				**539**	**539**	**516**
— Autres devises de l'U.E.				5	5	0
— Dollar				5	5	17
— Yen				97	97	75
— Autres devises						0
Titres et emprunts participatifs				**4**	**4**	**25**
Total en principal	**10**	**159**	**1 026**	**10 671**	**11 866**	**11 080**
Dettes rattachées					**128**	**112**
Valeurs au bilan					**11 994**	**11 192**

	31/12/98				
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total
			(en millions d'euros)		
Dettes subordonnées à terme :	**0**	**237**	**811**	**9 399**	**10 447**
— Franc français		72	465	9 014	9 551
— Euro et autres devises in		37	337	135	509
Total zone Euro	**0**	**109**	**802**	**9 149**	**10 060**
— Autres devises de l'U.E.					0
— Dollar				250	250
— Yen		128	9		137
— Autres devises					0
Dettes subordonnées à durée indéterminée :				**608**	**608**
— Franc français				511	511
— Euro et autres devises in				5	5
Total zone Euro				**516**	**516**
— Autres devises de l'U.E.					0
— Dollar				17	17
— Yen				75	75
— Autres devises					0
Titres et emprunts participatifs				**25**	**25**
Total en principal	**0**	**237**	**811**	**10 032**	**11 080**
Dettes rattachées					**112**
Valeurs au bilan					**11 192**

NOTE 12 – VARIATION DES CAPITAUX PROPRES HORS FRBG

	Capitaux propres hors FRBG (part du groupe)						
	Capital	Primes et réserves	Subvention	Ecart de conversion	Total	Total des intérêts minoritaires	Total des capitaux propres hors FRBG
Solde au 31 décembre 1998	**1 798**	**7 574**	**54**	**(1)**	**9 425**	**691**	**10 116**
Dividendes versés en 1999		(283)			(283)	(42)	(325)
Part des dividendes reçus par les Caisses Régionales		64			64		64
Variation de capital	230				230		230
Conversion en Euro	(29)	29			0		0
Variation des primes d'émission		1 334			1 334		1 334
Variation des réserves et primes de fusion		0			0		0
Variation de l'écart de conversion				100	100	16	116
Variation des réserves de réestimation		(8)			(8)		(8)
Résultat de l'exercice 1999		1 100			1 100	41	1 141
Autres variations		(1)	36		35	636	671
Solde au 31 décembre 1999	**1 999**	**9 809**	**90**	**99**	**11 997**	**1 342**	**13 339**
Dividendes versés en 2000		(366)			(366)	(59)	(425)
Part des dividendes reçus par les Caisses Régionales		82			82		82
Variation de capital	242				242		242
Variation des primes d'émission		1 190			1 190		1 190
Variation des réserves et primes de fusion		16			16		16
Variation de l'écart de conversion				71	71	24	95
Variation des réserves de réestimation		(4)			(4)		(4)
Résultat de l'exercice 2000		1 374			1 374	40	1 414
Acompte sur dividende versé en 2000					0		0
Acquisition des minoritaires de C.P.R.						(329)	(329)
Effet lié à l'application du règlement CRC 99-07		(20)			(20)	(2)	(22)
Autres variations		(4)	(6)		(10)	(80)	(90)
Solde au 31 décembre 2000	**2 241**	**12 077**	**84**	**170**	**14 572**	**936**	**15 508**

NOTE 12.1 – ACTIONS DE PREFERENCE

Entité émettrice	Date d'émission	Montant de l'émission (en millions de dollars)	31/12/00 (en millions d'euros)	31/12/99 (en millions d'euros)	31/12/98 (en millions d'euros)
Indosuez Holding SCA 1	déc-91	150	161	149	129
Total		150	161	149	129

NOTE 13 – COMPOSITION DES FONDS PROPRES

	31/12/00	31/12/99 (en millions d'euros)	31/12/98
Capitaux propres hors FRBG	**15 508**	**13 339**	**10 116**
Fonds pour risques bancaires généraux	2 583	2 438	2 254
Dettes subordonnées	13 173	11 994	11 192
Autres fonds propres	**15 756**	**14 432**	**13 746**
Total des fonds propres	**31 264**	**27 771**	**23 862**

NOTE 14 – CONTRIBUTIONS PAR DEVISE AU BILAN CONSOLIDE

	ACTIF			PASSIF		
	31/12/00	31/12/99	31/12/98	31/12/00	31/12/99	31/12/98
	(en milliards d'euros)					
Franc français	272,9	259,9	323,1	290,9	287,9	335,8
Euro	118,9	124,2	4,4	99,3	101,9	3,7
Autres devises in	9,6	8,8	27,6	4,4	5,5	16,8
Total zone euro	**401,4**	**392,9**	**355,1**	**394,6**	**395,3**	**356,3**
Autres devises de l'Union Européenne	7,1	4,7	5,6	9,7	10,9	9,7
Dollar	51,9	47,6	36,0	66,2	49,8	37,7
Yen	11,6	10,7	7,0	7,2	3,9	2,4
Autres devises	16,2	15,8	9,8	10,5	11,8	7,4
Total	**488,2**	**471,7**	**413,5**	**488,2**	**471,7**	**413,5**

NOTE 15 – PRODUITS NETS D'INTERETS ET REVENUS ASSIMILES

	31/12/00	31/12/99 (en millions d'euros)	31/12/98
Sur opérations avec les établissements de crédit	7 794	5 879	4 907
Sur opérations internes au Crédit Agricole	5 960	7 332	7 488
Sur opérations avec la clientèle	5 256	4 251	3 373
Sur opérations de crédit-bail et de location	532	452	357
Sur obligations et autres titres à revenu fixe (Note 16)	2 747	2 948	2 725
Autres intérêts et produits assimilés	73	84	469
Intérêts et produits assimilés	**22 362**	**20 946**	**19 319**
Sur opérations avec les établissements de crédit	(9 535)	(7 131)	(5 787)
Sur opérations internes au Crédit Agricole	(1 359)	(1 222)	(1 170)
Sur opérations avec la clientèle	(7 194)	(7 262)	(7 362)
Sur opérations de crédit-bail et de location	(199)	(135)	(89)
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	(3 483)	(2 994)	(2 711)
Autres intérêts et charges assimilées	(18)	(21)	(690)
Intérêts et charges assimilées	**(21 788)**	**(18 765)**	**(17 809)**
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	**574**	**2 181**	**1 510**

NOTE 16 – REVENUS DES TITRES

	Titres à revenu fixe			Titres à revenu variable		
	31.12.00	31.12.99	31.12.98	31.12.00	31.12.99	31.12.98
	(en millions d'euros)					
Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme				124	104	126
Titres de placement et titres de l'activité de portefeuille	555	525	424	86	20	33
Codevi	181	219	238			
Titres d'investissement	1 772	1 938	2 002			
Opérations diverses sur titres	239	266	61			
Revenus des titres	**2 747**	**2 948**	**2 725**	**210**	**124**	**159**

NOTE 17 – PRODUITS NETS DES COMMISSIONS

	31.12.2000			31.12.1999			31.12.1998		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
				(en millions d'euros)					
Sur opérations avec les établissements de crédit	70	(38)	32	67	(41)	26	64	(41)	3
Sur opérations internes au Crédit Agricole	68	(1 093)	(1 025)	64	(1 076)	(1 012)	51	(1 020)	(969)
Sur opérations avec la clientèle	487	(95)	392	470	(129)	341	493	(94)	399
Sur opérations sur titres	550	(96)	454	517	(107)	410	508	(368)	140
Sur opérations de change	44	(5)	39	30	(2)	28	9	(18)	(9)
Sur opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors bilan	61	(61)	0	70	(94)	(24)	69	(108)	(39)
Prestations de services bancaires et financiers (Note 18)	1 755	(1 264)	491	1 108	(903)	205	805	(715)	90
Produits nets des commissions	**3 035**	**(2 652)**	**383**	**2 326**	**(2 352)**	**(26)**	**1 999**	**(2 364)**	**(365)**

NOTE 18 – PRESTATIONS DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS

	31.12.2000	31.12.1999	31.12.1998
		(en millions d'euros)	
Produits nets de gestion d'OPCVM et de titres pour le compte de la clientèle	890	638	477
Produits nets sur moyens de paiement	17	14	18
Assurance-vie	(502)	(407)	(408)
Autres produits (charges) nets de services financiers	86	(40)	3
Prestations de services bancaires et financiers	**491**	**205**	**90**

NOTE 19 – SOLDE DES OPERATIONS SUR PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION

	31.12.2000	31.12.1999	31.12.1998
		(en millions d'euros)	
Solde des opérations sur titres de transaction et sur instruments financiers à terme	1 690	1 619	1 396
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés	470	117	(3)
Produits nets sur portefeuilles de négociation	**2 160**	**1 736**	**1 393**

NOTE 20 – SOLDE DES OPERATIONS SUR TITRES DE PLACEMENT ET DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE

	31.12.2000	31.12.1999 (en millions d'euros)	31.12.1998
Dotations aux provisions	(157)	(46)	(110)
Reprises de provisions	90	97	16
Dotation ou reprise nette aux provisions	**(67)**	**51**	**(94)**
Titres de placement			
Plus-values de cession réalisées	909	626	617
Moins-values de cession réalisées	(103)	(359)	(73)
Solde des plus et moins-values de cession	**806**	**267**	**544**
Titres de l'activité de portefeuille			
Plus-values de cession réalisées	568		
Moins-values de cession réalisées	(44)		
Solde des plus et moins-values de cession	**524**	**0**	**0**
Total	**1 263**	**318**	**450**

NOTE 21 – CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

NOTE 21.1 – FRAIS DE PERSONNEL

	31.12.2000	31.12.1999 (en millions d'euros)	31.12.1998
Salaires et traitements	(1 480)	(1 305)	(959)
Charges sociales	(469)	(436)	(316)
Intéressement	(46)	(52)	(8)
Participation	(59)	(32)	(9)
Impôts et taxes sur rémunérations	(81)	(74)	(44)
Frais de personnel	**(2 135)**	**(1 899)**	**(1 336)**

Au titre de l'exercice 2000, la rémunération des membres des organes d'administration et de direction de la CNCA et de Crédit Agricole Indosuez s'élève à 11,4 millions d'euros.

Au titre de l'exercice 1999, la rémunération des membres des organes d'administration et de direction de la CNCA et de Crédit Agricole Indosuez s'élève à 8,7 millions d'euros.

Au titre de l'exercice1998, la rémunération des membres des organes d'administration et de direction de la CNCA et de Crédit Agricole Indosuez s'élève à 9,45 millions d'euros.

NOTE 21.2 – EFFECTIF MOYEN

Catégorie de personnel	31.12.2000	31.12.1999	31.12.1998
Cadres	8 394	7 871	6 353
Agents de maîtrise	6 541	5 785	4 193
Employés	4 314	5 029	4 182
Total	**19 249**	**18 685**	**14 728**
dont : France	12 320	11 981	8 775
Etranger	6 929	6 704	5 953

NOTE 21.3 – AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS

	31.12.2000	31.12.1999 (en millions d'euros)	31.12.1998
Impôts et taxes	(158)	(152)	(121)
Services extérieurs	(1 331)	(1 136)	(712)
Autres frais administratifs	(52)	(35)	(136)
Total	**(1 541)**	**(1 323)**	**(969)**

NOTE 22 – COUT DU RISQUE

	31.12.2000	31.12.1999 (en millions d'euros)	31.12.1998
Dotations aux provisions	**(1 318)**	**(1 543)**	**(2 114)**
Provisions sur créances douteuses	(497)	(1 078)	(687)
Autres provisions	(821)	(465)	(1 427)
Reprises de provisions	**1 239**	**1 004**	**1 660**
Reprises de provisions sur créances douteuses	712	472	720
Autres reprises de provisions	527	532	940
Variation des provisions	**(79)**	**(539)**	**(454)**
Créances irrécouvrables non provisionnées	(99)	(19)	(38)
Créances irrécouvrables provisionnées	(646)	(341)	(348)
Récupérations sur créances amorties	132	51	57
Coût du risque	**(692)**	**(848)**	**(783)**

Au 31/12/1999 et au 31/12/1998, le coût du risque comprend les dotations et les reprises de provisions sur intérêts sur créances douteuses.

NOTE 23 – RESULTAT NET SUR ACTIFS IMMOBILISES

	31.12.2000	31.12.1999 (en millions d'euros)	31.12.1998
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Dotations aux provisions		**(173)**	**(86)**
Sur titres d'investissement	(5)		
Sur participations et autres titres détenus à long terme	(47)	(173)	(86)
Reprises de provisions		**149**	**198**
Sur titres d'investissement	1	2	0
Sur participations et autres titres détenus à long terme	263	147	198
Dotation ou reprise nette aux provisions	**212**	**(24)**	**112**
Sur titres d'investissement	(4)	2	0
Sur participations et autres titres détenus à long terme	216	(26)	112
Plus-values de cession réalisées		**324**	**501**
Sur titres d'investissement	9	13	10
Sur participations et autres titres détenus à long terme	111	311	491
Moins-values de cession réalisées		**(116)**	**(334)**
Sur titres d'investissement	(1)	(15)	(53)
Sur participations et autres titres détenus à long terme	(24)	(101)	(281)
Solde des plus et moins-values de cession réalisées	**95**	**208**	**167**
Sur titres d'investissement	8	(2)	(43)
Sur participations et autres titres détenus à long terme	87	210	210
Solde (en perte) ou en bénéfice	**307**	**184**	**279**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES			
Plus-values de cession	13	25	26
Moins-values de cession	(8)	(4)	(9)
Solde (en perte) ou en bénéfice	**5**	**21**	**17**
Résultat net sur immobilisations	**312**	**205**	**296**

NOTE 24 – IMPOT SUR LES BENEFICES

	31.12.2000	31.12.1999	31.12.1998
		(en millions d'euros)	
Impôt courant de l'exercice	(340)	(322)	(443)
(Charge) ou produit d'impôt différé de l'exercice	402	(254)	13
Total	**62**	**(576)**	**(430)**

NOTE 25 – QUOTE-PART DANS LE RESULTAT DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

	31.12.2000	31.12.1999	31.12.1998
		(en millions d'euros)	
Sociétés non financières	(18)	3	45
Sociétés financières	519	724	496
Total	**501**	**727**	**541**

NOTE 26 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31.12.2000	31.12.1999	31.12.1998
		(en millions d'euros)	
Pré-retraite et congés de fin de carrière	(4)	(46)	(4)
Euro	(5)	(20)	(5)
Systèmes d'informations et restructuration	(45)	(38)	(72)
Litiges	(107)	41	3
Cotisations au Fonds de garantie – dépôts et titres	(10)	(23)	0
Amende de place au titre de la direction de la concurrence	(69)	0	0
Changement du coefficient de décentralisation	0	(171)	0
Divers	23	(85)	12
Total	**(217)**	**(342)**	**(66)**

NOTE 27 – RESULTAT COURANT AVANT IMPOT PAR SECTEUR D'ACTIVITE

	31/12/00						31/12/99
	Banque de proximité France	Banque des grandes clientèles	Gestion d'actifs, assurance vie et banque privée	Banque de proximité à l'étranger	Divers et comptes propres	Ensemble des métiers	Ensemble des métiers
				(en millions d'euros)			
Produit net bancaire	**812**	**2 976**	**1 388**	**324**	**220**	**5 720**	**5465**
Charges générales exploitation et dotations aux amortissements	(519)	(1 957)	(744)	(324)	(377)	(3 921)	(3 465)
Résultat brut d'exploitation	**293**	**1 019**	**644**	**0**	**(157)**	**1 799**	**2 000**
Coût du risque	(85)	(254)	(47)	(150)	(156)	(692)	(848)
Résultat d'exploitation	**208**	**765**	**597**	**(150)**	**(313)**	**1 107**	**1 152**
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	295	52	1	116	37	501	727
Résultat net sur actifs immobilisés					312	312	205
Résultat courant avant impôt	**503**	**817**	**598**	**(34)**	**36**	**1 920**	**2 084**

	31/12/99						31/12/98
	Banque de proximité France	Banque des grandes clientèles	Gestion d'actifs, assurance vie et banque privée	Banque de proximité à l'étranger	Divers et comptes propres	Ensemble des métiers	Ensemble des métiers
				(en millions d'euros)			
Produit net bancaire	**804**	**2 549**	**1 094**	**247**	**771**	**5465**	**4 125**
Charges générales exploitation et dotations aux amortissements	(491)	(1 644)	(671)	(253)	(406)	(3 465)	(2 472)
Résultat brut d'exploitation	**313**	**905**	**423**	**(6)**	**365**	**2 000**	**1 653**
Coût du risque	(93)	(327)	(22)	(155)	(251)	(848)	(783)
Résultat d'exploitation	**220**	**578**	**401**	**(161)**	**114**	**1 152**	**870**
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	274	33	4	318	98	727	541
Résultat net sur actifs immobilisés					205	205	296
Résultat courant avant impôt	**494**	**611**	**405**	**157**	**417**	**2 084**	**1 707**

	31/12/98					
	Banque de proximité France	Banque des grandes clientèles	Gestion d'actifs, assurance vie et banque privée	Banque de proximité à l'étranger	Divers et comptes propres	Ensemble des métiers
			(en millions d'euros)			
Produit net bancaire	**224**	**1 865**	**974**	**7**	**1 055**	**4 125**
Charges générales exploitation et dotations aux amortissements	(160)	(1 476)	(526)	(16)	(294)	(2 472)
Résultat brut d'exploitation	**64**	**389**	**448**	**(9)**	**761**	**1 653**
Coût du risque	(25)	(747)	(31)	(8)	28	(783)
Résultat d'exploitation	**39**	**(358)**	**417**	**(17)**	**789**	**870**
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	257	29	11	190	54	541
Résultat net sur actifs immobilisés					296	296
Résultat courant avant impôt	**296**	**(329)**	**428**	**173**	**1 139**	**1 707**

NOTE 28 – NOTES SPECIFIQUES A L'ACTIVITE D'ASSURANCE

Les méthodes et règles d'évaluation des postes spécifiques à l'activité d'assurance sont celles prévues par le Code des assurances, conformément à la réglementation française.

NOTE 28.1 – VENTILATION DES PLACEMENTS DES ENTREPRISES D'ASSURANCE

	31.12.2000			31.12.1999			31.12.1998		
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
					(en millions d'euros)				
1. Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	1 633	1 623	1 640	1 158	1 155	1 121	1 078	1 068	996
2. Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	2 313	2 312	3 758	2 000	1 984	3 616	1 556	1 550	2 279
3. Parts d'OPCVM autres que celles visées en 4	3 236	3 236	4 409	2 465	2 464	4 074	6 259	6 259	7 333
4. Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	6 370	6 370	7 261	6 308	6 308	6 931	39	39	54
5. Obligations et autres titres à revenu fixe	53 448	52 873	55 361	45 492	46 442	46 945	47 799	47 425	53 455
6. Prêts hypothécaires	6	6	6	5	5	5	4	4	4
7. Autres prêts et effets assimilés	126	126	126	120	120	120	112	112	112
8. Dépôts auprès des entreprises cédantes									
9. Dépôts autres que ceux visés au 8, cautionnements en espèces et autres placements	347	348	348	2 745	2 743	2 483	0	0	0
10. Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	6 882	6 882	6 882	4 065	4 065	4 065	1 512	1 512	1 512
Total	**74 361**	**73 776**	**79 791**	**64 358**	**65 286**	**69 360**	**58 359**	**57 969**	**65 745**
Opérations réciproques		**(1 691)**			**(1 891)**			**(1 329)**	
Total		**72 085**			**63 395**			**56 640**	

NOTE 28.2 – VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE

	31.12.2000			31.12.1999			31.12.1998		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
					(en millions d'euros)				
Provisions pour primes non acquises		174	174	0	132	133	0	105	105
Provisions d'assurance vie	61 145		61 145	55 878		55 878	51 876	0	51 876
Provisions pour sinistres	766	264	1 030	621	303	924	541	142	683
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes	1 244	43	1 287	1 067	31	1 098	954	22	976
Provisions pour égalisation	20	7	27	13	3	16	11	7	18
Autres provisions techniques	1	255	256	1	200	200	0	142	142
Total des provisions techniques brutes (hors contrats en unités de compte)	**63 176**	**743**	**63 919**	**57 580**	**669**	**58 249**	**53 382**	**418**	**53 800**
Provisions techniques des contrats en unités de compte	6 895		6 895	4 092		4 092	1 525		1 525
Total des provisions techniques d'assurance brutes	**70 071**	**743**	**70 814**	**61 672**	**669**	**62 341**	**54 907**	**418**	**55 325**
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	(55)	(36)	(91)	(50)	(122)	(172)	(48)	(67)	(115)
Total des provisions techniques nettes	**70 016**	**707**	**70 723**	**61 622**	**547**	**62 169**	**54 859**	**351**	**55 210**

NOTE 28.3 – VENTILATION DE LA MARGE BRUTE DES ACTIVITéS D'ASSURANCE

	31.12.2000			31.12.1999			31.12.1998		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
					(en millions d'euros)				
Primes	9 957	562	10 519	7 222	459	7 681	6 250	366	6 616
Part réassurée des primes	(1)	(14)	(15)	(6)	(11)	(17)	(12)	(69)	(8)
Primes nettes	**9 956**	**548**	**10 504**	**7 216**	**448**	**7 664**	**6 238**	**297**	**6 535**
Produits des placements	4 132	40	4 172	4 010	41	4 051	3 712	27	3 739
Ajustement ACAV (plus values)	(43)		(43)	614		614	76		76
Autres produits techniques			0		10	10	22	17	39
Total des produits techniques et financiers des produits d'assurance	**14 045**	**588**	**14 633**	**11 840**	**499**	**12 339**	**10 048**	**341**	**10 389**
Sinistres	(4 031)	(411)	(4 442)	(3 555)	(423)	(3 978)	(3 531)	(240)	(3.771)
Part réassurée des sinistres	1	81	82	5	108	113	5	45	50
Sinistres nets	**(4 030)**	**(330)**	**(4 360)**	**(3 550)**	**(315)**	**(3 865)**	**(3 526)**	**(195)**	**(3 721**
Charges des provisions d'assurance et autres provisions techniques	(5 134)	(15)	(5 149)	(3 903)	(59)	(3 962)	(2 482)	(34)	(2 516)
Part réassurée des charges des provisions d'assurance et autres provisions techniques	5	(88)	(83)		2	2	7		7
Charges nettes des provisions techniques	**(5 129)**	**(103)**	**(5 232)**	**(3 903)**	**(57)**	**(3 960)**	**(2 475)**	**(34)**	**(2 509)**
Participation aux résultats	(3 149)	(43)	(3 192)	(2 869)	(32)	(2 901)	(2 768)	(22)	(2 790)
Charges des placements	(693)	(7)	(700)	(741)	(6)	(747)	(379)	(6)	(385)
Ajustements ACAV (moins values)	(327)		(327)	(6)	0	(6)			0
Autres charges techniques			0			0	(65)	(2)	(67)
Total des charges techniques et financières des activités d'assurance	**(13 328)**	**(483)**	**(13 811)**	**(11 069)**	**(410)**	**(11 479)**	**(9.213)**	**(259)**	**(9 472)**
Marge brute des activités d'assurance	**717**	**105**	**822**	**771**	**89**	**860**	**835**	**82**	**917**
Opérations réciproques			**(89)**			**1**			**(4)**
Marge brute des activités d'assurance			**733**			**861**			**913**

5.5.5 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés pro forma pour les exercices clos les 31 décembre 1998, 31 décembre 1999 et 31 décembre 2000 ainsi que pour les comptes intermédiaires pro forma consolidés arrêtés aux 30 juin 2000 et 30 juin 2001

A l'attention de Monsieur le Président du conseil d'administration de la Caisse Nationale de Crédit Agricole

Vous nous avez demandé d'examiner les comptes consolidés pro forma de la Caisse Nationale de Crédit Agricole pour les exercices clos les 31 décembre 1998, 31 décembre 1999 et 31 décembre 2000 ainsi que pour les comptes intermédiaires pro forma consolidés arrêtés aux 30 juin 2000 et 30 juin 2001, tels qu'ils sont joints au présent rapport, établis pour présenter les effets, d'une part, de la détention directe ou indirecte par la Caisse Nationale de Crédit Agricole, à la suite d'apports de titres et d'augmentations de capital, de (i) 100% du capital de cinq filiales (Segespar, Sofinco, Crédit Agricole Indosuez Cheuvreux, Crédit Agricole Indosuez Cheuvreux Gestion, Banque de Financement et de Trésorerie), et (ii) de 97,5% du capital de Predica et de 60% du capital de Pacifica et, d'autre part, de la prise de participation par la Caisse Nationale de Crédit Agricole dans chaque Caisse Régionale (à l'exception de la Caisse Régionale de la Corse) à hauteur de 25%.

Les comptes consolidés pro forma ont été arrêtés par votre conseil d'administration en date du 26 septembre 2001, pour les exercices clos les 31 décembre 1998, 31 décembre 1999 et 31 décembre 2000, et en date du 18 octobre 2001 pour les situations intermédiaires consolidées pro forma aux 30 juin 2000 et 30 juin 2001, à partir :

— Des comptes consolidés de la Caisse Nationale de Crédit Agricole pour les exercices clos les 31 décembre 1998, 31 décembre 1999 et 31 décembre 2000, qui ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes de la profession applicables en France. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir une assurance raisonnable que ces comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Notre audit nous a conduits à exprimer une opinion sans réserve sur ces comptes consolidés.

  Notre rapport sur les comptes consolidés de la Caisse Nationale de Crédit Agricole de l'exercice clos le 31 décembre 2000 en date du 14 mars 2001 comporte une observation, qui, sans remettre en cause notre opinion, attire l'attention des actionnaires sur :

  — les notes 2.2 et 20 de l'annexe qui exposent le changement de méthode résultant de l'application des nouvelles règles de consolidation définies par le règlement CRC 99-07 du 24 novembre 1999,

  — la note 2.1 de l'annexe qui mentionne les changements de présentation des comptes résultant de l'application par anticipation du règlement CRC 2000-04 relatif aux documents de synthèse consolidés des établissements de crédit.

— Des comptes intermédiaires arrêtés aux 30 juin 2000 et 30 juin 2001, qui ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes de la profession applicables en France et ont été certifiés sans réserve.

Notre rapport sur les comptes intermédiaires consolidés de la Caisse Nationale de Crédit Agricole arrêtés au 30 juin 2000 en date du 20 septembre 2000 comporte une observation, qui, sans remettre en cause notre opinion, attire l'attention des actionnaires sur les notes 2.2 et 20 de l'annexe qui exposent le changement de méthode résultant de l'application des nouvelles règles de consolidation définies par le règlement CRC 99-07 du 24 novembre 1999.

Notre rapport sur les comptes intermédiaires consolidés de la Caisse Nationale de Crédit Agricole arrêtés au 30 juin 2001 en date du 12 septembre 2001 comporte une observation, qui, sans remettre en cause notre opinion, attire l'attention des actionnaires sur les notes 1.2, 2.1.6, 2.1.7, 2.2, 17, 18, 20 et 36 de l'annexe qui exposent les changements effectués, à la suite, notamment, d'une demande de justification formulée par la Commission des Opérations de Bourse, sur les méthodes de constitution de la provision épargne-logement et leur impact sur les comptes au 30 juin 2001 :

— seule la part de la provision épargne-logement couvrant un risque économique ou du taux global est maintenue en Fonds pour Risques Bancaires Généraux. Cette provision ne donne plus lieu à constitution d'un impôt différé ;

— la partie correspondant à un risque de perte interne au groupe Crédit Agricole résultant de ses mécanismes financiers figure désormais dans les provisions pour risques et charges.

Ces comptes consolidés pro forma de la Caisse Nationale de Crédit Agricole ont été également établis à partir :

— Des comptes consolidés du groupe Crédit Agricole pour les exercices clos les 31 décembre 1998, 31 décembre 1999 et 31 décembre 2000, qui ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes de la profession applicables en France. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir une assurance raisonnable que ces comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Notre audit nous a conduits à exprimer une opinion sans réserve.

Notre rapport sur les comptes consolidés du Groupe Crédit Agricole de l'exercice clos le 31 décembre 2000 en date du 14 mars 2001 comporte une observation, qui, sans remettre en cause notre opinion, attire l'attention des actionnaires sur :

— les notes 2.2 et 20 de l'annexe qui exposent le changement de méthode résultant de l'application des nouvelles règles de consolidation définies par le règlement CRC 99-07 du 24 novembre 1999,

— la note 2.3 de l'annexe qui mentionne les changements de présentation des comptes résultant de l'application par anticipation du règlement CRC 2000-04 relatif aux documents de synthèse consolidés des établissements de crédit.

— Des comptes intermédiaires arrêtés aux 30 juin 2000 et 30 juin 2001, qui ont fait l'objet d'un examen limité par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance moins élevée que celle résultant d'un audit, que ces comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Nous n'avons pas formulé de réserve dans notre rapport d'examen limité sur ces comptes intermédiaires.

Notre rapport sur les comptes intermédiaires consolidés du Groupe Crédit Agricole arrêtés au 30 juin 2000 en date du 20 septembre 2000 comporte une observation, qui, sans remettre en cause notre opinion, attire l'attention des actionnaires sur les notes 2.2 et 20 de l'annexe qui exposent le changement de méthode résultant de l'application des nouvelles règles de consolidation définies par le règlement CRC 99-07 du 24 novembre 1999.

Notre rapport sur les comptes intermédiaires consolidés du Groupe Crédit Agricole arrêtés au 30 juin 2001 en date du 12 septembre 2001 comporte une observation, qui, sans remettre en cause notre opinion, attire l'attention des actionnaires sur les notes 2.2, 2.3.7, 18 et 20 de l'annexe qui exposent les changements effectués, à la suite notamment d'une demande de justification formulée par la Commission des Opérations de Bourse, sur les méthodes de constitution de la provision épargne-logement et leur impact sur les comptes au 30 juin 2001:

— la provision enregistrée dans le FRBG au titre de l'épargne-logement ne donne plus lieu à l'enregistrement d'un impôt différé ;

— les méthodes de constitution de cette provision ont été modifiées dans les comptes de la CNCA pour couvrir dans le FRBG un risque économique et de taux global.

Nous avons effectué notre examen des comptes pro forma selon les normes de la profession applicables en France. Ces normes requièrent une évaluation des procédures mises en place pour le choix des conventions et l'établissement des comptes pro forma ainsi que la mise en oeuvre de diligences permettant d'apprécier si les conventions retenues sont cohérentes, de vérifier la traduction chiffrée de ces dernières et de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des derniers comptes consolidés.

Les comptes pro forma ont vocation à traduire l'effet sur des informations financières historiques de la réalisation, à une date antérieure à sa survenance réelle ou raisonnablement envisagée, d'une opération ou d'un événement donné. Ils ne sont toutefois pas nécessairement représentatifs de la situation financière ou des performances qui auraient été constatées si l'opération ou l'événement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle ou envisagée.

A notre avis, les conventions retenues constituent une base raisonnable pour présenter les effets, d'une part, de la détention directe ou indirecte par la Caisse Nationale de Crédit Agricole, à la suite d'apports de titres et d'augmentations de capital, de (i) 100% du capital de cinq filiales (Segespar, Sofinco, Crédit Agricole Indosuez Cheuvreux, Crédit Agricole Indosuez Cheuvreux Gestion, Banque de Financement et de

Trésorerie), et (ii) de 97,5% du capital de Predica et de 60% du capital de Pacifica et, d'autre part, de la prise de participation par la Caisse Nationale de Crédit Agricole dans chaque Caisse Régionale (à l'exception de la Caisse Régionale de la Corse) à hauteur de 25%, dans les comptes consolidés pro forma, leur traduction chiffrée est appropriée et les méthodes comptables utilisées sont conformes à celles suivies pour l'établissement des comptes consolidés au 30 juin 2001.

Neuilly sur Seine et Paris, le 18 octobre 2001
Les Commissaires aux Comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES		SELARL « CABINET ALAIN LAINE »
Valérie Meeus	René Proglio	Alain Lainé

5.6 COMPTES CONSOLIDES PRO FORMA SEMESTRIELS DE LA CNCA (30.06.2000 ET 30.06.2001)

5.6.1 Bilans consolidés pro forma du Groupe CNCA aux 30 juin 2001, 31 décembre 2000, 30 juin 2000 et 31 décembre 1999

ACTIF	Notes	30/06/01	31/12/00	30/06/00	31/12/99
			(en millions d' euros)		
Opérations interbancaires et assimilées		**104 968**	**98 484**	**114 990**	**106 791**
Caisse, banques centrales, C.C.P.		3 095	2 987	3 796	4 101
Effets publics et valeurs assimilées	3 & 3.1	30 546	28 428	35 732	35 699
Créances sur les établissements de crédit		71 327	67 069	75 462	66 991
Opérations internes au Crédit Agricole		**144 080**	**146 980**	**146 568**	**144 241**
Opérations avec la clientèle		**67 083**	**63 267**	**58 984**	**53 111**
Opérations de crédit-bail et assimilées		**6 349**	**5 929**	**5 422**	**5 068**
Opérations sur titres		**59 968**	**54 273**	**46 193**	**51 328**
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 & 3.1	35 549	29 326	26 220	27 241
Actions et autres titres à revenu variable	3 & 3.1	24 419	24 947	19 973	24 087
Placements des entreprises d'assurance	**28.1**	**76 412**	**72 085**	**69 906**	**63 395**
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	**28.2**	**98**	**91**	**116**	**172**
Valeurs immobilisées		**17 963**	**16 826**	**17 257**	**16 264**
Participations, parts dans des entreprises liées et autres titres détenus à long terme	5	4 225	3 988	4 970	4 621
Participations et parts dans des entreprises liées mises en équivalence	4	11 858	11 164	10 684	10 019
Immobilisations corporelles et incorporelles	5	1 880	1 674	1 603	1 624
Ecarts d'acquisition	**7**	**1 398**	**1 376**	**1 095**	**702**
Comptes de régularisation et actifs divers		**26 825**	**28 910**	**35 820**	**30 642**
Autres actifs		15 579	17 992	23 367	20 388
Autres actifs d'assurance		326	422	242	237
Comptes de régularisation		10 920	10 496	12 211	10 017
Total actif		**505 144**	**488 221**	**496 351**	**471 714**

PASSIF	Notes	30/06/01	31/12/00	30/06/00	31/12/99
			(en millions d' euros)		
Opérations interbancaires et assimilées		**78 963**	**73 226**	**76 914**	**72 512**
Banques centrales, C.C.P.		35	13	356	114
Dettes envers les établissements de crédit		78 928	73 213	76 558	72 398
Opérations internes au Crédit Agricole		**22 337**	**27 050**	**25 549**	**28 674**
Comptes créditeurs de la clientèle		**201 657**	**191 535**	**202 972**	**193 945**
Comptes d'épargne à régime spécial		135 917	136 887	137 179	139 484
Autres dettes		65 740	54 648	65 793	54 461
Dettes représentées par un titre	**8**	**58 955**	**55 642**	**49 219**	**43 918**
Provisions techniques des entreprises d'assurance	**28.2**	**74 903**	**70 814**	**67 351**	**62 341**
Comptes de régularisation et passifs divers		**32 925**	**35 868**	**41 609**	**39 989**
Autres passifs		21 152	23 923	28 051	28 607
Autres passifs d'assurance		226	313	180	252
Comptes de régularisation		11 547	11 632	13 378	11 130
Provisions et dettes subordonnées		**17 733**	**15 995**	**15 117**	**14 558**
Provisions pour risques et charges	9	3 860	2 822	2 796	2 564
Dettes subordonnées	11	13 873	13 173	12 321	11 994
Fonds pour risques bancaires généraux	10	1 528	2 583	2 550	2 438
Intérêts minoritaires	**12**	**959**	**936**	**1 192**	**1 342**
Dans les réserves		947	896	1 155	1 301
Dans le résultat		12	40	37	41
Capitaux propres part du groupe (hors FRBG)	**12**	**15 184**	**14 572**	**13 878**	**11 997**
Capital souscrit		2 318	2 241	2 241	1 999
Primes d'émission		6 344	6 012	6 013	4 822
Subventions d'investissement		101	84	96	90
Réserves consolidées, écart de réévaluation, écart de conversion, différences sur mises en équivalence		5 650	4 861	4 822	3 986
Résultat de l'exercice		771	1 374	706	1 100
Total Passif		**505 144**	**488 221**	**496 351**	**471 741**

5.6.2 Hors bilans consolidés pro forma du Groupe CNCA aux 30 juin 2001, 31 décembre 2000, 30 juin 2000 et 31 décembre 1999.

	30/06/01	31/12/00	30/06/00	31/12/99
		(en millions d'euros)		
ENGAGEMENTS DONNES	87 427	75 517	75 227	67 925
Engagements de financement	**43 840**	**38 981**	**39 078**	**36 040**
Engagements en faveur d'établissements de crédit	2 753	2 318	2 573	2 769
Engagements en faveur du Crédit Agricole	1 280	1 740	2 086	2 713
Engagements en faveur de la clientèle	39 807	34 923	34 419	30 558
Engagements de garantie	**32 293**	**31 317**	**27 904**	**28 853**
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	11 286	10 402	9 373	11 357
Engagements en faveur du Crédit Agricole	2 589	2 702	2 389	2 125
Engagements d'ordre de la clientèle	18 418	18 213	16 142	15 371
Engagements donnés par les entreprises d'assurance	**658**	**1 042**	**1 019**	**979**
Engagements sur titres	**10 636**	**4 177**	**7 226**	**2 053**
Titres acquis avec faculté de rachat ou de reprise		7	5	4
Autres engagements donnés	10 636	4 170	7 221	2 049
ENGAGEMENTS RECUS	**38 831**	**35 557**	**41 581**	**25 984**
Engagements de financement	**2 520**	**4 435**	**5 416**	**3 175**
Engagements reçus d'établissements de crédit	**944**	**2 928**	**3 171**	**918**
Engagements reçus du Crédit Agricole	1 543	1 507	2 245	2 237
Engagements reçus de la clientèle	33			20
Engagements de garantie	**19 261**	**16 264**	**14 751**	**15 439**
Engagements reçus d'établissements de crédit	3 260	2 626	2 934	3 428
Engagements reçus du Crédit Agricole	9	9	11	18
Engagements reçus de la clientèle	15 992	13 629	11 806	11 993
Engagements reçus par les entreprises d'assurance	**9 385**	**9 332**	**13 630**	**5 364**
Engagements sur titres	**7 665**	**5 526**	**7 784**	**2 006**
Titres vendus avec faculté de rachat ou de reprise		7		
Autres engagements reçus	7 665	5 519	7 784	2 006

5.6.3 Comptes de résultat consolidés pro forma du Groupe CNCA aux 30 juin 2001, 31 décembre 2000, 30 juin 2000 et 31 décembre 1999

	Notes	30/06/01	31/12/00	30/06/00	31/12/99
			(en millions d'euros)		
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés					
Intérêts et produits assimilés [1]	15 & 16	12 243	22 362	11 027	20 946
Intérêts et charges assimilées	15 & 16	(11 960)	(21 788)	(10 236)	(18 765)
Revenus des titres à revenu variable	16	188	210	128	124
Commissions nettes	17 & 18	188	383	149	(26)
Produits nets sur opérations financières					
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	19	1 308	2 160	1 045	1 736
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	20	512	1 263	328	318
Autres produits nets d'exploitation bancaire		80	395	142	267
Marge brute des activités d'assurance	28.3	518	733	451	861
Produits nets des autres activités		1	2	1	4
Produit net bancaire		**3 078**	**5 720**	**3 035**	**5 465**
Charges générales d'exploitation	21	(1 977)	(3 676)	(1 759)	(3 222)
Frais de personnel	21.1 & 21.2	(1 118)	(2 135)	(1 005)	(1 899)
Autres frais administratifs	21.3	(859)	(1 541)	(754)	(1 323)
Dotations aux amortissements		(135)	(245)	(124)	(243)
Résultat brut d'exploitation		**966**	**1 799**	**1 152**	**2 000**
Coût du risque [1]	22	(164)	(692)	(236)	(848)
Résultat d'exploitation		**802**	**1 107**	**916**	**1 152**
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	25	447	501	309	727
Résultat net sur actifs immobilisés	23	39	312	88	205
Résultat courant avant impôt		**1 288**	**1 920**	**1 313**	**2 084**
Résultat net exceptionnel	26	(16)	(217)	(116)	(342)
Impôt sur les bénéfices	24	(519)	62	(251)	(576)
Amortissement des écarts d'acquisition		(121)	(208)	(91)	(156)
Dotations nettes aux fonds pour risques bancaires généraux		151	(143)	(112)	131
Résultat net		**783**	**1 414**	**743**	**1 141**
Intérêts minoritaires		12	40	37	41
Résultat net part du groupe		**771**	**1 374**	**706**	**1 100**

N.B.: Les sociétés d'assurance du Groupe Crédit Agricole détiennent dans leurs portefeuilles de placement des titres émis par d'autres sociétés du Groupe ; ces titres et leurs revenus sont éliminés des états financiers consolidés. Pour donner une vision économique réaliste de l'activité d'assurance dans le compte de résultat consolidé, les revenus (45 MEuros) de ces titres ont été ensuite réintégrés dans la marge brute d'assurance, en contrepartie des produits d'intérêts

(1) Avant reclassement des provisions, pertes sur créances irrécupérables et récupérations sur créances amorties relatives aux intérêts sur créances douteuses, les rubriques coût du risque et intérêts et produits assimilés s'établissent ainsi :

	30/06/01	31/12/00	30/06/00
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	12 354	22 465	11 082
COUT DU RISQUE	(274)	(795)	(292)

5.6.4 Annexe aux comptes consolidés semestriels pro forma du Groupe CNCA

NOTES 1

Cf. *supra* § 5.5.4

NOTE 2 – EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation Groupe CNCA *pro forma*	(a)	Implantation	Méthode 30.06.01	% de contrôle 30.06.01	31.12.00	30.06.00	31.12.99	% d'intérêt 30.06.01	31.12.00	30.06.00	31.12.99
Etablissements bancaires et financiers											
47 Caisses régionales au 30 juin 2001		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Agos Itafinco		Italie	Globale	70,0	70,0	70,0	70,0	74,2	74,1	74,2	61,9
Al Bank Al Saudi Al Fransi – BSF		Arabie Saoudite	Équivalence	31,1	31,1	31,1	31,1	31,1	31,1	31,1	31,1
Alsolia	E	France	Équivalence	34,0				33,9			
Altra Banque		France	Équivalence	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0
Banco Acac		Uruguay	Équivalence	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0
Banco Bisel	(1)	Argentine	Globale	69,9	69,9	69,8	61,6	69,9	69,9	69,8	61,6
Bankoa		Espagne	Équivalence	30,0	30,0	30,0	30,0	28,3	28,3	28,3	28,3
Banque CAI Suisse	S(e)	Suisse	Équivalence		100,0				100,0		
Banque Chalus		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Banque Française de l'Orient		France	Globale	100,0	100,0	40,0	40,0	99,3	99,3	46,6	46,6
Banque Libano-Française SAL		Liban	Globale	51,0	51,0	51,0	51,0	51,0	51,0	50,9	50,9
Beneficial Bank		Allemagne	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8	99,8	70,0
BES (Banco Espírito Santo)	(b)	Portugal	Équivalence	9,2	9,2	9,6	6,1	24,3	24,3	24,7	20,6
BFC Antilles Guyane		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,6	99,6	99,6	99,6
BFT (Banque de Financement et de Trésorerie)		France	Globale	96,1	96,6	97,1	97,5	96,1	96,6	97,1	97,5
BFT Gestion		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	96,1	96,6	97,1	97,5
BGP Indosuez		France	Globale	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9
C.A Asset Management Hong Kong Ltd (ex-Indocam Hong Kong)		Chine	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
C.A Asset Management Italia (ex-Fidagest)		Italie	Globale	100,0	100,0			100,0	100,0		
C.A Asset Management Singapore (ex-Indocam Singapore Ltd)		Singapour	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
C.A Asset Management Japan Ltd (ex-Indocam Japan Ltd)		Japon	Globale	100,0	75,0	75,0	75,0	100,0	75,0	75,0	75,0
C.A Asset Management U.S Advisory services (ex- IIIS)		France	Globale	100,0	99,9	99,9	99,9	100,0	99,9	99,9	99,9
CA do Brasil		Brésil	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CAI Australia Ltd		Australie	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CAI Merchant Bank Singapore		Singapour	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CAI Turk Bank AS		Turquie	Globale	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9
CAL FP (Holding)		Royaume-Uni	Globale	50,0	50,0	50,0	50,0	75,0	75,0	75,0	75,0
CAL FP BANK		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	75,0	75,0	75,0	75,0
CAL FP US		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	75,0	75,0	75,0	75,0
Castofi		France	Proportionnelle	49,0	49,0	49,0	49,0	48,9	48,9	48,9	34,3
CE Bail		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CFI (Crédit Français International)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	96,1	96,6	97,1	97,5
CLD de Basse-Terre (Guadeloupe)		France	Globale	97,7	97,7	97,7	97,7	98,3	98,3	98,3	97,7
CLD de Grande-Terre (Guadeloupe)		France	Globale	97,9	97,9	97,9	97,9	98,4	98,4	98,4	97,9
CLD de la Corse		France	Globale	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7	99,7
CLD de la Martinique		France	Globale	86,1	85,6	85,5	85,3	86,1	85,6	85,5	85,3
CLD de l'Yonne		France	Globale	93,4	97,8	97,8	97,8	93,4	97,8	97,8	97,8
CNCA Securities		Jersey	Globale	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9	99,9
Cofam		France	Equivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Cogenec		Monaco	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Copagefi (Cie Parisienne de Gestion Financière)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,5	99,5	99,5	99,4
Cotentin Portefeuille		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CPR (Compagnie Parisienne de Réescompte)		France	Globale	89,9	88,5	29,7	29,7	89,9	88,5	29,7	29,7
Credibom		Portugal	Équivalence	40,0	40,0	40,0	40,0	39,9	39,9	39,9	28,0
Credigen		Hongrie	Globale	100,0	100,0	92,9	80,0	99,8	99,8	92,8	56,0
Credigen Bank		Hongrie	Globale	100,0	100,0	84,9		99,8	99,8	84,9	
Crédit Agricole Asset Management (ex-Indocam)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Épargne Salariale		France	Globale	99,9	99,9	99,9	99,8	100,0	100,0	100,0	99,9
Crédit Agricole Financement		Suisse	Équivalence	20,0	20,0			40,0	40,0		
Crédit Agricole Indosuez		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Indosuez Luxembourg		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Indosuez Mer Rouge		Djibouti	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Indosuez Suisse S.A.		Suisse	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Foncier de Monaco		Monaco	Globale	77,1	77,1	77,1	77,9	75,9	75,9	75,9	76,7
Crédit Foncier de Monaco France		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	87,2	87,2	87,2	87,6
European Partnair Emerg.Mark. (EPEM)		Etats-Unis	Globale	100,0	58,0			100,0	58,0		
Financière Lapérouse		France	Globale	77,2	77,2	77,2	77,2	77,2	77,2	77,2	77,2
Finanziaria Indosuez International LTD		Gibraltar	Globale	100,0	100,0			100,0	100,0		
Finconsum ESC SA		Espagne	Équivalence	45,0	45,0	45,0		44,9	44,9	45,0	
Foncaris		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Fransabank France		France	Équivalence	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0	34,0
Gestion Privée Indosuez (GPI)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,9	99,9	99,9	99,9
GFER (Groupement de Financement des Entreprises Régionales)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Périmètre de consolidation Groupe CNCA *pro forma*	(a)	Implantation	Méthode 30.06.01	% de contrôle 30.06.01	% de contrôle 31.12.00	% de contrôle 30.06.00	% de contrôle 31.12.99	% d'intérêt 30.06.01	% d'intérêt 31.12.00	% d'intérêt 30.06.00	% d'intérêt 31.12.99
GPF (Groupement des Provinces de France)		France	Globale	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0
IIF BV (Indosuez International Finance BV)		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indocam Securities Bermuda		Bermudes	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indosuez Indonesia Bank		Indonésie	Globale	99,0	91,2	70,0	70,0	99,0	91,2	70,0	70,0
IntesaBci		Italie	Équivalence	16,1	16,1	16,5	15,0	14,1	14,0	14,3	12,9
Menafinance		France	Proportionnelle	50,0	50,0	50,0	50,0	49,9	49,9	49,9	35,0
Népal Indosuez Bank		Népal	Globale	50,1	50,0	50,0	50,0	50,1	50,0	50,0	50,0
Premium		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0			100,0	100,0		
Radian		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ribank		Pays-Bas	Globale	100,0	60,0	60,0	60,0	99,8	59,9	59,9	42,0
Sacam Concommation 1		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sacam Concommation 2		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sacam Concommation 3		France	Globale	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	
Sedef		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8	99,8	70,0
Segespar		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
SFCV (Société Française du Chèque de Voyage)		France	Équivalence	21,0	21,0	21,0	21,0	21,0	21,0	21,0	21,0
Sircam		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Sofinco		France	Globale	99,9	99,9	99,9	70,1	99,8	99,8	99,8	70,0
Sofipaca		France	Équivalence	29,5	29,5	30,8	31,3	28,3	28,3	29,3	29,6
Transfact		France	Globale	100,0	77,3	66,0	66,0	100,0	77,3	66,0	66,0
Unicefi 33		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Wafa Salaf		Maroc	Équivalence	33,9	33,9	33,4	33,4	33,8	33,9	33,4	23,4
Sociétés de bourse											
CAI Cheuvreux		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CAI Chevreux Italia Sim SpA		Italie	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CAI Chevreux Germany GmbH		France	Globale	97,5	75,0	75,0	100,0	97,5	75,0	75,0	100,0
CAI International UK		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Carr Futures Chicago Inc.		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Carr Futures Pte		Singapour	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Carr Futures Snc		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Carr Global Advisors Inc.		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Chevreux Nordic AB		Suède	Globale	90,7	81,4	81,4	91,2	90,7	81,4	81,4	91,2
Credit Agricole Indosuez Securities		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	
Holding Cholet Dupont Gestion SA		France	Globale	33,4	33,4	33,4	33,4	33,4	33,4	33,4	33,4
ICSESA (Indosuez Capital Services Espagne SA)		Espagne	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Assurance											
Amacam		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Arca		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
EDA		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8	99,8	70,0
Pacifica		France	Globale	60,0	60,0	60,0	60,0	70,0	70,0	70,0	70,0
Predica		France	Globale	97,5	97,5	97,5	97,5	97,5	97,5	97,5	97,5
Sté d'Assurances du CA Nord – Pas-de-Calais		France	Équivalence	27,5	27,5	27,5	25,0	25,5	25,5	25,5	24,3
Tranquilidade		Portugal	Équivalence	33,3	33,3	7,0	7,0	32,5	32,5	23,5	23,6
Sociétés d'investissement											
Agrinova		France	Globale	62,4	62,4	62,4	62,4	66,1	66,1	66,1	66,1
Bercy Investissements		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Bercy Participations		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Bespar		Portugal	Équivalence	31,2	31,2	31,2	30,3	31,2	31,2	31,2	30,3
BFC Holding		France	Globale	99,6	99,5	99,5	99,5	99,3	99,3	99,3	99,3
CACF Développement	E	France	Équivalence	25,0				25,0			
CAL FP Frankfurt		Allemagne	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	75,0	75,0	75,0	75,0
CAL Maurice		Île Maurice	Globale	100,0	100,0			75,0	75,0		
Calic		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	75,0	75,0	75,0	75,0
Carr Indosuez Asia		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ceparfim		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Cofinep		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Compagnie Financière Midi Toulousain		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Compagnie Française de l'Asie CFA		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Crédit Agricole Bourse		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Delfinances		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Doumer Euterpe		France	Globale	100,0	100,0			100,0	100,0		
Dynamust		France	Equivalence			32,3	32,2			47,9	47,8
Financière d'Aquitaine	S(d)	France	Équivalence		32,5	32,5	32,5		30,5	30,5	30,5
Finanziaria Indosuez SIM Spa		Italie	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Fininvest		France	Globale	98,3	98,2	98,2	98,2	98,3	98,2	98,2	98,2
Fletirec		France	Équivalence	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Icauna Finance		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	24,4	24,4	24,4	24,4
Icauna SARL		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Idia		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Immarex		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indosuez Air Finance SA		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indosuez Holding UK Ltd		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indosuez North America Holding		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
IPFO		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ligérienne Mobilière de Placement		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Mescas		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Partran		Portugal	Équivalence	33,3	33,3	33,3	33,3	32,5	32,5	32,5	32,5
Prestimmo		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Sepi		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0

Périmètre de consolidation Groupe CNCA *pro forma*	(a)	Implantation	Méthode 30.06.01	% de contrôle 30.06.01	31.12.00	30.06.00	31.12.99	% d'intérêt 30.06.01	31.12.00	30.06.00	31.12.99
Socadif		France	Équivalence	36,1	36,1	36,1	36,1	31,0	31,0	31,0	31,1
Transimmo		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
UI (Union d'Études et d'Investissements)		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Vauban Finance		France	Équivalence	33,3	33,3	33,3	33,3	30,8	30,8	30,8	30,4
Sociétés de crédit bail et de location											
Auxifip		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Climauto		France	Globale	99,9	99,9	99,9	99,9	99,8	99,8	99,8	84,9
Ergifrance		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Etica		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Etica Bail		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Filease		France	Globale	70,0	70,0	70,0	70,0	69,9	69,9	69,9	49,0
Financière Immobilière Indosuez		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Immobanque		France	Globale	65,0	65,0	65,0	65,9	52,2	52,2	52,2	52,6
Leicer		Espagne	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Locam		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Reunibail		France	Globale	52,0	52,0	52,0	52,0	51,9	51,9	51,9	36,4
Reuniroute		France	Globale	97,5	97,5	97,5	97,5	52,1	52,0	52,0	36,5
Soferbail	E	France	Globale	100,0				100,0			
Sofincar		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8	99,9	70,0
Sofinroute		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8	99,9	70,0
Ucabail		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ucabail Immobilier		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ucabail Italia	S(d)	Italie	Globale		100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0
Ucalease		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	85,0
Unicomi		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Unifergie		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Unimat		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Développement touristique et promotion immobilière											
SIS (Société Immobilière de la Seine)		France	Globale	72,8	72,8	72,8	72,8	79,2	79,2	79,2	79,1
Unifica		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Unimo		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Divers											
Alli Domes		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
AMT Gie		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Ariane Crédit		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Audience Marketing	S(c)	France	Équivalence		25,0	25,0	25,0		25,0	25,0	25,0
Avenue Paul Valery		France	Equivalence				25,0				25,0
Bersol		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Bois Sauvage Nederland		Pays-Bas	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8	99,9	70,0
CA Participations		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caapimmo 1		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caapimmo 2		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caapimmo 3		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caapimmo 4		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caapimmo 5		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Caapimmo 6		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
CAI Cheuvreux Gestion		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CAI Preferred Funding		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
CAL Asia PTE Ltd		Singapour	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	75,0	75,0	75,0	75,0
Camiscefi		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Camnord Investissement		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	15,5	15,5	15,5	16,3
Cedicam		France	Globale	50,0	50,0	50,0	50,0	62,5	62,5	62,5	62,5
Centre France Location Immobilière (ex Avenue Rapp)		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Cirse		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	23,1	23,1	23,1	23,1
Creagrisere		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Defitech		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Defitech Progiciel Gestion (ex Loire Delta 99)	S(c)	France	Équivalence		25,0	25,0	25,0		25,0	25,0	25,0
Defitech Routage et Communication		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	24,3
Defitech Solution Informatique (ex Loire Informatique)	S(c)	France	Équivalence		25,0	25,0	25,0		24,9	24,9	24,4
Europimmo		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Fastnet France SA		France	Équivalence	45,0	45,0	45,0	45,0	45,0	45,0	45,0	45,0
Fastnet Luxembourg		Luxembourg	Globale	45,0	45,0	45,0	45,0	45,0	45,0	45,0	45,0
Filcom	S(d)	France	Équivalence		25,0	25,0	25,0		25,0	25,0	25,0
Finasic		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Gascognes		France	Equivalence				25,0				7,5
Gascognes 2		France	Equivalence				25,0				25,0
Gestimocam		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Haussmann Patrimoine	S(e)	France	Globale		99,9	99,9	99,9		99,7	99,7	99,7
Icare		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
ICF Holdings		Royaume-Uni	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Immotaine		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Indocam Investment Services (IIS)		Etats-Unis	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indosuez Holding SCA I & II		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indosuez Management Luxembourg		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Indosuez Managament Luxembourg II		Luxembourg	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Inforsud FM		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	23,3	23,3	23,3	14,5
Inforsud Gestion		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	22,0	22,0	22,0	22,0
Inter Atlantico (IASA)		Brésil	Proportionnelle	50,0	50,0	38,4	38,4	62,1	62,1	45,1	44,0
Jarlandis		France	Equivalence				25,0				7,5
Le Chesnay		France	Equivalence				25,0				25,0

Périmètre de consolidation Groupe CNCA *pro forma*	(a)	Implantation	Méthode 30.06.01	% de contrôle 30.06.01	 31.12.00	 30.06.00	 31.12.99	% d'intérêt 30.06.01	 31.12.00	 30.06.00	 31.12.99
Logitaine		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Madison SA		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Mat Alli Domes		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Midi Toulousain Développement		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Midi Toulousain Développement Immobilier		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Midi Toulousain Immobilier		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	24,7	24,7	24,7	24,6
Midi Toulousain Location		France	Equivalence				25,0				25,0
Monecom		France	Equivalence				25,0				25,0
Octomultiservices		France	Equivalence				25,0				25,0
Patrimocam		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Patrimocam 2		France	Équivalence	25,0	25,0			25,0	25,0		
Patrimoine Compagnie		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Patrimoine Couteliers		France	Equivalence				25,0				25,0
Patrimoine Launaguet		France	Equivalence				25,0				25,0
Patrimoine Marengo		France	Equivalence				25,0				25,0
Patrimoine Mercadier		France	Equivalence				25,0				25,0
Patrimoine Ponts Jumeaux		France	Equivalence				25,0				13,8
Patrimoine Raymond Naves		France	Equivalence				25,0				16,2
Patrimoine Roquelaine		France	Equivalence				25,0				25,0
Patrimoine Rue du Gorp		France	Equivalence				25,0				25,0
Patrimoine Saint Cyprien		France	Equivalence				25,0				25,0
Patrimoine Urbain Vitry		France	Equivalence				25,0				25,0
Percinvest		Iles Vierges	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Port Saint-Sauveur		France	Equivalence				25,0				25,0
Progica SAS		France	Globale	100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0	
Reunifinance		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8	99,9	70,0
Rue Desaix		France	Equivalence				25,0				25,0
Rue Michelet		France	Equivalence				25,0				25,0
Routage Express Service		France	Équivalence	25,0	25,0			25,0	25,0		
Rue Monge		France	Equivalence				25,0				25,0
Rue Vincennes		France	Equivalence				25,0				25,0
Safec		Suisse	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sarl Prospective Informatique		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
SCI Bearn Pays Basque		France	Equivalence				25,0				25,0
SCI Belle Plaine		France	Equivalence				25,0				25,0
SCI Capimo		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
SCI Capucines		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
SCI du Bois Sauvage		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8	99,9	70,0
SCI du Midi Toulousain		France	Equivalence				25,0				25,0
SCI du Petit Bois		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8	99,9	70,0
SCI du Rond Point		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8	99,9	70,0
SCI du Vivarais		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
SCI Ecoute s'il Pleut		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8	99,9	70,0
SCI Gascognes		France	Equivalence				25,0				25,0
SCI Grande Verriere		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8	99,9	70,0
SCI Hautes Faventines		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
SCI Les Fauvins		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
SCI Les Palmiers du Petit Pérou		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
SCI Max Hymans		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI Pasteur 3		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI Paysagère		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
SCI Pyrénées Atlantique		France	Equivalence				25,0				25,0
SCI Quentyvel		France	Globale	96,7	96,7	96,7	96,7	96,7	96,7	96,7	96,7
SCI Quercy		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
SCI Raspail		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
SCI Rethourie II		France	Equivalence				25,0				25,0
SCI Turenne Wilson	S(d)	France	Équivalence		25,0	25,0	25,0		25,0	25,0	25,0
Scica HL		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Scicam 13		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Sciomav	S(d)	France	Équivalence		25,0	25,0	25,0		25,0	25,0	25,0
Segespar Informatique Techniques Services (ex-IITS)		France	Globale	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0	99,0
SNC Doumer		France	Globale	99,9	100,0	99,9	99,9	99,9	100,0	99,9	99,9
SNC ICAL		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
SNC SPI		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Société immobilière de Picardie		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Société Immobilière Suisse		Suisse	Globale	100,0	100,0			100,0	100,0		
Société Picarde de Développement		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Sofinco Participations		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	99,8	99,8	99,9	70,0
Sofinrec		France	Globale	99,8	99,8	99,8	99,8	99,6	99,7	99,7	69,9
Toulouse Location Immobilière (ex Midipole)		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Toulouse Promotion Immobilière (ex Patrimoine Saint-Ferréol)		France	Équivalence	25,0	25,0	25,0	25,0	21,7	21,7	24,3	16,2
UI Vavin 1		France	Globale	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Uni-Edition		France	Équivalence	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Unibiens	E	France	Globale	100,0				96,3			
Valris		France	Globale	99,9	99,9	99,8	99,8	99,8	99,8	99,7	69,9
Varmat	S(d)	France	Globale		100,0	100,0	100,0		100,0	100,0	100,0

(a) Entrées (E) et sorties (S) du périmètre au 30 juin 2001
(b) Entité consolidée en raison du controle effectif exercé par la CNCA via la société Bespar.
(c) Société cédée au hors-groupe.
(d) Entité déconsolidée en raison de son caractère non significatif.
(e) Entité fusionnée avec une autre entité consolidée.
(*) Changement de méthode de consolidation.
(1) Consolidation sous forme de palier.

NOTE 3 – TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT, DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE ET D'INVESTISSEMENT

	Transaction	Placement	30/06/01 Titres de l'activité de portefeuille	Investissement	Total	31/12/00 Total
			(en millions d'euros)			
Effets publics et valeurs assimilées :	**15 160**	**8 766**		**6 403**	**30 329**	**28 029**
– dont surcote restant à amortir		4		88	92	122
– dont décote restant à amortir		8		28	36	76
Créances rattachées		**67**		**151**	**218**	**402**
Provisions		**(1)**			**(1)**	**(3)**
Valeurs nettes au bilan	**15 160**	**8 832**	**0**	**6 554**	**30 546**	**28 428**
Obligations et autres titres à revenu fixe :						
Émis par organismes publics	2 828	2 825		1 317	6 970	6 566
Autres émetteurs	13 325	5 573		9 562	28 460	22 589
– dont surcote restant à amortir		4		91	95	37
– dont décote restant à amortir		6		82	88	130
Créances rattachées		**148**		**234**	**382**	**380**
Provisions		**(251)**		**(12)**	**(263)**	**(209)**
Valeurs nettes au bilan	**16 153**	**8 295**	**0**	**11 101**	**35 549**	**29 326**
Actions et autres titres à revenu variable :	**16 558**	**5 919**	**2 145**		**24 622**	**25 120**
Créances rattachées			**21**		**21**	**8**
Provisions		**(86)**	**(138)**		**(224)**	**(181)**
Valeurs nettes au bilan	**16 558**	**5 833**	**2 028**		**24 419**	**24 947**
Valeurs estimatives	**47 871**	**23 891**	**3 020**	**18 048**	**92 830**	**85 594**

	Transaction	Placement	30/06/00 Titres de l'activité de portefeuille	Investissement	Total	31/12/99 Total
			(en millions d'euros)			
Effets publics et valeurs assimilées :	**15 685**	**2 993**		**16 648**	**35 326**	**35 178**
– dont surcote restant à amortir		(14)		282	268	320
– dont décote restant à amortir		(18)		28	10	18
Créances rattachées		**43**		**366**	**409**	**528**
Provisions		**(3)**			**(3)**	**(7)**
Valeurs nettes au bilan	**15 685**	**3 033**	**0**	**17 014**	**35 732**	**35 699**
Obligations et autres titres à revenu fixe :						
Émis par organismes publics	2 926	1 658		1 580	6 164	7 894
Autres émetteurs	5 554	4 949		9 008	19 511	18 764
– dont surcote restant à amortir		4		25	29	79
– dont décote restant à amortir		14		88	102	129
Créances rattachées		**452**		**278**	**730**	**759**
Provisions		**(178)**		**(7)**	**(185)**	**(176)**
Valeurs nettes au bilan	**8 480**	**6 881**	**0**	**10 859**	**26 220**	**27 241**
Actions et autres titres à revenu variable :	**9 067**	**10 963**			**20 030**	**24 113**
Créances rattachées	**2**	**0**			**2**	
Provisions		**(59)**			**(59)**	**(26)**
Valeurs nettes au bilan	**9 069**	**10 904**	**0**		**19 973**	**24 087**
Valeurs estimatives	**33 234**	**23 615**		**28 395**	**85 244**	**89 113**

NOTE 3.1 – VENTILATION DES TITRES COTéS ET NON COTéS à REVENU FIXE OU VARIABLE

	30/06/01				31/12/00
	Obligations et autres titres à revenu fixe	**Effets publics et valeurs assimilées**	**Actions et autres titres à revenu variable**	**Total**	**Total**
	(en millions d'euros)				
Titres cotés	32 674	25 478	19 462	77 614	71 135
Titres non cotés	2 756	4 851	5 160	12 767	11 169
Créances rattachées	**382**	**218**	**21**	**621**	**790**
Provisions	**(263)**	**(1)**	**(224)**	**(488)**	**(393)**
Valeurs nettes au bilan	**35 549**	**30 546**	**24 419**	**90 514**	**82 701**

La valorisation des OPCVM s'élève à 5 692 millions d'euros au 30 juin 2001.

Les OPCVM de capitalisation représentent 4 998 millions d'euros dont France 4 822 millions d'euros et étranger 176 millions d'euros.

Les OPCVM sous contrôle exclusif figurent à l'actif du bilan pour 2 491 millions d'euros. Leur valeur estimative au 30 juin 2001 s'élève à 2 750 millions d'euros.

La répartition de l'ensemble des OPCVM par nature est la suivante au 30 juin 2001 :

	Valeur d'inventaire	**Valeur Liquidative**
	(en millions d'euros)	
OPCVM monétaires	1 800	1 919
OPCVM obligataires	430	441
OPCVM actions	447	487
OPCVM autres	3 015	3 300
TOTAL	5 692	6 147

	30/06/00				31/12/99
	Obligations et autres titres à revenu fixe	**Effets publics et valeurs assimilées**	**Actions et autres titres à revenu variable**	**Total**	**Total**
	(en millions d'euros)				
Titres cotés	21 821	35 326	10 364	67 511	68 806
Titres non cotés	3 854		9 668	13 522	17 143
Créances rattachées	**730**	**409**	**0**	**1 139**	**1 287**
Provisions	**(185)**	**(3)**	**(59)**	**(247)**	**(209)**
Valeurs nettes au bilan	**26 220**	**35 732**	**19 973**	**81 925**	**87 027**

La valorisation des OPCVM s'élève à 9 281 millions d'euros au 30 juin 2000 (hors CPR).

Les OPCVM de capitalisation représentent 8 562 millions d'euros dont France 8 519 millions d'euros et étranger 43 millions d'euros (hors CPR).

NOTE 4 – PARTICIPATIONS ET PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES MISES EN EQUIVALENCE

Sont détaillées ci-après les quote parts d'une valeur supérieure à 38 millions d'euros

	Quote parts dans les sociétés mises en équivalence	
	30/06/01	31/12/00
	(en millions d'euros)	
Sociétés financières	**11 933**	**11 214**
Al Bank Al Saudi Al Fransi	378	342
B.E.S.	283	303
Banque CAI Suisse SA		54
Caisses Régionales et filiales	8 241	8 027
Groupe IntesaBci	2 965	2 321
Groupe Banco Bisel		131
Autres	66	36
Sociétés non financières	**(75)**	**(50)**
Partran	(98)	(95)
Autres	23	45
Total sociétés mises en équivalence	**11 858**	**11 164**

Sont détaillées ci-après les quote parts d'une valeur supérieure à 38 millions d'euros.

	Quote parts dans les sociétés mises en équivalence	
	30/06/00	31/12/99
	(en millions d'euros)	
Sociétés financières	**10 597**	**9 912**
Al Bank Al Saudi Al Fransi	295	277
B.E.S.	198	179
Bespar		(2)
Caisses Régionales et filiales	7 771	7 508
Groupe Intesa	2 245	1 899
Autres	88	51
Sociétés non financières	**87**	**107**
Total sociétés mises en équivalence	**10 684**	**10 019**

NOTE 5 – VARIATION DE L'ACTIF IMMOBILISE

	31/12/00	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions) (Echéances)	Ecarts de Conversion	Autres mouvements	30/06/01
				(en millions d'euros)			
Titres de participation et parts dans les entreprises liées non consolidés							
Valeur brute	3 944	(152)	729	(262)	(6)	(1)	4 252
Provision	(350)	(13)	(8)	24	0		(347)
Autres titres détenus à long terme :							
Valeur brute	94	0	6	(13)		(50)	37
Provision	(25)		(4)	1		11	(17)
Avances consolidables :							
Valeur brute	300	(3)	110	(114)	1	(9)	285
Provision	(8)						(8)
Créances rattachées	33					(10)	23
Valeurs nettes au bilan	**3 988**	**(168)**	**833**	**(364)**	**(5)**	**(59)**	**4 225**
Immobilisations incorporelles	125	4	(7)	(1)	3		124
Immobilisations corporelles	1 541	100	112	(32)	25	7	1 753
Créances rattachées[(1)]	8					(5)	3
Valeurs nettes au bilan	**1 674**	**104**	**105**	**(33)**	**28**	**2**	**1 880**

(1) Loyers courus non échus sur les immobilisations données en location simple.

	31/12/99	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions) (Echéances)	Ecarts de Conversion	Autres mouvements	30/06/00
				(en millions d'euros)			
Titres de participation et parts dans les entreprises liées non consolidés							
Valeur brute	3 587	(19)	822	(148)	9	(301)	3 950
Provision	(524)		(17)	25	(5)	(4)	(525)
Autres titres détenus à long terme[1] :							
Valeur brute	1 045		272	(157)		(5)	1 155
Provision	(106)		(27)	6			(127)
Avances consolidables :							
Valeur brute	606		39	(179)	3	34	503
Provision	(11)		(1)	3	0		(9)
Créances rattachées	24					(1)	23
Valeurs nettes au bilan	**4 621**	**(19)**	**1 088**	**(450)**	**7**	**(277)**	**4 970**
Immobilisations incorporelles	148	3	(12)	(2)	1	1	139
Immobilisations corporelles	1 475	0	6	(27)	7	3	1 464
Créances rattachées[2]	1					(1)	0
Valeurs nettes au bilan	**1 624**	**3**	**(6)**	**(29)**	**8**	**3**	**1 603**

(1) La valeur au bilan et la valeur estimative des « autres titres détenus à long terme » au 30/06/00 correspond à celle des « titres immobilisés de l'activité de portefeuille » au 30/06/00.

(2) Loyers courus non échus sur les immobilisations données en location simple.

NOTE 6 – PROVISIONS INSCRITES EN DEDUCTION DE L'ACTIF

	31/12/00	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et Utilisations	Ecarts de Conversion	Autres mouvements	30/06/01
				(en millions d'euros)			
Sur interbancaire	245	0	10	(16)	10		249
Sur créances clientèle	2 884	232	357	(514)	167	35	3 161
Sur opérations de crédit-bail	154	9	23	(17)		(1)	168
Sur portefeuilles titres (placement, TAP et investissement)	394	0	117	(56)	19	14	488
Sur participations et autres titres détenus à long terme	384	13	12	(25)	0	(11)	373
Autres	82	9	14	(13)	2	1	95
Total	**4 143**	**263**	**533**	**(641)**	**198**	**38**	**4 534**

	31/12/99	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et Utilisations	Ecarts de Conversion	Autres mouvements	30/06/00
				(en millions d'euros)			
Sur interbancaire	275	0	2	(1)	4		280
Sur créances clientèle	2 794	4	266	(249)	82	1	2 898
Sur opérations de crédit-bail	147	0	11	(11)		1	148
Sur portefeuilles titres (placement, TAP et investissement)	210		64	(14)	5	(18)	247
Sur participations et autres titres détenus à Long terme	640		45	(34)	5	4	660
Autres	93	0	6	(3)	2	0	98
Total	**4 159**	**4**	**394**	**(312)**	**98**	**(12)**	**4 331**

NOTE 7 – ECARTS D'ACQUISITION

	30/06/01			Valeurs nettes au 31/12/2000
	Valeurs brutes	Amort.	Valeurs nettes	
	(en millions d'euros)			
Banque CAI Suisse				53
B.E.S.	65	(8)	57	59
Groupe Banco Bisel	132	(39)	93	86
Groupe C.P.R.	287	(104)	183	199
Groupe IntesaBci	425	(282)	143	63
Sofinco	990	(267)	723	785
Tranquilidade	68	(9)	59	62
Autres sociétés[1]	262	(122)	140	69
Total	**2 229**	**(831)**	**1 398**	**1 376**

(1) Entités pour lesquelles l'écart d'acquisition pour le Groupe est inférieur à 38 millions d'euros.

	30/06/00			Valeurs nettes au 31/12/1999
	Valeurs brutes	Amort.	Valeurs nettes	
	(en millions d'euros)			
B.E.S.	88	(4)	84	
Groupe Intesa (ex BAV)	347	(250)	97	75
Sofinco	990	(143)	847	570
Autres sociétés[1]	254	(187)	67	57
Total	**1 679**	**(584)**	**1 095**	**702**

(1) Entités pour lesquelles l'écart d'acquisition pour le Groupe CNCA est inférieur à 38 millions d'euros.

NOTE 8 – DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE – ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE

	30/06/01							31/12/00
	⩽ 3 mois	> 3 mois ⩽ 1 an	> 1 an ⩽ 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total	
				(en millions d'euros)				
Bons de caisse	37	25	12		74	1	75	79
Titres du marché interbancaire	2 810	2 782	9		5 601	494	6 095	4 828
Titres de créances négociables :								
– Emis en France	7 383	1 065	1 651	630	10 729		10 729	13 593
– Emis à l'étranger	13 644	5 383	175		19 202		19 202	13 665
Emprunts obligataires	1 605	1 779	8 269	10 392	22 045	541	22 586	23 338
Autres dettes	139	129			268		268	139
Valeurs au bilan					**57 919**	**1 036**	**58 955**	**55 642**

	30/06/00							31/12/99
	⩽ 3 mois	> 3 mois ⩽ 1 an	> 1 an ⩽ 5 ans	> 5 ans	Total en principal	Dettes rattachées	Total	
				(en millions d'euros)				
Bons de caisse	23	39	15		77	1	78	79
Titres du marché interbancaire	270	3 515	371		4 156	174	4 330	3 483
Titres de créances négociables :								
– Emis en France	5 112	1 120	1 423	448	8 103		8 103	10 549
– Emis à l'étranger	7 688	3 298	1 015	75	12 076		12 076	8 447
Emprunts obligataires	400	3 051	8 941	11 463	23 855	674	24 529	21 165
Autres dettes	103				103		103	195
Valeurs au bilan					**48 370**	**849**	**49 219**	**43 918**

NOTE 9 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	31/12/00	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et Utilisations[2]	Ecarts de conversion	Autres mouvements[3]	30/06/01
				(en millions d'euros)			
Risques pays	449		141	(34)	24		580
Risques d'exécution des engagements par signature	261	3	17	(66)	4		219
Retraites et assimilées	186	1	6	(14)	1	(4)	176
Instruments financiers	95		43	(49)	1		90
Autres risques et charges[1]	1 831	65	794	(875)	27	953	2 795
Valeurs au bilan	**2 822**	**69**	**1 001**	**(1 038)**	**57**	**949**	**3 860**

(1) Ce poste comprend principalement :

– le provisionnement des surcoûts anticipés au titre du passage à la monnaie unique : 52 millions d'euros

– les provisions pour risques sectoriels et autres risques de crédit : 593 millions d'euros

– la provision couvrant le risque de perte lié aux mécanismes financiers internes de l'épargne – logement : 522 millions d'euros

– les provisions pour situation nette négative des participations : 177 millions d'euros

– les provisions pour retraite et congés de fin de carrière : 100 millions d'euros

– les provisions pour litiges divers : 562 millions d'euros

– la provision pour charges à payer suite à l'anticipation de la décentralisation complémentaire (passage du coefficient de décentralisation de 33,33% à 50%) : 382 millions d'euros

– les écarts d'acquisition passif : 9 millions d'euros

(2) Dans les reprises et utilisations figure sur la ligne « Autres risques et charges » pour 383 millions d'euros la constatation de la diminution du « taux de perte interne » suite à une décision du Conseil d'Administration de la CNCA en date du 21 février 2001

(3) Dans les autres mouvements figure sur la ligne « Autres risques et charges » pour 905 millions d'euros l'effet du changement de méthode conduisant à séparer strictement le risque de perte lié aux mécanismes financiers internes de l'épargne logement, désormais affecté en provisions pour risques et charges, et le risque économique ou de taux maintenu lié aux mécanismes financiers internes de l'épargne logement, désormais affecté en provisions pour risques et charges, et le risque économique ou de taux maintenu en FRBG

	31/12/99	Variations de périmètre	Dotations	Reprises et Utilisations	Ecarts de conversion	Autres mouvements	30/06/00
				(en millions d'euros)			
Risques pays	390		60	(2)	9		457
Risques d'exécution des engagements par signature	170	2	31	(28)	2	(1)	176
Retraites et assimilées	155	0	8	(15)	1	(2)	147
Instruments financiers	129		11	(11)	1	0	130
Autres risques et charges[1]	1 720	2	380	(231)	11	4	1 886
Valeurs au bilan	**2 564**	**4**	**490**	**(287)**	**24**	**1**	**2 796**

(1) Ce poste comprend principalement :

– le provisionnement des surcoûts anticipés au titre du passage à la monnaie unique,

– les provisions pour risques sectoriels et autres risques de crédit,

– les provisions pour situation nette négative des participations,

– les provisions pour retraite et congés de fin de carrière,

– les provisions pour litiges divers,

– les écarts d'acquisition passif.

NOTE 10 – FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX

	30/06/01	31/12/00	30/06/00	31/12/99
		(en millions d'euros)		
Epargne logement[1]	901	2 408	2 428	2 346
CODEVI	17	24	25	25
Autres[2]	610	151	97	67
Valeurs au bilan	**1 528**	**2 583**	**2 550**	**2 438**

(1) La provision pour régularisation des charges et produits de l'épargne logement qui figurait au 31 décembre 2000 dans le FRBG à été scindée en 2 parties :

– la partie correspondant à un risque de perte résultant des mécanismes financiers internes au Groupe Crédit Agricole figure désormais dans les provisions pour risques et charges

– seule la part de la provision épargne logement couvrant un risque économique ou de taux global relevant de l'activité bancaire sur l'épargne logement est maintenue en FRBG.

(2) Les FRBG ont été dotés à hauteur de 457 millions d'euros au 30 juin 2001 pour constituer le fonds de garantie qui sera mis en place après la signature du protocole d'accord entre les Caisses Régionales et la CNCA prévoyant la réalisation d'opérations préalables à l'introduction en bourse de la CNCA.

NOTE 11 – DETTES SUBORDONNEES – ANALYSE PAR DUREE RESIDUELLE (EN MONNAIE D'EMISSION)

	30/06/01					
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 an	> 5 ans	Total	31/12/00
			(en millions d'euros)			
Dettes subordonnées à terme :	**0**	**116**	**1 190**	**11 777**	**13 083**	**12 433**
– Franc français			747	9 621	10 368	10 259
– Euro et autres devises in		116	355	1 737	2 208	1 783
Total zone Euro	**0**	**116**	**1 102**	**11 358**	**12 576**	**12 042**
– Autres devises de l'U.E.						
– Dollar			77	419	496	380
– Yen			11		11	11
– Autres devises					0	
Dettes subordonnées à durée indéterminée :				**601**	**601**	**588**
– Franc français				479	479	485
– Euro et autres devises in				9	9	4
Total zone Euro				**488**	**488**	**489**
– Autres devises de l'U.E.					0	0
– Dollar				18	18	5
– Yen				95	95	94
– Autres devises					0	
Titres et emprunts participatifs				**5**	**5**	**4**
Total en principal	**0**	**116**	**1 190**	**12 383**	**13 689**	**13 025**
Dettes rattachées					**184**	**148**
Valeurs au bilan					**13 873**	**13 173**

	30/06/00					
	≤ 3 mois	> 3 mois ≤ 1 an	> 1 an ≤ 5 ans	> 5 ans	Total	31/12/99
	(en millions d'euros)					
Dettes subordonnées à terme :	**62**	**8**	**1 272**	**10 196**	**11 538**	**11 216**
– Franc français	10	8	755	9 200	9 973	9 908
– Euro et autres devises in	52		505	522	1 079	370
Total zone Euro	**62**	**8**	**1 260**	**9 722**	**11 052**	**10 278**
– Autres devises de l'U.E.					0	473
– Dollar				474	474	454
– Yen			12		12	11
– Autres devises					0	0
Dettes subordonnées à durée indéterminée :				**626**	**626**	**646**
– Franc français				517	517	539
– Euro et autres devises in				5	5	0
Total zone Euro				**522**	**522**	**539**
– Autres devises de l'U.E.						5
– Dollar				5	5	5
– Yen				99	99	97
– Autres devises					0	0
Titres et emprunts participatifs				**5**	**5**	**4**
Total en principal	**62**	**8**	**1 272**	**10 827**	**12 169**	**11 866**
Dettes rattachées					**152**	**128**
Valeurs au bilan					**12 321**	**11 994**

NOTE 12 – VARIATION DES CAPITAUX PROPRES HORS FRBG

	Capitaux propres hors FRBG (part du groupe)						
	Capital	Primes et réserves	Subvention	Ecart de conversion	Total	Total des intérêts minoritaires	Total des capitaux propres hors FRBG
				(en millions d'euros)			
Solde au 31 décembre 1999	**1 999**	**9 809**	**90**	**99**	**11 997**	**1 342**	**13 339**
Dividendes versés en 2000		(366)			(366)	(59)	(425)
Part des dividendes reçus par les Caisses Régionales		82			82		82
Variation de capital	242				242		242
Variation des primes d'émission		1 190			1 190		1 190
Variation des réserves et primes de fusion		16			16		16
Variation de l'écart de conversion				71	71	24	95
Variation des réserves de réestimation		(4)			(4)		(4)
Résultat de l'exercice 2000		1 374			1 374	40	1 414
Acompte sur dividende versé en 2000					0		0
Acquisition des minoritaires de C.P.R.					0	(329)	(329)
Effet lié à l'application du règlement CRC 99-07		(20)			(20)	(2)	(22)
Autres variations		(4)	(6)		(10)	(80)	(90)
Solde au 31 décembre 2000	**2 241**	**12 077**	**84**	**170**	**14 572**	**936**	**15 508**
Dividendes versés en 2001		(410)			(410)	(69)	(479)
Part des dividendes reçus par les Caisses Régionales		93			93		93
Variation de capital	77				77		77
Variation des primes d'émission		331			331		331
Variation des réserves et primes de fusion					0		0
Variation de l'écart de conversion				124	124	38	162
Variation des réserves de réestimation		(15)			(15)		(15)
Résultat de l'exercice 2001		771			771	12	783
Changement de méthode relatif au FRBG épargne logement		(378)			(378)		(378)
Autres variations		2	17		19	42	61
Solde au 30 juin 2001	**2 318**	**12 471**	**101**	**294**	**15 184**	**959**	**16 143**

	Capitaux propres hors FRBG (part du groupe)						
	Capital	Primes et réserves	Subvention	Ecart de conversion	Total	Total des Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres hors FRBG
				(en millions d'euros)			
Solde au 31 décembre 1998	**1 798**	**7 574**	**54**	**(1)**	**9 425**	**691**	**10 116**
Dividendes versés en 1999		(283)			(283)	(42)	(325)
Part des dividendes reçus par les Caisses Régionales		64			64		64
Variation de capital	230				230		230
Conversion en Euro	(29)	29			0		0
Variation des primes d'émission		1 334			1 334		1 334
Variation des réserves et primes de fusion		0			0		0
Variation de l'écart de conversion				100	100	16	116
Variation des réserves de réestimation		(8)			(8)		(8)
Résultat de l'exercice 1999		1 100			1 100	41	1 141
Autres variations		(1)	36		35	636	671
Solde au 31 décembre 1999	**1 999**	**9 809**	**90**	**99**	**11 997**	**1 342**	**13 339**
Dividendes versés en 2000		(366)			(366)	(58)	(424)
Part des dividendes reçus par les Caisses Régionales		82			82		82
Variation de capital	242				242		242
Variation des primes d'émission		1 190			1 190		1 190
Variation des réserves et primes de fusion					0		0
Variation de l'écart de conversion				44	44	16	60
Variation des réserves de réestimation		(3)			(3)		(3)
Résultat du 1er semestre 2000		706			706	37	743
Acompte sur dividende versé en 2000					0		0
Effet lié à l'application du règlement CRC 99-07		(23)			(23)		(23)
Effet lié à l'acquisition à 100% de Sofinco					0	(157)	(157)
Autres variations		3	6		9	12	21
Solde au 30 juin 2000	**2 241**	**11 398**	**96**	**143**	**13 878**	**1 192**	**15 070**

NOTE 12.1 – ACTIONS DE PREFERENCE

Entité émettrice	Date d'émission	Montant de l'émission (en millions de dollars)	30/06/01 (en millions d'euros)	31/12/00 (en millions d'euros)
Indosuez Holding SCA 1	déc-91	150	177	161
Total		**150**	**177**	**161**

Entité émettrice	Date d'émission	Montant de l'émission (en millions de dollars)	30/06/00 (en millions d'euros)	31/12/99 (en millions d'euros)
Indosuez Holding SCA 1	déc-91	150	157	149
Total		**150**	**157**	**149**

NOTE 13 – COMPOSITION DES FONDS PROPRES

	30/06/01	31/12/00
	(en millions d'euros)	
Capitaux propres hors FRBG	**16 143**	**15 508**
Fonds pour risques bancaires généraux	1 528	2 583
Dettes subordonnées	13 873	13 173
Autres fonds propres	**15 401**	**15 756**
Total des fonds propres	**31 544**	**31 264**

	30/06/00	31/12/99
	(en millions d'euros)	
Capitaux propres hors FRBG	**15 070**	**13 339**
Fonds pour risques bancaires généraux	2 550	2 438
Dettes subordonnées	12 321	11 994
Autres fonds propres	**14 871**	**14 432**
Total des fonds propres	**29 941**	**27 771**

NOTE 14 – CONTRIBUTIONS PAR DEVISE AU BILAN CONSOLIDE

	ACTIF		PASSIF	
	30/06/01	31/12/00	30/06/01	31/12/00
	(en milliards d'euros)			
Franc français	271,1	272,9	296,0	290,9
Euro	121,8	118,9	90,2	99,3
Autres devises in	10,9	9,6	4,4	4,4
Total zone euro	**403,8**	**401,4**	**390,6**	**394,6**
Autres devises de l'Union Européenne	8,8	7,1	14,3	9,7
Dollar	58,4	51,9	78,8	66,2
Yen	16,4	11,6	8,1	7,2
Autres devises	17,7	16,2	13,3	10,5
Total	**505,1**	**488,2**	**505,1**	**488,2**

	ACTIF		PASSIF	
	30/06/00	31/12/99	30/06/00	31/12/99
	(en milliards d'euros)			
Franc français	270,4	259,9	292,8	287,9
Euro	130,6	124,2	109,4	101,9
Autres devises in	9,0	8,8	4,7	5,5
Total zone euro	**410,0**	**392,9**	**406,9**	**395,3**
Autres devises de l'Union Européenne	5,8	4,7	8,9	10,9
Dollar	56,0	47,6	65,3	49,8
Yen	10,2	10,7	5,2	3,9
Autres devises	14,4	15,8	10,1	11,8
Total	**496,4**	**471,7**	**496,4**	**471,7**

NOTE 15 – PRODUITS NETS D'INTERETS ET REVENUS ASSIMILES

	30/06/01	31/12/00	30/06/00
		(en millions d'euros)	
Sur opérations avec les établissements de crédit	4 406	7 794	3 616
Sur opérations internes au Crédit Agricole	3 166	5 960	3 364
Sur opérations avec la clientèle	3 063	5 256	2 411
Sur opérations de crédit-bail et de location	314	532	247
Sur obligations et autres titres à revenu fixe (Note 16)	1 271	2 747	1 337
Autres intérêts et produits assimilés	23	73	52
Intérêts et produits assimilés	**12 243**	**22 362**	**11 027**
Sur opérations avec les établissements de crédit	(5 411)	(9 535)	(4 296)
Sur opérations internes au Crédit Agricole	(631)	(1 359)	(752)
Sur opérations avec la clientèle	(3 843)	(7 194)	(3 485)
Sur opérations de crédit-bail et de location	(112)	(199)	(97)
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	(1 947)	(3 483)	(1 577)
Autres intérêts et charges assimilées	(16)	(18)	(29)
Intérêts et charges assimilées	**(11 960)**	**(21 788)**	**(10 236)**
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	**283**	**574**	**791**

	30/06/00	31/12/99
	(en millions d'euros)	
Sur opérations avec les établissements de crédit	3 616	5 879
Sur opérations internes au Crédit Agricole	3 364	7 332
Sur opérations avec la clientèle	2 411	4 251
Sur opérations de crédit-bail et de location	247	452
Sur obligations et autres titres à revenu fixe (Note 16)	1 337	2 948
Autres intérêts et produits assimilés	52	84
Intérêts et produits assimilés	**11 027**	**20 946**
Sur opérations avec les établissements de crédit	(4 296)	(7 131)
Sur opérations internes au Crédit Agricole	(752)	(1 222)
Sur opérations avec la clientèle	(3 485)	(7 262)
Sur opérations de crédit-bail et de location	(97)	(135)
Sur obligations et autres titres à revenu fixe	(1 577)	(2 994)
Autres intérêts et charges assimilées	(29)	(21)
Intérêts et charges assimilées	**(10 236)**	**(18 765)**
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	**791**	**2 181**

NOTE 16 – REVENUS DES TITRES

	Titres à revenu fixe				Titres à revenu variable			
	30/06/01	31/12/00	30/06/00	31/12/99	30/06/01	31/12/00	30/06/00	31/12/99
				(en millions d'euros)				
Titres de participation, parts dans les entreprises liées & autres titres détenus à long terme					102	124	115	104
Titres de placement & titres de l'activité de portefeuille	292	555	225	525	86	86	13	20
Codevi	76	181	91	219				
Titres d'investissement	755	1 772	931	1 938				
Opérations diverses sur titres	148	239	90	266				
Revenus des titres	**1 271**	**2 747**	**1 337**	**2 948**	**188**	**210**	**128**	**124**

NOTE 17 – PRODUITS NETS DES COMMISSIONS

	30/06/01			31/12/00			30/06/00
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net	Net
			(en millions d'euros)				
Sur opérations avec les établissements de crédit	47	(17)	30	70	(38)	32	22
Sur opérations internes au Crédit Agricole	30	(540)	(510)	68	(1 093)	(1 025)	(516)
Sur opérations avec la clientèle	320	(52)	268	487	(95)	392	194
Sur opérations sur titres	188	(44)	144	550	(96)	454	205
Sur opérations de change	22	(3)	19	44	(5)	39	15
Sur opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors bilan	36	(34)	2	61	(61)	0	(69)
Prestations de services bancaires et financiers (Note 18)	875	(640)	235	1 755	(1 264)	491	298
Produits nets des commissions	**1 518**	**(1 330)**	**188**	**3 035**	**(2 652)**	**383**	**149**

	30/06/00			31/12/99		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
			(en millions d'euros)			
Sur opérations avec les établissements de crédit	38	(16)	22	67	(41)	26
Sur opérations internes au Crédit Agricole	34	(550)	(516)	64	(1 076)	(1 012)
Sur opérations avec la clientèle	244	(50)	194	470	(129)	341
Sur opérations sur titres	298	(93)	205	517	(107)	410
Sur opérations de change	17	(2)	15	30	(2)	28
Sur opérations sur instruments financiers à terme et autres opérations de hors bilan	28	(97)	(69)	70	(94)	(24)
Prestations de services bancaires et financiers (Note 18)	882	(584)	298	1 108	(903)	205
Produits nets des commissions	**1 541**	**(1 392)**	**149**	**2 326**	**(2 352)**	**(26)**

NOTE 18 – PRESTATIONS DE SERVICES BANCAIRES ET FINANCIERS

	30/06/01	31/12/00	30/06/00	31/12/99
		(en millions d'euros)		
Produits nets de gestion d'OPCVM et de titres pour le compte de la clientèle	406	890	457	638
Produits nets sur moyens de paiement	2	17	8	14
Assurance vie	(200)	(502)	(230)	(407)
Autres produits (charges) nets de services financiers	27	86	63	(40)
Prestations de services bancaires et financiers	**235**	**491**	**298**	**205**

NOTE 19 – SOLDE DES OPERATIONS SUR PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION

	30/06/01	31/12/00	30/06/00	31/12/99
		(en millions d'euros)		
Solde des opérations sur titres de transaction et sur instruments financiers à terme	1 265	1 690	854	1 619
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés	43	470	191	117
Produits nets sur portefeuilles de négociation	**1 308**	**2 160**	**1 045**	**1 736**

NOTE 20 – SOLDE DES OPERATIONS SUR TITRES DE PLACEMENT ET DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE

	30/06/01	31/12/00	30/06/00	31/12/99
		(en millions d'euros)		
Dotations aux provisions	(98)	(157)	(79)	(46)
Reprises de provisions	53	90	22	97
Dotation ou reprise nette aux provisions	**(45)**	**(67)**	**(57)**	**51**
Titres de placement				
Plus-values de cession réalisées	376	909	546	626
Moins-values de cession réalisées	(53)	(103)	(161)	(359)
Solde des plus et moins-values de cession	**323**	**806**	**385**	**267**
Titres de l'activité de portefeuille				
Plus-values de cession réalisées	234	568		
Moins-values de cession réalisées		(44)		
Solde des plus et moins-values de cession	**234**	**524**	**0**	**0**
Total	**512**	**1 263**	**328**	**318**

NOTE 21 – CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

NOTE 21.1 – FRAIS DE PERSONNEL

	30/06/01	31/12/00	30/06/00	31/12/99
		(en millions d'euros)		
Salaires et traitements	(794)	(1 480)	(642)	(1 305)
Charges sociales	(242)	(469)	(229)	(436)
Intéressement	(17)	(46)	(69)	(52)
Participation	(21)	(59)	(18)	(32)
Impôts et taxes sur rémunérations	(44)	(81)	(47)	(74)
Frais de personnel	**(1 118)**	**(2 135)**	**(1 005)**	**(1 899)**

Au titre du 1er semestre 2001, la rémunération des membres des organes d'administration et de direction de la CNCA et de Crédit Agricole Indosuez s'élève à 7 millions d'euros.

Au titre du 1er semestre 2000, la rémunération des membres des organes d'administration et de direction de la CNCA et de Crédit Agricole Indosuez s'élève à 5,6 millions d'euros.

NOTE 21.2 – EFFECTIF MOYEN

Catégorie de personnel	30/06/01	31/12/00	30/06/00	31/12/99
Cadres	8 610	8 394	8 004	7 871
Agents de maîtrise (1)	5 353	6 541	5 765	5 785
Employés (1)	5 844	4 314	4 575	5 029
Total (2)	**19 807**	**19 249**	**18 344**	**18 685**
dont : France	12 329	12 320	11 236	11 981
Etranger	7 478	6 929	7 108	6 704

(1) Les variations des effectifs par catégories sur le semestre s'expliquent notamment par le reclassement de 680 personnes du groupe CAI du poste agents de maîtrise au poste employés.

(2) L' augmentation globale des effectifs prend en compte une correction de 209 personnes de CAI Yemen, omises au 31/12/2000.

NOTE 21.3 – AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS

	30/06/01	31/12/00	30/06/00	31/12/99
		(en millions d'euros)		
Impôts et taxes	(96)	(158)	(84)	(152)
Services extérieurs	(740)	(1 331)	(591)	(1 136)
Autres frais administratifs	(23)	(52)	(79)	(35)
Total	**(859)**	**(1 541)**	**(754)**	**(1 323)**

NOTE 22 – COUT DU RISQUE

	30/06/01	31/12/00	30/06/00	31/12/99
		(en millions d'euros)		
Dotations aux provisions	**(806)**	**(1 318)**	**(515)**	**(1 543)**
Provisions sur créances douteuses	(300)	(497)	(224)	(1 078)
Autres provisions	(506)	(821)	(291)	(465)
Reprises de provisions	**1 026**	**1 239**	**448**	**1 004**
Reprises de provisions sur créances douteuses	505	712	248	472
Autres reprises de provisions	521	527	200	532
Variation des provisions	**220**	**(79)**	**(67)**	**(539)**
Créances irrécouvrables non provisionnées	(53)	(99)	(40)	(19)
Créances irrécouvrables provisionnées	(362)	(646)	(155)	(341)
Récupérations sur créances amorties	31	132	26	51
Coût du risque	**(164)**	**(692)**	**(236)**	**(848)**

NOTE 23 – RESULTAT NET SUR ACTIFS IMMOBILISES

	30/06/01	31/12/00	30/06/00	31/12/99
		(en millions d'euros)		
Immobilisations financières				
Dotations aux provisions				
Sur titres d'investissement	(5)	(5)	(5)	
Sur participations et autres titres détenus à long terme	(12)	(47)	(32)	(173)
Reprises de provisions				**149**
Sur titres d'investissement	0	1	0	2
Sur participations et autres titres détenus à long terme	25	263	32	147
Dotation ou reprise nette aux provisions	**8**	**212**	**(5)**	**(24)**
Sur titres d'investissement	(5)	(4)	(5)	2
Sur participations et autres titres détenus à long terme	13	216	0	(26)
Plus-values de cession réalisées				**324**
Sur titres d'investissement	4	9	108	13
Sur participations et autres titres détenus à long terme	100	111	113	311
Moins-values de cession réalisées				**(116)**
Sur titres d'investissement	(1)	(1)	(99)	(15)
Sur participations et autres titres détenus à long terme	(85)	(24)	(34)	(101)
Solde des plus et moins-values de cession réalisées	**18**	**95**	**88**	**208**
Sur titres d'investissement	3	8	9	(2)
Sur participations et autres titres détenus à long terme	15	87	79	210
Solde (en perte) ou en bénéfice	**26**	**307**	**83**	**184**
Immobilisations corporelles et incorporelles				
Plus-values de cession	14	13	7	25
Moins-values de cession	(1)	(8)	(2)	(4)
Solde (en perte) ou en bénéfice	**13**	**5**	**5**	**21**
Résultat net sur immobilisations	**39**	**312**	**88**	**205**

NOTE 24 – IMPOT SUR LES BENEFICES

	30/06/01	31/12/00	30/06/00	31/12/99
		(en millions d'euros)		
Impôt courant de l'exercice	(275)	(340)	(286)	(322)
(Charge) ou produit d'impôt différé de l'exercice	(244)	402	35	(254)
Total	**(519)**	**62**	**(251)**	**(576)**

NOTE 25 – QUOTE-PART DANS LE RéSULTAT DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

	30/06/01	31/12/00	30/06/00	31/12/99
		(en millions d'euros)		
Sociétés non financières	(25)	(18)	3	3
Sociétés financières	472	519	306	724
Total	**447**	**501**	**309**	**727**

NOTE 26 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

	30/06/01	31/12/00	30/06/00	31/12/99
		(en millions d'euros)		
Pré-retraite et congés de fin de carrière	(1)	(4)		(46)
Euro	8	(5)		(20)
Systèmes d'informations et restructuration	1	(45)	23	(38)
Litiges	1	(107)	(133)	41
Cotisations au Fonds de garantie – dépôts et titres	(4)	(10)		(23)
Amende de place au titre de la direction de la concurrence		(69)		
Indemnisations des avoirs juifs	(8)			
Anticipation du passage de 33,33% à 50% du coefficient de décentralisation du compartiment épargne avance	(383)			(171)
Diminution du "taux de perte interne"	383			
Divers	(13)	23	(6)	(85)
Total	**(16)**	**(217)**	**(116)**	**(342)**

NOTE 27 – RESULTAT COURANT AVANT IMPOT PAR SECTEUR D'ACTIVITE

	30/06/01						31/12/00	30/06/00
	Banque de proximité France	Banque des grandes clientèles	Gestion d'actifs, assurance vie et banque privée	Banque de proximité à l'étranger	Divers et comptes propres	Ensemble des métiers	Ensemble des métiers	Ensemble des métiers
				(en millions d'euros)				
Produit net bancaire	**410**	**1 433**	**708**	**390**	**137**	**3 078**	**5 720**	**3 035**
Charges générales exploitation et dotations aux amortissements	(256)	(1 017)	(375)	(293)	(171)	(2 112)	(3 921)	(1 883)
Résultat brut d'exploitation	**154**	**416**	**333**	**97**	**(34)**	**966**	**1 799**	**1 152**
Coût du risque	(49)	(91)	(14)	(101)	91	(164)	(692)	(236)
Résultat d'exploitation	**105**	**325**	**319**	**(4)**	**57**	**802**	**1 107**	**916**
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	144	31	1	220	51	447	501	309
Résultat net sur actifs immobilisés					39	39	312	88
Résultat courant avant impôt	**249**	**356**	**320**	**216**	**147**	**1 288**	**1 920**	**1 313**

	Banque de proximité France	Banque des grandes clientèles	Gestion d'actifs, assurance vie et banque privée	Banque de proximité à l'étranger	Divers et comptes propres	Ensemble des métiers	Ensemble des métiers
	30/06/00						31/12/99
	(en millions d'euros)						
Produit net bancaire	**420**	**1 584**	**612**	**170**	**249**	**3 035**	**5 465**
Charges générales exploitation et dotations aux amortissements	(260)	(930)	(287)	(157)	(249)	(1 883)	(3 465)
Résultat brut d'exploitation	**160**	**654**	**325**	**13**	**0**	**1 152**	**2 000**
Coût du risque	(36)	(72)	(20)	(24)	(84)	(236)	(848)
Résultat d'exploitation	**124**	**582**	**305**	**(11)**	**(84)**	**916**	**1 152**
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	135	28	1	91	54	309	727
Résultat net sur actifs immobilisés					88	88	205
Résultat courant avant impôt	**259**	**610**	**306**	**80**	**58**	**1 313**	**2 084**

	Banque de proximité France	Banque des grandes clientèles	Gestion d'actifs, assurance vie et banque privée	Banque de proximité à l'étranger	Divers et comptes propres	Ensemble des métiers	Ensemble des métiers
	31/12/99						31/12/98
	(en millions d'euros)						
Produit net bancaire	**804**	**2 549**	**1 094**	**247**	**771**	**5465**	**4 125**
Charges générales exploitation et dotations aux amortissements	(491)	(1 644)	(671)	(253)	(406)	(3 465)	(2 472)
Résultat brut d'exploitation	**313**	**905**	**423**	**(6)**	**365**	**2 000**	**1 653**
Coût du risque	(93)	(327)	(22)	(155)	(251)	(848)	(783)
Résultat d'exploitation	**220**	**578**	**401**	**(161)**	**114**	**1 152**	**870**
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	274	33	4	318	98	727	541
Résultat net sur actifs immobilisés					205	205	296
Résultat courant avant impôt	**494**	**611**	**405**	**157**	**417**	**2 084**	**1 707**

NOTE 28 – NOTES SPECIFIQUES A L'ACTIVITE D'ASSURANCE

Les méthodes et règles d'évaluation des postes spécifiques à l'activité d'assurance sont celles prévues par le Code des assurances, conformément à la réglementation française.

NOTE 28.1 – VENTILATION DES PLACEMENTS DES ENTREPRISES D'ASSURANCE

	30/06/01			31/12/00		
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
	(en millions d' euros)					
1- Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	1 787	1 776	1 731	1 633	1 623	1 640
2- Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	2 783	2 760	3 767	2 313	2 312	3 758
3- Parts d'OPCVM autres que celles visées en 4	3 680	3 680	4 569	3 236	3 236	4 409
4- Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	6 387	6 388	7 458	6 370	6 370	7 261
5- Obligations et autres titres à revenu fixe	56 365	55 779	57 903	53 448	52 873	55 361
6- Prêts hypothécaires	6	6	6	6	6	6
7- Autres prêts et effets assimilés	128	128	128	126	126	126
8- Dépôts auprès des entreprises cédantes						
9- Dépôts autres que ceux visés au 8, cautionnements en espèces et autres placements	656	655	659	347	348	348
10- Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	7 002	7 002	7 002	6 882	6 882	6 882
Total	**78 794**	**78 174**	**83 223**	**74 361**	**73 776**	**79 791**
Opérations réciproques		**(1 762)**			**(1 691)**	
Valeur nette au bilan		**76 412**			**72 085**	

	30/06/00			31/12/99		
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation	Valeur brute	Valeur nette	Valeur de réalisation
	(en millions d' euros)					
1-Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	1 291	1 281	1 279	1 158	1 155	1 121
2-Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	2 076	2 076	3 892	2 000	1 984	3 616
3-Parts d'OPCVM autres que celles visées en 4	2 702	2 702	4 336	2 465	2 464	4 074
4-Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenu fixe	6 303	6 303	6 985	6 308	6 308	6 931
5-Obligations et autres titres à revenu fixe	49 372	48 902	50 353	45 492	46 442	46 945
6-Prêts hypothécaires	6	6	6	5	5	5
7-Autres prêts et effets assimilés	125	125	125	120	120	120
8-Dépôts auprès des entreprises cédantes						
9-Dépôts autres que ceux visés au 8, cautionnements en espèces et autres placements	2 407	2 405	2 442	2 745	2 743	2 483
10-Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	6 106	6 106	6 106	4 065	4 065	4 065
Total	**70 388**	**69 906**	**75 524**	**64 358**	**65 286**	**69 360**
Opérations réciproques					**(1 891)**	
Total		**69 906**			**63 395**	

NOTE 28.2 – VENTILATION DES PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE

	30/06/01			31/12/00		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
			(en millions d'euros)			
Provisions pour primes non acquises		217	217		174	174
Provisions d'assurance vie	64 879		64 879	61 145	0	61 145
Provisions pour sinistres	816	289	1 105	766	264	1 030
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes	1 326	18	1 344	1 244	43	1 287
Provisions pour égalisation	21	9	30	20	7	27
Autres provisions techniques	1	306	307	1	255	256
Total des provisions techniques d'assurance brutes (hors contrats en unités de compte)	**67 043**	**839**	**67 882**	**63 176**	**743**	**63 919**
Provisions techniques des contrats en unités de compte	7 021		7 021	6 895	0	6 895
Total des provisions techniques d'assurance brutes	**74 064**	**839**	**74 903**	**70 071**	**743**	**70 814**
Parts des réassureurs dans les provisions techniques	(64)	(34)	(98)	(55)	(36)	(91)
Total des provisions techniques nettes	**74 000**	**805**	**74 805**	**70 016**	**707**	**70 723**

	30/06/00			31/12/99		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
			(en millions d'euros)			
Provisions pour primes non acquises		171	171		132	133
Provisions d'assurance vie	58 625		58 625	55 878	0	55 878
Provisions pour sinistres	716	249	965	621	303	924
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes	1 128	21	1 149	1 067	31	1 098
Provisions pour égalisation	15	8	23	13	3	16
Autres provisions techniques	1	253	254	1	200	200
Total des provisions techniques brutes (hors contrats en unités de compte)	**60 485**	**702**	**61 187**	**57 580**	**669**	**58 249**
Provisions techniques des contrats en unités de compte	6 164		6 164	4 092		4 092
Total des provisions techniques d'assurance brutes	**66 649**	**702**	**67 351**	**61 672**	**669**	**62 341**
Parts des réassureurs des les provisions techniques	(50)	(66)	(116)	(50)	(122)	(172)
Total des provisions techniques nettes	**66 599**	**636**	**67 235**	**61 622**	**547**	**62 169**

NOTE 28.3 – VENTILATION DE LA MARGE BRUTE DES ACTIVITES D'ASSURANCE

	30/06/01			31/12/00			30/06/00			31/12/99		
	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total	Vie	Non-vie	Total
						(en millions d'euros)						
Primes	5 104	352	5 456	9 957	562	10 519	5 597	299	5 896	7 222	459	7 681
Part réassurée des primes	(11)	(13)	(24)	(1)	(14)	(15)		(8)	(8)	(6)	(11)	(17)
Primes nettes	**5 093**	**339**	**5 432**	**9 956**	**548**	**10 504**	**5 597**	**291**	**5 888**	**7 216**	**448**	**7 664**
Produits des placements	2 036	23	2 059	4 132	40	4 172	1 861	18	1 879	4 010	41	4 051
Ajustements ACAV (plus values)	10		10	(43)		(43)	63		63	614		614
Autres produits techniques								1	1		10	10
Total des produits techniques et financiers des produits d'assurance	**7 139**	**362**	**7 501**	**14 045**	**588**	**14 633**	**7 521**	**310**	**7 831**	**11 840**	**499**	**12 339**
Sinistres	(1 992)	(191)	(2 183)	(4 031)	(411)	(4 442)	(1 970)	(232)	(2 202)	(3 555)	(423)	(3 978)
Part réassurée des sinistres	3	15	18	1	81	82		64	64	5	108	113
Sinistres nets	**(1 989)**	**(176)**	**(2 165)**	**(4 030)**	**(330)**	**(4 360)**	**(1 970)**	**(168)**	**(2 138)**	**(3 550)**	**(315)**	**(3 865)**
Charges des provisions d'assurance et autres provisions techniques	(2 405)	(77)	(2 482)	(5 134)	(15)	(5 149)	(3 411)	(3)	(3 414)	(3 903)	(59)	(3 962)
Part réassurée des charges des provisions d'assurance et autres provisions techniques	7	(10)	(3)	5	(88)	(83)		(57)	(57)		2	2
Charges nettes des provisions techniques	**(2 398)**	**(87)**	**(2 485)**	**(5 129)**	**(103)**	**(5 232)**	**(3 411)**	**(60)**	**(3 471)**	**(3 903)**	**(57)**	**(3 960)**
Participation aux résultats	(1 690)	(19)	(1 709)	(3 149)	(43)	(3 192)	(1 542)	(21)	(1 563)	(2 869)	(32)	(2 901)
Charges des placements	(233)	(5)	(238)	(693)	(7)	(700)	(194)	(2)	(196)	(741)	(6)	(747)
Ajustements ACAV (moins values)	(424)		(424)	(327)		(327)	(9)		(9)	(6)		(6)
Autres charges techniques								(3)	(3)			
Total des charges techniques et financières des activités d'assurance	**(6 734)**	**(287)**	**(7 021)**	**(13 328)**	**(483)**	**(13 811)**	**(7 126)**	**(254)**	**(7 380)**	**(11 069)**	**(410)**	**(11 479)**
Marge brute des activités d'assurance	**405**	**75**	**480**	**717**	**105**	**822**	**395**	**56**	**451**	**771**	**89**	**860**
Opérations réciproques			**38**			**(89)**						**1**
Marge brute des activités d'assurance			**518**			**733**			**451**			**861**

5.6.5 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires pro forma consolidés arrêtés aux 30 juin 2000 et 30 juin 2001

Cf. *supra* § 5.5.5.

5.7 COMPTES SOCIAUX DE LA CNCA

5.7.1 Comptes sociaux abrégés de la CNCA aux 30 juin 2001, 31 décembre 2000 et 30 juin 2000

5.7.1.1 Bilan

	30/06/01	31/12/00 (en millions d'euros)	30/06/00
ACTIF			
Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	**52 944**	**56 579**	**55 107**
Caisse, Banques Centrales,CCP	434	1 128	118
Effets publics et valeurs assimilées	5 228	7 112	11 141
Créances sur les établissements de crédit	47 282	48 339	43 848
Opérations internes au Crédit Agricole	**144 112**	**147 015**	**146 575**
Créances sur la clientèle	**3 494**	**3 468**	**3 354**
Autres concours à la clientèle	2 400	2 481	2 454
Comptes ordinaires débiteurs	1 094	987	900
Opérations sur titres	**14 202**	**14 521**	**15 651**
Obligations et autres titres à revenu fixe	7 485	6 359	6 150
Actions et autres titres à revenu variable	6 717	8 162	9 501
Valeurs immobilisées	**13 239**	**11 798**	**12 425**
Participations et autres titres détenus à long terme	6 872	6 249	7 025
Parts dans les entreprises liées	6 140	5 317	5 160
Immobilisations corporelles et incorporelles	227	232	240
Comptes de tiers et divers	**11 640**	**12 378**	**13 600**
Autres actifs	5 655	6 677	6 304
Comptes de régularisation	5 985	5 701	7 296
Total Actif	**239 631**	**245 759**	**246 712**

	30/06/01	31/12/00 (en millions d'euros)	30/06/00
PASSIF			
Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	**25 268**	**24 922**	**24 622**
Banques centrales et CCP	0	2	1
Dettes envers les établissements de crédit	25 268	24 920	24 621
Opérations internes au Crédit Agricole	**22 341**	**27 054**	**25 565**
Comptes créditeurs de la clientèle	**145 565**	**146 901**	**148 964**
Comptes d'épargne à régime spécial	133 523	134 418	134 628
Autres dettes	12 042	12 483	14 336
Dettes représentées par un titre	**21 233**	**21 961**	**22 554**
Comptes de tiers et divers	**9 185**	**9 739**	**10 511**
Autres passifs	2 087	2 008	1 660
Comptes de régularisation	7 098	7 731	8 851
Provisions et dettes subordonnées	**4 979**	**3 948**	**3 302**
Provisions pour risques et charges	2 497	1 845	1 856
Dettes subordonnées et titres participatifs	2 482	2 103	1 446
Fonds pour risques bancaires généraux	**1 376**	**2 432**	**2 453**
Capitaux propres	**9 684**	**8 802**	**8 741**
Capital souscrit	2 318	2 241	2 241
Primes d'émission	4 627	4 296	4 296
Provisions réglementées et subventions d'investissement	3	3	16
Réserves	1 851	1 750	1 750
Résultat de l'exercice	885	512	438
Total Passif	**239 631**	**245 759**	**246 712**

5.7.1.2 Hors-bilan

	30/06/01	31/12/00	30/06/00
		(en millions d'euros)	
ENGAGEMENTS DONNES	**40 935**	**35 016**	**30 805**
Engagements de financement	**9 610**	**3 568**	**4 891**
Engagements en faveur d'établissements de crédit	7 999	1 316	2 370
Engagements en faveur du Crédit Agricole	1 280	1 740	2 086
Engagements en faveur de la clientèle	331	512	435
Engagements de garantie	**31 221**	**31 027**	**25 762**
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	26 588	26 529	21 358
Engagements d'ordre du Crédit Agricole	4 540	4 401	4 295
Engagements d'ordre de la clientèle	93	97	109
Engagements sur titres	**104**	**421**	**152**
ENGAGEMENTS RECUS	**2 190**	**2 312**	**3 211**
Engagements de financement	**1 562**	**1 755**	**2 603**
Engagements reçus d'établissements de crédit	19	248	358
Engagements reçus du Crédit Agricole	1 543	1 507	2 245
Engagements de garantie	**369**	**277**	**302**
Engagements reçus d'établissements de crédit	318	231	277
Engagements reçus du Crédit Agricole	9	9	11
Engagements reçus d'autres organismes	42	37	14
Engagements sur titres	**259**	**280**	**306**

5.7.1.3 Compte de résultat

	30/06/01	31/12/00	30/06/00
		(en millions d'euros)	
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	**323**	**239**	**454**
Revenus des titres à revenu variable	**622**	**503**	**443**
Produits nets des commissions	**(476)**	**(969)**	**(494)**
Produits nets sur opérations financières	**366**	**1 080**	**255**
Autres produits nets d'exploitation bancaire	**(30)**	**41**	**(7)**
Produit net bancaire	**805**	**894**	**651**
Charges générales de fonctionnement	**(160)**	**(346)**	**(166)**
Frais de personnel	(78)	(156)	(75)
Autres frais administratifs	(71)	(167)	(80)
Dotations aux amortissements	(11)	(23)	(11)
Résultat brut d'exploitation	**645**	**548**	**485**
Coût du risque	**109**	**(89)**	**(81)**
Résultat d'exploitation	**754**	**459**	**404**
Résultat net sur actifs immobilisés	**(17)**	**209**	**150**
Résultat courant avant impôt	**737**	**668**	**554**
Résultat net exceptionnel	5	(71)	(4)
Impôt sur les bénéfices	(9)	(24)	(30)
Dotations nettes aux fonds pour risques bancaires généraux et provisions réglementées	152	(61)	(82)
Résultat net de l'exercice	**885**	**512**	**438**

5.7.1.4 Variation des capitaux propres

	Captal	Primes et Réserves	Provisions réglementées Subventions d'investissement	Total des capitaux propres
		(en millions d'euros)		
Solde au 31 Décembre 2000	**2 241**	**6 558**	**3**	**8 802**
Dividendes versés au titre de 2000[1]		(411)		(411)
Variation de capital	77			77
Variation des primes d'émission		331		331
Résultat du 1er semestre 2001		885		885
Autres variations			0	0
Solde au 30 Juin 2001	**2 318**	**7 363**	**3**	**9 684**

(1) Le paiement en actions du dividende de l'exercice 2000 s'est traduit par une augmentation de capital de 78 millions d'euros et par une augmentation de la prime d'émission de 331 millions d'euros.

Concernant la répartition de la variation du capital et des primes selon leurs origines (cf. *supra* § 5.3 note 20.)

5.7.1.5 Titres de participation et de filiales au 30 juin 2001

SOCIETES et ADRESSES		DEVISE	CAPITAL 30/06/01	CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL 30/06/01	QUOTE-PART DU CAPITAL EN % 30/06/01	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS	
			(en millions de devises d'origine)			Valeur brute	Valeur nette
						(en millions de contrevaleur euros)	
PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCEDE 1% DU CAPITAL CNCA							
1° PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES ETABLISSEMENTS DE CREDIT(PLUS DE 50% DU CAPITAL)						**4 194**	**4 100**
BANCO BISEL	Bartolome Mire 602 2000 Rosario SANTA FE (Argentine)	Pesos	307	(22)	69,9	227	227
CL DE DEVELOPPEMENT DE GRANDE TERRE	Abymes 97159 POINTE A PITRE	FF	192	–	97,9	29	19
CL DE DEVELOPPEMENT DE LA CORSE	Avenue Napoléon III 20193 AJACCIO	FF	602	–	99,7	91	18
CL DE DEVELOPPEMENT DE MARTINIQUE	Rue Cases Nègre 97232 LAMENTIN	FF	369	–	86,1	48	37
CL DE DEVELOPPEMENT DE L'YONNE	16/18, Boulevard de la Marne 89000 AUXERRE	FF	423	8	93,4	60	60
FONCARIS	128/130, boulevard Raspail 75006 PARIS	FF	1 500	651	100,0	320	320
IDIA	35, avenue Franklin Roosevelt 75008 PARIS	FF	896	560	82,2	185	185
LUKAS	UL, LEGNICKA 36 53674 WROCLAW	Zlotis	N.C.	N.C.	52,0	210	210
CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ	9, quai Paul Doumer 92400 COURBEVOIE	FF	9 590	17 606	97,0	2 874	2 874
TRANSFACT	59/61, Rue Pernety 75014 PARIS	FF	38	73	100,0	33	33
UCABAIL	83, boulevard des Chênes 78280 GUYANCOURT	FF	318	1 952	100,0	117	117
2° PARTICIPATIONS DANS DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT(10 A 50% DU CAPITAL)						**3 902**	**3 850**
CAISSE DE REFINANCEMENT HYPOTHECAIRE	41, rue de la Bienfaisance, 75008 PARIS	FF	500	17	42,3	33	33
INTESABCI	Contra Centre Corona 25 36100 VICENZA (Italie)	Milliers d' ITL	5 836 548	16 822 000	12,6	2 783	2 731
CREDIT LYONNAIS	18, Rue de la République 69000 LYON	FF	11 594	44 113	10,3	987	987
CREDIT LOGEMENT	50, Boulevard Sébastopol 75003 PARIS	FF	3 644	249	16,5	99	99
3° AUTRES PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES (PLUS DE 50% DU CAPITAL)						**1 733**	**1 478**
CA DO BRAZIL	Praia de Botafogo 228-1405 RIO DE JANEIRO (Brésil)	Réal	44	(44)	100,0	34	–
DELFINANCES	91/93, boulevard Pasteur 75015 PARIS	FF	992	162	100,0	171	171
FINANCIERE LAPEROUSE	46, rue de Bassano 75008 PARIS	FF	3 886	54	77,2	457	457
GERCASA I	Ricoleto 16 28036 MADRID (Espagne)	Pesetas	934	98	100,0	39	6
GERCASA	Ricoleto 16 28036 MADRID (Espagne)	Pesetas	4 763	(1 217)	100,0	93	21
SEFA	117, quai du Prés. Roosevelt 92130 ISSY LES MOULINEAUX	FF	440	2	99,9	67	67
U.I.	100, boulevard du Montparnasse 75014 PARIS	FF	2 607	1 250	100,0	701	701
UNIFICA	117, quai du Prés. Roosevelt 92130 ISSY LES MOULINEAUX	FF	263	57	100,0	171	55
4° AUTRES PARTICIPATIONS (10 A 50% DU CAPITAL)						**2 173**	**2 062**
AGOS	Via Bernina 7 20158 MILAN (Italie)	Milliers d' ITL	110 966	61 097	30,0	25	25
IASA BIA)	Av Rio Branco 110 20040-001 RIO DE JANEIRO (Brésil)	Réal	524	(663)	50,0	91	–
BESPAR	Rua Saô Bernardo 62,1200 LISBONNE (Portugal)	Escudos	80 946	37 975	31,2	191	173
PREDICA	50/56, rue de la Procession 75015 PARIS	FF	1 952	8 051	48,7	474	474
RUE IMPERIALE DE LYON	49, Rue de la République 69002 LYON	FF	123	505	30,6	591	591
SACAM (SACAM I, 2, 3, SOFINCO)	48, rue de la Boétie, 75008 PARIS	FF	10 416	2 654	50,0	735	735
SCI SOCIETE IMMOBILIERE DE LA SEINE	117, quai du Prés. Roosevelt 92130 ISSY LES MOULINEAUX	FF	1 098	(120)	45,5	66	64
AUTRES PARTICIPATIONS						1 172	1 103
Parts dans les entreprises liées établissements de crédit						256	236
Participations dans des établissements de crédit						626	625
Autres parts dans les entreprises liées						160	122
Autres participations						130	120
TOTAL FILIALES ET PARTICIPATIONS						**13 174**	**12 595**
Avances consolidables et créances rattachées						**419**	**416**
VALEURS AU BILAN						**13 593**	**13 012**

5.7.2 Comptes sociaux abrégés de la CNCA aux 31 décembre 1999 et 1998

5.7.2.1 Bilan

	31/12/99	31/12/98
	(en millions d'euros)	
ACTIF		
Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	**62 752**	**67 535**
Caisse, Banques Centrales,CCP	1 578	1 496
Effets publics et valeurs assimilées	12 553	13 939
Créances sur les établissements de crédit	48 621	52 100
Opérations internes au Crédit Agricole	**144 168**	**130 669**
Créances sur la clientèle	**2 730**	**2 181**
Autres concours à la clientèle	1 760	1 274
Comptes ordinaires débiteurs	970	907
Opérations sur titres	**17 270**	**15 377**
Obligations et autres titres à revenu fixe	6 539	6 732
Actions et autres titres à revenu variable	10 731	8 645
Valeurs immobilisées	**11 162**	**8 287**
Participations et activité de portefeuille	5 898	3 348
Parts dans les entreprises liées	5 022	4 705
Immobilisations corporelles et incorporelles	242	234
Comptes de tiers et divers	**13 120**	**12 523**
Autres actifs	6 653	8 582
Comptes de régularisation	6 467	3 941
Total Actif	**251 202**	**236 572**

	31/12/99	31/12/98
	(en millions d'euros)	
PASSIF		
Opérations de trésorerie et opérations interbancaires	**27 646**	**25 473**
Banques centrales et CCP	89	116
Dettes envers les établissements de crédit	27 557	25 357
Opérations internes au Crédit Agricole	**28 678**	**23 600**
Comptes créditeurs de la clientèle	**152 160**	**149 397**
Comptes d'épargne à régime spécial	137 116	130 936
Autres dettes	15 044	18 461
Dettes représentées par un titre	**20 747**	**21 360**
Comptes de tiers et divers	**9 124**	**5 753**
Autres passifs	2 171	945
Comptes de régularisation	6 953	4 808
Provisions et dettes subordonnées	**5 377**	**4 865**
Provisions pour risques et charges	1 773	1 356
Provisions réglementées	3	3
Subventions d'investissement	14	14
Fonds pour risques bancaires généraux	2 371	2 508
Dettes subordonnées et titres participatifs	1 216	984
Capitaux propres	**7 470**	**6 124**
Capital souscrit	1 999	1 798
Primes d'émission	3 354	2 506
Réserves	1 564	1 299
Résultat de l'exercice	553	521
Total Passif	**251 202**	**236 572**

5.7.2.2 Hors-bilan

	31/12/99	31/12/98
	(en millions d'euros)	
ENGAGEMENTS DONNES	**36 966**	**28 183**
Engagements de financement	**6 573**	**6 050**
Engagements en faveur d'établissements de crédit	2 161	2 653
Engagements en faveur du Crédit Agricole	2 607	2 034
Engagements en faveur de la clientèle	1 805	1 363
Engagements de garantie	**30 393**	**22 127**
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	26 196	18 226
Engagements d'ordre du Crédit Agricole	4 094	3 811
Engagements d'ordre de la clientèle	103	90
Engagements sur titres		**6**
Autres engagements donnés		6
ENGAGEMENTS RECUS	**2 726**	**2 979**
Engagements de financement	**2 248**	**2 678**
Engagements reçus d'établissements de crédit	11	126
Engagements reçus du Crédit Agricole	2 237	2 552
Engagements de garantie	**328**	**298**
Engagements reçus d'établissements de crédit	278	238
Engagements reçus du Crédit Agricole	18	28
Engagements reçus d'autres organismes	32	32
Engagements sur titres	**150**	**3**
Autres engagements reçus	150	3

5.7.2.3 Compte de résultat

	31/12/99	31/12/98
	(en millions d'euros)	
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	**1 825**	**1 792**
Produits nets des commissions	**(983)**	**(913)**
Produits nets sur opérations financières	**307**	**436**
Autres produits nets d'exploitation	**(36)**	**(10)**
Produit net bancaire	**1 113**	**1 305**
Charges générales de fonctionnement	**(337)**	**(316)**
Frais de personnel	(148)	(135)
Autres frais administratifs	(166)	(158)
Dotations aux amortissements	(23)	(23)
Résultat brut d'exploitation	**776**	**989**
Dotations nettes aux provisions sur créances et hors bilan	**(218)**	**20**
Résultat courant	**558**	**1 009**
Résultat net sur immobilisations financières, corporelles et incorporelles	**265**	**(28)**
Dotations nettes aux fonds pour risques bancaires généraux	**137**	**(158)**
Résultat net exceptionnel	**(254)**	**0**
Charge fiscale	**(153)**	**(302)**
Résultat de l'exercice	**553**	**521**

5.7.3 Rapports des commissaires aux comptes sur les comptes annuels et semestriels de la CNCA

5.7.3.1 Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires de la CNCA arrêtés au 30 juin 2001

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Caisse Nationale de Crédit Agricole,

A la suite de la demande qui nous a été faite en notre qualité de commissaires aux comptes et dans le cadre de la détermination du prix de négociation des actions de votre société réservées aux salariés du Crédit Agricole, nous avons effectué un audit des comptes intermédiaires de la Caisse Nationale de Crédit Agricole couvrant la période du 1er janvier 2001 au 30 juin 2001, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes intermédiaires ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes intermédiaires ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté de ces comptes intermédiaires et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes intermédiaires, établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société au 30 juin 2001.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

— Les notes 2.6, 2.7, 17, 18 et 34 de l'annexe qui exposent les changements effectués, à la suite, notamment, d'une demande de justification formulée par la Commission des Opérations de Bourse, sur les méthodes de constitution de la provision épargne-logement et leur impact sur les comptes au 30 juin 2001 :

  — seule la part de la provision épargne-logement couvrant un risque économique ou de taux global est maintenue en Fonds pour Risques Bancaires Généraux.

  — la partie correspondant à un risque de perte interne au groupe Crédit Agricole résultant de ses mécanismes financiers figure désormais dans les provisions pour risques et charges.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 12 septembre 2001

Les Commissaires aux Comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES Valérie Meeus	CABINET ALAIN LAINE Alain Lainé

5.7.3.2 Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de la CNCA pour l'exercice clos le 31 décembre 2000

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Caisse Nationale de Crédit Agricole,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2000, sur :

– le contrôle des comptes annuels de la Caisse Nationale de Crédit Agricole établis en francs, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

– les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels, établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause, l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 de l'annexe qui expose les changements de présentation des comptes résultant de l'application par anticipation des dispositions du règlement CRC 2000-03 relatif aux documents de synthèse des établissements de crédit.

2. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 14 mars 2001

Les Commissaires aux Comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES	CABINET ALAIN LAINE
Jean Autissier Valérie Meeus	Alain Lainé

5.7.3.3 Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes intermédiaires de la CNCA arrêtés au 30 juin 2000

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Caisse Nationale de Crédit Agricole,

En notre qualité de commissaires aux comptes et dans le cadre de la détermination du prix de négociation des actions de votre société réservées aux salariés du Crédit Agricole, nous vous présentons notre rapport relatif à la période close le 30 juin 2000 sur le contrôle des comptes semestriels de la Caisse Nationale de Crédit Agricole tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes au 30 juin 2000 ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes au 30 juin 2000, établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société au 30 juin 2000.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 20 septembre 2000

Les Commissaires aux Comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES	CABINET ALAIN LAINE
Jean Autissier Valérie Meeus	Alain Lainé

5.7.3.4 Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de la CNCA pour l'exercice clos le 31 décembre 1999

Mesdames, Messieurs les Actionnaires de la Caisse Nationale de Crédit Agricole,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1999, sur :

– le contrôle des comptes annuels de la Caisse Nationale de Crédit Agricole établis en francs, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

– les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels, établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 22 mars 2000

Les Commissaires aux Comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES Jean Autissier Valérie Meeus	Alain LAINÉ

5.7.3.5 Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de la CNCA pour l'exercice clos le 31 décembre 1998

Messieurs les Actionnaires de la Caisse Nationale de Crédit Agricole,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 1998, sur :

– le contrôle des comptes annuels de la Caisse Nationale de Crédit Agricole établis en francs, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

– les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 24 mars 1999

Les Commissaires aux Comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES Jean Autissier	Alain LAINÉ

5.8 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

5.8.1 Périmètre d'intégration fiscale

Au 31 décembre 2000, 102 filiales ont signé une convention d'intégration fiscale avec la CNCA :

CNCA
ALICIA
AUXIFIP
BANQUE DE GESTION PRIVEE INDOSUEZ (BGPI)
BAUME GTI
BFC ANTILLES GUYANE
BFC HOLDING
CAFI ANETH (EURL)
CAFI BETULA
CAFI CAMPHRIER (EURL)
CAFI CANNELLA (EURL)
CAFI CARDAMONE (SAS)
CAFI CUMINUM (SARL)
CAFI CURCUMA 1 (SARL)
CAFI CURCUMA 2 (EURL)
CAFI ERABLE
CAFI GENIEVRE (EURL)
CAFI GIROFLE (EURL)
CAFI HESTER
CAFI KEDROS
CAFI LAURUS (EURL)
CAFI MANDRAGORE (EURL)
CAFI MASSALA (EURL)
CAFI OMBELLIE (SARL)
CAFI SALVIA (SARL)
CAFI SARIETTE 1 (EURL)
CAFI SARIETTE 2 (SARL)
CAFI SISAME 1 (EURL)
CAFI SISAME 2 (SARL)
CAFI ULMUS
CAFI ZAFARAN 1 (SARL)
CAFI ZAFARAN 2 (SARL)
CAMINY ALPHA
CARR INDOSUEZ ASIA
CE BAIL
CEPARFIM
COMPAGNIE DES HAUTS PLATEAUX INDOCHINOIS
COMPAGNIE FRANCAISE DE L'ASIE (CFA)
COPAGEFI
CREDIT AGRICOLE ALTERNATIVE MATIERE PREMIERE
CREDIT AGRICOLE CONSULTANT
CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ
DELFINANCES
DEVEUROPE
DOUMER CLIO
DOUMER ERATO
DOUMER EUTERPE
DOUMER FINANCE
DOUMER GALLIOPE
DOUMER MARINE
DOUMER MELPOMENE
DOUMER TERPSYCHORE
ETICA
EWOTO
FINANCE SECURITE S.A.
FININVEST
FONCARIS
GALARIC
GESTION PRIVEE INDOSUEZ
GFER
GPF
IMMAREX
INDOSUEZ DIFFUSION
INVESPAR
IPFO
LIPIGAN
LODALEC
LUDIGAN
LUTRICAN
MADEROX
MARINE QUATRE
MEFALUX
MEGALEX
MESCAS
MONCEAU FINANCE ET PARTICIPATIONS
PROGICA
SEGESTOUR 2 (SA)
SIGMA 10
SIGMA 12
SIGMA 9
SNE HOTEL D'ESPAGNE (EURL)
SNE HOTEL MADELEINE PLAZA (EURL)
SOGEQUIP
STE DES CHAUX HYDRAULIQUES DU LANG-THO
STE LIGERIENNE MOBILIERE DE PLACEMENT
SYREL
UCABAIL
UCABAIL IMMOBILIER
UI
UMECA
UMINY ALPHA
UNI EDITION S.A.
UNIBANQUE
UNIBIENS SA
UNIFICA
UNIGER
UNILOCATIONS
UNIMAT
UNIMO
VALINVEST
VAUGIRARD 2
DOVILEC

Les filiales intégrées constatent leur charge d'impot comme si elles étaient imposées séparément, c'est-à-dire en tenant compte des déficits qu'elles ont engendrés. La CNCA, société mère, enregistre en charge la dette d'impôt du groupe et en produit le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

5.8.2 Principes de présentation retenus concernant les entreprises d'assurance intégrées globalement dans les comptes consolidés du Groupe CNCA

Les principes comptables propres à l'activité d'assurance ont été conservés.

Pour le bilan :

— la rubrique « Placements des entreprises d'assurance », comprend l'ensemble des postes « placements » figurant à l'actif des sociétés d'assurance consolidées, ainsi que les intérêts courus non échus, les décotes et surcotes amorties sur titres et les loyers acquis et non échus,

— la rubrique « Autres actifs d'assurance » comprend les créances nées d'opérations d'assurance directes, les créances nées d'opérations de réassurance, les évaluations techniques de réassurance, les frais d'acquisition reportés, ainsi que les différences de conversion figurant à l'actif des sociétés d'assurance consolidées,

— la rubrique « Part des réassureurs dans les provisions techniques » correspond au poste « parts des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques », figurant à l'actif de la société d'assurance consolidées.

— la rubrique « Provisions techniques des entreprises d'assurance » comprend toutes les provisions techniques brutes figurant au passif des sociétés d'assurance consolidées,

— la rubrique « Autres passifs d'assurance » comprend les dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques, les dettes nées d'opérations d'assurance directes, les dettes nées d'opérations de réassurance, les évaluations techniques de réassurance, le report de commissions reçues des réassureurs et les différences de conversion figurant au passif des sociétés d'assurance consolidées.

Les rubriques de bilan des sociétés d'assurance consolidées, autres que celles mentionnées ci-dessus, sont ajoutées aux postes regroupant des éléments de même nature à l'actif ou au passif du bilan du groupe Crédit Agricole.

Pour le hors bilan :

Au hors bilan, figure le montant des engagements reçus et donnés par les entreprises d'assurance consolidées, à l'exception des valeurs appartenant à des institutions de prévoyance ou détenues pour le compte de tiers. Ces engagements sont inscrits sur les lignes : « Engagements donnés de l'activité d'assurance » et « Engagements reçus de l'activité d'assurance ».

Pour le compte de résultat :

Le poste « Marge brute des activités d'assurance » comprend les postes suivants du compte de résultat des sociétés d'assurance consolidées :

— primes ou cotisations acquises payées ou provisionnées,

— charges de prestations, nettes de cessions et de rétrocessions (y compris les variations des provisions et la participation des bénéficiaires de contrats aux résultats, hors frais de gestion),

— produits nets des placements alloués.

Pour les autres charges et produits, le classement bancaire par nature des charges et produits se substitue au classement par destination des entreprises d'assurance consolidées. Par exception, les dotations aux amortissements et mouvements de provisions concernant les placements d'assurance sont maintenus dans le calcul de la marge brute des activités d'assurance consolidées.

5.8.3 Définitions des « avances consolidables »

Les « avances consolidables » sont des fonds mis à la disposition d'une filiale, participation ou autre entité apparentée, dans laquelle la banque détient, ou non, une participation et dont la finalité est de se substituer à du capital.

Chapitre VI – Renseignements concernant l'administration et la direction de la Société

6.1 COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION À L'ISSUE DE L'INTRODUCTION EN BOURSE DE LA CNCA

Préalablement à l'introduction en bourse de la CNCA, celle-ci adoptera de nouveaux statuts destinés à concilier, s'agissant notamment de la composition et du fonctionnement de ses organes d'administration :

(i) les dispositions du Livre II du Code de commerce auxquelles est assujettie la CNCA, en tant que société anonyme ;

(ii) les caractéristiques propres de la CNCA, résultant tout à la fois des lois et règlements spécifiques qui lui sont applicables (cf. *supra* § 3.2.2) et de son mode actuel de fonctionnement ; et

(iii) les règles de gouvernement d'entreprise telles qu'elles sont pratiquées par les autres sociétés dont les actions sont négociées sur un marché réglementé.

Dans cette perspective, les Caisses Régionales seront engagées, aux termes du Protocole, à voter lors de l'assemblée générale mixte de la CNCA convoquée pour le 29 novembre 2001 en faveur de l'adoption de tels statuts, sous réserve de l'introduction en bourse de la CNCA.

6.1.1 Conseil d'administration

A l'issue de l'introduction en bourse, conformément aux stipulations du Protocole et à la future rédaction des statuts, le conseil d'administration de la CNCA sera composé de 21 membres, obligatoirement personnes physiques, répartis de la façon suivante :

— 18 administrateurs désignés par l'assemblée générale des actionnaires dans les conditions définies aux articles L. 225-17 et L. 225-18 du Code de commerce :

  - 13 administrateurs ayant la qualité de Président ou de Directeur général de Caisse Régionale ;
  - 4 personnalités extérieures au Groupe Crédit Agricole ;
  - 1 administrateur représentant les salariés des Caisses Régionales ;

— un représentant des organisations professionnelles agricoles, désigné conformément aux dispositions de l'article L. 512-49 du Code monétaire et financier ;

— 2 administrateurs représentant les salariés du Groupe Crédit Agricole, élus conformément aux dispositions des articles L. 225-27 à L. 225-34 du Code de commerce.

Le conseil d'administration de la CNCA pourra en outre comprendre un ou plusieurs censeurs, qui, le cas échéant, participeront aux réunions du conseil d'administration avec voix consultative.

Un membre titulaire du comité d'entreprise, désigné par celui-ci, participera en outre, avec voix consultative, aux réunions du conseil d'administration.

La durée du mandat des administrateurs désignés par l'assemblée générale sera de trois années. Les administrateurs ne pourront exercer plus de quatre mandats consécutifs. A l'exception des administrateurs élus par les salariés, le conseil se renouvellera par tiers tous les ans. Le Protocole prévoit également qu'en cas d'évolution du nombre de membres du conseil d'administration par rapport à ce qui est précédemment indiqué, la majorité des administrateurs devra, pendant une période de dix ans à compter de l'introduction en bourse de la CNCA, avoir la qualité de Président ou de Directeur général de Caisse Régionale et sera désignée sur proposition des Caisses Régionales (par l'intermédiaire du Holding de Contrôle).

6.1.2 Présidence du conseil d'administration et direction générale

Le conseil d'administration élira parmi ses membres un Président ayant la qualité de Président de Caisse Régionale.

En outre, conformément aux dispositions de l'article L. 512-49 du Code monétaire et financier, il désignera un Directeur Général chargé d'assurer la direction de la CNCA.

Le Protocole prévoit le maintien de la séparation qui existait déjà avant l'introduction en bourse des fonctions de contrôle, assurées par le Président, et des fonctions de direction et de gestion, confiées au Directeur Général.

6.1.3 Comités du conseil d'administration

Deux comités seront institués et exerceront leurs missions auprès du conseil d'administration de la Société.

Comité des rémunérations

Le comité des rémunérations sera composé de 4 administrateurs désignés par le conseil d'administration. Une majorité des membres de ce comité aura la qualité de Président de Caisse Régionale. Il sera placé sous la présidence de l'une des personnalités extérieures désignés administrateurs visées au paragraphe 6.1.1 ci-dessus.

Ce comité sera chargé de faire des recommandations concernant la fixation des rémunérations et avantages accordés aux principaux salariés et mandataires sociaux de la CNCA.

Comité d'audit et des risques

Le comité d'audit et des risques sera composé de 6 administrateurs désignés par le conseil d'administration. Une majorité des membres de ce comité aura la qualité de Président ou de Directeur général de Caisse Régionale. Il sera lui aussi placé sous la présidence de l'une des personnalités extérieures visées ci-dessus.

Ce comité aura pour mission :

— en liaison avec les commissaires aux comptes, d'examiner et de contrôler les procédures et méthodes comptables appliquées par la CNCA et les sociétés faisant partie de son périmètre de consolidation ;

— d'examiner et de veiller à la bonne application des procédures de contrôle d'information et de *reporting* interne ainsi qu'à l'application des règles de contrôle interne posées par le règlement n° 97-02 du Comité de Réglementation Bancaire et Financière ; et

— de faire au conseil d'administration et à son Président tout rapport et toute recommandation sur ce qui précède, tant sur une base périodique à l'occasion de l'arrêté des comptes semestriels et annuels qu'à l'occasion de tout événement le justifiant.

Fonctionnement des comités

En application du Protocole, un règlement intérieur régissant les règles de constitution, de fonctionnement et de compétence de ces deux comités, en conformité avec les principes qui précèdent, sera soumis au conseil d'administration de la CNCA, au plus tard à l'occasion de la première réunion de ce conseil qui se tiendra après le règlement-livraison des actions dans le cadre de l'introduction en bourse de la CNCA.

Ces comités pourront associer à leurs travaux toute personne dont les fonctions au sein de la CNCA peuvent être utiles à l'accomplissement de leur mission.

6.2 COMPOSITION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION À LA DATE D'ENREGISTREMENT DU PRÉSENT DOCUMENT

6.2.1 Conseil d'administration

	Dates de nomination ou renouvellement (en tant qu'administrateur)	Autres fonctions et principaux mandats
Président		
Marc BUÉ	25 mai 2000	Président de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Pas-de-Calais Vice-Président de la FNCA Vice-Président du conseil de surveillance de Crédit Agricole Indosuez Administrateur de Predica Administrateur de Foncaris Administrateur de Sofipar Administrateur d'Amacam Administrateur de la Fondation du Crédit Agricole des Pays de France Administrateur de Rue Impériale de Lyon Vice-Président du conseil de surveillance de SA Groupe Alliance
Vice-Présidents		
René CARRON	20 mai 1999	Président de la Caisse Régionale de Crédit Agricole des Savoie Président de la FNCA Membre du conseil de surveillance de Crédit Agricole Indosuez Administrateur de Sofinco Président d'Amacam Administrateur de la Fondation du Crédit Agricole Pays de France Conseiller Général et Vice-Président du Conseil Général de la Savoie
Pierre BASTIDE	20 mai 1999	Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Centre-France Membre du conseil de surveillance de Crédit Agricole Indosuez Président de Pacifica Secrétaire Général de la FNCA Administrateur de Predica Président Directeur Général de la Banque Chalus Censeur du Crédit Lyonnais Administrateur du Journal « La Montagne »
Administrateurs		
François BERAUDO	25 mai 2000	Président de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Provence Côte d'Azur Administrateur de Pacifica en qualité de représentant permanent de la CNCA
Pierre BRU	22 mai 2001	Président de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Quercy- Rouergue Membre du Bureau Fédéral à la FNCA Administrateur de la Société des Caves de Roquefort
Roger GOBIN	25 mai 2000	Président de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Loire-Atlantique Administrateur de Pacifica Administrateur d'Ucabail
Pierre KERFRIDEN	22 mai 2001	Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Finistère Administrateur de Crédit Agricole Bourse Administrateur d'Union d'Etudes et d'Investissements
Jean LE BRUN	22 mai 2001	Président de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Normandie Administrateur de Predica en qualité de représentant permanent de la Sacam
Henri MARTIN	22 mai 2001	Directeur Général Adjoint de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de Paris et Ile de France Vice-Président du conseil de surveillance Socadif
Jean-Pierre PARGADE	22 mai 2001	Président de la Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Aquitaine Administrateur de Crédit Agricole Asset Management Administrateur de Segespar
Jean-Claude PICHON	20 mai 1999	Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Midi Administrateur de Predica
Jean-Marie SANDER	20 mai 1999	Président de la Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Alsace-Vosges
Administrateur représentant les Organisations Professionnelles Agricoles		
Luc GUYAU	3 juin 2000	Président de l'APCA Membre du Conseil Economique et Social
Administrateurs élus par les salariés		
Henri CORBEL	Juin 2000	Président du conseil de surveillance du FCPE « Actions »
Jacqueline BEAUPOIL	Juin 2000	
Représentant du Comité d'entreprise		
Daniel COUSSENS		

6.2.2 Direction générale

Conformément aux dispositions de l'article L. 512-49 du Code monétaire et financier, la direction générale de la Société est assurée par le Directeur Général qui est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Les statuts actuels de la Société seront modifiés par l'assemblée générale mixte des actionnaires appelée à se réunir le 29 novembre 2001.

Aux termes des statuts, tels qu'ils devraient être adoptés par cette assemblée générale, le conseil d'administration pourra, sur proposition du Directeur Général, nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le Directeur Général avec le titre de directeur général délégué. En accord avec le Directeur Général, le conseil d'administration déterminera l'étendue et la durée des pouvoirs accordés aux directeurs généraux délégués.

Les principaux cadres dirigeants de la Société sont, au 30 septembre 2001, les suivants :

Nom	Fonction	Date de nomination	Age
Marc Bué	Président	Mai 2000	62
Jean Laurent	Directeur Général	Mai 1999	57
Marc Antoine Autheman	Directeur général adjoint – Président du Directoire de Crédit Agricole Indosuez	Novembre 1998	47
Yves Chevillotte	Directeur général adjoint *(développement et marchés)*	Avril 1999	57
Thierry Coste	Directeur général adjoint *(gestion d'actifs – services bancaires)*	Octobre 1993	59
Bernard Michel	Directeur général adjoint *(secrétariat général – logistique et organisation)*	Novembre 1998	53
Jean Bouysset	Directeur central *(finances et comptabilité – gestion financière)*	Octobre 1999	56
Bernard Fouquet	Directeur central *(risques bancaires)*	Juillet 1999	53
Gilles Gramat	Directeur central *(investissements et participations internationales)*	Octobre 1999	50
Jean-Pierre Lorenzi	Directeur central *(ressources humaines)*	Novembre 1995	54
Jean-Louis Merré	Directeur central *(inspection générale et audit)*	Janvier 1999	56

Renseignements personnels concernant les principaux dirigeants de la CNCA :

Marc BUÉ – Président de la CNCA depuis 2000, Monsieur Bué est Président de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Pas-de-Calais depuis 1978. Membre du conseil d'administration de la CNCA depuis 1991 et membre du conseil de surveillance de Crédit Agricole Indosuez depuis juillet 1996, Monsieur Bué est également actuellement, depuis sa nomination en qualité de Président de la CNCA, Vice-Président de la Fédération Nationale du Crédit Agricole, après avoir été successivement Vice-Président (de 1989 à 1992) puis Président (de 1992 à mai 2000) de la Fédération Nationale du Crédit Agricole.

Jean LAURENT – Directeur Général de la CNCA depuis 1999, Monsieur Laurent a effectué toute sa carrière au sein du Groupe Crédit Agricole. Il a débuté celle-ci en 1970 à la Caisse Régionale de Toulouse en qualité de chef du département informatique puis sous-directeur responsable du crédit individuel. Sous-directeur responsable du développement rural à la Caisse Régionale du Loiret de 1981 à 1984, il a ensuite occupé les fonctions de directeur général adjoint chargé du fonctionnement de la Caisse Régionale de Paris et Ile-de-France de 1984 à 1993, avant de rejoindre la CNCA en qualité de directeur central du pôle développement et marchés de 1993 à 1994, puis de directeur général adjoint de 1994 à 1999. Il exerce également, depuis 1993, les fonctions d'administrateur, de vice-président et de président de plusieurs filiales de la CNCA en France et à l'étranger. Monsieur Laurent est par ailleurs, depuis janvier 2001, président de la Fédération Bancaire Française (FBF) et de l'A.F.E.C.E.I. Monsieur Laurent est ingénieur civil de l'aéronautique (Ecole Nationale Supérieure de l'Aéronautique) et titulaire d'un *master of science* de la *Wichita State University* (USA).

Marc-Antoine AUTHEMAN – Entré à la CNCA en 1997 en qualité de directeur central en charge du pôle entreprises et participations bancaires internationales, Monsieur Autheman est, depuis 1998, président du directoire de Crédit Agricole Indosuez, vice-président de Crédit Agricole Indosuez Egypt SAE et administrateur de plusieurs filiales de la CNCA en France et à l'étranger. Il a été nommé directeur général adjoint de la CNCA en novembre 1998. Monsieur Autheman a débuté sa carrière en 1978 à la direction du Trésor du Ministère de l'économie et des finances où il a occupé diverses fonctions jusqu'en 1988, avant d'occuper le poste de conseiller du Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget de 1988 à 1992, puis celui de directeur de cabinet du Premier Ministre en 1992. Il a été ministre conseiller financier auprès de l'Ambassade de France aux Etats-Unis et au Canada et administrateur pour la France au Fonds Monétaire International et à la Banque Mondiale de 1993 à 1997. Monsieur Autheman est licencié en droit et en sciences économiques et ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration.

Yves CHEVILLOTTE – Monsieur Chevillotte, qui a effectué toute sa carrière au sein du Groupe Crédit Agricole, a rejoint la CNCA en 1999 en qualité de directeur général adjoint chargé du pôle développement et marchés. Entré en 1969 à la Caisse Régionale de la Mayenne, il y est nommé sous-directeur en 1976. Il rejoint, en 1979, la Caisse Régionale de l'Est pour prendre la direction commerciale du réseau, avant d'être nommé directeur général adjoint de la Caisse Régionale de la Charente-Maritime en 1982, puis directeur général de la Caisse Régionale du Cantal en 1985 et directeur de la Caisse Régionale d'Alsace en 1992. Monsieur Chevillotte a fait des études de sciences politiques et de gestion.

Thierry COSTE – Entré à la CNCA en 1991 en qualité de directeur central, directeur des marchés de capitaux, Monsieur Coste a été nommé directeur général adjoint en 1993 puis Président de Crédit Agricole Asset Management en 1997. Il avait préalablement occupé au sein de la direction des grandes entreprises et du développement de la Banque Nationale de Paris les postes de sous-directeur de 1975 à 1980, puis de directeur adjoint de 1980 à 1982. Directeur-adjoint à la direction financière de la BNP à partir de 1982, il avait été promu directeur de département en 1983, directeur chargé de la direction centrale des marchés et directeur central en 1987, avant d'être nommé adjoint au directeur général adjoint (division finances) en 1989. Monsieur Coste est ancien élève de l'Ecole Polytechnique et diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris.

Bernard MICHEL – Entré à la CNCA en 1996, Monsieur Michel est directeur général adjoint de la CNCA, notamment responsable de la direction centrale de la planification stratégique et des participations France, de la direction des réseaux et systèmes d'information et de la direction

juridique, fiscale et documentaire. Il préside également plusieurs filiales de la CNCA. Monsieur Michel a débuté sa carrière en 1970 à la direction générale des impôts puis a rejoint l'inspection générale des finances du ministère de l'Economie et des Finances pour assurer des missions d'audit et de contrôle. De 1987 à 1994, il a exercé des fonctions de direction au sein de la compagnie d'assurance GAN. Il a également exercé les responsabilités de président de SOCAPI (filiale assurance-vie des banques CIC) de 1992 à 1996 et de président de la Banque régionale de l'ouest (CIC) de 1994 à 1996. Monsieur Michel est ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration et inspecteur général des finances.

Jean BOUYSSET – Entré à la Fédération Nationale du Crédit Agricole en 1983 pour prendre la responsabilité du département économique, financier et bancaire, Monsieur Bouysset a été nommé directeur-adjoint en 1985 puis directeur de la gestion financière à la CNCA en 1989 et directeur central finances et comptabilité en 1999. Il avait auparavant été chargé de mission au Ministère de l'Economie et des Finances au sein de la direction de la prévision de 1971 à 1981, puis à la direction du Trésor de 1981 à 1983. Monsieur Bouysset est diplômé d'Etudes Supérieures de sciences économiques et du Centre d'Etudes des Programmes Economiques.

Jean-Pierre LORENZI – Directeur central en charge des ressources humaines de la CNCA depuis novembre 1995, Monsieur Lorenzi a effectué une très large partie de sa carrière au sein du Groupe Crédit Agricole, débutant en 1975 au sein du département relations sociales de la Fédération Nationale du Crédit Agricole, dont il a été le directeur général adjoint (responsable du département relations sociales, administration générale, gestion des cadres dirigeants) de 1983 à 1985. Entre 1977 et 1983, Monsieur Lorenzi a exercé les fonctions de directeur du personnel et des moyens généraux au sein de la CNCA. Il a débuté sa carrière en 1971 comme enseignant puis entre 1973 et 1975 comme attaché de direction de personnel au Crédit du Nord.

Bernard FOUQUET – Directeur central des risques bancaires de la CNCA depuis 1999, Monsieur Bernard Fouquet a exercé des fonctions de direction de nombreuses entités du Groupe CNCA depuis 1989, date à laquelle il est devenu administrateur d'Ucabail. Il ainsi exercé successivement les fonctions de Président de Transfact de 1997 à 1999, Président de la Société de Financement et de Participation pour le Développement de l'Agriculture (SOFIPAR SA) de 1997 à 1999, directeur général de Foncaris SA depuis 1990. Outre ses fonctions de directeur central de la CNCA, il est actuellement membre du Comité des Grands Risques et des Stratégies de Crédit Agricole Indosuez, censeur de la BFT (depuis 2001), administrateur de Transfact et de SOFIPAR. Monsieur Fouquet est diplômé de l'Institut National Agronomique et de l'Institut d'Administration des Entreprises.

Gilles GRAMAT – Entré dans le Groupe Crédit Agricole en 1987 au sein de la société UNIDEV en qualité de directeur général, Monsieur Gramat a ensuite rejoint à partir de 1993 l'Union d'Etudes et d'Investissements (UI), société d'investissement du Groupe Crédit Agricole, en qualité de directeur général, fonction qu'il occupe toujours actuellement. Depuis octobre 1999, Monsieur Gramat exerce les fonctions de directeur central de la direction centrale des investissements et des participations internationales de la CNCA ; il est également chargé de la coordination et de la supervision des relations internationales du Groupe Crédit Agricole. Monsieur Gramat a débuté sa carrière en 1974 au sein des Avions Marcel Dassault en qualité d'ingénieur système puis il a exercé les fonctions d'inspecteur des prêts au sein du Crédit National de 1980 à 1984 avant de prendre ses fonctions de directeur général adjoint de Sofinnova, filiale du Crédit National. Monsieur Gramat est diplômé de l'Ecole Nationale des Télécommunications

Jean-Louis MERRÉ – Monsieur Merré est depuis 1998 directeur central en charge de l'inspection générale et de l'audit, après être entré à la CNCA en 1972 à l'inspection générale. Monsieur Merré a par la suite dirigé l'institut de formation du Crédit Agricole de 1978 à 1992 avant de rejoindre la Fédération Nationale du Crédit Agricole en 1982 pour y exercer les fonctions de directeur général adjoint jusqu'en 1992 avant de revenir à la CNCA au sein de l'inspection générale et de la division audit. Monsieur Merré est diplômé de l'Université Paris Panthéon

6.3 INTÉRÊTS DES DIRIGEANTS

6.3.1 Rémunération des dirigeants

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2000, la CNCA a accordé aux membres de son conseil d'administration 137.204 euros sous forme de jetons de présence. Les administrateurs bénéficient par ailleurs du remboursement de leurs frais. Les cadres dirigeants de la CNCA mentionnés au § 6.2.2 ci-dessus (les « **Membres de la Direction** ») ont bénéficié d'une rémunération globale brute y compris avantage en nature d'environ 3,5 millions d'euros dont environ 798.000 euros de rémunération variable.

Au titre de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2001, la Société envisage de verser des jetons de présence dont le montant sera arrêté ultérieurement par l'assemblée générale. Le montant global des rémunérations de toute nature qui seront versées aux Membres de la Direction pour l'exercice 2001 devrait être d'environ 4,2 millions d'euros dont environ 1,5 million d'euros de rémunération variable. Au 30 septembre 2001, les membres du conseil d'administration et les Membres de la Direction détenaient respectivement 4.563 et 6.004 actions de la Société.

6.3.2 Options consenties aux administrateurs et principaux dirigeants

Il n'existe pas à ce jour de plan d'options de souscription ou d'achat d'actions CNCA.

6.3.3 Opérations réalisées avec les membres des organes d'administration et de direction qui ne présentent pas le caractère d'opérations courantes

Néant.

6.3.4 Prêts et garanties consentis à des administrateurs et membres des organes de direction

Néant.

6.4 SCHÉMAS D'INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL

6.4.1 Contrats d'intéressement et de participation

Conformément à sa politique sociale, la CNCA associe ses salariés à son résultat et à son développement par un dispositif d'épargne salariale.

Participation et intéressement

Participation : il existe un accord de participation au niveau de l'Union Economique et Sociale CNCA (regroupant notamment la CNCA, Crédit Agricole Asset Management, Ucabail et le Cedicam). La réserve spéciale de participation de l'Union Economique et Sociale est calculée suivant la formule de calcul légale. Elle est distribuée entre les salariés bénéficiaires, pour moitié en fonction du temps de présence et, pour le solde, proportionnellement au salaire brut annuel perçu par le bénéficiaire.

Intéressement : un accord d'intéressement a été signé en 1999 pour les exercices 1999, 2000 et 2001 au niveau de l'Union Economique et Sociale CNCA. Il a été mis en place pour associer les salariés à la performance globale des sociétés signataires de l'Union Economique et Sociale CNCA, au travers des résultats liés à l'activité de chacune des composantes.

Plan d'Epargne Entreprise

La CNCA dispose depuis sa mutualisation en 1988 d'un Plan d'Epargne Entreprise (PEE). Celui-ci propose aux salariés une large gamme de fonds communs de placement d'entreprise (FCPE) gérés par sa filiale spécialisée CAES.

Actionnariat des salariés

Dès sa mutualisation en 1988, la CNCA a permis à ses salariés d'acquérir des actions de la CNCA, soit directement, soit à travers un PEE et un FCPE dédié. Depuis, des opérations régulières ont permis l'acquisition de titres et ont été favorablement accueillies par ses salariés. Au 30 septembre 2001, les salariés, anciens salariés (ou leurs ayant-droits) et administrateurs du Groupe Crédit Agricole détiennent 9,8% du capital de la CNCA, soit directement, soit au travers de fonds communs de placement.

6.4.2 Options consenties aux salariés

Il n'existe pas à ce jour de plan d'options de souscription ou d'achat d'actions CNCA.

Chapitre VII – Evolutions récentes et perspectives d'avenir

7.1 EVOLUTIONS RÉCENTES

Acquisition en Pologne de la société EFL

En juillet 2001, le Groupe CNCA a signé un contrat en vue de l'acquisition de 64,46% du capital d'EFL détenus par Leszek Czarnecki, fondateur et Président de cette société cotée à la Bourse de Varsovie. Une offre publique d'achat sur les titres détenues par les actionnaires minoritaires d'EFL se déroulera du 22 au 30 octobre 2001.

Créée il y a 10 ans, EFL occupe une place de premier plan sur le secteur du crédit-bail mobilier en Pologne et exerce par ailleurs une activité d'assurance IARD. EFL a noué de nombreux partenariats de distribution avec la plupart des grandes marques automobiles et informatiques. La société, qui distribue ses produits au travers d'un réseau national de 33 agences et d'agents commissionnés, possède une base de clientèle de près de 100.000 entreprises.

EFL est appelée à poursuivre son développement aux côtés de Lukas, notamment dans le cadre de synergies industrielles et commerciales au sein d'une société holding dont la CNCA détiendra plus de 75% du capital, aux côtés de Leszek Czarnecki. Le Groupe CNCA conforte ainsi son implantation en Europe Centrale et poursuit la construction de sa dimension européenne.

Offre publique de retrait de Crédit Agricole Indosuez sur les actions de CPR

Le 17 octobre 2001, Crédit Agricole Indosuez a déposé auprès du Conseil des marchés financiers un projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire (OPR-RO) visant les actions de CPR.

Crédit Agricole Indosuez, qui détient directement et indirectement 95,56% du capital et 95,22% des droits de vote de CPR, s'est engagé à acquérir au prix de 58 euros par action l'ensemble des actions de CPR qu'il ne possède pas, sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires.

Cette opération s'inscrit dans la logique de l'offre publique d'achat réalisée fin 2000 et vise à conforter l'insertion de CPR dans le Groupe CNCA engagée depuis un an.

Evénements du 11 septembre 2001

L'une des tours du *World Trade Center* de New York détruites dans l'explosion des avions détournés lors des attaques terroristes du 11 septembre 2001 contre les Etats-Unis abritait les activités de Carr Futures, filiale de la CNCA intervenant sur les marchés de *futures* et options. Le Groupe CNCA déplore la disparition de 69 des 143 employés de Carr Futures basés à New York, soit 10% des effectifs de Carr Futures. La plupart des activités de Carr Futures ont repris dans les locaux de la succursale de New York de Crédit Agricole Indosuez situés dans le centre de Manhattan ou dans des locaux temporaires loués dans la banlieue voisine du Queens. Les positions restées ouvertes à l'issue du 11 septembre 2001 ont été couvertes dans les meilleurs délais et sans surcoût significatif. Le produit net bancaire de Carr Futures pour l'exercice 2000 s'est élevé à 160 millions d'euros.

La destruction des tours du *World Trade Center* et les événements consécutifs aux attaques terroristes affectent l'activité économique et financière mondiale, notamment l'activité boursière, l'industrie aéronautique et le secteur de l'assurance. Ces événements n'ont toutefois pas eu d'impact négatif significatif sur les activités du Groupe CNCA dans le financement aéronautique et dans l'assurance. En effet, les engagements nets du Groupe CNCA dans le secteur aéronautique sont limités et en grande partie sécurisés par des agences de crédit export. Dans le secteur de l'assurance, Predica et Pacifica n'ayant pas d'encours significatifs aux Etats-Unis, ne devraient pas être affectées par les événements du 11 septembre. Au début du second semestre 2001, les engagements bruts du Groupe CNCA sur les compagnies d'assurances s'élevaient à 12 milliards d'euros dont la moitié est tirée et dont les trois-quarts concernent des contreparties notées AA ou AAA chez Standards & Poors. En revanche, il est probable que les suites de ces événements ne feront qu'accentuer la dégradation de la situation économique et des conditions de marché enregistrée depuis un an. Bien que le Groupe CNCA s'attende à ce que ses résultats soient affectés par ce ralentissement économique général, l'impact direct des événements du 11 septembre 2001 sur les résultats du Groupe CNCA devrait être limité aux conséquences de ces événements sur l'activité de Carr Futures.

7.2 PERSPECTIVES D'AVENIR

Un environnement économique stable devrait permettre aux Caisses Régionales de diminuer leur coefficient d'exploitation de 1% par an en moyenne et de générer un résultat net en croissance de l'ordre de 50% en 5 ans. Il est à noter que le coefficient d'exploitation des Caisses Régionales s'est stabilisé en 2001. Néanmoins, l'objectif ci-dessus est maintenu sur le moyen terme.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie, le Groupe CNCA s'est fixé un certain nombre d'objectifs opérationnels, parmi lesquels, notamment :

- dans le pôle banque de proximité en France, Sofinco vise à maintenir un ROE[(64)] supérieur à 18%. Il a également pour objectif d'augmenter son résultat net de 50% à l'horizon 2005 ;

(64) Calculé sur la base du résultat net avant amortissement des sur-valeurs rapporté aux capitaux propres moyens de la période après distribution.

- dans le métier de gestion d'actifs, Crédit Agricole Asset Management vise à accroître le montant des actifs sous gestion à un rythme annuel moyen de l'ordre de 7% (hors effet marché) jusqu'en 2004. En outre, grâce au développement de nouvelles activités (gestion alternative et multi-gestion) et à la rationalisation de ses outils d'exploitation, Crédit Agricole Asset Management vise à atteindre une progression de son résultat net consolidé de 6% par an en moyenne jusqu'en 2004 ;

- dans la banque privée, l'objectif est de réduire le coefficient d'exploitation, en mettant la priorité sur la rationalisation des outils logistiques, tout en permettant le renforcement des moyens de contrôle et des dispositifs de sélection des risques dans un environnement réglementaire de plus en plus contraignant ;

- dans l'assurance-vie, Predica vise à maintenir son taux de rentabilité au niveau actuellement constaté, soit un ROE(65) voisin de 15% ;

- dans l'assurance IARD, Pacifica vise à atteindre une croissance à deux chiffres de son chiffre d'affaires qui devrait lui permettre de doubler son résultat et d'atteindre un ROE (65) de l'ordre en 14% en 2004 ;

- dans le pôle banque de grande clientèle, l'objectif est d'atteindre un ROE(65) de 14% en moyenne sur le cycle ; la CNCA prévoit d'allouer à ce pôle une part relative stable de ses fonds propres économiques ; en outre, Crédit Agricole Indosuez a pour objectif d'avoir un coût du risque qui soit, en moyenne, inférieur à 25% de son résultat brut d'exploitation.

En dépit du ralentissement économique, les objectifs globaux de la CNCA prennent en compte une perspective de résultats des activités au 2ème semestre 2001 du même ordre de grandeur qu'au 1er semestre. Le Groupe CNCA vise à atteindre un taux de croissance de son résultat net en 2002 de 5 à 10% par rapport à l'exercice 2001. Enfin, le Groupe CNCA a pour objectif d'atteindre un ROE 1 de l'ordre de 14% à l'horizon 2004.

La capacité du Groupe CNCA à réaliser ses objectifs dépendra de certains facteurs parmi lesquels, notamment, l'évolution générale de la conjoncture économique et des taux d'intérêt, le niveau de concurrence et la performance des marchés mondiaux. Le Groupe CNCA ne peut, en conséquence, donner aucune garantie quant à la réalisation des objectifs cités ci-dessus.

(65) Calculé sur la base du résultat net avant amortissement des sur-valeurs rapporté aux capitaux propres moyens de la période après distribution.

Printed by **Burrups**, a St Ives Company B649132/6455
London Paris Frankfurt Luxembourg New York Philadelphia Washington DC Hong Kong Tokyo